

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Aix-Marseille Université - AMU

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 04/04/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Kevin Sutton, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle d'Aix-Marseille Université - AMU, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres, langues

- *Master Acoustique et musicologie*
- *Master Arts*
- *Master Études culturelles*
- *Master Études européennes et internationales*
- *Master Langues et sociétés*
- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres*
- *Master Traduction et interprétation*

Domaine Droit, économie, gestion

- *Master Administration et liquidation d'entreprises en difficulté*
- *Master Comptabilité - contrôle - audit*
- *Master Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- *Master Direction de projets ou établissements culturels*
- *Master Droit de la santé*
- *Master Droit de l'immobilier*
- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit du numérique*
- *Master Droit fiscal*
- *Master Droit international et droit européen*
- *Master Droit notarial*
- *Master Droit pénal et sciences criminelles*
- *Master Droit privé*
- *Master Droit public*

- Master *Droit social*
- Master *Économie* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille, l'École des hautes études en sciences sociales – EHESS de Paris)
- Master *Économie de l'entreprise et des marchés*
- Master *Économie du droit*
- Master *Finance*
- Master *Gestion de production, logistique, achats*
- Master *Gestion des ressources humaines*
- Master *Gestion des territoires et développement local*
- Master *Histoire du droit et des institutions*
- Master *Information, communication*
- Master *Journalisme*
- Master *Management de l'innovation*
- Master *Management et administration des entreprises*
- Master *Management et commerce international*
- Master *Management public*
- Master *Management stratégique*
- Master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE*
- Master *Mode*
- Master *Relations internationales*
- Master *Science politique*
- Master *Urbanisme et aménagement*

Domaine Santé

- Certificat de capacité d' *Orthophoniste*
- Diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM)
- Diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* ((DFASO)
- Diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP)
- Diplôme d'État d' *Infirmier en pratique avancée* (IPA)
- Diplôme d'État de *Sage-femme*

Domaine Sciences humaines et sociales

- Master *Anthropologie*
- Master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*
- Master *Géographie, aménagement, environnement et développement*
- Master *Histoire de l'art*
- Master *Histoire, civilisations, patrimoine*

- Master *Philosophie*
- Master *Psychologie*
- Master *Sciences cognitives*
- Master *Sciences de l'éducation*
- Master *Sciences du langage*
- Master *Sociologie*

Domaine Sciences, technologies, santé

- Master *Biodiversité, écologie et évolution*
- Master *Bio-géosciences*
- Master *Bio-informatique*
- Master *Biologie intégrative et physiologie*
- Master *Biologie structurale, génomique*
- Master *Biologie-santé*
- Master *Chimie* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Master *Cinéma et audiovisuel*
- Master *Électronique, énergie électrique, automatique*
- Master *Génie des procédés et des bio-procédés* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille, l'Institut national des sciences et techniques nucléaires - INSTN)
- Master *Génie mécanique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Master *Gestion de l'environnement*
- Master *Humanités médicales*
- Master *Immunologie*
- Master *Information et médiation scientifique et technique*
- Master *Informatique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Master *Ingénierie de la santé*
- Master *Instrumentation, mesure, métrologie* (co-accréditation avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires - INSTN)
- Master *Intervention et développement social*
- Master *Mathématiques appliquées, statistique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Master *Mathématiques et applications* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille, Avignon Université)
- Master *Mécanique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Master *Microbiologie*
- Master *Nanosciences et nanotechnologies* (co-accréditation avec l'Institut Mines-Télécom)
- Master *Neurosciences*

- Master *Physique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille, l'Institut national des sciences et techniques nucléaires - INSTN)
- Master *Qualité, hygiène, sécurité*
- Master *Réseaux et télécommunication*
- Master *Santé*
- Master *Santé publique*
- Master *Sciences de la mer*
- Master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*
- Master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* (co-accréditation avec Avignon Université)
- Master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (co-accréditation avec Avignon Université, l'université de Toulon)
- Master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* (co-accréditation avec l'université de Toulon)
- Master *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Master *STAPS : management du sport*
- Master *Traitement du signal et des images* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle d'Aix-Marseille Université - AMU a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Kevin Sutton, maître de conférences en géographie à l'université Grenoble Alpes. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Marion Martiny, professeure en mécanique et matériaux à l'université de Lorraine.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Anne Bazin, maître de conférences en science politique à l'Institut d'études politiques de Lille ;

M. Pierre Beylot, professeur des universités en études cinématographiques et audiovisuelles, à l'Université Bordeaux Montaigne ;

M. Patrice Bouillot, journaliste et dirigeant de La Plume et le Micro, animation, édition, rédaction en chef, communication institutionnelle, Dijon ;

Mme Sylvie Cieply, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Caen Normandie ;

Mme Isabelle Collombat, professeure des universités en traduction et sciences du langage à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ;

Mme Odile Cristini, maître de conférences en chimie à l'université de Lille ;

M. Christophe Guettier, professeur des universités en droit public à Le Mans Université ;

Mme Anne Guiochon-Mantel, professeure des universités – praticienne hospitalière en biologie cellulaire à l'Université Paris-Saclay ;

M. José Lages, maître de conférences en physique à l'université de Franche-Comté ;

Mme Caroline Lanier, maître de conférences en santé et sciences environnementales à l'université de Lille ;

Mme Valérie Le Floch, professeure des universités en psychologie à l'Université Toulouse - Jean Jaurès ;

Mme Sabrina Le Normand, maître de conférences en droit privé à l'université d'Orléans ;

M. Jean-Pierre Micaelli, maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Jean Moulin - Lyon 3 ;

Mme Gwenaëlle Oruezabala, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Nantes ;

M. Raphaël Porcher, professeur des universités – praticien hospitalier en santé publique à l'Université Paris Cité ;

M. Louis Ryz, étudiant à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne ;

Mme Sandrine Travier, maître de conférences en biologie végétale à l'université d'Angers.

M. Bruno Robert, conseiller scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du deuxième cycle d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose de 93 mentions de master, trois diplômes de formation approfondie (DFA), deux diplômes d'État et un certificat de capacité. Parmi l'ensemble de ces formations, 14 font l'objet d'une co-accréditation : 11 entre AMU et l'École centrale de Marseille, dont quatre impliquent également d'autres établissements (une avec l'École des hautes études en sciences sociales, deux avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires [ISTN], une avec Avignon Université), une entre AMU et l'Institut Mines-Télécom, une troisième mention avec l'ISTN et enfin une mention pour laquelle l'université de Toulon et Avignon Université sont co-accréditées aussi. Le périmètre de l'offre de formation évaluée dans cette vague ne comprend pas les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Les formations du deuxième cycle considérées dans ce rapport bénéficient de plusieurs projets structurants portés par l'établissement, à commencer par A*Midex (l'initiative d'excellence – IDEX - obtenue par AMU), ou encore le dispositif TIGER (Transformer et Innover dans la formation Graduate via la Recherche - le projet obtenu par AMU dans le cadre de l'appel Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence [SFRI]). La participation d'AMU à l'alliance européenne CIVIS est également structurante pour l'offre du deuxième cycle.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

Les objectifs d'AMU dans le champ de la formation sont clairement énoncés et définis. L'offre de formation du deuxième cycle d'AMU fait la démonstration de la capacité de l'établissement à mobiliser les dispositifs d'accompagnement de l'excellence académique conçus par l'État afin de développer sa stratégie. Les masters d'AMU bénéficient ainsi non seulement du volet formation de l'IDEX, mais également du projet TIGER obtenu dans le cadre de l'appel à projets SFRI. Les formations ont l'opportunité de bénéficier de véritables moyens structurants, pluriannuels, employés pour concrétiser une vision politique en s'appuyant sur l'offre de formation en vigueur, au moyen d'appels internes et de politiques d'animation et de soutien du lien recherche-formation.

Les formations du deuxième cycle participent à l'affirmation d'une signature AMU autour des thématiques structurantes pour l'établissement, valorisées par ses instituts thématiques. Cela passe notamment par leur participation aux instituts de l'établissement qui sont des espaces d'animation d'une recherche inter- voire transdisciplinaire générant des opportunités concrètes pour les étudiants des parcours qui participent à leur dynamique (par ex. événements pédagogiques pluridisciplinaires, financement de stages en laboratoire ou de mobilités internationales). Le développement durable est décliné à travers plusieurs de ces thématiques structurantes, ce qui explique que de nombreuses formations du 2^e cycle proposent des enseignements en lien avec les problématiques associées sans que cette tendance soit toutefois généralisée. L'ancrage méditerranéen revendiqué dans la stratégie d'AMU se manifeste également à travers l'offre du 2^e cycle, notamment à travers certaines entrées environnementales, en particulier maritimes et littorales.

L'offre de formation ne se limite cependant pas à cette signature différenciante. La cartographie des mentions permet de couvrir un large spectre disciplinaire, tout en proposant des formations singulières ne relevant pas des thématiques stratégiques de l'établissement, mais participant à la différenciation de l'offre de formation d'AMU (par ex. masters *Acoustique et musicologie*, *Humanités médicales* ou encore *Mode*). Ces formations singulières correspondent parfois à une offre proposée sur des sites déconcentrés. AMU propose en effet des parcours de master sur les sites d'Arles (master *Histoire de l'art* parcours *Métiers du patrimoine*) et de Gap (master *Gestion des territoires et développement local*), en complément de ses campus principaux marseillais et aixois. Ces multiples ancrages territoriaux contribuent à faire d'AMU un acteur majeur à l'échelle régionale.

Cependant, cette position ne se traduit pas dans une activité de formation tout au long de la vie (FTLV) à la hauteur du rang national de l'établissement. Une dynamique d'ouverture des formations à l'alternance est à l'œuvre sans être généralisée. Le nombre de demandes de validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels demeurent en outre faibles.

Plusieurs problèmes relevant du pilotage des formations du deuxième cycle sont relevés, problèmes qui se manifestent dans l'architecture et dans l'animation de l'offre de formation. Un premier point d'alerte tient à la qualité et à la fiabilité des données soumises au comité pour l'évaluation. Il ressort de l'analyse des dossiers d'autoévaluation des formations (DAE) que les données fournies par les services centraux sont souvent contestées par les équipes pédagogiques. Les DAE sont eux-mêmes souvent lacunaires et ne permettent pas toujours de valoriser l'ensemble des actions conduites par les équipes pédagogiques. Un second point d'alerte porte sur l'absence de présentation des critères d'appréciation de la soutenabilité de la mise en œuvre de l'offre de formation au-delà du modèle d'allocation des moyens aux composantes. Les DAE révèlent que les règles présidant à l'ouverture ou à la fermeture des parcours ne sont pas toujours identifiées par les équipes

pédagogiques. Tout cela procède en fait d'un manque de clarté dans la répartition des compétences entre les différents niveaux de pilotage de l'établissement dans le champ des formations du 2^e cycle.

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du deuxième cycle d'AMU est très complète, parfois complexe. Elle permet de couvrir l'ensemble du spectre disciplinaire universitaire, à l'image du périmètre de l'établissement. Une réelle cohérence existe entre les offres du premier et du deuxième cycle. Les mentions de master s'inscrivent dans le prolongement de celles de licence en donnant à voir une progressivité des contenus d'enseignement dispensés.

Pour autant, la densité des intitulés de mention de master mobilisés au sein d'AMU conduit parfois à un manque de lisibilité, les caractéristiques distinctives de certaines formations étant difficiles à percevoir. Ce problème de lisibilité est particulièrement manifeste dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG). Par exemple, le master *Finance* propose un parcours *Finance d'entreprises et des marchés* (FEM) où l'approche marché est peu traitée. Cette approche est cependant proposée au sein du master *Économie*, plus particulièrement dans le parcours *Finance quantitative et assurance*. Il apparaît également que deux mentions de master proposent des intitulés proches et dont on peine à distinguer clairement la différence en matière de finalités de formation et de contenus (par ex. masters *Mathématiques et applications* et *Mathématiques appliquées, statistique* ; masters *Mécanique* et *Génie mécanique*). En l'état, l'objectif qu'AMU s'était fixé de construire une offre de formation simple et lisible n'est pas encore complètement atteint dans le 2^e cycle.

L'architecture globale de l'offre de formation du cycle mérite ainsi d'être interrogée selon trois incidences.

En premier lieu, une réflexion doit être conduite concernant le positionnement des différentes mentions proposées les unes par rapport aux autres, indépendamment de la composante de rattachement. La pertinence de certaines mentions mérite également d'être questionnée. Dans les domaines des Sciences, technologies, santé (STS) et DEG, le degré de déclinaison des mentions exacerbe souvent des nuances entre formations qui pourraient relever de la simple déclinaison en parcours d'une mention plus large (par ex. masters *Mathématiques et applications* et *Mathématiques appliquées statistique* ; masters *Mécanique* et *Génie mécanique*).

En deuxième lieu, plusieurs formations s'apparentent à des regroupements de parcours plutôt qu'à une mention déclinée en parcours, notamment dans les domaines Arts, lettres et langues (ALL) et Sciences humaines et sociales (SHS) (par ex. masters *Anthropologie* ; *Histoire de l'art*). Les situations diffèrent d'une composante à l'autre. Ces différences s'expriment jusque dans la structuration des maquettes. Le degré de mutualisation des enseignements entre parcours d'une même mention est très variable. Si certaines mentions vont jusqu'à proposer un tronc commun en première année de master (M1) et des parcours différenciés en deuxième année (M2) (par ex. master *Droit des affaires* ou master *Géographie, aménagement, environnement, développement* – GAED), d'autres mentions ne présentent quasiment pas de mutualisation entre leurs parcours au cours des deux années de formation (par ex. master *Histoire de l'art*). La dimension pluri-sites peut parfois expliquer cette tendance, ce qui questionne en retour la cohérence du périmètre des mentions concernées.

Enfin, en dernier lieu, une réflexion spécifique mérite d'être conduite pour chacun des sites déconcentrés afin de mieux mettre en avant la cohérence thématique de l'offre de formation du 2^e cycle qui y est proposée.

Cette réflexion globale touche plus largement à la relation entre le portage et l'animation de l'offre de formation du 2^e cycle. Aix-Marseille Université a fait le choix de conforter les composantes comme structures de portage de l'offre de formation afin d'assurer la cohérence entre le premier et le deuxième cycle. Le rôle des instituts d'établissement n'est pas concurrent de celui des composantes, pour ce qui concerne l'offre du 2^e cycle, et les fonctions de chacune des entités sont bien définies dans ce domaine. Pour autant, le rôle des instituts dans l'animation de l'offre de formation à l'échelle des parcours de master concernés peut conduire, à terme, à interférer dans la cohérence interne de certaines mentions, par la dimension matricielle qu'il introduit. Les mentions peuvent, en effet, être composées de parcours participant à des instituts différents. Trouver un équilibre entre la logique verticale de mention et la logique transversale d'institut n'est pas nécessairement aisé, avec un risque de renforcer la propension de certains parcours à se structurer indépendamment de leur mention d'inscription si un cadre minimal n'est pas donné.

La dimension matricielle est ambitieuse, mais les équipes pédagogiques se l'approprient inégalement. La raison en est sûrement la jeunesse des instituts qui n'ont pas encore donné la pleine mesure de leur effet sur l'animation de l'offre du 2^e cycle par le lien recherche-formation et l'interdisciplinarité. Les dynamiques engagées ne semblent pas tendre vers une recomposition de l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle en mentions transversales inter- ou transdisciplinaires. Elles ne tendent pas non plus vers une réorganisation de la structuration du portage des formations du deuxième cycle sous forme d'écoles universitaires de recherche (EUR), ce qui est cohérent avec la structure de gouvernance mise en place dans l'établissement.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation vers les formations du deuxième cycle d'AMU sont variés et demeurent classiques. Les services centraux de l'établissement assurent la promotion de l'offre de formation du 2^e cycle dans différents salons et organisent des actions d'information à destination des étudiants inscrits en premier cycle dans l'établissement. Les actions des équipes pédagogiques et de certaines composantes complètent ces dispositifs à travers une information ciblée, notamment auprès des étudiants du premier cycle. Les dossiers d'autoévaluation indiquent une effectivité du continuum entre le premier et le deuxième cycle au sein de l'établissement. Toutefois, les données qualitatives permettant de l'apprécier manquent de façon quasi systématique.

Les dossiers d'autoévaluation fournis ne permettent d'apprécier l'attractivité des formations qu'à travers le nombre de candidatures qui n'a cessé d'augmenter. La part des candidatures locales et extérieures à l'établissement n'est jamais précisément indiquée. La différence entre le nombre de candidatures retenues et le nombre d'inscrits démontre une bonne maîtrise des flux de la part des équipes pédagogiques. Les formations ont, dans leur grande majorité, trouvé leur public et sont bien identifiées par les étudiants issus du premier cycle. Toutefois, l'analyse des données à l'échelle des parcours révèle parfois de très grandes disparités d'attractivité au sein d'une même mention. Les éléments pour en comprendre les causes manquent quasi systématiquement. Les DAE sont notamment lacunaires quant aux critères et stratégies de sélection à l'entrée des formations. Ces éléments manquent d'autant plus que le taux de réussite est très variable d'une formation à l'autre (de 50 % à 100 % en M2 avec quelques rares exceptions à moins de 50 %), et parfois d'un parcours à l'autre au sein d'une même mention (par ex. master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* avec 2 parcours à maximum 50 % de réussite en M1 et 2 autres parcours à 90 % voire 100 %). Le taux d'échec en fin de M1 demeure beaucoup trop élevé dans de nombreuses formations, en particulier dans les domaines ALL et SHS. En effet, 12 formations sur 23 présentent un taux d'échec en M1 supérieur à 30 % en 2020-2021 contre 10 en 2018-2019, avec une dégradation générale de la situation : 12 formations qui voient leur taux de réussite baisser durant les 3 années. La faiblesse de ces taux est récurrente et non imputable aux seuls effets sociaux et psychologiques de la pandémie de la Covid-19. Une réflexion sur la progression des attentes durant les deux années de formation est nécessaire dans les mentions concernées.

L'accompagnement à la réussite des étudiants est une ambition partagée par toutes les formations du deuxième cycle, mais son effectivité est inégale. Peu de passerelles ou de dispositifs de réorientation structurés existent, ce qui est somme toute logique en deuxième cycle. Toutefois, plusieurs dispositifs permettent d'accueillir des élèves de l'École centrale de Marseille ou de Polytech Marseille dans des parcours de master visant la poursuite d'études en doctorat afin de leur permettre de compléter leur formation d'ingénieur.

Peu de formations proposent des dispositifs d'aide à la réussite identifiés en tant que tels. En revanche, une individualisation de l'accompagnement de l'étudiant se retrouve fréquemment, notamment dans les parcours orientés vers les métiers de la recherche, grâce à un lien renforcé avec les laboratoires. Il s'agit d'un effet indirect de la mobilisation du projet TIGER. Celui-ci permet de financer des stages dans les unités de recherche et ainsi de favoriser l'immersion des étudiants dans des collectifs de chercheurs.

La personnalisation des parcours d'études est plus généralement un chantier très inégalement engagé révélant les écarts de maturité et d'opportunités qui existent entre les formations, notamment en ce qui concerne l'ouverture à la formation tout au long de la vie (FTLV) et à l'alternance. Une corrélation apparaît assez logiquement avec la maturité de l'approche par compétences. Si celle-ci est très largement inaboutie à l'échelle des formations du deuxième cycle d'AMU, certaines équipes pédagogiques ont véritablement investi la démarche en lien avec l'importance que représente la FTLV pour leurs formations (par ex. master *Langues étrangères appliquées*, master *Management public*), ce qui démontre qu'un processus est engagé au sein de l'établissement. Les auditions révèlent cependant que le degré de compréhension et d'adhésion à la démarche par compétences demeure très inégal selon les équipes pédagogiques. Pour certaines, le chantier reste même à amorcer. D'un point de vue général, les programmes de formation demeurent essentiellement fondés sur la capitalisation de crédits ECTS grâce à la validation d'unités d'enseignement (UE). Trop peu de formations proposent des programmes entièrement structurés en blocs de connaissances et de compétences.

En outre, les démarches de certification en langue ou en informatique demeurent quasi systématiquement à l'initiative de l'étudiant, tout comme la mobilisation de l'outil e-portfolio. Des dispositifs structurés et certifiants existent pourtant. Une offre transversale de renforcement des compétences informatiques (compétence complémentaire en informatique – CCI) est proposée aux étudiants à l'issue de la deuxième année des masters des mentions scientifiques, hors mention *Informatique*.

Une diversification des pratiques pédagogiques est à l'œuvre dans la majorité des formations du 2^e cycle, mobilisant pour cela les moyens de différents projets structurants. On relève toutefois que les équipes pédagogiques du 2^e cycle recourent peu à l'offre de formation en direction des personnels, n'en voyant pas toujours l'utilité à titre collectif. La démarche repose fréquemment sur des dynamiques individuelles. Des exceptions sont bien entendu à considérer, notamment à l'occasion de projets collectifs soutenus par A*Midex,

par exemple en lien avec l'internationalisation des formations (démarche en cours mentionnée entre autres par les masters *GAED* et *Sciences de la Terre et des planètes*).

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossement à la recherche des formations du deuxième cycle est un point fort d'AMU. Les formations du 2^e cycle bénéficient de la dynamique engagée au sein de l'établissement pour renforcer le lien formation-recherche, notamment par la mobilisation du projet TIGER et les instituts en faveur des formations du 2^e cycle. Cette dynamique est structurante comme le démontrent les nombreuses et diverses formes de mobilisations du dispositif TIGER par les formations (financement de stages en laboratoire, de mobilités internationales... par exemple et de façon non exhaustive : masters *Direction de projets ou établissements culturels* ; *Études culturelles du monde anglophone* ; *Mode* ; *Management de l'innovation* ; *Mécanique* ; *Sciences cognitives*, etc.). Toutefois, la dynamique à l'œuvre ne concerne pas encore tous les parcours des masters de l'établissement. Elle peut même engendrer des disparités d'opportunités entre les étudiants selon leur parcours d'inscription. Les formations du domaine Santé se singularisent par un très faible recours aux dispositifs structurants de l'établissement, ce qui s'explique en partie par les spécificités des parcours d'études qui répondent à des attentes définies à l'échelle nationale. D'un point de vue général, les DAE ne permettent pas d'apprécier la contribution concrète de TIGER ou des instituts au fonctionnement des formations. Les auditions ont permis d'obtenir des éclaircissements fondés sur des illustrations concrètes confirmant le caractère structurant de ces dispositifs pour les formations qui s'en sont emparées (par ex. master *Psychologie*).

La formation par la recherche est une démarche largement partagée et revendiquée, sauf dans le domaine Santé qui propose des formations où la part d'heures de formation à et par la recherche est systématiquement inférieure à 20 %. L'apport des enseignants-chercheurs (EC) est analysé et justifié dans la majorité des DAE. Rapportées au nombre d'heures étudiants des différentes formations, les interventions des EC sont très majoritaires. Quarante formations présentent un taux d'intervention supérieur à 75 %. *A contrario*, seules 11 formations présentent un taux d'intervention inférieur à 40 % qui questionne la dimension universitaire de la formation (par ex. masters *Information, communication* ; *Journalisme* ; *Management et commerce international* ; *Intervention et développement social*). L'adossement des formations aux unités de recherche est particulièrement fort. Des liens étroits existent ainsi entre la grande majorité des masters et des laboratoires. Beaucoup de ces derniers constituent un prolongement de l'espace de formation pour de nombreux parcours avec l'accueil d'étudiants en stage, mais également l'ouverture de leurs séminaires aux étudiants. Certains parcours visant la poursuite d'études en doctorat expérimentent même l'immersion d'étudiants dans des équipes, rompant ainsi avec l'habitude d'un encadrement de mémoire individuel (par ex. master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*). L'implication des laboratoires s'exprime également par la participation de chercheurs aux enseignements, renforçant ainsi les équipes pédagogiques en membres permanents. La formation à la recherche repose ainsi à la fois sur des séminaires de laboratoire, des cours de méthodologie, des mémoires et des possibilités de stage dans des structures garantissant une expérience professionnelle et la possibilité de pratiques expérimentales dans le domaine STS.

On regrette toutefois de ne pas pouvoir apprécier précisément le taux de poursuite d'études en doctorat. Les informations données dans les dossiers sont parcellaires. Les échanges avec les équipes pédagogiques lors des auditions confirment que le suivi des diplômés en matière de poursuite d'études doctorales n'est, à tout le moins, pas transmis aux formations. Il serait pourtant attendu un suivi particulier de cette forme d'insertion professionnelle. Une donnée claire et suivie dans le temps est nécessaire pour que les équipes pédagogiques soient à même de considérer la poursuite d'études en doctorat comme un indicateur (non exclusif bien sûr) de performance de la formation à la recherche. L'adossement aux laboratoires participe également au processus de professionnalisation en vue d'une insertion professionnelle non académique des diplômés. Les partenariats contractés en recherche se trouvent parfois mobilisés dans plusieurs formations pour servir de cadre à une mise en situation des étudiants (par exemple, le master *Urbanisme et aménagement*).

Les services de documentation de l'établissement ne sont pas associés de façon systématique aux formations.

Si la formation documentaire est bien présente dans la majorité des masters, elle repose le plus fréquemment sur les ressources de l'équipe pédagogique. Les services de documentation de l'établissement se retrouvent ainsi limités à intervenir sur des aspects généraux, en complément de l'initiation aux méthodes documentaires proposée en premier cycle. Les questions d'intégrité scientifique et d'éthique de la recherche sont également abordées dans de nombreuses formations, mais pas toujours de manière structurée et identifiable en tant que telle. La plupart du temps, ces éléments sont abordés dans les enseignements généraux de méthodologie de la recherche. Leur place dépend de ce fait de l'importance donnée à ces enseignements dans les différents masters.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La préparation à l'insertion professionnelle est présente dans toutes les formations, mais avec un degré de structuration variable. Les DAE fournis ne permettent pas d'apprécier l'ensemble des dispositifs mis en place, qui sont parfois énoncés sans toujours être expliqués. Ainsi, la reconnaissance du travail salarié et de l'engagement étudiant n'est pas explicite. La quasi-totalité des formations intègrent un stage évalué et crédité dans leur cursus, même si la durée de l'immersion reste variable. Les quelques formations qui n'incluent pas encore de manière obligatoire un temps d'expérience en milieu professionnel doivent impérativement corriger ce manquement (par ex. master *Philosophie*, master *Langues et sociétés*). Plusieurs formations du domaine SHS font état de la difficulté pour les étudiants à trouver des stages en dehors du monde académique (système scolaire et universitaire). Cette difficulté est confirmée par les conseils de perfectionnement des filières concernées qui identifient l'alternance comme une solution à explorer. Si l'alternance peut constituer une piste complémentaire, la réflexion des équipes pédagogiques ne doit pas s'y limiter. L'alternance ne peut constituer une solution palliative : il s'agit d'un projet de formation en soi comme l'illustrent les parcours spécifiquement organisés autour de ce rythme d'études (par ex. master *Informatique*, master *Finance* ou encore master *Direction de projets ou d'établissements culturels*). Il convient avant tout d'identifier les métiers cibles de ces formations et de travailler avec les acteurs socio-économiques concernés à des partenariats renforcés incluant l'accueil régulier de stagiaires.

L'ouverture des formations du deuxième cycle à la formation continue est en deçà du potentiel que le territoire d'inscription d'AMU permettrait. Le manque d'offre spécifique et de parcours adaptés peut expliquer ce constat. Dans le même temps, les équipes pédagogiques n'identifient que rarement ce sujet comme un enjeu, en constatant la faiblesse de la demande. Si AMU souhaite faire de l'ouverture effective des formations du 2^e cycle à la formation continue un objectif à venir, cela nécessitera avant toute chose de mettre en place une véritable approche par compétences. La rareté des validations d'acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels et personnels (VAPP) questionne la visibilité des formations universitaires dans le territoire. D'un point de vue général, une marge de progression existe certainement, qu'une université comme AMU est en mesure d'explorer, d'autant plus que les formations du 2^e cycle entretiennent de nombreuses relations avec les acteurs du territoire. AMU doit se donner les moyens de répondre aux besoins du territoire et d'accompagner les équipes pour ce faire.

Le degré de formalisation des relations avec les acteurs socio-économiques est toutefois inégal. Il repose fréquemment sur l'ancrage des coopérations dans le domaine de la recherche. La qualité des partenariats contractés avec les acteurs culturels de la région est à souligner (par ex. Archives et musées). La solidité de l'ancrage territorial des formations se manifeste par le nombre d'intervenants professionnels dans les différentes équipes pédagogiques. Certaines d'entre elles se voient renforcées par des professeurs associés à temps partiel (PAST). Toutefois cette modalité d'appui à la relation formation-monde socio-économique n'est que peu utilisée par AMU dans le cadre du deuxième cycle.

Les évolutions continues des pratiques pédagogiques cherchent à tenir compte des attentes des mondes professionnels conformément à l'un des objectifs qu'AMU s'était fixés. De nombreuses formations proposent des démarches d'ateliers ou de projets tutorés qui mettent les étudiants en situation professionnelle. Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois renseignés par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sont globalement bons, voire excellents, ce qui valide les actions conduites en la matière. Certaines exceptions existent. Elles méritent d'être analysées spécifiquement, ce que le comité n'a pas pu faire en raison de données insuffisantes dans les DAE.

En effet, le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et la fiabilité des données questionnent. Le taux d'insertion à 30 mois est globalement excellent. La très grande majorité des formations présente un taux supérieur à 80 %, mais avec des taux de réponse très variables. Le manque de fiabilité des données ne permet pas de proposer des analyses plus précises. Il est toutefois possible d'identifier certaines situations de non-conformité des niveaux d'insertion avec le niveau de qualification (par ex. master *Histoire de droit et des institutions*). La relation entre l'OVE et les équipes pédagogiques dysfonctionne. Une grande majorité des DAE, de tous les domaines disciplinaires, fait état de réserves quant aux données fournies par l'OVE quand elles ne sont pas contestées. Le processus de suivi du devenir des diplômés est à remettre à plat afin de préciser ce qui relève des formations, des composantes et de l'OVE. La production de données fiables, comparables sur la durée, est nécessaire pour le bon fonctionnement des conseils de perfectionnement. Certaines formations ont mis en place des dispositifs efficaces de suivi de l'insertion de leurs diplômés (par ex. les masters de l'IAE, le master *Comptabilité et contrôle audit*), mais cela reste l'exception. Il est nécessaire qu'AMU définisse une répartition claire et lisible des compétences entre l'établissement, les composantes et les équipes pédagogiques du 2^e cycle à ce sujet. Les échanges avec les équipes pédagogiques lors des auditions ont montré une satisfaction vis-à-vis de l'aide apportée en proximité par les composantes tout en révélant une certaine distance par rapport à l'appui fourni par les services centraux. Un même questionnement concerne les réseaux alumni.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

Plusieurs dispositifs d'établissement ont été mis en place pour renforcer l'internationalisation des formations du deuxième cycle en initiant une dynamique dont les résultats sont encore difficilement appréciables en matière de mobilités étudiantes, notamment en raison des effets de la pandémie mondiale. Le projet TIGER comporte un volet international permettant de financer des bourses de mobilité. Ce projet est complété par des dynamiques en cours sur le volet formation d'A*Midex, qui sont mentionnées dans certains DAE, sans que les effets ne puissent transparaître dans la période considérée. À cela s'ajoute la forte implication d'AMU dans l'alliance européenne CIVIS qui constitue un axe fort de la politique internationale de l'établissement, comme l'échange avec l'équipe responsable de la politique de formation a pu le confirmer. Toutefois, les DAE et les échanges avec les équipes pédagogiques donnent à voir que CIVIS n'est pas l'élément premier qui est identifié par les formations lorsqu'il est question d'internationalisation. Les opportunités offertes par cette alliance, notamment pour développer des modules et des parcours de formation à même de renforcer l'expérience internationale des étudiants, ne sont qu'imparfaitement connues. De premières concrétisations sont tout de même à considérer sous la forme de projets de nouveaux parcours internationaux et de renforcement de liens préexistants à l'alliance avec l'université de Tübingen (accord TübAix) ou encore l'université de la Sapienza de Rome (par ex. master *Histoire, civilisations, patrimoine*).

Les années à venir permettront de considérer la portée effective de cette stratégie à travers les flux effectifs d'étudiants et d'enseignants. En effet, AMU s'est dotée d'outils en phase avec son objectif de promotion de la mobilité internationale, mais il n'est à ce jour pas possible de proposer une analyse de l'effectivité des mobilités d'étudiants du 2^e cycle qui fasse sens au regard de la période d'évaluation du cycle. Les restrictions de déplacement liées à la Covid-19 ont généré des flux entrants et sortants très faibles, mais non nuls, notamment dans le cadre des diplômes conjoints et des doubles diplômes. Un nombre appréciable de formations du deuxième cycle se sont engagées dans des accords de double diplomation. La participation à quatre diplômes conjoints dans le cadre du programme Erasmus mundus sont également relevés (master *Mécanique* : programme « Waves » ; master *Physique* : programmes « Europhotonics » et « Fusion EP » ; master *Nanosciences et nanotechnologies* : programme « Chemical Nanoengineering »). Le nombre d'étudiants internationaux inscrits en dehors des programmes d'échange est également en croissance. Tout cela manifeste qu'AMU bénéficie d'une notoriété à l'échelle internationale. Il est cependant regrettable, au regard de la place que prend l'internationalisation dans la stratégie d'AMU, que peu de formations proposent des dispositifs structurés de préparation à la mobilité. Les éléments fournis ne permettent pas d'identifier si un programme spécifique d'accueil des étudiants internationaux est mis en place, un état de fait qui surprend au regard de la solidité des partenariats noués au fil des années par les équipes avec des universités européennes ou méditerranéennes.

L'effort conduit par AMU en matière d'internationalisation dans le deuxième cycle repose également sur l'impulsion d'une dynamique volontariste en matière d'enseignement des langues étrangères. Cette modalité d'internationalisation prend plusieurs formes, depuis les enseignements génériques de langues vivantes (essentiellement l'anglais, mais non exclusivement), aux enseignements de langues vivantes appliquées à la discipline, et jusqu'à la proposition d'enseignements disciplinaires en langues étrangères. Certaines formations proposent une certification en langue facultative (par ex. masters *Sciences de la Terre et des planètes* ; *Neurosciences* ; *Sciences de la mer* ; *Gestion de l'environnement*), mais cette démarche est très inégalement répandue. Certains parcours sont dispensés entièrement en anglais (notamment dans le domaine STS, ou encore le master *Économie du droit*). D'autres affichent un nom en anglais mais ne proposent que des contenus en français (par exemple parcours *Master of Maritime and Coastal Archeology* du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*). Cette pratique, qui peut induire en erreur des étudiants internationaux, devrait être évitée.

Certaines formations ont totalement intégré l'enseignement des langues étrangères dans la dynamique de professionnalisation, y compris aux métiers de la recherche, ce qui est très positif. Cette approche de l'internationalisation est à encourager, notamment pour élargir les opportunités d'insertion professionnelle des diplômés, y compris à l'échelle régionale compte tenu de la très forte ouverture internationale du territoire. Cette approche n'est cependant pas unanimement partagée, puisque des DAE justifient la faible ouverture internationale des formations par l'inadéquation d'un projet de mobilité internationale avec des finalités d'insertion se concevant dans un cadre exclusivement national. Cet argument est peu recevable. L'internationalisation ne repose pas uniquement sur un projet de mobilité, mais également sur une ouverture interculturelle, qui peut être comparative, donc à même de mieux appréhender les spécificités des cadres nationaux. L'internationalisation effective des activités de recherche de la plupart des laboratoires d'AMU est une base solide dont les formations bénéficient. Là encore, le lien entre recherche et formation est structurant.

Le pilotage des formations du 2^e cycle

Le comité émet un certain nombre de réserves sur la qualité du pilotage des formations, en particulier sur la qualité des données nécessaires à leur suivi. En effet, il ne semble pas qu'un système d'information efficace soit opérant tant les dossiers des formations contestent fréquemment les chiffres fournis par les services centraux (par ex. le nombre d'intervenants ou le nombre d'heures assurées par les différentes catégories d'intervenants).

De plus, un flou subsiste quant à la répartition des compétences en ce qui concerne le suivi des diplômés. Certaines équipes ont développé leur propre méthode, différente de celle de l'OVE. Tout cela génère une confusion préjudiciable à l'appréciation qualitative et quantitative d'une offre de formation dont pourtant tout porte à croire qu'elle répond aux attentes réglementaires et à celles des acteurs du territoire. Il s'agit là d'un point d'alerte concernant non seulement la méthode, l'outil, mais également l'approche de la subsidiarité dans le champ de la formation.

La lecture des DAE ne donne pas à voir une appréhension claire des mécanismes décisionnels par les équipes pédagogiques. À titre d'exemple, il n'a pas été possible d'identifier avec certitude à quel niveau la décision d'ouverture d'un parcours au sein d'une mention est prise. Or, des situations de déséquilibres manifestes existent au sein de mentions, avec des parcours qui excèdent leurs capacités d'accueil quand d'autres ne les atteignent pas. De fortes différences existent entre mentions au sein même des composantes. Certaines formations ne parviennent pas à atteindre leur capacité d'accueil (par ex. masters *Sciences de la Terre et des planètes* ; *Économie du droit*), tout en faisant état de situation de sous-encadrement ou de manque d'équipement (par ex. masters *Anthropologie* ; *Histoire de l'art*). Les DAE ne donnent que peu d'éléments pour apprécier l'objectivité de ces affirmations.

Le partage des critères d'appréciation de la soutenabilité de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle est insuffisant. Ces critères pourraient d'ailleurs varier d'une composante à l'autre en accord avec le champ de compétences de ces dernières. L'établissement et ses composantes peuvent tout à fait tolérer des mentions qui ne mutualisent que peu ou pas leurs parcours. Cependant, le contrat doit être clair avec les équipes : si les parcours sont ouverts, les moyens humains (enseignement et administration), et logistiques (locaux et équipements) doivent permettre de proposer une formation dans de bonnes conditions, pour les étudiants comme pour les enseignants.

La démarche qualité est encore inégalement mise en œuvre par les équipes pédagogiques. La qualité très inégale des DAE en est une illustration. Certaines formations ont obtenu une certification ISO 9001 (master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises*) ou Qualicert (IAE). Les conseils de perfectionnement fonctionnent correctement dans la très grande majorité des cas, même si certaines équipes continuent de contourner le dispositif en proposant des conseils de département élargis aux professionnels plutôt que des conseils de perfectionnement *ad hoc* (par exemple master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*). Certains conseils de perfectionnement sont également organisés à l'échelle de parcours, ce qui interroge alors la pertinence de l'organisation de la mention. Mais la dynamique d'ensemble est très majoritairement conforme aux attentes. L'établissement et ses composantes devront veiller à mettre en place les derniers conseils de perfectionnement qui ne l'ont pas encore été (par ex. master *Biologie intégrative et physiologie*). Le comité relève qu'aucune formation du domaine Santé ne s'est dotée d'un conseil de perfectionnement alors qu'il s'agissait d'un engagement de l'établissement il y a cinq ans. Les échanges restitués dans les comptes rendus des conseils de perfectionnement sont souvent denses et suivis d'effets. Il convient d'ailleurs de permettre aux équipes d'apporter les évolutions proposées si elles sont compatibles avec la réglementation. Certains DAE font état de freins mis à l'évolution de la formation en cours d'accréditation.

La place donnée aux étudiants est encore trop variable. La pandémie liée à la Covid-19 a certainement bouleversé certaines habitudes, révélant en cela un manque de structuration contractuelle donnée à la parole étudiante. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'apparaît pas suffisamment structurée. Certains dossiers mentionnent que l'organisation du dispositif revient aux « services centraux », d'autres indiquent qu'une démarche systématique d'évaluation à l'UE est organisée par la formation sans qu'elle ait été mise en œuvre en raison de la Covid-19. Là encore, une marge de progression existe jusque dans la définition de ce qui est considéré être une « évaluation des enseignements par les étudiants ». Il convient en premier lieu de définir l'échelle pertinente de conduite de ce projet, mais aussi de préciser l'utilisation qui sera faite des évaluations des enseignements d'autant que des expériences concluantes et des bonnes pratiques existent au sein de certaines formations (master *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique*), dont l'établissement pourra s'inspirer.

Conclusion

Points forts

- Une signature d'établissement désormais reconnue autour de thématiques qui structurent le lien recherche-formation ;
- Un adossement à la recherche structurant, qui participe souvent à la professionnalisation et à l'internationalisation des formations ;
- Une mobilisation des projets structurants (TIGER, A*Midex), qui génère des opportunités pour les étudiants ;

- Une offre de formation riche et complète qui maille le territoire de l'académie d'Aix-Marseille ;
- Des partenariats efficaces avec les acteurs socio-économiques et culturels du territoire ;
- Des partenariats de formation internationaux consolidés.

Points faibles

- Un manque de fiabilité des données nécessaires au pilotage des formations ;
- Une démarche d'amélioration continue incomplète qui se manifeste par une autoévaluation souvent lacunaire et une démarche d'évaluation des enseignements inaboutie ;
- Une absence de critères d'appréciation de la soutenabilité des formations et de leur mise en œuvre ;
- Une ouverture à la formation continue en deçà des potentiels offerts par le territoire ;
- Une approche par compétences inachevée.

Recommandations

- Mettre en place un système d'information à portée décisionnelle dans le champ de la formation qui permette aux équipes d'accéder à des données suivies dans le temps et non contestées.
- Définir et partager des critères d'appréciation de la soutenabilité réelle des formations et permettre aux équipes pédagogiques d'identifier les processus décisionnels.
- Mettre en œuvre une démarche coordonnée à l'échelle de l'établissement permettant d'accomplir le tournant vers une approche par compétences dans tous les domaines de formation du 2^e cycle.
- Investir plus largement le champ de la formation tout au long de la vie, y compris en valorisant les dispositifs de VAE et de VAPP, au contact des acteurs du territoire.
- Mettre en place les conseils de perfectionnement de manière systématique dans toutes les formations du 2^e cycle, en garantissant une place effective à la représentation étudiante.
- Engager une réflexion coordonnée sur l'évaluation des enseignements et ses finalités.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention généraux :

- Les formations de santé présentent un premier point d'attention relatif à la qualité de leur adossement à la recherche. Le volume horaire de formation à et par la recherche est systématiquement insuffisant.
- Les formations de santé présentent un second point d'attention en matière de pilotage et d'amélioration continue. La plupart n'ont pas mis en place le conseil de perfectionnement, ou l'instance en tenant lieu, ou bien la composition du conseil n'est pas conforme à la réglementation.
- De trop nombreuses formations du deuxième cycle ne disposent pas d'un conseil de perfectionnement, ou bien leur conseil de perfectionnement dysfonctionne : il ne se réunit jamais ou rarement, se réunit mais ne produit pas de compte rendu ; il n'est pas constitué à l'échelle de la mention, mais à celle du parcours ; il n'inclut pas d'étudiants ou pas de représentants du monde socio-économique, voire ni l'un ni l'autre se confondant alors avec un conseil pédagogique. Ces situations concernent à différents titres : 11 % des formations du domaine ALL, 36 % dans le domaine DEG, 31 % en Sciences, technologies, santé (STS), 83 % des formations de Santé et 11 % en SHS, soit près d'un tiers des formations d'AMU.

Liste des formations présentant des points d'attention dans leur évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation :

- **Arts, lettres, langues** : master *Langues et sociétés*.

- **Droit, économie, gestion** : master *Droit de la santé* ; master *Droit de l'immobilier* ; master *Droit des affaires* ; master *Droit du numérique* ; master *Droit notarial* ; master *Droit social* ; master *Économie du droit* ; master *Histoire du droit et des institutions* ; master *Management et commerce international*.
- **Santé** : Certificat de capacité d'*Orthophoniste* ; Diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales (DFASM)* ; Diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques (DFASO)*.
- **Sciences humaines et sociales** : master *Anthropologie* ; master *Histoire de l'art* ; master *Philosophie*.
- **Sciences, technologies, santé** : master *Biologie intégrative et physiologie* ; master *Cinéma et audiovisuel* ; master *Génie mécanique* ; master *Mathématiques appliquées, statistique* ; master *Mathématiques et applications* ; master *Traitement du signal et des images* ; master *Sciences de la mer* ; master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*.

Rapports des formations

MASTER ACOUSTIQUE ET MUSICOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Acoustique et musicologie* propose deux parcours : *Ingénierie et conception sonore* (ICS) et *Musicologie et création* (MC). Il est rattaché aux unités de formation et de recherche (UFR) : faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) et faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement par sa dimension interdisciplinaire et professionnalisante. La formation s'inscrit fortement dans la stratégie de l'établissement de par l'interdisciplinarité entre arts, sciences et technologies sur laquelle elle repose. Elle a obtenu un financement A*Midex (projet SAMI : 95 k€ d'équipements informatiques et audionumériques) ; elle a également bénéficié d'un financement pour un projet TIGER (Transformer et innover dans la formation graduate via la recherche) de 5 k€ pour renforcer la professionnalisation et les projets collectifs. Dès sa conception, la formation a pensé son articulation avec des licences de différents domaines : sciences humaines et sociales - SHS (*Musicologie* notamment) et sciences (en particulier *Physique*), ainsi que des licences interdisciplinaires (Grenoble et Sorbonne). La formation entretient des liens étroits avec ses partenaires académiques à l'échelle régionale et nationale et mène une réflexion sur l'employabilité de ses diplômés.

L'ouverture de la formation à l'international, en matière de partenariat et de mobilité, est encore à conforter. L'équipe pédagogique manifeste une volonté de développer la dimension internationale, notamment en invitant les étudiants à assister à des conférences internationales. Cet aspect est cependant encore émergent : il y a un seul étudiant international sélectionné au sein de la formation et il n'y a aucune mobilité sortante ni aucun partenariat avec d'autres formations à l'échelle internationale.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. L'adossement au laboratoire PRISM (Perception, Représentation, Image, Son, Musique), créé en 2018 conjointement avec le master, est un des axes forts de la formation : outre l'organisation de séminaires et la mise à disposition de ses équipements, le laboratoire accompagne les étudiants dans les projets tutorés et la recherche de stages. La formation est assurée aux 3/4 par des enseignants-chercheurs, pour 1/8 par des chercheurs et pour 1/8 par des professionnels. Elle inclut une formation à la méthodologie de la recherche à laquelle le laboratoire est associé.

La formation est fortement professionnalisante, mais avec une dissymétrie du point de vue de la durée du stage entre les deux parcours. La dimension de professionnalisation est une des priorités de la formation : elle s'exprime par la présence de professionnels parmi les enseignants (1/8), leur participation au conseil de perfectionnement, la conception des enseignements eux-mêmes (projets tutorés, écoles de terrain, unités d'enseignement [UE] de sensibilisation au monde socio-professionnel), qui prend en compte l'évolution des métiers. On note cependant un fort déséquilibre entre les deux parcours du point de vue de la durée du stage : 20 semaines pour ICS, mais seulement 4 semaines dans le parcours MC.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre l'approche par compétences et entend donner un socle commun de connaissances et de compétences à des étudiants issus de filières différentes. Les dimensions technologique et professionnalisante sont particulièrement marquées dans le parcours ICS. Un des enjeux de la formation est la constitution d'un socle commun à des étudiants issus de filières hétérogènes (SHS et Sciences). On note que les intitulés d'UE insistent sur les compétences visées autant que sur les connaissances à acquérir (par ex. « Explorer et créer le son et la musique »). L'acquisition des compétences passe aussi par des mises en pratiques régulières (projets collectifs et écoles de terrain).

La formation se déroule en présentiel et privilégie une pédagogie basée sur le projet. Comme indiqué précédemment, la formation privilégie l'enseignement en mode projet et recourt à de multiples mises en

pratique. Du fait des équipements lourds qu'elle mobilise et des terrains où elle prend place, la formation ne peut être mise en œuvre en distanciel (sauf pour certains CM, au moment de la crise sanitaire).

La formation s'appuie sur une bibliographie essentiellement anglophone, mais elle ne développe pas pour l'instant un accompagnement destiné à favoriser la mobilité internationale des étudiants. La formation prévoit 16 heures de cours d'anglais et mobilise en complément une bibliographie essentiellement en anglais. Une incitation forte des étudiants à suivre des conférences en anglais existe également. En revanche, aucun dispositif n'est prévu pour encourager la mobilité et celle-ci semble de fait inexistante.

La formation est pour l'instant peu ouverte à la formation continue et à l'alternance. Une seule étudiante est inscrite en formation continue. L'équipe envisage de développer la formation continue mais s'interroge sur la façon dont le master pourrait effectivement bénéficier des opportunités financières associées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une forte attractivité et a développé ses propres réseaux pour la conforter à une échelle pour l'instant seulement nationale. La formation est attractive car elle est unique en son genre en France. L'information auprès des futurs étudiants passe par les réseaux des enseignants de l'équipe pédagogique. Un effort important reste cependant à faire à l'international. La sélectivité est forte avec une nette augmentation depuis la création du master : 130 candidats en 2020-21 pour 23 admis (la capacité d'accueil étant de 24 étudiants). On note en particulier une pression très forte sur le parcours ICS, avec 88 candidats pour 13 places.

Le taux de réussite est élevé en première année (M1) avec un bilan plus contrasté en deuxième année (M2) lié au volume important du mémoire de M2. Le taux de réussite est très élevé, puisque tous les étudiants valident l'ensemble de leurs crédits ECTS en M1. Les résultats sont plus contrastés en M2 pour le parcours MC : les étudiants doivent rédiger un mémoire de 150 pages et seule une moitié de la promotion parvient à le faire dans les deux années du master et demande une dérogation pour une troisième année. La réduction du volume du mémoire envisagée par l'équipe est sans doute souhaitable afin de diminuer ce fort taux d'échec en M2.

La formation mène une analyse approfondie de l'insertion professionnelle de ses étudiants qui révèle une dissymétrie en matière d'insertion entre les deux parcours. Les données fournies par l'établissement étant peu fiables, car basées sur un nombre très faible de répondants, l'équipe a mené une enquête systématique à la fois quantitative et qualitative auprès de ses deux premières cohortes. Les résultats en ce qui concerne l'employabilité sont bons pour le parcours ICS, mais moins satisfaisants pour le parcours MC.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe de formation est très fortement investie dans la gestion et le suivi de la formation. La formation compte 17 enseignants-chercheurs titulaires et de 17 enseignants temporaires. Aucun n'a bénéficié de mobilité internationale. L'équipe d'enseignants souligne son très fort investissement dans les tâches pédagogiques, administratives et de recherche (lancement conjoint de la formation et du laboratoire).

La formation mène un véritable processus d'évaluation interne avec un rôle moteur du conseil de perfectionnement. La formation a mis en place des enquêtes d'évaluation, un dispositif d'accompagnement rapproché des étudiants rendu possible par la taille volontairement limitée de l'effectif sous la forme de rendez-vous hebdomadaire avec les étudiants. Le compte rendu du conseil de perfectionnement associant des professionnels extérieurs est très détaillé et témoigne d'un fort investissement dans cette instance.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement original, interdisciplinaire, associant arts, sciences et technologies ;
- Une attractivité consolidée ;
- Un adossement à la recherche efficient ;

- Une dimension professionnalisante poussée, notamment pour le parcours *Ingénierie et conception sonore* ;
- Un accompagnement continu des étudiants et un suivi de l'insertion professionnelle effectif.

Points faibles

- Une internationalisation insuffisante, en matière de mobilité comme de partenariats ;
- Une dissymétrie du taux d'insertion professionnelle entre les deux parcours.

Recommandations

- Développer une politique globale d'internationalisation portant sur les partenariats et les mobilités.
- Renforcer la dimension professionnalisante dans le parcours *Musicologie et création*.

MASTER ARTS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Arts* est une formation pluridisciplinaire qui comporte quatre parcours bien spécifiques : *Création numérique* ; *Arts et scènes d'aujourd'hui* ; *Arts plastiques* ; *Sciences des arts et médiation culturelle des arts*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) : Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) d'Aix-Marseille Université (AMU).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement au travers de plusieurs projets concernant l'innovation pédagogique et l'internationalisation. La formation s'inscrit dans plusieurs axes de la stratégie de l'établissement, notamment en matière d'innovation pédagogique, un projet A*Midex dans ce domaine concernant les quatre parcours du master. Le parcours *Médiation culturelle des arts* participe également au programme d'investissement d'avenir PIA4-Innovation d'AMU. Enfin, en matière d'internationalisation, le master participe à un projet de master Erasmus mundus intitulé : *Arts, créations transversales et sociétés*. La formation est articulée avec les licences du département Arts ainsi qu'avec le master *Cinéma et audiovisuel*, ainsi qu'avec des formations supérieures du ministère de la Culture. Elle s'appuie sur des partenariats en région, notamment avec des écoles d'art et des scènes régionales. En matière d'interdisciplinarité, le master compte deux unités d'enseignement (UE) de tronc commun transversales aux différents arts ; cependant, les comptes rendus du Conseil de perfectionnement laissent apparaître que ces UE sont jugées « artificielles » et « inadaptées ». Par ailleurs, la création du bâtiment Turbulence dévolu aux filières artistiques devrait être un facteur favorisant les échanges entre ces formations.

La formation développe de nombreux partenariats internationaux, mais un effort reste à faire pour développer la mobilité sortante. La formation affiche une forte dimension internationale avec le projet (déposé en février 2022) de master Erasmus mundus associant des partenaires en Allemagne, en Espagne, au Portugal et au Brésil. S'il est retenu, ce projet renforcera la dimension internationale du master, déjà effective grâce à un parcours franco-allemand avec Hildesheim en Médiation culturelle des Arts et un double diplôme avec l'Académie Royale des Beaux-Arts et l'École Supérieure d'Art de Bruxelles. La mobilité entrante représente une dizaine d'étudiants ; la mobilité sortante (trois étudiants) est plus modeste. Ces chiffres ne distinguent cependant pas les étudiants en mobilité en vertu d'un accord de partenariat et ceux qui sont hors accord.

L'adossement à la recherche et les liens entre master et doctorat sont à conforter. La formation est adossée au Laboratoire d'Études en Sciences des Arts (LESA). Le dossier comporte cependant peu d'éléments sur l'implication du laboratoire dans le master et l'accompagnement des étudiants. Les étudiants peuvent suivre journées d'étude et colloques, mais il n'y a pas de séminaire commun entre master et doctorat au sein du LESA (sauf pour le parcours franco-allemand). L'équipe de formation souhaiterait la mise en place d'un tel séminaire, et plus globalement, le renforcement des liens avec le laboratoire. Par ailleurs, la méthodologie de la recherche représente près de 16 % du volume horaire global du master.

La formation entretient des liens étroits avec les milieux socio-professionnels mais on note un fort déséquilibre de la durée des stages selon les parcours. Les liens avec le monde socio-économique passent par la participation de nombreux professionnels et alumni aux enseignements et par une conception des enseignements en mode projet impliquant une connaissance des milieux socio-professionnels. La formation repose également sur les compétences figurant dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation continue n'est ouverte que pour un seul parcours co-porté avec une formation en écritures scéniques relevant du ministère de la Culture (7 étudiants concernés) ; par ailleurs, le master délivre des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels et personnels (VAPP), mais en nombre très restreint (respectivement 1 et 2 sur les trois dernières années). Un point qui interroge est la durée des stages qui varie très fortement : de 8 à 16 semaines pour trois des parcours, mais seulement 2 semaines pour le parcours *Arts plastiques*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur une pédagogie par projets et développe l'approche par compétences. La formation est en partie fondée sur une approche par compétences et par projets (workshops, actions de médiation, etc.) et fait appel aux nouvelles technologies. L'équipe signale cependant que cette démarche est liée à des financements limités dans le temps (tel celui de l'A*Midex), ce qui ne permet pas de les pérenniser. Un livret de validation des compétences est à l'étude.

La formation favorise l'innovation pédagogique et l'autonomie des étudiants au sein d'un bâtiment dédié aux arts. L'équipe est innovante en matière pédagogique comme en témoignent son implication dans le PIA et son financement obtenu auprès de l'A*Midex. L'aménagement des salles du bâtiment Turbulence favorise également le travail en autonomie des étudiants. Hors période Covid, les enseignements sont dispensés en présentiel. Un projet de mention de master Arts à distance a été créé et validé, mais cette formation n'a pas été ouverte faute de moyens.

L'enseignement de langue est trop restreint et il n'y a pas de dispositif structuré destiné à favoriser la mobilité internationale des étudiants. En dehors du parcours franco-allemand, l'offre de langues est modeste en volume (30 h) et ne semble pas satisfaisante car peu spécifique au domaine des arts. Le conseil de perfectionnement se fait l'écho de cette insatisfaction.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu ouverts aux publics de la formation continue et en alternance. Le parcours *Médiation culturelle* compte une ingénieure d'études spécialisée dans l'accueil des stagiaires de la formation continue et les autres parcours ont des référents VAE et VAPP, mais la formation fait très peu appel à ces dispositifs, comme il est indiqué plus haut.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité croissante, mais il n'y a pas de dispositif de suivi et d'analyse de cette attractivité. La formation recourt à de multiples moyens de communication afin de se faire connaître de différents publics : Salons des masters, rencontres avec des alumni, liens avec les écoles d'art. Le dossier indique que la relation avec le LESA pourrait être développée. Le nombre de candidats est en forte progression (402 en 2018, 626 en 2020), avec une sélectivité élevée (135 admis en 2020-21). On note cependant une discordance entre le nombre d'admis (135) et le nombre d'inscrits (77 en première année - M1 pour 2020-2021).

Les taux de réussite sont médiocres et l'accompagnement et l'aide à la réussite des étudiants sont insuffisants. La réussite des étudiants est assez modeste : 44 admis en M1 sur 77 inscrits, soit 57 % de reçus en 2020-2021. On observe par rapport à 2018-2019 une baisse notable (59 admis en M1), que la formation attribue à la crise sanitaire. Le phénomène est analogue en deuxième année (M2). Le dossier indique que « la formation n'est pas concernée par les dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite ».

La formation n'analyse pas suffisamment ses résultats en matière de débouchés et d'insertion professionnelle. Les résultats des enquêtes menées par l'OVE sont jugés satisfaisants (83 % d'insertion à 30 mois), mais basés sur un faible nombre de répondants (32 répondants). De plus, le nombre d'emplois stables est de 28 % à 30 mois. Le conseil de perfectionnement relève un « manque d'information sur les débouchés et l'insertion professionnelle ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe pédagogique constituée par environ un tiers de titulaires. La formation compte 15 enseignants-chercheurs, 3 professeurs agrégés (PRAG) et 32 enseignants vacataires. Il n'y a pas eu de mobilité enseignante sortante en raison de la crise sanitaire et la formation a reçu deux professeurs invités dans le cadre de son partenariat avec Hildesheim. Plusieurs enseignants se sont formés à l'innovation pédagogique dans le cadre de l'A*Midex sur la base du volontariat.

La formation s'appuie sur les enquêtes d'évaluation de l'OVE et surtout sur le conseil de perfectionnement qui fait apparaître la nécessité de développer le dialogue entre l'équipe de formation et les étudiants. Le conseil de perfectionnement joue un rôle important et permet de mettre en évidence les atouts de la formation, mais aussi de très nombreux sujets d'interrogation et dysfonctionnements auxquels le conseil propose de remédier grâce à une série de préconisations. Il semble en particulier nécessaire de renforcer l'accompagnement des étudiants et le dialogue entre les étudiants et l'équipe pédagogique. L'équipe souhaiterait par ailleurs organiser

ce conseil au niveau des parcours en raison de la spécificité de chacun d'entre eux, et non au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- La volonté d'innovation pédagogique et la pédagogie par projet ;
- Le développement de partenariats internationaux ;
- Le lien avec les professionnels et les institutions culturelles régionales.

Points faibles

- Adossement insuffisant à l'unité de recherche et lien master/doctorat trop peu développé ;
- Forte disparité entre les parcours quant à la durée du stage ;
- Suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle insuffisant ;
- Dialogue trop peu systématique entre les étudiants et l'équipe pédagogique ;
- Autonomie des parcours et manque de transversalité du tronc commun ;
- Mobilité sortante faible.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche, notamment via des liens plus étroits entre master et doctorat.
- Prévoir une durée de stage plus longue pour les étudiants du parcours *Arts plastiques*.
- Renforcer l'accompagnement des étudiants pour un meilleur suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle.
- Développer le dialogue émergent entre les étudiants et l'équipe pédagogique.
- Repenser les UE de tronc commun pour augmenter la transversalité.
- Encourager la mobilité sortante pour les étudiants comme pour les enseignants.

MASTER ÉTUDES CULTURELLES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Études culturelles* d'Aix-Marseille Université (AMU), dispensé sur le site d'Aix-en-Provence et porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH), est structuré en un seul parcours diplômant, ouvert en présentiel et à distance (FAD).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation de l'établissement. La formation est structurée autour de deux axes, études culturelles et anglistique, dont l'interdisciplinarité intrinsèque se reflète clairement dans la maquette. Les étudiants viennent essentiellement de licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) anglais ou trilingue, mais aussi *Langues étrangères appliquées* (LEA), des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), d'autres disciplines (histoire, sciences politiques ou sociolinguistique), ainsi que d'universités étrangères. Les diplômés peuvent poursuivre au doctorat (11 inscriptions à l'ED 354 depuis 2018), s'orienter vers l'agrégation d'anglais ou le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), postuler à des écoles de traduction ou de journalisme, ou à des masters dans d'autres disciplines (sciences politiques, métiers du livre ou de la documentation). Il s'agit de l'un des seuls masters en études culturelles appliqués aux territoires d'expression anglophone, et le seul master en anglistique offert dans le sud-est de la France.

La formation est particulièrement ouverte à l'international, et ce, en totale cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les étudiants ont de multiples possibilités de mobilité internationale (postes de lecteurs et d'assistants, des stages ou des échanges universitaires avec les États-Unis et des pays membres du Commonwealth, des Erasmus avec l'Irlande, Chypre et la Grande-Bretagne). Un échange CIVIS a été mis sur pied avec l'Université de Glasgow. Afin de bénéficier d'un soutien financier pour ces échanges, la formation a répondu à l'Appel à projets A*Midex-TIGER en mars/avril 2022, dans la perspective d'un éventuel double diplôme et d'une mobilité obligatoire intégrée dans le cursus.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche caractérisé par une volonté manifeste de former les étudiants en tant que futurs professionnels de la recherche. La formation, dont l'orientation « recherche » est très affirmée, est adossée au Laboratoire d'Études et de Recherches sur le Monde Anglophone (LERMA UR 853). Autant par les enseignements (méthodologie de la recherche, humanités numériques, valorisation de la recherche, outils ou environnement de la recherche) que par les activités (participation aux manifestations scientifiques du LERMA), les stages professionnalisants (participation à la vie institutionnelle d'une unité de recherche : archives, traduction et interprétation, veille scientifique, sensibilisation à la science ouverte, etc.), l'implication dans l'élaboration d'un projet scientifique ou la présentation de leurs travaux dans un carnet de recherche, la formation met tout en œuvre pour former les étudiants en tant que futurs professionnels de la recherche.

La formation intègre de manière très nette des éléments de professionnalisation et entretient des relations étroites avec le monde socio-économique. La formation a créé en 2014 un annuaire des diplômés visant à instaurer un réseau professionnel dont la migration vers la plateforme électronique du réseau Alumni d'Aix-Marseille Université est en cours. De multiples activités sont organisées : Journée de la professionnalisation, rencontres avec des intervenants du monde professionnel et des diplômés, stages professionnels en lien avec les métiers de la traduction, du tourisme, de l'édition ou de la documentation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est amorcée mais nécessite d'être achevée. L'approche par compétences est amorcée au travers d'une évaluation par contrôle continu intégral, selon une approche formative favorisant la progression individuelle des étudiants. La dynamique pédagogique est concrétisée par le grand nombre de cours partagés reposant sur une synergie étroite entre enseignants. La plupart des évaluations sont conçues en

lien avec la formation à la recherche et comportent également des exercices de préparation à l'agrégation. Il convient dorénavant de formaliser la maquette en Blocs de connaissances et de compétences.

La formation développe et diversifie activement ses pratiques pédagogiques. Le master *Études culturelles* est proposé en présentiel ou à distance (FAD), et la pédagogie inversée y est pratiquée. La formation prépare à la recherche (par exemple au montage d'un projet scientifique concrétisé par l'organisation des LERMAstériales), et certains enseignements incluent des exercices académiques préparant à l'agrégation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont particulièrement adaptés à une ouverture à l'international. La formation dispense 74 % de ses cours en anglais et se caractérise par une grande ouverture sur les différentes aires du monde anglophone, et notamment les cultures non dominantes de cette aire linguistique et culturelle.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. Les étudiants de la formation continue sont surtout accueillis à distance : au cours de la période évaluée, cela concerne deux étudiants à distance. Ils suivent les modules spécifiques prévus par l'UFR et bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé. Par nature, la formation est orientée vers les métiers de la recherche ; elle ne comporte pas pour le moment d'offre spécifique adaptée aux stagiaires « classiques » de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit activement son attractivité auprès de ses différents publics. La formation a créé en 2021 un nouveau site web hébergé par le site du laboratoire auquel il s'adosse (LERMA), dispensant des informations en anglais et en français régulièrement actualisées, et participe activement à des activités de recrutement (Salon de l'Étudiant, Salon des Masters, etc.), dont un bilan est présenté au conseil de perfectionnement pour analyse. Les jurys et réunions pédagogiques sont également mis à profit pour étudier le profil des étudiants et améliorer l'attractivité et le recrutement des étudiants nationaux et internationaux. À noter qu'au cours de la période évaluée, le nombre de candidatures (et de recrutements) a augmenté de manière substantielle. Le recrutement international demeure toutefois très marginal.

La formation veille de près à la réussite de ses étudiants. Aucun dispositif systématique d'aide à la réussite n'est mis en place, mais l'équipe pédagogique est très attentive à l'évolution des étudiants, notamment ceux qui sont en difficulté, et travaille en étroite collaboration avec le SUIO. Le taux de réussite est plutôt satisfaisant. Des ateliers d'orientation sont organisés et un suivi personnalisé est offert aux étudiants.

La formation suit de près l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les données de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) ne sont pas disponibles pour les années 2019-2020 et 2020-2021, mais il est prévu qu'elles soient analysées, notamment avec l'aide du Conseil de perfectionnement. L'annuaire des diplômés, prochainement consultable sur la plateforme électronique du réseau Alumni d'Aix-Marseille Université, permettra de disposer de données supplémentaires sur l'avenir professionnel des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour atteindre ses objectifs et instaure une dynamique proactive à cette fin. La formation bénéficie de mobilités sortantes dans tous les pays de son réseau et depuis 2018, quatre professeurs invités par le LERMA sont intervenus dans le master. L'équipe pédagogique est très investie dans des échanges pédagogiques entre collègues sur la pédagogie, ce qui favorise la circulation de bonnes pratiques et l'innovation.

La formation est fortement engagée dans un processus d'évaluation interne et une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique collabore chaque année avec l'OVE sur les enquêtes de l'évaluation des formations et des enseignements (EFEE) afin de faire évaluer la formation et les enseignements. Les résultats sont analysés et pris en compte. Le conseil de perfectionnement a été créé dès 2014. Il se réunit annuellement, en juin, et est un lieu de réflexion et d'échange privilégié sur l'évolution de la formation, et notamment ses liens avec les acteurs socio-économiques locaux, outre les milieux de recherche.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche caractérisé par un engagement proactif dans la formation de futurs professionnels de la recherche universitaire ;
- Une ouverture internationale diversifiée et une volonté d'ouverture aux cultures minoritaires ;
- Le dynamisme de l'équipe pédagogique, qui se reflète dans les possibilités multiples offertes aux étudiants.

Points faibles

- Des débouchés professionnels non académiques trop peu développés ;
- Un recrutement international insuffisamment documenté et valorisé ;
- Une offre de formation continue peu étoffée.

Recommandations

- Développer le recrutement, notamment international, ainsi que les débouchés non universitaires, notamment par la mobilisation du réseau des *alumni*.
- Étudier les possibilités de calibrer des blocs de compétence susceptibles d'être offerts en formation continue.

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Études européennes et internationales* propose trois parcours à visée principalement professionnelle : *Négociation internationale et interculturelle* ; *Métiers des politiques et des programmes européens* ; *Coopération euro-méditerranéenne*, avec une option recherche en deuxième année (M2) dans le parcours euro-méditerranéen. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) d'Aix-Marseille Université (AMU).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement au travers des nombreux appels à projets auxquels elle participe. La formation s'inscrit fortement dans la stratégie de l'établissement, notamment par les multiples appels à projets dont elle a été lauréate. Ces derniers relèvent tous du champ de l'internationalisation et des mobilités : projet TIGER (Transformer et innover dans la formation graduate via la recherche), Institut d'établissement SoMuM (Institut Sociétés en Mutation en Méditerranée), Académie d'excellence de la Fondation A*Midex pour le master Erasmus Mundus EUROSUD, projet CIVIS, par l'envoi d'étudiants en mobilité. Le master s'articule avec les licences des secteurs ALLSH et droit-économie-gestion à l'échelle nationale et internationale ; l'équipe envisage de travailler sur l'articulation avec le doctorat. La formation s'appuie sur de nombreux partenariats avec des professionnels, présents au sein de son conseil de perfectionnement. Le master est fortement pluridisciplinaire, tant par le profil de ses apprenants que par le contenu de ses enseignements. Ces derniers intègrent également la dimension du développement durable.

La formation est très fortement ouverte à l'international aussi bien en matière de partenariats que de mobilités.

La formation a noué un réseau très dense de partenaires dans les milieux académique et socio-professionnel à l'échelle internationale. La dimension internationale est donc inhérente aux objectifs de la formation : les différents projets cités plus haut en faveur des mobilités ou dans le cadre d'un DPI Erasmus Mundus en témoignent. La mobilité est obligatoire en première année du master (M1) chez l'un des 21 partenaires, et elle est encouragée en M2. De nouveaux partenariats sont envisagés, notamment vers le sud et l'est de l'Europe.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche renforcé, mais privilégiant la recherche appliquée. Les responsables du master sont des membres actifs des unités mixtes de recherche (UMR) Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMme), Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) et Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale (TDMAM), et leurs enseignements s'inscrivent dans les axes de ces laboratoires. Suite à une recommandation du précédent rapport du Hcéres, une option « recherche » a été créée en 2018. L'équipe a le projet de la porter à dix étudiants (actuellement cinq à neuf) et de développer les liens avec le doctorat. Les étudiants de l'option « recherche » effectuent en M2 un stage au sein de l'Observatoire des relations euro-méditerranéennes de la MMSH. Pour les étudiants des parcours professionnels, la méthodologie de la recherche relève de la recherche appliquée. Enfin, on note que 72 % des enseignements sont assurés par des chercheurs et enseignants-chercheurs.

La professionnalisation est très fortement présente dans la formation qui entretient des relations importantes avec le monde socio-économique et ouvre l'un de ses parcours à l'alternance. Des professionnels participent activement à la formation et à son conseil de perfectionnement. Il est prévu de renforcer ces interventions, y compris avec des intervenants internationaux, en dépit des freins administratifs qui peuvent exister pour le recrutement de ce type d'intervenants. D'une façon plus générale, la préparation à l'insertion professionnelle est l'un des axes forts de la formation, qui participe également à la formation continue et délivre des validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels (VAPP) ; son parcours *Négociation internationale et interculturelle* est par ailleurs ouvert à l'alternance. Enfin, un stage de cinq mois minimum est prévu en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées en développant une approche par compétences. La formation s'appuie sur une approche par compétences en lien avec les attentes du marché du travail. L'équilibre entre enseignements disciplinaires et professionnels et entre tronc commun et parcours est jugé satisfaisant d'après les retours du conseil de perfectionnement. La formation encourage également les stages facultatifs de courte durée et les initiatives des étudiants hors cursus (activités culturelles, associatives, etc.) ; elle envisage d'ailleurs de formaliser le soutien apporté à ces initiatives.

La formation développe des pratiques pédagogiques adaptées, y compris pour les étudiants de son parcours en alternance. La formation offre à la fois des cours disciplinaires et des ateliers à visée professionnelle. Elle indique qu'elle pourra répondre à des appels à projets en matière de pédagogies innovantes, mais sans préciser quels types de proposition elle pourrait faire en la matière. L'enseignement est délivré en présentiel et privilégie les interactions directes entre enseignants et étudiants. Des modalités particulières sont prévues pour les étudiants en alternance dans le parcours *Négociation internationale et interculturelle*, et il existe un MOOC en gestion de projets. La formation dispose de locaux adaptés mais souhaiterait disposer d'une salle dédiée pour ses travaux dirigés (TD) afin de renforcer l'esprit de promotion.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont véritablement pensés pour permettre son ouverture à l'international. Tous les étudiants suivent un enseignement d'anglais de spécialité et doivent apprendre une seconde langue en lien avec leur projet professionnel. Outre les cours de langue (90 heures), un certain nombre d'enseignements fondamentaux (162 heures) sont délivrés en anglais. Chaque parcours est également doté d'un référent Relations internationales.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont effectivement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation compte, selon les années, six à dix étudiants en formation continue, ainsi que quatre à huit alternants dans le parcours *Négociation internationale et interculturelle*. On note cependant que les chiffres sont en baisse au cours des trois dernières années pour ces deux catégories. Le nombre de VAE et VAPP est modeste (une à deux par an).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une forte attractivité et suit son évolution auprès de ses différents publics. La formation utilise tous les canaux de communication pour se faire connaître (salons, réseaux sociaux, etc.). Elle bénéficie d'une attractivité avérée avec un nombre de candidats en forte augmentation – 983 en 2020-2021 contre 483 en 2018-2019 – et avec une forte sélectivité : 192 admis (et seulement 167 inscrits suite à des désistements). On note que le parcours *Négociation internationale et interculturelle* participe au classement Eduniversal et fait chaque année partie du Top 5 des meilleures formations dans sa catégorie. Enfin, le master a mis en place un tableau de suivi des formations antérieures pour un traitement statistique annuel (par discipline et université d'origine).

La formation suit efficacement la réussite de ses étudiants. La formation vérifie l'assiduité de ses étudiants et prévoit des réunions d'échange entre enseignants et étudiants en plus de celles du conseil de perfectionnement. Elle prévoit également d'apporter une attention particulière aux redoublants (qui sont peu nombreux). Le taux de réussite est très élevé, la quasi-totalité de la promotion validant tous ses crédits ECTS, mais en 2020-2021, en raison de la crise sanitaire, cinq étudiants de M1 n'ont validé aucun crédit ECTS.

La formation bénéficie de résultats d'insertion satisfaisants et suit attentivement l'insertion professionnelle de ses diplômés. Une enquête d'insertion professionnelle est menée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) avec un taux de réponse assez faible (49 %), mais qui indique un bon niveau d'insertion, de l'ordre de 80 %, dans des emplois de cadres très majoritairement. La formation s'appuie également sur un réseau d'Alumni, dont certains participent à la formation et au conseil de perfectionnement. Afin de renforcer ce suivi de l'insertion, la formation envisage aussi la création d'une page LinkedIn et d'une Association du master, qui rassemblerait les étudiants en cours de formation et ceux déjà insérés professionnellement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe solide, engagée dans plusieurs actions de formation et effectuant de nombreuses mobilités. La formation compte 19 enseignants-chercheurs et 30 intervenants professionnels. Plusieurs enseignants du master ont suivi des formations dispensées par AMU en matière d'innovation pédagogique. De plus, les enseignants de l'équipe effectuent de nombreuses mobilités à titre individuel pour

leurs recherches et conférences, mais pas dans le cadre des mobilités répertoriées par la direction des relations internationales (DRI). De même, elle n'a pas accueilli de professeur invité (au sens officiel du terme), mais a recouru à plusieurs intervenants internationaux. Cependant, on comprend mal pourquoi la formation ne s'appuie pas sur le dispositif des professeurs invités ou des mobilités dépendant de la DRI. Enfin, la formation, certifiée ISO 9001, est inscrite dans une démarche qualité et fait l'objet d'audits réguliers.

La formation prend en compte les enquêtes d'évaluation interne et les préconisations du conseil de perfectionnement pour faire évoluer ses pratiques. Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle de diagnostic et de préconisation afin de créer un processus d'amélioration continue de la formation. On peut souligner la clarté et la précision du compte rendu qui est donné de ses travaux.

Conclusion

Points forts

- Très nombreux partenariats internationaux ;
- Forte dimension professionnalisante ;
- Qualité du suivi pédagogique et de l'insertion ;
- Processus d'amélioration continue porté par le conseil de perfectionnement.

Points faibles

- Parcours recherche encore relativement peu développé ;
- Pas de recours à des professeurs invités.

Recommandations

- Poursuivre le développement de l'option recherche du parcours *Coopération euro-méditerranéenne* ainsi que les liens avec le doctorat afin d'intensifier le dynamisme de cette mention.
- Envisager de renforcer les liens avec la DRI pour favoriser la mobilité des enseignants et la venue de professeurs invités.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* d'Aix-Marseille Université (AMU), dispensé à Aix-en-Provence et porté par deux départements distincts de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines, comporte trois parcours : *Études chinoises* (ETCH), *Langues, cultures et sociétés d'Asie* (LCSA) et *Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique* (MAMHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation est en adéquation partielle avec la stratégie de formation de l'établissement. En effet, elle présente une offre intrinsèquement pluridisciplinaire, combinant les langues, la littérature et les sciences humaines et sociales, ainsi qu'une formation à la recherche. L'international y est également présent par nature du fait de ses contenus. La formation s'inscrit en continuité avec les licences correspondantes, cependant, il existe un fossé entre les deux cycles pour ce qui est du niveau.

La formation est particulièrement ouverte à l'international, et ce, en totale cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais les possibilités offertes sont variables selon les parcours. La formation participe depuis plusieurs années à un diplôme de master en partenariat international (DPI) en berbère, avec l'UNIOR (Naples) et l'INALCO (Paris). Elle est toutefois caractérisée par une inégalité des possibilités à l'international selon les parcours, notamment en matière de mobilités étudiantes. Le parcours LCSA bénéficie de 15 partenariats, mais ils sont beaucoup plus rares pour les parcours ETCH et MAMHS. Des projets d'accords avec l'Arménie, Nankin (Chine) ou Taipei (Taiwan) sont en cours de développement.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche développé en particulier à travers une initiation à la recherche en lien étroit avec l'axe de recherche « Littératures d'Asie et traduction » de l'Institut de recherches asiatiques (IrAsia, UMR-7306), auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique, lui-même étant adossé à l'école doctorale *Langues, lettres et arts*. Des liens existent également avec l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM), l'unité mixte de recherche (UMR) Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMme) et l'école doctorale *Espaces cultures sociétés*. Les étudiants ont accès à des séminaires de formation et de recherche ainsi qu'à de nombreux événements scientifiques (colloques, journées d'études, etc.), et bénéficient de la possibilité de présenter leurs travaux dans les séminaires. En revanche, l'accès aux moyens IDEX est très inégal selon les parcours : ETCH et LCSA sont exclus du périmètre de l'Institut SoMuM, contrairement au MAMHS.

La formation n'intègre pas de manière visible des éléments de professionnalisation et n'entretient pas de relations avec le monde socio-économique local. La formation peine à s'inscrire dans le tissu socio-professionnel local et à valoriser l'insertion professionnelle dans les domaines visés, par exemple l'édition. Les étudiants du parcours *Études chinoises* bénéficient de rencontres avec les différents acteurs du milieu éditorial (traducteur, directeurs de collection, correcteurs). Les stages sont facultatifs, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Ils devront être rendus obligatoires afin que tout étudiant de cette formation profite d'une période d'immersion en milieu professionnel. Des représentants du SUIO interviennent dans la formation depuis 2021, ce qui permet d'introduire une réflexion sur l'articulation entre formation à la recherche et insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose des occasions de valorisation des compétences. La formation n'est pas organisée selon une approche par compétences, mais les étudiants du parcours *Études chinoises* sont incités à publier des traductions dans la revue en ligne de l'axe « Littératures d'Asie et traduction » de l'IrAsia et chez des éditeurs grand public (Le Seuil), comme à participer aux concours internationaux de traduction organisés en Chine et à Taiwan.

La formation diversifie peu les occasions d'apprentissage. Quelques unités d'enseignement (UE) intègrent des évaluations portant sur un travail réflexif des étudiants sur leurs parcours et recherches. Les enseignements sont pour l'essentiel assurés en présentiel ; seuls quelques séminaires sont offerts en mode hybride.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation est par essence ouverte à l'international, qui est son objet même, et intègre des enseignements couvrant plusieurs aires linguistiques et culturelles. La réalité est cependant très variable selon les parcours, qui ne bénéficient pas tous de manière égale de possibilités de mobilités sortantes, par défaut de financement et de conventions. Les mobilités sortantes présentent un volume très variable (9 en 2018-2019, 14 en 2019-2020 et 4 en 2020-2021) ne permettant pas de dégager une tendance.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue ni à l'alternance. La voie de recrutement par validation des acquis de l'expérience / validation des acquis professionnels (VAE/VAPP) est possible, mais demeure inexistante, et la formation n'offre aucune autre possibilité de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'effectue pas de veille de son attractivité auprès de ses différents publics. Malgré la participation à des activités de recrutement (journées portes ouvertes, salon des masters, pages Internet des parcours), la visibilité de la formation (et de ses trois parcours) reste limitée, surtout en dehors de l'établissement. La formation envisage d'organiser des réunions de présentation en distanciel pour tenter de rejoindre un nouveau bassin de recrutement. Les responsables de chaque parcours sont attentifs à l'évolution des candidats (approche quantitative et qualitative). Le recrutement externe à AMU est de plus en plus fréquent, mais les meilleurs candidats optent plutôt pour des formations similaires à Lyon ou Paris.

La formation n'applique pas de dispositif particulier visant la réussite de ses étudiants. Le nombre d'admis et le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS de la formation sont en baisse constante sur les trois années universitaires couvrant la période évaluée (91 en 2018-2019, 87 en 2019-2020 et 70 en 2020-2021), alors que le nombre de candidatures est en augmentation au cours de la même période (190 en 2018-2019, 206 en 2019-2020 et 261 en 2020-2021). La formation ne dispose d'aucun dispositif d'accompagnement particulier, misant sur une plus grande sélectivité lors du recrutement afin de limiter les difficultés des étudiants et d'améliorer le niveau général des étudiants accueillis. Le suivi individuel existant (dans les séminaires) permet de repérer les difficultés des étudiants.

La formation n'évalue pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La formation dispose de trop peu de données ou de données peu représentatives (le taux de réponse aux enquêtes d'insertion étant de 28,60 % en 2018-2019 ; l'information n'est pas disponible pour les deux autres années évaluées). Si la formation affiche des débouchés dans l'enseignement supérieur et l'édition, ces milieux professionnels sont peu présents dans les activités, hormis par la seule présence des enseignants-chercheurs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains insuffisants pour son fonctionnement actuel. Les trois parcours de la formation souffrent de sous-encadrement chronique et d'un manque d'enseignants-chercheurs permanents, les départs ne faisant pas systématiquement l'objet d'un remplacement. Cela dit, la soutenabilité n'est pas évaluée et les effectifs (donc, les besoins) sont très variables selon les parcours. À noter que les effectifs du parcours ETCH sont très réduits (1 inscrit en première année M1 et 6 en deuxième année M2), comparativement aux parcours LCSA (21 et 14) et MAMHS (22 et 25).

La formation est peu engagée dans l'évaluation interne et l'amélioration continue. Des évaluations sont sporadiquement effectuées ; la formation évoque la possibilité de désigner des représentants des étudiants afin de les associer plus régulièrement et plus formellement à l'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une fois au cours de la période évaluée, et l'ordre du jour portait exclusivement sur la préparation du rapport d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Diversité des aires géographiques et culturelles couvertes ;
- Valorisation de l'adossé à la recherche ;
- Valorisation du soutien financier à la mobilité internationale dans certains parcours ;

Points faibles

- Stages facultatifs et professionnalisation très insuffisante ;
- Sous-encadrement ;
- Absence de suivi de l'attractivité ;
- Absence de dispositif visant la réussite des étudiants ;
- Suivi des diplômés gravement insuffisant ;
- Pas d'évaluation systématique de la qualité des enseignements ;
- Conseil de perfectionnement non opérationnel.

Recommandations

- Intégrer dans la formation des éléments de professionnalisation, entre autres, le stage doit être rendu obligatoire (exigence en vue de l'accréditation).
- Mettre en place divers dispositifs d'amélioration continue de la qualité afin de renforcer l'attractivité de la formation : conseil de perfectionnement opérationnel (obligatoire), suivi des diplômés, évaluation des enseignements.
- Travailler une approche par programmes et par compétences, en fixant des objectifs axés sur les débouchés après diplomation, quitte à viser la mutualisation avec d'autres masters connexes.
- Veiller à un effectif d'enseignants-chercheurs permanents suffisant pour l'encadrement.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) d'Aix-Marseille Université, dispensé sur le site d'Aix-en-Provence et porté par la Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines, comporte trois parcours-types : *Management international* (qui comporte en deuxième année M2 un axe « management interculturel franco-allemand », partiellement mutualisé avec le parcours de M2 *Recherche, études et conseil en organisation, travail et ressources humaines* [OTRH] de la Faculté d'Économie et de gestion), *PME export* (en alternance en M2) et *Management de projets humanitaires et culturels*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement, et avec force, dans la stratégie de formation de l'établissement. Cette mention présente une offre intrinsèquement pluridisciplinaire, combinant harmonieusement un enseignement de haut niveau en langues, un domaine d'application (économie, droit, gestion, management, management de projets ou encore communication), une formation à la recherche, notamment la recherche transversale. La mobilité internationale est très présente, et le master, labellisé depuis 2014 Université franco-allemande, offre un cursus intégré Aix-Passau (première année [M1] à Passau et M2 à Aix). Le développement durable est particulièrement valorisé, sous la forme à la fois d'enseignements et de projets (notamment d'agroécologie). La professionnalisation et l'insertion professionnelle sont au cœur du programme et soutenues non seulement par des enseignements dédiés, mais aussi par un stage obligatoire à l'international et par la participation à des activités de réseautage. Si la formation est par essence tournée vers l'international, l'ancrage territorial y est valorisé par l'engagement étudiant, notamment à travers une action continue contre la précarité étudiante, qui a reçu le label CIVIS LAB et qui est régulièrement médiatisée par la presse locale, ce qui contribue au rayonnement de la formation.

La formation est particulièrement ouverte à l'international, et ce, en totale cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Que ce soit en matière de mobilité internationale (entrante et sortante), de partenariats labellisés (en l'occurrence, Université franco-allemande), d'enseignements portant sur l'international et en langues étrangères, la formation affiche une grande ouverture au monde, caractérisée aussi par le souci de valoriser d'autres langues que l'anglais (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe), ce qui contribue à la promotion de la diversité culturelle et linguistique.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. La formation s'appuie sur deux grands laboratoires : Aix-Marseille School of Economics (projet d'excellence regroupant un centre de recherche (UMR 7316), une école d'économie couvrant les trois cycles et un département de diffusion de la connaissance scientifique) et le Laboratoire Économique et Sociologie du travail (LEST). Elle offre par ailleurs une unité d'enseignement (UE) transversale d'initiation à la recherche en M1, la rédaction de deux mémoires de langues en M1 et d'un mémoire en M2, soutenus par des UE d'accompagnement et de méthodologie. Sur la période évaluée, entre 40 et 50 enseignants-chercheurs (EC) interviennent chaque année dans la formation et assurent l'encadrement des stages et mémoires. Un certain nombre d'EC dirigent entre 15 et 20 mémoires, ce qui est considérable. En moyenne, chaque année, un diplômé du master LEA entame des études doctorales, en droit international, en économie, en gestion, en sociologie ou en FLE.

La formation intègre de manière très nette des éléments de professionnalisation et entretient des relations étroites avec le monde socio-économique. La formation offre en M2 (un parcours sur trois) une alternance obligatoire de trois semaines en entreprise entrecoupées d'une semaine à l'université. Ce dispositif préexistait dans l'ancienne maîtrise depuis 1998 et se présente sous sa forme actuelle depuis 2004 ; l'expérience et l'implication de l'équipe pédagogique ont permis à la formation d'étoffer son réseau d'entreprises partenaires. La formation comprend par ailleurs des stages obligatoires en M1 (neuf semaines minimum) et en M2 (18 semaines minimum). Le conseil de perfectionnement de la formation contribue activement à la prise en compte des besoins socio-économiques. Depuis 2013, le master LEA organise chaque année, sur une thématique différente, la Journée des métiers du LEA, qui sont des journées d'échanges et de rencontres avec

les acteurs des milieux socio-professionnel. Les étudiants participent par ailleurs aux « 36 heures chrono » et aux Pépite (Réseau des Étudiants-entrepreneurs).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est clairement organisée selon une approche par compétences. La maquette de la formation a été définie selon une approche par compétences, et à l'issue de chaque stage, les étudiants doivent procéder à un bilan de compétences permettant de réaliser une intégration des compétences professionnelles et académiques.

La formation diversifie les occasions d'apprentissage. La formation valorise la diversification des occasions d'apprentissage, qui prennent notamment la forme de rencontres avec des diplômés, la visite d'entreprises, la création d'UE d'engagement étudiant, le soutien du projet CIVIS Lab en cours. Elle ne comporte aucun enseignement à distance, cette modalité d'enseignement étant considérée comme inadapté aux objectifs pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont particulièrement adaptés à une ouverture à l'international. La formation est par essence ouverte à l'international, qui est son objet même, et intègre des enseignements couvrant de nombreuses aires linguistiques et culturelles, dont la diversité est à souligner. La mobilité internationale est présente et fortement encouragée (12 mobilités sortantes en 2018-2019, 3 en 2019-2020 et 14 en 2020-2021, et 15 mobilités entrantes chaque année au cours de la même période) ; notons que la formation est labellisée Université franco-allemande.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et l'un des parcours offre une alternance obligatoire. La voie de recrutement par validation des acquis de l'expérience / validation des acquis professionnels et personnels (VAE/VAPP) est possible, mais demeure quasiment inexistante, en raison des difficultés liées à la recherche de financement et au sous-encadrement. Un certain nombre d'étudiants bénéficient de contrats d'apprentissage et de professionnalisation (10 en 2018-2019, 7 en 2019-2020 et 7 en 2020-2021), lesquels sont largement soumis aux aléas économiques, notamment dus à la COVID-19. Si la structure de la formation est propice à l'accueil d'étudiants en formation continue, les difficultés de financement sont un frein considérable au développement de cette voie de recrutement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit activement son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information et de promotion (sites Internet, salons des masters, notamment) permettent à la formation de recruter des candidats présentant des profils variés. Faute de moyens, la formation n'est pas en mesure de mesurer son attractivité de manière systématique, et considère qu'il s'agit d'un axe d'amélioration continue, soutenue en cela par le conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique fait face à une surcharge de travail qui rallonge les délais de traitement des demandes d'admission, ce qui place la formation en concurrence sévère avec d'autres formations offrant des délais de réponse plus courts. À souligner que l'ingénierie et l'animation du parcours de formation initiale et continue LEA sont certifiés ISO 9001 depuis 2013.

La formation veille de manière très satisfaisante à la réussite ses étudiants. Le taux de réussite des étudiants est excellent (le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS n'est que de 1 ou deux par année au cours de la période évaluée). Néanmoins, les dispositifs d'aide à la réussite reposent sur un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs, qui sont sursaturés de tâches administratives.

La formation suit de près l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La formation conserve un contact informel avec ses diplômés, via les réseaux sociaux (LinkedIn). Les enquêtes d'insertion sont caractérisées par un faible taux de réponse, qui s'explique entre autres par la temporalité (distance entre l'année de diplomation et le moment de l'enquête) ou l'éloignement géographique de diplômés en poste à l'étranger. Le parcours PME export, en alternance, est contraint par les procédures du CFA/ Formasup et soumis à un questionnaire d'insertion obligatoire en fin d'année. L'insertion directe de la formation est à 80 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains insuffisants pour l'atteinte de ses objectifs. L'équipe pédagogique est à saturation et semble fonctionner grâce au surinvestissement de certains enseignants-chercheurs devant faire

face à un trop grand nombre de tâches administratives. La soutenabilité de la formation, dont le nombre d'heures est en diminution, n'est pas évaluée de manière systématique.

La formation est fortement engagée dans un processus d'évaluation interne et une démarche d'amélioration continue. La formation, appuyée par le conseil de perfectionnement, estime que le fait que le pilotage de la formation repose sur les seules enquêtes de l'OVE depuis 2019 ne permet pas d'obtenir des données suffisantes. Les principales raisons sont les délais de traitement et surtout, le faible nombre de répondants. Cet état de fait a conduit la formation à, d'une part, renforcer la place de sa page LinkedIn et, d'autre part, à procéder à des enquêtes de satisfaction renseignées le dernier jour de cours, en présenciel (ce qui permet un taux de réponse de 100 %). Cette dernière action est complétée par des enquêtes d'insertion au moment de la soutenance en octobre, puis à trois, six et neuf mois. Le conseil de perfectionnement, qui s'est réuni deux fois au cours de la période évaluée, est très proactif dans l'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Excellent taux de réussite des étudiants et attention particulière portée à l'insertion professionnelle ;
- Fort investissement de l'équipe pédagogique, dans le souci de la pertinence de la formation et de l'amélioration continue ;
- Coexistence de trois parcours (avec un fort tronc commun) couvrant des spécialisations fortement liées aux priorités de l'établissement (international, développement durable, professionnalisation).

Points faibles

- Moyens humains insuffisants en regard des objectifs de la formation et de sa structure (stages et alternance obligatoires, mémoires) ;
- Peu d'innovation pédagogique dans les enseignements proprement dits.

Recommandations

- Veiller à l'octroi de moyens humains adéquats afin, notamment, d'améliorer le délai de traitement des avis favorables à l'admission.
- Intensifier et valoriser davantage l'innovation pédagogique dans les enseignements.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et cultures étrangères et régionales* (LLCER) d'Aix-Marseille Université, dispensé à Aix-en-Provence et porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines, comporte cinq parcours correspondant chacun à une aire linguistique et culturelle d'Europe, d'Amérique et d'Afrique : *Études interculturelles franco-allemandes* ; *Études hispaniques et latino-américaines* ; *Études italiennes* ; *Études portugaises et brésiliennes* ; *Études slaves*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation de l'établissement. La formation, qui porte sur cinq aires linguistiques et culturelles de trois continents, est caractérisée par une forte ouverture internationale, soutenue notamment par un DPI franco-allemand Aix/Tübingen soutenu par l'Université franco-allemande et de nombreuses conventions Erasmus. L'adossement à la recherche, fortement encouragé, est concrétisé par de nombreuses activités en lien avec les structures de recherche de l'établissement et d'autres établissements français, et l'interdisciplinarité fait partie intégrante de ses objectifs et enseignements, qui combinent de nombreuses disciplines (linguistique, lettres, histoire, arts, histoire des idées, didactique des langues, interculturalité). La formation présente des passerelles avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA), ainsi que les licences *Lettres/langues et lettres, sur avis*. Elle ouvre l'accès au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et prépare à la poursuite au doctorat au sein des écoles doctorales n°354 *Langages, lettres, arts* et n°355 *Espaces, cultures, sociétés*. Le développement durable est présent dans le parcours études portugaises (deux unités d'enseignement - UE) et les enseignements de théorie de la recherche portent en partie sur l'écocritique appliquée aux cultures étrangères.

La formation est particulièrement ouverte à l'international, en totale cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation offre un DPI avec l'Allemagne (certifié par l'Université franco-allemande) ainsi que des conventions Erasmus+, CIVIS et Hors Europe avec plusieurs dizaines d'universités en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Portugal, Pologne, Brésil, Bulgarie, Russie. Elle bénéficie également de partenariats dans le cadre de CIVIS European University (Rome, Madrid, Tübingen, Bruxelles). La mobilité internationale d'étudiants et d'enseignants y est très présente, mais variable (mobilités sortantes d'étudiants : huit en 2018-2019, sept en 2019-2020 et dix en 2020-2021 ; aucune mobilité entrante). En 2020-2021, une vingtaine de professeurs invités internationaux sont intervenus dans la formation, le parcours *Études portugaises et brésiliennes* bénéficiant d'un financement de la chaire Edoardo Lourenço pour inviter des enseignants-chercheurs. Les mobilités Erasmus, CIVIS, hors Europe et liées à l'Université franco-allemande bénéficient de financements, mais le financement pour la recherche couvre insuffisamment les frais réels, et la certification obligatoire en langues (payante) est un frein à la mobilité étudiante. La formation demande le label Tiger en phase d'accompagnement pour obtenir des financements de mobilité étudiante et enseignante à la recherche.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les différents parcours proposent des UE d'initiation à la recherche (méthodologie, humanités numériques, travaux d'application, dossiers, mémoires, anticipation de la thèse de doctorat). La formation par la recherche est assurée via des stages en laboratoire et la participation aux activités des structures de recherches liées. La quasi-totalité des enseignements de la formation est assurée par des enseignants-chercheurs des disciplines concernées, actifs dans les laboratoires auxquels sont adossés les parcours du master. Par ailleurs, des chercheurs invités (nationaux ou internationaux) participent ponctuellement aux enseignements.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique, en France et à l'international, et intègre des éléments de professionnalisation. En cohérence avec les débouchés proposés par la formation, des partenariats ont été établis depuis 2018 avec plusieurs secteurs du monde socio-économique en France et dans les pays ciblés par la mention : offices du tourisme régionaux et étrangers, centres d'archives et de documentation, manifestations culturelles, lieux de culture (librairies, musées, nationaux et internationaux),

chambres de commerce binationales, institutions franco-allemandes, instituts Goethe, Camoes, Cervantès, Lull, institut italien de la culture, agences de traduction, CNAM sécurité défense, start-up éditoriale (édition de romans graphiques numériques). Il est prévu que ces partenariats fassent l'objet de conventions formelles et que des professionnels soient plus étroitement associés à l'enseignement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation comporte des apprentissages clairement définis, des enseignements variés et spécialisés en relation avec les attendus des parcours. Les débouchés professionnels sont régulièrement mis à jour. L'approche par compétences n'y est pas appliquée car la composante de l'établissement ne le permet pas. En dehors des enseignements, la formation encourage fortement l'implication des étudiants dans les activités des laboratoires de recherche, les stages en milieu professionnel, le service civique et l'assistantat à l'étranger, valorisés par l'acquisition de crédits.

La formation est partiellement offerte à distance et tend à inclure des pratiques pédagogiques diversifiées. La formation ne bénéficie pas de programme d'investissements d'avenir (PIA) dans la composante à laquelle elle est rattachée. Malgré leur bonne volonté et leur investissement, les enseignants peinent à trouver le temps de se former à l'innovation pédagogique, mais la formation tend à pratiquer la pédagogie inversée et la formation en hybride ou à distance (selon les parcours) pour les étudiants en situation particulière. Le parcours *Études italiennes* propose depuis 2018 l'intégralité de ses enseignements en distanciel et en présentiel, ce qui a pour effet d'intégrer un nombre croissant d'étudiants nationaux et internationaux limités dans leurs déplacements. Le parcours *Études hispaniques* propose également certaines UE à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont particulièrement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Entre 60 % et 100 % de la formation est dispensée dans la langue étrangère du parcours. La seconde langue étrangère obligatoire représente 60 heures par étudiant dans la formation. Les compétences linguistiques sont au cœur de la formation : l'étudiant acquiert un niveau C1 ou C2 dans sa langue étrangère principale et un niveau B2 ou C1 dans une autre langue étrangère approfondie ou perfectionnée dans le cadre du LANSAD. Les enseignements visent l'application de la langue étrangère cible à des domaines variés (traduction, édition, culture, relations internationales, guidage, sécurité défense, enseignement).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation ne dispose pas d'alternance et la formation continue ne concerne qu'un nombre infime d'étudiants en reprise d'études (une validation des acquis professionnels VAP en 2018-2019, mais aucune autre reprise d'études au cours de la période évaluée). L'accueil, le suivi et l'insertion des publics en formation continue sont assurés par les enseignants responsables des parcours. La formation ne dispose d'aucune ingénierie spécifique pour la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation tend à développer son attractivité auprès de ses différents publics, mais n'effectue pas de suivi systématique. La formation participe à toutes les activités d'information et de promotion au niveau régional et national et diffuse des informations ciblées sur le site Web de l'établissement, sur les sites Web nationaux des masters, ainsi que dans les établissements partenaires européens et internationaux. Le fait qu'une partie importante des inscrits (environ 40 %, et même 70 % dans le parcours d'études portugaises) viennent d'universités françaises extérieures et d'universités étrangères démontre l'attractivité de la formation, qui resterait néanmoins à renforcer et à documenter, avec un appui administratif adapté. À noter que les effectifs enregistrent une nette augmentation au cours de la période évaluée, surtout en 2020-2021. Cette augmentation concerne les parcours *Études hispaniques et latino-américaines* et *Études interculturelles franco-allemandes* : les effectifs des autres parcours demeurent réduits.

La formation n'effectue pas de suivi systématique de la réussite de ses étudiants. Aucune procédure particulière de suivi de la réussite des étudiants n'est mise en place. Les données chiffrées ne permettent pas d'évaluer le taux de réussite, car un certain nombre d'étudiants valide une année en deux ans en raison d'activités professionnelles ou valident leur année à l'étranger ou, dans le cas des étudiants de deuxième année, se réinscrivent pour rédiger leur mémoire.

La formation n'analyse pas de manière systématique l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, car elle ne dispose pas de moyens humains permettant un suivi systématique de l'insertion professionnelle, effectué de manière informelle par les enseignants auprès de leurs diplômés ou par la

consultation des données globales de l'établissement, partielles. Cela étant, le taux global de réponse aux enquêtes d'insertion s'échelonne de 20 % à 100 % selon les parcours, avec une moyenne notable à 54,50 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants au regard de l'atteinte de ses objectifs. L'équipe enseignante est très investie, ce qui permet notamment de maintenir et développer des occasions de mobilité internationale. Toutefois, certaines tâches peuvent difficilement être effectuées, faute de soutien administratif dédié.

La formation s'efforce de maintenir un dialogue informel constant avec les étudiants dans un but d'amélioration continue. Les évaluations institutionnelles sont peu significatives en raison du faible nombre de réponses (25 répondants en 2018-2019, 0 en 2019-2020 et en 2020-2021, mais sont néanmoins utilisées pour faire évoluer les contenus. Le conseil de perfectionnement s'est réuni une fois au cours de la période évaluée, essentiellement pour préparer l'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Mobilité internationale diversifiée, tant pour les enseignants-chercheurs que pour les étudiants ;
- Adossement à la recherche avéré et soutenu par le dynamisme des enseignants-chercheurs ;
- Diversité des aires linguistiques et culturelles couvertes.

Points faibles

- Débouchés professionnels hors recherche en émergence, mais peu valorisés ;
- Déséquilibre entre les différents parcours en termes d'effectifs et d'attractivité ;
- Moyens humains (notamment administratifs) insuffisants pour les tâches de gestion et de pilotage.

Recommandations

- Valoriser les débouchés professionnels autres que la recherche par l'établissement de conventions avec les partenaires existants et le développement d'autres partenariats.
- Veiller à ce que la formation soit dotée de moyens humains permettant de systématiser le pilotage de la formation (attractivité, réussite, insertion professionnelle).

MASTER LETTRES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Lettres* comporte quatre parcours nettement différenciés : *Recherche, écritures, discours* (RED), *Monde du Livre* (MDL), *Littérature et psychanalyse* (LIPS) et *Écopoétique et création à distance* (MEC). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit relativement peu dans la stratégie de formation de l'établissement. La formation insiste peu sur son inscription dans les priorités thématiques de l'établissement (si ce n'est par l'attention qu'elle accorde à l'interdisciplinarité et au développement durable). Elle mentionne seulement un financement A*Midex au profit du parcours MEC (projet Epokhè). Le master s'inscrit classiquement dans la continuité de la licence de lettres et prépare aux doctorats en lettres. Il est en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et le rectorat pour la préparation aux concours, avec le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Infocom* pour le parcours MDL, ainsi qu'avec des éditeurs et le Centre Pompidou pour les ateliers d'écriture de son parcours création. L'enseignement est principalement assuré par des enseignants de lettres, mais avec une forte dimension pluridisciplinaire marquée par la présence d'enseignements de philosophie, de sociologie, de psychologie et d'histoire de l'art.

La dimension internationale semble assez faiblement prise en compte par la formation. Une collaboration avec l'université de Bâle est citée pour l'un des parcours, sans que soit précisée sa nature. Les projets prévus pour le parcours LIPS à Tallin et les stages à l'étranger ont été annulés pour cause de COVID. On compte environ 10 % d'étudiants internationaux, essentiellement dans les parcours RED et LIPS.

La formation détaille peu les modalités de son adossement à la recherche. La formation dit s'appuyer sur la recherche pluridisciplinaire, notamment pour le parcours RED, mais sans détailler l'unité (ou les unités) de recherche à laquelle (ou auxquelles) elle se rattache. Elle propose des actions classiques : rencontres dans les unités de recherche de rattachement, méthodologie du mémoire et méthodologie documentaire. Pour le parcours MDL, outre les journées d'étude et conférences, un carnet de recherche sur *hypotheses.org* est alimenté par les étudiants. Ceux des parcours LIPS et MEC ont participé également à un colloque sur Derrida et publié des articles et des traductions sur le site *Fabula*.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique, essentiellement pour l'un de ses parcours. La formation a des partenariats surtout dans le secteur de l'édition et des bibliothèques pour son parcours MDL ; le parcours LIPS est aussi en lien avec une clinique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques qui manquent de transversalité et ne font pas appel à l'approche par compétences. Les quatre parcours ont des objectifs et des méthodes nettement différenciés. Des synergies existent entre les deux premiers parcours et entre MDL et le master Humanités numériques du département d'Histoire. Cependant, de l'aveu même du responsable du master lors d'une réunion du conseil de perfectionnement, les parcours présentent peu de transversalité. L'approche par compétences ne semble par ailleurs pas particulièrement prise en compte.

La formation développe et diversifie certaines de ses pratiques pédagogiques, en particulier l'enseignement à distance pour l'un de ses parcours. La formation applique dans certains de ses parcours des formes d'enseignement originales telles que des masterclasses, des ateliers d'écriture et des classes d'écriture collective. Son parcours MEC est entièrement à distance. Le recours au distanciel est également envisagé pour le parcours LIPS. La formation estime disposer d'espaces et d'équipements adéquats et délocalise certains de ses enseignements, y compris hors région Sud.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation déplore l'offre insuffisante de cours de langues à distance et le fait que ces formations ne soient pas spécifiques au master. Le dossier ne fournit pas de données précises concernant la mobilité entrante et sortante. Il est cependant indiqué que le parcours LIPS projette d'ouvrir le stage de deuxième année (M2) à l'international.

L'ouverture de la formation aux publics de la formation continue et en alternance est à renforcer. La formation continue n'est proposée que pour certains parcours : MEC à distance et MDL en présentiel. Elle est envisagée pour LIPS. Au total, elle ne concerne que 5 étudiants en 2020-2021. Il y a donc une forte marge de progression en la matière.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics et met en place un site Internet en complément de celui de la faculté ALLSH. L'arborescence du site d'ALLSH est jugée confuse par la formation, qui a mis en place son propre site pour les parcours LIPS et MEC. Les candidats sont en augmentation (510 en 2020-2021) et les admis sont stables (180 pour cette même année).

Le suivi de la réussite des étudiants est inégalement mis en œuvre selon les parcours. Les informations fournies présentent certaines contradictions : d'un côté, il est indiqué que presque tous les étudiants valident leur formation ou que la déperdition est marginale, de l'autre on note une discordance entre le nombre d'inscrits et le nombre d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS en première année M1 (54 pour 97 inscrits) et en M2 (55 pour 84 inscrits). De plus, l'un des parcours indique qu'il n'a pas suffisamment de temps pour assurer le suivi de la réussite de ses étudiants.

La formation dispose de données assez peu représentatives sur l'insertion professionnelle et le suivi de l'insertion est essentiellement mené pour l'un des parcours. Les données sont fournies par l'OVE de l'établissement. Le taux de réponse est relativement faible et l'échantillon, peu représentatif : 52 % de répondants sur un effectif enquêté de 27 anciens étudiants. 75 % sont en emploi 30 mois après le master (62,5 % à temps plein). Le suivi d'insertion est surtout pratiqué pour le parcours MDL et beaucoup moins pour les autres parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe de formation estime disposer de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation compte 20 enseignants-chercheurs titulaires. Elle déplore le gel de nombreux postes.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui est à renforcer. Un nombre très faible d'étudiants (16) a répondu aux enquêtes d'évaluation. Des sondages informels sont également pratiqués par les enseignants. Un conseil de perfectionnement s'est tenu en mars 2022. Si le compte rendu en est détaillé, l'absence de compte rendu de la précédente réunion ne permet pas de mesurer les évolutions. La démarche d'évaluation engagée par la formation mériterait d'être renforcée.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche satisfaisant avec une dimension interdisciplinaire ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes dans certains parcours (MEC) ;
- De forts liens avec le secteur socio-professionnel pour le parcours MDL.

Points faibles

- Internationalisation assez faible, notamment en matière de mobilité entrante et sortante ;
- Suivi de la réussite et de l'insertion peu développé (en dehors du parcours MDL) ;
- Formation continue peu développée.

Recommandations

- Renforcer l'internationalisation et les mobilités, par exemple avec des pays francophones.
- Développer le suivi de la réussite et de l'insertion et l'ouverture à de nouveaux publics (formation continue).
- Renforcer le processus d'amélioration continue, notamment par la valorisation des conseils de perfectionnement.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* d'Aix-Marseille Université (AMU), dispensé à Aix-en-Provence et porté par la Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines, comporte deux parcours, *Traduction littéraire* et *Traduction technique*, qui reposent sur un socle commun d'enseignements mutualisés dispensés en première année (M1).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation émergente avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est plutôt lisible, mais l'objectif de soutenabilité affiché par l'établissement n'est pas intégré dans son fonctionnement, la mutualisation plutôt judicieuse étant vécue comme un pis-aller. Si la formation affirme son interdisciplinarité, bien réelle, celle-ci mériterait d'être davantage valorisée, notamment par le fait que le parcours *Traduction technique*, forme les étudiants aux domaines technique, juridique ou encore informatique, en plus d'aspects directement liés à la pratique professionnelle. D'ailleurs, la priorité accordée par l'établissement à l'entrepreneuriat prend tout son sens dans le master traduction et interprétation, même si ce point mérite d'être développé de manière novatrice et non conventionnelle, compte tenu de la rareté des débouchés directs dans le tissu local. Le parcours *Traduction littéraire* de la formation présente des séminaires communs avec deux autres parcours de masters connexes (*Recherche écriture discours* et *Monde du Livre*), de même qu'avec le parcours *Littérature et psychanalyse* (LIPS) ; cette mutualisation concrétise de manière forte l'intrication interdisciplinaire au sein même de l'établissement. La formation constitue également un prolongement naturel des études de premier cycle en lettres et langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER, parcours *Traduction littéraire*), ainsi qu'en langues étrangères appliquées (LEA) et LLCER trilingue (parcours *Traduction technique*).

Il convient de souligner que le parcours *Traduction technique* est membre de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT), qui ne compte que 21 membres en France. Cette association, très dynamique, a pour objectifs de renforcer la professionnalisation des formations universitaires aux métiers de la traduction et de promouvoir ces formations auprès des autorités de tutelle, des employeurs et de la communauté universitaire.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation (parcours *Traduction littéraire*) a signé en 2015 une convention de partenariat avec l'université de Pise visant un double diplôme de master, en vertu duquel les étudiants concernés effectuent leur deuxième année (M2) dans l'université partenaire. Si les mobilités internationales sont limitées, le stage obligatoire du parcours *Traduction technique* est effectué à l'étranger.

La formation bénéficie d'un adossement partiel à la recherche. Par sa double finalité, la formation présente un adossement à la recherche différent pour chaque parcours : la traductologie est davantage présente dans le parcours *Traduction littéraire*, dont les étudiants sont régulièrement associés aux séminaires PETALE (co-porté par l'INALCO) et « Transpositions », à raison d'une à deux séances mensuelles. Les deux parcours bénéficient d'unités d'enseignement (UE) de méthodologie et de documentation. Si une partie de l'enseignement est assurée par des professionnels en exercice, 41 enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans les deux parcours (cours mutualisés compris). Les séminaires de l'équipe d'accueil sont par ailleurs accessibles aux étudiants du parcours *Traduction littéraire* souhaitant s'inscrire au doctorat, et d'autres modalités de rapprochement sont actuellement à l'étude.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais peine à entretenir des relations avec le monde socio-économique, surtout local. La formation prend en compte le référentiel Master européen en traduction (EMT), essentiellement dans le parcours *Traduction technique*, mais n'a pas présenté de dossier d'agrément en vue de la labellisation EMT depuis 2014. Elle prévoit toutefois le faire dès 2023 ; une telle labellisation constituerait un réel atout pour la formation, autant en termes d'attractivité pour les candidatures potentielles que de crédibilité dans les milieux socio-professionnels, surtout à l'international. Faute de débouchés identifiés sur le

territoire, la formation entretient des relations avec des acteurs distants du monde de la traduction professionnelle (Société française des traducteurs, Direction générale de la traduction de la Commission européenne). Des relations plus ciblées et plus formelles, quitte à miser sur le distanciel, restent à consolider, par exemple dans le cadre de l'UE Insertion en milieu professionnel ; à souligner néanmoins la présence salubre d'intervenants issus des milieux professionnels dans le cursus de formation et au sein du conseil de perfectionnement, ainsi que le stage obligatoire (parcours Traduction technique). Le maître de conférences associé en service temporaire (MAST) intervenant dans la formation est d'ailleurs un précieux pivot entre la formation et les milieux socio-économiques. À noter que la formation affiche une capacité d'accueil de 70, soit 50 pour le parcours *Traduction littéraire* et 20 pour le parcours Traduction technique : cette répartition étant inversement proportionnelle aux débouchés, on peut s'interroger sur sa pertinence, la question portant surtout sur la nécessité d'ouvrir aussi largement le parcours Traduction littéraire. S'agissant de la traduction littéraire, la proximité relative des éditions Actes Sud constituerait un atout à valoriser, considérant la diversité des langues et cultures représentées dans la formation. En outre, AMU souhaitant mettre l'accent sur l'entrepreneuriat, cette modalité d'exercice de la profession devrait être davantage valorisée de manière concrète.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre de manière proactive des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, contenus, méthodes pédagogiques et acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique et, pour le parcours *Traduction technique*, en cohérence avec le référentiel EMT qui détermine cinq blocs de compétences clairement identifiés dans le parcours. L'approche par compétences est patente et est soutenue par un réel souci d'innovation pédagogique.

La formation développe et diversifie clairement ses pratiques pédagogiques. La formation adopte des méthodes pédagogiques diversifiées, telles que jeux de rôle, débats-discussion ou étude de cas, et les étudiants du parcours *Traduction littéraire* participent à des ateliers d'écriture. La formation à distance est actuellement présente pour les stages effectués en télétravail ; elle mériterait d'être valorisée, de manière raisonnée toutefois, afin notamment de favoriser l'ouverture à l'international dans des conditions financières favorables aux étudiants extracommunautaires.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont particulièrement adaptés à une ouverture à l'international. Par nature, la formation est ouverte à l'international, car elle intègre des enseignements couvrant de nombreuses aires linguistiques et culturelles. Le maintien de langues plus rares dans l'offre de formation est à saluer. La mobilité internationale mériterait d'être davantage développée, ce qui serait possible grâce à des moyens financiers et humains adéquats.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En l'absence de partenaires socio-économiques locaux, la formation ne peut pas offrir d'alternance. Elle est en revanche accessible par validation des acquis de l'expérience/ validation des acquis professionnels et personnels (VAE/VAPP), même si cette voie de recrutement est de fait quasiment inexistante, notamment parce que les candidats potentiels semblent découragés par la lourdeur de la procédure et les tarifs. Aucune autre forme de formation continue n'est offerte ; des blocs de compétence finançables pourraient être proposés à titre de formation continue, à la condition toutefois que des moyens humains y soient alloués, y compris à la phase de certification.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit activement son attractivité auprès de ses différents publics. La formation participe à toutes les manifestations de promotion (journées portes ouvertes, salon des masters, salon de l'étudiant, etc.). Elle organise aussi, au niveau de l'établissement, des séances de présentation de ses parcours auprès des publics de licence. Une analyse et un suivi des profils des candidats sont susceptibles d'être effectués dans Campus France et e-candidat.

La formation présente des effectifs relativement réduits lui permettant de suivre de manière personnalisée la réussite de ses étudiants. Les stages obligatoires sont mis à profit comme occasion de suivi personnalisé et d'accompagnement des étudiants. Aucun dispositif systématique n'est mis en place, les dispositifs institutionnels d'appui à la réussite visant la seule licence.

La formation n'analyse pas de manière systématique l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La formation conserve un contact informel avec ses diplômés, ce que lui permettent ses effectifs

relativement réduits. Elle annonce toutefois un taux de placement proche de 80 %, bien au-delà des chiffres issus de l'observatoire de la vie étudiante (OVE), lesquels sont fondés sur un taux de réponse relativement faible. Une autre enquête affichant un taux de réponse proche de 50 % est en cours : il sera utile d'en connaître les résultats et d'analyser le taux de placement par parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile d'évaluer l'adéquation entre les moyens dont dispose la formation et l'atteinte de ses objectifs.

Aucune information n'est fournie à ce propos dans le rapport d'autoévaluation, ce qui est à rapprocher du fait que la soutenabilité n'est pas prise en compte. Une évaluation de ces paramètres serait souhaitable, en particulier pour estimer si les moyens humains et financiers dont dispose la formation seraient suffisants pour développer l'entrepreneuriat, la mobilité internationale et la formation continue.

La formation est fortement engagée dans un processus d'évaluation interne et une démarche d'amélioration continue. Chaque année, des UE différentes sont soumises à une évaluation formelle de la formation et des enseignements (EFEE), et tout événement organisé dans le cadre du parcours *Traduction technique* fait l'objet d'enquêtes de satisfaction élaborées par le BFP. Au cours de la période évaluée, le conseil de perfectionnement de la formation s'est réuni deux fois ; il est fortement mobilisé dans un processus d'amélioration continue, en concertation avec les représentants des milieux professionnels.

Conclusion

Points forts

- Diversité des langues et maintien des langues rares ;
- Innovation et fort investissement pédagogiques ;
- Coexistence de deux parcours comportant un tronc commun, y compris avec des masters connexes de l'établissement.

Points faibles

- Relations avec les milieux socio-professionnels trop peu développées ;
- Labellisation EMT à réactiver pour le parcours *Traduction technique* ;
- Diversité du recrutement à documenter et à formaliser (international, formation continue).

Recommandations

- Compenser l'absence de débouchés locaux directs par le développement de liens avec des milieux socio-professionnels hors tissu local.
- Réactiver la labellisation EMT.
- Documenter l'adéquation des moyens alloués à la formation ainsi que sa soutenabilité.

MASTER ADMINISTRATION ET LIQUIDATION D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université – AMU

Présentation de la formation

Le master *Administration et liquidation d'entreprises en difficulté* (ALED) porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP) de Aix-Marseille Université (AMU) permet à des diplômés d'une licence de droit d'exercer une profession réglementée, suite à une période professionnelle d'au moins 30 mois et de l'inscription à une liste nationale, comme administrateurs et mandataires judiciaires (AJMJ). Un arrêté en fixe au niveau national le programme. Le master ALED fait l'objet de la fiche 30920 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master ALED s'intègre parfaitement dans l'offre de formation et la recherche de la FDSP d'AMU, qui propose un très large éventail de mentions et de parcours consacrés au droit des affaires au sens large. Le master ALED est présenté comme un prolongement d'étude de la licence *Droit*. Bien articulé avec les autres masters en droit des affaires, le master ALED offre la possibilité aux étudiants de seconde année (M2) de suivre le *Diplôme de juriste conseil d'entreprise* (DJCE). Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet d'apprécier combien d'étudiants saisissent cette opportunité.

Le master ALED décline la stratégie de formation d'AMU du fait de son caractère pluridisciplinaire, de l'ébauche d'une ouverture internationale malgré la contrainte fixée par le cadre national de la formation, et du développement de l'alternance en M2. À titre d'exemples, le programme comprend des enseignements de base en comptabilité ou en analyse financière, des enseignements de spécialité en anglais pour trente heures et accueille, en 2021, 3 inscrits au titre de la formation continue et 9 alternants en M2 bénéficiant d'un contrat de professionnalisation. Rapporté aux 41 inscrits dans les deux années du master ALED d'AMU, ce chiffre est remarquable. Les étudiants non alternants ont l'obligation de faire au moins 15 semaines de stage en première année (M1, pour 3 semaines) et en M2 (12 semaines). Enfin, le master ALED n'a bénéficié d'aucune des retombées des projets déployés en interne par AMU suite à l'obtention d'une Initiative d'excellence (IDEX), ce qui interroge.

En cohérence avec la stratégie d'AMU, le master ALED est bien adossé à la recherche. Une forte présence d'enseignants-chercheurs rattachés à une équipe spécialisée en droit des entreprises en difficulté (Centre d'étude de droit de l'insolvabilité, CEDI), elle-même composante du Centre de droit économique (CDE) est constatée. 49 enseignants et enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, pour 86 % du volume horaire. Cela représente toutefois un niveau excessif, même si certains enseignants sont aussi avocats. Si l'alternance peut compenser en partie la faible part relative des enseignements assurés par les 16 professionnels (89 heures sur 713 heures de formation, soit environ 12,5 %), tel n'est pas le cas pour les inscrits en formation initiale « classique » n'ayant à réaliser que 15 semaines de stage, rapportant toutefois 30 crédits ECTS. Enfin, l'adossement à la recherche se traduit par un important travail réflexif mené par les étudiants, par exemple avec un mémoire académique exigeant à rédiger ou un travail personnel encadré.

La responsable et l'équipe pédagogique en charge du master ALED d'AMU entendent adapter localement cette formation à la formation continue et à l'alternance. Les informations qualitatives extraites des comptes rendus détaillés des conseils de perfectionnement sont éclairantes à cet égard. En plus de l'accueil d'alternants en M2 ou de personnes inscrites au titre de la formation continue, des relations étroites avec le monde judiciaire aixois ou marseillais sont recherchées. Les partenariats avec la banque nationale Thémis, spécialisée dans les entreprises en difficulté, ou d'une association comme Prévention et retournement, sont judicieux. Ils permettent notamment de financer des colloques ou des séminaires.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master ALED repose sur des modalités d'enseignement éprouvées (études de cas, classe inversée, etc.) pour un master du domaine juridique en présentiel à petits effectifs. Les enseignements sont beaucoup mutualisés en première année avec ceux du master *Droit des affaires*, puis spécialisés en deuxième année, avec des possibilités de suivre des parcours comme le DJCE, voire de devenir avocat. Les comptes rendus des conseils de perfectionnement transmis montrent que des séminaires thématiques sont régulièrement organisés, avec une appréciation très favorable de la part des étudiants et des enseignants. Malgré ces points très positifs concernant le contenu et les modalités de la formation, l'approche par compétences est lacunaire. La fiche RNCP 35913 ne reconnaît aucun bloc de compétences et les enseignements sont présentés sous forme d'une liste thématique ou disciplinaire. Un réel effort devra être réalisé en matière de définition des compétences visées par le master ALED.

Même si une mobilité sortante est mentionnée en 2019-2020, l'ouverture internationale passant par les mobilités d'étudiants est extrêmement difficile à mettre en œuvre et à systématiser dans une formation visant une profession réglementée. Toutefois, des cours de spécialité en anglais sont prévus sur les deux années. Ce volume horaire reste satisfaisant. De même, le DJCE comprend des enseignements dédiés à l'internationalisation des entreprises. Les césures sont possibles, sans toutefois que le DAE n'indique si les étudiants, avant, en cours ou en fin de master, profitent de cette intéressante opportunité pour aller à l'étranger et se faire une expérience internationale, y compris personnelle.

Le DAE ne précise pas si les stages ou les périodes d'alternance ont bien lieu chez des AJMJ, sur quels types d'emplois, pour quelles missions avec quel accompagnement. Un effort de formalisation des procédures de suivi des stages serait souhaitable. Les validations d'acquis professionnels ou de l'expérience sont à ce jour inexistantes, aucune demande n'ayant été traitée. Le flux continu d'au moins trois stagiaires de formation continue par an est loin d'être négligeable pour un master juridique ; il indique l'existence d'une demande susceptible d'être satisfaite avec des dispositifs adaptés, par exemple l'offre de modules de compétences.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Depuis 2018, le master ALED d'AMU a gagné en attractivité, avec désormais un taux de sélection à l'entrée s'élevant à 14 %. Il comprend 41 étudiants pour 30 places et sature ses capacités d'accueil. Le document transmis ne précise toutefois pas l'origine géographique des candidats.

Les taux de réussite en M1 et en M2 sont bons, avec au plus chaque année un seul étudiant n'ayant validé aucun crédit ECTS. Il n'est pas possible, à la lecture du document, d'apprécier comment la formation développe des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants de deuxième année. Cette question est d'autant plus importante qu'est revendiqué, à juste titre, un pilotage fin et personnalisé des étudiants accueillis du fait de la taille des promotions.

L'analyse de l'insertion professionnelle immédiate montre un désaccord troublant entre la fiche d'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU et les données du DAE. À suivre les données de l'OVE, il y aurait eu seulement deux répondants, dont l'un éprouve visiblement des difficultés d'insertion et l'autre gagnerait un salaire de 1,32 SMIC trente mois après avoir obtenu un master. Le document indique un taux de réponse aux enquêtes d'insertion de 49 %, les données collectées n'ayant pas été traitées avant l'envoi de ce dossier au Hcéres. Ce même document souligne les incohérences entre les données collectées et analysées par l'équipe pédagogique et celle de l'OVE. De plus, le document indique des poursuites d'études, par exemple pour devenir avocat, sans que celles-ci soient transcrites dans les données. Le compte rendu du conseil de perfectionnement indique un autre point, à savoir la poursuite d'études dans des écoles de commerce ou de management privées.

La question du suivi des diplômés est particulièrement délicate car l'accès à la profession d'AJMJ ne peut se faire immédiatement après l'obtention du master. Celui-ci est une condition nécessaire, mais non suffisante pour accéder à cette profession réglementée par le biais d'un concours national, après expérience professionnelle. De ce fait, la formation devrait, en coordination avec les équipes en charge du master ALED dans d'autres établissements, développer un système de suivi statistique transversal adapté.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

A priori, la formation paraît convenablement dotée, notamment en enseignants-chercheurs et enseignants statutaires. Ceux-ci sont au nombre de 41, ce qui est considérable compte tenu de l'effectif d'étudiants

accueillis. La première année de master répondant à une logique d'économies d'échelle, avec une mutualisation des enseignements avec les nombreux autres parcours du master *Droit des affaires* de la composante, le master ALED de cet établissement est donc une formation soutenable. Le nombre de stagiaires de la formation continue ou d'alternants peut contribuer à l'apport de ressources additionnelles, sous réserve d'une politique d'établissement redistribuant aux formations actives une partie de la marge dégagée.

Les comptes rendus des conseils de perfectionnement montrent l'effectivité de cette instance et le déploiement d'une démarche d'évaluation interne, et ce même si l'amélioration continue ne peut conduire à une remise en cause d'enseignements définis à l'échelle nationale. Le master ALED étant proposé par quatre autres universités en France et visant à terme une profession réglementée, le DAE ne précise pas concrètement se passe la coordination entre les équipes pédagogiques de ces établissements, voire entre elles, la profession et les tutelles.

Conclusion

Points forts

- Master spécialisé attractif au titre de la formation initiale, par alternance ou continue ;
- Réel adossement à la recherche ;
- Ancrage territorial réel ;
- Soutenabilité assurée.

Points faibles

- Approche par compétences lacunaire ;
- Manque de fiabilité des données à la disposition des équipes pour le suivi de la formation ;
- Suivi des stages insuffisamment formalisé ;
- Positionnement peu clair dans la stratégie d'AMU.

Recommandations

Le master ALED est une formation récente, nécessaire, mais non suffisante, pour accéder à la profession réglementée d'AJM. De ce fait, le suivi des diplômés est une tâche impossible à réaliser à ce jour. De plus, elle est particulièrement complexe, compte tenu de la nécessité pour eux ou elles de suivre des cursus complémentaires, d'avoir une expérience professionnelle conséquente et de passer un concours national sélectif. À cet égard, un dispositif de suivi statistique adapté devrait être mis en œuvre au niveau national, pour autoriser une analyse longitudinale qui elle seule sera utile pour piloter la formation. Ce type de chantier devrait être soutenu par AMU, mais aussi, de façon coordonnée, par les quatre autres établissements proposant cette formation.

Pour ce qui concerne l'approche par compétences -notamment le couplage entre les blocs de compétence et les unités d'enseignement-, la structure ou le pilotage généraux de la formation, la coordination entre les cinq établissements porteurs de ce master devrait être explicitée et la fiche RNCP élaborée, avec une vraie définition des blocs de compétences.

Le master *Droit des affaires* et les formations de gestion pesant lourd dans le domaine Droit, économie, gestion d'AMU, une réflexion sur la pluridisciplinarité mériterait d'être menée et soutenue par l'établissement. En effet, l'intersection entre le droit des affaires d'un côté, la gestion et certaines spécialités économiques de l'autre pourrait constituer une intéressante « marque » de l'établissement.

MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Contrôle, comptabilité, audit* (CCA) de Aix-Marseille Université (AMU) accueille des étudiants en formation initiale (FI) à Aix-en-Provence et en formation continue et apprentissage (FCA) à Marseille. La formation en deux ans vise à préparer aux métiers de l'expertise-comptable et du commissariat aux comptes. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans le projet d'établissement (2018-2022) d'AMU en cohérence avec l'offre globale dans le champ de la gestion. Les étudiants sont issus de la troisième année de licence (L3) parcours *Management comptable et finance* d'AMU ou de L3 CCA d'autres universités auxquels s'ajoutent des diplômés du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). La formation respecte les contraintes des matières et compétences communes aux CCA, établies au niveau national par le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). Le contenu de la première année du master (M1) CCA est commun avec le M1 de la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO), mais nécessite un stage obligatoire de quatre mois en plus. La formation est pluridisciplinaire pour répondre aux exigences des métiers visés avec des compétences techniques (normes et réglementation en matière d'audit et de comptabilité, finance, fiscalité, droit, interprétation d'états financiers et comptables) et des compétences transversales (rigueur, autonomie, adaptation, sens critique, management de projets).

L'ouverture à l'international est faible, justifiée par le fait que le CCA s'appuie essentiellement sur la réglementation française. Chaque année, plusieurs étudiants étrangers suivent la formation mais sont néanmoins tous issus de licences françaises et non des dispositifs de mobilités entrantes ou sortantes. Ces étudiants internationaux ayant intégré la formation passent le Diplôme d'Expertise Comptable qui leur permet de devenir experts-comptables et ensuite de créer des cabinets à la fois en France et dans leur pays d'origine.

L'adossement à la recherche est ordinaire et se traduit par un nombre d'heures conséquent (unités d'enseignement [UE] de 60 heures de cours magistraux [CM] de méthodologie de la recherche) en deuxième année (M2) CCA-FI. La formation est adossée à plusieurs laboratoires de recherche : le centre d'études et de recherche en gestion (CERGAM), le laboratoire des sciences de l'information et des systèmes (LSIS), le centre d'études fiscales et financières (CEFF). La déontologie professionnelle et l'intégrité scientifique sont rappelées dans les enseignements et dans toutes les documentations (guide du mémoire, rapport de stage et livret de compétences, engagement de l'étudiant avec signature du code de bonne conduite) en cohérence avec le statut assermenté des deux professions visées.

Le master CCA est fortement intégré dans les milieux socio-économiques du territoire de la région PACA. Cela se concrétise par la forte localisation régionale des stages/alternances et emplois. Les alternants sont particulièrement recherchés par les cabinets d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes leur permettant une insertion professionnelle rapide de 100 % en moins de six mois.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une approche par compétences est initiée. Elle est issue de l'analyse des métiers visés, en accord avec la liste créée avec l'association France Master CCA, le DSCG et en étroite relation avec les ordres national et régional des experts-comptables et la compagnie des commissaires aux comptes. Une UE Stratégie et gestion de projet (business plan, gestion de projets) a été introduite en M1 depuis 2018, ce qui est adapté aux compétences visées.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées avec des cours en visioconférence à l'aide d'outils informatiques permettant des connexions synchrones ou asynchrones. Les infrastructures mises à disposition par AMU sont

satisfaisantes : salles dédiées pour chaque groupe de master et salles appropriées pour des besoins spécifiques (laboratoire de langues, salle informatique, salle modulaire).

Les compétences linguistiques sont partiellement développées. La formation inclut des cours d'anglais des affaires en M1 et en M2, mais pas de cours de spécialité dispensé 100 % en anglais. De manière facultative, les étudiants ont la possibilité d'accéder à l'enseignement de plusieurs autres langues : allemand, espagnol, italien. Les dispositifs de mobilité internationale ne sont pas appropriés à la formation des experts-comptables, ce qui n'est pas pénalisant pour ce métier.

La formation continue et par alternance est bien organisée. Elle se caractérise par une organisation spécifique avec un secrétariat, un planning et un suivi dédié sur le site de Marseille. Toutefois, le nombre d'inscrits dans cette offre spécifique proposée aux publics de la formation continue dépend des financements des dossiers (reprise d'études, demandeurs d'emploi). Le nombre d'étudiants alternants en contrat de professionnalisation a ainsi basculé à partir de 2019 vers les contrats d'apprentissage. 30 inscrits en formation continue par contrat de professionnalisation en 2018-2019, 23 en 2019-2020 et seulement 8 en 2020-2021. À l'inverse le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage a fortement augmenté : 19 inscrits en 2019-2020 et 40 en 2020-2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est attestée par le nombre croissant de candidatures reçues à l'entrée du M1. La promotion de la formation est réalisée par la FEG sur internet et sur les réseaux sociaux ainsi que par la présence sur les salons étudiants, les journées portes ouvertes et des présentations du master auprès des licences. La formation ne remplit toutefois pas les 55 places de la capacité d'accueil en première année (43 étudiants inscrits en 2020-2021).

Les taux de réussite moyens sur la période 2020-2021 sont élevés. Ils sont légèrement meilleurs en formation continue et en alternance (90 % en M1 et 93 % en M2) qu'en formation initiale (87 % en M1 et 90 % en M2).

L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés est suivie de manière rigoureuse. Elle s'appuie sur les enquêtes à 6, 18 et 30 mois de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). De plus, les liens étroits entretenus avec les alumni via les réseaux sociaux fournissent également des informations au-delà des 30 mois et une connaissance de l'évolution de la carrière et du marché de l'emploi. Toutes ces informations sont discutées en conseil de perfectionnement afin d'affiner le suivi des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe enseignante permanente est stable et adaptée à la formation. Dix-neuf enseignants interviennent devant les groupes FI et FCA. Le ratio enseignants-chercheurs/intervenants extérieurs est de 50 %, ce qui est logique du fait de l'intervention d'un grand nombre de professionnels du domaine enseigné et de la professionnalisation du parcours. Ce sont principalement des experts-comptables / commissaires aux comptes représentatifs du futur métier CCA accompagné de spécialistes des SI. La formation se donne les moyens nécessaires pour créer des conditions accueillantes pour des enseignants invités et faire bénéficier les étudiants d'expertises variées : une personne de l'équipe pédagogique est dédiée à l'organisation de leur accueil.

Une démarche d'amélioration continue est en place. L'évaluation des enseignements n'est pas effectuée directement par la composante mais par l'OVE via des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition respecte les règles d'organisation de cette instance. Ce conseil se réunit régulièrement et ses recommandations ont permis des évolutions contribuant à l'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants, par exemple les rencontres étudiants/professionnels lors de congrès/ateliers.

Conclusion

Points forts

- Respect des contraintes nationales communes aux CCA ;
- Forte attractivité de la formation au niveau régional ;
- Formation par alternance particulièrement développée ;

- Très bonne insertion dans les milieux socio-économiques de PACA.

Points faibles

- Manque de mobilisation des projets structurants de l'établissement ;
- Pas de collaboration internationale avec des universités étrangères.

Recommandations

Le conseil de perfectionnement a émis des recommandations qui sont autant de pistes d'amélioration pour une formation déjà très attractive et bien organisée :

- inciter les étudiants de formation initiale à effectuer des stages plus longs ;
- développer une dimension plus ludique pour l'attractivité des métiers d'audit et d'expertise comptable ;
- poursuivre les liens étroits avec les professionnels au travers de conférences, ateliers, webinaires.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)* d'Aix-Marseille Université (AMU) a été créé et accrédité en 2018 en formation initiale sur le campus d'Aix-en-Provence et en formation en alternance par apprentissage depuis la rentrée 2019 sur le site de Marseille. C'est une formation en deux ans en vue de préparer aux métiers et fonctions du contrôle de gestion, du contrôle interne, de l'audit interne et externe, comme le précise la fiche 35918 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le nombre d'inscrits est stable, entre 35 et 40 étudiants par année, sur la période 2018-2021.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans le projet d'établissement d'AMU à différents niveaux. Le premier niveau est la pertinence de ce master dans l'offre globale de formations en sciences de gestion en continuité de trois licences générales de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG) et en complémentarité avec la seconde année de master (M2) de la mention *Comptabilité - contrôle - audit (CCA)* en termes de débouchés-métiers (expertise comptable pour CCA, conseil et contrôle de gestion pour CGAO).

Le deuxième niveau est l'approche par compétences issue de l'analyse des métiers visés : le master CGAO affiche des objectifs professionnels parfaitement clairs, conformes à la fiche RNCP 35918. Il s'agit de former les étudiants aux métiers et fonctions du contrôle de gestion, du contrôle interne, de l'audit interne et externe. Des partenariats académiques sont effectifs. Le master est membre de l'association nationale des masters CGAO qui se réunit annuellement pour harmoniser les contenus et les compétences visées par la formation. Il a également obtenu plusieurs équivalences du *Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)*, ce qui est pertinent au regard des métiers visés.

La formation n'a aucun partenariat international sous la forme d'un double diplôme avec une université étrangère. Ceci est dû à son choix de mettre la priorité sur la professionnalisation et les liens avec le monde socio-économique. Le responsable de la mention signale que ce point constitue un axe de progression de la formation dans les années à venir.

La formation est logiquement adossée à plusieurs laboratoires de recherche en relation avec différentes disciplines : Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM), Laboratoire d'Économie et de sociologie du travail (LEST), Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRELOG), Aix Marseille School of Economics (AMSE), Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes (LSIS) en informatique et Centre d'études fiscales et financières (CEFF) en droit.

Des partenariats avec le monde socio-économique du territoire sont également en place. Le choix de mettre la priorité sur la professionnalisation notamment dans le groupe d'apprentis se traduit par des interventions de praticiens (souvent anciens diplômés) issus de divers secteurs d'activités (banque, cabinets conseils, organisations publiques, entreprises industrielles et de services).

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est en adéquation avec ses objectifs. Le master CGAO est organisé en deux ans, exclusivement en présentiel, et selon un principe de spécialisation progressive. Les différents enseignements du programme (première année, M1, et M2) ont pour objectifs de faire comprendre et interpréter les problématiques comptables et financières, de réaliser des missions de conseil, d'audit et de contrôle, de mobiliser les outils liés aux systèmes d'information et de piloter les projets de changement dans les organisations. La formation pourra ainsi être facilement organisée en blocs de compétences et de connaissances dans le cadre du prochain contrat.

La formation diversifie très peu ses pratiques pédagogiques. La plupart des cours sont dispensés selon des modalités classiques : cours théoriques suivis d'applications à partir d'études de cas ou d'exercices. Des méthodes pédagogiques innovantes sont toutefois testées en M2 via des classes inversées, par exemple en « conseils et nouvelles approches de la stratégie ».

La formation propose aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques via un cours d'anglais au niveau M1 et quelques enseignements en langue anglaise en M2, notamment « business plan et simulation » afin de mobiliser les règles de comptabilité anglo-saxonnes. Par ailleurs, à la faculté, les étudiants ont la possibilité de passer en interne le *Test of English for International Communication* (TOEIC).

Les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance puisqu'il existe un groupe spécifique de formation continue/formation en apprentissage qui bénéficie de la mise en œuvre d'un suivi personnalisé et des services administratifs déployés par le service Formation Continue de la FEG. Un accompagnement renforcé pour le mémoire de recherche est prévu pour ce groupe spécifique, notamment par un cours de méthodologie de la recherche et par un enseignant dédié. De plus, une adaptation est prévue en termes de calendrier afin de rendre compatibles les enseignements avec l'alternance de périodes en entreprise et de périodes à l'Université.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master CGAO développe son attractivité au travers de sa communication. Les objectifs, les enseignements, les modalités d'admission et de contacts sont présentés sur le site Web d'AMU ainsi que sur les différents salons étudiants auxquels participe la faculté de décembre à mars (Salon de l'étudiant Aix, Salon Studyrama Marseille Parc Chanot, Salon de l'étudiant Marseille, Salon des Masters AMU à Aix-en-Provence, Salon de l'alternance et de la formation continue à Marseille). Deux journées portes ouvertes sont également organisées par la FEG à Marseille et à Aix-en-Provence.

L'évolution du nombre de candidatures au master et les taux de réussite au diplôme sont discutés et analysés au sein de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement qui réunit les enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans le programme, le responsable de la formation, la secrétaire administrative, les représentants étudiants et des professionnels issus du monde socio-économique. Il a été constaté une forte hausse du nombre de candidatures entre 2018-2019 et 2020-2021 provenant d'étudiants d'AMU, mais également de régions autres que Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA). Le taux de sélectivité est de ce fait très élevé (entre 4,5 % et 7 %) afin de respecter les capacités d'accueil en dessous de 55 étudiants par année. Les taux de réussite sont élevés. En M2, ils se situent entre 90 % et 95 %. En M1, ils sont de 100 % sur la période 2019-2020 et 93,75 % en 2020-2021. L'analyse de ces taux de réussite est réalisée au sein de l'équipe pédagogique et lors du conseil de perfectionnement afin de proposer d'éventuels ajustements.

L'insertion professionnelle est également analysée en conseil de perfectionnement sur la base conjointe des données mises à disposition par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) qui mène une enquête à 8 mois et une enquête à 30 mois, ainsi que par le suivi des diplômés réalisé par le secrétariat pédagogique de la formation. Le taux d'insertion professionnelle est particulièrement élevé (supérieur à 95 %) témoignant de l'attractivité de la formation pour les recruteurs du bassin d'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le sous encadrement des formations en gestion au sein de la faculté, rend problématique le départ d'un enseignant en mobilité ou autre sur une longue période, car il est impossible de reporter le travail sur une équipe déjà surchargée. Sinon des formations concernant les pratiques pédagogiques et les outils numériques à disposition (AMETICE, Zoom, etc.) sont proposées par l'établissement aux enseignants de l'équipe pédagogique qui le souhaitent.

La démarche d'amélioration continue de la formation est fondée sur les résultats de l'évaluation des enseignements réalisée une fois par an par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU et par une évaluation interne menée au niveau M2. Les résultats de ces évaluations sont discutés au sein de l'équipe pédagogique afin d'envisager si nécessaire des modifications de contenu. Une fois par an, le conseil de perfectionnement analyse les résultats des recrutements (nombre de candidats / nombre d'admis) et de l'insertion professionnelle des diplômés, les évaluations des enseignements, les contenus et l'organisation afin de formuler des propositions d'amélioration et de développement.

Conclusion

Points forts

- Une formation bien construite avec des objectifs clairs au sein du projet d'AMU ;
- Une organisation pédagogique équilibrée avec de nombreux dispositifs d'accompagnement ;
- Une attractivité certaine tant au regard des étudiants et apprentis que des milieux socio-économiques ;
- Une démarche d'amélioration continue satisfaisante.

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international par manque de partenariats et un manque de mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs ;
- La multiplicité des laboratoires auxquels est adossé le master CGAO qui ne favorise pas la poursuite d'études vers la recherche.

Recommandations

Les responsables de la formation sont conscients de leurs axes d'amélioration qui rejoignent effectivement nos recommandations. Ils ont émis dans leur dossier d'autoévaluation la volonté de renforcer l'ouverture internationale de la formation, de mieux articuler la formation et la recherche au travers de la participation future à des appels à projets et de concrétiser l'approche par les compétences dans la prochaine accréditation.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose trois parcours : *Administration des institutions culturelles* (AIC) porté par l'UFR Faculté d'Économie et de gestion ; *Management et droit des organisations et des manifestations culturelles* (MDOMC) porté par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) ; *Politique culturelle et mécénat* (PCM) porté par l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Le parcours AIC est localisé à Arles, les deux autres parcours sont proposés à Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'inscrit dans les projets stratégiques de l'établissement avec un développement de la formation en apprentissage et l'inscription de la formation dans des actions d'A*Midex et le dispositif TIGER.

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en regroupant plusieurs formations centrées sur les métiers du secteur de la culture au sein d'un même diplôme. Cette mention regroupe plusieurs anciennes formations qui ont des trajectoires très variées (ancien IUP, ancien co-portage avec l'Institut d'études politiques – IEP- d'Aix-en-Provence). Chaque parcours est construit en *continuum* avec des licences spécialisées (licence *Gestion* parcours AIC pour le parcours AIC du master, licence *Administration publique* parcours *Management public* pour le parcours MDOMC du master et troisième année de Sciences Politiques Aix pour le parcours PCM du master). Du fait de sa spécialisation sectorielle, le positionnement du master est clair par rapport aux autres masters en Droit, Économie et Gestion (DEG). Néanmoins, le contenu de la mention n'est pas très lisible. Il est difficile d'identifier les facteurs de différenciation entre les différents parcours, notamment en termes de débouchés.

Les apports de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité sont bien identifiés, la formation étant assez généraliste (management, économie, gestion, droit, sociologie...).

L'ouverture à l'international est inégale selon les parcours. Le parcours AIC s'inscrit dans l'alliance européenne Civis qui favorise l'internationalisation. Le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans ce parcours est important (autour de 15 % des effectifs). Pour les autres parcours, la réalité de l'ouverture internationale est plus floue : la mobilité est possible pour le parcours PCM ; elle est en projet pour le parcours MDOMC. Statistiquement, la mobilité entrante est très faible pour ces deux parcours.

L'adossement à la recherche est clairement établi pour les parcours AIC et MDOMC. Aucun adossement n'est mentionné pour le parcours PCM. Le parcours AIC est adossé au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) et le parcours MDOMC est lié à la chaire Organisations & Territoires des Arts, de la Culture et de la Création (OTACC). La formation à la recherche repose essentiellement sur les travaux de mémoires ou de recherche-intervention présents dans les différents parcours. 12 enseignants-chercheurs participent à la formation.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et identifie la professionnalisation comme un objectif fondamental. Pour le parcours AIC, des conventions de partenariat sont mises en place avec des écoles d'art de la région et le Pavillon Bosio de Monaco. Le parcours MDOMC est quant à lui lié à une chaire d'excellence A*Midex (OTACC) qui repose sur des partenariats avec les acteurs locaux, nationaux et européens. Rien n'est mentionné concernant le parcours PCM.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est en grande partie construite selon une approche par compétences (APC). Les parcours AIC et MDOMC développent à la fois la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage. D'après le dossier d'autoévaluation, ces deux parcours ont mis en place, de façon très précoce, l'approche par compétences (APC). Si, pour le parcours MDOMC, cette démarche apparaît dans la maquette avec des unités d'enseignement définies en compétences, aucune preuve n'est apportée concernant la mise en œuvre de l'APC dans les autres parcours. Les blocs de compétences sont définis dans les suppléments au diplôme qui ne sont pas fournis dans ce dossier.

La formation met en œuvre des innovations pédagogiques de manière inégale selon les parcours. Elle intègre des activités pédagogiques variées, en particulier des projets, des jeux de rôle et des simulations professionnelles qui permettent d'apprécier au-delà des savoirs le savoir-faire et le savoir-être. Les innovations sont bien décrites pour le parcours AIC, qui mènent en particulier des actions en coordination avec plusieurs écoles d'art, et pour le parcours MDOMC, qui travaille avec le Centre d'innovation pédagogique et évaluation d'AMU dans une démarche d'analyse des pratiques. Aucune information précise n'est donnée pour le parcours PCM.

Les contenus et les dispositifs de formation ne sont pas particulièrement adaptés pour permettre l'ouverture internationale. Le nombre d'heures d'anglais est très faible dans le parcours AIC (20 heures par an) et MDOMC (18 heures en première année M1 et 30 heures en deuxième année M2). Le parcours PCM propose un volume de cours d'anglais plus conséquent (70 heures pour le master) et s'inscrit dans une démarche de double diplôme pour les étudiants de l'IEP.

Les parcours AIC et MDOMC sont ouverts à tous les publics (formation initiale, formation continue et apprentissage), contrairement au parcours PCM uniquement ouvert en formation initiale. La formation reçoit des étudiants en formation continue sans aménagement de parcours. Le nombre d'étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage est en très forte progression. La formation comptait 25 apprentis en 2018-2019 (soit 10 % de l'effectif de la mention) ; elle comptait 89 apprentis en 2020-2021 (soit 35 % de l'effectif de la mention).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très sélective. Le taux de sélection (nombre de candidats / nombre de places) est élevé, de l'ordre de 15 % en 2020-2021. Les désistements sont néanmoins aussi importants. Pour inscrire 88 étudiants, le parcours AIC reçoit 218 candidats (rapport de 2,5). Pour MDOMC, le rapport atteint presque 7 et pour PCM le rapport est de quasiment 5. L'information sur la formation repose non seulement sur les initiatives d'AMU, en particulier la participation au salon des masters et la communication sur les réseaux, mais également sur des actions spécifiques menées par chaque parcours. Le parcours AIC réalise un mailing et se fait connaître grâce à sa Galerie itinérante. Le parcours MDOMC communique via la chaire OTACC. Le parcours PCM apparaît en retrait dans les opérations de promotion avec uniquement l'annonce du projet de mobiliser le réseau Alumni. L'absence de coordination entre les parcours de la mention est relevée : les parcours fonctionnent de façon très indépendante les uns des autres.

Le taux de réussite (supérieur à 85 % pour chaque parcours) est globalement très bon et fait l'objet d'un suivi régulier. Ce résultat témoigne du suivi de proximité efficace.

Un dispositif de suivi du devenir des diplômés est mis en place. Ce dispositif repose sur les enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU et sur les informations collectées par les responsables pédagogiques. La représentativité de l'enquête est correcte sur l'enquête à la sortie du diplôme pour les parcours AIC et MDOMC et très mauvaise pour le parcours PCM. À plus long terme, la représentativité devient discutable. Les informations collectées par les responsables vont néanmoins dans le sens de l'OVE, à savoir une bonne insertion professionnelle des diplômés puisque quasiment 83 % des répondants à l'enquête sont en emploi 30 mois après le master. L'insertion professionnelle est plus rapide pour les parcours AIC et MDOMC, les étudiants ayant validé le parcours PCM continuant souvent leurs études en réalisant un autre master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est satisfaisant. L'équipe pédagogique compte 107 enseignants dont 30 % sont permanents. L'information fournie par ce dossier ne permet pas de mettre en lumière de procédure spécifique afin de mesurer le coût de la formation et donc sa soutenabilité.

L'organisation de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est réalisée par AMU mais la participation des étudiants est très faible (moins de 15 %). La formation a mis en place d'autres dispositifs d'évaluation : une évaluation semestrielle des formations en apprentissage par le Centre de Formation des Apprentis (CFA), une évaluation annuelle pour le parcours *Politique culturelle et mécénat* dans le cadre de l'IEP, le retour des représentants des étudiants pour le parcours *Administration des institutions culturelles* (AIC) et le résultat du questionnaire de satisfaction d'Eduniversal pour le parcours *Management et droit des organisations et des manifestations culturelles*. Les outils pour améliorer la formation sont donc nombreux.

Le processus d'amélioration continue repose également sur des conseils de perfectionnement réalisés au niveau des parcours. Cette organisation par parcours concrétise un fonctionnement très cloisonné des parcours qui pose question. Il ne semble pas qu'il y ait une réelle animation et un pilotage de la mention. Un préambule aux trois rapports des conseils est fourni pour justifier cette situation mais ne saurait être recevable. Les formats des délibérés de ces conseils sont très hétérogènes selon les parcours. La composition des conseils l'est tout autant, en particulier concernant la représentation des étudiants. On compte 1 seul étudiant pour le parcours AIC, 3 pour le parcours PMC et 14 étudiants sont indiqués non pas pour le parcours MDOMC mais pour l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale qui pilote cette spécialité du master. Les 14 étudiants ne sont sûrement pas tous issus de cette spécialité et aucune information n'est donnée plus précisément afin de connaître le nombre d'étudiants du diplôme dans ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation effective avec une forte présence d'intervenants extérieurs et le développement de l'alternance dans deux parcours ;
- Une démarche avancée en matière d'approche par compétences ;
- Un secteur bien ciblé qui apparaît attractif ;
- Un fort taux de réussite ;
- Une équipe pédagogique équilibrée entre permanents et extérieurs.

Points faibles

- Un pilotage par parcours et non à l'échelle de la mention ;
- Une insertion professionnelle plus faible après le parcours PCM.

Recommandations

Ce master est un diplôme qui vise des emplois de cadres dans le secteur de la culture. Il apparaît clairement comme un regroupement de formations pré-existantes sur un même secteur. La lisibilité d'ensemble du master serait nettement améliorée si un positionnement stratégique de chaque parcours était réalisé. L'existence de points de chevauchements pourrait donner lieu à des mutualisations qui permettraient la mise en œuvre d'une coordination qui, pour l'instant, n'existe pas entre les parcours particulièrement entre les parcours d'AMU et ceux de l'IEP d'Aix-en-Provence. Ainsi, nous ne pouvons que recommander l'adoption d'un format commun pour les conseils de perfectionnement par parcours et la tenue d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, en plus des conseils réalisés au niveau de chaque parcours, de façon à travailler la différenciation et la lisibilité de la mention dans son ensemble. Cette coordination pourrait aussi permettre de réaliser des économies d'échelle dans les actions de communication qui pour l'instant sont menées par chaque parcours.

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose un parcours unique *Droit, conseil et expertise en matière de santé*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le droit de la santé est une discipline dont l'enseignement trouve pleinement sa place au niveau master d'une UFR de droit. Outre qu'elle constitue un approfondissement d'enseignements reçus en licence de droit (droit public et droit privé), elle aborde des sujets qui s'ouvrent sur d'autres disciplines académiques comme notamment la philosophie, les sciences médicales, l'économie, la gestion. Université à caractère pluridisciplinaire, Aix-Marseille Université offre un « plateau technique » dont bénéficie cette formation en droit de la santé avec l'apport d'enseignants-chercheurs et de professionnels autres que ceux issus de la sphère juridique qui participent à l'équipe pédagogique. On peut toutefois regretter que cette ouverture académique et professionnelle reste en deçà de ce qu'elle pourrait être alors que l'environnement paraît porteur. Dans le champ de la santé, le dialogue interdisciplinaire, souvent difficile à engager, est toutefois nécessaire pour mieux cerner les logiques qui sont à l'œuvre. La formation gagnerait à organiser plus lisiblement ce dialogue interdisciplinaire en s'ouvrant davantage comme, par exemple, sur l'économie de la santé ou les questions d'éthique.

La formation n'est pas particulièrement ouverte à l'international. Si la formation accueille en son sein des enseignants-chercheurs venant d'universités étrangères et si quelques-uns de ses propres personnels enseignants interviennent dans des universités à l'étranger, cette dimension internationale n'a pas de prolongement visible en direction des étudiants (pas de mobilité entrante ou sortante particulière). Par exemple, il n'y a pas de politique d'incitation à réaliser des stages à l'étranger ou des mobilités. De même, les institutions européennes qui interviennent dans le champ de la santé publique ne paraissent pas une cible privilégiée alors que les agences sanitaires européennes jouent un rôle important dans les procédures normatives. La même remarque s'applique à des organisations internationales, comme entre autres l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La formation bénéficie d'un adossement notable à la recherche. Le master *Droit de la santé* est adossé à une unité mixte de recherche (UMR) de rattachement depuis 2012 (*Anthropologie, droit, éthique de santé/AMU-EFS-CNRS*). De plus, la recherche académique des juristes dans le champ de la santé fait l'objet d'une valorisation particulière dans le cadre de publications qui prennent place dans une collection dédiée au droit de la santé aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille. Cette collection accueille à la fois des thèses, mais également des manuels ainsi qu'une revue thématique semestrielle, les *Cahiers de droit de la santé*.

La formation débouche sur une insertion professionnelle réelle. Les débouchés professionnels de la formation sont avérés et les délais pour accéder au marché du travail sont tout à fait appréciables. Toutefois, les professions vers lesquelles se tournent les diplômés ne sont pas inventoriées, même si le niveau de recrutement est largement en adéquation avec le niveau d'études atteint. On peut dès lors s'interroger sur le point de savoir si les étudiants issus de ce master ont trouvé du travail en raison de la spécialité acquise au cours de la formation suivie ou bien si leur recrutement est indifférent à celle-ci comme, par exemple, pour devenir avocat ou passer un concours administratif, filières pour lesquelles, entre autres, le degré de spécialisation n'a pas le même intérêt que pour des recrutements sur titre. Par ailleurs, la formation ne privilégie ni l'alternance ni la formation continue. Elle reste sous cet aspect une formation initiale classique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se développe autour d'une grande pluralité d'enseignements juridiques. La formation est éclatée en de nombreux cours d'une durée qui varie en moyenne entre 10 et 20 heures, ce qui aboutit à une sorte de

saupoudrage. Ce côté « touche à tout » peut nuire à la lisibilité de la maquette. De plus, l'approche essentiellement académique se comprend dans une perspective qui souhaite privilégier la poursuite en doctorat, mais qui se comprend moins bien dans une logique plus professionnalisante. Or, la première piste ne correspond qu'à l'une des trois options proposées au semestre 4. L'approche en matière de connaissances devrait mieux s'articuler avec une approche en matière de compétences.

La formation ne développe pas de pratiques pédagogiques particulièrement innovantes. La formation propose certes au semestre 4 une option « recherche » qui est dédiée en totalité à la rédaction d'un mémoire, ce qui est parfaitement légitime dans la perspective d'une formation à la recherche et par la recherche. Des stages sont également prévus dans les deux autres « options » du semestre 4 avec un nombre de crédits ECTS significatifs (12 crédits ECTS sur les 30 crédits ECTS de l'option). En dehors de ces aspects, la formation est organisée de façon classique autour de cours magistraux et de travaux dirigés, ces derniers disparaissant toutefois en deuxième année du master (M2). En outre, on ne voit pas apparaître dans la maquette de cette deuxième année de « cliniques du droit » qui pourtant pourraient avoir toute leur place dans le cadre d'enseignements appliqués avec le concours de professionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu orientés en direction d'une ouverture à l'international. La formation prévoit au cours du semestre 2 un volume significatif d'enseignements intitulés « Interagir en langue étrangère », qui privilégient le seul droit anglo-saxon. Les cours à vocation généraliste alternent avec des travaux dirigés et séances en laboratoire de langue. Les volumes horaires sont importants, mais le nombre de points ECTS reste proportionnellement assez faible. En outre, cet aspect est essentiellement destiné à faire acquérir des compétences linguistiques sans que soit mise en place derrière une stratégie de stages ou de recherches en droit étranger de la santé. On ne sait si l'acquisition de ces compétences linguistiques s'inscrit dans la perspective d'une aide particulière à une insertion professionnelle ou si elle est seulement justifiée par une exigence réglementaire.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation ne répond pas à une volonté de mettre en place de l'alternance et de la formation continue. Elle reste fondamentalement une formation académique de type formation initiale organisée autour de nombreux cours dispensés en salle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais les effectifs sont en baisse. Le vivier de recrutement de ce master de droit de la santé est constitué pour sa quasi-totalité par des étudiants issus de la licence *Droit* de la FDSP d'AMU. Ce recrutement « naturel » n'incite pas à mettre en place des politiques volontaristes pour recruter au-delà de ce cercle, d'autant plus que le nombre de candidatures dépasse très largement le nombre d'inscrits (en 2020-2021 : 427 candidatures, 107 étudiants admis pour finalement 27 inscrits en première année (M1) - en deçà de la capacité d'accueil fixée à 35 places). Le recrutement est très « monocouleur » et les effectifs diminuent au cours des 3 années (de 39 à 27 étudiants en M1). Elle s'adresse à des étudiants en droit qui souhaitent poursuivre leurs études à Bac+5 dans la même université que celle où ils ont effectué leur licence. Les enseignements de ce master sont conçus à la fois pour approfondir des cours suivis en premier cycle et pour acquérir des connaissances nouvelles en lien avec la spécialité du master. Cette conception d'ensemble laisse apparaître la nécessité d'avoir acquis un certain nombre de pré-requis, ce qui peut être de nature à fermer cette formation de deuxième cycle aux étudiants venant d'autres filières qui seraient à la recherche d'une reconversion. Le système est donc de nature « endogamique » et peu voire pas ouvert sur l'extérieur. Toutefois, la recherche d'une double compétence est possible en M2 où un recrutement sur titre, somme toute très minoritaire, s'effectue en direction de docteurs en médecine ou en pharmacie.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est excellent, en M1 comme en M2. Cependant, les rares cas de non-validation ne sont pas expliqués.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Un service dédié à cette fonction dans l'établissement effectue des enquêtes d'insertion. Pour l'année 2020-2021, l'enquête diligentée fait apparaître un taux d'insertion à 6 mois de 73 %, mais sur un taux de réponse de 50 %, et un taux d'emploi à 30 mois de 81,8 %, ce qui est satisfaisant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le dossier ne fait pas mention de tensions particulières. L'équipe pédagogique est composée de 44 enseignants et d'enseignants-

chercheurs et de 15 vacataires. Les mutualisations d'enseignement avec d'autres mentions de droit en M1 participent à la soutenabilité de la formation. Le dossier ne fait toutefois pas état d'outils et d'indicateurs de mesure du coût de la formation pour en suivre et maîtriser la soutenabilité.

Le dispositif d'amélioration continue est très défaillant. Bien qu'il soit affirmé que l'évaluation des enseignements par les étudiants serait réalisée annuellement et ses résultats pris en compte, les données fournies indiquent le contraire. En effet, le nombre d'étudiants ayant répondu aux questionnaires est nul pour deux des trois années renseignées et très faible pour l'année 2019-2020, soit 6 étudiants sur un effectif de 55. Sur la période évaluée, la formation n'a pas été conforme à la réglementation puisqu'aucun conseil de perfectionnement n'a été en activité. En effet, d'une part, le document ayant valeur de preuve indique que le conseil « n'a pas pu se tenir en 2018 et 2019 » et, d'autre part, l'autoévaluation précise que « le conseil ne s'est pas réuni entre février 2020 et mars 2022 ». Il est fait état de la constitution d'un conseil de perfectionnement, créé tardivement puisque celui-ci n'a vu le jour qu'au printemps 2022, mais qui n'a pas encore été réuni. De plus, si ce conseil comprend à parité des enseignants-chercheurs et des professionnels, il n'est pas fait mention de la présence d'étudiants, ce qui est à corriger pour être conforme. Dans ces conditions, bien évidemment, le dossier d'autoévaluation ne pouvait être qu'incomplet car le compte rendu requis ne pouvait pas être produit.

Conclusion

Points forts

- Une formation solidement adossée à la recherche qui met en valeur ses travaux à l'aide d'importants outils de valorisation ;
- Un taux de poursuite d'études en doctorat qui est en adéquation avec l'ancrage de la formation en matière de recherche ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé à 30 mois et des débouchés en adéquation avec les finalités de la formation.

Points faibles

- Une ouverture à l'international quasiment inexistante ;
- Une ouverture à la formation continue à envisager ;
- Un trop grand nombre d'enseignements qui confine au saupoudrage, ce qui nuit à la lisibilité de la maquette ;
- Absence de conseil de perfectionnement actif sur la période évaluée et non-conformité de la composition du conseil créé pour les besoins de l'évaluation.

Recommandations

- Renforcer d'urgence la composition du conseil de perfectionnement en assurant la représentation des étudiants. Le conseil de perfectionnement, ainsi dument constitué, devra avoir une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Un tel conseil de perfectionnement réellement opérationnel est indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Réfléchir collégalement aux améliorations à apporter à la formation concernant l'architecture générale des enseignements dispensés : rationalisation de la maquette ; introduction d'enseignements sur le droit et la pratique de la commande publique en santé ainsi que sur le contentieux de la fonction publique hospitalière ; mise en place de « cliniques du droit ».
- Réfléchir également à l'intérêt de son ouverture à l'international : stages étudiants et ouverture sur les organisations européennes et internationales.
- Diversifier les publics : formation continue et ouverture en direction de filières académiques autres que le droit.

MASTER DROIT DE L'IMMOBILIER

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'immobilier* d'Aix-Marseille Université est une formation comprenant un tronc commun en première année et deux parcours en deuxième année (*Droit et métiers de l'urbanisme durable* et *Droit immobilier privé et public*). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle tant privé que public. Au niveau local, la mention *Droit de l'immobilier* vient compléter l'offre de formation juridique sur l'université. Celle-ci est classique et se retrouve dans des universités françaises ayant un nombre d'étudiants importants. La mention *Droit de l'immobilier* s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit et offre un parcours complet de la première année de la licence en droit jusqu'au doctorat. Suite à une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master, tronc commun d'enseignements afin d'assimiler les connaissances de base du droit civil et du droit public. Ils poursuivent en très grande majorité en deuxième année en se répartissant sur les deux parcours qui leur sont offerts. À noter que certains étudiants de haut niveau des licences professionnelles du métier du notariat et métiers de l'immobilier peuvent également être sélectionnés. Ces formations font une grande part à l'interdisciplinarité afin de donner aux étudiants une formation les rendant opérationnels (aménagement urbain, géométrie foncière, expertise immobilière, performance énergétique et développement durable...).

Le master repose sur un pilotage commun assuré par l'ensemble des enseignants-chercheurs. Plusieurs enseignements de première année sont mutualisés avec d'autres masters, notamment la mention *Droit notarial* et servent de support et réciproquement. En deuxième année de master, la mutualisation se fait essentiellement entre les différents parcours du master. Les enseignements des titulaires sont complétés par des interventions de professionnels français.

La formation est peu ouverte à l'international, relations freinées par la nature même du droit immobilier propre au territorial national. Des liens sont toutefois envisagés avec le Royaume-Uni et la Principauté de Monaco.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Des heures de méthodologie à la recherche sont proposées en deuxième année. Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs issus de l'unité de recherche en droit.

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique et les instances nationales et locales du secteur de l'entreprise. Les débouchés de ces formations sont variés. Le master permet une pré-professionnalisation de ses étudiants par le stage. Par ailleurs, les étudiants de deuxième année ont une très bonne insertion professionnelle. Les formations ont été bâties afin de répondre aux besoins de la pratique tant au niveau local que national. Par ailleurs, les professionnels sont associés au sein des formations et y participent par des exercices pratiques immédiatement transposables, transmission documentaire, libération de journées, formation à la recherche documentaire en situation... Des projets tutorés pourraient davantage être développés en 2e année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs avec un réel alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées. La première année de master est destinée, de manière classique, à reprendre le socle de compétences et de connaissances fondamentales dans les matières de droit civil et de droit public. La deuxième année de master se veut plus opérationnelle et adaptée aux emplois visés. L'objectif visé, d'adaptabilité aux emplois potentiels

et de connaissance de ces derniers, est parfaitement assuré par les différentes unités d'enseignement (UE) proposées aux étudiants, cours, stage, préprofessionnalisation. Le programme de la maquette paraît cohérent, adapté aux besoins du monde socioéconomique avec un spectre large sur l'immobilier. En deuxième année de master, chaque parcours tend à l'acquisition de compétences spécifiques aux parcours et propose pour chacun un programme conforme à cet objectif.

La formation diversifie de manière modérée ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon classique. Toutefois, viennent s'y ajouter des méthodes pédagogiques innovantes ou alternatives au service des étudiants : classes inversées, jeux de rôle, mises en situation, ateliers, présentations orales, élaboration de dossiers documentaires, simulation de procès civil, constitution du support de cours). Par ailleurs, la période du COVID-19 a été l'occasion pour la mention d'avoir recours aux cours à distance. Une part d'enseignement à distance est envisagée dans le cadre de la formation avec certaines recommandations à suivre. Pour les parcours assurés en alternance, les demandes d'enseignements à distance se multiplient, sans que cela s'impose comme une modalité unique. Il est envisagé à court terme d'établir le nombre d'heures pouvant être suivies à distance.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'autoévaluation souligne l'absence de plan propre à la mobilité entrante. L'enseignement des langues étrangères (module : interagir en langues étrangères) met en avant l'anglais, mais pas seulement. Ces modules sont complétés par des heures au laboratoire et des cours magistraux dispensés en langue étrangère. Ces derniers pourraient être renforcés afin d'offrir davantage de débouchés à l'International aux étudiants. Des enseignements sont présents chaque semestre en première année, pour un total de 12 heures et 4 crédits ECTS. Cela paraît un peu faible mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle exclusivement francophones. Une certification parallèle est toutefois recommandée. Il serait souhaitable que celle-ci soit mise en place systématiquement pour chaque étudiant. Elle devrait également être évolutive en fonction de leurs besoins professionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation en première année de la mention *Droit de l'immobilier* sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, mais sans en être spécifiques. Le parcours de deuxième année de master, ouvert en alternance, condense les enseignements sur deux jours, et les diplômes en formations initiale et continue les proposent sur quatre jours en laissant une journée entièrement libre pour l'exercice de l'activité professionnelle. Pour faciliter son accès aux professionnels, le parcours *Droit immobilier privé et public* a été décentralisé à Paris. Il a été souligné que l'organisation administrative est un frein à la formation continue (salles disponibles, personnels dédiés, emplois du temps contraints des enseignants, calendrier imposé...).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle développe fortement. Comme pour la majorité des masters en droit immobilier, la formation intéresse (279 candidats pour une capacité d'accueil de 89 places). L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des étudiants de licence (notamment « Forum des Masters », « Salon des Masters », « Cycles de Conférences les Métiers du Droit »).

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants très importants dans les deux années du cycle. Peu d'étudiants échouent (un ou deux par promotion).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La formation affiche un taux de poursuite dans les carrières du droit immobilier encore incertain, les données étant en cours d'exploitation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation reste en deçà de la moitié avec un total de 57 enseignants-chercheurs titulaires pour plus de 90 étudiants en master. Les professionnels interviennent de manière régulière (29 vacataires).

Le processus d'amélioration continue n'est pas satisfaisant. Les étudiants n'ont été invités à répondre au questionnaire d'évaluation interne de la qualité des enseignements qu'au cours de la seule année l'année 2019-2020, ce qu'ont fait moins de 20 % d'entre eux. Cette faiblesse nuit à l'objectivation des voies

d'amélioration possibles. De plus, bien que le conseil de perfectionnement ait été mis en place, aucun document ne permet d'en apprécier exactement la composition, même s'il semble qu'il inclurait des étudiants. Ce conseil, réuni avant la crise de la COVID-19, n'est plus opérationnel car, depuis 2020, l'équipe pédagogique se réunit essentiellement seule. En outre, le dossier d'autoévaluation est incomplet car le compte rendu requis, attestant l'activité effective du conseil de perfectionnement, n'a pas été fourni.

Conclusion

Points forts

- Des pratiques pédagogiques diversifiées en faveur de la réussite des étudiants ;
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire.

Points faibles

- Insuffisance des enseignements aux langues étrangères ;
- Conseil de perfectionnement non opérationnel et absence de compte rendu.

Recommandations

- Vu le contexte actuel, il serait souhaitable d'intensifier l'apprentissage de l'anglais voire d'envisager la création d'une UE disciplinaire en langue anglaise. Pourquoi également ne pas proposer une certification ?
- Mettre en place de manière effective les réunions du conseil de perfectionnement et également formaliser les comptes rendus qui devront être réguliers et indiquer la date, les participants, l'ordre du jour et surtout le relevé des décisions. En effet, ce conseil permettrait d'identifier des pistes d'amélioration de la qualité de ce master, mais également de favoriser l'adaptation de la maquette aux besoins de la société dans le domaine du droit de l'immobilier. Un tel conseil de perfectionnement est indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* d' Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant un tronc commun en première année (M1) et dix-sept parcours en deuxième année (M2) : *Distribution concurrence* ; *Droit chinois des affaires* ; *Droit de la banque et gestion du patrimoine (en apprentissage)* ; *Droit des affaires internationales* ; *Droit des assurances (en apprentissage)* ; *Droit du sport (en apprentissage)* ; *Droit économique* ; *Droit et fiscalité de l'entreprise (en apprentissage)* ; *Droit et management des activités maritimes (en apprentissage)* ; *Droit et management des transports terrestres (en apprentissage)* ; *Droit et management du transport aérien (en apprentissage)* ; *Droit rural des affaires* ; *Entreprises en difficulté (en apprentissage)* ; *Gouvernance environnementale et sociétale des entreprises (en apprentissage)* ; *Ingénierie des sociétés (en apprentissage)* ; *Procédures bancaires et marchés professionnels (en apprentissage)* ; *Propriété intellectuelle, numérique et technologies avancées*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle.

Au niveau local, la mention *Droit des affaires* vient compléter l'offre de formation juridique d'AMU. Celle-ci est classique et se retrouve dans la plupart des universités françaises. La mention *Droit des affaires* de ce point de vue est peu originale. Elle se distingue en revanche par le nombre de parcours proposés en deuxième année (17). La mention *Droit des affaires* s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit. Après une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master au sein d'un tronc commun d'enseignements afin d'assimiler les connaissances de base du droit de l'entreprise. Plusieurs enseignements de première année sont mutualisés avec d'autres masters. Les étudiants du master *Droit des affaires* poursuivent en très grande majorité en deuxième année en se répartissant dans les 17 parcours qui leur sont proposés. En deuxième année de master, la mutualisation se fait essentiellement entre les différents parcours du master. Ces formations font une grande part à l'interdisciplinarité afin de donner aux étudiants une formation les rendant opérationnels (économie, gestion, comptabilité, interculturel) dès leur diplomation. Le master repose sur un pilotage commun assuré par l'ensemble des enseignants-chercheurs. Les enseignements des titulaires sont complétés par des interventions de professionnels français. Le master ne dispose pas de partenariat académique en France. Ce choix est assumé au regard de l'absence de besoin en la matière.

La formation est ouverte à l'international. Des étudiants internationaux sont accueillis en première et deuxième année du cycle de master. Le parcours *Droit des affaires internationales* (DAI) offre la possibilité à deux ou trois étudiants de partir au Japon chaque année. L'ouverture à l'international devrait être améliorée et augmentée au regard des différents projets menés par l'établissement.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs. Avec un travail de recherche à fournir par les étudiants en première et en deuxième année, le master intègre une formation à la recherche. Toutefois, en première année, l'initiation à la recherche semble assez légère et pourrait être renforcée par un cours de méthodologie et de recherche, ainsi qu'une meilleure coordination entre les intervenants.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et les instances nationales et locales du secteur de l'entreprise. Le master permet une pré-professionnalisation de ses étudiants par le stage qui se traduit, pour les diplômés par une très bonne et très rapide insertion professionnelle. Des représentants du monde des affaires sont associés aux formations au sein desquelles ils interviennent régulièrement (organisation de jeux de rôle ; cas pratiques ...). Les formations ont été construites afin de répondre aux besoins du monde professionnel, tant au niveau local que national. Pourrait être développée toutefois une incitation des étudiants à la création d'entreprise, en mobilisant notamment le dispositif Pépîte.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs avec un alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation et une bonne mise en adéquation avec les compétences visées. La première année de master est destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières du droit des affaires. La deuxième année de master propose une orientation plus opérationnelle et adaptée aux emplois visés. Une spécialisation fine est permise par l'offre de formation importante (17 parcours différents). L'objectif poursuivi, d'adaptabilité aux emplois potentiels et de connaissance de ces derniers, est ainsi atteint grâce aux différentes unités pédagogiques proposées aux étudiants: enseignements académiques, stage, séminaire de pré-professionnalisation. Le programme de la maquette est cohérent et adapté aux besoins du monde socio-économique auquel se destinent les étudiants du master, grâce notamment à une offre large sur l'entreprise. En deuxième année de master, le nombre de parcours spécialisés permet l'acquisition de compétences spécifiques.

La formation diversifie de manière modérée toutefois ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique. La première année du parcours peut être suivie en intégralité à distance. Des efforts se poursuivent pour ouvrir une deuxième année de master à distance. Il s'agirait d'un axe d'amélioration à approfondir pour le prochain contrat quinquennal.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères (module : interagir en langues étrangères) met en avant l'anglais, mais pas seulement. Ces modules sont complétés par des séances en laboratoire de langue et des cours magistraux dispensés en langue étrangère. Ces derniers pourraient être encore renforcés afin d'offrir davantage de débouchés à l'international aux étudiants. Des enseignements sont proposés chaque semestre en M1, pour un total de 12 heures et 4 crédits ECTS (le nombre de crédits est important, compte tenu du volume horaire, ce qui suggère un travail très important demandé en dehors des heures de cours). Le volume horaire est faible mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle exclusivement francophones. Une certification parallèle est toutefois recommandée. Il serait souhaitable que celle-ci soit mise en place systématiquement pour chaque étudiant. Cette offre de formation en langue pourrait être modulée en fonction des besoins professionnels des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation en première année de la mention *Droit des affaires* sont adaptés aux publics de la formation continue. Celle-ci est ouverte à distance (master EAD). Il conviendrait de poursuivre ses efforts afin d'ouvrir un nouveau parcours en deuxième année à distance (EAD). Le nombre de stagiaires à la formation continue est important. Certains cours dispensés au sein de parcours peuvent d'ailleurs être suivis comme des modules de formation continue (M2 Transport). Il conviendrait de poursuivre ces efforts afin de généraliser l'offre de formation continue à l'ensemble des parcours. La formation est inscrite sur le site France compétences (fiche 34127). Le master propose 11 parcours sur 17 en alternance. Les responsables de formation travaillent actuellement pour développer encore ce recours à l'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité, comme pour la majorité des masters en droit des affaires, avec 3125 candidats pour une capacité d'accueil de 690 places. Si la formation est « en tension » pendant le processus de recrutement, elle parvient à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des étudiants de licence.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants très importants dans les deux années du cycle. Peu d'étudiants échouent.

La formation affiche un très bon taux d'insertion professionnelle au regard des enquêtes réalisées par l'établissement. Le taux d'insertion à 30 mois est de 92 % (taux de réponse de 50 % à l'enquête).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est important avec un total de 89 enseignants-chercheurs titulaires pour plus de 690 étudiants en master. Les professionnels interviennent de manière régulière (155 vacataires). Les intervenants dans cette

formation très spécifique, qu'ils soient enseignants ou professionnels, sont sélectionnés en fonction de leurs aptitudes particulières à transmettre aux étudiants leurs savoirs.

Le dispositif d'amélioration continue est très défaillant. L'unique année (2019-2020) au cours de laquelle les étudiants ont été sollicités pour participer à l'évaluation interne de la qualité des enseignements, 10 % d'entre eux seulement ont renseigné les questionnaires qui leur étaient proposés. Compte tenu de l'effectif considérable de cette mention, la centaine de retours aurait certainement permis de dégager des voies d'amélioration, mais il est regrettable qu'aucune n'ait été citée en exemple. Sur la période évaluée, le conseil de perfectionnement, dont on ignore la date de création, mais dont on sait que ses réunions devaient être annuelles, ne s'est dans les faits jamais réuni, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Pour cette raison, le document de preuve requis pour attester l'activité du conseil n'a pas pu être fourni, rendant incomplet le dossier déposé.

Conclusion

Points forts

- Formation très attractive avec une offre très large et cohérente avec la licence en droit ;
- Première année de master proposée en intégralité à distance ;
- Une bonne adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire ;
- Forte implication dans la formation continue ;
- Ouverture de nombreux parcours en apprentissage.

Points faibles

- L'insuffisante ouverture à l'international ;
- L'absence de conseil de perfectionnement opérationnel ;
- Les parcours de M2 non accessibles en formation à distance.

Recommandations

- Développer l'accès à distance des parcours de M2 comme il l'est en M1.
- Mettre en place une certification en langues étrangères plus systématique pour les étudiants.
- Promouvoir l'entrepreneuriat, par une insertion dans le programme PEPITE.
- Corriger la démarche d'amélioration continue en rendant opérationnel le conseil de perfectionnement. Son activité devra être effective. Des comptes rendus de ses réunions, produits systématiquement, portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions devront en attester le fonctionnement régulier. Un tel conseil de perfectionnement est indispensable en vue du projet d'offre de formation.

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose un tronc commun en première année, suivi de quatre parcours en seconde année : le parcours *Droit des médias électroniques*, le parcours *Droit de la création artistique et numérique*, le parcours *Droit, journalisme et communication*, et enfin le parcours *Propriété intellectuelle, numérique et technologies avancées*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est résolument tournée en direction de l'acquisition de connaissances spécialisées à caractère juridique comme l'indique clairement l'intitulé de la quasi-totalité des cours. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une licence en droit. Ce sont principalement les étudiants issus d'une licence de droit, et minoritairement d'une licence d'administration publique (LAP), qui intègrent ce master. La construction interne de cette formation comporte un tronc commun en première année dont l'orientation juridique est nettement marquée. Les différents parcours proposés en seconde année tendent vers des spécialisations où les disciplines juridiques sont fortement sollicitées. Sous cet aspect, il existe un *continuum* dans l'offre de formation en droit d'un cycle à l'autre. Ce haut degré de spécialisation dans des domaines juridiques a toutefois l'inconvénient de ses avantages. Il ménage peu de fenêtres permettant aux étudiants-juristes d'acquérir des compétences plus techniques dans le champ du numérique en tant qu'outil. Cet objectif n'est pas poursuivi de façon volontariste alors que la recherche d'une double compétence pourrait contribuer à apporter une valeur ajoutée à cette formation très juridique tout en permettant une ouverture en direction d'autres étudiants, par exemple issus d'une filière en informatique, qui souhaiteraient acquérir des connaissances en droit du numérique.

La formation n'est pas ouverte à l'international de façon marquée. Le dossier d'autoévaluation fait valoir que la formation « soutient » un « Diplôme en Partenariat International » (DPI), mais sans que l'on sache quelle est sa contribution effective à celui-ci. Quant à son implication en faveur d'une mobilité internationale des étudiants, il est précisé qu'elle demeure actuellement limitée. Une plus grande ouverture à l'international de la formation serait opportune afin de permettre une prise en compte plus réelle de l'environnement, qu'il s'agisse de promouvoir des stages à l'étranger pour les étudiants issus de cette formation ou bien encore de cultiver des partenariats académiques avec des institutions et entreprises étrangères.

La formation entretient un adossement limité à la recherche. La formation est adossée à un laboratoire de recherche en droit des médias et des créations culturelles (LID2MS UR-4328) et les liens étroits entre la formation et la recherche trouvent leur traduction dans une « initiation aux procédés techniques des médias et des créations numériques » ou bien encore dans la réalisation par les étudiants de « projets de recherche individuels et collectifs ». Il n'en résulte pas d'axes de recherche nettement marqués donnant une plus grande visibilité à cette formation de nature à l'ouvrir sur des candidatures à des programmes de recherche locaux, nationaux voire internationaux. Le dossier ne présente pas de réflexion spécifique à ce sujet.

La formation donne peu de visibilité à ses relations avec le monde socio-économique. La formation est surtout conçue comme un assemblage de cours académiques à caractère juridique. La présence de professionnels des médias et des industries culturelles est certes soulignée, mais sans que leur apport réel à la formation soit mis en valeur. Des stages sont prévus tout au long du parcours avec un poids significatif au dernier semestre de la seconde année. Mais l'environnement dans lequel ils s'inscrivent n'est pas précisé. Cela n'est pas de nature à permettre de bien appréhender les logiques entrepreneuriales recherchées à travers ces applications de terrain. La révolution numérique en cours n'apparaît pas franchement dans les disciplines enseignées alors que les questions juridiques qu'elle suscite justifieraient davantage une politique volontariste autour de la recherche de retours d'expériences. Sous cet aspect, les liens en direction de secteurs d'activité plus variés mériteraient d'être renforcés pour nourrir plus en profondeur l'expertise des étudiants issus de cette formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le dossier fait état de divers procédés pédagogiques comme la tenue d'une « table ronde de recherche annuelle », la mise en place d'une « clinique du droit », la participation des étudiants à l'édition d'un « site web » ou bien encore la pratique de la « pédagogie inversée ». Au vu du dossier, la question se pose toutefois de savoir comment ces divers procédés sont effectivement inclus tout au long de la formation et selon les parcours considérés.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques. Le dossier ne fait pas mention de méthodes pédagogiques particulières destinées à favoriser la réussite de ses étudiants. Elle ne propose pas non plus de parcours personnalisés. Cet élément ne semble pas nourrir de réflexion particulière de la part des responsables de cette formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés afin de permettre son ouverture à l'international. La question de l'ouverture à l'international de cette formation n'est pas au cœur de celle-ci. La rubrique « Interagir en langue étrangère » est certes mentionnée dans la maquette. Elle demeure toutefois présente pour répondre davantage à des exigences réglementaires plutôt que comme vecteur d'une politique volontariste tournée vers l'international.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation s'adresse essentiellement à des étudiants issus de la licence en droit de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université. Ces étudiants sont en poursuite d'études et visent un diplôme à Bac+5. L'enseignement dispensé est un enseignement en formation initiale ne s'articulant ni autour de l'alternance ni autour de la formation continue (réflexion en cours). Ces différents sujets ne font pas l'objet d'une réflexion particulière compte tenu de l'ordre du jour des conseils de perfectionnement joint au dossier. Un doute subsiste si la raison tient davantage à l'absence de demande en ce sens ou à des difficultés structurelles impliquant un renoncement institutionnel implicite. Le sujet interroge néanmoins, car les secteurs d'activité vers lesquels peuvent se tourner les diplômés sont de nature à pouvoir susciter un besoin de formation pour des publics qui en sont éloignés, mais qui voudraient s'en rapprocher.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation auprès de ses différents publics n'est pas précisée. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas comment la formation développe son attractivité auprès de ses différents publics. On est alors conduit à se demander comment elle réussit à entretenir l'existence de quatre parcours distincts sur des champs disciplinaires en apparence assez proches.

Le suivi de la réussite des étudiants de la formation n'est pas renseigné. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas l'existence de dispositifs particuliers d'accompagnement, d'aide à la réussite ou encore d'aménagement des cursus.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et reste au stade des généralités en ce qui concerne la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les données chiffrées fournies (« Enquête sur l'insertion professionnelle ») concernent la mention *Droit des affaires* - et non spécifiquement la mention *Droit du numérique* - et portent sur la seule année 2018-2019. Il est donc difficile de les interpréter, d'autant plus que le dossier d'autoévaluation ne procède pas à une évaluation particulière. Ce dernier se contente de présenter une assez longue liste de débouchés professionnels, mais sans préciser s'il s'agit de débouchés constatés ou théoriques.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation se donne des moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les informations présentes au dossier sur ce point sont toutefois plutôt rares. Il est seulement fait mention du fait que des mutualisations de cours sont réalisées afin de pouvoir maîtriser la soutenabilité de la formation, tant sur le plan financier que pédagogique. Se pose toutefois la question de savoir si ces mutualisations ne finissent pas par rendre peu lisibles les différents parcours proposés dans l'offre de formation.

Le processus interne d'amélioration de la qualité est peu opérationnel. De fait, c'est uniquement au cours de l'année 2019-2020 que quelques rares étudiants (12 %) ont participé à l'évaluation interne des enseignements. Aucun exemple de prise en compte des réponses n'a été présenté. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des professionnels, des personnels administratifs et des

étudiants. Si deux réunions ont été organisées au cours de l'année 2020, aucune n'a été réalisée depuis. Il n'est pas indiqué quelles suites ont été données à l'issue de ces réunions, le dossier d'autoévaluation étant incomplet car le compte rendu requis, attestant l'activité effective du conseil de perfectionnement, n'a pas été fourni, mais seulement l'ordre du jour.

Conclusion

Points forts

- Une formation s'inscrivant bien dans les parcours juridiques compris dans l'offre de formation ;
- Des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Points faibles

- Manque de lisibilité des parcours en deuxième année ;
- Faiblesse d'ouverture de la formation sur certains secteurs d'activité comme le numérique par exemple ;
- Conseil de perfectionnement peu opérationnel et absence de compte rendu des réunions du conseil de perfectionnement ;
- Absence d'ouverture à l'international ;
- Absence d'alternance et de formation continue.

Recommandations

- Réfléchir à la question de l'offre de formation organisée autour de quatre parcours en seconde année du master, car les mutualisations qui sont à l'œuvre peuvent contribuer à les rendre peu lisibles.
- Rendre le conseil de perfectionnement réellement opérationnel avec une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Un tel conseil de perfectionnement, pleinement opérationnel, qui devra être une force de proposition dans le pilotage du master, est indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une ouverture de la formation à l'international ainsi qu'à l'alternance et à la formation continue.
- Repenser l'offre de formation en fonction des évolutions substantielles comme la révolution numérique. Par exemple, il serait envisageable de se pencher sur les questions du numérique appliquées au secteur de la santé ou de la cybersécurité.

MASTER DROIT FISCAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit fiscal* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant un tronc commun en première année et quatre parcours en deuxième année : *Fiscalité personnelle et du patrimoine* ; *Fiscalité européenne et internationale* ; *Droit des finances publiques et de la fiscalité* ; *Douane*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Au niveau local, la formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques stratégiques de l'établissement. Deux projets de la formation ont été retenus dans le cadre d'A*Midex (Académie d'excellence ; pépinières d'excellence). Le master *Droit fiscal* s'inscrit dans le prolongement de la licence *Droit*. Cette mention est assez rare en France et participe de l'originalité de l'offre de formation juridique d'AMU. Elle permet aux étudiants en première année de suivre un tronc commun d'enseignements à dominante financière, et en deuxième année, de se spécialiser en fonction de leurs perspectives professionnelles. Les enseignements ouvrent sur une certaine interdisciplinarité avec l'intervention d'historien, publiciste, économiste ou encore gestionnaire.

L'ouverture internationale du master *Droit fiscal* est inégale selon les parcours. Elle est plus particulièrement marquée dans les parcours *Fiscalité européenne et internationale* et *Douane* par des interventions de chercheurs invités européens et internationaux. Aucun partenariat spécifique n'est relevé.

Les modalités de l'adossément à la recherche sont ordinaires au regard de ce qui est attendu d'un master. Un mémoire de recherche évalué et crédité est inséré dans chacun des parcours. En complément, le suivi de journées d'étude animées est proposé aux étudiants. Après l'obtention de leur master, les étudiants peuvent s'inscrire en doctorat s'ils souhaitent poursuivre leur recherche, notamment au sein du Centre d'études fiscales et financières (CEFF -UR 891-). On regrettera ici l'absence d'éléments chiffrés permettant d'apprécier le taux de poursuite en doctorat.

La formation entretient des relations structurantes avec le monde socio-économique. Le master permet une pré-professionnalisation de ses étudiants par des stages. Le parcours *Douane* a renforcé ce lien avec les professionnels par une ouverture en alternance en 2021. Par ailleurs, de nombreux enseignements sont assurés par des professionnels. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est cohérent avec les compétences visées. La première année de master s'inscrit ainsi dans le prolongement de la licence en droit. Elle est destinée, de manière classique, à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières financières avec une spécialisation en droit fiscal. La deuxième année se veut plus opérationnelle et adaptée aux emplois visés (approfondissement de la matière fiscale, mises en situation professionnelles, rencontre de praticiens...). L'objectif visé, d'adaptabilité aux emplois potentiels et de connaissance de ces derniers, est parfaitement assuré par les différentes unités d'enseignement proposées aux étudiants. Par ailleurs, les concours et examens auxquels la formation prépare font l'objet d'ateliers spécifiques. Le programme de la maquette paraît cohérent, adapté aux besoins du monde socioéconomique avec un spectre large et opérationnel de la matière fiscale.

La formation diversifie partiellement ses méthodes pédagogiques afin de favoriser la réussite de ses étudiants, le cas échéant en participant aux actions prévues par A*Midex. Deux projets ont été retenus : l'un a été retenu au titre de l'académie d'excellence, l'autre au titre de pépinière d'excellence. La formation reste avec des modalités d'enseignement classiques.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques minimales et utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère. En première et deuxième année, 40 heures d'anglais sont proposées par année, complétées d'heures en laboratoire de langue. Quelques cours en droit fiscal permettent aux étudiants de certains parcours d'avoir quelques connaissances sur les systèmes étrangers.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés aux publics de la formation continue. Hors le parcours *Douane*, les différentes formations ne sont pas ouvertes en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et s'organise pour le rester. Les dispositifs d'information sur la formation permettent d'en assurer l'attractivité, confirmée par la très forte hausse du nombre de candidatures. La mention a connu une augmentation de ses effectifs (108 étudiant en 2018-2019 contre 130 étudiants en 2020-2021) et remplit globalement ses capacités d'accueil en première année. La mention bénéficie d'une bonne notoriété et visibilité ayant abouti en 2021 à l'ouverture d'un nouveau parcours en 2021 *Douane*.

Le taux de réussite est élevé, conforme à une formation sélective. Les cas de non-validation ne sont toutefois pas expliqués.

Des enquêtes sur le devenir des étudiants sont fournies avec un taux correct d'insertion professionnelle à 30 mois (81,3 %). Toutefois, il peut être noté que moins de la moitié des personnes enquêtées n'a donné une réponse (44,7 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Chaque année, la mention *Droit fiscal* dispose d'un poste de professeur invité pour la tenue de conférences et de colloques.

La démarche d'amélioration continue n'est pas assez structurée. Elle repose sur un conseil de perfectionnement mis en place depuis 2018-2019 mais une unique séance a fait l'objet d'un compte rendu. Ce dernier demeure trop sibyllin pour en déduire les améliorations possibles.

Conclusion

Points forts

- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire ;
- Une offre de formation diversifiée et complète en matière fiscale.

Points faibles

- Insuffisance de l'internationalisation de la mention ;
- Une démarche d'amélioration continue à mieux structurer ;
- Non représentativité des enquêtes de suivi du devenir des étudiants.

Recommandations

- Fournir à l'avenir des éléments permettant d'apprécier la réussite et le devenir des diplômés de manière qualitative.
- Nouer davantage de liens avec des formations à l'étranger.
- Mieux formaliser le suivi des décisions du conseil de perfectionnement.

MASTER DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit international et européen* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose un tronc commun en première année, suivi de cinq parcours types en seconde année : *Droit international public*, *Droit de l'Union européenne*, *Droit de l'environnement*, *Droit de l'énergie* et *Action et droit humanitaires*. Il est précisé que le parcours *Droit de la reconstruction des états* a été fermé en 2019. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique d'Aix-Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit international et droit européen* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement ; en effet, il existe un continuum dans l'offre de formation en droit d'un cycle à l'autre et à l'intérieur du deuxième cycle. Cette formation à caractère juridique s'adresse à des étudiants en poursuite d'études après avoir obtenu une licence en droit. Elle s'inscrit ainsi dans le prolongement de cette dernière et offre de la sorte un parcours complet de la première année de la licence en droit jusqu'au doctorat. Les deux années de ce master sont conçues comme un approfondissement progressif vers des disciplines juridiques spécialisées, les unes demeurant toutefois plutôt généralistes dans leur champ d'application (*Droit international public* et *Droit de l'Union européenne*), tandis que les autres sont davantage sectorielles (*Droit de l'environnement*, *Droit de l'énergie* et *Action et droit humanitaires*).

Par nature, comme l'indique la mention, les enseignements dispensés sont tournés vers l'international tout en étant en cohérence avec les priorités définies par AMU. Cet aspect caractéristique est décliné sous des formes diverses : double diplomation (Université d'Ottawa (Canada) et du Kent (Royaume-Uni)) ; participations aux formations d'enseignants-chercheurs étrangers ; inscriptions dans des partenariats stratégiques. Les étudiants de la première année de master peuvent par ailleurs tous participer à une mobilité dans le cadre de l'université européenne CIVIS (L'Université civique européenne CIVIS est une association européenne d'universités et d'établissements formée en 2019 et dont le projet est soutenu et financé par la Commission européenne à travers le programme Erasmus+ ; elle réunit aujourd'hui un réseau de 10 universités ; parmi les thèmes de collaboration académique retenus comme sujets d'étude en enseignement comme en recherche deux d'entre eux sont communs au master *Droit international et européen* d'Aix-Marseille Université : l'environnement et l'énergie). On relève de plus que la formation inclut des mobilités entrantes d'étudiants (les étudiants étrangers représentent environ 10 % de l'effectif de master 1). Par ailleurs, l'unité mixte de recherche (UMR) 7318 (DICE – Droit International, Comparé et Européen) – multi-site (dont celui d'Aix-Marseille) – participe et est chef de file du « GRDI » sur les procès environnementaux. En outre, les débouchés professionnels visés sont pour un certain nombre d'entre eux également à l'international, mais sans que l'on sache la proportion qu'ils représentent effectivement parmi tous les débouchés dont il est fait mention dans le dossier.

Un lien formation/recherche, de création récente, a été établi avec la participation de membres de l'équipe pédagogique du master à trois instituts d'établissement d'Aix-Marseille Université : ITEM, OCEAN, SOMMUM. Il s'agit par ce biais de transformer la formation par la recherche. Concrètement, cette action s'est traduite par la possibilité pour des étudiants issus de la formation d'effectuer des stages de recherche en immersion au sein d'équipes de recherche de l'UMR DICE 7318. Par ailleurs, avec deux de ses parcours (*Droit de l'environnement* et *Droit de l'énergie*), la formation s'inscrit dans plusieurs des cinq pôles de recherche interdisciplinaires et intersectoriels (PR21) correspondant aux thématiques prioritaires affichées par AMU (il s'agit des pôles suivants : Énergie, Environnement, Humanités, Santé et Sciences de la vie).

La formation intègre dans sa formation de nombreuses relations avec le monde socio-économique. Les initiatives en la matière s'organisent notamment autour de « cliniques juridiques » en droit de l'environnement et en droit international des droits de l'homme auxquelles participent des professionnels. Ces derniers sont également présents dans les équipes pédagogiques, tout particulièrement au sein du parcours de deuxième année (M2) *Droit de l'énergie* avec la participation de professionnels du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et d'ITER (qui est un ambitieux projet international, basé dans les Bouches-du-Rhône, dans le domaine de

l'énergie, non émettrice de CO₂, utilisée pour produire de l'électricité). Enfin, on note qu'un processus de réflexion est en cours pour l'ouverture de certains parcours à la formation en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'objectifs bien définis en adéquation avec les compétences visées. Les « cliniques du droit » qui sont mises en place, mais également les stages rendus possibles en vertu des modalités du contrôle des connaissances, comme les rapports de recherche ou bien encore la participation à un concours de « procès-simulé », sont comme autant de méthodes pédagogiques qui peuvent permettre aux étudiants d'acquérir des compétences au-delà des seules connaissances. De façon plus générale, la maquette est présentée avec en référence pour chaque enseignement dispensé les compétences qu'il permet d'acquérir. Toutefois la lecture de l'unique compte-rendu d'un conseil de perfectionnement qui figure au dossier, en date du 18 juin 2019, montre qu'il est souhaité la mise en place de modules faisant davantage intervenir des professionnels et autres personnalités extérieures. On ne sait si ce vœu a été suivi d'effet ultérieurement.

La formation fait des efforts pour diversifier ses pratiques pédagogiques. La « personnalisation » des parcours est décrite dans le dossier à partir des enseignements de spécialité que les étudiants peuvent librement choisir à côté des enseignements obligatoires du tronc commun. Elle est complétée par la possibilité offerte aux étudiants de se prêter à différents types d'exercices comme les stages, les rapports de recherche ou bien encore la participation à un concours de « procès-simulé ». Il est précisé dans le dossier de présentation qu'il serait difficile aux équipes pédagogiques d'aller beaucoup plus loin en raison du nombre important d'étudiants qui suivent la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent une ouverture à l'international. La formation accueille des étudiants étrangers en première année du master où ils constituent environ 10 % des effectifs. Le dossier ne renseigne toutefois pas sur les dispositifs mis éventuellement en œuvre pour leur permettre de suivre la formation. Par ailleurs, les équipes pédagogiques sont en partie constituées d'enseignants-chercheurs venant d'institutions étrangères. Mais il n'est pas précisé par exemple si les enseignements sont dispensés en anglais. La formation organise en outre des mobilités sortantes de ses étudiants qui ont augmenté significativement entre l'année universitaire 2018-2019 (7 mobilités sortantes) et l'année universitaire 2020-2021 (34 mobilités sortantes). On relève toutefois que le compte-rendu du conseil de perfectionnement présent parmi les pièces du dossier, et datant de 2019, fait état d'une insuffisante place donnée aux enseignements disciplinaires en langue étrangère. Il n'est pas précisé si une suite a été donnée à ce qui apparaît ici comme un souhait en faveur d'une évolution.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le sujet est en cours de réflexion. Il n'est pas précisé s'il existe un vivier pour mener à bien une telle ouverture (il semble qu'il n'y ait pas de public pour la formation continue dans le champ de la spécialité de ce master) ou bien si des éléments bloquants peuvent faire obstacle à sa réalisation (dans le cas de l'alternance).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'a pas à développer d'efforts particuliers pour attirer des candidatures qui se manifestent de façon « naturelle ». La formation bénéficie d'un recrutement « naturel » auprès des étudiants issus de la licence en droit d'AMU. Cette situation n'incite pas à mettre en place des politiques volontaristes pour recruter au-delà de ce cercle, d'autant plus que le nombre de candidatures dépasse très largement le nombre d'inscrits (en 2020-2021 : 1464 candidatures en première année (M1) pour 359 admis en première année du cycle et au final 105 étudiants ont validé tous les crédits ECTS du M1).

Ces chiffres peuvent laisser penser que la formation est très recherchée et que la sélection est rude. Ils peuvent aussi s'interpréter comme signifiant que dans une logique de poursuite d'études à Bac+5, les étudiants de licence en droit déposent des dossiers de candidature dans différents masters pour tenter leur chance et qu'ils ne confirment pas tous leur inscription lorsqu'ils ont reçu un avis favorable pour le M1 *Droit international et européen*. L'équipe pédagogique du master ne commente pas cet aspect qui peut toutefois être lourd à gérer.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais il n'est pas fait état de dispositifs particuliers destinés à l'aide à la réussite des étudiants. Une certaine déperdition doit être relevée entre le nombre d'étudiants sélectionnés pour intégrer la formation et le nombre de diplômés. Celle-ci semble tenir à un défaut de confirmation de la part d'un nombre non négligeable d'étudiants, mais également à un relatif taux d'échec malgré la sélection

à l'entrée (les exigences académiques expliquent en partie ce taux d'échec relatif). Le taux de réussite est toutefois stable dans les différents parcours.

La formation affiche un taux d'insertion professionnelle tout à fait honorable. Les résultats d'une enquête à 30 mois après l'obtention du master figurent au dossier. Ils remontent à l'année universitaire 2018-2019. Les chiffres qui sont donnés montrent que la formation débouche sur l'emploi dans des proportions tout à fait acceptables (taux d'insertion professionnelle supérieur à 90 % ; part des cadres et professions intermédiaires tournant autour de 88 % ; localisation de l'emploi qui n'est pas concentrée en un lieu du territoire ; mais le salaire mensuel baisse curieusement au bout de 30 mois comparativement au niveau atteint à 18 mois). Ces chiffres restent à confirmer dans la durée. Quant aux poursuites d'études, les chiffres cités dans le dossier doivent être relativisés dans la mesure où ils ne portent que sur une seule année (en 2018-2019 : 22 étudiants diplômés en poursuite d'études en année n+1, avec des écarts selon les parcours considérés). Cette poursuite d'études n'est toutefois pas renseignée quant à sa nature et le recul manque pour vérifier ce qu'elle devient réellement dans la durée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nécessaires en faisant, notamment, des mutualisations entre parcours en M2. Cela permet à cette mention de maîtriser sa soutenabilité tant pédagogique que financière. Elle opère avec le même objectif en M1 en mutualisant des cours avec ceux d'autres mentions.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Le dossier comprend un seul compte-rendu de conseil de perfectionnement, lequel est assez ancien puisqu'il date de juin 2019. En ce qui concerne la composition de ce conseil de perfectionnement, et compte tenu du nombre de parcours en M2, on est surpris par le faible nombre et le manque de diversité des représentants des professions (deux avocats). Par ailleurs, ce compte-rendu fait mention de quelques demandes d'amélioration dont on ne sait si elles ont pu être satisfaites depuis. Cette remarque interroge sur le suivi des conclusions du conseil de perfectionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui a toute sa place dans l'offre de l'établissement et qui a trouvé son public ;
- Une formation qui a su s'ouvrir à l'international par des voies diversifiées ;
- Une formation qui entretient de forts liens avec la recherche ;
- Une formation qui enregistre d'importants résultats en matière d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une réflexion non aboutie en faveur de l'alternance ;
- Une place insuffisante donnée aux enseignements disciplinaires en langue étrangère ;
- Un conseil de perfectionnement dont la composition ne fait pas une place suffisante aux professionnels et dont le suivi des conclusions manque.

Recommandations

Dans la mesure où l'alternance a notamment pour objectif de permettre aux étudiants de mettre en application les enseignements reçus et ainsi de favoriser non seulement l'approfondissement des connaissances, mais également l'acquisition d'indispensables compétences professionnelles, il serait opportun de rechercher toutes les voies susceptibles de mettre en situation les étudiants de ce master. Il existe d'ailleurs des formules proposées notamment par l'Union européenne (Programme « Blue Book » de la Commission européenne) qu'il conviendrait de mobiliser de façon stratégique pour offrir aux étudiants une valeur ajoutée appréciable dans leur formation.

La langue couramment utilisée dans les organisations internationales, mais également dans la littérature académique de spécialité étant l'anglais, il serait souhaitable de mettre en place de façon plus systématique des cours en langue anglaise. Dans la mesure où ce projet serait mis à exécution, il conviendrait par exemple

d'exiger à l'entrée du master que les étudiants aient acquis un niveau B2 (niveau « avancé ») - ou à défaut B1 (niveau « seuil ») - selon les normes figurant dans le cadre européen de référence pour les langues.

Ouvrir la composition du conseil de perfectionnement et concevoir davantage son rôle comme un aiguillon pour inciter à faire évoluer la formation afin de dégager de nouvelles valeurs ajoutées comme le développement des pratiques professionnelles ou l'enseignement en langue étrangère.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant un tronc commun en première année (M1) et deux parcours en deuxième année (M2) : *Carrière notariale* ; *Pratique notariale et droit public notarial*. La formation est portée par la composante l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement, en particulier dans le cadre des Actions du *Schéma Directeur de l'Offre de la Formation* (SD-OF). Elle s'inscrit ainsi dans le prolongement de la licence en droit en complétant l'offre de formation juridique de deuxième cycle d'AMU. Plusieurs enseignements du tronc commun de première année sont mutualisés avec d'autres masters de droit tandis qu'en deuxième année de master, la mutualisation se fait essentiellement entre les deux parcours de la mention.

La formation demeure peu ouverte à l'international. Le master fait état d'un partenariat entre le Centre sino-français d'échanges juridiques et notariaux de Shanghai (Chine), ce qui permet d'envoyer chaque année un ou deux étudiants en stage à Shanghai (hors période Covid). Des stages sont aussi proposés auprès d'un cabinet d'avocats monégasque, mais de manière plus informelle.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, grâce notamment à la réalisation d'un travail de recherche en première et deuxième année. Le master intègre ainsi une formation à la recherche (méthodologie de la recherche et création de banques de données ; direction de recherches). Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs issus de l'unité de recherche en droit, le GREDIAUC et les étudiants sont invités à suivre et participer aux manifestations scientifiques et professionnelles organisées par ce laboratoire (Les Entretiens de Droit Immobilier et le colloque de l'ARNU-AIX - Association Rencontres Notariat Université).

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et les instances nationales comme locales du secteur notarial. Des représentants du monde notarial sont associés au sein des formations et la volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques est clairement énoncée. Le master permet en outre une pré-professionnalisation de ses étudiants par le stage et les jeunes diplômés ne rencontrent pas de difficultés en matière d'insertion professionnelle. Le parcours *Pratique notariale et droit public notarial* est avant toute chose pensé pour la formation tout au long de la vie en s'adressant aux notaires en exercice soucieux d'approfondir leur expertise en droit public.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences attendues par les débouchés professionnels visés. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. Les méthodes pédagogiques et d'évaluation sont en adéquation avec les compétences visées. Le programme est globalement cohérent et conforme aux blocs de compétences de la fiche RNCP. Les unités d'enseignement (UE) professionnalisantes ont une place importante dans la formation. Le programme de la maquette paraît cohérent, adapté aux besoins du monde socioéconomique avec un spectre large et opérationnel.

La formation diversifie de manière modérée ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique. Si la crise sanitaire a introduit l'hybridation de certains enseignements, cela ne permet pas encore à des étudiants de suivre la formation à distance.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères se limite à l'anglais, ce qui est habituel en droit compte tenu de la littérature scientifique internationale qui est quasi exclusivement anglophone. Des enseignements sont présents chaque semestre en première année, pour un total de 32 heures et 5 crédits ECTS. Aucun enseignement de spécialité n'est donné en langue étrangère et aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu, ce qui confirme la faible ouverture à l'international. Une certification parallèle est toutefois recommandée notamment par la plateforme « 7 speaking ».

Seuls les contenus et les dispositifs de la formation de M2 sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place en M1 pour favoriser leur accueil au sein de la mention ou dans des formations complémentaires. En revanche, en deuxième année, le format de la formation continue s'y prête davantage. Le public de la deuxième année du parcours *Pratique notariale et droit public notarial* est quasiment composé exclusivement de notaires en exercice.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité que l'équipe pédagogique cherche à développer. Un dispositif de suivi des différents publics est en place. Comme pour la majorité des masters en droit notarial, la formation est attractive (896 candidats pour une capacité d'accueil de 25 étudiants en première année). La gestion des flux entrants est efficace puisque la formation parvient quasiment à remplir sa capacité d'accueil (21 inscrits en M1). L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des étudiants de licence (notamment « Forum des Masters », « Salon des Masters » « Cycles de Conférences les Métiers du Droit »).

Le taux de réussite est très élevé dans chacune des deux années, ce qui démontre l'adéquation entre la sélection des étudiants et le projet de formation. Peu d'étudiants échouent (un ou deux par promotion).

Le taux d'insertion à 30 mois est de 100 %. Le taux de réponse à l'enquête support est supérieur à 50 %. Au regard du nombre d'étudiants dans la mention, on attend un suivi plus fin de la trajectoire d'insertion professionnelle des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est important avec un total de 41 enseignants-chercheurs titulaires. Les professionnels interviennent de manière régulière (24 vacataires). Les intervenants dans cette formation notariale très spécifique, qu'ils soient enseignants ou professionnels, sont sélectionnés en fonction de leurs aptitudes particulières à transmettre aux étudiants leurs savoirs.

Le processus d'amélioration continue est défaillant. En effet, c'est uniquement au cours de l'année 2019-2020 que quelques étudiants (21 %) ont répondu au questionnaire d'évaluation. L'objectivation des rares réponses n'est pas atteinte car les revendications négatives qu'elles expriment sont interprétées comme un exutoire d'étudiants mécontents et sont considérées non fiables. De plus, bien que le conseil de perfectionnement ait été mis en place et que sa composition soit équilibrée, il n'est pas opérationnel. Il n'a été réuni qu'une seule fois, avant la crise de la Covid-19, et depuis 2020 l'équipe pédagogique se réunit seule. En outre, le dossier d'autoévaluation est incomplet car le compte rendu requis, attestant l'activité effective du conseil de perfectionnement, n'a pas été fourni.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente et lisible pour les étudiants venant de licence en droit ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées en faveur de la réussite des étudiants ;
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire.

Points faibles

- Le conseil de perfectionnement non opérationnel ;
- Une internationalisation qui gagnerait à être renforcée ;
- Une approche par compétences inaboutie.

Recommandations

- Introduire des enseignements de spécialité en anglais en deuxième année de parcours.
- Rendre le conseil de perfectionnement réellement opérationnel avec une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Un tel conseil de perfectionnement, pleinement opérationnel, qui devra être une force de proposition dans le pilotage du master, est indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Favoriser les enseignements innovants en diversifiant les pratiques pédagogiques.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* d'Aix-Marseille Université est une formation comprenant un tronc commun en première année et cinq parcours en deuxième année : *Sécurité intérieure* ; *Lutte contre la criminalité financière et organisée* ; *Droit de l'exécution des peines* ; *Sciences criminologiques* ; *Sciences pénales*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique. Elle est ouverte en formation initiale et continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention de master *Droit pénal et sciences criminelles* d'AMU s'inscrit conformément à la politique menée par l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Au niveau local, la mention *Droit pénal et sciences criminelles* vient compléter l'offre de formation juridique sur l'université. Celle-ci est classique et se retrouve dans des universités françaises ayant un nombre d'étudiants importants. Toutefois, au regard de la grande majorité des établissements français, elle marque son originalité par l'étude des sciences criminologiques. Elle couvre tant les sciences pénales (droit pénal) que les sciences criminologiques (sciences criminelles) en répondant aux besoins socio-économiques du secteur en matière de détection, prévention, répression, exécution, coopération au regard du phénomène criminel par des interventions de professionnels ou de stages. La mention *Droit pénal et sciences criminelles* s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit. Elle vise prioritairement un public d'étudiants titulaires d'une licence de droit, français comme étrangers, intéressés par la spécialisation dans le domaine de la réaction au phénomène criminel. Au-delà, certains parcours de deuxième année du master sont ouverts, selon leurs spécialités respectives, à des étudiants d'autres provenances (médecine, psychologie, gestion, finances...) et à certains professionnels du monde judiciaire ou médical désireux d'acquérir une spécialisation.

Suite à une sélection en fin de troisième année, les étudiants poursuivent en première année de master, tronc commun d'enseignements de droit avec d'autres masters, notamment celui de la mention *Droit privé* afin d'assimiler les connaissances de base en droit civil et pénal. Ils poursuivent en très grande majorité en deuxième année en se répartissant sur les cinq parcours offerts.

Ces formations font une grande part à l'interdisciplinarité (criminologie, victimologie, sociologie, psychiatrie criminelle ...) afin de donner aux étudiants une formation leur garantissant une bonne culture générale. Plusieurs enseignements de première année de master sont mutualisés avec d'autres masters et servent de support et réciproquement. En deuxième année, la mutualisation se fait essentiellement entre les différents parcours du master. Les enseignements des titulaires sont complétés par des interventions de professionnels français.

La formation est peu ouverte à l'international, aucun parcours n'y étant dédié. Depuis longue date, le master a conclu un partenariat avec la filière francophone de l'université libanaise. La formation inclut quelques mobilités entrantes et sortantes des étudiants. Elle bénéficie de l'appui du service des relations internationales mais aucun de soutien financier ne lui est affecté.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, notamment par l'investissement d'enseignants-chercheurs du Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC, UR 4690) et de l'Institut de science pénale et de criminologie (ISPEC). Ils associent les étudiants lors des manifestations scientifiques tant du LDPSC que de l'ISPEC. À cet égard, les étudiants bénéficient d'infrastructures permettant de mener leurs recherches, notamment sur le site Poncet de la bibliothèque Raymond Gassin, spécialisée en sciences criminelles, gérée de façon autonome par l'équipe pédagogique et le personnel de l'ISPEC. Des heures de méthodologie à la recherche sont proposées pendant leurs deux années de master afin notamment de sensibiliser les étudiants à la problématique du plagiat.

La formation entretient de réelles relations avec le monde socio-économique et les instances nationales et locales du secteur de l'entreprise. Les débouchés de ces formations sont variés. Le master permet une préprofessionnalisation de ses étudiants par le stage. Un projet est mené d'ouvrir certains parcours en

apprentissage. Par ailleurs, les étudiants de deuxième année ont une bonne insertion professionnelle. Des unités d'enseignements y sont consacrées. Les formations ont été bâties afin de répondre aux besoins de la pratique tant au niveau local que national. Par ailleurs, les professionnels sont associés au sein des formations (laboratoire de police technique et scientifique, juridictions, établissements pénitentiaires) et y participent (exercices pratiques immédiatement transposables, transmission documentaire, libération de journées, formation à la recherche documentaire en situation...). Des projets tutorés pourraient davantage être développés en deuxième année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs avec un réel alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation et une réelle mise en adéquation avec les compétences visées. La première année est destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières de droit civil et de droit pénal. La deuxième année de master se veut plus opérationnelle et adaptée aux emplois visés. L'objectif visé, d'adaptabilité aux emplois potentiels et de connaissance de ces derniers, est parfaitement assuré par les différentes unités proposées aux étudiants, cours, stage, préprofessionnalisation.

Le programme de la maquette paraît cohérent, adapté aux besoins du monde socioéconomique avec un spectre large. En deuxième année de master, chaque parcours tend à l'acquisition de compétences spécifiques aux parcours et propose pour chacun un programme conforme à cet objectif. Un effort est fourni pour déployer une approche par compétences, notamment par la tenue d'ateliers de raisonnement juridiques. Il se heurte toutefois aux difficultés de concertation entre les enseignants et le nombre d'étudiants par promotion. On ne peut qu'inviter à poursuivre cette direction.

La formation essaie de diversifier ses pratiques pédagogiques (travail en demi-groupe, classe inversée, mutualisation entre parcours ou mentions) en fonction des résultats attendus. Les enseignants disposent sur le site Poncet d'un espace d'enseignement modulable.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'autoévaluation souligne l'absence de plan propre à la mobilité entrante. L'enseignement des langues étrangères (module : interagir en langues étrangères) met en avant l'anglais, mais pas seulement. Ces modules sont complétés par des heures en laboratoire et un cours magistral dispensés en langue étrangère. Ces derniers pourraient être renforcés afin d'offrir davantage de débouchés à l'international aux étudiants. Des enseignements sont présents chaque semestre en première année, pour un total de 12 heures et 4 crédits ECTS, ce qui paraît un peu faible mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle exclusivement francophones. Une certification parallèle est toutefois recommandée. Il serait souhaitable que celle-ci soit mise en place systématiquement pour chaque étudiant et doive être évolutive en fonction de leurs besoins professionnels.

À ce jour, le master *Droit pénal et sciences criminelles* ne développe pas de formation en alternance et n'offre pas sa première année en formation continue à distance, comme cela peut exister dans la mention *Droit des affaires*. En revanche, les cinq parcours de deuxième du master sont ouverts à l'inscription en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité qu'elle développe fortement et suit de près auprès de ses différents publics. Comme pour la majorité des masters de droit pénal et de sciences criminelles, la formation intéresse (1817 candidats pour une capacité d'accueil de 267 places). L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des étudiants de licence (notamment Forum des Masters, Salon des Masters, Cycles de Conférences sur les Métiers du Droit).

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants très importants dans les deux années du cycle. Peu d'étudiants échouent (un ou deux par promotion). Le taux de réussite en master est très élevé et s'explique par la sélectivité à l'entrée de cursus. L'accompagnement à la réussite a donc moins de pertinence qu'en licence, le niveau général et particulier des étudiants étant lui-même très satisfaisant.

La formation affiche un taux de poursuite très important dans les carrières juridiques (87,50 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation reste en deçà de la moitié avec un total de 41 enseignants-chercheurs titulaires pour plus de 267 étudiants en master. Les professionnels interviennent de manière régulière (65 vacataires).

En l'absence de généralisation du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, l'équipe pédagogique du master est un relai efficace (par questionnaire non systématique), qui doit toutefois être encore amélioré et davantage formalisé notamment par le suivi des réunions du conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Ces comités ont été mis en place et ont donné lieu à un procès-verbal.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation lisible et cohérente pour les étudiants de licence en droit souhaitant se spécialiser en droit pénal ;
- Une forte attractivité du master *Droit pénal et sciences criminelles* ;
- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire.

Points faibles

- Place insuffisante des enseignements aux langues étrangères ;
- Approche par compétences non approfondie pour développer la formation continue.

Recommandations

- Développer les enseignements à distance.
- Mettre en place une certification systématique de la pratique des langues étrangères.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* d'Aix Marseille Université (AMU) est une formation proposant un tronc commun en première année (M1) et quatre parcours en deuxième année (M2) : *Droit civil et droit international privé* ; *Contentieux et procédures civiles d'exécution* ; *Contentieux de la responsabilité et de l'indemnisation* ; *Théorie du droit*. La mention est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations juridiques du deuxième cycle d'AMU. La mention *Droit privé* est classique et se retrouve dans la plupart des universités françaises. De ce point de vue, la formation est peu originale. Ce master s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit. Plusieurs enseignements de M1 sont mutualisés avec d'autres masters. En deuxième année de master, la mutualisation se fait essentiellement entre les différents parcours du master. La formation ne participe à aucun des dispositifs structurants de l'établissement sans préciser si c'est par choix de l'équipe pédagogique, ou si cela résulte de l'impossibilité de s'inscrire dans les dispositifs proposés.

Si la formation est ouverte à l'international, on peut relever une absence de mobilité entrante et sortante. Cette absence est due notamment à un changement de politique avec l'Université d'Ottawa qui réclame désormais d'importants droits d'inscription. La période du COVID-19 a également joué un facteur important dans cette évolution négative.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs. Une formation par la recherche est proposée tant en première année qu'en seconde année de master (rapport de recherche en M1 et mémoire dans les parcours-types). Les étudiants de M2 sont également formés à l'apprentissage de la rédaction d'articles juridiques (Bulletin d'Aix) et sont incités à assister aux manifestations scientifiques (colloques, conférences d'actualité, conférences de Professeurs étrangers...) organisées par les membres du LDPSC, laboratoire auquel la mention *Droit privé* est rattachée.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et les instances nationales comme locales du secteur de l'entreprise. Le master permet une pré-professionnalisation de ses étudiants par les stages. Les étudiants de deuxième année de master ont une très bonne insertion professionnelle après leur diplomation. Les formations ont été construites afin de répondre aux besoins professionnels tant au niveau local que national, tout particulièrement le parcours *Contentieux de la responsabilité et de l'indemnisation* proposé en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est adapté aux compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs avec un bon alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation, ainsi qu'une bonne mise en adéquation avec les compétences visées. La première année de master est destinée à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières de droit civil. La deuxième année de master se veut plus opérationnelle et prépare aux emplois visés. L'objectif visé, d'adaptabilité aux emplois et de connaissance de ces derniers est en outre parfaitement assuré par la complémentarité des différentes unités pédagogiques proposées aux étudiants: cours, stage, séminaires de pré-professionnalisation. Le programme de la maquette est cohérent, adapté aux besoins du monde socioéconomique avec une approche large du droit civil et de la procédure. En deuxième année de master, chaque parcours tend à l'acquisition de compétences spécifiques aux parcours et propose un programme conforme à cet objectif. L'approche par compétences n'est pas mise en place.

La formation diversifie de manière modérée ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon classique. Aucune des formations ne peut être suivie en intégralité à distance. Il s'agirait d'un axe d'amélioration pour le prochain contrat quinquennal. À ces enseignements classiques, viennent s'ajouter en seconde année de master de nouvelles pratiques pédagogiques telles que l'organisation de procès fictifs, l'étude de cas ou l'enseignement inversé, qui impliquent un travail liminaire des étudiants.

Des dispositifs d'internationalisation sont en place qui gagneraient à être renforcés. La formation inclut des contenus d'enseignement de et en anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères (module : interagir en langues étrangères) met en avant l'anglais, mais pas seulement. Ces modules sont complétés par des séances en laboratoire de langue et des cours magistraux de spécialité dispensés en langue étrangère. Ces derniers pourraient être renforcés afin d'offrir davantage de débouchés à l'International aux étudiants. Des enseignements sont présents chaque semestre en M1, pour un total de 12 heures et 4 crédits ECTS (au regard du nombre de crédits associés à cet enseignement, celui-ci requiert *a priori* un très important travail en dehors des séances de cours). Le volume horaire est faible mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle exclusivement francophones. Une certification parallèle est toutefois recommandée. Il serait souhaitable que celle-ci soit mise en place systématiquement pour chaque étudiant en fonction de leurs besoins professionnels. À noter, chaque année, un ou deux professeurs étrangers sont invités à intervenir particulièrement dans le parcours-type *Droit civil et droit international privé*. Les conférences ont lieu en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation en première année du master *Droit privé* ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. Le master *Droit privé* ne propose pas d'aménagement de la formation pour les stagiaires inscrits au titre de la formation continue. Seul le parcours *Contentieux de la responsabilité et de l'indemnisation* est actuellement ouvert en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Comme la majorité des masters en droit privé, **la formation jouit d'une très bonne attractivité et suit de près auprès de ses différents publics** : 1852 candidats pour une capacité d'accueil de 85 places. La formation est « en tension » pendant le recrutement, mais elle parvient à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. En effet, en 2020-2021, l'équipe pédagogique a admis 235 étudiants pour atteindre finalement 82 inscrits en M1, ce qui démontre une excellente gestion des flux étudiants. Soixante pour cent des étudiants inscrits dans la mention viennent de la FDSP même, les autres étant issus d'Universités de toute la France. L'équipe pédagogique est impliquée dans la promotion de la formation à travers de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des étudiants de licence.

Les taux de réussite sont très bons dans les deux années. On regrette toutefois que les cas de non-validation ne soient pas expliqués.

Les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'émettre un avis sur la qualité de l'insertion professionnelle. Le taux d'insertion à 30 mois est de 82,4 %, en deçà de la moyenne des masters juridiques d'AMU. Des éléments d'explication auraient été bienvenus.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est important avec un total de 55 enseignants-chercheurs titulaires. Les praticiens interviennent de manière régulière (18 vacataires) et la mention pourrait y avoir recours de manière plus importante. Les intervenants dans cette formation très spécifique, qu'ils soient enseignants ou professionnels, sont sélectionnés en fonction de leurs aptitudes particulières à transmettre aux étudiants leurs savoirs.

La démarche d'amélioration continue gagnerait à être mieux formalisée. L'équipe pédagogique du master est un relai efficace de l'évaluation des enseignements par les étudiants (par questionnaire non systématique), qui doit toutefois être encore améliorée et davantage formalisée. Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis deux années notamment par la constitution d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Certains parcours ont déjà suivi les recommandations formulées par le conseil. Ce point devra être développé dans les années à venir afin de permettre aux équipes d'améliorer leur qualité d'enseignement au regard des besoins des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une offre cohérente pour des étudiants en droit souhaitant rester généralistes en droit privé ;
- Une offre de formation diversifiée ;
- Une bonne adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire.

Points faibles

- Une place encore trop réduite donnée aux dispositifs d'internationalisation ;
- Les comptes rendus du conseil de perfectionnement qui ne sont pas suffisamment exhaustifs et qui demeurent non exploitables au regard d'une amélioration de la qualité des enseignements ;
- L'absence d'approche par compétences de la formation qui entrave aussi le développement de la formation continue.

Recommandations

Le master *Droit privé* est une formation classique qui répond aux attentes des étudiants comme du monde professionnel. Cette formation gagnerait à ce que les comptes rendus des conseils de perfectionnement soient mieux formalisés de manière à ce que les recommandations formulées puissent être suivies. Une incitation à développer des enseignements innovants permettrait d'accroître encore l'attractivité de la formation et son adéquation avec le monde professionnel.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit public* d'Aix-Marseille Université (AMU) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP). Cette formation propose un tronc commun en première année puis 12 parcours en seconde année : 5 parcours rattachés exclusivement à la mention (*Droit public fondamental ; Pratique des droits fondamentaux ; Droit public des affaires et contrats publics ; Droit et pratique des contentieux publics ; Études parlementaires/études législatives*), 1 parcours qui fait l'objet d'une convention de partenariat avec l'École des commissaires aux armées de Salon-de-Provence qui relève du ministère des armées (*Droit et administration de la défense*), 2 parcours co-portés à l'échelle du site AMU (*Carrières publiques avec l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, Droit et management publics des collectivités territoriales avec l'UFR Institut de management public et de gouvernance territoriale*) (IMPGT), 4 parcours sont rattachés secondairement à la mention en étant principalement rattachés à d'autres mentions de master de la FDSP (*Théorie du droit ; Théorie du droit (Ottawa) ; Droit immobilier public et privé ; Finances publiques et fiscalité*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Cette formation à caractère juridique s'adresse à des étudiants en poursuite d'études après avoir obtenu une licence *Droit* qui constitue le vivier de recrutement « naturel ». Les deux années de ce master s'inscrivent dans la continuité de l'offre proposée en premier cycle. La formation est conçue comme un approfondissement progressif vers des disciplines juridiques spécialisées avec un tronc commun en première année. Cette mention participe à proposer une carte complète de formation juridique de deuxième cycle.

La formation n'est pas particulièrement ouverte à l'international. Il existe un master *Droit international et européen* à Aix-Marseille Université qui a vocation à mettre en valeur cette dimension l'internationale. Le master *Droit public* est davantage orienté vers le droit français. Cela dit, des mobilités entrantes ou sortantes des étudiants pourraient être envisagées.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche effectif. Outre le fait que des enseignants-chercheurs participent à l'enseignement dispensé dans la formation, on relève que deux laboratoires d'AMU ont une activité de recherche en lien avec les matières enseignées : le Centre de recherches administratives (CRA : UR893) et l'Institut Louis Favoreu de l'UMR Droit international, comparé et européen (ILF-UMR-DICE). Ces laboratoires ont une activité riche et variée (cycles de conférences ouvertes, colloques, publications, etc.) dont les étudiants du master peuvent bénéficier.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre quelques éléments de professionnalisation. De nombreux professionnels participent à l'équipe pédagogique, tout particulièrement en seconde année du master. La professionnalisation des études correspond à une forte attente des étudiants, comme l'atteste le compte rendu du conseil de perfectionnement de l'année 2021-2022. Elle demeure toutefois en deçà de ce qu'elle pourrait être aux dires de leurs représentants dans ce conseil, même si la formation en droit est en soi professionnalisante en raison des liens forts existant entre elle et des métiers du droit bien identifiés. De plus, les stages prévus dans la maquette sont des occasions données aux étudiants pour acquérir une première expérience. Les différents parcours ne sont pas ouverts à l'alternance même si une réflexion est en cours. Des contraintes tenant aux règles en vigueur dans les collectivités publiques semblent constituer un frein à son développement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette de la formation valorise les compétences acquises dans le cursus, en particulier sous la forme d'ateliers de raisonnement juridique. Il existe toutefois certaines marges de manœuvre pour développer ces méthodes comme les « procès fictifs » et autres « exercices de plaidoirie ».

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements, tout particulièrement en première année, restent organisés autour des enseignements classiques fondés sur le cours magistral assortis de travaux dirigés.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés afin de permettre son ouverture à l'international. Cette ouverture à l'international n'est pas un objectif particulièrement mis en avant dans cette formation concernant le droit public français. La présence d'unités d'enseignement dénommées « Interagir en langue étrangère » peut toutefois être relevée dans la maquette, ce qui répond davantage à des exigences réglementaires plutôt qu'à une politique volontariste d'ouverture à l'international.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'y a pas de dispositifs spécifiques pour la formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est effective. La formation bénéficie d'un recrutement « naturel » auprès des étudiants issus de la licence en droit d'AMU. Cette situation n'incite pas à mettre en place des politiques volontaristes pour recruter au-delà de ce cercle, d'autant plus que le nombre de candidatures dépasse très largement le nombre d'inscrits (1000 candidatures pour 140 places en première année du master). 195 étudiants sont inscrits en première année (en 2020-2021). En seconde année du master, le grand nombre de parcours permet d'accueillir un nombre d'étudiants compris entre 170 et près de 200 selon l'année considérée (173 étudiants en 2020-2021). Mais si l'on prend seulement en compte les parcours exclusivement rattachés à la mention, on constate d'assez importantes variations : aucun inscrit sur les trois années universitaires référencées dans le parcours *Études parlementaires/études législatives* ; entre 13 et 23 inscrits dans les autres parcours ; par ailleurs, si sur les trois années prises en compte les effectifs ont plutôt tendance à augmenter globalement dans ces derniers parcours, le parcours *Droit public fondamental* accuse un certain retard par rapport aux autres parcours (13 inscrits en 2020-2021 contre 22 inscrits l'année qui a précédé). Ces éléments donnent à voir l'inégale attractivité des parcours et un dispositif d'orientation des flux à interroger.

Le taux de réussite est globalement bon, ce qui valide la cohérence des principes de recrutement mis en œuvre. Il atteint 80 % en première année. Les quelques cas de non-validation ne sont toutefois pas expliqués. Il n'est pas fait état de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite ou bien encore d'aménagement des cursus.

Le taux d'insertion à 30 mois est excellent (90 %). Le niveau d'emploi est conforme aux objectifs et métiers visés avec une part des cadres et professions intermédiaires supérieure à 90 %. Les poursuites d'études ne sont en revanche pas renseignées avec suffisamment de précision.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le très grand nombre de parcours ne semble pas nourrir de réflexion particulière sur la question de la soutenabilité tant pédagogique que financière de la formation. Des mutualisations sont toutefois organisées entre parcours. Cela permet non seulement de maintenir une certaine cohérence d'ensemble à la mention, mais aussi d'assurer une certaine soutenabilité humaine et financière de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue qui reste toutefois à consolider. Le dossier comprend un seul compte rendu de conseil de perfectionnement correspondant à une séance qui s'est tenue lors de l'année universitaire 2021-2022. La composition ne reflète pas la très grande diversité de parcours, notamment en ce qui concerne les représentants professionnels non académiques. Ce compte rendu fait mention de quelques demandes d'amélioration, tout particulièrement de la part des représentants étudiants. Aucun élément n'a été fourni sur la prise en compte, dans les faits, de ces recommandations. Cette remarque interroge sur le suivi des conclusions du conseil de perfectionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation riche et variée ;
- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une insertion professionnelle remarquable.

Points faibles

- Des efforts de professionnalisation qui manquent d'ambition ;
- Une ouverture à l'international restant insuffisante ;
- Une démarche d'amélioration continue perfectible.

Recommandations

Comme cela résulte en particulier du compte rendu récent du conseil de perfectionnement, un toilettage de la maquette pourrait être réalisé tant le nombre de parcours peut parfois rendre peu lisible l'offre de formation et son adéquation avec les débouchés professionnels. De même, une approche plus pratique de la formation pourrait être davantage recherchée à partir d'une réflexion portant à la fois sur l'intérêt d'introduire de nouvelles méthodes de transmission des savoirs que sur le contenu de ces derniers.

MASTER DROIT SOCIAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Droit social* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose un seul parcours-type intitulé *Droit des relations de travail et de la protection sociale*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation contribue à proposer une offre large de formation de deuxième cycle. Elle s'adresse à des étudiants en poursuite d'études après avoir obtenu une licence en droit. Elle s'inscrit dans le prolongement de cette dernière et offre de la sorte un parcours complet de la première année de la licence en droit jusqu'au doctorat. La formation ne mobilise en revanche pas les dispositifs structurants de l'établissement.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. Aucune mobilité n'est relevée au cours des trois années considérées. Le dossier ne fait pas apparaître de partenariats internationaux de quelque nature que ce soit. S'il existe bien un enseignement intitulé « Mobilités internationales » au semestre 3 faisant partie d'une unité d'enseignement sur les « Normes et relations de travail internationales », l'ensemble de la formation se rattache plutôt à une étude concentrée sur le droit français. Cet aspect étonne en apparence à l'heure où les migrations internationales prennent de l'ampleur et que les conditions de travail peuvent faire difficulté pour les expatriés français comme pour la façon dont le droit des étrangers en France les appréhende. De plus, l'enseignement intitulé « Droit social européen et international » occupe une place dans la maquette qui n'est pas suffisamment dimensionnée à l'importance qui devrait être la sienne dans le contexte actuel de l'internationalisation du droit et de la primauté de la source internationale du droit sur la source nationale.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui n'est pas assez précisé. Le dossier de présentation fait mention d'un adossement de la formation à « un laboratoire reconnu », sans plus de précision, dans son champ disciplinaire.

Les relations avec le monde socio-économique n'apparaissent pas clairement, alors que les milieux professionnels concernés par le champ disciplinaire de cette formation sont nombreux. Un stage est prévu au deuxième et quatrième semestre. Il reste en l'état de la maquette peu valorisé. La formation n'est ouverte ni à l'alternance ni à la formation continue. Le recours au dispositif « Pépite », ayant pour mission de sensibiliser les étudiants à l'« esprit d'entreprendre » et d'accompagner les jeunes porteurs de projets dans leur processus de création d'entreprise, ne semble pas proposé en première année de master, alors qu'il pourrait représenter une valeur ajoutée dans l'approche en matière de professionnalisation de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences est effective en première année mais n'apparaît plus en deuxième année. Il n'y a pas de méthodes « innovantes » visibles pour mettre en scène les apprentissages acquis.

La formation cherche à diversifier ses pratiques pédagogiques, mais le dossier manque de précision. Il est fait état dans le dossier de présentation d'un programme « Labjus » intégré au master tout au long des quatre semestres portant sur un volet « innovation pédagogique ». Les réalisations pratiques de ce programme ne sont pas illustrées, ce dispositif semblant plus formel que réel.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas orientés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international n'apparaît pas comme un sujet nourrissant des démarches particulières. La présence dans la maquette d'unités d'enseignement du type « Interagir en langue étrangère » au premier et deuxième semestre sont à noter, puis un enseignement d'anglais au troisième semestre. En apparence, il s'agit

de satisfaire davantage à des exigences réglementaires plutôt que de développer des compétences de juriste linguiste dans le champ du droit social.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas prévus pour s'adapter à des publics de la formation continue et en alternance. Il n'est pas prévu de dispositifs particuliers tournés vers la formation continue et l'alternance. En outre, le sujet n'est pas à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement dont un compte rendu synthétique datant d'avril 2022 figure au dossier. Ce silence interroge alors que la formation a d'évidents liens avec les entreprises de toutes sortes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe pas d'actions particulières pour accroître son attractivité auprès de ses publics. La formation bénéficie d'un recrutement « naturel » auprès des étudiants issus de la licence en droit d'AMU. Cette situation n'incite pas à mettre en place des politiques volontaristes pour recruter au-delà, d'autant que le nombre de candidatures dépasse très largement le nombre d'inscrits : plus de 1300 candidatures pour 35 places. Cette capacité d'accueil est quasiment atteinte avec 33 inscrits.

La taux d'insertion à 30 mois (71,4 %) est inférieur au taux moyen d'insertion des masters juridiques d'AMU. Qui plus est, cette enquête met en évidence la très grande concentration géographique des débouchés professionnels (uniquement dans les Bouches-du-Rhône). Cet élément questionne le rayonnement de ce diplôme au-delà de l'échelle locale, quand bien même cette mention est récente. La poursuite d'études en doctorat reste théoriquement possible après l'obtention du master, mais le dossier de présentation n'en fournit pas d'éléments chiffrés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas d'apprécier la soutenabilité de la formation.

De fortes lacunes dans le processus d'amélioration continue, malgré un conseil de perfectionnement actif. Le processus d'évaluation interne de la qualité des enseignements par les étudiants n'a pas été formalisé. À cet égard, la formation argumente en indiquant n'avoir « ni les moyens ni la vocation à assurer cette évaluation ». Seuls les étudiants de l'année 2019-2020 ont été sollicités pour participer à l'enquête de qualité et moins de 30 % y ont répondu. Un conseil de perfectionnement a été constitué et il a été apprécié que ses réunions soient régulières. Toutefois, il ressemble trop, du fait de sa composition, au jury de diplôme. En effet, sa composition laisse trop peu de place à des professionnels non académiques et de plus le conseil n'inclut aucun représentant des étudiants, mais seulement d'anciens étudiants doctorants, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Enfin, le dossier d'autoévaluation est incomplet car le compte rendu requis, attestant l'activité effective du conseil de perfectionnement, n'a pas été fourni ; seule une synthèse décrivant la composition du conseil et ses missions a été transmise.

Conclusion

Points forts

- Une intégration dans la formation du label d'excellence « Labjus » ;
- Un adossement à la recherche sous la forme d'un rattachement à un laboratoire qui œuvre dans le champ disciplinaire du droit social.

Points faibles

- Un processus d'évaluation interne lacunaire ;
- Un manque d'ouverture à l'international ;
- Une absence d'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue.

Recommandations

- Consolider la démarche d'amélioration continue. Il convient pour cela de reconsidérer la composition du conseil de perfectionnement afin de la mettre en conformité avec la réglementation en incluant la

représentation étudiante. Les travaux de ce conseil devront à l'avenir s'appuyer sur une évaluation structurée des enseignements et son activité effective devra être attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions, toutes choses indispensables en vue du projet d'offre de formation.

- Mener une véritable réflexion sur la manière de professionnaliser davantage la formation.

MASTER ÉCONOMIE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille ; École des hautes études en sciences sociales - EHES

Présentation de la formation

Le master *Économie* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose quatre parcours : *Économie théorique et empirique* (ETE), *Analyse des politiques économiques* (APE), *Économétrie, Big data, statistique* (EBDS) et *Finance quantitative et assurance* (FQA), qui sont à finalité professionnelle et sont ouverts à l'alternance. Cette formation, localisée sur le site de Marseille, est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG). AMU, l'École centrale de Marseille et l'École des hautes études en sciences sociales (EHES) sont co-accréditées pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Économie* a été révisé de manière à s'inscrire en cohérence avec le projet de l'établissement. Le master a développé un parcours sur le *Big Data* (*Économétrie, Big data, statistique*), qui est un thème transversal sur lequel Aix-Marseille Université s'est engagée en matière de recherche. Le nombre de parcours proposés dans ce master a été réduit afin d'accroître la lisibilité de la carte des formations dans le domaine disciplinaire.

L'articulation de ce master avec les formations d'AMU n'est pas clairement explicitée. Si la différenciation entre le parcours FQA de ce master et le master *Finance*, également proposé par AMU, est bien spécifiée, le positionnement de la formation par rapport au master *Économie de l'entreprise et des marchés* n'est pas présenté. L'articulation de ce diplôme avec les formations de niveau Licence est confuse. D'un côté, il est mentionné qu'il n'y a pas de licence spécifiquement dédiée à ce master ; d'un autre, est précisé l'existence d'une articulation forte entre ce master et le Diplôme d'études supérieures universitaires (DESU) *Magistère ingénieur économiste*. Le dossier mentionne l'ouverture de la formation aux étudiants issus de parcours scientifiques. Des partenariats académiques sont mentionnés avec, d'une part, l'École centrale de Marseille et, d'autre part, l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI). Le premier partenariat est très fort puisque le master fait l'objet d'une co-accréditation et que, chaque année, une vingtaine d'étudiants issus de cette école intègrent le parcours FQA. Le partenariat avec l'ENSAI est plus balbutiant. Il concerne le parcours ETE, mais un seul étudiant a suivi cette voie. Les partenariats sont essentiellement entrants (des écoles vers le master) même si le dossier mentionne les perspectives d'inscription en doctorat à l'ENSAI des étudiants issus du master. Aucune précision quantitative n'est donnée sur le nombre d'étudiants concernés. Il n'est pas fait mention de passerelles entre ce master et les formations scientifiques d'AMU.

L'organisation même des études dans le master apparaît complexe, si ce n'est confuse. Le master peut être réalisé en suivant une option dite « classique » ou une option dite « magistère ». Alors que l'option « classique » permet de valider 30 crédits ECTS par semestre, l'option « magistère » en offre 36 par semestre. Aucune information n'est donnée sur les conséquences de cette sur-numération en crédits ECTS : on peut donc supposer qu'il est possible dans l'option « magistère » de compenser les crédits ECTS par semestre pour aboutir aux 120 crédits ECTS qui correspondent à un master. Les informations produites par la formation doivent par ailleurs clarifier l'articulation entre le master *Économie* et le DESU *Magistère ingénieur économiste* que continue de proposer AMU. Les équipes pédagogiques, les enseignements et le conseil sont en effet en partie communs. Le dossier ne mentionne pas si le magistère a une existence institutionnelle spécifique ou est une « marque » utilisée sur le marché de l'emploi. Le flou existe également concernant l'entrée des étudiants dans le master *Économie* (conditions équivalentes ou non pour les étudiants du magistère et les autres étudiants).

En ce qui concerne la pluridisciplinarité, le dossier mentionne que le master intègre des enseignements relevant non seulement de la section 5 (Sciences économiques), mais aussi de la section 26 (Mathématiques). Aucune liste d'enseignants-chercheurs ne permet cependant de vérifier l'interdisciplinarité de l'équipe pédagogique. Peut-être ne relèvent-ils pas véritablement de ces deux sections disciplinaires. Une ouverture à la gestion est également affichée *via* le développement de projet de fin d'études ; la nature de ces projets n'est pas explicitée, le nombre d'heures dédiées et le nombre de crédits ECTS sont très limités (18 heures et 3 crédits ECTS). Enfin, le dossier mentionne l'existence d'une sensibilisation aux *soft skills* sans préciser la nature de cette sensibilisation. Aucun cours ne correspond au développement de ce type de compétences.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le dossier mentionne le développement d'accords internationaux permettant aux étudiants de passer une année entière à l'étranger et de valider un double diplôme avec l'une des universités suivantes : Tübingen, Konstanz, Católica Lisbon, Venise. Le nombre de doubles diplômes est encore limité (17 sur la période), mais la mobilité sortante est néanmoins importante (27 en 2018-2019 et 19 en 2019-2020). Cette mobilité fait l'objet d'un soutien pour les échanges hors Erasmus dans le cadre des financements obtenus par l'École Universitaire de Recherche (EUR) créée dans le cadre de la stratégie de l'Initiative d'Excellence A*Midex dont a bénéficié AMU. L'année 2020-2021 a bien évidemment été fortement impactée par la pandémie de la COVID-19. Le dossier met bien en évidence la faiblesse des flux entrants d'autant plus étonnante que le master peut être suivi intégralement en anglais. La mobilité du personnel enseignant est également faible (aucun professeur invité entrant ni sortant).

L'adossement à la recherche est le point fort de la formation qui profite de la stratégie de l'Initiative d'Excellence A*Midex mise en place par AMU. Le master *Économie* est une formation à et par la recherche. Tous les parcours intègrent une dimension méthodologie dès la première année. Le parcours ETE prépare spécifiquement à la poursuite d'étude en doctorat. Les autres parcours intègrent, sur un plan opérationnel, les résultats de la recherche. La formation s'appuie sur le laboratoire *Aix Marseille School of Economics* (AMSE, unité mixte de recherche du CNRS 7316). Le dossier d'autoévaluation mentionne également, en matière de recherche, des relations fortes avec l'École centrale de Marseille et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Le dossier mentionne également l'école universitaire de recherche (EUR), créée dans le cadre d'A*Midex, sans préciser la nature et le rôle de cette institution.

La formation a fait sur la période récente des efforts pour développer ses relations avec le monde socio-économique. Cette action était une recommandation de la précédente évaluation du Hcéres. Le dossier mentionne l'intégration de professionnels dans la formation. Cette assertion n'est étayée quantitativement que pour l'année 2020-2021. Sur cette année, on comptait 83 professionnels et 61 universitaires ou assimilés et le volume horaire était à peu près également réparti entre ces deux catégories d'enseignants. Les relations avec le monde socio-économique sont également développées grâce aux stages et à la mise en place récente de projets de fin d'études co-encadrés par des universitaires et des partenaires extérieurs. Un conseil de perfectionnement associe les partenaires aux universitaires dans l'amélioration de la formation. Le dossier mentionne la réalisation d'un travail d'identification des compétences liées aux métiers visés et la définition des connaissances, savoir-faire et savoir-être associés aux compétences. Nous ne trouvons pas trace cependant de *reporting* spécifique relatif à ce travail, en dehors du compte rendu du conseil de perfectionnement. Nous n'identifions pas non plus d'étude précise des besoins socio-économiques du territoire pour définir les débouchés et la finalité de la formation qui se développe sur des métiers assez standards dans le domaine concerné. Seul le parcours EBDS met en évidence les nouveaux besoins liés aux données de masse (*Big Data*). Un effort significatif en matière de professionnalisation est réalisé avec le développement de l'alternance et la création d'événements pour accompagner la recherche d'emploi des futurs diplômés. Des exemples d'actions concrètes sont donnés pour étayer cet effort de professionnalisation : soutien d'une junior entreprise, organisation d'une journée des métiers, d'afterworks, d'hackathons, d'ateliers *curriculum vitae* (CV) ou encore de simulation d'entretiens d'embauche. L'alternance a été mise en place pour deux spécialités. Les effectifs restent encore très faibles : entre 11 et 17 contrats de professionnalisation. Le mastère doit développer l'apprentissage quasiment inexistant jusqu'en 2021. Le diplôme n'est pas non plus engagé dans des démarches de validation des acquis de l'expérience et plus généralement aucune action spécifique n'est menée pour développer la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le dossier mentionne l'existence d'un travail de définition des méthodes pédagogiques permettant d'acquérir les connaissances, savoir-faire et savoir-être associés aux compétences visées. Les méthodes pédagogiques restent néanmoins globalement assez classiques avec surtout des cours magistraux. Un effort est réalisé pour développer la gestion de projets transversaux qui permet de rendre la formation plus opérationnelle. La pédagogie inversée a également été introduite et apparait avoir fait l'objet d'une évaluation qui la remet au moins partiellement en question. La formation n'est pas dispensée en formation ouverte et/ou à distance. Les étudiants ont cependant l'opportunité d'utiliser un *eportfolio* pour formaliser l'acquisition de leurs compétences. Aucune précision n'est donnée quant au caractère obligatoire de cette activité qui n'a pas par ailleurs fait l'objet d'une évaluation. Tous ces efforts réalisés en matière de diversification des pratiques pédagogiques ont permis à la formation d'obtenir le label Académie d'Excellence.

Concernant l'approche compétences, peu d'éléments vont dans le sens d'une réelle implémentation de cette approche dans ce master. Certes, le dossier annonce l'identification des compétences clés des métiers visés, mais nous ne trouvons aucune trace dans le dossier de cette approche : les unités d'enseignement (UE) restent

définies par des éléments de cours qui renvoient à des connaissances plus qu'à des compétences. Aucune matrice permettant de passer de la maquette d'enseignements aux compétences définies par la fiche 34844 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a été jointe au dossier.

Le dispositif de formation est adapté à une ouverture à l'international. La formation peut en effet être suivie intégralement en anglais si les étudiants le désirent. Les étudiants doivent suivre au minimum 30 % des cours de première année de master (M1) en anglais. En seconde année (M2), tous les cours sont en anglais. La pratique de l'oral en anglais est encouragée via l'organisation de "colles" inscrites dans le programme. Les flux entrants d'étudiants étrangers sont pourtant faibles et la mobilité est quasi exclusivement sortante. Les étudiants sont préparés au passage du *Test of English for International Communication* (TOEIC) sans que cela ne soit néanmoins obligatoire.

La formation est en théorie ouverte à la formation continue. Le dossier déclare que la formation est en principe adaptée à la formation continue. Pourtant aucun parcours spécifique n'est prévu dans le cadre du master, aucune validation des acquis d'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été accordée. Hors contrats de professionnalisation mis en place dans le cadre de l'alternance, le nombre de stagiaires de formation continue est extrêmement faible : deux en 2018-2019 et en 2020-2021 et aucun 2019-2020. On note une incohérence dans le dossier car est également mentionné le développement depuis 2020-2021 d'un DESU *Data Science* qui est un programme spécifique. Ce dispositif a accueilli sept stagiaires de la formation continue, ce qui souligne l'importance de la mise en place de parcours spécifique.

La formation est adaptée à l'alternance grâce à un emploi du temps spécifique avec un accompagnement prévu des jeunes en relation avec le Centre de formation des apprentis (CFA) et l'entreprise et une adaptation de la formation pour organiser les périodes en entreprise. Pour l'instant, aucun aménagement de maquette n'a été réalisé. L'argument justifiant ce fait est la volonté de maintenir le coût de la maquette, ce qui renvoie à la continuation de la mutualisation des cours. Le nombre de contrats est pour l'instant extrêmement faible : un à deux contrats de professionnalisation et aucun apprenti. Aucune analyse n'est donnée pour justifier cette situation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mène des actions pour développer son attractivité, essentiellement en formation initiale. L'information sur la formation est disponible en français et en anglais sur deux sites internet. La formation est présente sur des salons (dans et hors de l'académie) et des réunions d'information spécifiques sont réalisées à destination des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Aucune action spécifique n'est notifiée pour développer la visibilité de la formation en matière d'alternance (pas d'entretiens d'embauche minute (*job dating*) par exemple) ou de formation continue.

La formation ne sature pas néanmoins sa capacité d'accueil, ce qui dénote une faible attractivité. Les taux de sélectivité (admis / candidats) sont certes élevés : entre 10 % et 25 %, la fluctuation s'expliquant par les variations de fonctionnement de *Campus France*. La formation pratique néanmoins une surréservation importante et très fluctuante (entre 10 et 80 %) pour un nombre d'inscrits finalement assez stable (entre 68 et 86 inscrits en M1 et entre 93 et 98 inscrits en M2), bien en dessous de la capacité d'accueil de la formation. Le nombre d'inscrits intégrant directement en M2 est important (entre 7 et 20) en raison en particulier des partenariats développés par la formation. L'origine des candidats ne fait pas l'objet d'une analyse précise. La raison du désistement des admis n'est pas non plus analysée, ce qui pourrait permettre de limiter la déperdition de candidats afin d'atteindre la capacité d'accueil visée.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le nombre d'étudiants en échec total (aucune UE validée) est limité (entre trois et quatre étudiants en M1). Le taux de réussite moyen sur la période 2018-2021 est de 84 % en M1 et de 92 % en M2. Ce taux de réussite en M1 est en forte progression par rapport à la précédente campagne ; le rapport du Hcéres de 2017 note l'effort sur l'accompagnement fourni par les responsables pédagogiques pour détecter les étudiants en décrochage. Le dossier d'autoévaluation mentionne que lorsque le besoin est exprimé, des aménagements sont proposés, comme le remplacement d'un stage en entreprise par une expérience en laboratoire de recherche ou encore des épreuves de substitution.

La formation a mis en place des enquêtes pour suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés à 3, 6, 12 et 18 mois à la fois sur un plan quantitatif (taux d'insertion) et aussi sur un plan qualitatif (métiers exercés). Le taux de participation à ces enquêtes est annoncé proche de 80 % sur la période 2018-2020, très nettement supérieur au taux de participation de l'OVE (seulement 32 %). Selon l'enquête propre à la formation, l'insertion à 3 mois serait de 81 % et de 100 % à 12 mois. Pour l'OVE d'AMU, l'insertion à 18 mois est de 61,5 % et à 30 mois, seuls 56,7 % des répondants déclarent avoir un emploi stable. La formation conteste la qualité de données fournies

par l'OVE d'AMU, qui travaille sur un échantillon finalement peu représentatif. On regrette l'absence dans le dossier d'autoévaluation de données relatives à la nature des métiers exercés par les diplômés. La formation suit de manière précise les poursuites d'études et notamment l'entrée en doctorat des étudiants. Quasiment 10 % des inscrits en M2 poursuivent en doctorat, dont 73 % sont issus du parcours orienté recherche (parcours ETE), les 27 % restants proviennent des autres spécialités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement apparaît théoriquement élevé. L'équipe pédagogique se compose d'une centaine d'enseignants, dont la moitié sont permanents. Le taux d'encadrement est donc élevé, avec quasiment un enseignant par étudiant. Ces enseignants sont assistés par du personnel (3 personnes) dédié aux innovations pédagogiques. Au niveau international, il n'y a ni mobilité entrante ni mobilité sortante. Pourtant, il existe un portefeuille de professeurs invités dans le cadre de l'école doctorale. Enfin, l'information fournie par le dossier d'autoévaluation ne permet pas de mettre en lumière de procédure spécifique afin de mesurer le coût de la formation et donc sa soutenabilité.

Le processus d'amélioration continue repose en premier lieu sur un conseil de perfectionnement réalisé au niveau de la mention. Le conseil de perfectionnement du master *Économie* se fait avec non seulement les responsables des parcours mais également avec une bonne représentation du monde socio-économique, du personnel et des étudiants. La qualité de la formation fait l'objet d'une discussion entre les différentes parties prenantes. Les échanges transcrits sont denses et structurants. Une évaluation anonyme des UE est organisée par l'établissement. Ses résultats n'étant diffusés qu'aux enseignants retenus pour l'évaluation de leurs enseignements, ils ne peuvent pas être utilisés par l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Le développement d'un parcours orienté sur le Big Data, axe de développement d'AMU ;
- Le fort partenariat avec l'École centrale de Marseille sur le parcours FQA ;
- La formation par et à la recherche avec un taux de poursuite en doctorat significatif ;
- L'ouverture internationale avec cinq doubles diplômes possibles, une bonne mobilité sortante des étudiants et une formation possible complètement en anglais ;
- L'affichage du label académique d'excellence du fait de pratiques pédagogiques diversifiées ;
- Une forte dotation en personnel, avec plus de 50 permanents pour une capacité d'accueil de 110 étudiants par année de formation.

Points faibles

- Un faible développement de l'alternance et de la formation continue ;
- L'absence de références précises aux blocs de compétence ;
- Une faible lisibilité quant au positionnement de la formation vis-à-vis du master *Économie de l'entreprise et des marchés* et à l'articulation de la formation avec le DESU *Magistère Ingénieur économique*, l'école universitaire de recherche et l'EHESS ;
- La non-saturation de la capacité d'accueil malgré un nombre de candidats important, ce qui dénote une faible attractivité ;
- Une faible ouverture internationale entrante et aucune mobilité du personnel enseignant.

Recommandations

Afin de développer l'alternance, des actions pourraient être menées de façon concertée par la formation et le CFA compétent afin de communiquer sur l'alternance auprès des entreprises. Une action pourrait consister,

par exemple, à organiser des entretiens d'embauche minute (*job dating*) pour augmenter le nombre de contrats d'apprentissage.

Le développement de l'alternance et aussi de la formation continue pourrait également être favorisé si la formation était définie en blocs de compétences.

Pour améliorer l'attractivité du diplôme, la formation devrait clarifier son positionnement vis-à-vis du master *Économie de l'entreprise et des marchés* d'AMU. L'articulation de cette formation avec le DESU *Magistère Ingénieur économique*, l'EUR et l'EHESS devrait également être précisée. La formation devrait mieux valoriser ses atouts, en particulier son « *Full English track* ». La possibilité de faire une formation complètement en anglais est un élément très attractif qui devrait aussi pouvoir attirer plus d'étudiants étrangers, la métropole marseillaise disposant d'indéniables atouts. La formation doit donc essayer de mieux valoriser cette spécificité, peut-être en participant à des classements qui donneraient plus de visibilité à la formation. Le développement de la mobilité du personnel enseignant serait aussi un élément permettant de faire connaître la formation à l'étranger.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* d'Aix-Marseille Université (AMU) a été créée en 2018 lors de la fusion des unités de formation et de recherche (UFR) d'Économie et de gestion d'Aix-en-Provence et de Marseille. Après un tronc commun en première année (M1), ce master propose quatre parcours en deuxième année (M2) : *Création d'entreprise* (CE), *Économie de l'énergie et des ressources naturelles* (EERN), *Management des risques, de la qualité et de la performance de l'entreprise* (MRQP) et *Management et évaluation de l'action publique* (MEAP). Les parcours CE et MRQP sont localisés sur le site d'Aix. Les parcours EERN et MEAP sont localisés sur le site de Marseille. La formation est portée par l'UFR Faculté d'Économie et de gestion (FEG).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans certaines orientations stratégiques de l'établissement avec la lisibilité de la formation et l'ouverture à l'alternance. Cependant, cette mention n'émerge pas dans un des programmes d'excellence auxquels participe AMU. Le dossier mentionne uniquement en projet le développement de coopérations futures dans le cadre de l'Université européenne CIVIS. La formation est construite en *continuum* avec les licences gérées par FEG et a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. En parallèle, ce master a développé des partenariats avec Polytech (intervention dans la formation, projets en commun) et le réseau Pépite France. Le master identifie bien l'apport de la pluridisciplinarité en intégrant dans la maquette de la formation des enseignements relevant non seulement des Sciences économiques et des Sciences de gestion mais aussi, selon les parcours, du Droit, de la Sociologie ou encore des Sciences et Techniques. Aucune liste d'enseignants-chercheurs ne permet de vérifier de manière précise l'interdisciplinarité de l'équipe pédagogique. Les enjeux du développement durable sont intégrés dans la formation ; cette problématique est traitée en M1 dans le tronc commun et un des parcours de M2 (EERN) est centré sur le sujet de l'énergie et des ressources naturelles.

L'ouverture internationale du diplôme est limitée. On ne dénombre aucun partenariat international, aucun double diplôme. En dehors de deux étudiants reçus dans le cadre de la bourse Eiffel, la mobilité entrante est quasiment nulle et la mobilité sortante très limitée (deux à trois étudiants).

La formation à la recherche n'est pas la priorité de ce diplôme qui a une vocation essentiellement professionnelle. On note seulement une formation à la méthodologie, qui intègre la problématique de l'intégrité scientifique et de la déontologie, qui est proposée dans tous les parcours. La formation est néanmoins adossée, comme il se doit, à des laboratoires en économie (AMSE) et en gestion (CERGAM et LEST). Enfin, en 2021, l'équipe pédagogique se compose pour 40 % d'enseignants-chercheurs assurant un tiers des cours.

La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche RNCP. Elle associe les acteurs socio-économiques à cette démarche grâce notamment à une part importante d'enseignants issus du monde socio-économiques (60 %). La formation a mis en place des actions pour favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi (conférences métiers, coaching, mentorat, job dating). La sensibilisation à l'entrepreneuriat est une évidence puisque la formation a développé un parcours "Création d'Entreprise" qui est en liaison avec le réseau Pépite France. Un conseil de perfectionnement associe les représentants du monde socio-économique aux acteurs de la formation (enseignants, administratifs et étudiants). Les projets ont une finalité professionnelle et soit la formation est en alternance soit elle intègre des stages de façon conséquente. Le développement de l'apprentissage est néanmoins très récent et ne concerne, pour l'instant, que deux parcours : CE et EERN. Le dossier mentionne la volonté de généraliser l'apprentissage à tous les parcours qui accueillent déjà des jeunes en contrats de professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Cette mention intègre dans sa formation des projets et, de plus en plus, de l'expérience professionnelle (sous forme de stages, de contrats de professionnalisation et, depuis peu, de contrats d'apprentissage). Ceci permet de développer une approche en compétences qu'une équipe pluridisciplinaire qui associe universitaires et professionnels est plus à même d'apprécier. L'équipe annonce travailler sur l'approche compétences. Le dossier mentionne l'existence d'une table de correspondance entre les unités d'enseignement (UE) et les compétences, qui n'est pas jointe au dossier. Il souligne aussi que, pour l'instant, l'évaluation reste traditionnelle, basée sur les UE et pas encore directement sur les compétences. Des pistes sont néanmoins introduites, reposant notamment sur le livret de compétences et/ou les *eportfolios*. Aucune précision n'est donnée quant au caractère obligatoire de cette activité ni ce qu'elle formalisera. Ces éléments mettent néanmoins en évidence l'existence d'une démarche visant à implémenter l'approche par compétences.

Les diversifications et innovations pédagogiques sont essentiellement basées sur la réalisation de projets qui permettent de travailler les *hard skills* et également de nombreuses *soft skills*. La formation n'est pas dispensée en formation ouverte et/ou à distance. La formation dispose néanmoins d'une plateforme qui sert de support aux cours qui sont réalisés essentiellement en présentiel (hors période de la Covid).

Le dispositif de formation est cependant peu ouvert à l'international. Un cours de langue est dispensé chaque semestre du M1. Deux cours sont dispensés en anglais dans deux parcours. La mobilité entrante et sortante des étudiants comme des enseignants reste très faible.

Tous les parcours sont ouverts à la formation continue dans la cadre de groupe mixte (sans aménagement). Tous les parcours ont été conçus pour être dispensés en alternance. On comptait en 2020-2021 17 contrats de formation continue et 13 contrats de professionnalisation. L'apprentissage n'a été implémenté qu'en 2021. L'offre dédiée de formation continue est embryonnaire ; 4 contrats sont signalés pour la dernière année sous revue et aucune VAE. Si la professionnalisation est un objectif clair de la formation, une marge de progression est envisageable. Le nombre de contrats de formation continue au sens large (contrats de professionnalisation inclus) reste limité (moins de 20 % des effectifs).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité. Concernant les actions visant à développer son attractivité, l'information sur la formation est fournie par les canaux institutionnels standards et la formation est présente sur les actions auxquelles participe l'Université (Salons des masters et de l'alternance) et la composante (réunion d'information). Aucune action spécifique n'est signalée, ni d'ailleurs le besoin d'en réaliser, la capacité d'accueil de la formation étant atteinte chaque année à au moins 90 %. Aucune action spécifique n'est en particulier réalisée à destination des éventuels candidats à la formation continue, les actions réalisées se limitant à l'information des étudiants inscrits en formation initiale. Toutes ces données sont récapitulées dans un tableau qui est analysé lors du conseil de perfectionnement.

La formation suit la réussite de ses étudiants et fournit une analyse de ses déterminants. Les taux de réussite sont plutôt faibles : sur la dernière année sous revue, 70 % en M1 et de 75 % en M2. La cause invoquée en M1 est un problème d'« ajustements des enseignements » dont la nature n'est pas précisée. En M2, les étudiants ne réussissent pas à trouver des stages. Face à ce constat se pose la question de l'adéquation de la formation et/ou des critères de recrutements aux besoins des entreprises. Le problème est moins prononcé sur le parcours *Création d'entreprise* ; il est important pour les trois autres parcours, en particulier pour les parcours *Économie de l'énergie et des ressources naturelles* et *Management et évaluation de l'action publique*. La crise sanitaire de la COVID-19 est très certainement un facteur explicatif, l'écart était beaucoup plus faible avant la crise. Le dossier n'est pas clair sur l'organisation de la deuxième chance sur ces UE de professionnalisation ; d'un côté, le dossier mentionne l'existence d'épreuves de substitution pour les étudiants sans stage, de l'autre, il souligne le maintien du stage obligatoire. Le dossier n'est pas clair non plus sur les éléments propres à la situation de crise qui sont donc temporaires et les règles de fonctionnement normal de la formation.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude éventuelle de ses diplômés grâce aux enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU. Ces enquêtes mettent en évidence un faible taux d'emploi à 3 mois, inférieur à 70 %. À 30 mois, tous les étudiants qui répondent à l'enquête sont en emploi. Mais le nombre de répondants est faible, ce qui pose des problèmes à la fois de représentativité et de biais de sélection. La formation souligne la nécessité d'améliorer le suivi des anciens sur un plan quantitatif mais aussi qualitatif. Des enquêtes qualitatives complémentaires sont menées auprès des anciens étudiants afin d'avoir un retour sur leur expérience professionnelle. Le taux de poursuite d'étude est inférieur à 10 % (8 étudiants

en 2018-2019). La poursuite d'étude concerne surtout le parcours MEAP (pour la moitié des étudiants). Le dossier mentionne la poursuite en doctorat ou l'inscription dans un autre master sans donner plus de précision.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. Ce dossier fait état d'une équipe pédagogique assez importante composée de 69 personnes, dont 23 enseignants permanents pour une capacité d'accueil de 110 étudiants. Un enseignant associé est spécifiquement chargé des projets et des relations avec le tissu économique. L'équipe pédagogique est assistée par la cellule TICE de l'université.

Le processus d'amélioration continue repose sur un conseil de perfectionnement réalisé au niveau de la mention. Ce conseil associe tous les acteurs engagés dans la formation avec notamment la présence de représentant des étudiants (2 sur 12 membres). Une évaluation anonyme des UE est organisée par l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Le développement d'une pédagogie par projet ;
- L'ouverture de l'ensemble des parcours à l'alternance ;
- L'existence d'un enseignant associé dédié à la gestion des projets et aux relations avec l'environnement socioéconomique.

Points faibles

- Des taux de réussite relativement faibles ;
- L'absence de formation continue ;
- Une faible lisibilité quant au positionnement de la formation vis-à-vis du master *Économie* d'AMU, en particulier sur le parcours MEAP.

Recommandations

La faiblesse des taux de réussite, aux alentours des 70 %, s'explique par la difficulté des étudiants à valider un stage. Ce constat marque à la fois l'échec de l'étudiant dans sa démarche d'insertion professionnelle et aussi de la formation à accompagner les étudiants préalablement sélectionnés vers les emplois visés par le diplôme. Une première piste serait de travailler sur les débouchés des diplômés de façon soit à accroître le nombre d'offres de stage soit à réduire le nombre d'inscrits sur les parcours où les stages sont difficiles à trouver. Pour limiter les échecs, la formation pourrait également associer les entreprises qui recrutent à la sélection des candidats ; cela pourrait permettre de sécuriser les parcours en repérant pour chaque étudiant les « manques » à combler pour accroître leur employabilité au-delà des seuls savoirs et savoir-faire que la formation va leur permettre d'acquérir. En complément, pour les quelques étudiants qui, malgré la sélection et la formation, n'auraient toujours pas pu valider leur diplôme, une épreuve de substitution pourrait leur permettre de valider l'UE manquante.

Le développement de la formation continue et de la VAE permettrait aussi de professionnaliser la formation. La lisibilité de la formation pourrait être améliorée si la formation était clairement définie par rapport au master *Économie*, en particulier en ce qui concerne le parcours MEAP.

Enfin, une dernière recommandation consisterait à rapprocher ce master du master *Économie* de manière à mutualiser les forces de chaque formation et à accroître la lisibilité des formations d'AMU dans le domaine Économie.

MASTER ÉCONOMIE DU DROIT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Économie du droit* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose trois parcours en deuxième année, après une première année en tronc commun : *Business, Law and Economics* (BLE), *Droit économique* (DE) et *Droit de la distribution et concurrence* (DDC). Cette formation, localisée sur le site d'Aix-en-Provence, est co-portée en première année (M1) par les unités de formation et recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP) et Faculté d'Économie et de gestion (FEG). Le parcours BLE est porté en deuxième année (M2) par la FEG quand les parcours DE et DDC sont gérés par la FDSP.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Ce master occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais l'intégration de la formation dans la stratégie d'AMU est difficile à apprécier. L'articulation avec les premiers cycles de sciences juridiques, de sciences économiques et d'administration économique et sociale (AES) est bien définie. Les étudiants de ces disciplines font un M1 pluridisciplinaire d'ouverture au droit ou à l'économie en fonction de la licence d'origine. Cette mention offre aussi un débouché aux étudiants titulaires de la double licence *Économie-Droit*. Force est de constater qu'ensuite les étudiants reviennent généralement dans leur UFR d'origine. Cependant, cette formation ne s'inscrit pas dans un des programmes d'excellence auxquels participe AMU. Elle ne fait pas non plus de la professionnalisation et de l'alternance un axe de développement. La formation s'inscrit néanmoins dans l'orientation stratégique de l'établissement en ce qui concerne l'internationalisation et la pluridisciplinarité.

La formation est fortement ouverte à l'international. La formation participe au projet CIVIS déployé par AMU. Elle participe également au programme *Erasmus Mundus Law and Economics* (EMBE), ce qui favorise la mobilité des étudiants et la double voire la triple diplomation. Ce partenariat, qui associe cette formation à huit universités étrangères (Gent, Varsovie, Mumbai, Rotterdam, Hambourg, Bologne, Haïfa, Vienne), favorise la mobilité entrante : 20 étudiants étrangers intègrent chaque année le M2 *Business, Law and Economics*. Ce partenariat permet chaque année à un petit nombre d'étudiants d'effectuer leur M2 dans une université partenaire (deux à quatre étudiants). Les flux sortants sont en revanche faibles, en partie en raison de la situation sanitaire rencontrée.

Le master *Économie du droit* présente un fort adossement à la recherche. Ce master est adossé à trois laboratoires relevant des sciences juridiques ou des sciences économiques : le CDE (UR 4224), le CERGAM (EA 4225) et l'AMSE (UMR 7316). Tous les parcours intègrent une dimension méthodologie dès la première année avec chaque année la réalisation d'un mémoire. Les parcours préparent bien à la poursuite d'études en doctorat. Néanmoins, le dossier mentionne que l'aspect bidisciplinaire pose un problème de débouchés aux doctorants en France et les pousse à envisager la préparation d'un doctorat à l'étranger.

L'ouverture au monde socio-économique, et plus largement la préparation à l'insertion professionnelle, est le point faible de cette formation. La professionnalisation de la formation n'apparaît pas de façon évidente. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Les métiers visés sont par ailleurs présentés de manière très globale, voire évasive et uniquement pour le parcours BLE, ce qui nuit à la lisibilité du diplôme. Aucun intervenant du monde socio-économique ne participe à la formation au-delà des enseignements de l'anglais. L'ouverture aux acteurs socio-économiques se fait essentiellement dans le cadre des stages (8 semaines en M1 et 12 semaines en M2). Le dossier mentionne également la participation de ces acteurs au conseil de perfectionnement. Néanmoins, le compte rendu de ce conseil ne mentionne pas la présence d'acteurs extérieurs. Qui plus est, le compte rendu est produit uniquement par l'UFR FEG pour le M1 et pour le parcours BLE en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Comme dans tout le dossier, seules les données relevant de l'UFR FEG sont transmises, ce qui révèle un problème de coordination au sein de la mention. Un effort semble être fait en matière de formation continue puisque le

dossier mentionne, d'une part, la définition de blocs de compétence et, d'autre part, leur ouverture à la formation continue. Nous ne trouvons néanmoins aucune trace de cette démarche, les maquettes apparaissant toujours définies en unités d'enseignement (UE).

L'innovation pédagogique n'apparaît pas au cœur des préoccupations de la formation. Les cours sont essentiellement dispensés de manière classique, de façon descendante. Quelques innovations sont à noter, mais elles semblent être liées à l'initiative des enseignants et pas à une démarche d'innovation coordonnée. Quelques étudiants développent des e-portfolios. L'approche par compétences est citée, mais aucun élément de preuve ne permet d'apprécier l'effectivité de sa mise en œuvre.

La formation est adaptée à une ouverture à l'international avec son inscription dans le programme *Erasmus Mundus Law and Economics (EMBE)*. La formation peut être suivie quasiment intégralement en anglais dans le parcours M2 *Business, Law and Economics*. Aucune information n'est donnée pour les autres parcours de M2 pilotés par la FDSP. Les flux entrants d'étudiants sont élevés (20 par an pour le M2 BLE). Les flux sortants sont faibles (deux à quatre par an). À nouveau, les données ne concernent que la FEG.

L'ouverture de la formation à la formation continue demeure pour le moment théorique. Le dossier déclare que la formation est en principe adaptée à la formation continue avec une ouverture des blocs de compétences à ce public. Aucune preuve de la mise en œuvre de l'approche par compétences n'est cependant fournie. Le nombre d'étudiants inscrits en formation continue n'est pas donné et aucun parcours spécifique à la formation continue n'est proposé. L'alternance n'est pas développée. La raison invoquée est un emploi du temps compliqué à gérer avec les différents parcours sur les deux UFR. Les difficultés administratives dans la coordination de la gestion du diplôme entre FEG et FDSP sont également mentionnées dans le procès-verbal du conseil de perfectionnement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

À nouveau, les données fournies ne concernent que le parcours *Business, Law and Economics* de la mention.

La formation suit son attractivité à travers le nombre de candidats à l'entrée du master. Les données renseignées ne concernent que le parcours BLE. La formation a reçu 113 candidatures en 2020-2021 pour une capacité d'accueil fixée à 60 places. L'équipe pédagogique a admis 31 étudiants qui se sont concrétisés en 16 inscriptions. Les capacités d'accueil sont de ce fait très loin d'être atteintes, avec des promotions de petite taille. Aucune analyse n'est fournie pour expliquer cette situation, notamment si ce bilan quantitatif est incomplet au regard du caractère lacunaire du dossier fourni. Le parcours BLE déclare développer sa communication pour accroître son attractivité, mais aucune précision n'est donnée sur les actions menées.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Certes, il n'y a pas d'étudiants en échec total (aucune UE validée), sauf un individu qui renvoie à une situation exceptionnelle. Le taux de réussite des étudiants en M1, calculés en faisant le rapport entre le nombre d'inscrits et le nombre d'étudiants validant toutes les UE, était faible sur la dernière année sous revue (moins de 70 %) et en forte baisse par rapport aux années précédentes. Les taux de réussite en M2 sont bons, autour de 90 %. La formation explique le taux de réussite élevé en M2 par l'accompagnement pédagogique et la motivation des étudiants. On note également la disparition de près de la moitié des effectifs entre le M1 en 2019-2020 et le M2 en 2020-2021. Alors que 19 étudiants valident leur M1, seuls 11 sont inscrits en M2 l'année suivante.

La formation suit la qualité de l'insertion professionnelle en utilisant les données issues des enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université et en réalisant une enquête sur le parcours BLE. Les données de l'OVE mettent en évidence un taux d'emploi stable de 60 % à 30 mois. Ces données portent sur un nombre trop faible d'étudiants pour qu'elles puissent être jugées significatives. Afin de suivre l'insertion professionnelle des étudiants, la formation déclare avoir mis en œuvre une enquête propre au parcours BLE. Cette enquête aurait un taux de participation de quasiment 50 %. Le dossier ne fournit pas les résultats obtenus par la formation à partir de cette enquête.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires à son fonctionnement. Le taux d'encadrement est élevé compte tenu du nombre d'étudiants. Ce dossier fait état d'une équipe pédagogique composée de 31 enseignants-chercheurs. On peut penser que cet effectif ne concerne que l'équipe liée à la seule FEG, comme le reste du dossier. La mobilité des enseignants ne se fait pas dans un cadre formel, mais au gré des colloques ou soutenances de thèse. L'information fournie par ce dossier ne permet pas de mettre en lumière de procédure spécifique afin de mesurer le coût de la formation et donc sa soutenabilité.

Le processus d'amélioration continue est lacunaire. Le dossier d'autoévaluation lui-même n'est renseigné que pour un seul des parcours. Il apparaît un manque de communication entre les deux composantes porteuses des parcours de la mention. L'amélioration continue du parcours BLE mobilise les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée par AMU et sur un conseil de perfectionnement conçu au niveau de ce seul parcours, et non de la mention. Le compte rendu de ce conseil, fourni en annexe, est très sommaire. Il souligne néanmoins la nécessité d'une meilleure coordination sur un plan administratif entre les deux UFR. Aucune information n'est donnée pour les autres parcours et on ne trouve pas trace non plus d'une réflexion au niveau de la mention. Une évaluation des enseignements est conduite par l'université sans retour auprès des équipes pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Un diplôme conçu autour d'un projet pluridisciplinaire ;
- Les partenariats internationaux avec une participation à un réseau Erasmus Mundus avec huit autres universités et des possibilités de double voire de triple diplomation ;
- Les liens étroits avec plusieurs laboratoires de recherche.

Points faibles

- L'absence de données sur les parcours gérés par l'UFR de Droit et de science politique ;
- Un manque de coordination entre les deux UFR qui se manifeste par l'absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention ;
- Une professionnalisation qui apparaît secondaire, avec absence d'alternance, une prospective métier très sommaire, l'absence d'intervenants extérieurs ;
- Le faible effectif, bien au-dessous de la capacité d'accueil ;
- Un taux d'échec trop important entre le M1 et le M2 ;
- Une approche par compétences annoncée, mais non présentée ;
- La faible mobilité sortante à l'international, malgré les accords existants.

Recommandations

Il convient de façon urgente de revoir le pilotage de cette formation en reposant les termes du co-portage par les deux composantes impliquées. Cette réflexion doit être déclinée dans les différents domaines, à commencer par le suivi de l'insertion professionnelle qui doit gagner en données quantitatives et qualitatives permettant d'apprécier plus nettement les types d'insertion professionnelle.

La faible taille des promotions, très en deçà des capacités d'accueil affichées, doit également faire l'objet d'une réflexion approfondie pour en comprendre les causes. Cette réflexion doit être corrélée à une analyse des raisons du taux d'échec qui demeure trop élevé, qui plus est eu égard à la faible taille des promotions.

Concernant l'internationalisation, des actions pour favoriser la mobilité sortante devraient être entreprises pour promouvoir les échanges internationaux auprès des étudiants qui pourraient accéder aux doubles, voire aux triples diplômes.

MASTER FINANCE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Finance* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose trois parcours en deuxième année après une première année (M1) en tronc commun : *Finance – entreprise et marchés* (FEM), *Gestion de patrimoine* (GP) et *Management des risques financiers* (MRF). La formation, portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG), est localisée sur le site d'Aix-en-Provence. Le master *Finance* d'AMU se réfère à la fiche 35913 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'intégration de la formation dans la stratégie d'AMU est inégale. Cette formation ne s'inscrit pas dans un des programmes d'excellence auxquels AMU participe. Une dynamique est en cours puisqu'elle est candidate à l'AAP interne lancé en 2022 dans le cadre du projet TIGER. En outre, la formation s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques de l'établissement avec en particulier l'interdisciplinarité, la professionnalisation et l'internationalisation. Le DAE revendique la présentation d'une offre claire. Or, force est de constater que le parcours *Finance – entreprise et marchés* est essentiellement orienté sur la dimension entreprise alors que la parcours *Management des risques financiers* est très orienté marchés. Renommer le premier parcours *Finance d'entreprise* serait plus lisible. Les apports de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité sont affichés bien que la maquette de formation reste néanmoins très spécialisée, ce qui fait très certainement sa force sur le marché du travail.

Le master *Finance* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation propose une poursuite d'étude à plusieurs licences de l'unité de la FEG. Elle est construite en complémentarité avec les autres formations du même cycle sauf avec le master *Économie* qui développe un parcours *Finance quantitative et assurance*. La lisibilité de la formation gagnerait donc à bien se différencier par rapport à ce parcours.

L'ouverture internationale du diplôme est très avancée, mais les différents parcours sont inégalement investis dans la dynamique. Des trois parcours, le parcours MRF est celui qui présente la plus forte internationalisation en proposant une seconde année de master (M2) entièrement dispensée en anglais et quatre doubles diplômes. Ceci se traduit par un flux de mobilité entrante et sortante significatif (environ 10 étudiants par an). En outre, un diplôme d'études supérieures d'université (DESU) *Advanced Engineering and Corporate Finance* (AECF), complémentaire au parcours FEM, est entièrement dispensé en anglais. La formation est en train de monter un dossier Erasmus Mundus avec deux universités étrangères sur la thématique de la finance durable. Les modalités d'information et d'accompagnement des mobilités internationales ne sont pas précisées dans le dossier d'autoévaluation.

L'adossement à la recherche est clairement établi. La formation entretient des relations avec deux laboratoires, l'un en sciences économiques (*Aix-Marseille School of Economics*, AMSE), l'autre en sciences de gestion (Centre d'étude et de recherche en Gestion d'Aix-Marseille, CERGAM). Les enseignants-chercheurs sont très présents dans les enseignements de la première année. Le programme de la formation permet par ailleurs aux étudiants inscrits dans le parcours MRF de faire un mémoire plutôt qu'un stage et de s'inscrire en doctorat.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation forts. De nombreux professionnels interviennent dans la formation. Le dossier annonce un master défini en compétences de façon à respecter le référentiel RNCP. Enfin, la formation est ouverte à la formation continue et, depuis 2020-2021, à l'apprentissage. Le nombre de contrats d'apprentissage est, pour la première année de mise en œuvre, très important (43 contrats) si bien que plus de la moitié des étudiants relèvent du régime de l'alternance (43 contrats d'apprentissages et 4 contrats de professionnalisation pour 88 inscrits).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et développe des pratiques pédagogiques variées. La formation intègre des projets et, de plus en plus, l'expérience professionnelle sous forme de stages, de contrats de professionnalisation, voire, depuis peu, de contrats d'apprentissage. Ceci permet à l'équipe pédagogique de développer une approche par compétences. Le dossier d'autoévaluation la mentionne comme effective, avec notamment l'usage d'une table de correspondance entre les unités d'enseignement (UE) et les compétences apportées par le master. Cette table n'est toutefois pas jointe au dossier : aucune preuve de l'effectivité de cette démarche n'est donc apportée. Le dossier d'autoévaluation souligne aussi que, pour l'instant, l'évaluation reste traditionnelle, basée sur les UE et pas encore directement sur les compétences. Des pistes sont néanmoins introduites, reposant notamment sur le livret de compétences et/ou les *eportfolios*. Aucune précision n'est donnée quant au caractère obligatoire de cette activité ni ce qu'elle formalisera.

La formation n'est pas, en règle générale, dispensée à distance. La formation dispose néanmoins d'une plateforme qui sert de support aux cours qui sont réalisés essentiellement en présentiel (hors période de la Covid). Les innovations, engagées dans le cadre de la crise sanitaire, ont été intégrées pour faire face à des cas particuliers, comme l'absence d'un étudiant par exemple. Les innovations pédagogiques reposent surtout sur l'hybridation des enseignements et des enseignants et sur le rôle structurant des projets qui permettent de travailler, au-delà des compétences spécialisées (*hard skills*), de nombreuses compétences générales (*soft skills*) telles que le travail en équipe.

La formation est ouverte à l'international avec des cours en anglais en M1 et un parcours en *full English track* en M2. La formation attire les étudiants étrangers (14 étudiants sur un total de 197 en 2020-2021), essentiellement sur le parcours MRF. Des accords de double diplomation favorisent la mobilité sortante (entre 6 et 9 par an) et entrante (une dizaine d'étudiants par an).

La formation est ouverte à la formation continue depuis longtemps et, depuis 2020, elle intègre des contrats d'apprentissage. Le nombre de stagiaires de la formation continue est assez fluctuant, entre 11 et 21 stagiaires). L'apprentissage se développe avec beaucoup de succès ; on compte ainsi, en 2020-2021 (année de lancement de l'apprentissage) une cinquantaine de contrats d'alternance. Cette performance est associée à la capacité de la formation de travailler avec plusieurs centres de formation des apprentis (CFA) relevant des universités de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA) (CFA Epure) ou propres à certains établissements de crédit, dont DIFCAM (banque, assurances) ou Formaposte.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité en considérant le nombre de candidats postulant à l'entrée du master. L'information sur la formation passe par les canaux standards mis en place par AMU (salons, site internet) et par la FEG (réunions d'information). Le nombre de candidats est important et en forte croissance : 1004 candidats en 2018-2019, plus de 1765 en 2020-2021. La sélectivité a en conséquence augmenté avec un pourcentage d'admis qui est passé de 25 % à 12 %. Néanmoins, moins de la moitié des admis s'inscrivent finalement dans la formation (207 admis en 2020-2021 pour 88 inscrits). Des entrées sont également possibles en M2 et la formation dépasse sa capacité d'accueil qui est de 90 places. Le dossier mentionne que la FEG réalise une étude de l'origine des candidats sans fournir plus de détails dans le dossier d'autoévaluation, hors le nombre d'étudiants étrangers (14 en 2020-2021).

La formation suit la réussite de ses étudiants qui apparaît globalement satisfaisante. Le nombre d'étudiants en échec total (aucune UE validée en M1) reste élevé (quasiment 15 % en 2020-2021) malgré les efforts signalés en matière d'exigences au moment de l'entrée en M1. Les taux de réussite sont néanmoins satisfaisants (aux alentours des 75 % en M1 et de 88 % en M2). La formation fournit une analyse de ce taux de réussite qui serait lié aux exigences à l'entrée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les résultats fournis par l'Observatoire vie étudiante (OVE) d'AMU ne sont pas représentatifs compte tenu du faible taux de réponse. La formation fait elle-même une enquête mettant en évidence de très forts taux d'insertion proches de 100 %, si on exclut les poursuites d'étude. Compte tenu du secteur et de l'alternance, ce dernier chiffre est tout à fait crédible. Toutefois, le dossier d'autoévaluation n'apporte aucun élément de preuve. Aucune précision n'est donnée sur la nature des emplois occupés ni sur les salaires. Cinq pour cent des étudiants poursuivent leurs études, notamment en doctorat, principalement après le parcours MRF.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est théoriquement adapté mais appelle à la vigilance. Le dossier d'autoévaluation fait état d'une équipe pédagogique composée de 51 personnes, dont 18 permanents et 33 vacataires (principalement des professionnels non académiques). Le conseil de perfectionnement compte 9 enseignants-chercheurs présents. Pour un nombre de 200 étudiants et avec le développement de l'alternance, l'encadrement par moins de 20 enseignants permanents pose question.

Le processus d'amélioration continue repose en premier lieu sur la réunion du conseil de perfectionnement qui se tient avec les parties prenantes au niveau de la mention. Celui-ci se réunit chaque année pour analyser et améliorer le fonctionnement des parcours. Même si cette réunion est commune pour l'ensemble de la mention, aucune réflexion ne semble conduite sur la cohérence d'ensemble du diplôme. Les enseignements font l'objet d'une évaluation, qui est facultative et uniquement à leur destination.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture effective des parcours à l'alternance ;
- Une ouverture à l'international structurante pour une partie des parcours de la mention ;
- Une forte attractivité ;
- Une réflexion sur l'approche par compétences engagée ;
- Le développement d'une pédagogie par projet avec une réflexion sur le développement des compétences générales (*soft skills*).

Points faibles

- Un taux d'échec qui reste significatif en M1 malgré la sélectivité de la formation ;
- Un parcours FEM peu lisible puisque portant sur la finance d'entreprise et très peu sur la finance de marché.

Recommandations

L'importance du taux d'échec en M1 est justifiée par les prérequis. Malgré les efforts réalisés en matière de sélection à l'entrée, le taux d'étudiants qui ne valident aucune UE reste significatif. La mise en place, dans le tronc commun, d'une remise à niveau en fonction des formations d'origine pourrait être un levier d'action pour réduire la part des étudiants ne validant aucune UE. L'existence de cette remise à niveau pourrait être également un facteur rassurant les étudiants et limitant les désistements entre l'admission et l'inscription. Enfin, la lisibilité d'ensemble de la formation pourrait être améliorée si le parcours FEM abandonnait sa référence au marché puisque les débouchés et la formation concernent essentiellement la finance d'entreprise.

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Gestion de production, logistique, achats* (GPLA) d'Aix-Marseille Université (AMU) est déployé sur le site d'Aix-en-Provence par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG). Il est composé d'un tronc commun en première année (M1) et de quatre parcours de spécialisation en deuxième année (M2) : *Distribution et achats* (DISA), *Management de la chaîne logistique* (MALO), *Recherche, études et conseil en stratégie* (RECLS) et *Supply chain durable* (SCD).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans le projet d'établissement d'AMU à différents niveaux :

- cohérence de la formation dans l'offre globale des formations en gestion et complémentarité du master avec les formations du même domaine dans les cycles inférieur et supérieur : du Bac+2 (à l'IUT d'Aix-Marseille) au Bac+8 (doctorat de gestion), en passant par des licences professionnelles (à l'IUT d'Aix-Marseille). La formation s'inscrit, en outre, en continuité de plusieurs licences de FEG.
- lisibilité de la formation en termes de métiers visés et choix d'une approche par compétences. Au niveau national, le master GPLA correspond d'ailleurs à un label national RNCP qui renvoie à des compétences spécifiques.
- forte insertion dans le tissu socio-économique du territoire se concrétise par des contrats de professionnalisation, d'apprentissage et des stages.

La formation GPLA s'inscrit dans la pluridisciplinarité. Soixante-dix pour cent du volume des enseignements est consacré aux sciences de gestion, mais l'ensemble des parcours intègre des enseignements d'autres disciplines, principalement des enseignements en droit, en génie industriel, en informatique. Les enjeux du développement durable sont intégrés à la formation GPLA au travers de projets pédagogiques (exemples : décarbonation, mutualisation logistique). Un parcours de M2 est entièrement dédié aux problématiques de durabilité des chaînes logistiques, le M2 *Supply chain durable*.

L'ouverture à l'international est assez faible. La formation GPLA n'a pas noué de partenariats avec des universités étrangères et les mobilités entrantes et sortantes restent rares. Il est en effet difficile de trouver des universités qui proposent des enseignements équivalents en Logistique. Pourtant de nombreux enseignants étrangers sont invités par le laboratoire de recherche CRET-LOG pour enseigner dans le programme doctoral et auprès des étudiants du parcours recherche (M2 RECLS).

La place accordée à la formation à la recherche est importante. Les enseignants-chercheurs, rattachés pour la grande majorité au laboratoire CRET-LOG, participent activement aux enseignements de méthodologie de la recherche. Un des quatre parcours de M2, le parcours Recherche, Études et Conseil en Stratégie (RECLS) est d'ailleurs dédié spécifiquement à la recherche et à la poursuite éventuelle en doctorat.

Les acteurs socio-économiques sont associés à la formation par le biais de plusieurs modalités : participation aux enseignements, conseil de perfectionnement, proposition de projets tutorés, encadrement de projets et de stages. La priorité est donnée depuis 2018 à la professionnalisation et au renforcement des liens avec le monde socio-économique, notamment par le biais du développement de l'apprentissage et de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et en adéquation avec les compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. La formation est déclarée organisée en blocs de compétences, mais les documents fournis ne permettent pas de vérifier quels enseignements constituent ces blocs. Cette approche par compétences est envisagée dans une logique de débouchés par rapport aux métiers visés et non pas au regard des fiches RNCP. Il est mentionné qu'afin de développer des compétences spécifiques, tous les parcours intègrent des innovations pédagogiques : l'approche de pédagogie inversée par l'intermédiaire d'études de cas ou encore de simulations (ex : *business game* en M1).

Cette formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les infrastructures dédiées au master GPLA sont satisfaisantes. Les différents parcours bénéficient de salles informatiques pour les cours nécessitant l'utilisation de logiciels spécifiques et d'un libre accès au laboratoire de langues pour les enseignements d'anglais.

Les cours en langue anglaise sont bien renforcés permettant aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques dans les métiers visés. En M1, les étudiants bénéficient d'un enseignement d'anglais obligatoire de 44 heures et en M2, les parcours DISA, MALO et SCD intègrent des enseignements professionnels en langue anglaise.

Plusieurs catégories de publics sont accueillies au sein du master GPLA : formation initiale classique, formation continue (validation des acquis professionnels [VAP] et validation des acquis de l'expérience [VAE]) et formation en alternance. Deux parcours de M2 (MALO et SCD) sont organisés spécifiquement pour accueillir des étudiants en alternance avec un rythme adapté. Le rythme d'alternance est identique pour ces deux parcours et repose sur trois périodes d'enseignements espacées (1/Octobre-Novembre ; 2/Janvier ; 3/Mars) afin de permettre aux étudiants de réaliser leur alternance hors région.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité croissante de la formation se mesure par le nombre d'admis en M1. Ils sont passés de 133 en 2018 à 171 en 2021. Cette amélioration de l'attractivité est le fruit de plusieurs actions de communication mises en place sur la période : participation à des salons étudiants, communication des différents parcours sur les réseaux sociaux, notamment Twitter et LinkedIn, classement de certains parcours dans le guide SMBG, développement de l'alternance.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui apparaissent très satisfaisants dans tous les parcours : 89,3 % en 2018-2019, 94,1 % en 2019-2020 et 93,2 % en 2020-2021.

La formation suit l'insertion professionnelle des étudiants à partir des données fournies par l'OVE. Les taux d'insertion professionnelle apparaissent satisfaisants : à 3 mois (71,4 %) et à 30 mois (92,6 %). Ils attestent de l'efficacité des actions menées dans le but de préparer les étudiants à la vie active. Le master n'a pas mis en place d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle plus précises en raison de l'importante charge administrative du secrétariat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est satisfaisant. La formation et l'accompagnement des enseignants-chercheurs dans le développement de leurs compétences pédagogiques sont appuyés par une cellule TICE composée de trois personnes, mais aucune information n'est fournie sur le nombre de personnels en ayant bénéficié.

Le processus d'amélioration continue repose sur des conseils de perfectionnement conçus au niveau des parcours. Ils se réunissent annuellement et leurs recommandations ont permis des évolutions contribuant à l'amélioration des approches pédagogiques. L'évaluation des enseignements est un point faible. Elle est menée par l'OVE seulement et non par la composante et les résultats ne sont diffusés qu'à l'enseignant responsable de la formation concerné, ce qui ne favorise pas la proposition d'améliorations par l'équipe pédagogique. Le master GPLA dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition respecte les règles d'organisation de cette instance. Il se réunit annuellement et ses recommandations ont permis des évolutions contribuant à l'amélioration des approches pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche avec un M2 dédié ;
- Une forte insertion dans le tissu socio-économique du territoire concrétisée par des contrats de professionnalisation et d'apprentissage ;
- Une formation attractive.

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international ;
- Une évaluation des enseignements incomplète ;
- Une organisation par blocs de compétences à développer.

Recommandations

Il conviendrait de renforcer l'ouverture à l'international du master GPLA en cherchant des partenaires ayant le même domaine de spécialisation en Supply Chain Management. Afin d'identifier ces partenaires potentiels, les réseaux des membres du CRET-LOG pourraient être mobilisés. Un autre axe d'amélioration a été évoqué par l'équipe pédagogique concernant le passage de certifications professionnelles externes. Ces projets pourraient effectivement constituer des atouts supplémentaires de professionnalisation.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation en deux ans qui vise à former des cadres de la fonction Ressources Humaines (RH), dans tous types d'organisations, publiques ou privées. Le master accueille sur les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille des étudiants en formation initiale (FI), classique ou en alternance, ainsi que des étudiants en formation continue (FC). Ce master propose un tronc commun et six parcours : *Coaching dans les organisations* (Coaching), *Économie sociale et solidaire* (ESS), *Gestion des compétences et des talents* (Talents), *Management des équipes de soin* (MES), *Recherche, études et conseils en organisation, travail et ressources humaines* (OTRH), *Responsabilité sociale des entreprises* (RSE). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master GRH participe au projet d'ensemble d'AMU en promouvant notamment la pluridisciplinarité. Les objectifs du master GRH sont en cohérence avec ceux d'AMU en proposant une offre de formation lisible et pluridisciplinaire qui prépare à des métiers bien identifiés ainsi qu'à une gestion responsable et éthique des RH. Il s'inscrit dans la continuité des différentes formations de niveau bac+3 de l'IUT et de la FEG, notamment dans la continuité de la licence *Gestion* parcours gestion des entreprises et de la licence *Administration économique et sociale* (AES). La pluridisciplinarité de la formation est clairement mise en avant auprès des étudiants et elle est crédibilisée par l'adossement à un laboratoire de recherche pluridisciplinaire, le LEST. Le master intègre les enjeux du développement durable dans deux parcours de deuxième année (M2) (RSE et ESS) où les enseignements mettent en avant l'importance de la lutte contre les discriminations, l'égalité professionnelle et la transition environnementale. Les initiatives d'excellence se sont concrétisées dans les parcours M2 OTRH et ESS qui ont répondu et obtenu des financements dans le cadre du premier appel du projet TIGER « Transform and Innovate in Graduate Education with Research ».

L'ouverture de la formation à l'international n'est pas très développée. La justification donnée est la priorité donnée au renforcement des liens avec le monde socio-économique et au déploiement de la formation continue et de l'alternance. Néanmoins, le parcours de M2 RSE a établi un accord d'échange ERASMUS avec l'Université de Nürtingen en Allemagne, et un autre partenariat existe avec l'Institut Universitaire américain. Les principaux freins ont été identifiés. Il s'agit du niveau de maîtrise de l'anglais insuffisant des étudiants entrants dans la formation et du caractère national du droit du travail.

L'adossement à la recherche est ordinaire concernant une formation de niveau master. Il se concrétise par des unités d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche, présentes en première année (M1) (groupe FI) et dans tous les parcours de M2 et par le parcours de M2 OTRH qui prépare aux études doctorales. Des enseignants-chercheurs rattachés au LEST dispensent ces enseignements afin d'inciter certains étudiants à la poursuite en doctorat.

Les relations avec les milieux socio-économiques sont particulièrement fortes. La formation entretient des liens avec l'Association Nationale des DRH (ANDRH) et de nombreux professionnels, souvent issus du réseau des anciens, interviennent dans le master. Le conseil de perfectionnement de la mention compte d'ailleurs 11 professionnels sur les 31 membres. La formation bénéficie d'une grande visibilité, notamment le parcours M2 Talents qui a obtenu le label « Référence RH », porté par l'association académique en GRH qui met en réseau au niveau national les formations labellisées afin d'échanger sur leurs bonnes pratiques. La formation est également en partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé de Marseille pour le parcours MES et avec l'École des Mines de Gardanne pour le M2 OTRH. Le M1 et tous les parcours de M2 sont ouverts à l'alternance par le biais des contrats de professionnalisation et l'ouverture à l'apprentissage s'est faite en 2019. Le master accueille ainsi 164 étudiants en alternance et en formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques proposées sont cohérentes avec les compétences visées. Les enseignements sont conçus autour de l'apprentissage de compétences génériques et de compétences métiers. Les maquettes des différents parcours sont structurées en blocs de connaissances et de compétences en fonction des réalités et des mutations des métiers visés. Les stages sont fortement encouragés en M1 et obligatoires en M2.

Les démarches pédagogiques mises en œuvre sont variées. Les enseignements alternent entre travail par petits groupes et en grand effectif, entre travaux individuels et de groupe, entre travail à la faculté et apprentissage en dehors dans le cadre de stages, d'alternances et de projets conduits avec des organisations extérieures.

Quelques dispositifs sont adaptés pour une plus grande ouverture à l'international. Le nombre d'heures d'anglais a été renforcé en M1 et dans certains parcours de M2 (OTRH et RSE) et des enseignements sont désormais dispensés en anglais dans les parcours M2 OTRH, RSE et Talents. Le TOEIC est obligatoire au sein du parcours RSE. Toutefois les effectifs d'étudiants en mobilité entrante et sortante restent faibles.

La professionnalisation est le cœur du projet pédagogique, et les dispositifs mis en œuvre sont en cohérence avec ce projet. La mention est ouverte aux publics de formation continue et en alternance. Certains parcours leur sont même réservés : les parcours Coaching et MES. Dans les autres parcours, les volumes horaires et les emplois du temps sont aménagés afin de concilier les enseignements avec les rythmes d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique développe et analyse l'attractivité de la formation. La formation est attractive et identifiée par les étudiants recherchant un master dans le champ des ressources humaines. En 2020-2021, 1412 candidatures ont été déposées. Deux-cent-quarante-huit étudiants ont été admis pour aboutir à 173 inscrits. Les flux sont bien maîtrisés par l'équipe pédagogique dès lors que les capacités d'accueil sont fixées à 180 places. L'attractivité de la formation a été développée sur la période au travers d'une nouvelle présentation sur les sites Internet de l'Université et de l'UFR et d'une présence renforcée sur les réseaux sociaux. De plus la mention est présentée lors des salons étudiants et dans les différentes troisièmes années de licence de la FEG. Chaque parcours analyse l'évolution des candidatures et des inscriptions en distinguant les différents profils (FI, FC et alternance). Dans tous les parcours, les effectifs ont augmenté sur les trois années.

Les taux de réussite sont très élevés dans tous les parcours. Les candidats sont fortement sélectionnés et motivés. Les échecs sont rares, notamment chez les stagiaires de la formation continue, souvent dus à de fortes contraintes professionnelles (type mutation) ou personnelles (divorce, maladie).

Les responsables de parcours analysent également l'insertion professionnelle. Les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle produites par l'Université constituent les données de base disponibles. Ces enquêtes se caractérisent par des taux de réponse modérés (50 % pour la dernière) mais elles donnent des indications précieuses sur les débouchés de la formation. Le taux d'insertion à 30 mois est très bon (96,6 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est très dépendante des intervenants non permanents, notamment des vacataires non académiques. L'équipe des enseignants et enseignants-chercheurs permanents sur lesquels reposent les enseignements et les responsabilités est de taille réduite : 29. En revanche, le nombre d'enseignants temporaires (ATER, contractuels, vacataires) est de 82. Ce déséquilibre a entraîné de fait un nombre réduit de mobilités des membres de l'équipe pédagogique. Ces derniers s'attachent néanmoins à s'appuyer sur l'offre de formations de AMU afin de faire progresser leurs pratiques d'enseignement.

Une démarche d'amélioration continue est en place. Les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants sont organisés deux fois par an. Les responsables de parcours choisissent avec les enseignants ceux dont les cours seront évalués et les évaluations sont mises à disposition de l'enseignant et du responsable de formation. Le conseil de perfectionnement du master se réunit au moins une fois par an. Il est composé de 31 membres (responsables, enseignants et secrétariats administratifs des formations, étudiants actuels, anciens étudiants et professionnels). Ses préconisations sont prises en compte par l'équipe pédagogique. Par exemple, le renforcement des compétences linguistiques, de l'ouverture internationale et du travail en mode projet vont nourrir la réflexion sur les évolutions de la maquette de la mention pour la prochaine habilitation.

Conclusion

Points forts

- Des relations avec les milieux socio-économiques particulièrement structurantes ;
- De nombreux étudiants en alternance et en formation continue ;
- Des taux de réussite très élevés dans tous les parcours.

Points faibles

- Un nombre d'enseignants-chercheurs permanents trop restreint au regard des sept parcours du master ;
- Un manque d'ouverture de la formation à l'international qui se manifeste par une trop faible mobilité des enseignants et des étudiants.

Recommandations

Les points d'amélioration sont identifiés par les responsables de la formation : volonté de consolider l'ouverture internationale et consolidation nécessaire des compétences linguistiques en introduisant davantage de cours en anglais dans les prochaines maquettes ainsi qu'une incitation renforcée aux mobilités. Ces pistes sont pertinentes et méritent d'être encouragées.

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est une formation professionnalisante pluridisciplinaire d'Aix-Marseille Université (AMU) créée en 2004 et assurée depuis sur le campus de Gap. Ce master pluridisciplinaire relève de la fiche 34293 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Dans le cas d'AMU, il s'agit d'un master rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG). Ce master à petit effectif vise à former des étudiants, principalement en formation initiale, aux métiers de l'animation et du développement des territoires ruraux et de montagne. Il comprend un unique parcours de seconde année (M2) appelé *Gestion durable des territoires de montagne* (GDTM). Dans ce rapport, nous ne retiendrons que le nom de la mention du master, soit GTDL.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master GTDL s'inscrit dans la stratégie d'AMU : il s'agit d'une formation interdisciplinaire, centrée sur le développement durable montagnard, qui plus est proposée dans une antenne alpine excentrée. Interdisciplinaire, ce master accueille des diplômés de différentes licences, par exemple celle d'*Administration économique et sociale* (AES). Il concerne une thématique, le développement durable, affichée par l'établissement. À ce titre, le master a obtenu une aide de l'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (ITEM) pour créer l'école thématique MontMed. Du fait de sa localisation gapençaise, le master GTDL contribue à la réelle présence régionale d'AMU.

L'internationalisation du master GTDL passe par deux principaux vecteurs : le transfrontalier entre les régions alpines de France et d'Italie et l'accueil d'étudiants venant des pays montagnards du Maghreb (un par an), une zone ciblée par la stratégie internationale d'AMU. La mobilité sortante des étudiants est toutefois quasiment inexistante, notamment du fait de la singularité d'un programme pédagogique rendant les équivalences très difficiles. En revanche, la formation essaie de développer un partenariat à la fois transfrontalier et transalpin tout à fait pertinent.

La formation est solidement adossée à la recherche. Les 14 enseignants-chercheurs permanents intervenant dans le master à hauteur de 34 % du volume horaire réalisent leurs recherches sur le milieu montagnard dans différents laboratoires comme le Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (CEREGE), l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE), le Laboratoire Population Environnement Développement (LEPD), le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) et le Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme (LIEU). Cette variété est remarquable et cohérente avec l'interdisciplinarité affichée par le master. S'ajoute la judicieuse recherche de coopérations académiques interrégionales avec l'Université Grenoble Alpes ou Savoie Mont-Blanc.

Les liens avec les partenaires socioéconomiques régionaux ou transfrontaliers (Italie) se sont renforcés, suite à l'évaluation du Hcéres de 2017. Pour ce qui concerne la professionnalisation, l'équipe pédagogique en charge du master GTDL d'AMU entend élargir son panel de partenaires et développer, dans le prochain contrat quinquennal, l'alternance au sein d'entreprises. Il s'agit d'un objectif auquel on ne peut que souscrire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

En cohérence avec son intitulé, le master GTDL d'AMU repose sur une approche par programme articulant des enseignements réellement pluridisciplinaires dès le début du cursus. Le master comprend ainsi une première année (M1) plutôt généraliste suivie d'une M2 focalisée sur les territoires montagnards. Même si la maquette pédagogique jointe au dossier d'autoévaluation (DAE) transmis au Hcéres en présente une liste bien structurée, il conviendrait de bien montrer leur alignement sur les compétences définies dans la fiche RNCP 34293 ou celles liées à l'espace montagnard déclinées en quatre blocs par la formation.

La formation repose sur un schéma de cours en présentiel classique, avec des stages chaque année, quelques enseignements à base de projet, y compris des diagnostics pour le compte d'institutions, et des enquêtes de terrain. C'est notamment par elles qu'est enseignée la méthode de recherche, et 10 mois de stages sur deux ans. Certains ont lieu en laboratoire, mais pour des types de missions non décrits dans le DAE. Le master GTDL a bénéficié d'une aide de l'ITEM pour un projet d'école thématique. Le DAE ne détaille pas cette initiative originale et ses retombées en matière d'acquisition de compétences par les étudiants inscrits au master. Il n'est pas plus indiqué si l'ITEM soutiendra d'autres actions pédagogiques du master GTDL dans les années à venir.

L'ouverture à l'international de la formation est balbutiante, à l'exclusion des cours d'anglais proposés en M1 et en M2 et d'un enseignement de spécialité en anglais (l'ensemble représentant 65 heures en présentiel, ce qui est significatif). Si la coopération transfrontalière avec l'Italie est évoquée comme axe d'internationalisation poussé par la recherche transfrontalière, le DAE ne contient pas d'éléments indiquant quel en est le niveau actuel. Il est toutefois pointé qu'une formation à l'italien mériterait d'être proposée, ce qui est une idée judicieuse. Pour ce qui concerne l'ouverture sur les pays montagnards du Maghreb, aucune information n'est donnée à ce sujet dans le DAE envoyé au Hcéres.

L'alternance est une modalité pédagogique dont le développement est envisagé à un proche horizon. Cette recherche d'alternance montre sans doute à la fois l'étroitesse des débouchés actuels de la formation et la volonté louable de l'équipe responsable du master GTDL d'en trouver de nouveaux auprès du secteur privé. Sans doute cet objectif aura-t-il un impact sur le contenu de la formation, notamment pour ce qui concerne les enseignements en gestion, et ce même si les étudiants ont des intentions entrepreneuriales concernant l'économie sociale et solidaire ou encore la valorisation des produits du terroir. Enfin, il n'est pas envisagé de dispositifs d'accueil du public de la formation continue, même sous forme d'école saisonnière.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Ce gain d'attractivité est effectif malgré le caractère excentré du campus de Gap. Le master GTDL d'AMU est une formation de niche à petits effectifs (43 étudiants dans tout le cycle), saturant les capacités d'accueil du campus gapençais et devenant de plus en plus sélective, avec un taux d'admission de 14 % en M1 alors même que la qualité des candidatures s'améliore.

La formation suit la réussite des étudiants d'autant plus que les effectifs sont faibles. La petitesse des effectifs et l'implication personnelle, voire la passion des étudiants soulignées dans le DAE, garantissent un excellent taux de réussite de 84 %, les échecs s'expliquant par des accidents de la vie. Il y a indéniablement une prime aux petits campus, avec la possibilité d'un accompagnement personnalisé pour les éventuels étudiants en difficulté.

La formation analyse l'insertion professionnelle au regard du marché de l'emploi, même si rien n'indique, dans le DAE, le niveau de formalisation dudit suivi. Pour ce qui concerne ce suivi -un point faible souligné dans le rapport du Hcéres de 2017-, le DAE corrobore les statistiques peu flatteuses de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU. La lecture du compte rendu du conseil de perfectionnement du 6 janvier 2022 inscrit parmi les priorités les stages et le développement de partenariats avec des structures privées, indiquant par là-même certaines difficultés concernant l'insertion des diplômés dans le secteur public, donc l'aval de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master GTDL bénéficie d'un réel soutien d'AMU, comme en témoigne le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, l'aide à la création d'écoles thématiques de la part de l'ITEM et la couverture des surcoûts induits par la présence et le fonctionnement de campus excentré de petite taille. À cet égard, l'alternance, souhaitée par l'équipe pédagogique en charge du master, peut apporter un complément de ressources fort utile pour en garantir la soutenabilité financière.

La formation a un conseil de perfectionnement. Si le pilotage de la formation s'est amélioré depuis les critiques faites par le Hcéres en 2017, il est surprenant de ne pas voir la présence d'étudiants dans ce conseil. Il s'agit d'une lacune à corriger au plus tôt.

Conclusion

Points forts

- Une formation interdisciplinaire originale avec un aspect montagnard original ;
- Un réel adossement à la recherche ;
- Une bonne utilisation des ressources et actions liées à l'ITEM ;
- Une équipe et des étudiants très impliqués ;
- Des améliorations sensibles en matière de pilotage depuis l'évaluation du Hcéres de 2017.

Points faibles

- Une insertion professionnelle problématique (à suivre les statistiques de l'OVE) ;
- Une insertion dans le réseau académique alpin (côté français) ou transalpin encore trop peu développée ;
- Un alignement insuffisant entre les compétences visées et les enseignements ;
- Une absence des étudiants au conseil de perfectionnement injustifiée.

Recommandations

L'évaluation du Hcéres de 2017 avait émis des recommandations suivies d'effets, ce qui est un point positif, à l'exception de la composition du conseil de perfectionnement, dont les étudiants demeurent curieusement exclus. Le master GTDL est une formation de niche, voire de passion. Ce caractère est accentué par sa localisation gapençaise. La pérennité et le développement d'un tel master ne peuvent être qu'adosés à une stratégie claire d'AMU en matière d'extension des actions de l'ITEM pour ce qui est des sciences humaines et sociales, des liens alpins ou transalpins (France/Italie) ou avec les pays montagnards des aires visées par la stratégie d'internationalisation de l'établissement.

L'équipe pédagogique en charge du master GTDL doit être consciente des conséquences du développement de l'apprentissage dans les entreprises ou du soutien à apporter à des étudiants manifestant une intention entrepreneuriale sur les compétences et les enseignements, avec un renforcement de ceux consacrés à la gestion. Reste à apprécier l'aide que peut apporter l'UFR FEG en la matière.

Enfin, le DAE du master GTDL mentionne la formation continue sans détailler cet aspect. Sans doute l'organisation d'universités saisonnières thématiques, mobilisant sur un court laps de temps des professionnels souhaitant actualiser ou approfondir leurs connaissances, mériterait d'être explorée.

MASTER HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Histoire du droit et des institutions* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose un seul parcours, mais avec deux options offertes au choix en deuxième année du master (M2) : une option « recherche » tournée principalement vers la poursuite d'études en doctorat et une option professionnelle tournée vers les métiers du patrimoine. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation participe à proposer une offre de formation complète en droit, ouverte à des apports pluridisciplinaires, mais elle ne s'insère pas dans les dispositifs stratégiques de l'établissement. Cette formation à caractère juridique s'adresse à des étudiants en poursuite d'études après avoir obtenu une licence en droit. Elle s'inscrit ainsi dans le prolongement de cette dernière et offre de la sorte un parcours complet de la première année de la licence en droit jusqu'au doctorat. Les enseignements proposent plusieurs ouvertures disciplinaires, notamment vers l'histoire et la philosophie. La formation ne mobilise cependant pas les dispositifs structurants de l'établissement. La raison avancée dans le dossier d'autoévaluation relatif à la taille réduite de la mention ne permet pas à elle seule de justifier cet état de fait. D'autant que des enseignements sont mutualisés avec un parcours d'une mention portée par l'UFR Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH). Par exemple, il pourrait être intéressant de considérer les possibilités d'investissement d'un institut d'établissement.

L'ouverture à l'international reste très majoritairement un impensé. La formation bénéficie d'interventions de professeurs invités, mais aucun partenariat n'est mis en place. La spécificité du champ est invoquée pour justifier cette situation. Il est cependant notable que la réflexion quant à la diversité des formes que peut prendre l'internationalisation n'est pas conduite. Si des étudiants internationaux sont accueillis en 2020-2021, on ne relève pas de mobilité entrante ou sortante et cela ne fait pas l'objet de commentaires dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

L'adossement de la formation à la recherche se manifeste par des formes classiques, mais conformes aux pratiques dans la discipline. Les enseignements bénéficient des apports des recherches conduites au sein du Centre d'études et de recherches en histoire des idées et des institutions politiques (CERHIIP) qui accueille également des étudiants en stage dans le cadre de la réalisation de leur mémoire. Les séminaires de ce laboratoire sont ouverts aux étudiants du master. Tout cela concourt à proposer un environnement scientifique et documentaire propice au développement de compétences par les apports de la recherche.

La formation prépare inégalement à l'insertion professionnelle. L'option recherche est très centrée sur le seul environnement académique au risque de donner une vision de la recherche trop centrée sur la seule dimension universitaire. L'option professionnalisante concentre les interventions des professionnels non académiques qui pourraient être plus nombreuses en vue de favoriser la préparation à l'insertion professionnelle. Les partenariats avec les institutions culturelles du territoire sont cohérents avec les finalités professionnelles de la formation. Le stage évalué et crédité représente une part importante de la formation (22 crédits ECTS), ce qui est positif. La formation est ouverte à la formation continue mais n'a accueilli aucun stagiaire. Elle n'est en revanche pas ouverte à l'alternance. Il ne s'agit pas là d'une piste d'évolution envisagée. La question mériterait pourtant d'être repensée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques demeurent classiques, mais cohérentes avec les compétences visées. L'enseignement sous forme de cours magistraux classiques prévaut et on ne relève pas de méthodes innovantes particulières. L'approche par compétences est annoncée comme effective en première année (M1), mais cela ne transparaît pas dans la structuration de l'offre de formation fournie dans les documents d'accompagnement.

La transmission des savoirs se coule dans un formalisme traditionnel. Seule l'option professionnalisante bénéficie de situation d'apprentissages variant des seuls amphithéâtres et salles de TD avec des temps de formation dans les locaux des partenaires du territoire. Les enseignements ne sont proposés qu'en présentiel. En outre, il n'est pas fait mention de la mobilisation des nouvelles technologies pour l'exploitation de la documentation de référence.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas prioritairement destinés à privilégier son ouverture à l'international. L'enseignement d'au moins une langue étrangère est prévu dans le cursus, ainsi qu'un enseignement disciplinaire dispensé en anglais. Il n'existe pas de dispositif de préparation à la mobilité, structuré à l'échelle de la formation.

Aucun dispositif à même de favoriser l'alternance ou l'accueil de stagiaires de la formation continue n'est mis en place. C'est regrettable, notamment concernant l'option à finalité professionnalisante.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi de l'attractivité de la formation est insuffisant au regard de la grande instabilité des effectifs et repose sur la seule provenance des candidats. Le nombre de candidats a augmenté, notamment entre les 2 dernières années considérées. Ainsi, en 2020-2021, 107 candidats sont recensés. L'équipe pédagogique a admis 63 étudiants pour aboutir à 21 inscrits, soit un nombre d'inscrits en phase avec la capacité d'accueil affichée (20 places), ce qui était loin d'être le cas les 2 années précédentes (respectivement 6 et 7 inscrits). Des effectifs complémentaires rejoignent la formation en M2, mais la mention demeure à faible effectif. Le nombre total d'inscrits dans la formation manque d'ailleurs de stabilité puisqu'il enregistre de fortes amplitudes (25 inscrits au total en 2018-2019, puis 15 l'année suivante, avant de remonter à 35 en 2020-2021). Aucune explication n'est donnée pour expliquer cette fluctuation. Les recrutements semblent présenter un caractère assez aléatoire, car si la formation accueille de façon naturelle des étudiants issus de la licence *Droit* de l'UFR FDSP, il est aussi fait état d'étudiants qui s'inscrivent après avoir suivi des parcours académiques en dehors de cette faculté. La question se pose de savoir si la formation est en mesure de recruter des étudiants de la faculté de droit d'Aix-Marseille Université à hauteur de ses capacités d'accueil ou si elle doit compter sur des compléments extérieurs. Dans ce second cas de figure, la formation peut avoir intérêt à engager des actions pour démarcher ces publics extérieurs. Ce point n'est toutefois pas renseigné dans le dossier d'autoévaluation, alors qu'un risque de tarissement est toujours possible.

L'équipe pédagogique suit de manière assez efficace la réussite des étudiants, mais aucun dispositif de réussite particulier n'est proposé. Le taux de réussite est bon avec seulement quelques étudiants ne validant pas l'ensemble des crédits ECTS. Les cas de non-validation sont expliqués.

La formation n'analyse pas la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Le taux d'insertion à 30 mois est plutôt bon (80 %), mais ne repose que sur un échantillon limité de diplômés (31 %). La part d'emplois stables et plus largement la qualité des emplois questionnent. En effet, seuls 25 % des diplômés bénéficient d'un emploi stable à 30 mois et seuls 50 % occupent un emploi conforme au niveau de qualification obtenu. Le DAE n'apporte pas d'éléments d'explication, ce qui est un manque. La poursuite d'études en doctorat est présentée comme une forme d'insertion importante, mais le DAE ne fournit là encore aucun élément permettant d'apprécier l'effectivité de ce débouché avec certitude.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie des moyens nécessaires pour réaliser son projet de formation. La soutenabilité, tant sur le plan pédagogique, patrimonial que financier de la formation n'est pas mise en question.

Il n'existe pas de processus d'amélioration continue au sein de cette formation. Non seulement le conseil de perfectionnement ne s'est jamais réuni, mais il n'existe pas non plus de dispositif d'évaluation des enseignements formalisé. La proximité offerte par le faible nombre d'étudiants est invoquée pour expliquer cette situation, un argument qui se retourne tant il serait aisé de proposer un suivi de qualité de promotions aussi restreintes. Le dossier mentionne qu'un conseil de perfectionnement a été créé récemment sans avoir été encore réuni. Il eût été bienvenu de fournir au moins sa composition. L'équipe pédagogique devra assurer une place à la représentation étudiante qui apparaît totalement absente à la lecture des éléments fournis.

Conclusion

Points forts

- Une inscription dans un continuum de formation licence-master-doctorat ;
- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une ouverture pluridisciplinaire effective ;
- Des taux de réussite élevés.

Points faibles

- Une démarche d'amélioration continue inexistante, avec une absence de conseil de perfectionnement ;
- Un suivi qualitatif de l'insertion professionnelle insuffisant ;
- Une non-inscription dans les dispositifs structurants de l'établissement en dépit d'une ouverture pluridisciplinaire ;
- Une fragilité des recrutements et des risques de tarissement ;
- Une internationalisation insuffisante ;
- Une absence d'ouverture effective à la formation continue et à l'alternance.

Recommandations

- La formation doit se mettre en conformité avec des attentes élémentaires en matière de pilotage comme la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement. Il conviendra de veiller à ce que la représentation étudiante soit également conforme aux attentes.
- Il est également nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle reposant sur une approche qualitative à même d'interroger l'adéquation des débouchés professionnels avec les finalités de la formation. Les faibles effectifs des promotions rendent un tel suivi tout à fait faisable.
- Le caractère pluridisciplinaire de la formation est une force. Elle devrait donner lieu à l'exploration des possibilités de mobilisation des dispositifs structurants d'AMU, à commencer par l'inscription dans la dynamique d'un Institut. Le dispositif TIGER serait également à même d'appuyer et amplifier la démarche de stage en laboratoire. Ce dispositif pourrait également être mobilisé en vue du renforcement de l'internationalisation de la formation.
- Il est urgent de renforcer la visibilité de cette formation auprès des étudiants. Les effectifs étant très fluctuants, il convient d'investiguer les diverses formes de communication. En effet, ce master attire peu car il manque très certainement d'attractivité pour les étudiants qui ne perçoivent pas bien les opportunités de formation et les débouchés professionnels qui s'offrent à eux avec un tel diplôme. Il appartient à l'équipe pédagogique de les expliciter. Cet effort doit également être conduit à destination des entreprises et collectivités partenaires pour amorcer un flux en matière de formation continue.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Information, communication*, porté par l'École de Journalisme et de Communication (EJCAM) d'Aix-Marseille Université (AMU), propose six parcours. Trois sont dispensés sur le site de Marseille (*Communication événementielle et médias numériques* – COMED, *Data, information et communication digitale* – DICOD, *Communication des organisations en santé et bien-être* - COSAN) et trois sur le site d'Aix-en-Provence (*Communication des organisations et développement durable* – CODD, *Recherche, études et conseil en information-communication et médias* – RECICOM, *Métiers de l'information : communication, lobbying, médias*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation participe marginalement aux projets structurants portés par AMU. Ce master contribue en revanche à dessiner une offre cohérente et progressive en lien avec le parcours *Information, communication* de la troisième année de la licence *Administration publique*. Tous les parcours s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire (droit, santé, économie, gestion, sociologie, science politique). L'un d'entre eux est dédié à la problématique du développement durable (CODD) avec non seulement des enseignements spécifiques sur ce thème, mais aussi un partenariat avec la mission DD-AMU sur des projets étudiants.

La formation fait des efforts pour s'ouvrir à l'international. Elle a ainsi développé cinq accords avec des universités partenaires, mais il n'est pas précisé la nature des échanges (étudiants et/ou enseignants). La formation ne compte que très peu de mobilité sortante (deux en 2021 contre sept et quatre les années précédentes), la crise de la COVID-19 ayant sans doute aggravé ce constat. La mobilité entrante est également très faible. L'enseignement de l'anglais est présent dans la formation qui n'intègre pas en revanche de cours de spécialité en anglais.

L'adossement à la recherche est faible. Il n'y a pas d'unité d'enseignement (UE) spécifique sur la formation par la recherche pas plus que de séminaire de méthodologie de la recherche. Le mémoire de fin d'études n'est pas nécessairement un exercice de recherche. Des actions marginales de l'UMR IMSIC existent puisque, par exemple, elle accueille un étudiant par an en stage.

La formation est ouverte sur le monde socio-professionnel et le caractère professionnalisant est un point fort. Vingt enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (dont onze titulaires de EJCAM) ainsi que cinquante-deux praticiens, ce qui souligne le caractère très professionnalisant de la formation. Le master est proposé en formation continue. Un parcours est d'ailleurs dédié à ce public (partenariat avec l'ILOI). Tous les autres parcours sont ouverts à l'accueil de stagiaires de la formation continue dans des groupes mixtes. En revanche, la formation n'est pas proposée en apprentissage, ce qui fait l'objet de débats au sein du conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite sur une approche par compétences. La maquette est présentée en blocs de connaissances et de compétences. Il n'est toutefois pas explicité la manière donc les enseignements s'articulent au sein des blocs pour l'évaluation finale des compétences.

La formation a recours à des méthodes pédagogiques diversifiées cohérentes avec ses objectifs et finalités. La formation propose, aux côtés d'enseignements traditionnels, des pratiques pédagogiques actives telles que les classes inversées, les cours-ateliers ou encore les projets pédagogiques tutorés. La formation organise des créations d'expositions, qui sont particulièrement adaptées aux objectifs des masters de communication. La formation est également fortement adossée au dispositif Ametice (ressources disponibles, activités en ligne). La combinaison de Cours magistraux (qui rassemblent les étudiants des différents parcours d'un même site) et de travaux dirigés (TD) n'est pas toujours bien comprise par les étudiants qui souhaiteraient davantage de TD plus

pratiques (cf. compte rendu du conseil de perfectionnement). La question soulevée est celle de l'articulation entre les différents enseignements et formats qui ont tous leur place dans une formation de master.

L'internationalisation de la formation existe notamment grâce à la mobilité sortante et entrante (via les accords internationaux). Cependant, elle demeure très faible dans les maquettes : hormis les cours de langue (un cours par semestre), il n'y a pas de cours en anglais proposés dans l'offre de formation ni d'enseignement d'ouverture à l'international (comparatisme par exemple). Un accompagnement à la préparation du TOEIC est toutefois proposé (sans précision sur le volume horaire et la prise en charge du coût).

Le master est ouvert à la formation continue, dans des groupes mixtes, mais aussi sur un parcours dans un groupe dédié. Au total, la formation a accueilli 66 stagiaires de la formation continue en 2020-2021, ce qui est très important.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive : 140 places pour 2000 candidats en 2020 (contre 1420 en 2018, toujours pour 140 places). La formation dépasse largement sa capacité d'accueil (169 inscrits sur la dernière année étudiée). Il n'est toutefois pas précisé le pourcentage d'étudiants issus de la troisième année de licence d'AMU concernée qui intègrent le master. Il est possible d'interroger la stratégie de surbooking mis en place par l'équipe pédagogique puisque 352 étudiants ont été admis en 2020-2021. La formation ne maîtrise ainsi qu'imparfaitement ses flux. Cela démontre également la bonne visibilité de la formation auprès des étudiants de premier cycle. Des responsables de la formation participent aux salons des métiers avec AMU et s'appuient sur les réseaux sociaux pour accroître l'attractivité de plus en plus forte de cette formation.

Le taux de réussite est très élevé, ce qui peut s'expliquer par le taux de sélectivité à l'entrée.

Le taux d'insertion professionnelle est correct (84 % à 30 mois) mais les salaires restent peu élevés et la stabilité de l'emploi est assez faible.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En théorie le taux d'encadrement est correct. La formation dispose d'un nombre élevé d'enseignants (72) dont seulement 16 sont des permanents. Néanmoins, tous les enseignants qui interviennent dans la formation déclarent être en sur-service. Le nombre de parcours proposés y est sans doute pour beaucoup.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui ne s'est pas réuni pendant la crise sanitaire. Il s'est tenu en avril 2022 avec un nombre de participants assez faible. Aucune information n'est donnée sur la fréquence des réunions de ce conseil avant la crise sanitaire. La formation confie à l'OVE, chaque année (sauf crise sanitaire), une évaluation d'au moins un parcours de master. Les retours concernant les enseignements sont transmis de manière confidentielle aux enseignants concernés. En parallèle, les responsables de parcours font un point général sur la formation dispensée avec l'ensemble des étudiants et, le cas échéant, avec les intervenants professionnels.

Conclusion

Points forts

- Une approche par compétences clairement identifiable dans la maquette ;
- Une très forte attractivité ;
- Une offre diversifiée qui s'inscrit dans la continuité du premier cycle d'AMU.

Points faibles

- Une internationalisation faible, au-delà des accords de mobilité ;
- Un adossement à la recherche faible (pas de méthodologie ni de travail de recherche) ;
- Une équipe pédagogique avec un nombre de permanents en poste dans l'institution porteuse du diplôme relativement faible, ce qui peut créer des tensions au niveau des ressources humaines.

Recommandations

Le master *Information, communication* propose six parcours sur deux sites différents. Cette offre diversifiée et pointue a pour conséquence des difficultés RH pour les enseignants chercheurs qui interviennent dans la formation. Elle implique beaucoup de mutualisation de cours sur un même site, pas toujours bien comprise par les étudiants qui voudraient davantage de formation pratique et professionnalisante. Ce point interroge aussi le faible adossement à la recherche de cette formation alors qu'il s'agit d'une formation de niveau master. La mise en place de formations en alternance est régulièrement discutée lors du conseil de perfectionnement (à la demande des étudiants notamment). Compte tenu des thématiques abordées dans les parcours du master et de son ancrage territorial, la création de parcours en apprentissage pourrait être envisagée. Une réflexion doit être engagée concernant l'internationalisation de la formation, au-delà des quelques mobilités sortantes existantes.

MASTER JOURNALISME

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Deux parcours coexistent au sein du master *Journalisme* proposé par Aix-Marseille Université (AMU), un parcours en formation initiale et un parcours en alternance ouvert en 2021. Les deux parcours sont accessibles uniquement par concours. À l'issue de la première année du master, une passerelle est possible vers le parcours en alternance. En première année, les enseignements proposés sont à la fois académiques et pratiques et portent sur les techniques de base du métier : reportage, interview, photojournalisme et presse spécialisée. Des cours sont aussi dédiés à la connaissance de l'environnement du journalisme et des institutions. En deuxième année, les étudiants choisissent entre une spécialisation radio ou une spécialisation télévision, à laquelle s'ajoutent un perfectionnement web et presse écrite. Le master est porté par l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Journalisme* AMU est en adéquation avec l'offre de formation proposée par AMU. Ce master est une formation « reconnue par la profession », c'est-à-dire par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ), ce qui constitue un label de qualité essentiel pour ce type de formation. Le master a par ailleurs développé un partenariat avec les 13 autres formations en journalisme « reconnues par la profession » au niveau national, au sein de la Conférence des écoles de journalisme (CEJ). L'interdisciplinarité (droit, histoire des médias, science politique, économie) est clairement présente dans la maquette et constitue d'ailleurs l'un des critères de la reconnaissance par la CPNEJ. La formation ne précise toutefois pas la manière dont les enjeux du développement durable sont pris en considération. Ils n'apparaissent pas explicitement dans les maquettes de formation.

Rien n'indique une éventuelle internationalisation de la formation et aucun cours en anglais n'est proposé à part un voyage à Bruxelles pour la promotion 2018. La reconnaissance par la CPNEJ interdit aux étudiants de master de réaliser un semestre d'étude à l'étranger. La contrainte du CPNEJ est la raison principale de cette situation.

Un adossement à la recherche est revendiqué par le rapport d'autoévaluation, sans qu'il soit toutefois clairement explicité. Les étudiants rédigent un « mémoire de fin d'études », mais aucune heure n'est affectée à la méthodologie associée. En outre, il s'agit d'un « mémoire de fin d'études » et non d'un « mémoire de recherche », ce qui interroge sur la dimension recherche attendue dans ce travail. Huit enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation (leur discipline de rattachement n'est pas précisée) ainsi que 37 praticiens. Les enseignants-chercheurs représentent ainsi 30 % du corps enseignant (mais il n'y a pas d'éléments concernant le ratio horaire). Les chiffres fournis ne sont pas toujours les mêmes d'un document à l'autre.

De nombreux praticiens interviennent dans la formation (70 %), participant au développement des relations avec le monde professionnel. Les étudiants réalisent par ailleurs entre 16 et 26 semaines de stage pendant leur formation. La composition du conseil de perfectionnement témoigne aussi de l'insertion de la formation dans le milieu du journalisme à l'échelle régionale.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation a été développée à partir d'une approche par compétences qui apparaît clairement dans la structuration de la maquette. Celle-ci est imposée par la reconnaissance du master *Journalisme* par la CPNEJ. La manière dont ces compétences sont évaluées dans les différents enseignements d'un même bloc n'est toutefois pas développée. La formation accueille des étudiants issus de cursus extrêmement divers et valorise dans son recrutement des expériences et des parcours qui témoignent d'un certain engagement. Par ailleurs, les compétences acquises à l'occasion de stages (26 semaines de stage tout au long de la formation) sont valorisées au sein du diplôme.

Par nature, la formation associe, aux côtés d'enseignements traditionnels, des pratiques pédagogiques actives (classe inversée, cours-ateliers, projets pédagogiques tutorés, etc.). On peut constater la diversification des pratiques à travers les différents projets/travaux pratiques (TP) : création de journaux, de sites web, de JT, de journaux radio, sorties terrain, etc. indispensables à la formation des journalistes.

L'internationalisation est quasi absente de la formation. Les étudiants ne bénéficient que d'un seul cours d'anglais pour journaliste et aucun cours en anglais n'est proposé, ni non plus d'ouverture sur l'international (ou d'une approche comparée). Il n'existe pas de mobilité sortante (ce qui renvoie à la contrainte CPNEJ mentionnée plus tôt).

Le master *Journalisme* est ouvert à l'alternance depuis 2021, mais les documents partagés ne donnent que peu de précision quant aux effectifs et au mode de fonctionnement effectif de l'alternance. L'accueil d'étudiants en formation continue n'est en revanche pas compatible avec les critères exigés par le CPNEJ pour la reconnaissance de la formation, à savoir un recrutement sur concours. Il n'y a donc aucun projet d'ouverture à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité. Le recrutement dans le master se fait uniquement sur concours. La formation est très attractive, si l'on regarde le ratio entre le nombre de candidats et le nombre d'admis. La formation développe une campagne de communication active au sein d'AMU ainsi que sur les réseaux sociaux. On note un accroissement important du nombre de candidats au cours des 3 dernières années : 394 / 521 / 630. Pour des contraintes avant tout matérielles (beaucoup de travaux pratiques sur du matériel parfois très coûteux), le nombre d'admis est très réduit : 20 puis 30 admis en 2021 (dont 10 en alternance).

La formation suit la réussite de ses étudiants d'autant plus que les effectifs sont réduits. Le taux de réussite des étudiants est très élevé (+ de 95 %), lié à un accompagnement très rapproché des étudiants (peu nombreux).

L'insertion professionnelle est très bonne. Le taux d'insertion est élevé (entre 85 et 90 %) avec un taux de réponse à l'enquête menée par l'Observatoire de la Vie Étudiante, de 75 % environ. Les effectifs concernés sont toutefois faibles (20 par an).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le rapport d'autoévaluation souligne de fortes tensions au niveau ressources humaines. Ceci explique notamment que les enseignants-chercheurs ne participent pas vraiment aux formations professionnelles qui leur sont proposées à cause de contraintes professionnelles fortes (manque de temps).

Un bilan est réalisé avec les étudiants chaque semestre. Aucun document écrit n'a toutefois été communiqué aux évaluateurs, ni aucune précision quant au traitement de ces évaluations et aux conséquences pédagogiques éventuelles. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, dont le compte rendu démontre transparence et qualité des échanges.

Conclusion

Points forts

- Bonne insertion professionnelle ;
- Pluridisciplinarité ;
- Ouverture à l'alternance.

Points faibles

- Place de l'international insuffisante.
- Faible adossement à la recherche.

Recommandations

Le master *Journalisme* est une formation très attractive présentant un bon taux d'insertion professionnelle. La formation pluridisciplinaire est riche et adossée sur une approche en termes de blocs de compétence. L'ouverture à l'alternance en 2021 répond à une demande et a permis d'accroître le nombre de candidats reçus au concours, par ailleurs très sélectif (de 20 à 30 soit 50 % en plus). Toutefois, deux points de questionnement concernent l'internationalisation de la formation (pas de cours en langue, pas de mobilité, pas de cours de « journalisme comparé » ou sur les questions internationales (un seul cours de géopolitique)). Enfin, la dimension recherche n'est pas développée (ni méthodologie ni rédaction d'un travail de recherche).

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Management de l'innovation* de Aix-Marseille Université (AMU) propose en seconde année (M2) deux parcours spécifiques : *Marketing des produits innovants* (MPI) et *Management de l'innovation et des systèmes d'informations* (MISI). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management de l'information* s'inscrit en partie dans la stratégie d'AMU et celle de l'UFR Faculté d'Économie et de gestion (FEG). Ce master participe au projet *Transform and Innovate in Graduate Education with Research* (TIGER). Ceci constitue un point positif même si le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas le nombre d'étudiants concernés, les laboratoires impliqués ou les missions réalisées en leur sein. Le master *Management de l'innovation* s'inscrit dans la suite des seules licences proposées par l'UFR FEG. Pourtant, l'interdisciplinarité est l'un des axes affichés par AMU et l'innovation est un domaine permettant de la mettre en œuvre pour répondre de façon créative à des besoins existants ou latents. À lire le DAE, l'ouverture de la formation à des publics issus de cursus techniques ou scientifiques cherchant une double compétence n'est pas mise en œuvre ou envisagée à ce jour. Malgré sa forte connotation numérique, notamment avec le parcours MISI, le master *Management de l'innovation* ne participe pas à l'institut Management de l'innovation et des données (MIND). Pour ce qui concerne ce parcours, à la lecture des métiers ou compétences visés, il est difficile de distinguer ce master du master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) proposé par l'UFR FEG d'AMU ou du master *Management des systèmes d'information*. Pour le parcours MPI, rien ne différencie vraiment le master *Management de l'innovation* d'un master *Marketing vente* proposant un parcours ou des options relatives au marketing numérique. Néanmoins, il est vrai qu'une telle formation n'est pas offerte par l'UFR FEG d'AMU.

L'internationalisation de la formation sur l'aire visée par AMU (Europe, Méditerranée, Afrique) n'est pas encore à l'ordre du jour de l'équipe pédagogique en charge du master *Management de l'innovation*. Elle a toutefois placé dans son agenda de moyen-terme cette internationalisation et mobiliserait à cet effet des ressources issues de TIGER. En 2020-2021, 12 étudiants bénéficiaient d'une mobilité entrante, soit environ 10 % du total des effectifs du master, ce qui constitue un chiffre non négligeable.

L'adossement à la recherche de la formation est incomplet. Le master *Management de l'innovation* est adossé à trois laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales d'AMU. Les 18 permanents intervenant dans la formation, encadrant les mémoires et suivant les étudiants en entreprise sont rattachés au Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille (CERGAM), au Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG) ou au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST). En revanche, le DAE ne mentionne pas l'adossement à la recherche de la formation pour ce qui concerne les sciences pour l'ingénieur ou les sciences « dures ». Curieusement, aucun stage en laboratoire financé par TIGER ne concerne des laboratoires d'informatique, en sciences pour l'ingénieur ou en sciences « dures » d'AMU.

Le master *Management de l'innovation* entretient des relations étroites avec des acteurs locaux. Il existe des liens avec le campus Georges Charpak Provence de l'École des Mines de Saint-Étienne, pour permettre aux étudiants du seul parcours MISI de réaliser un projet innovant de courte période, et la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM). Certains projets étudiants s'inscrivent dans le dispositif PEPITE Provence, qui n'est pas accueilli par AMU, ou sont réalisés avec des acteurs d'incubateurs locaux, par exemple *La Belle de mai*. Le DAE ne précise pas le nombre d'étudiants concernés. Des relations récurrentes sont nouées avec des entreprises implantées localement ou avec le Rotary club, pour ce qui concerne l'aide à l'insertion professionnelle (simulations d'entretien d'embauche, par exemple). À la lecture du DAE, il n'est toutefois pas possible d'apprécier si certaines de ces relations font ou seraient susceptibles de faire l'objet de partenariats formalisés. La formation est ouverte à l'apprentissage avec 31 contrats d'alternance en apprentissage signés pour l'année universitaire 2020-2021.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master *Management de l'innovation* développe des compétences ne couvrant pas l'intégralité de la fiche 35910 du Répertoire national des certifications professionnelles du fait de sa trop grande proximité avec des masters dédiés aux systèmes d'information ou au marketing renvoyant à d'autres fiches du RNCP. Une approche par compétences spécifique à l'innovation et les volumes consacrés à sa pratique sont insuffisants. On peut contrebalancer ce propos en citant les projets collectifs et les visites aux institutions locales liés à l'innovation, la participation aux soutenances d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial local ou encore l'usage des ressources de TIGER pour financer des stages en laboratoire, même si ceux-ci ne concernent à ce jour que le CERGAM.

De façon classique, la formation associe des enseignements en présentiel, des projets collectifs, des simulations, des jeux d'entreprise et des stages ou périodes d'alternance réalisés en M2. Il aurait été intéressant de disposer dans le DAE d'exemples de projets ou de missions de professionnalisation pour apprécier leur adéquation avec le domaine de l'innovation et leur distinction d'un travail réalisable par un étudiant d'un master orienté systèmes d'information, pour le parcours MISI, ou marketing vente, pour le parcours MPI.

L'ouverture internationale n'est pas un objectif d'actualité et le DAE ne permet pas d'apprécier la nature du dispositif permettant la mobilité sortante ou l'usage de l'année de césure pour permettre aux étudiants de se constituer une expérience internationale. Malgré la présence de nombreux intitulés d'enseignement en anglais (Start-up et business model, E-business, Digital project and marketing innovation lab, Business intelligence, big data et knowledge management, Information lifecycle management), l'enseignement de cette langue est réduit à 18 heures et on ignore si des cours de spécialité sont faits en anglais.

À ce jour, le dispositif de formation propre à la formation continue concerne une seule personne, en 2020-2021, et le développement de l'alternance en M2 est très encourageant. Ce chiffre est passé de 3, en 2018-2019, à 26 l'année dernière.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La croissance de 80 % des candidats en première année (M1) de 2018 à 2020 atteste de l'attractivité d'une formation recourant aux outils classiques de la communication (réseaux sociaux, salons) pour se faire connaître. La formation remplit ses capacités d'accueil en M1 qui sont fixées à 60 places (61 inscrits en 2020-2021). Le DAE ne précise pas la nature et le traitement des données relatives à l'attractivité du master *Management de l'innovation* ou aux candidatures.

Un excellent taux de réussite atteste de la qualité de l'accompagnement des étudiants en formation initiale ou par alternance.

Les enquêtes d'insertion professionnelle posent problème. Aucune donnée du DAE n'est postérieure à l'année 2019-2020 et le nombre de réponses ne permet pas d'avoir des informations suffisamment représentatives. L'insertion professionnelle constituant un critère d'accréditation, un effort sérieux et urgent doit être réalisé entre l'équipe pédagogique du master *Management de l'innovation*, l'UFR FEG et l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU pour disposer de statistiques fiables, condition *sine qua non* d'un pilotage pertinent de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Bénéficiant de retombées de TIGER, correctement doté en enseignants-chercheurs en partie garants de sa soutenabilité, même en locaux adaptés pour ce qui concerne le M2, le master *Management de l'innovation* fait l'objet de réelles attentions de la part d'AMU. Le DAE ne précise pas si l'équipe pédagogique dispose d'un tableau de bord et quel modèle de suivi des recettes de la formation par alternance et des coûts dont elle dispose.

À lire le compte rendu du conseil de perfectionnement, la formation définit un processus d'évaluation interne excluant toutefois les étudiants, ce qui est à corriger. Ce document montre un intéressant débat sur les objectifs précis, les compétences visées ou l'intitulé des parcours de M2. À ce jour, il y a un manque de conceptualisation claire sur ce que serait l'innovation en systèmes d'information et l'intitulé MPI pose problème dans la mesure où l'accent est plutôt mis sur les innovations dans les méthodes commerciales que sur celle liée aux produits proprement dits. Un tel débat corrobore nos propos. Il montre une formation se cherchant encore malgré les intéressantes indications de la fiche RNCP 35910. Enfin, du fait du caractère récent du master *Management de*

l'innovation, il est impossible d'apprécier, à ce jour, si une démarche d'amélioration continue est vraiment mise en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Une thématique pertinente et cohérente avec la stratégie d'AMU ;
- L'accueil d'un effectif d'étudiants conséquent pour une formation d'habitude plus confidentielle ;
- Une bonne insertion professionnelle, notamment au niveau national ;
- Le développement de l'alternance ;
- Une inscription locale efficiente.

Points faibles

- Une trop forte proximité avec les contenus d'un master de marketing ordinaire (MPI) voire de MIAGE ou de management des systèmes d'information (MISI) ;
- Une approche par compétences lacunaire ;
- Un enseignement de l'innovation insuffisant par rapport aux compétences de la fiche RNCP 35910 ;
- Pas d'accueil d'étudiants de filières scientifiques ou techniques cherchant une double compétence ;
- Une coordination avec les acteurs locaux à formaliser.

Recommandations

Le DAE transmis au Hcéres montre une formation expérimentale, prototypique, composée à partir d'un existant de l'UFR FEG d'AMU, se cherchant encore, mais bénéficiant d'un appui de l'établissement. À brève échéance, l'enjeu est de bien identifier les métiers, spécifier les compétences faisant de ce master une formation à l'innovation de plein titre, distincte de celle apportée par des masters classiques en marketing (pour le parcours MPI) ou en systèmes d'information (pour le parcours MISI). La fiche RNCP 35910 doit servir de guide pour cette urgente tâche d'ingénierie pédagogique. L'achever permettrait d'étendre la formation par rapport au périmètre de l'UFR FEG et d'intégrer, au moins en M2, des étudiants venant des nombreux cursus techniques ou scientifiques d'AMU souhaitant disposer d'une double compétence actuellement recherchée. Chercher à impliquer plus d'étudiants dans des projets d'innovations intenses en recherche portés par les laboratoires d'AMU serait aussi une piste à explorer et à financer par le biais de TIGER.

Afin de gagner en lisibilité et d'être reconnue comme la formation de référence en innovation d'AMU, il convient aussi de formaliser les partenariats avec les acteurs locaux de l'écosystème d'innovation marseillais ou aixois, voire provençal, si on tient compte du dispositif PEPITE.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation généraliste en gestion proposée par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Aix-en-Provence. Elle ne comprend qu'un seul parcours intitulé *Management général*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne participe à aucun grand projet structurant porté par AMU, mais contribue au projet d'ensemble d'AMU en proposant une formation généraliste, cohérente dans l'offre globale de l'établissement. La formation s'adresse à des étudiants en formation initiale (FI) ou des professionnels en formation continue (FC) ayant déjà terminé un cycle complet de formation hors du champ de la gestion, principalement des ingénieurs, mais aussi des scientifiques, juristes, psychologues, pharmaciens. La mention est imbriquée dans l'offre de formation AMU puisque le MAE est complémentaire à d'autres parcours de l'IAE regroupés sous la mention *Management stratégique*. Elle a créé des passerelles avec d'autres formations au sein d'AMU et au-delà ; le master a en effet développé des partenariats avec des écoles d'ingénieurs (ENSAM 2005, Polytech 2007 puis Réseau Polytech depuis 2017 et l'École centrale de Marseille 2010) et l'UFR Faculté de Pharmacie (2018). Les étudiants des partenaires qui souhaitent entrer sur le marché du travail avec un profil « ingénieur » ou « santé » à compétence managériale renforcée suivent parallèlement les enseignements du cycle master en management de l'IAE, ainsi que les enseignements de dernière année dispensés par leur établissement d'origine. La formation a également développé des partenariats professionnels et passé des conventions notamment avec la région PACA, Pôle Emploi et des opérateurs de compétences (OPCO). L'approche pluridisciplinaire en gestion (finance, RH, marketing, stratégie...) est bien déployée. Elle permet aux étudiants d'acquérir une compétence managériale en plus de leur formation d'origine. La formation intègre également un module « engagement responsable et humain » dont l'objectif est de sensibiliser aux enjeux d'un management responsable en lien avec les valeurs de l'IAE et d'AMU.

La formation est ouverte à l'international et propose de nombreux partenariats. Les étudiants ont tous la possibilité d'effectuer une mobilité sortante sous forme de semestre d'échange dans une université partenaire dans les institutions suivantes : MIP Politecnico Milano (Italie)-EADA Business School (Espagne)-Bentley Business School (États-Unis)- Suffolk Business School (États-Unis)-ESB Business School (Reutlingen)-IB (Ukraine)-FEA-USP (Brazil). Les étudiants en mobilité bénéficient du dispositif de bourse du Plan de Mobilité Sortante d'AMU et de diverses sources de financement (région par ex). Des étudiants en mobilité entrante sont accueillis chaque semestre en FI comme en FC. En 2018-19, 68 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante et 31 d'une mobilité entrante.

Compte tenu de l'objectif de la formation, l'adossement à la recherche est secondaire. Il est néanmoins effectif du fait de l'inscription des enseignants-chercheurs dans un laboratoire, le CERGAM. Par ailleurs, tous les étudiants réalisent un mémoire de recherche encadré par des enseignants-chercheurs (EC). Les étudiants ont accès à toutes les ressources documentaires d'AMU et un support existe sur site avec une bibliothèque universitaire propre à l'IAE et un personnel dédié pour accompagner les étudiants.

Le MAE entretient de fortes relations avec les milieux socio-économiques via les interventions de 33 professionnels qui participent aux enseignements de spécialité et aux conseils de perfectionnement, les projets tutorés dont les problématiques sont définies par des entreprises et via les services relations entreprises et alternance de l'IAE qui sont en contact permanent avec les entreprises et effectuent une veille sur leurs besoins et les adaptations à apporter. L'insertion professionnelle est favorisée par l'organisation d'événements tels que des forums stage, un forum alternance, des speed interviews, des journées carrières, des interventions de l'association des diplômés, et des conférences thématiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et diversifiées : cours magistraux, pédagogie inversée ou expérientielle, projets tutorés, *serious game*, projets transverses, service learning, workshops, consulting projects. L'IAE dispose des salles nécessaires adaptées à ces méthodes pédagogiques variées. Le point commun est de favoriser les approches pédagogiques engageantes afin d'aboutir à des rendus étudiants fondés sur une démarche rigoureuse et consistante. L'équilibre des pratiques pédagogiques est analysé dans le conseil de perfectionnement de la mention, différenciant les besoins spécifiques des publics FI et FC.

L'approche par compétences a été mise en place en 2017. Ces compétences sont formalisées dans les syllabus et le guide de l'étudiant, complétés par une sensibilisation aux savoir-être qui y sont associés. Le cadre est discuté chaque année en réunion de formation et en conseil de perfectionnement.

La formation permet aux étudiants et professionnels d'acquérir des compétences linguistiques puisqu'il est mentionné que tous les cours peuvent être suivis entièrement en anglais. Toutefois, cela n'apparaît pas dans les maquettes.

Le MAE permet l'accès effectif aux enseignements aux différents profils FI et FC (cadres et professions intermédiaires / cadres supérieurs). Un suivi spécifique est assuré par la directrice associée à la formation continue (volet pédagogique) et le service de la formation continue (volet administratif). Le master est complété par un diplôme d'université (DU) *Master of Science* permettant de valider des compétences complémentaires en renforçant certains aspects techniques et/ou d'ouverture sur d'autres disciplines.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Plusieurs dispositifs d'information sur la formation sont mis en place par l'IAE pour améliorer sa visibilité et son attractivité : communication sur le site web et les réseaux sociaux, organisation de Journées Portes Ouvertes, participation à des salons et forums, animation de partenariats avec des composantes AMU (Pharmacie, Polytech) et hors AMU (ENSAM), adhésion à des réseaux d'écoles (IAE France, Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs), collaboration avec des organismes professionnels (MAPP), relations avec l'association des diplômés.

La formation est attractive. Cette attractivité se mesure par les nombreuses candidatures à l'entrée en première année : 457 en 2020-2021. Les 161 admis cette année-là se répartissent entre 1/3 de participants FC et 2/3 en FI dont 58 alternants en contrat d'apprentissage, nombre en augmentation par rapport aux 2 années précédentes et 26 alternants en contrat de professionnalisation qui sont généralement des ingénieurs déjà diplômés dont le statut ne permet plus la signature d'un apprentissage. Les données sur ces candidatures et admissions font l'objet d'une analyse précise (nombre et profil des candidats, motifs de désistements...) qui permet d'orienter les actions d'attractivité et d'adapter le parcours de formation. Les données sont aussi comparées avec celles des écoles de commerce, concurrentes directes de la formation.

Le MAE suit de manière rigoureuse les taux de réussite et d'insertion professionnelle de ses étudiants. Ces taux sont très élevés (95 % à 6 mois, 100 % à 12 mois pour la promotion 2018-2019), ce qui permet à la mention de figurer dans le classement annuel des meilleures écoles de management du Financial Times et dans le classement SMBG des meilleurs masters. Les publics FC sont suivis par le service de la formation continue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 17 enseignants et enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent 39 enseignants temporaires (ATER, contractuels, vacataires). Sur la période 2018-2021, il n'y a pas eu de mobilité de l'équipe de formation, ni entrante ni sortante.

La démarche d'évaluation continue est bien en place. L'évaluation des enseignements est correctement organisée. Les étudiants remplissent en ligne un questionnaire de façon anonyme. Par ailleurs, dans le cadre de la participation à SMBG, une évaluation du parcours de formation est envoyée par l'organisme aux étudiants en fin de deuxième année. Ces évaluations sont présentées en conseil de perfectionnement et utilisées comme outil d'amélioration continue du MAE. Dans le cadre de l'accréditation EQUIS de la formation, différents conseils de surveillance et de perfectionnement sont mis en place : un conseil annuel avec les enseignants du programme, un conseil semestriel avec les étudiants ou leurs représentants et un conseil annuel au niveau de

la mention. Enfin, un conseil stratégique se réunit une fois par an pour l'évaluation globale de l'offre de formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon positionnement dans l'environnement économique via la formation continue ;
- Un diplôme reconnu au sein du réseau des IAE et des classements de masters ;
- Une démarche d'amélioration continue efficiente.

Points faibles

- Une formation qui ne bénéficie pas des projets stratégiques de l'établissement ;
- Des mobilités entrantes et sortantes de l'équipe de formation très peu développées.

Recommandations

Il conviendrait de s'inscrire dans les projets structurants portés par l'établissement pour bénéficier des opportunités existantes, notamment en matière d'adossement à la recherche.

L'équipe pédagogique est concentrée sur la professionnalisation et la réussite des étudiants, mais elle pourrait également renforcer les compétences de ses membres par des formations thématiques proposées par le réseau des IAE.

Les mobilités à l'international de l'équipe pourraient être davantage encouragées puisque plusieurs partenariats existent.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* (MCI) d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose d'un tronc commun en première année (M1) et de trois parcours en seconde année (M2) : *Banque et affaires internationales* (BAI), *Management du commerce international* (MDCI) et *Management international des services d'accueil* (MISA). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master MCI est cohérent avec la stratégie d'AMU, toutefois le positionnement de cette jeune formation dans le paysage des formations de l'établissement n'est pas clair. Ce master est né en 2018 de l'intégration de plusieurs formations dont certaines relevaient d'instituts universitaires professionnels (IUP). La finalité est de regrouper les différentes formations portées par l'UFR FEG ayant comme point commun leur aspect international. Il existe plusieurs formations partageant cette ambition au sein d'AMU, portées par l'institut d'administration des entreprises d'Aix-en-Provence (IAE), ou encore l'UFR Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) par exemple. Il y en a aussi dans les écoles de commerce ou de management privées présentes régionalement. Il est difficile d'apprécier, à la lecture du dossier d'autoévaluation (DAE), quelle serait la marque distinctive du récent master MCI d'AMU par rapport aux formations citées.

Une ouverture internationale présentée comme importante pour la formation mais qui reste encore mal définie dans le DAE et peu concrétisée dans les mobilités sortantes. Il n'est pas expliqué en quoi les axes prioritaires d'AMU ou l'alliance CIVIS ont une quelconque incidence sur le contenu ou le développement international du master MCI. La formation cherche à promouvoir les opportunités de mobilités sortantes qui restent toutefois peu mobilisées par les étudiants. En revanche, la formation accueille de nombreux étudiants internationaux (un quart des effectifs de M1). Ses responsables entendent candidater à brève échéance au projet *Transformer et innover dans la formation graduate via la recherche* (TIGER) pour accroître les opportunités de soutien financier aux mobilités sortantes.

L'adossement du master MCI à la recherche est assez minime. Seuls 25 % des heures sont assurées par 16 enseignants-chercheurs rattachés au centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille (CERGAM) ou au centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG). Ceux-ci assurent notamment des enseignements méthodologiques, ce qui est pertinent. Cette assez faible proportion pour un master s'explique par l'origine de cette formation, qui était portée par un institut universitaire professionnel (IUP).

Le master MCI s'affiche comme professionnalisant, mais la qualité des relations avec le tissu économique et social est inégale. Le nombre d'alternants ou de stagiaires de la formation continue ne représente qu'environ 11 % des effectifs et les demandes de validation d'acquis sont très rares. De plus, les comptes rendus du conseil de perfectionnement, complets et précis, font apparaître la nécessité d'un rapprochement plus fort avec les acteurs économiques locaux alors même que les professionnels interviennent en nombre dans la formation. Ces documents pointent la difficulté des étudiants à trouver des stages. Il est difficile d'en bien comprendre les causes et d'apprécier s'il ne s'agissait pas d'un effet dû à l'offre trop abondante de formations managériales orientées vers l'international sur le territoire d'Aix-Marseille.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Malgré une approche par compétences peu détaillée, la formation repose sur un programme pédagogique très clair. De nombreux enseignements de spécialité en anglais sont proposés. Il est même possible de suivre une seconde langue en M1, voire en bonus en M2, ce qui est rare dans un master en management. Point dommageable, il n'est pas précisé comment les enseignements sont alignés sur les compétences globalement définies dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 35915 ou détaillés dans une grille propre à chaque parcours. De même, les métiers ciblés ne sont pas recensés.

Réalisée en présentiel, la formation propose quelques dispositifs de pédagogie active en plus des cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Des projets tutorés existent, dont l'un dit international est réalisé en M1. Malheureusement, aucun exemple n'est donné. Des jeux sérieux sont aussi utilisés.

La formation propose des enseignements en phase avec son ambition en matière d'ouverture internationale.

Des enseignements d'anglais sont proposés ainsi que des enseignements de spécialité en anglais. Une certification en anglais est demandée à l'entrée en M1. Dans le cours du master, des sessions du *Test of English for International Communication* (TOEIC) sont organisées en interne. Les autres certifications de langues sont à la charge des étudiants. Enfin, les mobilités entrante (forte) et sortante (plus faible) reposent sur le service des relations internationales d'AMU. Il n'est pas possible d'apprécier si la formation continue d'entretenir ses partenariats passés avec des établissements étrangers.

Bien qu'il n'existe pas de dispositif spécifique pour la formation continue, le master MCI propose de l'alternance.

L'alternance est organisée sur un rythme hebdomadaire rapide de deux jours en entreprise et trois jours à l'université. Si cette fréquence est maintenue, le développement de l'alternance pourrait rebuter certains alternants désirant réaliser leurs périodes en entreprise dans des métropoles éloignées d'Aix-Marseille ou devant assurer des missions à l'international.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une formation attractive suscitant des candidatures de qualité. Le taux de sélection de 19 % environ en 2020-2021 atteste d'une formation attractive, d'autant plus que la qualité des candidatures s'améliore et que le master MCI est une formation offerte dans l'environnement d'une offre concurrentielle. La formation remplit quasiment sa capacité d'accueil (104 inscrits en 2020-2021 pour 120 places). En revanche, les données synthétiques sur l'origine géographique, disciplinaire des candidats, ou encore les motifs de candidature ne sont pas présentés.

La réussite des étudiants est particulièrement élevée. Le taux de réussite de 96 % en moyenne atteste de l'effectivité des dispositifs d'accompagnement et de la pertinence de la sélection des étudiants.

Le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés pose un problème organisationnel. Respectant les consignes de l'établissement, le suivi de l'insertion est assuré exclusivement par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU. Or, le taux de réponse aux enquêtes est faible et les données de la fiche d'insertion sont bien trop globales pour aider au pilotage fin d'une formation, notamment au niveau des parcours spécialisés de M2. Par exemple, on ignore la nature des emplois occupés, l'adéquation entre les compétences mises en œuvre et celles visées par la formation, le type d'organisation dans lequel exercent les diplômés, etc. Il n'est pas possible de retracer de façon longitudinale leurs trajectoires professionnelles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le très fort recours aux professionnels non académiques vacataires (51 personnes assurant 76 % des heures) fait que la soutenabilité de la formation dépend avant tout de la fidélisation des intervenants. L'UFR FEG transmet aux responsables de la formation des indicateurs volumétriques (volumes horaires), capacitaires ou de dépenses. En revanche, le DAE n'indique pas si des coûts sont calculés et comment les recettes tirées de l'alternance sont traitées.

Le DAE et les comptes rendus détaillés du conseil de perfectionnement font apparaître une formation encadrée par une équipe et des responsables pédagogiques impliqués, conscients de la nécessité de modifier l'offre pédagogique au gré des évolutions du marché de l'emploi.

Conclusion

Points forts

- Des parcours de spécialisation de M2 bien ciblés ;
- Une équipe et des responsables pédagogiques impliqués ;
- Un programme pédagogique clair ;
- Un master en partie cohérent avec la stratégie de formation d'AMU.

Points faibles

- Une insertion des diplômés trop locale pour une formation à orientation internationale ;
- Une mobilité sortante des étudiants insuffisante ;
- Un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle lacunaire ;
- Un adossement à la recherche insuffisant ;
- Une démarche par compétences à affiner ;
- Une trop forte dépendance aux intervenants vacataires.

Recommandations

Le projet de formation à venir devra :

- permettre de dégager une marque pour valoriser une formation proposée dans le secteur très concurrentiel des formations orientées à l'international ;
- développer une mobilité sortante à ce jour insuffisante, notamment en exploitant, si cela est possible, le levier proposé par l'alliance CIVIS ;
- interroger les finalités de son adossement à la recherche afin d'en faire une plus-value valorisable en vue de singulariser les formations dans un paysage fortement concurrentiel ;
- construire un dispositif de pilotage qui peut s'appuyer sur des données quantitatives et qualitatives fiables ;
- créer des solutions pour fidéliser les intervenants professionnels les plus réguliers et impliqués.

Si une telle politique n'est pas menée, il y a un risque réel de voir progressivement cette formation se marginaliser face à la concurrence d'établissements privés.

MASTER MANAGEMENT PUBLIC

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Management public* d'Aix-Marseille Université (AMU) est porté par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT), créé en 1996 et localisé à Aix-en-Provence (site de Saporta) et à Marseille (site de La Canebière). Les enseignements de master ont surtout lieu à Aix-en-Provence. La première année de master (M1) comprend deux parcours : l'un généraliste ; l'autre concernant le *Management des établissements sanitaires et sociaux* (MESS). Celui-ci continue en seconde année (M2). Suite au M1 généraliste, six parcours professionnalisants sont proposés - *Droit et management publics des collectivités territoriales*, *Management des administrations publiques*, *Marketing et communication publics*, *Attractivité et nouveau marketing territorial*, *Management qualité et gestion des risques sociétaux*, et *Développement durable et gouvernance territoriale de projets en Méditerranée et à l'international* - ainsi qu'un parcours de recherche réalisé en partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management public*, existentiel pour l'IMPGT, s'inscrit en partie dans la stratégie de formation d'AMU. Conformément aux orientations stratégiques de l'établissement, ce master propose deux parcours, *Développement durable et gouvernance territoriale de projets en Méditerranée et à l'international* et *Management qualité et gestion des risques sociétaux*, faisant partie de l'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (ITEM). Toutefois, le dossier d'autoévaluation (DAE) souligne, dans les faits, les relativement faibles retombées d'une telle appartenance hormis des rencontres avec des enseignants-chercheurs traitant de questions environnementales. Enfin, le master *Management public* est par nature pluridisciplinaire.

Le master *Management public* s'inscrit parfaitement dans la continuité des différentes licences d'AMU. La formation est alimentée à titre principal par la licence *Administration publique* mention *Management public* de l'IMPGT, mais aussi par d'autres licences, dont celle en *Économie et Gestion* proposée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de Gestion (FEG). Malheureusement, AMU n'a pas cartographié l'ensemble de ses formations orientées vers les services publics. Ceci ne permet pas de situer précisément le master *Management public* de l'IMPGT dans un ensemble plus vaste. Le dossier d'autoévaluation (DAE) indique un point intéressant, à savoir le coportage du parcours *Droit et management publics des collectivités territoriales* avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

Le master *Management public* repose sur des partenariats internationaux forts. On peut citer le Québec (codiplômation avec l'Université de Sherbrooke), la Suisse, la Belgique, l'Italie, ou ce qui est plus original : le Bahreïn, avec un parcours délocalisé, intégralement en anglais et en formation continue, appelé *Master of Public Management*. Malheureusement, la plupart des partenaires extraeuropéens ne concernent pas les aires géographiques ciblées par la stratégie internationale d'AMU.

Tout en se voulant professionnalisant, le master *Management public* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Cependant, on peut noter un taux d'encadrement de 23,6 (effectif des deux années / enseignants-chercheurs statutaires) peu favorable. Dix-sept enseignants-chercheurs constituent le cœur des formateurs du master, ce qui correspond au gros de la capacité statutaire de l'IMPGT. Des intervenants rattachés à d'autres UFR, dont les facultés de médecine, de sciences, la FDSP et l'IAE, participent aux enseignements. Cette participation décline bien l'objectif d'interdisciplinarité affiché par AMU. De plus, le parcours recherche de ce master accueille chaque année environ cinq étudiants, ce qui est convenable pour ce type de cursus.

Le master *Management public* est sans ambiguïté possible un master professionnalisant avec un bon ancrage local. Les différents parcours ciblent des métiers, des secteurs ou des institutions bien définis ; l'alternance et la formation continue sont bien établies, avec 75 % des effectifs concernés, et en passe de se développer dès la prochaine rentrée. Des partenariats sont noués localement avec des institutions comme l'École nationale supérieure des officiers des sapeurs-pompiers (ENSOSP) et le parcours MESS accueille de nombreuses personnes en activité. Enfin, le bon ancrage local du master et de l'IMPGT en général est attesté par la chaire *Attractivité & Nouveau Marketing Territorial (A&NMT)* qui finance notamment des journées d'étude.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Cette formation est construite autour d'un programme cohérent et adapté à son public. La fiche 34046 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est trop générale et est désormais inactive. On ignore par laquelle elle sera remplacée ou quel est le niveau d'implication de l'équipe pédagogique de l'IMPGT dans l'élaboration de la prochaine et comment elle sera déclinée dans les parcours de cette formation, notamment dans les parcours en alternance ou dans les dispositifs de formation continue déjà existants.

Les dispositifs pédagogiques sont assez variés, éprouvés et articulés au sein d'une approche par programme visant la spécialisation progressive. On peut citer des stages sur les deux années, l'alternance, des jeux sérieux, de la pédagogie inversée, des projets collectifs pour le compte d'institutions publiques.

L'ouverture à l'international est effective. Elle passe par des enseignements et des supports pédagogiques dédiés à l'anglais, des relations anciennes avec des institutions similaires et de la codiplomation, un parcours décentralisé à Bahreïn, de l'accueil d'enseignants invités, de la mobilité d'enseignants dans différentes universités européennes, africaines ou asiatiques ou encore de la mobilité, visiblement gérée au niveau d'AMU. L'alliance CIVIS est mentionnée dans le DAE, mais on ignore ses retombées réelles dans le master *Management public*. Il est dommage que le DAE ne dresse pas un panorama synthétique des partenariats internationaux ou les retours d'expérience auxquels il peut donner lieu pour être généralisé à d'autres pays. Si cette ouverture internationale est très positive, il est aussi difficile d'apprécier, dans le DAE, la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Certains parcours du master *Management public* accueillent en nombre des inscrits au titre de l'alternance ou de formation continue. Cette mention à gros effectifs (environ 400 inscrits) regroupe des parcours très différents et il est difficile d'apprécier pour chacun d'eux, dans les détails, la maturité de l'approche par compétence et l'adéquation des méthodes pédagogiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *Management public* gagne en attractivité. Cette formation comptabilise 2447 candidats de France et de l'étranger (les données n'étant pas détaillées à leur sujet) pour 400 places - soit un taux de sélection de 16 % environ n M1 et une saturation de la capacité d'accueil.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite s'améliorent pour l'ensemble des parcours, au point d'avoisiner désormais 100 %. Les rédacteurs du DAE expliquent ce bon score par l'élévation de la sélectivité en entrée de M1 et le suivi des étudiants.

L'insertion professionnelle s'est améliorée depuis le rapport du Hcéres de 2017 mentionnant des difficultés concernant ce point. Même s'ils peinent à trouver immédiatement un emploi (et ce sans qu'on sache si ce phénomène concerne tous les parcours), ceux-ci accèdent à des emplois de cadre sous 30 mois, principalement à l'échelle régionale, à en croire les statistiques fournies par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU. En revanche, rien n'est indiqué, dans le DAE, concernant les trajectoires professionnelles plus longues des diplômés. Enfin, la poursuite d'études en doctoral est marginale malgré l'accueil de quelques étudiants dans le parcours Recherche, conseil et études en sciences de gestion partagé avec l'IAE d'Aix-en-Provence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le DAE ne permet pas d'apprécier finement les moyens et soutiens d'AMU au master *Management public* de l'IMPGT. Comme indiqué, le taux d'encadrement est plus faible que dans d'autres masters, attendu qu'on ignore si les enseignants-chercheurs sont aussi impliqués dans le cursus de licence *Administration publique*. Leur nombre (17) garantit toutefois la soutenabilité du master *Management public*. Le DAE ne précise pas si des tableaux de bord sont utilisés par les responsables pédagogiques de la mention et de ses nombreux parcours, notamment les produits générés par une formation continue ou par alternance concernant une importante cohorte et les coûts.

Le comité de perfectionnement est effectif au sein de cette formation. Cependant, on ne dispose pas d'un tableau d'avancement dans la résolution des problèmes identifiés ou d'un processus décrivant comment s'articulent les pilotages des parcours et de la mention.

Conclusion

Points forts

- Formation lisible et solide quant à ses objectifs, son programme et ses ressources
- Fort ancrage local
- Développement de l'alternance
- Pilotage pédagogique à la qualité améliorée

Points faibles

- Une inscription dans la stratégie d'AMU et de l'ITEM mal définie
- Une insertion professionnelle encore lente
- Une démarche par compétence pas encore aboutie

Recommandations

Le master *Management public* porté par l'IMPGT, avec des partenariats pour certains parcours avec la FDSP ou l'IAE, est une formation établie, en partie cohérente avec la stratégie d'AMU et dont le pilotage s'est amélioré depuis le rapport du Hcéres de 2017. Ce master arrive à combiner l'accueil d'un effectif important d'étudiants en formation initiale, par alternance ou de stagiaires de la formation continue, tout en proposant en M2 des parcours très ciblés (le parcours MESS démarrant en M1) et en disposant d'un nombre assez réduit d'enseignants-chercheurs. L'approche par les compétences doit être consolidée tant au niveau de la mention que des parcours. Une question plus stratégique demeure, qui concerne la place de ce master au sein du groupe des formations d'AMU préparant au secteur public. Visiblement, les instituts existants, dont l'ITEM, ne sont pas des leviers suffisants pour développer une formation en sciences humaines et sociales orientée vers le secteur public, contribuant au rayonnement d'AMU. De plus, dans la stratégie d'internationalisation d'AMU, il serait utile d'apprécier des opportunités de délocalisation de formations qui, comme le master *Management public*, ont fait leurs preuves.

MASTER MANAGEMENT STRATÉGIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Management stratégique* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation en deux ans qui accueille sur le site de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Aix-en-Provence un nombre très important d'étudiants (plus de 700 sur l'ensemble du cycle de master) avec un tronc commun en première année (M1) et 10 parcours de spécialisation en deuxième année (M2). Tous les parcours sont proposés en formation initiale classique et ouverts à l'alternance – en contrats de professionnalisation et d'apprentissage-, ainsi qu'à la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle est construite en complémentarité avec d'autres formations en gestion de niveau licence (réalisées dans différentes composantes – UFR Économie et gestion, Sciences, Arts, lettres, langues et sciences humaines, Droit et science politique ou IUT + année complémentaire). L'année de M1 est un socle commun de connaissances, de compétences et de savoir-être en management et les parcours de M2 permettent aux étudiants de se spécialiser dans un des domaines de la gestion (finance, RH, marketing...).

Plusieurs partenariats académiques ont été développés : avec l'IUT d'AMU pour identifier en IUT2 les étudiants souhaitant intégrer l'IAE ; diplôme à l'International construit avec deux universités partenaires - Turku School of Economics (Finlande) et Tilburg School of Economics and Management (Pays-Bas)- ; et partenariat avec la faculté de pharmacie dont les étudiants peuvent assister à un cours de M1 et bénéficier de trois crédits ECTS. Les enjeux du développement durable sont intégrés de façon globale sous forme de modules complets (ex. : RSE en M1 / Management stratégique responsable dans le parcours *Contrôle de gestion*), d'atelier (ex. : atelier réalisé par un chercheur du CEREGE sur les enjeux environnementaux au cours du module gestion de projet, et de participation à des challenges/défis (exemple « Engagement pour le développement durable » d'AMU).

Les initiatives d'excellence sont encouragées : une unité d'enseignement (UE) de M1 regroupant un cours de gestion de projet et une startup weekend (Wei3) dispose d'un financement Pepite ; labellisation du M2 *Management international* par le comité A*Midex, ce qui permet de bénéficier d'un financement pour développer l'internationalisation du programme.

Le master est particulièrement ouvert à l'international. Des partenariats ont été élaborés avec des universités de Finlande et des Pays-Bas : les étudiants effectuent le premier semestre à l'IAE, le deuxième semestre à Turku, le troisième à Tilburg et le quatrième en stage et obtiennent ainsi trois masters. La formation est pilotée conjointement par les trois universités. Les équipes pédagogiques de chaque université interviennent principalement pendant leur semestre et sont en lien constant pendant les deux années. En 2018-2019, 279 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante. Les deux années suivantes ne sont pas représentatives en raison de la crise sanitaire. La formation accueille également une trentaine d'étudiants en mobilité entrante.

L'adossement à la recherche est tout à fait satisfaisant. La formation à la recherche se traduit par les mémoires de recherche demandés aux étudiants dans les 10 parcours de M2. Les enseignants-chercheurs en charge du suivi des mémoires sont tous membres du CERGAM, laboratoire de rattachement de l'IAE. Des réponses à des appels à projets sont en cours dans 8 parcours sur les 10.

Les besoins socio-économiques du territoire sont étudiés en conseils de perfectionnement qui incluent des professionnels du monde socio-économique et l'équipe « relations entreprises » de l'IAE - six administratifs en contact permanent avec les entreprises afin d'effectuer une veille sur leurs besoins et les adaptations à apporter. En matière d'alternance, l'IAE a ouvert les parcours depuis de nombreuses années. Trente à cent pour cent des effectifs de chaque parcours sont en contrat d'alternance, avec une moyenne à 80 %. Le master prépare bien les étudiants à l'insertion professionnelle au travers des projets réalisés avec des entreprises, des stages longs et des événements organisés tels que les forums stage, forum alternance, *speed interviews*,

journées carrières, conférences thématiques et sur les métiers. Les anciens diplômés -alumni- sont également associés aux activités autour de l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est fortement sensibilisée à la mise en œuvre des méthodes pédagogiques aux compétences visées. L'architecture du master *Management stratégique* est classiquement structurée sur deux années d'études, mais les effectifs sont inégaux selon le parcours de spécialisation. Le tronc commun proposé en M1 constitue un premier parcours. Ensuite au niveau M2, 10 parcours de spécialisation sont proposés : (1) *Contrôle de gestion stratégique*, (2) *Management de la communication d'entreprise*, (3) *Management de la finance internationale*, (4) *Management des activités de service*, (5) *Management international*, (6) *Management stratégique des ressources humaines*, (7) *Management stratégique des technologies de l'information*, (8) *Marketing management*, (9) *Recherche, études et conseil*, (10) *Stratégie, gouvernance et audit interne*. Huit de ces parcours de M2 comptent entre 30 et 40 étudiants sauf le parcours Recherche qui en comptait 18 en 2020-2021 et le parcours *Management international* qui en a inscrit 63, en progression par rapport aux 2 années précédentes (54 inscrits). Neuf parcours sont ouverts à l'alternance et le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage est en croissance (188 apprentis en 2020-2021). Sur cette même période, la formation continue a accueilli 27 stagiaires, en revanche le nombre d'alternants en contrat de professionnalisation est tombé à 5. L'approche par compétences initiée en 2017 commence à se formaliser dans les syllabus et le guide de l'étudiant. Le cadre est discuté chaque année en réunion de formation et en conseil de perfectionnement.

Une grande diversité de méthodes pédagogiques est appliquée : cours magistraux, pédagogie inversée ou expérientielle, projets tutorés, *serious game*, projets transversaux, *service learning*, *workshops*, *consulting projects*. Toutes les salles de l'IAE de plus de 20 places sont équipées de systèmes de vidéo projection et pour moitié de captation vidéo et sont modulables pour faciliter les pédagogies variées.

Les compétences linguistiques sont bien développées. Les étudiants doivent présenter un test d'anglais indiquant un niveau minimum B2 à l'entrée. Le M1 peut se faire totalement en anglais (2/3 des étudiants) ou majoritairement en français avec certains cours en anglais. En M2, 3 parcours sur 10 sont totalement en anglais, les autres proposent quelques cours en anglais. Des cours de management interculturel sont également proposés en M1. Au niveau administratif, le service relations internationales de l'IAE gère l'accompagnement des mobilités entrantes et sortantes : préparation puis dépôt de la candidature, dossiers de bourse, aspects techniques et pratiques de la mobilité (logement, visa, etc.).

La formation continue bénéficie d'une offre spécifique qui se traduit par l'intégration des inscrits aux groupes de formation initiale. De plus, leur suivi pédagogique et administratif est renforcé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité. L'IAE met en place des actions pour accroître la visibilité de la formation : communication sur le site web et les réseaux sociaux, organisation de Journées Portes Ouvertes, participation à des salons et forums, animation de partenariats avec d'autres composantes d'AMU (IUT, Pharmacie, Polytech), adhésion à des réseaux d'écoles (IAE France, Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs), collaboration avec des organismes professionnels, relation avec l'association des diplômés. L'attractivité, mesurée en comparant le nombre de candidats au nombre de places, est élevée. Les données d'évaluation de l'attractivité sont comparées avec celles des écoles de commerce, concurrentes directes de la formation en s'appuyant sur les attendus de l'accréditation EQUIS.

La formation suit la réussite de ses étudiants et adopte un mode de fonctionnement qui lui permet d'obtenir des taux de réussite très élevés. Les taux de réussite sont suivis avec d'autres critères tels que la répartition des moyennes pour chaque parcours, le nombre d'alternants, les entreprises accueillant les étudiants, etc. Cette bonne performance est due à l'accompagnement personnalisé des étudiants, à l'accent mis sur l'insertion professionnelle, aux groupes à taille humaine qui permettent une relation de proximité.

L'IAE mène également des enquêtes d'insertion très précises : insertion immédiate, à 3, 6 et 12 mois, type de contrat (CDD, CDI, VIE), lieu (France ou international), rémunération. Les très bons résultats constatés d'insertion (96 % à 3 mois en 2021) permettent à la formation de figurer dans le classement annuel des meilleures écoles de management du Financial Times et de placer plusieurs parcours en tête du classement SMBG des meilleurs masters.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est importante mais pas permanente. 37 enseignants et enseignants-chercheurs de l'IAE interviennent dans la formation, auxquels il convient d'ajouter 112 enseignants temporaires (ex. ATER, contractuels, vacataires). L'équipe pédagogique peut être amenée à effectuer des mobilités sortantes courtes (study tours avec les étudiants). Les mobilités entrantes ont lieu trois fois par an dans le cadre de séminaires optionnels réalisés par des enseignants-chercheurs d'universités étrangères. Un coordinateur pédagogique et un personnel administratif encadrent ces mobilités.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est effective. Elle est collectée au moyen d'un questionnaire rempli en ligne de façon anonyme. Une évaluation globale de chaque parcours est également réalisée tous les ans. Par ailleurs, dans le cadre de la participation au classement SMBG, une évaluation du parcours de formation est envoyée par l'organisme aux étudiants en fin de M2 et détermine le rang des parcours de master dans le classement annuel. Ces évaluations sont présentées en conseil de perfectionnement et utilisées comme outil d'amélioration continue des formations.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation ;
- Suivi rigoureux des taux élevés de réussite et d'insertion professionnelle ;
- Ouverture à l'international.

Points faibles

- Les réponses aux appels à projets pourraient être augmentées ;
- Le ratio enseignants permanents/vacataires est faible ;
- Les mobilités entrantes d'étudiants pourraient être davantage recherchées.

Recommandations

Le master *Management stratégique* d'AMU est déjà très bien structuré et piloté. Quelques actions d'amélioration seraient un plus : réponses à plus d'appels à projets lors de la prochaine accréditation, renforcer le déploiement de l'internationalisation, notamment au niveau des mobilités entrantes et continuer à affiner les rythmes d'alternance de chaque parcours afin de répondre le mieux possible aux besoins des métiers visés.

MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion d'entreprise* (MIAGE) d'Aix-Marseille Université (AMU) propose deux parcours : *Ingénierie des données et décision* (I2D) et *Ingénierie des systèmes étendus* (ISIE). La formation, portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG), est localisée à l'Espace Forbin (Aix-en-Provence) et à l'Îlot Bernard du Bois (Marseille). Le contenu global de ce master est décrit dans la fiche 31471 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

À la lecture d'un dossier d'autoévaluation (DAE) trop peu explicite à ce sujet, l'intégration de la formation dans la stratégie d'AMU est difficile à apprécier. Le positionnement de la formation au sein d'AMU apparaît tout d'abord peu clair. La formation participe à la dynamique à l'Institut d'établissement Management de l'Innovation et des Données (MIND). Aucun élément du DAE ne permet d'apprécier les apports réciproques réels de ce master et de cet institut. Recoupant en plus d'autres formations de deuxième cycle d'AMU, participant ou non à l'institut MIND, dont le master *Management de l'innovation* lui aussi porté par l'UFR FEG, la place du master MIAGE au sein du cluster des nombreuses formations en informatique ou numérique de l'établissement reste à définir.

Malgré cette place peu claire dans l'établissement, le master MIAGE est cohérent avec les axes stratégiques d'AMU en matière de formation. Ce master prolonge bien les options MIAGE des licences *Gestion, Informatique* ou *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS). Son vivier de recrutement est donc assez large. Dès ses origines, le master MIAGE se situe à l'intersection entre le domaine des métiers et des usages de l'informatique relatifs à la gestion et celui de l'informatique ou de l'analyse de données proprement dite. L'alternance est déjà très développée : elle est obligatoire en seconde année (M2) et concerne environ 86 % des 118 inscrits en 2020-2021, ce qui est remarquable. Enfin, la valeur ajoutée de la formation ne pose pas de problème puisqu'elle concerne des métiers actuellement en forte tension.

L'ouverture à l'international est en revanche très faible. Comme dans quasiment toutes les formations en alternance avec un rythme resserré, la place de la mobilité internationale entrante et sortante est extrêmement limitée, pour ne pas dire nulle. Il n'est envisagé aucune offre spécifique à l'international adossée sur des partenariats pertinents et durables en Europe, en Méditerranée et en Afrique, qui sont les zones prioritaires d'AMU. Les responsables du master MIAGE d'AMU auraient toutefois l'intention de s'engager dans le dispositif ERASMUS+ FAME pour augmenter les possibilités de mobilité sortante des alternants.

Si l'adossement à la recherche est effectif du fait du rattachement des 18 enseignants-chercheurs (EC) à deux laboratoires d'AMU, les volumes d'heures assurés par eux posent question. Les enseignants-chercheurs intervenant dans le master MIAGE d'AMU sont rattachés soit au Laboratoire informatique et systèmes (LIS), soit au Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille (CERGAM). Toutefois, en M2, on constate un déséquilibre non expliqué entre les parcours, avec 57 % des heures effectués par des EC en ISIE et 70,5 % en I2D. Il est clair que la formation devrait homogénéiser ces taux, en augmentant la part d'intervenants qui exercent une activité de recherche en ISIE. Malgré ce double adossement en Informatique et en Gestion, aucun cours de méthodologie de la recherche n'apparaît explicitement dans la maquette de formation du master MIAGE : 40 heures d'enseignement en face à face étudiant sont toutefois prévues sur les aspects documentaires de rapports dits réflexifs ou prospectifs et leur soutenance. Le contenu de ces mémoires ou le statut de leurs tuteurs n'est pas indiqué dans le DAE.

La professionnalisation et plus largement la préparation à l'insertion professionnelle immédiate constituent des finalités importantes de la formation. Le master MIAGE a donc, sans ambiguïté possible, une vocation professionnalisante. C'est même l'un de ses points forts, voire d'excellence, en lien avec la place importante

donnée à l'alternance. De ce fait, les liens avec le milieu socio-économique sont étroits, et ce tant localement que nationalement. Il est dommage que le DAE n'illustre pas la nature des partenariats économiques noués.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités qui sont clairement définis. La fiche RNCP 31471 est complète à ce sujet et il existe une Commission Nationale Pédagogique (CNP) en charge notamment de l'approche par compétences, ensuite déclinée dans la vingtaine d'établissements proposant le master MIAGE et respectant la charte de cette formation. Dans le cas d'AMU, l'approche par compétences n'apparaît pas dans une maquette de formation toujours définie en unités d'enseignement (UE) et en éléments constitutifs (EC). L'alignement entre les compétences ciblées par la formation et le contenu des enseignements mériterait d'être donc réalisé, le master MIAGE ayant une certaine avance par rapport à d'autres formations de deuxième cycle d'AMU.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et en adéquation avec les compétences visées. Le master MIAGE d'AMU propose un dispositif de formation classique, en présentiel, avec des projets (là encore sans exemples donnés dans le DAE), l'usage de jeux sérieux, au contenu actualisé, bien adapté aux alternants. Des certifications sont même proposées, mais leur financement par l'UFR FEG ne serait plus assuré.

L'insuffisante ouverture de la formation à l'international, déjà mentionnée, pose question. Les contenus d'enseignement de l'anglais ou en anglais constituent un point faible à consolider. Le master MIAGE de AMU intègre ainsi très peu de cours d'anglais : 24 heures au premier semestre (S1) et au deuxième (S2) de M1, aucun en M2. Aucun cours de spécialité n'est dispensé en anglais, le passage du *Test of English for International Communication* (TOIEC) ne pouvant suffire à cet égard. On note néanmoins un enseignement d'ouverture intitulé « Internationalisation des projets numériques » proposé en première année (M1). Le DAE n'en précise pas le contenu. Le DAE ne fournit aucune information sur la possibilité d'accueillir des étudiants en mobilité entrante hors alternance.

Le master MIAGE d'AMU est ouvert en formation continue, sans aménagement proposé, ainsi qu'à l'alternance. La formation continue correspond en fait à des alternants bénéficiant de contrats de professionnalisation. Ils étaient 15 en 2020, ce qui est un effectif conséquent. En 2020, la formation accueillait en plus 86 apprentis, soit un volume remarquable. En M1, la formation est ouverte à la fois au régime de l'alternance et de la formation initiale. En M2, elle est obligatoirement réalisée en alternance. On peut se demander ce qu'il advient d'un étudiant ne signant pas de contrat d'alternance en début de M2 et combien sont dans ce cas. Enfin, de rares dossiers de Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont déposés, avec validation partielle du fait du caractère dual, gestion et informatique, du master MIAGE. Pour traiter un tel cas, l'approche par compétence doit donc être d'autant plus déclinée localement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master MIAGE d'AMU apprécie son attractivité en suivant l'évolution des candidatures. Ces dernières sont en croissance : 253 candidats en 2018-2019 et 428 en 2020-2021. Chaque année, le master MIAGE d'AMU sature ses capacités d'accueil. Plusieurs raisons expliquent cette attractivité, l'ancienneté, la réputation de la formation au niveau national, mais aussi son positionnement sur des métiers actuellement en forte tension. Pour se faire connaître, la formation met en place des dispositifs d'information comprenant aussi bien des informations disponibles sur le Web (sites d'AMU, de l'UFR FEG, de la MIAGE) que des réunions d'information proposées aux candidats potentiels (réunion sur la poursuite d'études proposée aux étudiants de troisième année de licence [L3]) ou encore la participation à des salons de l'étudiant, de l'alternance, etc., ou à l'organisation de journées portes ouvertes.

Les taux de réussite sont très élevés surtout en M2 (quasiment 100 % tous les ans, avec une baisse en 2019-2020 liée aux conséquences de la pandémie de la COVID-19), ce qui montre que les dispositifs d'accompagnement remplissent bien leur rôle.

L'insertion est également très bonne. Elle est suivie, depuis 2020, par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU. Toutefois, le DAE montre des incohérences entre les données de l'OVE et celle de l'équipe pédagogique en charge du master MIAGE d'AMU. Ce même DAE pointe des relations dysfonctionnelles entre l'équipe pédagogique et cette composante centrale d'AMU qu'est l'OVE. Compte tenu de l'importance de la qualité d'un système statistique de suivi des diplômés, cette situation ne peut perdurer. Enfin, compte tenu de l'ancienneté de la formation, une vision sur la trajectoire professionnelle des diplômés serait intéressante à suivre, de sorte à retracer des carrières sur une durée excédant celle de l'insertion immédiate sur le marché de

l'emploi. De même, une information sur la constitution d'un réseau d'Alumni actif aurait été bienvenue. Enfin, du fait de sa visée professionnalisante, la poursuite d'études en doctorat est inexistante et le DAE n'indique pas si des diplômés du master MIAGE poursuivent leurs études dans le cadre de masters spécialisés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

À la lecture du DAE, il est impossible d'apprécier si le master MIAGE d'AMU dispose des ressources en enseignants permanents suffisantes. Dix-huit enseignants permanents interviennent dans la formation, mais pour seulement un tiers des heures effectuées et sans que soit précisée dans le DAE leur implication dans la réalisation du mémoire réflexif et prospectif. On ignore si ce faible taux résulte d'un choix d'une formation professionnalisante dès ses origines, d'une insuffisance capacitaire de l'UFR FEG d'AMU ou de l'université dans son ensemble. Le DAE ne permet pas plus d'apprécier si le master MIAGE d'AMU dispose de l'ensemble des moyens nécessaires, y compris en salles, équipements, logiciels, personnel de soutien, etc. Enfin, il est impossible de se prononcer sur la soutenabilité du modèle économique du master MIAGE d'AMU. On ignore notamment si la marge dégagée par l'alternance ou les partenariats permettent de financer des équipements, des dispositifs, des actions pédagogiques profitant aux étudiants du master MIAGE.

Le master MIAGE d'AMU est une formation faisant l'objet d'un processus d'évaluation interne ancien, conséquent et cadré. La formation doit satisfaire des exigences de pilotage définies par le réseau des MIAGE, par l'ISO 9001 puisqu'elle est certifiée depuis 2008, ainsi que par les normes qualité de l'alternance. Malheureusement, alors qu'il est particulièrement complet, le rapport d'audit ISO 9001 n'a pas été joint au DAE transmis au Hcéres.

Même si un conseil de perfectionnement effectif est mis en œuvre depuis plusieurs décennies, la lecture du compte rendu du 17 juin 2021 montre deux points non satisfaisants. Le premier est l'absence de représentants étudiants, ce qui constitue un point à corriger de toute urgence. Le second est que ce document ne permet d'apprécier quelle démarche d'amélioration continue est concrètement mise en œuvre par les responsables de la formation, au-delà de la réunion de ce conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une visée d'insertion professionnelle immédiate concernant des métiers en tension ;
- Une réelle attractivité ;
- Une alternance bien établie ;
- Un cadrage et un pilotage national et local bien définis.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insuffisant ;
- Une internationalisation quasi inexistante ;
- Une absence d'alignement clair entre les compétences et le contenu des enseignements ;
- Des modalités du conseil de perfectionnement insatisfaisantes ;
- L'absence de bénéfices réels des projets structurants portés par l'établissement.

Recommandations

Une analyse capacitaire des ressources d'enseignants-chercheurs à l'intersection entre informatique et gestion doit être réalisée, le taux d'intervenants académiques dans le master MIAGE d'AMU étant trop faible. Ceci est d'autant plus surprenant que, formellement, cette formation s'inscrit dans le cadre de l'institut MIND de AMU. *A priori*, c'est dans ce type de structure transversale que la question évoquée devrait être traitée.

Si l'internationalisation du master MIAGE d'AMU est difficile à mettre en œuvre compte tenu du choix de l'alternance avec une fréquence élevée, celle-ci pourrait faire l'objet d'une politique ambitieuse d'essaimage ou de délocalisation de ce cursus dans les zones définies dans le schéma stratégique d'AMU. La formation

MIAGE a prouvé sa pertinence, en France, depuis plusieurs décennies. Elle constitue une véritable marque qu'AMU pourrait exploiter de façon pertinente.

Enfin, les formations MIAGE disposent d'une certaine avance en matière de pilotage, malgré les faiblesses soulignées au sujet du conseil de perfectionnement. Il serait intéressant pour elles de compléter leurs tableaux de bord en intégrant des données liées à leur modèle d'affaires, de sorte à apprécier quelle proportion de la marge dégagée par leurs formations par alternance ou continue est réinvestie dans la formation, alors même que les établissements sont dans un contexte budgétairement contraint.

MASTER MODE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Mode* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG), qui ne propose qu'un seul parcours *Métiers de la mode et du textile*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Mode* est une formation originale dans l'offre de formation de l'établissement. Ce master, créé en 2011, vise essentiellement l'insertion professionnelle à partir d'une formation pluridisciplinaire (économie, gestion, droit, informatique, histoire et sociologie, maîtrise des outils graphiques et artistiques) appliquée à un secteur spécifique clairement identifié. L'objectif de la formation est clair : former des cadres sur différentes fonctions (marketing, développement commercial, achat, logistique, communication...) du secteur *Mode* et textile. **Ce master, qui offre une formation lisible et professionnalisée, s'inscrit dans le projet stratégique de l'établissement.** Cette formation est par ailleurs inscrite dans le programme Civis et projetée de candidater aux appels internes formulés dans le cadre des programmes A*Midex et TIGER, deux programmes phare dans l'élaboration de la stratégie d'AMU. **Ce master a une place cohérente dans l'offre de formation.** Il est inscrit en continuum avec les licences *Économie* ou *Gestion* de la FEG.

L'ouverture internationale de ce master est assez limitée malgré les incitations pour l'étudiant de proposer un projet de mobilité sortante et l'obligation d'avoir un score minimum de 850 au TOEIC. Chaque année, quelques étudiants étrangers intègrent la formation. La mobilité sortante comme entrante est quasiment inexistante. Les raisons invoquées sont l'alternance mise en œuvre et/ou les stages qui sont indispensables à la formation.

L'adossement à la recherche apparaît également secondaire, ce qui est expliqué par une finalité essentiellement professionnalisante du master. Les étudiants reçoivent néanmoins un enseignement en méthodologie, ils font des mémoires et sont encadrés par des enseignants-chercheurs qui représentent 25 % de l'effectif enseignant.

L'ouverture au monde socio-économique est l'objectif prioritaire de cette formation et constitue son point fort. La mise en place de l'alternance doit encore favoriser cet objectif. Ces acteurs constituent 75 % des intervenants de la formation. Ils participent au conseil de perfectionnement. La formation déclare être déclinée en compétences, mais aucune preuve n'est fournie, la maquette de formation restant définie en unités d'enseignement (UE) et faisant référence à des connaissances ou des techniques et très rarement à des compétences.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite sur un programme cohérent avec ses objectifs et ses finalités. L'approche est pluridisciplinaire et met en œuvre des innovations pédagogiques afin de permettre aux étudiants de développer leur capacité créative, qui est une compétence importante dans l'exercice des métiers visés dans ce secteur d'activité.

Les innovations pédagogiques mises en œuvre sont nombreuses : classes inversées, jeux sérieux, réalisation d'un *Fashion Book* et approche projet. Une démarche de *eportfolio* est proposée mais reste peu utilisée. Le déploiement d'une approche par compétences est cité. Le déploiement des innovations pédagogiques va dans le sens de leur prise en compte effective mais nous ne trouvons, dans le dossier, aucun élément précis sur la façon dont cette approche serait effectivement mise en œuvre.

L'ouverture internationale reste limitée, mais elle est devenue un axe de développement puisque la formation est maintenant inscrite dans le programme Civis et projetée de candidater dans le programme A*Midex TIGER.

Le niveau d'anglais est validé à l'entrée en imposant un niveau d'anglais avancé validé par une certification (score minimum au TOEIC de 850 ou équivalent).

La formation est ouverte à la formation continue, notamment aux salariés en reprise d'étude, et à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Aucun aménagement n'est fait pour permettre son développement et les effectifs restent faibles mais la démarche existe. L'alternance est possible depuis 2020. Elle est en fort développement (6 contrats en 2020-2021 et 17 en 2021-2022).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité en observant l'évolution du nombre de candidats. La formation apparaît ainsi attractive avec une progression sur 3 ans de 60 % du nombre de candidats et un nombre d'inscrits qui dépasse la capacité d'accueil. Le taux de sélectivité de la formation est de 15 % en 2020-2021. Chaque année quelques étudiants sont admis directement en seconde année de master. L'information sur la formation repose sur les initiatives d'AMU, en particulier la participation au salon des masters et la communication sur les réseaux. La formation participe également au classement Eduniversal ce qui lui donne de la visibilité au niveau national.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est très élevée : 100 % en première année et 85 % en deuxième année. Aucune analyse n'est réalisée pour expliquer cette performance.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude éventuelle de ses diplômés grâce aux enquêtes menées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU et à la mise en place récente d'une enquête par la formation. L'insertion professionnelle des étudiants est assez bonne avec un taux d'insertion à 18 et 30 mois autour de 80 %. La crise de la Covid a fortement impacté ce taux d'insertion qui auparavant avoisinait les 100 %. La poursuite d'études dans le cadre d'un deuxième master est de plus en plus fréquente selon le responsable de la formation et concerne sur la dernière année 20 % des étudiants. Le responsable de la formation note les écarts existant sur l'emploi à 6 mois entre les deux enquêtes. L'adresse fournie pour accéder aux résultats de l'enquête réalisée par la formation étant invalide, nous ne pouvons pas étudier cet écart.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est en théorie adapté mais demeure fragile. L'équipe pédagogique est composée de 26 enseignants mais seulement 5 enseignants sont permanents. Aucune information n'est donnée sur le nombre d'enseignants-chercheurs mais, quoi qu'il en soit, ce faible nombre de permanents est un facteur de fragilité. Enfin, l'information fournie par ce dossier ne permet pas de mettre en lumière de procédure spécifique afin de mesurer le coût de la formation et donc sa soutenabilité.

Le processus d'amélioration continue repose sur un conseil de perfectionnement mis en place depuis peu (2020). Ce conseil respecte la réglementation en matière de composition et de fonctionnement. Il est à noter que, compte tenu de sa professionnalisation, la formation bénéficie d'autres canaux d'information pour apprécier l'adéquation de la formation aux métiers visés, en particulier le livret d'apprentissage mis en place avec le déploiement de l'alternance. Il existe également un processus d'évaluation de la formation et des enseignements piloté au niveau central par l'Observatoire de la Vie Étudiante. La formation demande une plus grande exhaustivité de cette évaluation et la capacité à pouvoir également évaluer les enseignements, ce qui pour l'heure n'est pas possible.

Conclusion

Points forts

- La professionnalisation avec la forte présence d'intervenants extérieurs et le développement de l'alternance depuis 2020 ;
- La réussite des étudiants ;
- La multidisciplinarité sur un secteur bien ciblé et porteur ;
- L'attractivité de la formation ;
- La singularité de la formation au niveau des universités ;

- Une démarche avancée en matière d'innovations pédagogiques.

Points faibles

- Une part trop réduite de permanents dans l'équipe pédagogique ;
- L'absence de liens structurants avec la recherche ;
- La faible ouverture internationale.

Recommandations

Ce master est un diplôme qui vise des emplois de cadres dans un secteur d'excellence en France. Cette formation est sectorielle et devrait présenter de façon plus précise les débouchés. On se demande en effet si cette formation forme des experts sur les différentes fonctions visées pour ce secteur ou des généralistes maîtrisant toutes ces fonctions pour ce secteur où beaucoup d'entreprises sont de petite taille. Compte tenu de la spécialisation, les entreprises partenaires pourraient également être citées de façon à mieux comprendre la cible de ce diplôme.

Ce master est assez singulier à l'université, ce type de formation étant habituellement proposé dans des écoles privées. Le positionnement de ce diplôme dans le paysage universitaire apparaît aussi singulier avec un faible adossement à la recherche et une équipe universitaire de très petite taille. Ces éléments sont des facteurs de risque pour la pérennité de la formation.

L'internationalisation de la formation devrait pouvoir être renforcée avec l'inscription prévue de ce programme dans les dispositifs structurant en la matière d'AMU (TIGER et Civis).

L'augmentation de la concertation entre l'Observatoire de la Vie Étudiante ou les responsables de formation pourrait permettre d'améliorer les statistiques relatives à l'insertion professionnelle et à la satisfaction des étudiants et d'éviter la réalisation d'enquêtes en doublon.

MASTER RELATIONS INTERNATIONALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Relations internationales* est organisé en deux parcours. Le premier parcours, *Expertise internationale*, est divisé en jeux d'options : *Expertise en relations internationales* et *Expertise en affaires internationales*. Cette dernière option est proposée en alternance. Le deuxième parcours, *Géostratégie, défense et sécurité internationale* (GDSI), est également proposé en alternance. La formation est portée par Aix-Marseille Université (AMU) et mise en œuvre par l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix)

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en cohérence avec l'identité Sciences Po et assume clairement une approche pluridisciplinaire (droit, science politique, économie, histoire). Le dossier d'autoévaluation n'indique pas si l'équipe pédagogique s'implique dans les dispositifs structurants d'AMU, au-delà de la possibilité offerte aux étudiants de participer à un *serious game* labellisé A*Midex (Bruxelles Word Simulation).

Bien que les instituts d'études politiques (IEP) aient une tradition d'enseignement des relations internationales, cette ouverture internationale ne se manifeste pas par des mobilités sortantes. En effet, dans le cursus des IEP, la mobilité s'effectue en troisième année, soit l'année avant l'entrée en master. Cette situation concerne l'immense majorité des étudiants inscrits dans la formation (90 %). Toutefois, les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger. La formation bénéficie des conventions et des relations développées par Sciences Po Aix avec des universités étrangères et un réseau d'opérateurs, privés et publics (Ministères, Commission européenne, Agences de développement, ONG, Organisations internationales, entreprises, cabinets d'audit ou d'expertise...).

La formation à la recherche et par la recherche est clairement affirmée dans le master. Certains parcours proposent des enseignements de méthodologie de la recherche et de l'expertise en première année (M1), ainsi que la rédaction d'un mémoire de recherche en M1 et/ou en deuxième année (M2). À cela s'ajoute le fait que 80 % des intervenants en M1 sont des enseignants-chercheurs (EC), 50 % en M2. Ils sont pour la grande majorité rattachés aux unités mixtes de recherche (UMR) AMSE, DICE ou Mésopolhis.

La formation s'appuie sur un vaste réseau de partenaires de nature variée, en accord avec la finalité professionnalisante affichée. Pour autant le dossier n'indique pas si ces relations font l'objet d'une formalisation par exemple sous la forme de conventions. Le nombre d'intervenants professionnels qualifiés est important, manifestant le bon ancrage territorial et dans les réseaux d'acteurs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'activités pédagogiques diversifiées. Les étudiants réalisent des exercices professionnalisant (rapports, *papers*, notes spécialisées, *serious games*), qui leur permettent d'acquérir des compétences opérationnelles mobilisables rapidement dans le monde professionnel. Une approche par compétences est mentionnée dans le dossier sans qu'il soit précisé la nature des compétences et la manière dont elle est mise en œuvre.

L'ouverture à l'international est faible malgré la spécialisation du master, ce qui apparaît comme paradoxal au regard des ambitions de formation. Les étudiants suivent un seul enseignement d'anglais. En complément, seuls deux cours sont proposés en anglais, uniquement dans le parcours *Expertise internationale*. Les étudiants bénéficient de la politique des RI de Sciences Po Aix (accords bilatéraux et convention avec des universités partenaires) dans la recherche de leur stage. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est à relever pour cette formation.

Les deux parcours sont proposés en alternance et sont également ouverts à la formation continue, même si aucun aménagement spécifique n'est proposé dans ce cadre. Il n'y a d'ailleurs pas de stagiaires en formation

continue actuellement dans ce master. Le rythme de l'alternance n'est pas précisé, ni l'articulation de la formation en alternance avec la formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive à l'instar de Sciences Po Aix. Il est à noter une forte augmentation du nombre de candidats depuis que le concours n'est plus un écrit, mais un dossier en ligne. Il n'est pas précisé si les étudiants issus du premier cycle de Sciences Po sont soumis à une sélection et/ou s'il y a un nombre maximal d'admissions. Ce manque dans le dossier est d'autant plus préjudiciable à l'appréciation du processus d'entrée dans le master que 90 % des étudiants inscrits dans la formation sont issus du premier cycle de Sciences Po Aix. Les 10 % restant sont sélectionnés parmi 300 candidats. Ce master étant le seul master de RI proposé par AMU, cela signifie qu'il n'y a qu'un très faible nombre de places pour les étudiants extérieurs à Sciences Po Aix pour une formation en relations internationales à AMU (hors droit international).

Les étudiants bénéficient d'un tutorat pendant leur master (10 heures par semestre), ce qui participe d'un taux de réussite très élevé au sein de la formation. Le fonctionnement de celui-ci n'est toutefois pas explicité.

Les taux d'insertion professionnelle sont très bons après 30 mois (93 %), à l'instar des taux d'insertion des étudiants diplômés des IEP de manière générale. Le taux d'insertion à l'international est également à souligner (25 % à 30 mois). Les étudiants de ce master bénéficient de l'accompagnement proposé aux étudiants de Sciences Po Aix pour préparer leur insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Tous les enseignements sont évalués par les étudiants, chaque année, et les résultats sont transmis aux enseignants concernés et aux responsables du master. Le taux de réponse oscille entre 40 % et 60 %, ce qui permet de donner des éléments fiables au conseil de perfectionnement qui est constitué à l'échelle de la mention et qui se réunit annuellement. Les débats transcrits sont denses et donnent à voir un souci particulier concernant la visibilité de la formation et la préparation à l'employabilité et l'insertion professionnelle des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation réellement pluridisciplinaire ;
- Une ouverture à l'alternance structurante, garante de la forte employabilité des diplômés ;
- Une formation au contact de multiples acteurs diversifiés qui lui assure un fort ancrage territorial et national, et dans les réseaux professionnels ;
- Une attractivité avérée qui témoigne de la bonne identification de la formation auprès des étudiants de premier cycle.

Points faibles

- Un recrutement qui ne permet pas d'assurer une mixité des publics avec 90 % des étudiants issus de Sciences Po Aix ;
- Une formation faiblement ouverte à l'international, en contre-point des forts débouchés professionnels à l'international ciblés.

Recommandations

La formation gagnerait à s'ouvrir de façon plus marquée à des étudiants issus des cursus universitaires hors IEP afin d'assurer une mixité accrue des publics. Cela permettrait de réinterroger le positionnement de la formation vis-à-vis de la perspective internationale en questionnant le paradoxe relevé : le taux d'insertion à l'international est très élevé, mais la formation n'est en elle-même que peu organisée autour de cette finalité. Il apparaît que

la dimension internationale du cursus repose plus sur les acquis antérieurs du public étudiant (premier cycle de Sciences Po) que sur les apports directs de la formation de deuxième cycle elle-même.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Science politique* est une formation portée par Aix-Marseille Université (AMU) et mise en œuvre par l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix), organisée en trois parcours : *Métiers de l'information* (MI), *Politiques européennes et action transnationale* (PEACT), et *Dynamiques politiques et mutations des sociétés* (DPMS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie d'AMU dont elle complète l'offre, même si le master est de facto très peu accessible aux étudiants de premier cycle d'AMU puisqu'il accueille d'abord les étudiants de Sciences Po Aix. L'articulation du parcours MI avec les masters de l'école de journalisme d'AMU n'est toutefois pas explicitée. À l'instar de la formation dispensée dans les IEP, les trois parcours proposent un enseignement pluridisciplinaire riche et équilibré (science politique, droit, géographie, économie, histoire, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie des religions).

L'ouverture internationale de ce master révèle les ambiguïtés relatives au positionnement de la formation. En effet, les étudiants issus du premier cycle de Sciences Po Aix représentent 90 % de l'effectif et ont tous passé leur troisième année à l'étranger. Ce master n'intègre de ce fait pas réellement d'ouverture internationale au-delà des possibilités offertes dans le contenu des enseignements, le choix des stages ou des sujets de mémoire. Aucun enseignement n'est dispensé en anglais.

Une attention particulière est accordée à la recherche dans la formation. En première année du master (M1), chaque parcours propose une formation à la fois théorique et pratique à la méthodologie de la recherche en sciences sociales. Pendant l'année de M1, les étudiants rédigent un travail de recherche adossé à une enquête empirique. En deuxième année (M2), ils reçoivent une formation méthodologique en lien avec leur spécialisation et rédigent un mémoire de recherche ou un mémoire de recherche appliquée adossé à l'expérience de stage (définie comme une observation participante en immersion). L'équipe pédagogique est composée de 84 enseignants-chercheurs (dont 24 titulaires) qui assurent notamment les modules de méthodologie de la recherche.

Les échanges avec les milieux socio-économiques s'effectuent notamment au sein du conseil de perfectionnement ainsi que dans les interventions régulières des 22 praticiens au sein de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Un travail de réflexion a été engagé concernant l'évaluation par compétences, mais il n'est pas encore abouti.

Des innovations pédagogiques ont été mises en œuvre : ainsi en M1 et M2, les étudiants sont engagés dans le *serious game* « Brussels World Simulation », une simulation du processus de décision européenne, qui se déroule sur 10 semaines et implique plusieurs établissements partenaires. Cette initiative est financée par un fonds de l'Académie d'Excellence (obtenu en 2017) et s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la formation.

L'internationalisation de la formation est assez parcellaire. La mention de master s'appuie sur les ressources offertes par Sciences Po Aix en termes d'accès aux certifications (ex. : certificat d'études sur le monde arabe / Amérique latine) et les étudiants suivent deux cours de langues obligatoires (parcours de M2 DPMS et PEACT). En revanche, il n'y a pas de cours en langues étrangères, notamment en anglais, qui soit proposé dans les formations, malgré la dimension internationale affichée de certaines de ces formations et/ou les débouchés à l'international ou en lien avec l'international.

Le parcours accueille des étudiants en formation continue mais les modalités de cet accueil ne sont toutefois pas précisées, notamment pour savoir si la FC est proposée uniquement pour le M2 ou sur les deux années du master. Le master n'a pas développé l'alternance au cours de la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très forte. Le public de ce master est double : des étudiants issus du diplôme de Sciences Po Aix (intégrés sur concours en première année) qui sont rejoints en seconde année par des étudiants issus d'autres formations universitaires. Une partie des étudiants issus du M1 peuvent quitter la formation pour poursuivre un M2 dans un autre établissement. Le master est avant tout destiné aux étudiants de Sciences Po Aix et s'inscrit dans la logique de la formation dispensée en cinq ans de cet établissement. Le nombre de candidats au concours d'entrée en quatrième année/M1 ayant choisi la mention *Science politique* a beaucoup augmenté entre 2018-2019 et 2019-2020, car la procédure de recrutement est passée d'un concours écrit à une sélection sur dossier, ce qui a incité davantage de candidats à déposer des candidatures. En 2020-2021, le master a attiré 252 candidats externes pour 46 admis.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 80 %, ce qui est bon (le taux de réponse est de l'ordre de 50 % toutefois). D'après les informations dispensées, les étudiants réalisent au minimum 12 semaines de stage, ce qui reste relativement modeste au regard d'une formation de master. L'articulation avec le cycle master de Sciences Po Aix, qui propose quant à lui un stage en cinquième année, devrait être explicitée. Le lien n'est pas fait entre les deux formations et rien n'est précisé dans le dossier quant à leur articulation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La gestion administrative complètement différente entre le M1 et le M2 rend la coordination entre les deux années du master difficile. Les deux années sont davantage juxtaposées que placées dans une continuité réelle, et l'articulation avec la quatrième année de Sciences Po Aix n'est pas clairement précisée.

Le processus d'amélioration continue est inabouti. Les enseignements de M1 sont évalués par les étudiants et les résultats communiqués aux enseignants-chercheurs sans qu'il soit précisé ce qui est fait de ces évaluations. Il n'y a pas d'évaluation au M2 mais des discussions. Si les effectifs se prêtent à ce type de suivi, il n'est cependant pas suffisant. La dernière réunion du conseil de perfectionnement date de juin 2019. Il est attendu une plus grande régularité dans la convocation de cette instance.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire avec un solide adossement à la recherche ;
- Une offre de parcours diversifiés

Points faibles

- Une articulation M1/M2 et avec le cycle master de Sciences Po Aix qui n'est pas clairement explicitée, notamment dans la perspective de départ et d'arrivée d'étudiants ;
- Un positionnement de la formation dans l'offre globale d'AMU qui n'est pas analysée ;
- Une absence d'obligation de réalisation d'un stage.

Recommandations

Il s'agit d'une formation généraliste qui propose plusieurs parcours très divers. La formation s'appuie sur un fort adossement à la recherche puisque l'ensemble des étudiants suivent un module de méthodologie et rédigent un travail de recherche. L'articulation avec la formation dispensée à Sciences Po Aix doit être clarifiée (articulation des maquettes, question du volume horaire, place du stage, pourcentage d'étudiants issus de Sciences Po Aix et sélection de ceux-ci). Une intégration dès le M1 pour tous les étudiants du master permettrait de résoudre des difficultés de coordination et de cohérence soulignées dans le CR du Conseil de perfectionnement.

Une clarification de ce qui relève du diplôme de Sciences Po et du diplôme national de master *Science politique* est nécessaire (GO, MR en M1/4A notamment), de manière à comprendre effectivement quelle est la formation suivie par les étudiants (contenu, approche pédagogique et volume horaire).

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose une première année (M1) en tronc commun qui ouvre à quatre parcours en seconde année (M2) : *Planification et projets d'urbanisme durable* ; *Politiques et projets d'habitat et de renouvellement urbain* ; *Projet de paysage aménagement et urbanisme* ; *Transition des métropoles et coopération en Méditerranée*. Un cinquième parcours de M2, *Urbanisme durable et projets de territoire*, est accessible en formation continue. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté de droit et de sciences politiques (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* est ancré dans les axes stratégiques d'AMU. Son positionnement au sein de la FDSP est original à l'échelle nationale. Cette formation est en lien étroit avec trois autres mentions au sein de l'établissement, ainsi qu'avec des partenaires extérieurs à AMU (École Nationale Supérieure du Paysage et École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille). Ce master constitue un débouché pour la licence *Géographie et aménagement*, mais également pour le BUT *Carrières sociales* ce qui positionne la formation en cohérence avec l'offre proposée en premier cycle au sein de l'établissement. Elle est fondamentalement pluridisciplinaire dans son offre de formation et dans son recrutement. Ce master intègre explicitement les enjeux du développement durable du fait qu'il s'agisse d'une composante majeure des environnements professionnels d'insertion. La formation bénéficie du soutien d'une chaire A*Midex, mais aucun autre dispositif structurant n'est indiqué comme étant mobilisé.

L'ouverture à l'international n'est pour le moment qu'esquissée. Des relations existent avec des partenaires méditerranéens, ce qui est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Elles n'ont toutefois pas donné lieu pour le moment à des parcours internationaux. Des projets existent qui peuvent s'appuyer sur une stratégie effective d'invitation de professeurs des établissements partenaires. Les mobilités dans la période concernée par l'autoévaluation sont demeurées anecdotiques, non seulement en raison de la crise sanitaire, mais aussi de l'organisation de la formation qui ne permet d'envisager une mobilité qu'au semestre 3 du master.

La formation est fondamentalement adossée à la recherche conduite par les équipes du laboratoire LIEU. Les étudiants bénéficient de la dynamique de programmes de recherche qui permettent de générer des ateliers professionnalisants. L'équipe pédagogique a tenu compte des recommandations précédentes du Hcéres pour amplifier le nombre d'heures dédiées à la formation à la recherche qui atteint dorénavant 79 heures-étudiants. Plus de la moitié des heures de la formation sont d'ailleurs assurées par les 19 enseignants-chercheurs permanents, ce qui permet d'assurer un équilibre cohérent avec les finalités de la formation.

En effet, la professionnalisation et plus largement la préparation à l'insertion professionnelle constituent non seulement des finalités importantes de la formation, mais plus largement l'un de ses points forts. Les professionnels non académiques assurent la seconde moitié des heures. L'équipe pédagogique est vigilante à ce que la formation délivre des contenus conformes aux connaissances et compétences attendues pour exercer les métiers envisagés dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. La formation est largement ouverte à la formation continue et à l'alternance avec des parcours dédiés. Le temps de stage (36 semaines) vient avantageusement compléter les enseignements préparant à l'insertion professionnelle ainsi que les projets tutorés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. Les méthodes et pratiques pédagogiques sont diversifiées et en adéquation avec les compétences visées. Le dossier présente différentes formes d'évaluation qui permettent de projeter l'étudiant en situation professionnelle, ce qui est positif. L'approche par compétences est engagée, il convient dorénavant de la traduire en termes de structuration de la maquette.

La formation est réellement pluridisciplinaire et tournée vers la professionnalisation. Une place importante est faite à la pédagogie d'atelier ainsi qu'au stage. La formation bénéficie de salles adaptées aux pratiques en petits groupes. Les enseignements sont uniquement proposés en présentiel mais le rythme de la formation tient compte des contraintes spécifiques des alternants.

Les contenus d'enseignement de l'anglais sont appliqués aux domaines de spécialité, mais aucun cours disciplinaire n'est proposé autrement qu'en français. Il ne s'agit pour autant pas d'un frein à l'internationalisation dès lors que les partenariats développés par la formation sont essentiellement en lien avec des pays francophones. Aucune certification n'est intégrée dans le cursus, cela demeure à l'initiative de l'étudiant.

L'ouverture de la formation à la formation continue est consolidée et l'ouverture à l'alternance a débuté par la création d'un nouveau parcours. En 2018, un parcours de M2 en alternance a été créé, adossé à la chaire A*Midex Sociétés civiles, transitions urbaines et territoriales en méditerranée. Le nombre d'alternants augmente chaque année et atteint 13 étudiants en 2020-2021. Un parcours est également ouvert pour accueillir des stagiaires en formation continue dont les effectifs sont en progression pour atteindre 15 stagiaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et sélective. Le nombre de dossiers de candidature a fortement augmenté en trois ans (de 333 à 564), avec un niveau moyen qui demeure soutenu. L'équipe pédagogique a admis un nombre croissant d'étudiants au cours des trois années renseignées (de 61 à 119 étudiants) pour un nombre d'inscrits finalement assez stable (entre 34 et 40 étudiants en M1 pour une capacité d'accueil de 40 étudiants qui a été revue à la hausse à 45 étudiants en 2019). Les étudiants admis sont issus d'horizons très variés, ce qui est conforme à l'ambition pluridisciplinaire de la formation. Ils sont pour moitié issus d'une L3 *Géographie et aménagement*. L'autre moitié est issue de formations d'économie, d'agronomie et paysage, science politique, architecture, sociologie, histoire, droit, environnement, géomètre, génie civil. Le recrutement est réalisé à l'échelle nationale même si la formation s'appuie largement sur les viviers d'AMU.

Les taux de réussite présentés sont très élevés, en accord avec le niveau de sélectivité à l'entrée de la mention. Les situations de non-validation sont expliquées et suivies par l'équipe pédagogique (abandon en M1 majoritairement ou problèmes de santé).

Le taux d'insertion à 30 mois est excellent (100 % selon l'observatoire). Le niveau d'emploi occupé par les diplômés est conforme au niveau de qualification. Le niveau de rémunération et la part d'emplois stables révèlent l'importance des débouchés dans la fonction publique, avec des salaires plus bas et une entrée aujourd'hui très majoritairement en CDD. La poursuite en doctorat est résiduelle dans la période considérée. Les débouchés effectifs de la formation sont donc en parfaite cohérence avec ses finalités et objectifs. Ils font l'objet d'un suivi particulier de la part de l'équipe pédagogique, notamment à travers le conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La composition de l'équipe pédagogique est adaptée aux objectifs de la formation. Elle présente une grande diversité de champs de spécialité et d'expertise. Elle bénéficie, en outre, de l'apport de deux PAST. L'effort réalisé en qui concerne le nombre d'heures de formation depuis la précédente accréditation permet d'atteindre une soutenabilité financière. Pour autant, la charge de travail pour l'équipe pédagogique n'a pas diminué puisque l'effort s'est essentiellement manifesté par la transformation d'heures de cours magistraux (CM) en heures de travaux dirigés (TD). Une vigilance est nécessaire sur la charge de travail effective des collègues impliqués afin de garantir un équilibre entre les apports d'enseignement et le suivi des étudiants qui est une activité très lourde.

Le processus d'amélioration continue est bien en place. Il repose en premier lieu sur des réunions fréquentes du conseil de perfectionnement et sur une démarche d'évaluation des enseignements à laquelle les étudiants participent très majoritairement. Une prise en compte des remarques de la précédente phase d'évaluation est manifeste et argumentée. Tout cela témoigne d'un pilotage efficace de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive et bien ancrée dans son environnement régional ;
- Un processus d'amélioration continue structurante et efficiente ;
- Une ouverture à l'alternance et en formation continue structurée ;
- Un excellent taux d'insertion professionnelle.

Point faible

- Une internationalisation qui ne se traduit pour le moment pas en opportunités concrètes pour les étudiants.

Recommandations

La formation présente une très bonne cohérence d'ensemble et les résultats démontrent la pertinence du projet. Beaucoup de réalisations ont été conduites à l'occasion des cinq dernières années, ce qui est particulièrement à saluer. Un effort complémentaire peut être conduit en matière d'internationalisation de la formation, en valorisant mieux les relations établies avec les partenaires méditerranéens de l'équipe pédagogique. La dynamique est en cours et se trouve en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'écoles thématiques co-organisées avec les partenaires.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'*Orthophoniste* d'Aix-Marseille Université (AMU) est organisé par l'École des sciences de la réadaptation de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMPM).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment en ce qui concerne la promotion de l'interdisciplinarité. Le certificat de capacité d'*Orthophoniste* confère un grade de master. Il s'agit d'une formation réglementée par un décret de 2013. Les études se déroulent en cinq ans (dix semestres), dont deux années de deuxième cycle. L'École des sciences de la réadaptation est pleinement intégrée à AMU. Il n'existe pas de passerelles avec d'autres formations de santé dispensées à AMU, mais la formation est structurée de façon à mutualiser les enseignements entre filières, tout en respectant les référentiels de formation. Cette mutualisation favorise les approches collaboratives et impulse des synergies nouvelles, par exemple dans les domaines des sciences fondamentales comme l'anatomie, la biologie moléculaire ou la physiologie. L'objectif est de développer l'interdisciplinarité et d'acclimater les professionnels de la santé à travailler ensemble, au-delà de leur spécialisation. Des journées d'échange sont organisées au sein de l'École des sciences de la réadaptation : journée de la recherche scientifique, journée d'échanges pédagogiques, « le printemps de la réadaptation » avec des études de cas cliniques communs aux différents métiers avec les approches par disciplines et en interdisciplinarité.

Les stages sont organisés en partenariat avec l'Assistance publique - hôpitaux de Marseille (AP-HM), des laboratoires de recherche locaux, et des praticiens libéraux. Le recrutement d'un responsable des stages en 2019 permet la coordination des stages et les échanges avec les partenaires.

Il n'y a pas d'enseignement sur les enjeux du développement durable, et la participation à des activités sur ce sujet (par exemple organisées par l'établissement) ne semble pas valorisée. La formation n'a pas bénéficié des différents PIA (NCU, Tiger...) ni d'A*Midex.

L'internationalisation est limitée. Il n'y a pas de parcours international, mais un partenariat d'échange ERASMUS est en place avec l'Université Ramon Lull à Barcelone. Le dossier mentionne l'existence d'échanges étudiants réguliers au cours d'un semestre du premier cycle (deuxième ou troisième année). Toutefois, aucune mobilité n'est constatée au cours des trois années considérées. Il n'est pas fait mention de l'alliance européenne CIVIS dont l'Université Ramon Lull de Barcelone ne fait pas partie.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Durant les études d'orthophonie, plusieurs unités d'enseignement (UE) sont consacrées à la recherche scientifique (analyse critique d'articles, méthodologie, statistiques). Les étudiants de deuxième cycle peuvent poursuivre un parcours recherche, comprenant des matières scientifiques, méthodologiques, et un stage dans une structure de recherche avec un mémoire en partenariat avec l'AP-HM et des laboratoires locaux, en particulier une UMR CNRS (Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence). Tout au long des études d'orthophonie, des chercheurs enseignants chercheurs (EC) interviennent dans les disciplines fondamentales. Onze chercheurs et enseignants-chercheurs participent à l'enseignement, mais le volume horaire assuré n'est pas précisé. Tous les mémoires de recherche sont dirigés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs ou orthophonistes doctorants. Outre les UE de déontologie qui proposent un enseignement global, les étudiants bénéficient d'heures de formation à la compréhension, l'application et le respect de la loi Jardé (volume horaire non précisé). Le service de la Bibliothèque Universitaire de l'université intervient dans les UE de documentation et permet aux étudiants d'apprendre à rechercher des articles scientifiques, à les lire et à effectuer des recherches. Dix-sept heures d'enseignement en recherche documentaire par étudiant. Le volume horaire assuré par les personnels du service de la documentation n'est pas précisé.

La formation fait participer des intervenants du monde socio-économique. L'offre de soin en orthophonie étant inférieure à la demande en France, la réalisation de stage hors PACA est rendue possible sur demande afin de favoriser la mobilité des futurs diplômés. Les volumes horaires de la formation d'orthophoniste sont importants, imposant un travail étudiant à temps plein qui rend difficile une véritable alternance. Malgré tout, plusieurs étudiants suivent la formation en poursuivant une activité professionnelle à temps partiel, la présence en cours n'étant pas obligatoire. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé et d'une aide organisationnelle. Les étudiants disposent de cours sur la législation, les différents modes d'exercices et les démarches à entreprendre une fois diplômés. Un expert-comptable intervient également afin de les éclairer sur les contrats et la comptabilité. Les étudiants effectuent des stages évalués et crédités. Tous les enseignements de l'UE5 (bilans, évaluation, techniques orthophoniques de remédiation) sont réalisés par des professionnels de la profession (52 professionnels interviennent, assurant 583 heures de formation, sur 480 à 570 heures étudiant par année d'études).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. Des réunions annuelles avec les enseignants de chaque UE permettent une approche pédagogique centrée sur le développement de compétences en déterminant les dispositifs de formation à mettre en œuvre. En fonction des objectifs, différents outils pédagogiques sont utilisés. La mise en place du carnet de stage avec la progression des attendus et compétences à développer permet un suivi personnalisé de chaque étudiant. L'acquisition des compétences offre une accessibilité à d'autres stages plus approfondis. L'attribution des stages tient compte du classement de l'étudiant et des compétences à acquérir et celles déjà acquises. L'investissement sportif, associatif et universitaire est également valorisé, sans qu'il soit précisé de quelle façon. Les stages valident 42 crédits ECTS. La durée totale de stage n'est pas précisée. Il n'y a pas de crédit ECTS pour les projets tutorés. Le programme des études suit le référentiel études et le décret de réforme de 2013. L'intégralité des UE est enseignée et conforme aux attendus. Les enseignements permettent d'acquérir des connaissances et compétences notamment dans les domaines suivants : sciences du langage, linguistiques, psychologie, sciences de l'éducation, neurosciences, cognition du langage, ORL, pédiatrie, gériatrie. Il n'y a pas de certification PIX. L'utilisation de l'e-portfolio n'est pas obligatoire pour les étudiants, mais 21 à 26 étudiants par an en disposent, ces 3 dernières années.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. La formation s'organise entre enseignements théoriques, interdisciplinaires et pratiques, et diverses modalités d'enseignement sont utilisées, comme la simulation, les mises en situation, les jeux de rôles, la pédagogie inversée, des *serious game*... Plusieurs orthophonistes chargés d'enseignement ont par ailleurs participé et validé le DU de pédagogie proposé par l'Université. Toutes les UE d'enseignement touchant au cœur de métier sont réalisées en présentiel. La crise sanitaire a conduit à investir l'enseignement numérique, le distanciel et l'hybridation, et l'utilisation de l'ENT est désormais systématique et quotidienne. Cependant, aucune heure n'est assurée en distanciel d'après le tableau fourni. Les étudiants continuent leur apprentissage lors des stages en situation réelle face aux patients sous la responsabilité d'un tuteur de stage agréé. Ils sont également accueillis en laboratoire de recherche lors de la réalisation de leur mémoire de fin d'études et peuvent bénéficier de leur plateau technique.

L'ouverture à l'international est limitée. La formation d'orthophonie comprend de nombreuses UE de sciences du langage et de langue incluant l'anglais et la langue des signes. Cela n'inclut cependant pas de certification. Les enseignants utilisent également ponctuellement les salles de laboratoire de langue. Les étudiants participant aux programmes de mobilité peuvent en théorie bénéficier du soutien et du suivi du service des relations internationales, mais aucune mobilité n'a eu lieu ces trois dernières années. Le lien avec l'Alliance européenne CIVIS, ni avec d'autres partenariats internationaux, n'est pas mentionné.

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. Il est rapporté que chaque année, environ 1/3 des étudiants s'inscrivent dans le cadre de la formation continue. À noter cependant que les données présentées indiquent 4 à 9 stagiaires de formation continue ces 3 dernières années, pour des promotions d'environ 40 étudiants par année d'études. L'équipe enseignante accompagne les étudiants dans leur organisation étudiante et propose dans certains cas un tutorat afin de pallier certaines difficultés. Les étudiants en formation continue suivent le même cursus que ceux en formation initiale. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé lorsqu'ils le souhaitent ou que cela est nécessaire.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a mis en place diverses actions pour développer son attractivité. Depuis deux ans, des plaquettes d'information sur le métier et les études d'orthophonie ont été créées, et la page orthophonie de l'université est régulièrement mise à jour. L'association des étudiants de Marseille est également très investie et présente sur les réseaux sociaux. La profession d'orthophoniste bénéficie d'une forte attractivité et la sélection à l'entrée est importante. Les candidatures sont relativement stables d'une année sur l'autre. On regrettera cependant que le nombre de candidats ne soit pas renseigné; il n'est donc pas possible de mesurer le taux de pression.

Le taux de réussite approche les 100 % en deuxième cycle. Les étudiants bénéficient de la possibilité de conserver une dette sur une UE échouée et de repasser l'examen l'année suivante tout en passant dans l'année supérieure.

L'insertion professionnelle semble excellente, avec un taux de 100 % annoncé. Les diplômés s'installent en libéral ou exercent une activité salariée. Avec la réforme de 2013 et le passage au grade de master, la poursuite des études est devenue plus rare : les études étant plus longues, elles demandent un investissement financier plus important, et la plupart des formations doctorales demandent auparavant la réalisation d'un master avec une valence recherche. Les orthophonistes doctorants sont de plus en plus nombreux, mais tendent plutôt à reprendre leurs études après quelques années d'activité professionnelle. Cependant, aucun chiffre précis concernant le nombre de diplômés, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études n'est fourni.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'y a pas d'analyse de la soutenabilité. Les effectifs sont stables depuis trois ans. L'accord d'échange en place avec l'Université Ramon Lull de Barcelone inclut la mobilité des enseignants, mais aucune demande entrante ou sortante n'a à ce jour été formulée. La formation d'orthophonie intègre et bénéficie de l'enseignement de nombreux enseignants universitaires. Plusieurs chargés d'enseignement vacataires ont suivi et validé le DU de pédagogie. Le soutien pédagogique universitaire proposé par l'établissement est ouvert à tous et de nombreux enseignants suivent les enseignements en ligne proposés par la faculté.

Il n'y a pas de processus d'évaluation interne. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants. Des réunions d'échange sont organisées régulièrement avec les délégués de chaque promotion afin d'évaluer les besoins et les difficultés des étudiants. L'évaluation formelle des enseignements et tuteurs de stage est un souhait à la fois de l'équipe pédagogique et des étudiants depuis longtemps, mais peine à être mise en place.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'école des sciences de la réadaptation constitué des différents responsables et enseignants des formations (kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, ergothérapie et podologie), d'experts et des représentants étudiants de ces formations. Plusieurs conseils d'école sont réalisés chaque année universitaire.

Conclusion

Points forts

- L'École des sciences de la réadaptation qui regroupe plusieurs formations paramédicales, ce qui permet des mutualisations, une acculturation commune et un partage d'expertise qui favorise l'interdisciplinarité ;
- Les méthodes pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Le dossier d'autoévaluation lacunaire, et les nombreuses assertions non confirmées par des données ;
- L'absence de processus d'évaluation interne : pas d'évaluation des enseignements, pas de conseil de perfectionnement ;
- L'absence de suivi du devenir des étudiants.

Recommandations

- Penser plus globalement un dispositif d'amélioration continue structuré et suivi.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement effectif, dument constitué avec une fréquence de réunion définie et faisant l'objet de comptes rendus, ce conseil de perfectionnement étant indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Mettre à profit l'Alliance CIVIS pour développer les mobilités européennes.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM) est organisé au sein de l'École de Médecine de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMPM), qui est une des 17 composantes d'Aix-Marseille Université (AMU). La formation se déroule sur un cycle de trois ans : DFASM1, DFASM2 et DFASM3 avec un unique parcours conférant le grade de master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFASM est régi par un programme national. Il fait suite au diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) et se poursuit par le troisième cycle (diplôme d'études spécialisées : DES) suite au passage de l'examen classant national (ECN). Le programme est piloté par le Conseil de l'École de Médecine et le Comité des Études de la FSMPM. Il y a un partenariat avec l'AP-HM et d'autres structures de soins qui permet l'accueil en stage des étudiants. Il n'y a pas de passerelles avec d'autres formations dispensées à AMU, que ce soit au sein de la FSMPM ou avec les autres composantes de l'Université. Il n'y a pas de formation aux enjeux du développement durable, et la participation à des activités sur ce sujet (par exemple organisées par l'établissement) ne semble pas valorisée. La formation n'a bénéficié ni des actions d'A*Midex ni des différents PIA (NCU, TIGER...).

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'y a pas de parcours international dans le cursus actuel, et l'internationalisation est limitée par la structure du DFASM. Il n'est pas fait mention de l'alliance européenne CIVIS. Le dossier est laconique sur les échanges de type ERASMUS mais mentionne un projet de mise en place de stages à l'étranger dans le cadre de la réforme de l'accès au troisième cycle des études de Médecine à compter de l'année universitaire 2022-2023.

L'adossement à la recherche est limité. Il repose sur l'apprentissage de la lecture critique d'articles scientifiques (LCA), qui est réalisé au long des 3 années du DFASM (50 heures) et fait l'objet d'une évaluation. Le lien avec la recherche se fait par les enseignants qui sont des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires. Une année de césure est possible entre le DFGSM3 et le DFASM1 permettant une inscription en master. Il n'y a pas d'accueil en laboratoire de recherche en DFASM, ni de parcours recherche. Il n'y a pas de lien mentionné dans le dossier avec les instituts d'établissement alors que ces instituts sont adossés à l'École de médecine. La formation à l'éthique scientifique et à la déontologie n'est pas précisée dans le dossier. La formation à la recherche documentaire se fait en DFGSM2 dans le cadre de la formation au numérique.

Le dossier ne fait pas apparaître de relations avec le monde socio-économique. Il n'y a pas de préparation à l'insertion professionnelle autre que médicale.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. Les compétences sont prévues dans les textes de référence avec une approche par compétences régie par les textes, s'appuyant sur les stages et la simulation. Les examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) ont été mis en place en 2019-2020 pour le DFASM1 et en 2020-2021 pour le DFASM2. Aucun étudiant n'a passé la certification PIX. Un e-portfolio a été ouvert pour 118 à 128 étudiants, en l'absence d'obligation. Sa mise en place est prévue dans le cadre de la réforme du deuxième cycle des études médicales (R2C).

Les pratiques pédagogiques utilisées sont variées. Certaines disciplines font l'objet de stages complètement synchronisés avec les enseignements théoriques. Les modalités d'enseignement sont diversifiées : enseignements dirigés en présentiel ; utilisation des TICE (autoévaluation en ligne, dossiers d'entraînement sur la plateforme SIDES, formation par la simulation...). Le distanciel et l'hybride ont été utilisés uniquement durant la

crise sanitaire. Ils ne sont pas poursuivis. Il n'est pas fait mention des actions d'A*Midex ni des différents PIA comme TIGER.

La formation n'est pas adaptée pour permettre une ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais scientifique est organisé dans la cadre de la LCA mentionnée précédemment, par l'analyse d'articles en langue anglaise, mais il ne semble y avoir aucun enseignement de langue étrangère (anglais, en particulier). Des échanges internationaux sont possibles dans le cadre d'ERASMUS ou d'accords de coopération, avec le soutien du service des relations internationales de la FSMPM pour la mobilité sortante (49 avant la pandémie) et entrante (en moyenne 80 par an). Il n'est pas précisé s'il existe des aides financières à la mobilité ou autre incitation. Le lien avec l'Alliance européenne CIVIS ou d'autres partenariats internationaux n'est pas mentionné.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue (FC) ou de l'alternance. Les quelques étudiants en FC (trois à cinq étudiants) par an sont issus de la poursuite d'études d'étudiants en FC suite à une passerelle entrante en DFGSM.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il n'y a pas de politique d'attractivité. Le DFASM fait suite au DFGSM.

La formation suit la réussite des étudiants durant le cycle du DFASM. Les échecs sont exceptionnels (2,7 % en DFASM1 et 0,2 % en DFASM3) et la totalité des étudiants ayant validé le DFASM (sauf situation exceptionnelle) passe les ECN et poursuit leur cursus en troisième cycle des études médicales en vue de valider le DES de leur spécialité. Il ne semble cependant pas y avoir de suivi de cohorte : par exemple le nombre d'étudiants entrés en DFGSM2 et diplômés du DFASM3 en 5 ans pourrait être analysé.

Il ne peut pas être fait de suivi de l'insertion professionnelle à 18 et 30 mois, car la durée du DES qui suit le DFASM3 est de 3 à 5 ans. À noter que 40 % des étudiants poursuivent en DES à AMU.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'y a pas d'analyse de la soutenabilité de la formation. On note une augmentation des capacités d'accueil de 1135 étudiants en 2018-2019 à 1235 en 2020-2021, soit une augmentation de 100 étudiants. Il n'y a pas de commentaire sur les besoins d'encadrement au regard de cette augmentation. La mobilité internationale sortante d'enseignants est possible : 15 enseignants en ont bénéficié (durée de six mois à un an). Il n'y a pas eu d'accueil d'enseignant international durant la même période.

Les membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un accompagnement par deux types de dispositifs. Le Centre d'innovation pédagogique et évaluation (CIPE) d'AMU a pour mission d'accompagner, développer, et valoriser les compétences pédagogiques des enseignants, enseignants-chercheurs et chargés de cours. Ses actions sont ouvertes aux enseignants-chercheurs de la FSMPM. Le nombre d'enseignants de l'École de médecine ayant bénéficié de cet accompagnement n'est pas précisé. Des formations aux ECOS organisées par la Conférence des Doyens de Médecine ont été suivies par les responsables pédagogiques de la Faculté à l'échelon national. Ils assurent la diffusion de ces pratiques vers l'ensemble des enseignants concernés. Il n'est pas précisé combien d'enseignants ont bénéficié des formations nationales et combien d'enseignants ont bénéficié de la diffusion des pratiques, ni si ces formations sont obligatoires.

Le processus d'évaluation interne n'est pas abouti. L'évaluation par les étudiants des enseignements et des stages est systématique et obligatoire. Elle est prise en considération pour la validation de l'année universitaire en première session. Cependant, le processus de suivi et les modalités de prise en compte de ces évaluations dans l'évolution de l'offre de formation ne sont pas précisés. Le Comité des Études de FSMPM et le Conseil de l'École de Médecine assurent les fonctions d'un conseil de perfectionnement. Cependant, il n'y a pas de participation d'anciens étudiants ni de représentants du monde socio-économique dans ces comités, contrairement à ce qui est attendu d'un conseil de perfectionnement. La fréquence des réunions du comité des études n'est pas précisée et le compte rendu du dernier comité n'est pas fourni.

Conclusion

Points forts

- La mise en place de stages synchronisés avec l'enseignement théorique ;
- L'évaluation des enseignements et des stages systématique et obligatoire.

Points faibles

- Absence de parcours recherche et la formation à la recherche est réduite à la LCA ;
- Absence de parcours international ;
- Dossier très succinct, en particulier sur le pilotage des formations ;
- Absence de conseil de perfectionnement dument constitué et opérationnel ;
- Prise en compte de l'évaluation des enseignements dans l'évolution des formations non mentionnée.

Recommandations

- Dans le cadre de la R2C, mettre en place un parcours recherche s'appuyant sur les forces de recherche dont dispose une université de recherche intensive comme AMU, qui plus est avec la présence d'au moins cinq instituts d'établissement en lien avec la FSMPM.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement ayant une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Il conviendra, en particulier, de veiller à ce que la représentation étudiante et celle du mode socio-professionnel soient conformes aux attentes.
- L'articulation entre la composante et les conseils centraux n'apparaît pas dans les modalités de l'évolution de l'offre de formation. Le pilotage de l'offre de formation et sa soutenabilité, le suivi de cohortes, les modalités de prise en compte des évaluations des enseignements devraient être décrits.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* (DFASO) est organisé au sein de l'École de médecine dentaire de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMPM) qui est une des 17 composantes d'Aix-Marseille Université (AMU). La formation confère le grade de master. Elle se déroule sur un cycle de 2 ans : première année (DFASO1) et deuxième année (DFASO2). Les effectifs sont d'environ 90 chaque année du cycle. La formation est organisée en un seul parcours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFASO est régi par un programme national. Il fait suite au diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO) et se poursuit soit par un cycle court (sixième année) soit par un diplôme d'études spécialisées (DES) en trois ou quatre ans selon le DES : orthopédie dentofaciale, chirurgie orale et médecine buccodentaire. Le programme est piloté par le Conseil de l'École de Médecine dentaire. Il y a un partenariat avec l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille, AP-HM, au sein du pôle odontologie et centre dentaire de l'hôpital de la Timone. Il n'y a pas de passerelle avec d'autres formations dispensées à AMU, que ce soit au sein de la FSMPM ou avec les autres composantes de l'Université. Il n'y a pas de formation aux enjeux du développement durable, et la participation à des activités sur ce sujet (par exemple organisées par l'établissement) n'est pas valorisée d'après le dossier. La formation n'a bénéficié ni des actions A*Midex, ni des différents PIA (NCU, TIGER...).

L'internationalisation est limitée. Cela peut s'expliquer en partie par la structure du DFASO, mais il existe tout de même des échanges dans le cadre d'ERASMUS. Il n'y a pas de parcours international, ce qui est toujours difficile à mettre en place.

L'adossement à la recherche est limité. La formation ne propose pas de parcours recherche. Le parcours personnalisé permettant un accès à la formation par la recherche et à la préparation du concours de l'internat qui figurait lors du contrat précédent n'est pas mentionné dans le dossier. Le lien avec la recherche se fait par des enseignants qui sont des enseignants-chercheurs (quatre enseignants-chercheurs). Il y a un nombre limité (non précisé dans le dossier) de laboratoires de recherche d'accueil et il existe des unités d'enseignement (UE) spécifiques de recherche. Le volume horaire est de 142 heures. Il n'y a pas de lien mentionné dans le dossier avec les instituts d'établissement. La formation à l'éthique scientifique et à la déontologie n'est pas précisée, ni en termes de contenu ni de volume horaire. La formation à la recherche documentaire se fait dans le cadre de la FSMPM. Cent-trente heures sont assurées par 12 personnels de la documentation. Il est mentionné la possibilité de poursuivre des études en master recherche et en doctorat d'université au sein de la FSMPM et des laboratoires adossés à AMU, mais les modalités ne sont pas précisées.

Il n'y a pas de relation avec le monde socio-économique mentionnée dans le dossier ni de préparation à l'insertion professionnelle. Quatre professionnels interviennent, pour seulement 9 heures par étudiant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en jeu des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences est en cours de développement. Il n'y a pas de blocs de compétences. Quatre-vingts/quatre-vingt-dix étudiants ont obtenu la certification PIX. Le nombre d'étudiants ayant un e-portfolio a chuté, passant de 43 en 2018-2019 à 17 en 2020-2021, sans explication dans le dossier. La formation bénéficie de l'appui du Centre d'innovation pédagogique et évaluation (CIPE) d'AMU, mais les modalités ne sont pas précisées.

La formation développe des pratiques pédagogiques variées. Il y a cependant une contradiction entre l'onglet 3 du tableau qui mentionne un « panachage présentiel / distanciel en accord avec les étudiants » et l'onglet 4 qui indique 0 heure d'enseignement à distance en 2020-2021. Il n'est pas fait mention des actions d'A*Midex ni des différents PIA (NCU, Tiger...).

Il n'y a pas d'ouverture à l'international. Il n'y a pas d'enseignement en langue anglaise ni d'enseignement de langue anglaise. Il est mentionné des échanges internationaux dans le cadre d'ERASMUS mais aucun étudiant en mobilité sortante en revanche, on dénombre un à cinq étudiants en mobilité entrante sur les trois dernières années. Il n'est pas précisé s'il y a des aides financières à la mobilité ou autre incitation. Le lien avec l'Alliance CIVIS ou avec d'autres partenariats internationaux n'est pas mentionné.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue (FC) ou de l'alternance. Un à deux étudiants suivent la formation en FC. Ils proviennent sans doute de passerelles entrantes en DFGSO.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il n'y a pas de politique d'attractivité. Le DFASO fait suite au DFGSO.

La formation suit la réussite des étudiants durant le cycle du DFASO. Les échecs durant les années de DFASO sont exceptionnels. Il n'y a cependant pas de suivi de cohortes : le devenir des étudiants inscrits en DFGSO2 et le taux de réussite au DFASO2 en quatre ans pourraient par exemple être analysés.

Il n'y a aucun suivi du devenir des étudiants à l'issue du DFASO2. Autant le suivi de l'insertion professionnelle à 18 et 30 mois n'est pas possible pour les étudiants qui continuent en DES étant donnée la durée du DES, autant le suivi pourrait être réalisé pour les étudiants du cycle court. De même, les poursuites d'études à AMU ou hors AMU ne sont pas renseignées. La répartition des étudiants entre les deux parcours, cycle court et DES n'est pas fournie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'y a pas d'analyse de la soutenabilité. Le nombre d'inscrits sur trois ans est stable avec une légère tendance à la diminution, passant de 174 en 2018-2019 à 162 en 2020-2021. Les membres de l'équipe pédagogique peuvent bénéficier d'un accompagnement. Les actions du Centre d'innovation pédagogique et évaluation (CIPE) d'AMU sont ouvertes aux enseignants-chercheurs de la FSMPM. Il n'y a pas eu de mobilité internationale sortante d'enseignants ni d'accueil d'enseignants internationaux ces trois dernières années.

Le processus d'évaluation interne n'est pas abouti. Le processus de l'évaluation des enseignements, le suivi, la restitution et les modalités de prise en compte dans l'évolution de la formation ne sont pas précisés. Le nombre d'étudiants ayant répondu aux questionnaires d'évaluation a fortement diminué ces trois dernières années : passant de 123 en 2018-2019 à 79 en 2020-2021.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Il est mentionné un conseil des usagers, un comité pédagogique et de perfectionnement, mais ces entités ne sont pas définies, leur composition et leurs rôles respectifs ne sont pas précisés.

Conclusion

Points forts

- Formation qui a enclenché la démarche d'approche par compétence ;
- Certification PIX passée par environ la moitié des étudiants.

Points faibles

- Disparition du parcours personnalisé recherche qui était un point fort de l'évaluation 2017 ;
- Dossier très succinct, en particulier sur le pilotage des formations : pas de suivi du devenir des diplômés, pas d'évaluation des stages, forte diminution de l'évaluation des enseignements, modalités de prise en compte de ces évaluations non décrites ;

- L'articulation entre la composante et les conseils centraux n'apparaît pas dans les modalités de l'évolution de l'offre de formation.
- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Absence d'analyse de la soutenabilité.

Recommandations

- Expliquer et évaluer les conséquences de la disparition du parcours à orientation recherche. Ce parcours était un point fort de cette formation.
- Décrire, à l'avenir, le pilotage de l'offre de formation et sa soutenabilité, le suivi de cohortes, les modalités de prise en compte des évaluations des enseignements.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dûment constitué, ayant une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions, ce conseil de perfectionnement étant indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) est organisé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Pharmacie qui est une des 17 composantes d'Aix-Marseille Université (AMU). La formation confère le grade de master. Le DFASP se déroule en deux ans avec un tronc commun, en première année (DFASP1), dans la continuité du diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP), puis des unités d'enseignement (UE) à choix en deuxième année (DFASP2) qui permettent l'orientation des étudiants. La spécialisation des étudiants se poursuivra au cours de leur troisième cycle. Au total environ 230 étudiants suivent le DFASP1. Ils se répartissent en DFASP2 en filière officine (74), industrie (65) et préparation du concours de l'internat (103).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFASP est régi par un programme national. Il fait suite au DFGSP et se poursuit par trois filières possibles qui permettent de préparer les étudiants aux différents métiers de la pharmacie : cycle court (un an) pour les filières officine et Industrie ou concours de l'Internat, débouchant sur un troisième cycle (diplôme d'études spécialisées : DES) en quatre ans avec trois DES possibles en fonction du choix à l'issue du concours de l'internat : *Biologie médicale*, *Pharmacie hospitalière* ou *Innovation pharmaceutique et recherche* (IPR). Le programme du DFASP est piloté par le Conseil de l'École de Pharmacie. Il y a un partenariat avec l'AP-HM et une interface avec les équipes de recherche labellisées (pour des stages notamment). L'interdisciplinarité et les relations multi composantes sont difficiles en raison des contraintes d'emploi du temps et du problème de reconnaissance dans les services. Il n'y a pas de passerelles avec d'autres formations dispensées à AMU. Les passerelles se font en DFGSP. La formation n'a bénéficié ni des actions A*Midex ni des différents PIA (NCU, Tiger...). L'enseignement de développement durable n'est pas prévu dans le cadrage national. Il n'est donc pas possible d'ajouter des UE pour des raisons de soutenabilité. Néanmoins, la faculté est pilote dans le cadre d'un Schéma de Management de l'Énergie et il y a des actions de sensibilisation à ces enjeux.

L'internationalisation est limitée par la structure du DFASP. Il n'y a pas de parcours international. Les mobilités sont freinées dans certaines filières, car l'assistance aux enseignements est obligatoire (filière industrie). De plus, le contenu des études de pharmacie diffère d'un pays à l'autre. Entre 30 (en 2019-2020) et 7 (en 2020-2021) étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante (baisse due à la crise sanitaire) et entre 4 (en 2018-2019) et 9 (en 2019-2020) d'une mobilité entrante (mobilité de stage).

L'adossement à la recherche est limité. Il n'y a pas de parcours recherche. Le lien avec la recherche se fait par des enseignants qui sont des enseignants-chercheurs, la possibilité de suivre une UE d'initiation et d'approfondissement à la recherche ou à la recherche et développement organisée dans le cursus (DFA mais aussi DFG). Un stage libre en laboratoire de recherche est possible. Une Journée de la recherche est organisée annuellement depuis 20 ans, sans qu'il soit précisé si l'assistance des étudiants est obligatoire ou recommandée. Il y a une sensibilisation régulière à la recherche (en DFGSP et DFASP) par les tuteurs et les actions d'orientation dans le cadre du Projet d'Orientation Professionnelle (POP) et un Service « Recherche » dédié (informations, conventions, accompagnement). Environ 150 heures de formation à la recherche sont proposées au total dans le cursus. Ce sont des UE à choix qui représentent 0 à 50 heures par étudiant. Il n'y a pas de lien mentionné dans le dossier avec les instituts d'établissement. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie se fait dans tous les enseignements « recherche ». La formation à la recherche documentaire se fait dans le cadre de la formation à la recherche (60 heures maximum sur les 150 heures d'UE recherche à choix proposées aux étudiants). Il n'y a pas de formation spécifique, mais une forte motivation du conservateur de la BU pour participer à des UE d'enseignement et pour accompagner individuellement les étudiants à leur demande. Trois heures par étudiants sont assurées par les personnels de documentation.

La formation fait participer des intervenants du monde socio-économique. Des maîtres de conférences associés (MAST) interviennent dans les filières Officine, Industrie et Biologie ainsi que des intervenants des industries de

santé, de la cosmétologie et de la nutrition. Une sensibilisation à l'entrepreneuriat est proposée dans les UE de la filière industrie avec la possibilité de suivre une UE libre supplémentaire d'AMU « Esprit d'entreprendre » organisée par le réseau PEPITE. Une formation de 30 heures à l'entrepreneuriat est proposée dans la filière officine.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. L'approche compétences est en cours de développement. Une expérimentation sur l'approche par compétences est initiée par la démarche de la Conférence Internationale des doyens de pharmacie d'expression française (CidPharmEF). Il n'y a pas de blocs de compétences. Il y a des référentiels de compétences pour l'officine, les métiers de l'industrie, de la biologie médicale et de la pharmacie hospitalière. L'engagement étudiant (élus, sportifs, artistes...) est valorisé par un bonus. La certification PIX est obtenue en DFGSP. En DFASP, les étudiants doivent valider le C2i-2MS. L'utilisation d'un e-portfolio a été instaurée avec la mise en place du Projet d'Orientation Professionnelle (POP) obligatoire à partir de 2018-2019 en deuxième année (donc 2020-2021 en quatrième année). Deux-cent-quarante-sept étudiants ont été inscrits en 2020-2021.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. Elles comportent la pédagogie inversée, la pédagogie en petits groupes, le contrôle continu..., avec des outils et dispositifs innovants (boitiers de vote, classe puzzle), le développement de l'enseignement par simulation (officine pédagogique, laboratoire de parasitologie virtuel, *serious game*, laboratoire pédagogique de Recherche et Développement). La mise en place se fait avec un support du Centre d'innovation pédagogique et évaluation (CIPE) d'AMU. Il n'y a pas eu de soutien du PIA. Il n'y a pas d'enseignement à distance, en dehors de la crise sanitaire. Il y a des aides de l'université sur appels d'offres incitatifs pour aménager, rénover, diversifier les locaux mais qui ne sont pas utilisées par manque de locaux au regard des étudiants accueillis.

La formation n'est pas adaptée à l'ouverture à l'international. Il n'y a pas d'enseignement en langue anglaise ni d'enseignement de langue anglaise, sauf pour la filière industrie (30 heures d'anglais et 47 à 68 étudiants certifiés TOIEC par an). Il n'y a pas d'enseignant-chercheur d'anglais statutaire mais des vacataires et un CDI LRU financés sur ressources propres de la faculté. Une plateforme de langues 7-speaking mise à disposition de tous au niveau d'AMU est utilisée. Le lien avec l'Alliance CIVIS, ni avec d'autres partenariats internationaux n'est pas mentionné.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue ni à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Cette formation ne met pas en place de politique d'attractivité particulière car le continuum entre le DFGSP et le DFASP est connu de tous les étudiants. Cependant, le projet d'orientation professionnelle (POP) a été mis en place. Il entre dans les attendus obligatoires du DFASP1. Il est obligatoire pendant tout le tronc commun des études (DFGSP2, DFGSP3 et semestre 1 du DFASP1). Dans ce POP, chaque étudiant a un tuteur enseignant-chercheur et doit valider des actions d'orientation dont il trace un compte-rendu dans son e-portfolio. Lors de leur choix de filière en DFASP1, les étudiants présentent leurs motivations devant un jury d'orientation.

Un dispositif de suivi des étudiants en difficulté a été mis en place. Il comporte un binôme enseignant-étudiant, le « chargé de mission vie étudiante » et une « cellule d'accompagnement des étudiants en pharmacie » (cet enseignant-chercheur est référent Cellule Nationale d'Appui). Les rendez-vous sont donnés par le vice-doyen pédagogie aux étudiants en grande difficulté dans leur cursus. Le service de la scolarité est disponible pour l'écoute des difficultés rencontrées par certains étudiants et le lien fait avec les enseignants-chercheurs.

Il n'y a aucun suivi formalisé par AMU du devenir des étudiants à l'issue du DFASP2. Tous les étudiants des filières industrie et officine sont en emploi à 18 et 30 mois. Il ne peut être fait de suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois pour les étudiants de la filière internat en raison de la durée du DES. Les chiffres des étudiants poursuivant en DES ou en doctorat à AMU et hors AMU ne sont pas fournis.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'y a pas d'analyse de la soutenabilité. À noter une augmentation des capacités d'accueil de 446 étudiants en 2018-2019 à 493 en 2020-2021, soit une augmentation de 47 étudiants. Il n'y a pas de commentaire sur les besoins d'encadrement au regard de cette augmentation. Il n'y a pas de mobilité sortante d'enseignants faute

de temps ni d'accueil d'enseignants internationaux. Il y a des aides financières de l'université pour ces mobilités sortantes.

Les membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un accompagnement. Le centre d'innovation pédagogique et évaluation (CIPE) d'AMU a pour mission d'accompagner, développer, et valoriser les compétences pédagogiques des enseignants, enseignants-chercheurs et chargés de cours. Une formation à la pédagogie est proposée aux nouveaux enseignants-chercheurs recrutés. Il n'est pas précisé combien d'enseignants ont bénéficié des formations nationales et combien d'enseignants ont bénéficié de la diffusion des pratiques, ni si ces formations sont obligatoires.

Le processus d'évaluation interne n'est pas abouti. La faculté a initié l'évaluation du cursus pharmacie par les étudiants il y a 20 ans. Plusieurs formats ont été testés : obligatoire les premières années, puis facultative (taux de participation 10 à 15 % seulement). L'évaluation a ensuite été organisée de manière obligatoire encadrée dans des séances d'ED, notamment en deuxième et troisième années (DFGSP) mais le déploiement en DFASP a été stoppé par la crise sanitaire. Dans le cadre de la Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie d'Expression Française (CIDPharmEF), une réflexion collective associant enseignants et étudiants est menée pour faire évoluer les modalités pédagogiques et d'évaluation en vue d'améliorer la réponse des étudiants au processus d'évaluation. 30 étudiants ont répondu à l'enquête en 18-19 et aucun depuis.

Conclusion

Points forts

- Le projet d'orientation professionnelle pertinent, mis en place durant tout le tronc commun ;
- Le dispositif de suivi efficace et personnalisé des étudiants en difficulté ;
- La diversification importante des méthodes pédagogiques.

Points faibles

- L'absence d'évaluation des enseignements depuis 2 ans, malgré une culture de l'évaluation depuis 20 ans ;
- L'absence de données sur la réussite des étudiants et leur devenir à l'issue du DFASP ;
- L'absence de lien avec les autres composantes de la FSMPM.

Recommandations

L'articulation entre la composante et les conseils centraux n'apparaît pas dans les modalités de l'évolution de l'offre de formation. Il est nécessaire de mettre en place un pilotage de l'offre de formation et de sa soutenabilité, avec un suivi du devenir des étudiants, une évaluation des enseignements par les étudiants, dont les processus de prise en compte doivent être décrits. Dans cette démarche d'amélioration continue, un conseil de perfectionnement serait un outil de pilotage très pertinent.

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (IPA) est organisé au sein de l'École de Sciences infirmières de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMPM), qui est une des 17 composantes d'Aix-Marseille (AMU). La formation confère le grade de master et le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (IPA). La formation se déroule en deux années. Après un tronc commun en première année, les étudiants se spécialisent dans un des cinq parcours proposés : pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires (PCS), oncologie et hémato-oncologie (OOH), maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale (MRCTDR), psychiatrie et santé mentale (PSM), médecine d'urgence. Les étudiants sont tous des infirmiers diplômés d'État en France (ou équivalence européenne). La profession d'IPA peut uniquement être exercée après trois années minimum d'exercice en qualité d'infirmier. AMU a été une des premières universités accréditées à délivrer le diplôme d'État IPA en 2018.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (DE IPA) valide un grade de master. Il s'agit d'une formation réglementée. Il fait suite au master en sciences cliniques infirmières, formation unique en France, qui était dispensé à AMU depuis 2011. Il existe des mutualisations avec le master *Santé* d'AMU, renforcées avec l'expérimentation d'universitarisation des spécialités infirmières et cadre de santé autorisée par l'arrêté du 9 septembre 2021. Pour les diplômés d'État IPA souhaitant changer de mention, il est possible de réintégrer le cursus de formation en semestre 3. Il existe aussi des passerelles avec d'autres formations de santé dispensées à AMU.

L'École des sciences infirmières est pleinement intégrée à AMU et propose la formation des infirmiers de la région PACA, en partenariat avec l'Agence régionale de Santé (ARS) PACA. AMU mène une politique de mise en valeur de l'universitarisation de la profession infirmière au sein de l'Université, avec la mise en place immédiate des nouveaux référentiels de formation nationaux à chaque modification des textes réglementaires. Des partenariats ont été mis en place dès la création du diplôme d'État IPA avec l'ARS PACA pour la création de 6 postes d'infirmiers hospitaliers ayant des activités universitaires (MAST) et avec 5 établissements de santé pour la formation pratique des étudiants. Ce partenariat a été renouvelé pour 3 ans en 2021.

La formation n'a pas bénéficié des différents PIA (NCU, Tiger...). La formation a été associée à une subvention « Académie d'excellence 2017 A*Midex », visant à internationaliser les formations de deuxième cycle en sciences infirmières. La prolongation du projet a été autorisée par l'établissement jusqu'en 2022.

Il n'y a pas d'enseignement sur les enjeux du développement durable, mais la formation permet de développer les compétences des étudiants dans les objectifs de développement durable en lien avec la santé des populations, notamment les plus fragiles. Les étudiants peuvent bénéficier de bonus en fonction de leur investissement dans des actions de développement durable à l'Université.

L'internationalisation est limitée par l'absence de reconnaissance du diplôme à l'international. Il n'y a par conséquent pas de parcours international. La formation conduit à un diplôme d'État dont l'exercice n'est possible qu'en France, car il n'existe pas de reconnaissance européenne ou internationale comme pour le diplôme d'État initial d'infirmier. L'ouverture à l'international est donc limitée aux infirmiers internationaux ayant un projet d'exercice d'IPA en France. Il n'est pas fait mention de l'alliance européenne CIVIS et il n'y a eu ni mobilité entrante, ni mobilité sortante d'étudiants ces trois dernières années, malgré la subvention A*Midex visant à internationaliser les formations de deuxième cycle en sciences infirmières.

L'adossement à la recherche est limité, malgré une volonté de formation à la recherche. Elle s'appuie sur l'intégration universitaire. La formation à et par la recherche représente 15 crédits ECTS (90 heures réparties sur 2 unités d'enseignement et sur les 2 années) et un mémoire sous format d'article, afin de promouvoir l'accès à la publication en post-diplôme. Les enseignements sont réalisés sur la base des données probantes dans le domaine de la santé. Les enseignants-chercheurs de la formation IPA sont systématiquement ceux de la

discipline de l'enseignement et de la mention. Des enseignants-chercheurs de la nouvelle discipline des sciences infirmières participent à la formation. Il n'y a toutefois pas de liens avec des unités de recherche spécifiques, les enjeux étant prioritairement cliniques. Cependant, il est prévu qu'à compter de la rentrée 2022, les étudiants puissent réaliser leur stage recherche de mémoire au sein d'une des unités de recherche en lien avec leur thématique de mémoire.

L'intégrité scientifique et la déontologie sont inscrites dans le programme de formation, et sont abordées dans plusieurs unités d'enseignement (UE), notamment l'UE Recherche et l'UE Responsabilité, éthique, déontologie et législation. Ces enseignements sont réalisés en première année de formation selon le cadrage national. Une formation complémentaire pourrait être intégrée en deuxième année au moment de la rédaction du mémoire. La formation à la recherche documentaire se fait lors d'un module d'initiation à la recherche bibliographique dématérialisé pour tous les étudiants en première année. L'enseignement théorique, par les enseignants-chercheurs, est renforcé en s'appuyant sur les ressources documentaires de la bibliothèque universitaire. Il y a la possibilité de participer à des formations complémentaires de la BU pour les étudiants : 15 heures d'enseignement par étudiant, 2 personnels du service de la documentation sont impliqués.

La formation fait participer des intervenants du monde socio-économique. Un conseil de perfectionnement est en place (CR du dernier conseil fourni), qui comprend des étudiants, des anciens étudiants, et des représentants du monde professionnel. Il se réunit deux fois par an. Des partenariats ont été mis en place dès la création du diplôme d'État IPA avec l'Agence régionale de Santé PACA et les établissements de santé du territoire. L'Université et l'ARS PACA ont mis en place un dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'implantation des IPA sur le territoire, avec un bilan réalisé à un an post-diplôme environ. Ce dispositif débute dès l'admission de l'étudiant dans le cursus. Mais cette formation n'est pas en lien avec un dispositif d'entrepreneuriat dans les textes réglementaires (non adapté pour la formation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation suit un référentiel métier et compétences et utilise des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'alignement pédagogique est respecté, tant pour la partie théorique que pour la partie pratique, avec une approche prenant en considération la progression attendue de l'étudiant sur les deux années de formation, en respectant le cahier des charges national du diplôme. La certification PIX a été mise en place en 2019 et est indiquée dans le cahier des charges national de formation : en moyenne 60 étudiants certifiés / an ces deux dernières années. L'utilisation du e-portfolio n'est pas obligatoire pour les étudiants : environ 30 étudiants certifiés / an ces deux dernières années. La formation est accessible à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des études supérieures (VES), permettant de proposer des aménagements de cursus aux étudiants. Six étudiants ont été inscrits en VAE en 2019-2020. La VES a été activée lors de la transition entre l'ancien master *Sciences cliniques infirmières* et le master IPA.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. Elles incluent cours magistraux, capsules vidéo, travaux dirigés d'intégration des connaissances, classes inversées, séances de bibliographie, travaux pratiques, apprentissage par l'erreur... L'apprentissage par simulation est en cours de développement : cela sera rendu possible avec la livraison de la structure de simulation SIMMAR fin 2023. Certaines unités d'enseignement sont réalisées à distance (langue vivante, méthode de travail, par exemple). L'enseignement théorique par capsule vidéo a débuté pour certains enseignements cliniques en 2021-2022. Les guidances de mémoire et certains suivis pédagogiques sont réalisés à distance. Les espaces d'enseignement sont adaptés aux modalités pédagogiques. Une variété de terrains de stage pratique sont accrédités pour acquérir les compétences de la profession IPA en milieu clinique réel. La capacité maximale d'accueil est réglée sur le nombre de terrains de stage agréés pour chaque parcours.

L'ouverture à l'international reste limitée. Deux UE de langue vivante sont intégrées dans le programme de formation (6 crédits ECTS) et des travaux de recherche et des lectures sont réalisées sur la base d'articles scientifiques internationaux. La plateforme 7speaking pour l'apprentissage individualisé est mise à disposition par l'université.

Le public est majoritairement en formation continue, en alternance de l'activité professionnelle. La formation est accessible à la formation continue après obtention du diplôme d'État d'infirmier, favorisant les candidatures d'infirmiers expérimentés, en formation continue. Cependant, il y a une restriction imposée par la réglementation pour les infirmiers en poursuite de cursus (exercice d'infirmier pendant 3 ans obligatoire pour exercer en pratique avancée). En 2020-2021, 118 étudiants étaient en formation continue sur 129 étudiants inscrits. La formation comporte un stage pratique de 2 mois en première année et de quatre mois en deuxième année. Un stage de pré-professionnalisation est possible chez l'employeur avant la prise de fonction officielle, en fin de cursus.

L'ingénierie de formation est réajustée chaque année à la suite des retours d'expérience des étudiants. Si le dispositif de formation est satisfaisant pour les infirmiers salariés des établissements hospitaliers, de nouvelles stratégies d'ingénierie de formation sont en réflexion pour le public d'infirmiers libéraux souhaitant s'inscrire dans cette formation, tout en gérant leur cabinet de soins infirmiers pendant la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a mis en place un dispositif d'attractivité. Cette formation étant récente et dédiée à une nouvelle profession de santé, l'Université a mis en place un dispositif d'information détaillée, avec mise à jour des textes réglementaires au fil de l'eau, et l'organisation de colloque d'informations avec les partenaires socio-économiques, afin d'informer le grand public. Un dispositif de réponse aux demandes de renseignements des potentiels candidats permet de les orienter au mieux en fonction de leur projet. Chaque année, un bilan est réalisé à l'issue du jury d'admission, concernant les effectifs de candidats et d'admis, ainsi que les souhaits d'orientation dans les cinq mentions du diplôme. Ces informations sont transmises chaque année à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'ouverture des parcours a été échelonnée dans le temps. Les effectifs sont très variables, allant de moins de 10 par an (psychiatrie, maladies rénales) à une trentaine par an (maladies chroniques). En oncologie, les effectifs sont stables autour de 15 par an sur 3 ans.

Un dispositif de suivi de la réussite est mis en place. Un jury de validation des notes est réalisé par semestre de formation, et un jury de diplôme pour la fin du cursus. Un bilan des taux de réussite est réalisé lors de ces jurys. Si le jury identifie un étudiant en difficulté au moment de la validation des notes, un accompagnement spécifique de l'étudiant est prescrit par les responsables du diplôme et réalisé par l'un des enseignants de l'équipe pédagogique. Le taux de réussite est très bon (100 %), que ce soit en première année ou dans chaque parcours de deuxième année.

Il n'y a pas de suivi du devenir des étudiants en raison de la nouveauté du diplôme, et de ce fait, le suivi du devenir des étudiants est encore peu développé. Il n'y a pas de suivi de l'insertion professionnelle à six mois et un an après l'obtention du diplôme par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'établissement, et les enquêtes de suivi de cohortes ont débuté seulement en 2021-2022. Une commission ARS PACA et AMU a été mise en place en 2021 afin d'évaluer la qualité de l'insertion professionnelle des nouveaux IPA dans les milieux cliniques. Cette commission a procédé à l'audition des IPA diplômés, avec présence de l'ensemble des parties prenantes. Deux étudiants ont poursuivi en doctorat dans chaque mention. Cent pour cent des diplômés du master en sciences cliniques infirmières étaient en emploi à 12 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires, mais repose pour beaucoup sur des enseignants en contrat temporaire ou des vacataires. Seuls deux enseignants titulaires participent à la formation, ainsi que six enseignants associés. Des projets de mobilités sortantes d'enseignants sont en cours de réflexion. Il n'y a pas eu de mobilité entrante ni sortante d'enseignants pour l'instant, notamment en raison de la pandémie. Les membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un catalogue de formations très diversifiées et adaptées au métier d'enseignant, au sein de l'Université. Des formations spécifiques complémentaires, en lien avec la discipline des sciences infirmières, sont proposées au sein de la Faculté.

La formation organise l'évaluation des enseignements par les étudiants. Au sein de chaque unité d'enseignement caractérisée par un module sur l'espace numérique de travail (AMETICE), une enquête de satisfaction est disponible, afin de recueillir l'avis des étudiants sur les enseignements de l'UE concernée. Ces avis sont pris en considération pour l'année universitaire en cours ou suivante. Certains étudiants sont élus au sein du conseil de l'École des sciences infirmières et peuvent donner leur avis et prononcer leur vote sur l'ensemble du dispositif de formation. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2021-2022 et est composé des responsables de formation et de l'équipe pédagogique, des représentants étudiants pour chaque parcours, de diplômés IPA en exercice et des partenaires socio-économiques, représentés par cinq directeurs de soins des établissements partenaires et d'un représentant de l'ARS PACA. Il semble bien remplir son rôle.

Conclusion

Points forts

- Méthodes pédagogiques diversifiées ;
- Évaluation des enseignements en place et prise en compte ;
- Conseil de perfectionnement qui se réunit périodiquement et remplit son rôle.

Points faibles

- Absence de politique de mobilité à l'international ;
- Absence de dispositif de simulation permettant l'interdisciplinarité ;
- Peu de liens avec les autres départements de la faculté FSMPM ;
- Formation par la recherche peu développée pour un grade de master.

Recommandations

La formation a bien assuré la transformation du master en sciences cliniques infirmières qui était dispensé à AMU depuis 2011. Il conviendrait de s'appuyer sur la plateforme de simulation pour développer l'interdisciplinarité et les partenariats avec les autres composantes de la FSMPM. Il pourrait être envisagé d'améliorer la formation à la recherche en s'appuyant sur les autres écoles de la FSMPM et de façon plus large sur les autres composantes de l'université. Des mobilités entrantes et sortantes des étudiants, voire des enseignants, pourraient être mises en place en s'appuyant sur les partenariats de l'alliance CIVIS. Il pourrait être aussi envisagé de développer l'internationalisation de la formation en proposant des formations ou des ateliers en lien avec des cultures différentes, et l'apprentissage de langues étrangères.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme d'État de *Sage-femme* (diplôme de formation approfondie en *Sciences maïeutiques* - DFASMa) est organisé au sein de l'École de maïeutique de la Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMPM). La formation se déroule en deux ans dans la continuité du Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa) et confère le grade master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et l'École de maïeutique est pleinement intégrée à AMU. Le DFASMa est régi par un programme national. Le parcours est personnalisé en fonction des projets de l'étudiant et de la filière choisie : filière hospitalière préparant plus spécifiquement à l'exercice en milieu hospitalier et prévoyant un stage long (23 semaines) en structure hospitalière, filière libérale préparant plus spécifiquement à l'exercice en milieu libéral (stage long en cabinet libéral) et filière recherche, permettant aux étudiants de se préparer à la poursuite en deuxième année de master (M2) ou Thèse d'Université après l'obtention du diplôme d'État. La personnalisation des parcours est possible dès la première année de DFASMa. L'École de maïeutique est pleinement intégrée à AMU depuis 10 ans et propose la formation des sages-femmes en région PACA. Les mutualisations en deuxième cycle avec les autres filières de la FSMPM concernent le service sanitaire qui est mis en place de manière commune avec les autres formations, la simulation haute-fidélité, et les enseignements sur les violences intrafamiliales dans le cadre du diplôme d'université (DU) de *Médecine générale*. Il n'y a pas de passerelle avec d'autres formations dispensées à AMU. Les passerelles se font en premier cycle. La formation n'a bénéficié ni des actions d'A*Midex ni des différentes actions financées par le PIA (NCU, TOGER...). Il n'y a pas d'enseignement sur les enjeux du développement durable, mais des actions de sensibilisation à ces enjeux au niveau de la FSMPM.

L'internationalisation est limitée par la structure du DFASMa. Il n'y a pas de parcours international. Les mobilités se font dans le cadre de ERASMUS et de mobilités de stage, avec un soutien financier régional. Il n'y a eu aucune mobilité entrante ni sortante d'étudiant ces trois dernières années, mais les mobilités sortantes pour des stages courts ne sont pas comptabilisées. Il n'y a pas eu de demande dans le cadre du stage intégré de cinquième année. Il n'est pas fait mention de l'alliance CIVIS, ni d'autres partenariats avec des établissements à l'étranger.

L'adossement à la recherche de la formation est en développement. Il est marqué par une volonté de formation à la recherche s'appuyant sur l'intégration universitaire. Le parcours recherche permet aux étudiants ayant capitalisé des unités d'enseignement (UE) masterisantes en premier cycle de bénéficier d'un stage de huit semaines en unité de recherche et de se préparer à la poursuite en M2 ou Thèse d'Université après l'obtention du diplôme d'État. Les enseignants permanents de l'École ont tous un niveau M2 ou Thèse d'Université et assurent la totalité des enseignements de la discipline dans leur champ de compétences. L'équipe est formée de 17 enseignants. Concernant les disciplines plus spécifiques ou hors du champ de compétence d'enseignement, le recours aux enseignants-chercheurs est priorisé. Il n'y a pas de formation spécifique à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Il n'y a pas de formation spécifique à la recherche documentaire, mais une collaboration étroite avec le personnel de la bibliothèque Universitaire qui est très disponible et prend en charge la formation des étudiants à la recherche de contenus. Quatre heures sont assurées par étudiant, par quatre personnels de la BU.

La formation a des liens importants avec le monde socio-économique et fait participer des intervenants du monde socio-économique. L'intégration universitaire de la formation a été pensée avec la région Sud et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM). À noter cependant qu'il n'y a pas d'enseignant de statut universitaire. Il y a un conseil de perfectionnement (le CR du dernier conseil est fourni). Des échanges privilégiés avec les représentations professionnelles et les cadres de terrain permettent la consultation de leurs besoins en matière de capacité de formation. Le stage long en dernière année permet la préparation à l'exercice professionnel. La mise en place du tutorat de stage permet un encadrement étroit de l'étudiant pré-professionnel. Cent-dix heures sont assurées par 19 professionnels intervenants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation suit un référentiel métier et compétences et utilise des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les responsables d'UE travaillent en coordination avec un référent Approche par Compétences (APC) pour définir au mieux les méthodes pédagogiques. Le portfolio est utilisé dans la totalité de la formation et rendu sous forme numérique mais sans utilisation de compte e-portfolio. Les projets tutorés sous la forme de portfolio afin d'évaluer les compétences sont inclus dans l'UE Clinique. Sa rédaction et son enrichissement sont guidés par un enseignant tuteur qui est le même pendant toute la durée du cycle. Là encore, l'École bénéficie de l'intégration universitaire et de la compétence des enseignants en pédagogie. Une UE libre intitulée « connaissances professionnelles » implique la participation à des séminaires et des congrès. Les épreuves permettant l'obtention du diplôme d'État comportent entre autres une épreuve d'évaluation des compétences par quatre ECOS (examens cliniques objectifs et structurés) à laquelle la formation prépare à ces ECOS. Il n'y a pas de certification PIX.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. Elles incluent la simulation basse- ou haute-fidélité, les jeux de rôle, le patient simulé, les ateliers en petit groupe. Les effectifs réduits permettent le développement et la mise en place de méthodes pédagogiques interactives. Il n'y a pas d'enseignement à distance en dehors des séances de tutorat.

La formation n'est pas adaptée à l'ouverture à l'international. Il n'y a pas d'enseignement en langue anglaise ni d'enseignement de langue anglaise, en dehors de quelques séances de lecture critique d'article scientifique en anglais (huit heures). Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité. Le lien avec l'Alliance CIVIS, ni avec d'autres partenariats internationaux n'est pas mentionné.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue ni à l'alternance. Un stagiaire en formation continue a été inscrit en 2019-2020 (sans doute issu du premier cycle en formation continue). Les enseignants sont impliqués dans de nombreux dispositifs de formation continue dans le cadre de la formation continue des sages-femmes, par les sages-femmes, financée par l'ARS. Ces dispositifs (formations courtes et DPC) génèrent des ressources propres.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il n'y a pas de politique d'attractivité en DFASMa. Le DFASMa fait suite au DFGSMa. La formation est présentée dans les salons étudiants.

Un dispositif de suivi de la réussite est mis en place. Le taux de réussite est très bon (environ 100 %). Les étudiants en échec sont des étudiants qui quittent le cursus dans le cadre de passerelles sortantes (trois à cinq par an). Le taux de réussite a fait l'objet d'une analyse statistique fine des étudiants qui ont été repérés en difficulté plus tôt dans le cursus. Cela a permis la mise en place d'un dispositif d'aide à la réussite en 2017-2018 qui a débouché, deux ans après, sur la mise en place du tutorat de cycle pour tous les étudiants. Le taux de réussite en première session aux épreuves du diplôme d'État a augmenté de 30 %.

Les enquêtes sur le devenir des étudiants sont menées par la formation. Ce sont des enquêtes de suivi à six mois et un an après l'obtention du diplôme menées depuis 2018. Le taux de participation est d'environ 50 % (sauf l'année 2019-2020 où elle a été menée par téléphone : taux de 94 %). En dehors des passerelles sortantes, le taux d'emploi est de 100 % à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. On ne note pas de poursuite en doctorat d'université pour l'instant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires, mais ne repose que sur des enseignants en contrat ou des vacataires. Il n'y a aucun enseignant titulaire de maïeutique (tous sont contractuels, avec pour certains 384 heures d'enseignement par an), alors que la section 90 du CNU existe. Il n'y a pas de demande de mobilité sortante d'enseignants ni d'enseignants invités. Les enseignants bénéficient d'un budget formation sur les ressources propres de la formation permettant le financement des formations nécessaires et plus spécifiquement aux méthodes pédagogiques. La majorité des enseignants sont titulaires d'un diplôme de formation en pédagogie. L'établissement propose régulièrement des formations accessibles aux enseignants qui en font un usage régulier.

La formation organise l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les campagnes d'évaluation des enseignements sont menées par l'OVE. Les taux de réponse sont de 40 à 50 %, ce qui limite l'impact de l'analyse. En 2020, aucune enquête n'a été lancée. Les résultats sont communiqués aux responsables des unités d'enseignement qui peuvent être amenés à réajuster le contenu de leur UE ou des enseignements si nécessaires. Les réunions avec les bureaux de la vie étudiante sont également l'occasion d'échanger plus directement avec les étudiants et de procéder à des réajustements. Parallèlement, l'École mène une enquête Bien être Étudiant annuellement dont le taux de réponse est de 80 %.

Le conseil de perfectionnement est en place et remplit son rôle. Il a été installé en 2019 et prévoit une participation importante des étudiants et des personnalités extérieures. La mise en place du tutorat réel de terrain, la participation du tuteur de terrain à l'évaluation des épreuves cliniques, la modification des rapports de stages via une approche des compétences sont les fruits du travail en conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un dispositif d'aide à la réussite et de suivi des étudiants en difficulté efficace ;
- Une intégration universitaire effective ;
- La diversification des méthodes pédagogiques ;
- L'évaluation des enseignements en place et prise en compte ;
- Le conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement et associe des étudiants et des professionnels.

Points faibles

- L'adossement à la recherche qui n'est pas à la hauteur des ambitions affichées ;
- L'internationalisation très peu développée : il n'y a pas de politique de mobilité internationale, et l'enseignement des langues étrangères est très limité ;
- Le peu de liens avec les autres composantes de la FSMPM.

Recommandations

La formation est bien ancrée dans l'université. On constate une belle progression depuis la dernière évaluation avec la mise en place du conseil de perfectionnement et du dispositif d'aide à la réussite et de suivi des étudiants en difficulté.

Il conviendrait d'améliorer la formation à la recherche en s'appuyant sur les autres écoles de la FSMPM et de façon plus large sur les autres composantes de l'université.

Il conviendrait d'améliorer les mobilités entrantes et sortantes. Les partenariats de l'alliance CIVIS pourraient être mis à profit. Il pourrait être aussi envisagé de développer l'internationalisation de la formation en proposant des formations ou des ateliers en lien avec des cultures différentes, et l'apprentissage de langues étrangères.

MASTER ANTHROPOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Anthropologie* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose quatre parcours : *Anthropologie sociale et culturelle*, *ethnologie*, *Anthropologie du développement durable*, *Anthropologie de la santé* et *Anthropologie visuelle et numérique*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Anthropologie* participe de l'ambition d'AMU de couvrir le plus large spectre disciplinaire possible avec son offre de formation. La formation est dans une dynamique d'inscription dans certains axes stratégiques de la politique de formation d'AMU. Elle est construite en continuum avec la licence *Anthropologie* d'AMU, avec une progression des contenus d'enseignements, notamment méthodologiques. Le master *Anthropologie* est complémentaire des autres formations en sciences humaines et sociales (notamment philosophie, sociologie, histoire de l'art) avec lesquelles des liens tendent à être renforcés à travers la participation à l'un des instituts d'établissement (Sociétés en mutation en Méditerranée - SoMuM). La pluridisciplinarité est un élément fort de l'identité de la formation dont les parcours sont thématiques. En cela, la mise en œuvre des quatre parcours repose sur une équipe pédagogique variée mobilisant des intervenants de différents départements de l'UFR ALLSH, mais également de la Faculté de médecine. Plus largement, la formation bénéficie d'un environnement territorial très favorable avec des collaborations régulières avec le campus EHESS (École des hautes études en sciences sociales) Marseille et des musées à fort rayonnement (Mucem, Musée de Salagon). On peut regretter que le dossier ne propose pas une analyse du positionnement de la formation à l'échelle régionale.

L'ouverture à l'international est faible. La formation bénéficie de plusieurs accords avec des partenaires internationaux, mais les flux se limitent à une seule mobilité entrante et une seule mobilité sortante au cours des trois années présentées. Ce fait est en décalage avec l'auto-positionnement de niveau 4, même si l'équipe pédagogique ambitionne de mobiliser le dispositif TIGER (Transformer et innover dans la formation graduate via la recherche) et la dynamique de l'institut SoMuM pour encourager une plus forte ouverture internationale. Un effort doit être poursuivi en ce sens au profit de l'insertion professionnelle des étudiants compte tenu de la forte dimension interculturelle des débouchés professionnels de la formation.

L'adossement à la recherche est un point fort de la formation. Les cinq laboratoires d'adossement constituent des espaces de formation. Les étudiants suivent les séminaires de l'une des unités et sont de ce fait intégrés dans la dynamique de recherche de la structure. Certains laboratoires organisent d'ailleurs des journées dédiées à la présentation des travaux des étudiants et accueillent chaque année des étudiants à l'occasion de leurs stages. La croissance récente des débouchés doctoraux valide cette stratégie qui est à encourager. Les enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation pour un volume de 783 heures-étudiants à l'échelle de la mention. Les chiffres sont trop imprécis pour apprécier la part que cela représente dans chacun des parcours de la mention.

La professionnalisation est une finalité importante de la formation. Cela ne se voit pas dans les intitulés des enseignements, car les contenus professionnalisants sont intégrés dans les approches thématiques et méthodologiques. D'ailleurs, le nombre d'intervenants professionnels est important (21) pour un total de 465 heures-étudiants à l'échelle de la mention. Cela témoigne de l'excellente insertion dans les réseaux professionnels locaux et régionaux. Les profils des intervenants reflètent la diversité des débouchés identifiés. Le master *Anthropologie* n'était pas ouvert à l'alternance au cours des trois années considérées par l'auto-positionnement. L'ouverture à l'alternance de trois des quatre parcours est effective depuis la rentrée 2021 à la suite d'un aménagement de la mise en œuvre de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et en adéquation avec les compétences visées. Le dossier est en revanche très évasif sur les démarches d'évaluation, même si les exercices évoqués sont de natures variées, en lien avec la diversité des objets et méthodes pédagogiques. L'approche par compétences n'est pas mise en place. Il n'est fait mention que de quatre blocs de connaissances et de compétences structurés, sans plus de détails. Le dossier est lacunaire sur ce sujet.

Les formats pédagogiques, diversifiés, mobilisent un large spectre de contenus thématiques, techniques et méthodologiques. La progression des exercices, notamment du mémoire, fait l'objet de débats au sein de l'équipe pédagogique et au sein du conseil de perfectionnement. Le large choix d'options proposées dans les parcours, notamment en première année (M1), permet aux étudiants de personnaliser leurs trajectoires de formation. La formation est mise en œuvre dans les locaux d'AMU, mais également chez les partenaires comme le Mucem, ce qui est très positif. Plusieurs éléments de formation sont ainsi assurés en contexte. Le master *Anthropologie* ne propose que des enseignements en présentiel. Aucun dispositif de remédiation ou de différenciation pédagogique n'est proposé.

Les contenus d'enseignement de l'anglais sont dispensés en M1 (60 heures au total). Il n'existe pas de dispositif incitatif ou de préparation à la mobilité internationale, confirmant ainsi la faible ouverture internationale de la formation.

La formation est très faiblement ouverte à la formation continue, avec seulement quatre stagiaires recensés au cours des trois années. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) n'a été octroyée et le dossier ne mentionne pas le nombre de demandes reçues. L'ouverture à l'alternance constitue un enjeu de l'évolution de la mise en œuvre de la formation dont l'équipe annonce s'être saisie. Il s'agit d'un enjeu fort en vue de renforcer l'insertion professionnelle des diplômés, en cohérence avec le projet de formation présenté.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais la trajectoire des effectifs interpelle, notamment entre la première et la deuxième année (M2). Le nombre de dossiers de candidature a fortement augmenté en trois ans (de 278 à 408). L'équipe pédagogique a admis un nombre relativement continu d'étudiants au cours des trois années renseignées (de 104 à 123 étudiants) pour un nombre d'inscrits en très légère hausse (de 45 à 55 étudiants en M1 dont 9 internationaux chaque année). Seule la moitié de la capacité d'accueil est remplie (105 étudiants), quel que soit le parcours considéré. La provenance des étudiants n'est pas renseignée, ce qui ne permet pas d'évaluer le rayonnement de l'attractivité de la formation. Les critères de sélection ne sont pas non plus renseignés. Pourtant, une réflexion s'impose au regard de l'important taux d'échec qui ressort des chiffres fournis, que ce soit en M1 et en M2. Une importante déperdition d'effectifs entre les deux années se constate dans les quatre parcours sans que ce phénomène fasse l'objet d'explications. Les taux de réussite sont particulièrement bas : seulement 27 étudiants sur 55 ont validé tous leurs crédits ECTS en M1 en 2020-2021 ; 17 sur 27 en M2. La faiblesse des effectifs constatés dans le parcours *Anthropologie visuelle et numérique* questionne, tout comme l'effondrement des effectifs à l'entrée du parcours *Anthropologie de la santé* en 2020-2021. La dimension contextuelle ne permet pas à elle seule de comprendre ces phénomènes. Le compte rendu du conseil de perfectionnement donne à voir un certain mal-être chez les étudiants qui est imputable à des causes multiples. Il n'en reste pas moins que ce sujet doit faire l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe pédagogique, jusque dans la conception de la nouvelle offre de formation. Des réponses doivent être apportées pour remédier au taux d'échec, en commençant par une analyse des causes, ce qui n'a pas été présenté dans le dossier d'autoévaluation.

Une insuffisante qualité de l'insertion professionnelle, malgré un excellent taux d'insertion. Le taux d'insertion à 30 mois est de 100 %. Cette donnée se fonde sur une enquête avec un taux de réponse de 39 %, avec de fortes disparités entre les parcours (aucune réponse pour le parcours *Anthropologie sociale et culturelle, ethnologie* qui regroupe pourtant les effectifs les plus importants de la mention). Le taux d'emplois à plein temps occupés par les diplômés à 30 mois est faible (57,1 %), en accord avec le faible taux des emplois stables (42 %). L'insertion professionnelle des diplômés est aussi bien locale que nationale, mais pas à l'échelle de la région Sud. L'absence d'analyse du positionnement de la formation à l'échelle régionale ne permet pas d'analyser ce fait. Plus largement, le dossier n'analyse pas suffisamment la nature des débouchés professionnels alors que cette question fait l'objet d'échanges au sein du conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'approche de la soutenabilité humaine et financière de la formation questionne. L'obtention d'une délégation CNRS par deux membres de l'équipe pédagogique a grandement désorganisé le pilotage de la formation qui pourtant n'accueille des étudiants qu'à moitié de sa capacité théorique en M1. Une équipe de six enseignants-chercheurs permanents est sous-dimensionnée pour assumer le portage de quatre parcours. La dépendance aux 23 intervenants non permanents est trop importante. Le taux d'encadrement ainsi que la répartition des effectifs interrogent sur la soutenabilité de la diversité de l'offre de formation proposée, d'autant que la mention – à travers l'auto-positionnement proposé - s'apparente plus à une coexistence de quatre parcours qu'à une mention unifiée et déclinée. La situation d'au moins deux des quatre parcours interroge également les seuils d'ouverture consentis à l'échelle de la composante et de l'établissement. Une cohérence doit être trouvée entre le volume d'activité collectivement consenti et les moyens à disposition pour le réaliser.

Le processus d'amélioration continue repose en premier lieu sur le conseil de perfectionnement qui se réunit tous les deux ans. Une réunion annuelle serait bienvenue d'autant que les discussions lors de ces conseils s'appuient sur les retours des représentants étudiants et des professionnels. Elles s'appuient également sur les données à disposition. Les modalités d'évaluation de la formation par les étudiants ne sont pas renseignées. D'un point de vue général, l'auto-positionnement de la formation est souvent trop imprécis, avec un manque d'analyse des données présentées.

Conclusion

Points forts

- Un environnement universitaire et professionnel porteur ;
- Une formation à et par la recherche de qualité avec des laboratoires de recherche d'adossés qui constituent de réels espaces de formation ;
- Une participation croissante à la stratégie thématique interdisciplinaire de l'établissement.

Points faibles

- Un taux d'échec très important en M1 comme en M2 ;
- Une adéquation imparfaite entre le volume de formation et le dimensionnement de l'équipe pédagogique permanente qui questionne le modèle de soutenabilité humaine et financière de la formation ;
- Une approche par compétences non renseignée ;
- Une faible ouverture internationale.

Recommandations

Le modèle de soutenabilité humaine et financière de la formation doit être interrogé en y intégrant non seulement la question des seuils d'ouverture des parcours, mais plus largement celle de l'organisation de la mention qui s'apparente aujourd'hui essentiellement à une addition de parcours. Des réponses doivent être apportées pour remédier au taux d'échec, en commençant par une analyse des causes, mais également en interrogeant la progressivité de la formation au regard de la stratégie de recrutement. La formation gagnerait en outre à mettre en place une véritable démarche d'ouverture internationale en identifiant des partenaires structurants et en promouvant la mobilité au cours du master. Il s'agit d'intégrer la dimension interculturelle qu'apporte une expérience de mobilité dans une approche plus large de la professionnalisation des étudiants. Enfin, il est attendu que soit mise en place une approche par compétences de la formation.

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose de cinq parcours : *Archéologie de la Méditerranée antique : protohistoire et monde classique*, *Archéologie médiévale et post-médiévale : Méditerranée monde byzantin et musulman*, *Bio-archéologie et approches naturalistes des séquences anthropisées*, *Milieus et sociétés de la Préhistoire*, et *Master of maritimes and costal archeology (MoMARch)*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* s'inscrit dans la plupart des programmes structurants d'AMU et présente une réelle originalité à l'échelle nationale. Profondément interdisciplinaire, la formation participe à l'Institut Arkea et participe ainsi à la signature de l'établissement en proposant un lien entre sciences naturelles et sciences humaines et sociales autour de deux thèmes majeurs pour AMU : la connaissance des sociétés méditerranéennes et les techniques d'investigation des milieux maritimes. Le parcours d'excellence MoMARch, créé dans le cadre de l'A*Midex, est révélateur de la dynamique de la formation. Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* est conçu dans un continuum avec le parcours *Archéologie* de la licence *Histoire de l'art et archéologie*. L'ouverture du parcours *Bio-archéologie et approches naturalistes des séquences anthropisées* permet également de positionner la formation comme un débouché de la licence *Sciences de la vie*. Les interfaces envisagées avec les autres mentions de master de sciences humaines et sociales comme le master *Anthropologie* ou encore *Histoire* pourraient être mieux explicitées. D'autant que ces mentions ne participent pas toujours au même Institut d'établissement que le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*. L'équipe pédagogique est particulièrement variée, mobilisant des collègues de différentes facultés. Les contacts avec les acteurs et institutions du territoire ne sont pas toujours formalisés même si le nombre d'intervenants professionnels réguliers donne à voir un suivi dans les relations établies.

L'ouverture à l'international constitue un axe de développement de la formation, soutenu par le dispositif d'établissement TIGER, l'Institut Arkea, et l'alliance CIVIS. Au regard du contexte, les chiffres de mobilités entrantes et sortantes ne constituent pas des indicateurs pertinents pour valider à ce stade l'effectivité de cette stratégie (3 mobilités sortantes en 2020-2021). En revanche, la présence d'enseignements disciplinaires en anglais et en allemand ayant pour finalité le travail sur les sources démontre que l'internationalisation des contextes d'exercice professionnels est une réalité intégrée au sein du projet de formation. L'implication dans la création d'un parcours avec deux partenaires de l'université européenne CIVIS, dédié à la préhistoire paléolithique, confirme que l'ouverture internationale est bien au cœur de l'évolution continue de la formation. Le parcours MoMARch est particulièrement attractif pour les étudiants internationaux avec neuf inscrits en 2020-2021. Il convient de souligner que, en dépit d'un intitulé en langue anglaise, les enseignements de ce parcours sont en français. L'ouverture internationale repose également sur les opportunités de stage optionnel proposées par les laboratoires d'adossés. Il s'agit d'une particularité forte de la formation : l'ouverture à l'international est fortement liée à l'adossés à la recherche. Le manque de formalisation de cette modalité d'internationalisation ne permet pas d'apprécier l'ampleur de ces opportunités au sein de la formation.

L'adossés à la recherche est un point particulièrement fort de la formation. Les six laboratoires d'adossés constituent des espaces de formation, notamment à travers l'accueil d'étudiants en stage. L'évolution dans les modalités de suivi des mémoires favorise l'intégration des étudiants dans les collectifs, ce qui est un apprentissage efficace du fonctionnement contemporain de la recherche. La présence de 13 chercheurs CNRS au sein de l'équipe pédagogique renforce les 17 enseignants-chercheurs titulaires pour accroître le potentiel d'encadrement et la diversité thématique et méthodologique des apports. Leurs interventions représentent 337 heures-étudiants, dont l'ensemble des enseignements fondamentaux, sur une moyenne de 450 heures-étudiants à l'échelle du cycle.

Les relations avec le monde socio-économique manquent encore de formalisation. Pour autant, la nature des débouchés est prise en compte dans les thématiques de recherche proposées aux étudiants. Les relations avec les partenaires du monde du travail sont en lien direct avec les activités conduites dans les laboratoires. Le rôle central de l'adossé à la recherche s'en trouve renforcé, la formation bénéficiant des conventions passées entre les laboratoires et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) ou encore le ministère de la Culture et le Département des recherches subaquatiques et sous-marines. Les interventions dans la formation des 19 professionnels répondent à des besoins techniques spécifiques (plongée sous-marine par exemple). Si l'on considère le faible nombre de semaines de stage attendues (10, hors période de stage en laboratoire), le contact avec le monde du travail hors recherche universitaire apparaît faible. Le conseil de perfectionnement souligne d'ailleurs les difficultés rencontrées par les étudiants pour obtenir des stages de plus de huit semaines et donc imposant une gratification. L'équipe pédagogique a conscience de ces faiblesses et annonce en faire un axe d'amélioration sans pour autant indiquer les pistes de réflexion. Il en va de même concernant la formation continue dont les flux sont anecdotiques (un seul stagiaire sur la période). Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* n'est pas ouvert à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, notamment en matière de formation à et par la recherche. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et en adéquation avec les compétences visées. Le dossier est plus évasif sur les démarches d'évaluation, même si les exercices évoqués sont de natures variées, en lien avec la diversité des objets et méthodes pédagogiques. L'approche par compétences n'est pas mise en place. Il n'est fait mention que de quatre blocs de connaissances et de compétences structurés, sans plus de détails. Le dossier est lacunaire sur ce sujet. Les formats pédagogiques, diversifiés, mobilisent un large spectre de contenus thématiques, techniques et méthodologiques. La progression des contenus entre les deux années est expliquée et s'appuie sur la mobilisation d'espaces de formation diversifiés (y compris sur le terrain). La capacité de personnalisation des apports de formation en laboratoire, en lien avec la thématique de recherche choisie par l'étudiant, est un point fort qui démontre l'excellence du continuum formation-recherche de ce master.

Cette formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques. Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* ne propose que des enseignements présentiels.

L'absence de dispositif d'incitation à la mobilité dissone avec les efforts d'internationalisation conduits par ailleurs, notamment le projet de parcours en commun avec deux partenaires de l'alliance CIVIS. L'enseignement des langues étrangères (78 heures) est appliqué au domaine de spécialité de la formation, ce qui participe de la professionnalisation des étudiants, notamment aux métiers de la recherche.

L'ouverture à la formation continue est anecdotique. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été octroyée sans que le dossier ne mentionne le nombre de demandes reçues. L'ouverture à l'alternance devrait être envisagée afin de répondre au problème récurrent rencontré par les étudiants dans leur recherche de stage long. En effet, selon les professionnels présents dans le conseil de perfectionnement, le recours à l'apprentissage apparaît plus adapté que les stages de trois mois pour que les structures puissent mobiliser un financement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, à l'échelle nationale. Le nombre de dossiers de candidature a augmenté en trois ans (de 108 à 182), en lien avec l'ouverture d'un nouveau parcours sur la période qui a permis d'attirer des diplômés de licence provenant de formations des sciences de la vie et de la terre. L'équipe pédagogique a admis un nombre croissant d'étudiants au cours des trois années renseignées (de 49 à 69 étudiants) pour un nombre d'inscrits en légère hausse (de 25 à 33 étudiants en première année (M1) dont 6 puis 9 internationaux dans le parcours MoMArch). L'ouverture du nouveau parcours a conduit à une augmentation de la capacité d'accueil de la mention qui atteint 128 places en 2010-2021. L'équipe pédagogique a, depuis lors, souhaité revoir les capacités des différents parcours pour revenir à des seuils en phase avec les moyens matériels d'accompagnement et d'encadrement (64 places à l'échelle de la mention). Les étudiants qui candidatent viennent de toute la France, ce qui valide la singularité de l'offre de formation du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* d'AMU.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont très bons concernant les parcours les plus spécialisés (*Bio-archéologie et approches naturalistes des séquences anthropisées, Milieux et sociétés de la Préhistoire, MoMArch*). Le taux de réussite dans le parcours *Archéologie de la Méditerranée antique* :

protohistoire et monde classique interroge, avec une déperdition de plus de la moitié des étudiants de ce parcours entre les deux années (13 inscrits en M1 en 2019-2020 dont 7 ayant validé l'ensemble des crédits ECTS ; 5 inscrits en deuxième année (M2) en 2020-2021 qui valident tous l'ensemble des crédits ECTS). Les explications fournies, uniquement contextuelles, ne suffisent sûrement pas à comprendre cette situation. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement ne permet pas d'accéder à la parole des étudiants pour approfondir l'analyse.

Le taux d'insertion à 30 mois est de 76,9 %, avec un équilibre entre des emplois à l'échelle locale, nationale et internationale. Cette donnée se fonde sur une enquête avec un taux de réponse de 75 %. Dans les faits, seul le taux d'insertion du parcours *Archéologie de la Méditerranée antique : protohistoire et monde classique* est inférieur à 75 %. Les quatre autres parcours proposant des diplômés en 2019 présentent d'excellents taux d'insertion. Parmi les 20 diplômés de cette promotion, 6 ont poursuivi en doctorat ce qui valide la stratégie de préparation aux métiers de la recherche développée au sein de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La mise en œuvre de la formation, qui repose en partie sur une adaptation aux besoins des étudiants, apparaît soutenable grâce à la mobilisation des équipes et infrastructures des laboratoires. La quantification horaire de la mise en œuvre de la formation est indicative. Si le fonctionnement de la mention semble avant tout reposer sur l'organisation en parcours, celle-ci présente une cohérence à travers le projet de formation. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement permet de comprendre la cohérence du pilotage du master qui s'inscrit plus largement à l'échelle du département Histoire de l'art et archéologie.

Il est d'ailleurs regrettable, compte tenu de sa spécificité, qu'il n'y ait pas de vrai conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention de master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*. En effet, le conseil de perfectionnement est commun au département, pour les formations de premier et deuxième cycle. Le compte-rendu fourni ne propose pas la trace de la prise de parole éventuelle des étudiants (la liste d'émargement mentionnée n'est pas jointe au dossier). Hormis ce problème, l'auto-positionnement démontre que la formation développe une réelle stratégie de développement en phase avec la trajectoire d'AMU.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de grande qualité avec des laboratoires de recherche d'adossement qui constituent de réels espaces de formation ;
- Une appropriation efficace des dispositifs structurants de l'établissement (A*Midex, TIGER, CIVIS) ;
- Une participation active à la stratégie thématique interdisciplinaire de l'établissement ;
- Une ouverture internationale au cœur de l'évolution de l'offre de formation.

Points faibles

- L'absence d'un conseil de perfectionnement de la mention ;
- Des partenariats à structurer avec les acteurs du territoire ;
- Une difficulté pour les étudiants de trouver des stages longs dans des structures extra-universitaires.

Recommandations

La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement est attendue, avec une présence de représentants étudiants. La formation gagnerait à contracter des conventions de partenariat avec des institutions centrées sur l'identification de supports de stages réguliers de plus de 3 mois qui pourraient être proposés aux étudiants de la mention. L'ouverture à l'alternance devrait être envisagée afin de répondre au problème récurrent rencontré par les étudiants dans leur recherche de stage long.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) d'Aix-Marseille Université (AMU) propose trois parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Coastal management and vulnerabilities* (COAST), *Géomatique et modélisation spatiale* (GMS) et *Territoire, société, aménagement* (TSA). La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master GAED a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit, à des degrés variables, dans plusieurs axes stratégiques de la politique de formation d'AMU. La formation est construite en continuum avec la licence *Géographie et aménagement* qui propose des options en lien avec les spécialités des trois parcours de la mention. Chacun de ces parcours participe à un ou plusieurs instituts d'établissement ce qui les inclut dans des champs thématiques interdisciplinaires définissant la signature scientifique d'AMU, notamment les transitions, la mer et les mutations des sociétés méditerranéennes.

L'ouverture à l'international est inégale selon les parcours. Le parcours GMS propose la plus forte internationalisation en étant support d'un diplôme partenarial international (DPI) *Geomatic and Environment* dont les effectifs sont passés de cinq à dix inscrits en trois ans. Deux membres de l'équipe pédagogique de ce parcours ont bénéficié d'une mobilité en 2020-2021, et trois professeurs invités ont été financés la même année (un pour GMS, deux pour le DPI). L'internationalisation est un axe d'évolution du parcours COAST avec des démarches collectivement engagées par l'équipe pédagogique pour développer des enseignements en anglais (projet multilinguisme A*Midex). Le rapport du conseil de perfectionnement de ce parcours démontre que les modalités de l'internationalisation font l'objet d'échanges soutenus au sein de l'équipe pédagogique, ce qui est positif. En revanche, l'ouverture internationale du parcours TSA est marginale. Les données sur les mobilités entrantes et sortantes ne permettent pas d'apprécier la dynamique des flux d'étudiants qui apparaissent très faibles. Les modalités d'information et d'accompagnement des mobilités internationales ne sont pas présentées dans le dossier.

L'adossé à la recherche est un point fort de la formation qui profite du projet TIGER mis en place par AMU. Dans ce cadre, les quatre laboratoires d'adossé de la formation accueillent chaque année une dizaine d'étudiants en stage, notamment des parcours TMS et GMS. Les apports de la recherche sont mobilisés dans les enseignements méthodologiques, techniques et de recherche documentaire. Il s'agit d'un point fort en cohérence avec les spécialités scientifiques des laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs et chercheurs qui interviennent dans la formation pour un volume de 571 heures étudiant (sur une moyenne de 682 heures étudiant sur les deux années).

La professionnalisation et plus largement la préparation à l'insertion professionnelle constituent des finalités importantes de la formation. L'équipe pédagogique bénéficie d'un professeur associé en service temporaire (PAST). L'insertion dans les réseaux professionnels locaux et régionaux est efficace. La formation répond à des besoins identifiés, notamment au sein des collectivités territoriales et des entreprises exerçant dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement. Les échanges lors des conseils de perfectionnement sont riches et témoignent de la réalité des interactions entre la formation et le monde professionnel. La relation entre le niveau de maîtrise des outils techniques et la réflexivité sur leur mobilisation en contextes professionnels est un point fort de la formation. Les enseignements assurés par des professionnels se limitent cependant à 53 heures étudiant, partagées entre 9 intervenants. Les échanges au sein du conseil de perfectionnement donnent à voir que la répartition des enseignements entre universitaires et professionnels est en discussion. L'ouverture du master GAED à la formation continue n'est pas étayée par des données quantitatives permettant d'apprécier l'effectivité des flux. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et en adéquation avec les compétences visées. Le dossier est en revanche très évasif sur les démarches d'évaluation, même si les exercices évoqués sont de natures variées, en lien avec la diversité des méthodes pédagogiques. L'approche par compétences est inégalement mise en place. La structuration de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences est inachevée. Seul le parcours GMS présente quelques blocs constitués, dans le cadre de son ouverture à la formation continue.

Les formats pédagogiques, diversifiés, mobilisent un large spectre de contenus disciplinaires en géographie, notamment techniques et méthodologiques. Le mémoire contribue à donner de la cohérence aux parcours des étudiants puisque plusieurs unités d'enseignement (UE) lui sont directement rattachées. Le mémoire participe ainsi à la personnalisation des parcours de formation. La formation est très dépendante de la disponibilité des salles informatiques. Leurs capacités constituent des contraintes organisationnelles qui ont des répercussions pédagogiques. Des démarches d'e-learning sont mises en place dans le parcours GMS et le DPI qui s'y adosse, notamment en géomatique et analyse spatiale, sous la forme de MOOC complémentaires aux enseignements proposés.

Les contenus d'enseignement de l'anglais ou en anglais constituent un point à consolider, en miroir de l'inégale ouverture internationale des parcours. L'équipe pédagogique du parcours COAST en a conscience et a engagé une réflexion et des actions en lien avec un appel à projets d'A*Midex.

La formation s'est récemment ouverte à la formation continue, mais cette ouverture demeure pour le moment théorique. Un décalage existe entre le nombre de candidatures et le nombre de dossiers éligibles selon les critères de la région Sud. Les flux de stagiaires inscrits sont en effet faibles (zéro à trois). Aucune Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou Validation des acquis professionnels (VAP) n'a été octroyée et le dossier n'indique pas le nombre de demandes reçues.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Le nombre de dossiers de candidature a fortement augmenté en trois ans (de 328 à 471), avec un niveau moyen qui demeure soutenu. L'équipe pédagogique a admis un nombre croissant d'étudiants au cours des trois années renseignées (de 64 à 89 étudiants) pour un nombre d'inscrits finalement assez stable (une trentaine d'étudiants en M1 pour une capacité d'accueil de 45 puis 40 étudiants). Les étudiants admis sont issus d'horizons variés, ce qui confirme l'attractivité de la formation. Ils viennent pour moitié d'AMU, pour 30 % des autres universités françaises et pour 20 % de l'international (très majoritairement francophone). Les profils recherchés semblent être différents entre les 3 parcours de M2, même si l'admission est commune à l'échelle de la mention en raison du M1 en tronc commun. Le dossier manque de précision à nouveau sur ce point. Le parcours GMS apparaît comme le plus attractif de la mention, avec une progression constante de ses inscrits (de 14 à 24 étudiants). Une attractivité moindre du parcours COAST est constatée (6 puis 5 étudiants sur les deux dernières années renseignées). Ce parcours est récent, ouvert en remplacement d'un autre parcours qui bénéficiait de 7 inscrits en 2018-2019. Les efforts engagés en matière d'internationalisation constituent l'une des réponses de l'équipe pédagogique. Ce parcours n'a manifestement pas encore trouvé son public.

Les taux de réussite présentés sont élevés (90 % en moyenne) et chacune des situations de non-validation est expliquée. Cela témoigne du bon suivi des étudiants durant leur parcours de formation qui est en accord avec le niveau d'exigence des évaluations. Une attention particulière est de nouveau à porter sur le parcours COAST : le nombre d'inscrits ne permet pas de calculer des pourcentages ayant du sens, mais deux des cinq étudiants inscrits dans ce parcours en 2020-2021 n'ont pas validé leur diplôme. La formation ne propose pas de dispositifs de remédiation, mais une différenciation de niveau dans les enseignements de géomatique. La question de la progressivité des enseignements techniques entre le niveau licence et le niveau master fait d'ailleurs l'objet d'échanges lors des conseils de perfectionnement.

Le taux d'insertion à 30 mois est excellent (93,8 % selon l'observatoire). Le niveau d'emploi occupé par les diplômés est conforme au niveau de qualification. Le niveau de rémunération et la part d'emplois stables révèlent l'importance des débouchés dans la fonction publique, avec des salaires plus bas et une entrée aujourd'hui très majoritairement en CDD. Un nombre important de diplômés des trois parcours (10 %) s'inscrivent en doctorat à AMU et dans d'autres établissements, y compris en co-tutelle. Les débouchés effectifs de la formation sont donc en parfaite cohérence avec ses finalités et objectifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est théoriquement adapté, mais demeure fragile. La mise en œuvre de la formation est très consommatrice d'heures en raison d'enseignements qui nécessitent des groupes à effectifs limités, notamment les enseignements informatiques en M2. Il s'agit d'un choix assumé par l'équipe pédagogique qui se compose de 22 permanents du département de géographie et aménagement, de 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 1 PAST et 9 professionnels vacataires. Une vigilance est nécessaire pour le parcours GMS qui présente le nombre le plus important d'étudiants, mais dont l'encadrement repose sur seulement trois permanents. Le dossier ne présente pas en détail les contraintes qui pèsent sur l'organisation des enseignements, au-delà des éléments mentionnés concernant la disponibilité et la taille des salles informatiques.

Le processus d'amélioration continue repose en premier lieu sur des conseils de perfectionnement conçus par parcours, et non à l'échelle de la mention, comme il est attendu. Ceux-ci sont réunis tous les deux ans. Il s'agit là de deux choix singuliers, d'autant que les compositions de ces trois conseils ne sont que très peu redondantes. Les discussions lors de ces conseils s'appuient sur les retours des représentants étudiants et des professionnels. Elles s'appuient également sur les données à disposition. Les échanges transcrits sont denses et structurants. Une évaluation anonyme des UE est organisée par l'établissement. Cependant cette démarche n'a pas été réalisée lors des années 2019-2020 et 2020-2021. La démarche d'amélioration continue est structurée à l'échelle des parcours voire des UE, moins à l'échelle de la mention, ce qui n'est pas en cohérence avec l'organisation générale de la formation. Plus largement, l'auto-positionnement de la formation est souvent trop imprécis.

Conclusion

Points forts

- Un taux d'insertion professionnelle élevé à 30 mois et des débouchés en adéquation avec les finalités de la formation ;
- Un équilibre recherché entre le niveau de maîtrise des outils techniques et la réflexivité sur leur mobilisation en contexte professionnel ;
- Une formation à et par la recherche de qualité qui se manifeste par un fort taux de poursuite d'études en doctorat ;
- Une participation à la stratégie thématique interdisciplinaire de l'établissement.

Points faibles

- Une approche par compétences inaboutie ;
- Une ouverture internationale à amplifier ;
- Une ouverture à la formation continue qui reste à concrétiser.

Recommandations

Une réunion annuelle d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention est nécessaire pour assurer une bonne cohérence du suivi de la formation, d'autant plus avec un M1 tronc commun. D'ailleurs, plusieurs questions abordées lors des trois conseils de perfectionnement ont trait à l'orientation générale du M1. Cette démarche permettra de partager le suivi des efforts d'internationalisation engagés par l'équipe pédagogique. La mise en place d'une pédagogie d'atelier dès le M1 permettrait de renforcer la compréhension de la cohérence de la formation pour les étudiants.

En outre, une présence plus importante des intervenants professionnels serait positive pour renforcer le contact des étudiants avec le monde du travail, en complément des 5 mois de stage obligatoires en M2. Cette contribution plus importante permettrait non seulement de répondre à des attentes exprimées lors du conseil de perfectionnement du parcours GMS, mais également d'alléger la charge reposant sur l'équipe de permanents. Cela doit s'accompagner d'une identification des enseignements techniques et méthodologiques qui pourraient être confiés à des intervenants professionnels afin de maintenir l'équilibre entre maîtrise des outils et réflexivité sur leur mobilisation en contextes professionnels.

MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Histoire de l'art* d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose de deux parcours : *Histoire de l'art moderne et contemporain* et *Métiers du patrimoine*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Histoire de l'art* s'inscrit dans plusieurs programmes structurants d'AMU. La formation participe à l'Institut Sociétés en mutation en Méditerranée (SoMuM) par le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* et au Groupement interdisciplinaire de formation tourisme (GIFT) par le parcours *Métiers du patrimoine*. Elle participe ainsi à la signature de l'établissement par la promotion d'axes interdisciplinaires. Les deux parcours sont complémentaires et présentent des finalités précises mais très différenciées. S'ils s'inscrivent tous les deux dans un continuum avec la licence *Histoire de l'art et archéologie*, le parcours *Métiers du patrimoine* se positionne également comme un débouché de multiples licences en sciences humaines et sociales. Cette différence d'orientation se retrouve dans la stratégie de partenariat développée par chacun des parcours. Le premier, à finalité recherche, développe des liens étroits avec les structures de recherche et les institutions culturelles de la région et cherche à s'inscrire dans un réseau de formations en histoire de l'art avec les universités Paul-Valéry Montpellier 3 et Bordeaux Montaigne. Le second, à finalité professionnelle, entretient des liens avec le parcours *Management international des services d'accueil* du master *Management et commerce international* d'AMU ainsi qu'avec une formation de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM) sous la forme d'une mutualisation de 90 heures d'enseignement. Les liens avec le master porté par la Faculté d'économie et de gestion d'AMU concrétisent l'intégration du parcours professionnalisant dans le GIFT.

La formation n'est que très marginalement ouverte à l'international. Seuls deux étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante au cours des trois années, et aucune mobilité entrante n'est intervenue. La formation n'a pas contracté de partenariats spécifiques.

Le lien formation-recherche est structurant pour l'organisation de la formation, en particulier le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain*. Le laboratoire TELEMMe accueille chaque année des étudiants sélectionnés pour un stage d'immersion. Une manifestation scientifique est d'ailleurs organisée par le laboratoire pour mettre en valeur les travaux des étudiants du master. Le continuum formation-recherche se manifeste également par les liens avec les services scientifiques des musées avec lesquels l'unité de recherche d'appartenance des enseignants-chercheurs (EC) est particulièrement en lien. L'équipe pédagogique est composée de 14 EC et chercheurs permanents assurant 472 heures-étudiants sur les 1072 heures de la mention (dont 326 heures sur les 492 heures du seul parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain*). Cette présence renforcée des EC et chercheurs dans ce parcours comparé au parcours *Métiers du patrimoine* confirme la distinction faite entre les deux parcours en ce qui concerne leurs finalités.

Les relations avec le monde socio-économique manquent encore de formalisation, mais des contacts suivis existent avec les institutions culturelles du territoire. Il s'agit plus de collaborations autour de projets ciblés (sujets de mémoire par exemple) que de partenariats établis. La présence des intervenants professionnels dans chacun des parcours marque à nouveau la distinction faite entre les finalités des deux parcours. L'équipe pédagogique du parcours *Métiers du patrimoine* bénéficie de l'apport de 25 des 27 professionnels mentionnés pour un ensemble de 324 heures-étudiants sur les 390 heures concernées par ces interventions à l'échelle de la mention. Ce parcours bénéficie également de deux Professeurs associés en service temporaire (PAST). La professionnalisation et la préparation à l'insertion professionnelle est bien intégrée dans le parcours *Métiers du patrimoine*, à la fois par une unité d'enseignement (UE) dédiée, des ateliers professionnalisants, un projet tutoré et plusieurs temps de stage qui permettent une découverte progressive des structures et missions correspondant aux débouchés visés. La formation est ouverte à la formation continue, mais pas à l'alternance. Les flux demeurent faibles et ne concernent que le parcours *Métiers du patrimoine*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Chacun des parcours est construit autour d'un programme cohérent avec ses objectifs spécifiques. L'équipe pédagogique mobilise une diversité de méthodes et de démarches pédagogiques qui sont en adéquation avec les compétences visées. Les exercices évoqués sont de nature variée, cependant le dossier demeure trop évasif à propos des démarches d'évaluation. L'approche par compétences n'est pas mise en place. Il n'est fait mention que de quatre blocs de connaissances et de compétences structurés, mais là encore, le dossier d'autoévaluation (DAE) reste évasif et lacunaire.

Les formats pédagogiques sont diversifiés et mobilisent un large spectre de contenus thématiques, techniques et méthodologiques. On peine cependant à identifier ce qui fait la cohérence de la mention. Le master *Histoire de l'art* ne propose que des enseignements présentiels, en salle ou sur le terrain (musées). Les parcours de cette mention ne sont pas organisés sur un même site d'enseignement : le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* est proposé à Aix-en-Provence quand le parcours *Métiers du patrimoine* est dispensé sur le site d'Arles. La mutualisation de contenus entre les parcours s'en trouve impossible, ce qui questionne la cohérence du niveau « mention » de la formation.

Il n'y a aucun dispositif d'incitation à la mobilité. L'enseignement des langues étrangères est appliqué aux métiers du patrimoine dans le parcours professionnalisant (18 heures). La faible place donnée à ces enseignements confirme la faible orientation internationale de la formation.

Il en va de même concernant l'ouverture à la formation continue qui est anecdotique. Seuls quatre stagiaires ont suivi le parcours professionnalisant au cours des trois années renseignées. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) n'a été sollicitée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, avec un recrutement d'échelle nationale concernant le parcours *Métiers du patrimoine*. Le nombre de dossiers de candidature a légèrement augmenté au cours des trois dernières années (de 222 à 250). L'équipe pédagogique a admis un nombre croissant d'étudiants dans le même temps (de 53 à 109 étudiants) pour un nombre d'inscrits en forte hausse (de 15 à 51 étudiants en première année). Une révision des capacités d'accueil a été opérée à compter de l'année 2020-2021 (de 123 à 68). À cette occasion, les capacités ont été baissées dans le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* (de 108 à 40) et augmentées dans le parcours *Métiers du patrimoine* (de 15 à 28). Ces nouveaux seuils sont en cohérence avec le nombre d'inscrits, notamment dans le parcours professionnalisant qui remplit quasiment ses capacités en 2020-2021 (23 inscrits). Les taux de réussite sont élevés en seconde année (supérieur à 80 %). Toutefois, le taux de non-validation de la première année dans le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* n'est pas négligeable (35 %). Ce taux de non-validation correspond aux étudiants qui ne rendent pas leur mémoire de recherche.

Le taux d'insertion à 30 mois est de 50 %, ce qui est faible. La donnée est d'autant plus significative que le taux de réponse aux enquêtes est élevé (61 % à l'échelle de la mention). Ce thème est peu analysé tant dans le dossier que dans le compte rendu du conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'absence de mutualisation entre les deux parcours engendre un surcoût dans la mise en œuvre de la formation. Les deux équipes pédagogiques sont présentées comme distinctes, ce qui peut fragiliser la soutenabilité en morcelant les ressources humaines.

Plus généralement, il ne semble pas qu'il y ait réellement de pilotage effectif à l'échelle de la mention. La pertinence même de l'existence d'une mention regroupant les deux parcours est questionnable. La structure du conseil de perfectionnement, qui est commun à toutes les formations du département d'histoire de l'art et archéologie (premier et deuxième cycles), révèle que la formation s'inscrit avant tout à l'échelle du département et des parcours. S'il est possible de proposer un conseil de perfectionnement à l'échelle de plusieurs mentions d'un même cycle, le dispositif existant apparaît beaucoup trop large pour permettre un suivi tenant compte des spécificités de chacune des formations, et plus encore pour donner la parole aux étudiants dont on ne voit pas l'expression dans le compte rendu fourni.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de qualité dans le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* ;
- Une démarche de professionnalisation effective dans le parcours *Métiers du patrimoine* ;
- Une participation amorcée à la stratégie thématique interdisciplinaire de l'établissement.

Points faibles

- Un taux d'insertion professionnelle faible à 30 mois ;
- L'absence d'un conseil de perfectionnement de la mention ;
- Des partenariats à structurer avec les acteurs du territoire ;
- Une ouverture internationale particulièrement faible.

Recommandations

Une réflexion doit être engagée sur la pertinence de l'existence d'une mention qui regroupe des parcours aussi différents dans leurs finalités et fonctionnement. La question du périmètre du conseil de perfectionnement est une entrée pour interroger les périmètres des mentions de master du département d'histoire de l'art et archéologie, dès lors qu'il apparaît que c'est à cette échelle que la conduite de la formation est avant tout pensée. L'ancrage dans les instituts d'établissement est une autre voie pour engager la réflexion. Le périmètre du conseil de perfectionnement, qu'il conviendra de recentrer, devra être une manifestation du résultat de cette réflexion nécessaire.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose de trois parcours : *Mondes anciens et médiévaux*, *Le monde moderne et contemporain*, et *Métiers des archives, des bibliothèques. Médiation de l'histoire et humanités numériques*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master HCP s'inscrit dans la plupart des programmes structurants d'AMU. La formation participe activement aux Instituts SoMuM (Sociétés en Mutation en Méditerranée) et Arkea (Institut d'archéologie méditerranéenne). Elle est également en lien avec les Instituts ITEM (Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale) et OCEAN (Institut Sciences de l'Océan). Elle est, en outre, parfaitement intégrée aux activités de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH). La formation bénéficie de partenariats formalisés entre AMU et les Archives nationales d'outre-mer (ANOM). Le master HCP est conçu dans un continuum avec les licences *Histoire* et *Sciences de l'antiquité*. Cette formation, qui intègre la pluridisciplinarité dans la structure de chacun de ses parcours, contribue à dessiner une carte complète de formation de deuxième cycle en sciences humaines et sociales au sein d'AMU. Le dossier ne précise toutefois qu'imparfaitement la nature des liens que la formation entretient avec les autres formations de ce domaine.

L'ouverture à l'international constitue un premier point fort de la formation. Le dynamisme de l'équipe pédagogique en la matière se manifeste par les différents Diplômes en partenariat international (DPI) mis en œuvre avec plusieurs universités italiennes dans le cadre du Master international franco-italien (MIFI), avec l'université du Tübingen (TübAix), et avec l'université de Dakar (à venir). Les dispositifs d'établissement comme Tiger (financements de bourses de mobilité) ou encore les opportunités offertes par les Instituts d'établissement viennent appuyer et renforcer l'ouverture internationale de la formation, au profit des étudiants. La formation s'insère également dans la dynamique de l'alliance CIVIS avec ses liens anciens avec l'université de la Sapienza qui est l'un des partenaires au sein du MIFI. Le nombre d'étudiants inscrits dans les dispositifs internationaux (24 au cours des trois années) valide l'attractivité de cette offre. L'ancienneté et la solidité des liens ont permis de maintenir des mobilités, même atténuées, durant la pandémie.

L'adossement à la recherche est un deuxième point particulièrement fort de la formation. Les six laboratoires d'adossement constituent des espaces de formation. Les étudiants doivent, en effet, suivre les séminaires de l'un des laboratoires, en lien avec leur sujet de mémoire (3 crédits ECTS associés). Le mémoire de recherche constitue un exercice intégratif sur lequel repose la personnalisation des parcours. L'exercice et les enseignements qui participent de sa préparation représentent une part prépondérante de la validation de la formation pour les deux parcours à finalité recherche : 54 crédits ECTS pour le parcours *Mondes anciens et médiévaux*, et 63 crédits ECTS pour le parcours *Le monde moderne et contemporain*. Seuls les 35 enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans ces deux parcours, pour un total de 374 heures-étudiants. Cette équipe pédagogique permet de proposer un large spectre de spécialités et ainsi d'opportunités de sujets de mémoire proposés aux étudiants.

Les relations avec le monde socio-économique sont structurées, et bénéficient notamment au parcours à finalité professionnalisante *Métiers des archives, des bibliothèques. Médiation de l'histoire et humanités numériques*. Les institutions et collectivités partenaires sont représentées au sein du conseil de perfectionnement. Ce parcours bénéficie également d'un accord avec le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques dont l'apport est fondamental pour la préparation aux concours des métiers des bibliothèques. L'équipe pédagogique de ce parcours bénéficie de l'apport de 24 intervenants professionnels qui assurent 518 des 638 heures-étudiants du parcours, soit l'essentiel des heures spécifiques du parcours. Le nombre de semaines de stage attendues est très différent selon le parcours considéré (quatre pour les parcours recherche, 14 pour le parcours à finalité professionnalisante). La formation est ouverte à la formation continue, mais pas à l'alternance. Les parcours recherche prévoient la possibilité pour les étudiants de se familiariser avec les concours de l'enseignement. Ce débouché professionnel indirect pour la formation constitue une

orientation non négligeable des diplômés qui s'orientent d'ailleurs massivement vers les établissements scolaires à l'occasion de leur période de stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de programmes cohérents avec les objectifs des différents parcours. Une diversification des méthodes pédagogiques a été initiée mais n'est pas encore consolidée. Le dossier est plus évasif sur les démarches d'évaluation même si les exercices évoqués sont de natures variées (mémoires, ateliers, projets collectifs), en lien avec la diversité des objets et méthodes pédagogiques. L'approche par compétences n'est pas mise en place.

Les formats pédagogiques sont peu diversifiés mais mobilisent un large spectre de contenus thématiques, techniques et méthodologiques. La formation n'est proposée qu'en présentiel.

Si les dispositifs de mobilité et l'ancrage international de la formation sont un point fort, l'équipe pédagogique reconnaît que la préparation à l'expérience internationale est insuffisante, notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues vivantes qui gagnerait à être renforcé.

L'ouverture à la formation continue est anecdotique. Cinq stagiaires ont suivi la formation au cours des trois années renseignées. En complément, une seule validation des acquis professionnels (VAP) a été délivrée (aucune validation des acquis de l'expérience VAE). L'ouverture à l'alternance n'est pas envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais il n'est pas possible d'apprécier l'échelle de son rayonnement en raison d'informations lacunaires sur les origines des candidats. Le nombre de dossiers de candidature a très fortement augmenté entre 2019 et 2020 (de 294 à 445) sans que cela soit expliqué. L'équipe pédagogique a admis un nombre croissant d'étudiants au cours des trois années renseignées (de 122 à 179 étudiants) pour un nombre d'inscrits en hausse (de 76 à 98) qui atteint la capacité d'accueil de la mention fixée à 100 places. Le nombre d'étudiants internationaux est élevé avec 22 inscrits en cumulé sur les trois années impactées par les restrictions de déplacement. Cela démontre la solidité des accords internationaux conclus et l'effectivité du fonctionnement des DPI.

La formation suit la réussite des étudiants. Les taux de réussite sont corrects, mais irréguliers au cours des trois années renseignées. Ils sont plus faibles dans le parcours *Le monde moderne et contemporain* qui accueille le nombre le plus important d'étudiants au sein de la mention.

Le taux d'insertion à 30 mois est de 87,5 %, avec un équilibre entre des emplois aux échelles locale et nationale. Aucun diplômé ne s'est inséré à l'étranger en dépit de la forte internationalisation de la formation. Cette donnée se fonde sur une enquête avec un taux de réponse de 56,4 %, avec une grande disparité selon les parcours d'origine (75 % concernant le parcours professionnalisant, 45 % pour le parcours *Le monde moderne et contemporain*). La part d'insertion professionnelle indirecte qui résulte du passage des concours de l'enseignement un à deux ans après l'obtention du master HCP, à l'issue du suivi d'une autre formation (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - [MEEF] ou préparation à l'agrégation), n'est pas précisée. Le nombre de diplômés ayant poursuivi en doctorat n'est pas non plus indiqué.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La mise en œuvre de la formation respecte les cadrages de l'établissement et de l'UFR en matière d'évaluation de sa soutenabilité. Si les deux parcours à finalité recherche s'appuient exclusivement sur les enseignants-chercheurs titulaires, le parcours professionnalisant manifeste une dépendance forte aux intervenants extérieurs. Le risque associé à cette dépendance pourrait être en partie géré par le recrutement d'un Professeur associé en service temporaire (PAST).

Le conseil de perfectionnement, propre à la mention, se réunit régulièrement. Son fonctionnement effectif s'est traduit par des évolutions apportées à l'organisation du tronc commun de la mention. Cette capacité à faire évoluer la maquette dans le cours de l'accréditation en lien avec les préconisations de cette instance est à encourager. En revanche, les enseignements ne font pas l'objet d'évaluation par les étudiants. Tout du moins, l'équipe pédagogique n'accède pas aux éventuelles informations collectées en la matière par l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture internationale structurée et structurante ;
- Une formation à et par la recherche de grande qualité avec des laboratoires de recherche d'adossement qui constituent des espaces de formation ;
- Une appropriation efficace des dispositifs structurants de l'établissement ;
- Une participation active à la stratégie thématique interdisciplinaire de l'établissement.

Points faibles

- Une place insuffisante aux enseignements de préparation à la mobilité ;
- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés.

Recommandations

L'excellente ouverture internationale gagnerait à être valorisée par un processus de préparation active à la mobilité fondée sur des enseignements de et en langue étrangère, complété par une offre d'ouverture à l'interculturalité. Compte tenu de la diversité des débouchés professionnels possibles, en direct et à la suite de la préparation et passage d'un concours national, une analyse fine du devenir des diplômés est nécessaire. Le taux d'insertion à 30 mois doit être précisé par la nature des emplois et fonctions exercées. Il est notamment attendu des précisions sur le taux de poursuite vers les métiers de l'enseignement afin de pouvoir mieux apprécier l'adéquation des parcours de professionnalisation proposés dans les différents parcours. La mise en place d'une démarche d'évaluation des enseignements, par l'équipe pédagogique elle-même, serait à même d'alimenter les réflexions du conseil de perfectionnement.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose quatre parcours : *Histoire de la philosophie, métaphysique, Épistémologie, Philosophie pratique, Analyse ergologique du travail et interaction sociale*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Un positionnement contradictoire de la formation dans les ambitions et priorités thématiques de l'établissement.

Une contradiction est relevée entre ce qui est signifié dans le document d'élément de preuve et ce qui est notifié dans le document d'autoévaluation. Selon la source, le master *Philosophie* s'inscrit ou non dans les ambitions et priorités thématiques de l'établissement. Cette contradiction dans l'exposé doit être levée et/ou éclaircie. Une des raisons données par l'équipe pédagogique pour expliquer l'absence d'implication dans les projets structurants d'AMU est le manque d'enseignants-chercheurs. Les raisons doivent être davantage explicitées, notamment pour indiquer si l'équipe a identifié des opportunités qu'elle n'a pas été en mesure de saisir. L'interdisciplinarité et les partenariats sont assez peu visibles. On pointe des interventions de collègues d'autres départements, voire de disciplines connexes. L'ouverture interdisciplinaire pourrait être plus forte dans le parcours *Analyse ergologique du travail et insertion sociale*, par exemple à travers des interventions provenant de la psychologie sociale et du travail.

Des collaborations mentionnées avec des universités partenaires, mais des modalités non explicitées. La mobilité des étudiants entrante et sortante se limita à 1 étudiant, ce qui n'est pas étonnant au regard de l'impact de la pandémie mondiale. Toutefois, une analyse auto-réflexive pourrait être menée quant aux voies de diversification de l'ouverture internationale, par exemple sous la forme d'une politique de stage à l'étranger.

L'adossement à la recherche n'est pas précisément renseigné. Si beaucoup des intervenants sont des enseignants-chercheurs, on regrette que le ou les laboratoires de recherche auxquels sont adossés les parcours ne soient pas mentionnés. L'école doctorale n'est pas mentionnée non plus, alors que certains étudiants poursuivent leur cursus en doctorat.

Les partenaires des mondes socio-économiques, socio-culturels et politiques ne sont pas visibles, alors que la professionnalisation des étudiants repose en partie sur l'intervention de professionnels de terrain. Seuls quatre professionnels sont référencés au sein de l'équipe pédagogique. Ils assurent 80 heures dans le seul parcours *Analyse ergologique du travail et interaction sociale*, le parcours ouvert à la formation continue. En outre, hormis les partenariats avec l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et en particulier avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), l'ouverture vers l'extérieur est timide. Pourtant, l'entretien des relations avec le monde socio-économique et culturel est essentiel afin de mener par exemple une politique de stages efficace. Cela permettrait aussi d'identifier des lieux potentiels d'intégration professionnelle autre que l'enseignement ou la poursuite d'études en doctorat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est pas abordée et il est difficile d'apprécier les différents indicateurs de suivi de la qualité des méthodes pédagogiques puisque le dossier d'autoévaluation (DAE) est lacunaire. Cela interroge sur l'investissement de l'équipe pédagogique dans l'exercice auto-réflexif que doit conduire la formation sur l'acquisition et la consolidation des compétences au niveau master.

Les pratiques pédagogiques sont peu diversifiées ou le dossier est trop lacunaire pour apprécier les réflexions développées au sein de l'équipe pédagogique. Il existe un déséquilibre entre les heures d'enseignement dévolues aux cours magistraux (CM) et aux travaux dirigés (TD) qui aurait pu être explicité afin d'apprécier leur pertinence dans la professionnalisation. Le parcours *Histoire de la philosophie, métaphysique* propose des

enseignements en distanciel. Cela s'inscrit dans une volonté d'adapter certaines modalités d'enseignement aux besoins d'un public diversifié. Il aurait pu être plus précis quant à l'exposé de la réflexion pédagogique sous-jacente à ces choix, et ainsi de mieux valoriser des réflexions conduites au sein de la formation.

L'accompagnement à la professionnalisation n'est pas visible. Il est regrettable que le stage de professionnalisation ne soit pas obligatoire et ne soit pas crédité. Il s'agit là d'un problème majeur qui doit être corrigé sans délai. En effet, sur l'ensemble du master, et pour mener une politique de professionnalisation, un stage doit être rendu obligatoire.

Le dossier est assez lacunaire sur la question des modalités de l'ouverture à l'international. Cela reste vrai, même si des enseignements de langue étrangère vivante et ancienne sont proposés. Aucun dispositif de préparation à la mobilité internationale n'est structuré.

L'ouverture à la formation continue demeure timide. Elle est limitée au seul parcours *Analyse ergologique du travail et interaction sociale*, avec des flux réduits (neuf sur la période considérée).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est inégale selon les parcours. Le master *Philosophie* reçoit un nombre croissant de candidatures (214 en 2020-2021). Une sélection est opérée pour retenir un nombre constant d'étudiants (entre 82 et 87) qui aboutit à un nombre d'inscrits en légère hausse sur la période considérée (de 34 à 42 inscrits en première année). Une grande disparité existe entre les parcours puisque les effectifs indiqués vont de 6 à 20 étudiants en première année. Mais, quel que soit le parcours, les capacités d'accueil sont loin d'être atteintes. En effet, les 140 places prévues ne sont absolument pas en lien avec la réalité des flux et avec la capacité réelle d'encadrement dès lors que l'équipe pédagogique se considère d'ores et déjà en tension.

Le taux d'échec en première (M1) comme en deuxième année (M2) demeure trop élevé. Seuls 50 % des étudiants de M1 valident l'ensemble des crédits. L'année de M2 marque un second seuil associé à des difficultés pour rendre le mémoire prévu dans les temps. Une réflexion approfondie devrait être conduite par l'équipe pédagogique pour analyser et éventuellement répondre à cette situation qui ne saurait être considérée comme satisfaisante ou relever uniquement de la crise sanitaire.

Le taux d'insertion professionnelle est excellent (90 % à 30 mois). Il est regrettable qu'aucune approche qualitative de la nature des emplois occupés par les diplômés ne soit proposée. Notamment, il serait intéressant de comprendre la part d'insertion directe et indirecte (suite à la réussite d'un concours de l'enseignement par exemple). Un suivi des poursuites d'études en doctorat serait également nécessaire au regard des finalités affichées par la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il existe une certaine ambiguïté, voire un paradoxe, sur l'appréciation des moyens nécessaires offerts à la formation. La formation se plaint de l'absence de renfort d'enseignants-chercheurs statutaires, mais elle n'est pas non plus impliquée dans les différents projets structurants qui peuvent apporter des moyens complémentaires. De plus, le nombre de parcours ouverts interroge grandement au regard du taux de remplissage et de réussite de la mention. En outre, il est signalé que l'équipe pédagogique s'auto-forme par les échanges entre collègues et n'éprouve pas le besoin de suivre des formations, ce type d'argument est très étonnant.

Le processus d'amélioration continu est inabouti. L'évaluation des enseignements reste théorique et on ne peut qu'encourager les équipes pédagogiques à systématiser les évaluations des enseignements, d'autant qu'au niveau master, les effectifs sont extrêmement gérables. Le conseil de perfectionnement (dont on aurait pu spécifier la date de création) est efficient et reprend des éléments que l'on retrouve assez classiquement dans les comptes rendus de conseil. Il ne reste qu'à appliquer les recommandations de celui-ci, en particulier, celles concernant la création d'un réseau d'anciens étudiants et le suivi du devenir des étudiants ne choisissant pas la profession d'enseignant en philosophie.

Conclusion

Points forts

- Des parcours qui ont identifié leur public cible ;
- Une formation solide en langues vivantes et anciennes.

Points faibles

- Une autoévaluation très lacunaire qui révèle plus largement une démarche d'amélioration continue inaboutie ;
- Des taux de réussite trop faibles en M1 comme en M2 ;
- Un adossement de la recherche imprécisément présenté ;
- Une identification des débouchés professionnels lacunaire ;
- Des stages non intégrés dans le processus de validation de la formation ;
- Une formation qui reste trop centrée sur elle-même.

Recommandations

- Mener une réflexion approfondie sur la capacité à ouvrir autant de parcours dont le taux de remplissage est très faible au regard des capacités d'accueil affichées, et dont les taux de réussite sont inquiétants.
- Expliciter les finalités et modalités de l'adossement à la recherche afin de le rendre mieux appréciable pour les étudiants.
- Renforcer l'accompagnement à l'insertion professionnelle en menant par exemple une politique de stage plus affirmée, et en faisant intervenir des professionnels de terrain en nombre bien plus élevé.
- Systématiser l'évaluation des enseignements.
- Mettre en place de toute urgence les recommandations issues du conseil de perfectionnement.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose huit parcours : *Psychologie clinique du développement : enfance, adolescence, vieillissement (EAV)*, *Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information (EFHISI)*, *Psychologie des transitions : orientation, insertion, conseil (OIC)*, *Psychologie et neuropsychologie des perturbations cognitives (PNPC)*, *Psychanalyse et psychopathologie (PP)*, *Psychothérapies, psychopathologie, psychologie clinique (PPPC)*, *Psychologie sociale de la santé (PSS)*, *Psychologie sociale du travail et des organisations (PSTO)*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mise en évidence de l'adéquation de la formation avec les stratégies de l'établissement n'est pas assez visible, même s'il est notifié que la formation s'appuie sur des projets structurants d'AMU. Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de comprendre comment la mention *Psychologie* se positionne par rapport à la mention *Sciences cognitives*. Le choix de recourir à une seule mention générique dans ce domaine disciplinaire n'est pas non plus expliqué. Des séminaires transversaux avec des réflexions sur les méthodologies sont organisés, mais on n'en comprend pas bien la finalité ni quels parcours de formation sont partie prenante de ce dispositif. Chacun des huit parcours a pour finalité de former des psychologues, intégrant en cela les contraintes nécessaires à la délivrance du titre (par exemple un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master). La formation s'inscrit à la suite de la licence *Psychologie* dont l'obtention préalable est une condition pour l'obtention du titre à la fin du master. Le parcours EFHISI permet également d'accéder au titre d'ergonome européen.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle bénéficie de plusieurs accords avec des partenaires qui se concrétisent par très peu de mobilités entrantes et sortantes (respectivement dix et trois étudiants sur les trois années cumulées). Les contraintes associées à la délivrance du titre de psychologue l'expliquent en partie.

L'adossement à la recherche n'est pas suffisamment mis en en avant. Les laboratoires d'adossement des parcours sont bien identifiés, mais là encore si chacun mène une politique d'accompagnement à la recherche, on ne la situe pas de manière précise. La formation bénéficie des infrastructures des laboratoires pour la mise en œuvre des programmes d'enseignement, notamment des plateformes mutualisées. Le dossier n'est pas assez précis sur les opportunités d'accueil d'étudiants dans les laboratoires. Le nombre de diplômés poursuivant en études doctorales n'est pas non plus mentionné.

L'entretien des relations et partenariats avec le monde professionnel est timide. L'ensemble des parcours, du fait de leur orientation en professionnalisation et de l'obligation à la réalisation des stages (au moins 500 heures), entretient des relations privilégiées avec les mondes socio-économique, culturel, médical et socio-éducatif. Cependant, en l'état du dossier d'autoévaluation, le degré de formalisation de ces partenariats n'est pas appréciable alors que 140 intervenants professionnels participent à la formation. La formation est ouverte en formation continue, mais seul le parcours EFHISI est proposé en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de programmes cohérents avec les objectifs des différents parcours. L'innovation pédagogique reste à renforcer même si l'un des freins principaux mentionnés tient à la difficulté d'accès à des salles adaptées à du travail en petits groupes. Les enseignements ne sont que présentiels. La démarche par compétences n'est qu'initiale.

Des contenus spécifiques à l'éthique de la pratique et de la recherche sont mis en place dans le cadre de la formation. Si la formation à l'éthique et à la déontologie sont des pré-requis pour exercer le métier de

psychologue, on ne peut que féliciter la formation d'offrir des enseignements dédiés à l'intégrité scientifique et à l'open science.

La part des enseignements contribuant à l'internationalisation des cursus est faible. L'enseignement des langues étrangères se limite à 30 heures et aucun dispositif de préparation à la mobilité internationale n'est structuré.

L'ouverture à la formation continue est effective, avec 41 stagiaires au cours des trois années. À cela s'ajoutent deux validations des acquis de l'expérience attribués.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité des différents parcours n'est pas homogène, mais une forte pression existe à l'entrée dans la formation. Le nombre de candidatures a fortement augmenté au cours des trois années (de 2552 à 4873 candidatures) pour un nombre d'admis légèrement en baisse (de 323 à 284). Le nombre d'inscrits en première année (M1) reste toutefois stable (de 197 à 208), ce qui est conforme aux capacités d'accueil qui ont été revues à la baisse (de 225 à 204). La capacité d'accueil des parcours est assez diverse (entre 12 et 50 étudiants) sans que soient données les clés de compréhension de cette répartition. Le taux de réussite est bon avec seulement quatre étudiants ne validant aucun crédits ECTS en M1 chaque année. Le nombre de diplômés est en baisse au cours des trois années (de 178 à 158 étudiants), manifestant un taux d'échec plus important expliqué par la situation sanitaire. Le fait qu'il n'y ait qu'une seule session en deuxième année (M2) peut également expliquer cette croissance du taux d'échec.

Le taux d'insertion à 30 mois est excellent (95,3 %), calculé sur la base d'un taux de réponse de 61,8 %. Ces données confortent les orientations de la formation et le choix de continuer à maîtriser des capacités d'accueil en accord avec les débouchés visés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les données fournies ne permettent pas d'apprécier la soutenabilité de la formation. Plus largement, les données fournies par l'établissement sont systématiquement corrigées par l'équipe pédagogique.

L'évaluation des enseignements n'est pas explicitée. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni est sommaire et ne permet pas de se rendre compte de la nature des échanges. Sa composition est en revanche tout à fait conforme aux attentes, avec une périodicité de réunion annuelle. Cependant, ce conseil qui est propre à la mention, n'a pour le moment été réuni qu'une seule fois en avril 2019. La place donnée à la parole étudiante est difficilement appréciable à travers les éléments fournis.

Conclusion

Points forts

- Une bonne représentation des différentes spécialités de la psychologie ;
- Une formation à l'intégrité scientifique effective et professionnalisante ;
- Un taux d'insertion professionnelle à 30 mois élevé.

Points faibles

- Des partenariats avec les mondes socio-économique, culturel, socio-éducatif et médical peu formalisés ;
- Une faible mobilisation des opportunités offertes par les dispositifs structurants de l'établissement ;
- Une évaluation des enseignements non structurée ;
- Une internationalisation insuffisante.

Recommandations

La relation aux mondes socio-économique, culturel, socio-éducatif et médical est une composante essentielle de la formation au regard de ses finalités, et mériterait de gagner en formalisation. La formation pourrait également chercher à mieux saisir les opportunités offertes par les dispositifs structurants comme TIGER. Si la mobilité sortante est nécessairement freinée par l'objectif des étudiants d'obtenir le titre de psychologue, l'approche de la notion d'internationalisation pourrait être élargie pour valoriser une ouverture à la recherche internationale ou encore à l'interculturalité dans les champs professionnels constituant les débouchés de la formation. Enfin, il conviendrait d'assurer plus régulièrement la tenue du conseil de perfectionnement en présence des étudiants afin d'optimiser le suivi de la formation.

MASTER SCIENCES COGNITIVES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Sciences cognitives* propose deux parcours en propre professionnels interdisciplinaires : *Langage, cerveau et communication* et *Fonctions cognitives : organisation normale et pathologique*. Un troisième parcours, *Compétences complémentaires en informatique* (CCI), est accessible aux étudiants ayant validé les deux années du master *Sciences cognitives*. L'objectif du parcours CCI est de donner à ces diplômés une double compétence en informatique. La formation est co-portée par les unités de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences et Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est très fortement impliquée dans les projets structurants de l'établissement, ce qui est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un master très récent (2018). Ce jeune master fortement interdisciplinaire repose sur un projet ambitieux, fortement soutenu par l'établissement à travers l'Institute of Language, Communication and Brain et le projet TIGER. Ce soutien se manifeste notamment par le financement et l'appui technique apporté autour des plateaux techniques et expérimentaux. La formation s'inscrit comme un débouché pour des étudiants diplômés d'une licence *Informatique, Mathématiques, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Mathématiques, physique, chimie, informatique, Psychologie, Sciences et humanités, Sciences du langage ou linguistique et Sciences de la Vie*.

L'ouverture vers l'international est un objectif non encore atteint, et les moyens pour y parvenir restent à préciser. Il s'agit d'un chantier ouvert qui n'a pas encore d'expression concrète.

La formation est fondamentalement interdisciplinaire et adossée à une recherche plurielle et originale. Cette formation est adossée à une dizaine de laboratoires que l'on aurait souhaité voir recensés dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

La formation entretient des relations bien identifiées avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation pertinents. En effet, il y a un réel effort, notamment pour le parcours CCI à entretenir des liens étroits avec des organisations publiques ou des entreprises privées. L'équipe pédagogique et administrative souhaite renforcer encore plus cet aspect de la formation. Un effort particulier quant à la politique des stages (500 heures en M2) est manifeste : même s'il est obligatoire pour des étudiants issus d'une formation initiale en psychologie pour obtenir le titre de psychologue, profession réglementée, il est étendu à l'ensemble de la promotion permettant ainsi aux étudiants une vraie préparation à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formats pédagogiques sont variés et adaptés aux finalités de la formation. En l'état, la formation repose sur les grands classiques cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) avec une répartition relativement homogène entre les deux, ce qui est appréciable. L'équipe pédagogique est également proactive quant aux innovations pédagogiques. Des initiatives telles que le journal club, la mise en place d'un forum de professionnels en sciences cognitives, la mise en lien d'entreprises avec les étudiants, l'encadrement par des ingénieurs à l'utilisation des plateformes expérimentales... attestent d'une volonté à bien encadrer les étudiants et à favoriser leur insertion professionnelle. Il est clairement établi que les unités d'enseignement (UE) proposées visent à l'acquisition de savoirs théoriques fondamentaux, méthodologiques et techniques. On est toutefois étonné que dans ce type de formation (qui se veut une formation d'excellence), il ne soit pas fait référence dans la formation aux étudiants aux principes FAIR de l'Open Science, au principe éthique de la recherche et à la formation pour la constitution des dossiers à soumettre à des comités d'éthique de la recherche. Peut-être que ces informations sont diluées dans des UE mais la formation aurait vraiment à gagner en visibilité sur ces questions très actuelles.

Les contenus et les dispositifs de la formation favorisent son ouverture à l'international. Deux tiers des UE du tronc commun sont enseignés en langue anglaise et, pour cette raison, le niveau de langue des étudiants entrants est vérifié lors de leur candidature.

L'ouverture à l'alternance demeure théorique. Le DAE n'énonce pas non plus les moyens envisagés pour y parvenir.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. Le nombre de dossiers reçus est important pour une jeune formation, avec une progression régulière au cours des 3 années considérées (de 179 à 273 candidats). L'équipe pédagogique gère très bien ses flux. Soixante-quatre candidats sont par exemple admis en 2020-2021 pour atteindre 30 inscrits en première année, ce qui est très cohérent au regard des capacités d'accueil initialement définies (30 places). Cette capacité d'accueil a été revue à 40 places, ce qui permet d'envisager à terme une hausse d'effectif en accord avec le taux de pression constaté.

La formation suit la réussite de ses étudiants et présente des taux de réussite satisfaisants (80 à 100 %). Les cas de non-validation sont expliqués.

La formation compte analyser l'insertion professionnelle, mais sa jeunesse ne permet pas de concrétiser de manière pertinente ce point. Il s'agit ici de rester vigilant quant à la mettre en pratique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La question afférente à la soutenabilité n'est pas évoquée dans le DAE. Le processus d'amélioration continue repose sur le conseil de perfectionnement mis en place dès la création de la formation. Des difficultés liées au positionnement de la formation sur deux UFR sont mentionnées.

La formation doit renforcer la lisibilité de ses parcours et mieux coordonner les évaluations des enseignements. Les évaluations des enseignements sont en place, il reste toutefois à mieux préciser la nature de l'exploitation des résultats.

Conclusion

Points forts

- Un parcours interdisciplinaire attractif ;
- Un engagement dans les projets structurants de l'établissement ;
- Une formation à la recherche et par la recherche efficiente.

Point faible

- Une place insuffisante des principes éthiques de la recherche dans la formation.

Recommandations

La jeune formation *Sciences cognitives* est originale, ambitieuse et bien ancrée dans les projets de l'établissement, bénéficiant de deux initiatives d'excellence. Une marge de progression existe quant au renforcement de la place des principes éthiques de la recherche. Les enseignements en anglais doivent être impérativement introduits ou rendus visibles et renforcés.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La mention *Sciences de l'éducation* d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose d'une première année (M1) tronc commun et de trois parcours en deuxième année (M2) : *Recherche en sciences de l'éducation*, *Ingénierie de la formation* et *Responsable de formation et intervenant en organisation*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention présente une forte adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans le domaine transversal « apprentissage et éducation » du projet A*Midex. Cette mention de master a également intégré l'Institut Créativité Innovation d'Aix Marseille (InCIAM). Tout cela contribue à ce que cette formation soit ouverte à une forte interdisciplinarité. Le master Sciences de l'éducation mobilise en outre le Projet d'Investissement d'Avenir TIGER (*Transform and Innovate in Graduate Education with Research*). Une cohérence existe en matière de progression avec la licence *Sciences de l'éducation*.

L'ouverture internationale est un axe de travail en cours. L'équipe pédagogique est mobilisée sur le sujet avec la recherche de mise en place de partenariats et l'intégration de la dimension internationale dans les projets de professionnalisation. Le niveau de langue des étudiants est cependant identifié comme un frein. Pour le moment, aucune mobilité n'est constatée, pas plus que d'inscriptions d'étudiants internationaux.

La formation à et par la recherche constitue un point fort de la formation. Le laboratoire UR 4671 ADEF accueille les étudiants dans le cadre de leur séminaire de recherche et propose des stages. La formation intègre les contenus liés à l'intégrité scientifique et à la déontologie de la recherche. Les enjeux de l'open science ou encore des problématiques du plagiat sont abordés, ce qui est un point fort.

La professionnalisation est une finalité effective de la formation. L'équipe pédagogique est renforcée par dix intervenants professionnels non académiques. Plus largement, la formation a développé des partenariats efficaces avec des structures. Un parcours bénéficiant de la Certification Qualiopi du Service de la formation professionnelle continue (SFPC) est spécifiquement ouvert à la formation continue dont les enseignements sont dispensés en distanciel. Il s'agit d'une illustration du travail effectué par l'équipe pédagogique pour rendre la formation plus modulable. Si l'approche par compétences n'est pas achevée, elle est engagée. Concernant les publics en formation initiale, on notera en particulier l'engagement dans la démarche e-portfolio, mais aussi la production de ressources d'orientation professionnelles sous la forme de cartes heuristiques d'analyse fonctionnelle et contextuelle des métiers visés. Des projets professionnels personnalisés font également partie du cursus des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon pertinente, en cohérence avec les finalités et débouchés professionnels identifiés. Le numérique est très présent comme outil et environnement de la formation. Les salles et terrains de formation sont diversifiés. La formation constitue un terrain d'expérimentation des avancées de la recherche en éducation. Ce point, particulièrement intéressant, mériterait d'être plus développé dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation visent à pallier le frein principal identifié en matière d'internationalisation. En effet, des cours disciplinaires en anglais sont proposés aux étudiants en vue de remédier au problème de niveau constaté. Ces cours se substituent aux enseignements de langue dont les créneaux ne sont pas toujours compatibles avec l'organisation de la formation. Aucun dispositif complémentaire d'accompagnement de la mobilité n'est mis en place.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Outre l'encadrement individualisé des étudiants quel que soit leur parcours, la qualité de l'encadrement spécifique des étudiants qui ont déjà une profession ou qui sont en reprise d'études est à mettre en avant. Tous les parcours sont ouverts à la formation continue pour un total de 32 stagiaires inscrits en 2020-2021. Le rythme de formation (une semaine par mois) permet de rendre conciliables le suivi de la formation et la poursuite d'une activité professionnelle. Le nombre de validations des acquis professionnels (VAP) est en forte progression pour atteindre 14 validations en 2020-2021. Cela démontre que la formation est bien identifiée par les milieux professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation ne cesse de progresser. En effet, le nombre de candidatures a doublé en 3 ans, passant de 130 à 269. Le nombre d'admis est passé dans le même temps de 57 à 79 étudiants pour un nombre d'inscrits finalement faible (29 étudiants en 2020-2021), même si en hausse. Les effectifs font plus que doubler en M2 ce qui démontre que la formation attire des étudiants en cours de cycle. La trajectoire des effectifs des différents parcours est à interroger. Après un début manifestement compliqué, le parcours *Ingénierie de la formation* apparaît dorénavant plus attractif (17 étudiants au lieu de 2). En contre-point, le parcours *Recherche en sciences de l'éducation* a vu ses effectifs passés de 14 étudiants en 2018 à 2 étudiants en 2019 puis à 4 étudiants en 2020. Même s'il s'agit d'un souhait du laboratoire que de le maintenir, cette chute des effectifs questionne. Le parcours *Responsable de formation et intervenant en organisations* maintient sa forte attractivité.

Les taux de réussite sont globalement bons. Les situations de non-validation en M2 sont expliquées par le report de la soutenance du mémoire, ce qui concerne notamment les publics en activité professionnelle.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est tout à fait correct (88,9 %), d'autant que la part d'emplois à temps plein est de 93,3 %. Ces pourcentages obtenus avec un taux de réponse de presque 60 % indiquent que la formation dispensée permet de s'insérer tout à fait correctement dans l'emploi et montrent aussi une forme d'attachement des étudiants quant à l'intérêt de répondre aux questionnaires d'enquête.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de l'offre de formation proposée repose sur la diversité de l'équipe pédagogique et sur son dynamisme qui lui permet de mobiliser les différents outils mis à disposition par l'établissement. La formation bénéficie ainsi de leviers importants pour générer des opportunités aux étudiants, en cohérence avec son projet.

L'équipe pédagogique s'est réellement approprié le processus d'autoévaluation, confirmant en cela une démarche d'amélioration continue structurée, tant à l'échelle de la mention (conseil de perfectionnement actif), qu'à l'échelle des enseignements (démarche d'évaluation des enseignements et des pratiques pédagogiques). Le lien réalisé entre la mise en œuvre de la formation et la recherche conduite en sciences de l'éducation par les membres de l'équipe pédagogique se manifeste ainsi dans des pratiques à valoriser.

Conclusion

Points forts

- Une démarche d'amélioration continue structurée et efficiente ;
- Une insertion professionnelle de qualité en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- Une forte attractivité en formation continue ;
- Une formation à la recherche ouverte sur les problématiques d'éthique et de déontologie, contemporaines.

Point faible

- Une ouverture internationale trop peu développée.

Recommandations

Le master *Sciences de l'éducation* est une mention qui présente une organisation et un pilotage solide. L'ouverture internationale est encore trop peu développée. Le frein linguistique est identifié, mais une démarche d'enseignement disciplinaire en anglais existe. Pour autant, il ne faut pas réduire l'internationalisation à cette seule dimension. Celle-ci gagne à être plus largement ouverte à l'interculturalité, y compris scientifique, qui peut venir enrichir le cursus proposé en recherche, y compris en langue française. Les dispositifs d'encouragement et de préparation à la mobilité ne se résument pas non plus aux enseignements de langue vivante. Un investissement dans la dynamique de l'alliance CIVIS devrait permettre d'ouvrir la formation à des dispositifs de mobilité virtuelle à même de permettre aux étudiants de concilier temps de formation et activité professionnelle.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose trois parcours *Didactique du français langue étrangère en situation de plurilinguisme*, *Coopération linguistique et éducative en français langue étrangère* et *Linguistique*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines. Les parcours *Didactique du Français langue étrangère en situation de plurilinguisme* et *Coopération linguistique et éducative en Français langue étrangère* dépendent du département de Français Langue Étrangère (FLE) et le parcours *Linguistique* est rattaché au département des Sciences du langage (SDL).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est clairement en adéquation avec les stratégies de l'établissement et elle prend toute sa part de responsabilité. Les parcours *Didactique du français langue étrangère en situation de plurilinguisme*, *Coopération linguistique et éducative en français langue étrangère* sont intégrés à l'institut d'établissement Créativité et Innovations (INCIAM) et le parcours *Linguistique* à l'Institut Convergence Institute for Language Communication and the Brain (ILCB). Tel que mentionné dans le document, les enseignants-chercheurs des parcours *Didactique du français langue étrangère en situation de plurilinguisme*, *Coopération linguistique et éducative en français langue étrangère* sont membres du projet AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation), qui vise à améliorer l'apprentissage des savoirs fondamentaux des élèves tout au long de leur parcours scolaire. La formation est par ailleurs lauréate de l'appel à projets « Pôle Pilote de formation et de recherche en éducation » du volet Territoires d'Innovation Pédagogique du Projet d'Investissement d'Avenir 3.

L'adossement à la recherche est bien identifié. Le laboratoire Parole et Langage est bien repéré pour assurer l'adossement de la formation. Son référencement comme une unité mixte de recherche du CNRS aurait pu être notifié. L'équipe pédagogique a bien conscience qu'il va falloir renforcer les apports quant à l'éthique de la recherche et les pratiques relevant de l'Open Science.

Malgré l'essence même de ce master, cette formation est très peu ouverte à l'international. Il est notifié qu'en raison du Brexit, les échanges sont extrêmement compliqués avec le Royaume-Uni ; c'est une problématique que l'équipe pédagogique a bien repérée. Des solutions sont envisagées, mais ce point n'a pas été développé dans le dossier. Un enseignant-chercheur est responsable des échanges Erasmus qui restent toutefois peu fréquents (une seule mobilité sortante en 2020).

Concernant les questions de professionnalisation, on remarquera que les métiers sont bien identifiés et que la liste de « nouveaux » métiers est bien présentée pour le parcours *Linguistique*. Cependant, le pourcentage de professionnels est extrêmement faible (un professionnel pour les parcours *Didactique du français langue étrangère en situation de plurilinguisme*, *Coopération linguistique et éducative en français langue étrangère* et un seul pour le parcours *Linguistique*). Cet effectif ne peut cependant que se renforcer pour une formation professionnalisante. Un stage en deuxième année (M2) (dont la durée aurait pu être précisée) ainsi qu'un séjour à Paris dans des institutions de la francophonie sont à conserver.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation fait émerger une approche par compétences et elle souhaiterait généraliser la démarche e-portfolio. Le nombre d'étudiants y prétendant aurait pu être donné afin d'apprécier le succès de la démarche. Il est signifié que différents dispositifs pédagogiques sont utilisés sans qu'ils ne soient précisés. Dans la même veine, il est noté que la formation se repose sur des formations et outils proposés par le Centre d'Innovation Pédagogique et Évaluation (CIPE), mais ils auraient pu être davantage présentés afin que l'on puisse identifier concrètement ce qui se pratique.

La diversification des pratiques pédagogiques n'est pas du tout effective. La part des travaux dirigés (TD) dans la formation est trop faible. On peut regretter que les parcours *Didactique du français langue étrangère en situation de plurilinguisme*, *Coopération linguistique et éducative en français langue étrangère* ne proposent aucune heure d'enseignement en travaux dirigés en M2, alors qu'il s'agit clairement de deux parcours professionnalisants. Ce point aurait mérité une explication. En revanche, pour le parcours *Linguistique*, la distribution heures TD et cours magistraux (CM) est bien homogène. Les heures en anglais, tel que signalé par l'équipe pédagogique est à renforcer, d'autant plus pour ce genre de formation dont, c'est en partie, le cœur.

Le plurilinguisme et l'interculturalité sont des prérequis indispensables pour les étudiants de cette formation. Le responsable de formation doute cependant de la maîtrise des langues (plus particulièrement de l'anglais) et signale que ce point pourrait faire l'objet d'une attention particulière lors de la prochaine accréditation.

Les contenus de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, mais le manque de force enseignante est un frein au développement de dispositifs spécifiques. Le diplôme d'université (DU) FLE n'est pas spécifiquement dédié aux étudiants de la formation continue tout en étant très adapté à ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des précisions auraient pu être apportées pour bien apprécier l'attractivité de la formation. La formation reçoit des publics diversifiés, tels que des enseignants, des orthophonistes, des oto-rhino-laryngologistes mais on aurait souhaité connaître leur nombre pour mieux apprécier la dimension attractivité de la formation.

Les taux de réussite sont globalement assez faibles, notamment pour le parcours *Linguistique* (5 diplômés pour 45 places ouvertes) et le parcours *Coopération linguistique et éducative en français langue étrangère* (5 diplômés pour 20 places offertes en M2). Des éléments d'appréciation auraient pu être mis en avant pour expliquer ce problème.

Le suivi de l'insertion professionnelle se fait uniquement par l'université, et montre une insertion professionnelle à 30 mois de 100 %, ce qui est excellent. Reste à renforcer l'insertion à 12 mois qui frôle les 63 %. On ne peut qu'encourager l'initiative de création d'une association étudiante en Sciences du Langage.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'évaluation des enseignements doit impérativement se mener. On doit noter qu'il n'est aucunement fait mention des évaluations des enseignements, c'est donc un point à renforcer.

Le conseil de perfectionnement est en place mais n'est pas distingué entre la licence et le master. La séparation de la formation en deux mentions en 2021 a été le principal et unique sujet abordé pendant la période évaluée.

Conclusion

Points forts

- Lisibilité des parcours ;
- Formations bien ancrées dans l'établissement ;
- Adossement à la recherche bien identifié ;
- Analyse auto-réflexive de bonne qualité.

Points faibles

- Faible taux de réussite ;
- Absence de renseignements sur la pratique de l'évaluation des enseignements ;
- Rôle du conseil de perfectionnement limité.

Recommandations

La formation *Sciences du Langage* à AMU est une formation qui a gagné en lisibilité au regard de la nouvelle nomenclature FLE et SDL. La formation est bien ancrée dans la politique de l'établissement et bénéficie d'un adossement à la recherche solide. On ne peut qu'apprécier le travail d'autoévaluation qui a été mené, qui pourra être renforcé sur le plan de l'analyse des taux de réussite et de l'insertion professionnelle. La pratique de l'évaluation des enseignements doit être mise en place ou systématiser et le conseil de perfectionnement doit désormais jouer pleinement son rôle.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La mention *Sociologie* d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose d'un unique parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est clairement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Sociologie* s'inscrit en continuité avec la licence *Sociologie*. Il est partie prenante de projet fédérateur de l'établissement et entretient des collaborations avec des instituts (tels que l'institut Sociétés en Mutation en Méditerranée-SOMUM et l'institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale - Item). La formation est tout à fait clairvoyante quant à s'inscrire dans des dispositifs clés pour développer son aura internationale (par exemple, les dispositifs Tiger ou l'alliance Civis).

L'ouverture internationale est peu renseignée dans le dossier d'autoévaluation. Il n'est pas fait état de dispositifs spécifiques à la mention, pas plus que d'accords propres.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche clairement identifié. Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique permettent au master *Sociologie* d'être adossé à trois laboratoires (Mesopolhls, Lest, LPED). La formation à la recherche par la recherche est une ambition forte de la formation. Les étudiants ont la possibilité de prendre part à des projets de recherche financés faisant des laboratoires des espaces de la formation.

Le master est à prédominance recherche, mais intègre également une préparation à l'insertion professionnelle avec des enseignements ouvrant aux champs d'applications professionnelles de la discipline. Pour cela, des partenariats ont été développés avec des structures comme Pôle emploi qui permettent d'identifier des terrains de stage adaptés (huit semaines obligatoires). La présence des intervenants professionnels non académiques est cependant faible (trois) pour un volume d'intervention de 42 heures-étudiants. L'ouverture à la formation continue est faible, mais existante. En revanche, la formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est force de proposition en matière de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le terme « proactif », revendiqué par l'équipe pédagogique, est bien choisi. Une attention particulière est portée à augmenter l'attractivité de la formation, ainsi qu'à impliquer les étudiants dans des réseaux professionnels, pour consolider le réseau de la formation. On aurait aimé toutefois que les métiers visés soient plus détaillés même si les fiches RNCP sont consultables.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et en cohérence avec les objectifs de la formation. L'offre de formation est très lisible avec une réelle ouverture vers d'autres disciplines puisque les étudiants doivent choisir obligatoirement une option dans une autre formation. On notera cependant que les heures de cours magistraux (CM) sont bien supérieures aux heures de travaux dirigés (TD), à l'exception des unités d'enseignement (UE) de méthodologie pour lesquelles les heures CM sont équivalentes aux heures TD. Cette répartition aurait pu être expliquée. En outre, exception faite du mémoire de recherche, on peut s'interroger sur la répartition des crédits ECTS (*European Credit Transfer System*), qui sont plus importants pour les savoirs théoriques (6) que méthodologiques (3). Au regard des finalités énoncées pour la formation, les enseignements méthodologiques et techniques mériteraient d'être mieux valorisés, en heures comme en crédits ECTS. On ne peut qu'encourager la concrétisation des projets évoqués par l'équipe de mobiliser de nouveaux dispositifs d'apprentissage au service de la consolidation des savoirs théoriques et méthodologiques.

Les contenus et les dispositifs permettant l'internationalisation de la formation sont encore trop peu prononcés.

En effet, si les dispositifs proposés par AMU sont identifiés par l'équipe pédagogique, ils ne sont pas assez mobilisés et déclinés au sein de la formation. On note cependant que la place de l'enseignement des langues est tout à fait correcte et on ne peut qu'encourager l'idée de proposer des cours en anglais si les forces pédagogiques le permettent et sont opérationnelles. La présentation de travaux de recherche scientifique de sociologie en anglais serait tout à fait pertinente pour la formation future en doctorat.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a rencontré son public. L'attractivité de la formation ne fait nul doute au regard du nombre de dossiers reçus (300 dossiers en moyenne pour une capacité d'accueil de 35 places, 46 admis et au final entre 25 et 30 inscrits en première année). On regrette toutefois de ne pas connaître les critères de sélection utilisés ni le taux d'inscrits issu de la licence *Sociologie* d'AMU.

Le faible taux de réussite interroge, en première comme en deuxième année. L'analyse concernant le taux de réussite reste objective, mais un point de vigilance est à maintenir. Le problème est identifié par l'équipe pédagogique qui indique chercher les dispositifs au sein de l'établissement à même de favoriser la réussite des étudiants. On notera aussi que la démarche e-portofolio est en place, mobilisable à l'initiative des étudiants. Il serait possible d'étendre le dispositif à davantage d'étudiants (une moyenne de 7 étudiants l'utilise sur une promotion de 35).

Le taux d'insertion à 30 mois est excellent (100 %), mais cette donnée ne repose que sur un faible nombre de répondants (9 réponses). Il est donc difficile de considérer cette donnée comme absolument représentative. D'autant que, à 3 mois comme à 12 mois, le taux d'insertion n'est que de 50 %. En outre, on aurait apprécié connaître le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat puisque c'est la principale finalité de ce master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est satisfaisant à ce stade, car les capacités d'accueil ont été mises en cohérence avec les débouchés et la taille de l'équipe pédagogique permanente (16 enseignants-chercheurs). Les réflexions autour de l'ouverture d'un nouveau parcours devront veiller à maintenir un équilibre avec la capacité d'encadrement.

Le processus d'amélioration continue repose avant toute chose sur le conseil de perfectionnement du master qui est commun avec celui de la licence, ce qui n'est pas conforme aux attentes réglementaires, même si l'analyse auto-réflexive conduite est de qualité. On ne peut qu'encourager la formation à traduire les recommandations formulées par le conseil de perfectionnement : renforcer la professionnalisation avec des interventions plus conséquentes de professionnels, renforcer la pratique des stages, proposer aux étudiants de choisir une option en rapport avec leur projet professionnel. On peut souligner et apprécier la mise en place d'une association d'étudiants et d'un réseau des anciens.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche structurant ;
- Une formation qui participe à la dynamique interdisciplinaire de l'établissement ;
- Une équipe pédagogique proactive, force de propositions ;
- Une attractivité confirmée.

Points faibles

- Une ouverture à l'international à renforcer ;
- Des taux de réussite trop bas, en première comme en deuxième année ;

- Un conseil de perfectionnement non spécifique au master *Sociologie* (commun avec la licence *Sociologie*).

Recommandations

Il est à noter que la formation s'est pleinement approprié la démarche d'autoévaluation en proposant un dossier de grande qualité. Au regard de la finalité recherche assumée, le renforcement de la dimension internationale de la formation pourrait apporter une plus-value importante. Cela peut prendre la forme d'une appropriation plus poussée des dispositifs d'établissement ou encore d'une plus forte place faite à des enseignements disciplinaires en langue étrangère pour donner accès aux étudiants à des théories et méthodes non francophones. La réflexion sur l'évolution de l'offre de formation doit impérativement interroger plus profondément les causes du taux d'échec qui demeure très important en première comme en deuxième année. Pour cela, le renforcement de la place de la parole étudiante apparaît nécessaire, en commençant par la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention de master.

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) rattaché à l'Observatoire des Sciences de l'Univers - institut Pythéas d'Aix-Marseille Université (AMU) propose deux parcours : *Biodiversité : fonctions et conservations* et *Ingénierie écologique*. Cette formation donne également accès au parcours *Compétences complémentaires en Informatique* qui est transversal aux mentions de master du domaine sciences et technologies (ST).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La stratégie de formation du master BEE est en adéquation avec celle de l'établissement. Le master participe aux Instituts d'établissement ITEM (Institut pour la Transition Environnementale en Méditerranée) et OCEANS. Il répond à chacune des sollicitations et opportunités offertes par la fondation A*Midex, afin de développer l'interdisciplinarité au sein des parcours de formation. Certaines écoles et sorties de terrain ont pu ainsi être financées par l'institut Méditerranéen pour la Transition Environnemental (ITEM) d'AMU. Les composantes délivrant licences et master s'assurent de la continuité des apprentissages avec la licence *Sciences biologiques et écologiques*, de leur complémentarité et de l'absence de chevauchement avec les masters du périmètre des sciences de l'environnement. Cela est facilité par le fait que les enseignements sont en grande majorité assurés par des enseignants-chercheurs de section CNU 67 appartenant à des équipes de recherche UMR d'AMU. Le master intègre du fait de ses objectifs de formation et des débouchés professionnels visés pour les diplômés, les enjeux du développement durable.

La formation est ouverte à l'international du fait des dispositifs déployés, mais mérite une attention particulière. Malgré le programme européen ERASMUS et le partenariat stratégique « IntASEK » (2016-2020) porté par l'Estonie et impliquant l'Allemagne, la République tchèque et AMU au sein d'un réseau européen en écologie, les mobilités entrantes sont faibles (3 étudiants sur les trois dernières années). Le nombre de mobilités sortantes non négligeable en 2018-2019 (8) a été fortement réduit par la crise sanitaire Covid.

L'adossement à la recherche est important. La formation est adossée à l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU), à des laboratoires de recherche (IMBE et LPED), à une école doctorale ED 251, 2 instituts d'établissement (ITEM et OCEANS) et bénéficie des interventions d'enseignants-chercheurs et chercheurs du CNRS, INRAE et IRD. La grande majorité des étudiants de M1 (90 %) sont accueillis dans les laboratoires cités pour leur stage. Les étudiants sont incités à une mobilité nationale et internationale pour leur stage de deuxième année. La formation souhaite renforcer les partenariats en recherche appliquée et permettre de bénéficier des dispositifs de bourses interdisciplinaire et intersectorielle des Instituts ITEM et OCEANS.

La professionnalisation et la préparation à l'insertion professionnelle sont des préoccupations considérées par la formation. Le master s'appuie sur l'implication de professionnels du monde socio-économique dans la formation et sur l'expertise des enseignants-chercheurs pour définir les objectifs et contenus de la formation. La maquette propose des unités d'enseignement d'« outils professionnels » et d'« outils de professionnalisation en écologie ». Des activités de projets et diverses unités d'enseignement permettent également une professionnalisation. Sur les trois dernières années, les deux tiers des stages de seconde année de master ont été réalisés en entreprise, ce qui renforce les réseaux professionnels des étudiants et des responsables de formation. Des professionnels extérieurs à l'équipe pédagogique participent au conseil de perfectionnement qui s'est réuni par deux fois sur la période évaluée (2018 et 2022). Cependant, le pourcentage d'intervenants extérieurs rémunéré reste faible (7 %), ce qui est justifié par un plafond de la dotation annuelle de la composante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite de manière à offrir un panel de compétences aux apprenants en cohérence avec les débouchés professionnels visés. La formation propose des spécialisations bien distinctes. Le master propose un tronc commun (Semestre 1) suivi des deux parcours proposant chacun deux finalités spécifiques en matière

de débouchés professionnels. La spécialisation des étudiants débute ainsi dès le semestre 2 de la première année de master.

Les intervenants du master proposent des pratiques pédagogiques diversifiées : apprentissage par projets (écoles de terrain en master 1 et 2 financées sur des projets A*Midex), jeu de rôle (une unité d'enseignement), classes inversées (deux unités d'enseignement), *Collaborative Online International Learning* (une unité d'enseignement, projet A*Midex), évaluation formative (une unité d'enseignement), plateforme numérique avec des capsules vidéos ou sonores et forum. Les pratiques sont également adaptées pour certains apprenants suivant la formation à distance.

Divers dispositifs de la formation permettent son ouverture à l'international. Dix-huit d'heures d'anglais (pour trois crédits ECTS) sont dispensées en master 1 avec une note plancher de 9/20 à cette unité d'enseignement (UE) pour validation de l'année ce qui permet d'assurer un certain niveau d'anglais aux diplômés sans pour autant passer par les besoins d'une certification. L'école d'été du programme Erasmus+ 'Intasek' (organisée en collaboration avec *Estonian University of Life Sciences, University of South Bohemia, Aix-Marseille University, The National Center for Scientific Research and Ulm University*) a permis à trois étudiants par an du master de profiter de mobilités internationales, de suivre une formation dispensée en anglais et de construire des projets collaboratifs en anglais.

La formation est très bien adaptée à des publics à besoins spécifiques. En effet, le parcours *Biodiversité : fonctions et conservation* propose l'une de ses spécialisations en formation à distance. Les enseignements sont identiques à la version en présentiel, mais le rythme (semestre étalé sur l'année) et les modalités d'enseignement sont adaptés à un public empêché (ex. : sportif de haut niveau), ou en formation continue (12 %). Les inscrits relevant de la formation continue peuvent être dans des situations variées : reprise d'études non financées (RENF), congé individuel de formation (CIF), aide individuelle à la formation (AIF) ou en congé de formation professionnelle (CFP). Les enseignants peuvent s'appuyer sur divers outils bien adaptés à ce type de public et offerts par AMU tels que la plateforme pédagogique AMeTICE, la diffusion en distanciel (AMUpod) et les formations du centre d'innovation pédagogique et évaluation (CIPE) d'AMU. Les étudiants qui suivent la formation à distance doivent cependant être présents sur site entre deux à quatre semaines par an pour suivre certains enseignements (travaux pratiques, pratiques sur le terrain) et pour les évaluations. De plus, trois à six demandes de validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP) sont déposées par an pour ce master. En revanche, le master n'est pas ouvert à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et la gestion des flux est efficace. La visibilité du master est forte avec globalement 900 dossiers de candidature pour une capacité de 80 places en première année. Les effectifs inscrits en M1 sont en adéquation avec cette capacité d'accueil (78 étudiants en 2020-2021). La co-construction et implication des enseignants en niveau licence et master garantissent les pré-requis des diplômés de licence de mention *Sciences de la vie (SV)* et *Sciences de la vie et de la terre (SVT)* d'AMU au master BEE. Ainsi, 70 % des effectifs sont issus d'AMU. Les étudiants d'autres licences AMU et hors AMU représentent respectivement 5 % et 25 % des effectifs, mais ces taux peuvent varier en fonction des années, des parcours et des finalités de la mention.

La réussite des étudiants est suivie. Le taux de réussite du master en M1 était de 91,3 % en moyenne en 2018-2019 et 2019-2020 et de 95,3 % en M2 (moyenne supérieure à la moyenne des masters AMU sciences et santé). La réussite est suivie également par parcours. Le taux moyen de réussite pour le parcours *Biodiversité : fonctions et conservation* est de 70 %. Ce résultat est expliqué en partie par les étudiants inscrits en formation à distance pour lesquels le taux de réussite est plus faible. La création d'un réseau d'Alumni permettrait non seulement de suivre l'évolution des diplômés, mais aussi de nourrir le réseau professionnel de la formation et des étudiants.

La formation est attentive aux devenir des diplômés. Les enquêtes d'insertion professionnelles réalisées à 8 et 30 mois par l'OVE montrent des résultats corrects (64,7 % en emploi 30 mois après diplôme validé en 2019 dont 78 % en emploi cadre). Les postes occupés ne sont pas précisés, ce qui aurait permis d'avoir une meilleure vision de l'adéquation formation/marché de l'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains permanents suffisants pour l'équilibre de la formation. Les enseignants sont représentés à 68 % par des enseignants chercheurs majoritairement de la section CNU 67 (soit bien en lien avec la formation) et 28 % par des enseignants temporaires. Sur la période évaluée, cinq enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique du master ont bénéficié d'une mobilité internationale et quatre

professeurs étrangers ont participé à la formation des étudiants. L'équipe pédagogique tire profit de l'enseignement à distance proposée au sein du master.

La formation définit un processus d'évaluation interne par la mise en place d'un conseil de perfectionnement.

Les responsables pédagogiques du master ont réuni le conseil de perfectionnement en 2018 et 2022 (pas de réunion en 2020 et 2021 en lien avec le contexte sanitaire). Les conclusions de ce conseil permettent bien d'évaluer l'adéquation de la formation avec les attentes du monde socio-économique. Il encourage les étudiants à créer une association étudiante qui, outre les activités naturalistes déjà proposées, permettrait, entre autres, de pérenniser le réseau d'*alumni*. Les responsables souhaitent réunir annuellement ce conseil et faire évoluer sa composition pour diversifier les membres avec divers acteurs de la relation d'emploi (institutionnels, recruteurs, professionnels) et des *alumni*. Le master s'appuie sur les évaluations de la formation et des enseignements mis en place par l'établissement, mais n'a pas déployé d'évaluation propre en particulier pour la formation en distanciel.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Un parcours mixte présentiel/distanciel qui enrichit l'offre de formation et la diversité des publics ;
- Une formation attractive et une gestion efficace des flux ;

Points faibles

- Un manque de suivi des diplômés qui pénalise le développement du réseau professionnel de la formation avec les *Alumni* ;
- Une approche par compétences inaboutie ;
- Des relations avec les acteurs socio-économiques pas suffisamment formalisées.

Recommandations

Les relations avec le monde socio-économique doivent être renforcées et structurées de façon pérenne, notamment avec l'aide des étudiants et des *Alumni* pour permettre d'améliorer encore l'offre de formation en termes de contenus et de finalités professionnelles.

L'approche par compétences devra être finalisée en identifiant des blocs de compétences et en incitant les étudiants à s'approprier leur e-portfolio.

Le suivi plus important et plus individualisé des étudiants en formation à distance permettra une meilleure prise en compte des spécificités de ce type de public pour les accompagner vers la réussite.

Le développement des enseignements en anglais en plus de la mobilité des étudiants et des écoles européennes proposées devrait permettre de renforcer l'internationalisation de la formation.

MASTER BIO-GÉOSCIENCES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master mention *Bio-géosciences*, dont la composante principale de rattachement est l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU), propose un parcours *Préparation à l'agrégation SV-STU*. Ce parcours permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences spécifiques à l'exercice du métier d'enseignant agrégé dans le secondaire ou le supérieur. Le master présente aussi un parcours *Compétences complémentaires en informatique* ouvert à tout titulaire d'un master scientifique ou un diplôme d'ingénieur obtenu en France. Ce dernier parcours ne sera pas évalué ici.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec l'axe stratégique de l'établissement en matière de développement durable, notamment dans la mesure où un certain nombre des objectifs sont intégrés dans le programme de formation des étudiants futurs enseignants aussi bien sur un plan disciplinaire que dans leur implication citoyenne dans la société. Cette formation est pluridisciplinaire et mixte les biosciences et les géosciences et couvre l'ensemble des échelles depuis les atomes, molécules, organismes et jusqu'aux systèmes plus complexes.

La formation n'est pas ouverte à l'international et ne répond donc pas en ce point aux priorités définies par l'établissement. L'absence de mobilité entrante est justifiée par le fait que la formation s'inscrit dans un dispositif national de concours de recrutement. Elle n'est donc pas ouverte aux étudiants qui ne sont pas de nationalité française ou d'un état membre de l'Union européenne.

Les objectifs de formation n'ont pas une finalité « pour » la recherche. Cependant la formation bénéficie d'un adossement à la recherche puisque les enseignements sont assurés en grande majorité par des enseignants-chercheurs. De plus, l'ensemble du contenu disciplinaire de tous les cours est élaboré à partir des résultats de recherche en se basant sur les publications scientifiques. La méthode d'analyse enseignée est similaire à celle de la recherche scientifique. Les étudiants de première année du master (M1) sont accueillis une semaine dans un laboratoire de recherche. Enfin, il existe un partenariat avec les services de documentation de l'université qui permettent la veille bibliographique et l'achat d'ouvrages récents et utiles pour la formation.

La formation intègre bien des éléments de professionnalisation. Quelques heures de formations sont assurées par des enseignants de collèges et de lycées, potentiels futurs collègues des étudiants inscrits en master, qui contribuent par leurs interventions et les interactions avec les étudiants à leur préprofessionnalisation. Les stages de M1 sont portés par le rectorat et encadrés par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) donc directement en lien avec l'insertion professionnelle des diplômés. Les postes d'assistant d'éducation (AED) sont envisageables dans la formation, notamment en M1. L'équipe pédagogique ambitionne la réussite des étudiants non seulement à la diplomation, mais aussi à la réussite du concours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux exigences du concours. Le contenu de la formation couvre l'ensemble du programme national du concours de l'agrégation de SV-STU soit l'ensemble des disciplines des sciences de la vie, sciences de la terre et de l'univers ainsi que les compétences méthodologiques des différents formats du concours : écrits, travaux pratiques et oraux. Des passerelles entre le master *Bio-géosciences* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* sont possibles entre le M1 et la deuxième année (M2) en fonction des résultats des étudiants et de l'évolution de leurs projets professionnels. L'approche programme est pratiquée depuis 15 ans dans la formation. Les compétences scientifiques et pédagogiques sont évaluées par contrôle continu. L'approche par compétences n'est pas encore mise en place dans la formation, elle est à l'étude pour la maquette à venir.

La formation propose des pratiques pédagogiques peu diversifiées. La formation est axée sur l'acquisition de compétences disciplinaires (biologie cellulaire et moléculaire, biochimie ; biologie des organismes, des populations, écologie ; géologie et planétologie) méthodologiques (synthèses ; analyse de documents) et pratiques qui sont abordées à travers des formes hybrides d'enseignement (cours /travaux pratiques-TP ou cours /travaux dirigés-TD).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

Les objectifs de formation et de finalité professionnelles sont cantonnés au niveau national en cohérence avec la priorité donnée à la préparation aux métiers d'enseignants de l'Éducation nationale. Il n'y a pas d'heures d'enseignement de langue anglaise dans la formation. En revanche la pratique de l'anglais est réalisée à travers la lecture des articles scientifiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à la formation continue avec un accompagnement personnalisé prévu. Cependant, la tension en professeurs du secondaire dans l'académie est trop importante pour permettre un réel développement de la formation continue au sein de la formation, il n'y a eu que deux inscrits sur la période (2018-2019).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est importante. Elle est développée par l'intermédiaire de diverses actions. Les membres de l'équipe pédagogique sont sollicités pour participer aux jurys nationaux et ont un réseau déployé au sein des autres universités, des établissements d'enseignement leur permettant de faire connaître la formation (en sus de la communication par l'établissement). Le taux de recrutés dans la formation reste stable malgré une baisse nationale de l'attractivité de ce type de formation. La moitié des étudiants de la formation sont recrutés à l'échelle nationale, démontrant une forte attractivité de la formation du fait de ces forts taux de résultats d'intégration.

La réussite est forte pour ce master tant en validation qu'en résultats d'intégration. L'équipe pédagogique assure un suivi des étudiants tant dans leurs productions, leurs résultats, la progression de leurs compétences et à travers un soutien psychologique au-delà de l'obtention du master. Ainsi, le taux d'obtention du master est de 100 %. Chaque année, plus de 10 % des agrégés en SVT au niveau national sont issus de ce master avec un taux d'intégration de 50 % sur un an et de 70 % sur deux ans avec une poursuite de l'accompagnement de l'équipe pédagogique.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les enquêtes d'insertion professionnelles permettent un suivi des diplômés. L'enquête à 30 mois montre une employabilité à 50 % hors région de formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des ressources humaines et d'un réseau satisfaisants. Une quarantaine d'enseignants, dont 10 agrégés (qui interviennent également dans le secondaire), participent dans la formation pour 990 heures de formation. Des échanges intra et inter-établissement permettent un échange de pratiques et d'expériences.

La formation a une veille active de l'évaluation interne avec une démarche d'amélioration continue cependant limitée par le cadrage lié au concours. Des heures de vie de classe sont organisées chaque semestre pour échanger avec les étudiants. En fin d'année, une enquête cette fois anonyme est réalisée. Les résultats obtenus sont analysés en conseil de perfectionnement. La composition de ce conseil est assez bien équilibrée entre l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels (professeurs dans le secondaire et inspecteurs) qui sont aussi des alumni. Il y manque un représentant des étudiants de la formation. Les remarques et propositions sont prises en compte si elles rentrent dans le cadrage national et de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation ;
- Très bon taux de réussite en master et au concours ;

- Grande implication de l'équipe pédagogique dans la formation, pour les étudiants.

Points faibles

- Volet international faible.
- Échanges insuffisants avec les collègues d'autres établissements.

Recommandations

Le domaine de l'international pourrait être réfléchi en matière de mobilité sortante et de pertinence vis-à-vis des objectifs professionnels de la formation afin de permettre i) une ouverture vers des systèmes éducatifs autres, ii) une pratique de la langue anglaise inhérente aux domaines scientifiques et de la recherche.

Des échanges de bonnes pratiques entre collègues et entre établissements proposant le même type de formation méritent d'être soutenus et renforcés dans les processus d'amélioration continue de la formation.

MASTER BIO-INFORMATIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Bio-informatique* d'Aix-Marseille Université est une formation comprenant trois parcours : *Développement logiciel et analyse des données* (DLAD), *Computational and Mathematical Biology* (CMB) et *Compétences complémentaires en informatique* (CCI). La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences. Ce rapport évalue principalement le parcours disciplinaire DLAD. En effet, le parcours CMB, rattaché à la graduate school CENTURI, est un parcours commun à deux autres mentions (*Mathématiques appliquées, statistiques* et *Mathématiques et applications*) et le parcours CCI est commun à toutes les mentions du domaine Sciences et technologie.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'intègre bien dans les ambitions et les priorités thématiques de l'établissement en participant notamment à la stratégie interdisciplinaire de l'établissement. En effet, Aix-Marseille Université (AMU) a fait de l'interdisciplinarité une de ses priorités et cette formation s'inscrit parfaitement dans cet axe en formant des étudiants compétents en biologie, informatique et mathématiques. Le parcours DLAD est rattaché à deux Instituts d'Établissement : l'Institut Cancer et Immunologie (ICI) et l'Institut Marseille Maladies Rares (MarMaRa). La formation est complémentaire avec les autres formations de biologie du cycle et constitue une des poursuites d'études possibles pour les étudiants de licence *Sciences de la Vie* souhaitant développer des compétences interdisciplinaires. Elle ne constitue pas une poursuite d'études pour des étudiants de licence *Informatique*.

La formation est ouverte à l'international, mais avec une marge de progression possible. La formation est intégrée au programme d'université européenne CIVIS mais cette formation n'étant pas présente dans les universités partenaires, aucun étudiant de ces universités ne participe à la formation. Elle intègre régulièrement des étudiants internationaux (entre 6 et 12 % de l'effectif étudiant). Les cours sont effectués en anglais favorisant l'intégration d'étudiants internationaux. La formation fait état de peu de mobilités entrantes (deux en 2018 et une en 2019) et aucune sortante. Le contexte sanitaire explique en grande partie cet état de fait. Un dispositif d'incitation à la mobilité lors du stage de deuxième année est mis en place.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Quatre-vingts pour cent des enseignements contribuant à cet adossement sont réalisés par des enseignants-chercheurs d'unités reconnues et les 20 % restants par des chercheurs, ingénieurs et autres. Dans le parcours DLAD, une unité d'enseignement (UE) est dédiée à la recherche bibliographique afin de préparer le stage. Dans CMB, les étudiants doivent suivre les séminaires de Turing Center de l'Institut de Mathématiques de Marseille (Centuri Seminars). Les étudiants du parcours DLAD et CMB doivent faire un stage en M1 et en M2 dans un laboratoire de recherche.

La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Des chefs d'entreprise interviennent dans la formation qui intègre aussi des UE de professionnalisation avec de l'initiation à l'entrepreneuriat. Une dizaine de professionnels interviennent dans la formation. Toutefois, les stages sont principalement en laboratoire de recherche et rien n'est indiqué quant à la réalisation de stages en entreprise. Cette formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent avec les objectifs de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'approche par compétences est encore trop peu développée. L'équipe pédagogique a commencé une réflexion sur l'approche par compétences pour un seul de ses parcours (DLAD), elle annonce que pour chaque UE le pourcentage de chaque compétence a été calculé. Elle est consciente, au vu de son autoévaluation, que des efforts doivent encore être réalisés pour arriver à une réelle déclinaison de la formation en compétences. Certains étudiants ont un portfolio leur permettant de

valoriser les compétences acquises pendant la formation, ce nombre augmente avec les années (de 7 à 11 étudiants), il est très pertinent de l'intégrer pour tous lors du prochain contrat.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Le dossier évoque des enseignements dispensés de manière classique, à l'exception de la mise à disposition d'une salle pour l'apparition d'une corporation de promotion, et des échanges « gagnants-gagnants ». Les enseignements se font tous en présentiel, rien n'est pour l'instant envisagé pour permettre l'accueil de différents publics.

La formation inclut un parcours complet ouvert à l'international. Le parcours CMB est enseigné en anglais devant faciliter le recrutement d'étudiants internationaux. Dans le parcours DLAD, les enseignements d'anglais sont absents mais remplacés par des rapports et des soutenances de projets en anglais et évalués par des anglophones ou des personnes ayant acquis de grandes compétences dans cette langue. Les supports de cours sont rédigés en anglais.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Aucun dispositif n'est mis en place pour adapter la formation aux publics de formation continue et en alternance alors que ce domaine est porteur et des possibilités existent.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive au vu du nombre de dossiers reçus. Même si le nombre de dossiers est en baisse par rapport aux années précédentes, il reste très élevé (1151 dossiers). Les responsables du master soutenus par le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) sont très impliqués dans les processus d'information, d'accompagnement et d'aide à l'orientation des étudiants tout au long du cursus (amélioration des supports de communication, des plaquettes, présence aux salons). Aucune analyse n'est cependant présentée afin de comprendre la baisse du nombre de candidatures. En revanche une analyse des profils des étudiants entrants dans la formation est proposée. Le nombre d'admis dans la formation est également en baisse et est devenu même inférieur à la capacité d'accueil. Cette tendance doit faire l'objet d'un suivi dans les années à venir, en considérant l'évolution des effectifs étudiants de premier cycle dans les filières initiales.

La formation analyse les taux de réussite afin de mieux accompagner les étudiants vers l'obtention de leur diplôme. Le dossier présente des chiffres difficiles à comprendre, le nombre d'échecs importants pour un niveau master en 2018-2019 est attribué principalement aux étudiants entrés par saisine dont finalement les dossiers ne correspondent pas aux prérequis du master, puis celui de 2020-2021, à la crise sanitaire car les étudiants n'ont pas trouvé de stage et ont ainsi redoublé. Lors du conseil de perfectionnement, un autre critère est apparu : celui du non rendu des devoirs maison dans les temps entraînant l'obtention possible d'une note éliminatoire. Les industriels ont insisté sur l'importance de ce critère, les dates butoirs étant très répandues dans l'entreprise.

La formation ne possède pas les vrais taux d'insertion et connaît de manière partielle le devenir de ses diplômés. Pour le parcours DLAD, une part importante des diplômés échappe aux statistiques élaborées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Seulement 31,3 % des étudiants ont répondu. Le taux de poursuite en thèse est peu renseigné. Pour le parcours CMB, la formation étant trop récente, les taux n'ont pas encore été calculés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est correct avec un total de 59 enseignants-chercheurs permanents pour une cinquantaine d'étudiants dans le cycle. Afin de maîtriser le coût de la formation, plus de 50 % de la formation est mutualisée avec le master *Biologie structurale, génomique*.

La formation possède un processus d'évaluation interne à redéfinir pour être dans une vraie démarche d'amélioration continue. Les étudiants (entre 40 et 60 %) répondent à un questionnaire sur l'évaluation des enseignements. Les réponses au questionnaire sont ensuite analysées par le conseil de perfectionnement. Celui-ci est constitué de l'équipe pédagogique et d'intervenants professionnels, il s'appuie sur cette analyse et sur les taux de réussite pour faire évoluer la formation. Il s'est réuni en 2019. On attendrait donc une convocation plus régulière de cette instance de pilotage fondamentale.

Conclusion

Points forts

- Une formation interdisciplinaire permettant une adaptation rapide des étudiants à divers métiers ;

- Une volonté de se tourner vers l'international avec un parcours totalement enseigné en anglais.

Points faibles

- Une politique en matière de formation continue et d'alternance à mettre en place ;
- L'absence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement et la rareté de ses réunions ;
- Une approche par compétences non présentée et à développer ;
- Des pratiques pédagogiques à faire évoluer.

Recommandations

- Envisager l'ouverture à l'alternance au vu du potentiel industriel dans la région en lien avec le domaine de spécialité de la formation. Cela permettrait de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.
- Réunir de manière régulière le conseil de perfectionnement pour être dans une démarche d'amélioration continue. La présence d'étudiants à ce conseil est importante afin de connaître leurs réelles difficultés.
- Mettre en place une vraie réflexion sur l'approche par compétences et sur l'évaluation par compétences.

MASTER BIOLOGIE INTÉGRATIVE ET PHYSIOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Biologie intégrative et physiologie* présente un parcours *Approche intégrative des fonctions du vivant : du gène à la pathologie*. Un second parcours non évalué ici commun à plusieurs formations est le parcours *Compétences complémentaires en informatique*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond aux ambitions de la pluridisciplinarité de l'établissement. La pluridisciplinarité est rendue possible par l'ensemble des thématiques couvertes et des enseignements situés à l'interface de plusieurs disciplines à l'instar de la biophysique. Les enseignants-chercheurs qui interviennent en licence de biologie et dans ce master assurent ainsi la continuité et la cohérence pédagogiques de la formation. De plus, le master *Biologie intégrative et physiologie* (BIP) a répondu à l'appel à projets multilinguisme « cursus en langue étrangère » (2021-2024) et à l'appel à projets « transformation de la formation par la recherche » (2022). La mention a été sélectionnée pour bénéficier des bourses d'excellence TIGER (Transformer et Innover dans la formation Graduate via la Recherche).

Des dispositifs sont déployés pour l'ouverture à l'internationale, mais leur efficacité reste à prouver. Le rapport d'autoévaluation présente des dispositifs pouvant favoriser les mobilités entrantes et sortantes telles que des appels à projets multilinguisme « cursus en langue étrangère », des cours de deuxième année de master (M2) dispensés en anglais. Ces enseignements sont destinés à attirer les étudiants étrangers et renforcer le niveau en anglais des étudiants français : il existe également des bourses d'excellence TIGER dans le cadre du plan de mobilité pour recruter les meilleurs étudiants internationaux (80 k€). Cependant, aucun étudiant n'a bénéficié de mobilité sortante et le nombre d'étudiants ayant bénéficié de mobilité entrante n'est pas renseigné. De plus, hors échanges, il est mentionné dans le rapport que « quelques » étudiants font des stages dans des laboratoires à l'étranger (en et hors Europe) sans préciser le nombre exact ni les destinations. La situation sanitaire et les conditions matérielles sont mentionnées comme étant des freins au développement de ces mobilités.

La formation à la recherche et par la recherche de haut niveau est clairement l'objectif de la formation ; l'adossement à la recherche est un point fort de la formation. Le master est associé à trois instituts d'AMU à savoir, l'institut NeuroMarseille, l'Institut Cancer et Immunologie et l'Institut Marseille Maladies rares ainsi qu'à l'école doctorale 62 (sciences de la vie et de la santé). L'institut de biologie du développement de Marseille (IBDM), le centre de recherche en cancérologie de Marseille (CRCM), l'institut de neurobiologie méditerranéenne (INMED), Marseille Medical Genetic (MGG) et l'institut Fresnel accueillent les étudiants du master en stage.

La formation est pluridisciplinaire au niveau de la biologie (biologie cellulaire, la biologie du développement, la neurobiologie, la biophysique et la cancérologie) avec des enseignements très poussés dans ces domaines qui sont abordés au niveau fondamental, pratique et méthodologique.

Les étudiants sont sensibilisés à la recherche dès le premier semestre par le biais d'une unité d'enseignement (UE) intitulée « miniconférence » et animée par des chercheurs des laboratoires locaux en lien avec la formation. L'implication des chercheurs des laboratoires associés représente 25 % du volume horaire total. Deux stages de recherche sont réalisés (durées de sept semaines en première année – M1 et de six mois en seconde année), majoritairement dans un des laboratoires associés à la formation ou à l'international.

La formation entretient très peu de relations avec le monde socio-économique. Elle est très orientée vers la recherche fondamentale et n'implique pas le monde socio-économique. Au cours des deux années de master, les étudiants suivent des enseignements professionnalisants, mis en place par la composante et visant à mieux connaître le monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat et à faciliter ainsi leur insertion professionnelle. Cependant, ces enseignements ne sont pas spécifiques à la formation ni à ses débouchés, ce qui ne permet pas aux étudiants de travailler leur réseau. Les stages sont majoritairement réalisés dans les équipes d'accueil

des cinq instituts, ce qui ne favorise pas l'insertion professionnelle des diplômés au-delà des laboratoires. Le tissu régional d'entreprises de biotechnologies demeure peu développé. Les seuls professionnels qui interviennent dans la formation sont ceux impliqués dans les UE citées ci-dessus. De plus, la formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'accueille pas de public en formation continue. Une partie des diplômés intègre des entreprises, cependant aucun élément de preuve n'est apporté dans le dossier (nombre, type d'entreprise, type d'emploi, etc.). Enfin, aucun professionnel extérieur à l'équipe pédagogique ne participe à l'évaluation de la formation, ce qui est d'ailleurs reconnu comme un niveau faible dans l'autoévaluation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation a été construite avec une approche programme, mais l'évaluation par compétences n'est pas développée, ou que partiellement. Les étudiants sont incités à créer leur e-portfolio pour lister les compétences développées et à les faire ressortir dans leur CV et lettre de motivation, mais l'outil n'est pas exploité par la formation. L'organisation de la formation en bloc de compétences est prévue pour la prochaine accréditation.

Les méthodes d'enseignements sont diversifiées pour certaines unités d'enseignement et varient entre les unités d'enseignement. En relation avec l'appel à projets « transformation de la formation par la recherche », les étudiants suivent des conférences, réalisent un projet de recherche virtuel réalisé à partir de données réelles, ou conçoivent des projets expérimentaux. Cependant, il n'est pas indiqué précisément les modalités de mises en œuvre de ces méthodes. On retrouve également dans plusieurs unités d'enseignement de la formation, des méthodes d'apprentissage basées sur de la pédagogie active : classe inversée, projets, apprentissage par problème. En seconde année, les étudiants assistent à des conférences et font toutes leurs présentations (travaux, exposés, stage) en anglais.

La formation présente des dispositifs adaptés pour lui permettre de s'ouvrir à l'international. Les enseignements de la seconde année sont dispensés exclusivement en anglais et certaines unités d'enseignement de la première année le sont également. Les étudiants anglophones peuvent ainsi accéder directement à la seconde année de master. Les bourses TIGER devraient faciliter la mobilité entrante et permettre au master BIP d'attirer des profils d'excellence. Cependant, aucun cours d'anglais n'est dispensé en première année, ce qui limite l'acquisition des compétences linguistiques utiles à la poursuite d'études. L'ensemble de l'enseignement du master devrait basculer en anglais à la rentrée 2023. Cette transformation devrait augmenter l'attractivité de la formation pour les étudiants anglophones, mais limiter les candidatures des étudiants n'ayant pas une maîtrise de la langue anglaise suffisante en fin de licence. Concernant la mobilité sortante, peu d'étudiants, bien que sensibilisés dès le début de la formation à la recherche de stage à l'étranger, concrétisent le projet pour des raisons diverses (financières, matérielles, temporelles, etc.). De plus, la crise sanitaire a largement diminué les flux des étudiants vers/de l'international.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, l'équipe indiquant l'absence de compatibilité de ces dispositifs avec la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais recrute peu d'étudiants locaux. En plus du site institutionnel, la formation a son propre site réactualisé fréquemment ce qui lui permet une communication externe active. Pour les 25 places (diminuées à 20 en 2020) de la formation, le nombre de candidatures augmente continuellement chaque année ce qui atteste de sa lisibilité pour une sélectivité qui reste stable (17 % d'admis en 2018-2019 à 13 % en 2020-2021). Sur la vingtaine d'étudiants inscrits, un tiers des étudiants viennent des licences d'AMU, quelques étudiants viennent d'universités étrangères et le reste des étudiants proviennent d'autres universités françaises, attirés par les contenus pédagogiques de la formation.

La réussite des étudiants est suivie et analysée avec attention. Le suivi et l'analyse sont réalisés non seulement sur la formation globale, mais aussi pour certaines unités d'enseignement. La formation s'intéresse en particulier à l'évolution du taux de réussite des UE précédemment identifiées par les étudiants comme étant difficiles, d'une part, et à celui des UE faisant l'objet d'innovation dans les pratiques pédagogiques. De la qualité du recrutement, en lien avec la l'attractivité, et du suivi de la réussite étudiante, il résulte un bon taux de réussite, de l'ordre de 95 % en M1 et compris entre 90 % et 100 % en M2.

La formation ne dispose pas des éléments quantitatifs nécessaires à une analyse fine du devenir de ses diplômés. Les diplômés du master peuvent poursuivre leurs études en doctorat, à l'école doctorale n°62 : *Sciences de la vie et de la santé*. Cependant, étant donné le faible nombre de bourses de thèse mises au concours de l'ED, certains étudiants effectuent des thèses dans d'autres universités ou à l'étranger. Ainsi, alors

que les objectifs de la formation sont clairement affichés vers la recherche, seulement 34 % des diplômés préparent un doctorat avec des bourses ministérielles ou privées. Les indicateurs 2019 de l'enquête à 30 mois après diplomation indiquent 83,3 % d'insertion professionnelle, mais avec seulement 6 répondants. Le rapport n'indique pas l'existence de réseau d'*alumni* et mentionne la difficulté à garder contact avec les diplômés ne poursuivant pas leurs études en thèse, ce qui est peut-être lié à l'absence de liens établis avec le monde socio-économique. Il manque des éléments sur l'insertion professionnelle des diplômés qui ne poursuivent pas leurs études en doctorat (intitulés de postes, fonctions, localisations géographiques, etc.) pour avoir une vision complète et plus réelle du devenir des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des ressources humaines nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs avec 35 enseignants titulaires et 9 intervenants temporaires. L'équipe pédagogique n'a bénéficié d'aucune mobilité ni d'aucune formation.

Le processus d'amélioration continue est défaillant. Chaque année, les unités d'enseignement font bien l'objet d'évaluation par les étudiants et il y a fréquemment des échanges avec les étudiants. Ces échanges sont facilités par la proximité entre étudiants et équipe pédagogique du fait du faible effectif. Cependant, cette mention n'a pas de conseil de perfectionnement, ce qui contrevient à la réglementation. Par conséquent, le dossier d'autoévaluation est incomplet puisque la formation ne peut pas fournir le compte rendu requis.

Conclusion

Point fort

- Formation très orientée vers la recherche.

Points faibles

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Peu d'interaction avec le tissu socio-économique ;
- Suivi des diplômés insuffisant.

Recommandations

- Mener complètement la démarche d'amélioration, avec notamment le suivi et l'analyse d'indicateurs tels que la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement effectif, dument constitué avec une fréquence de réunion définie et faisant l'objet de comptes rendus, ce conseil de perfectionnement étant indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Nouer des liens forts avec le tissu économique afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, en particulier de ceux qui ne sont pas engagés dans la préparation d'un doctorat. Des éléments d'accompagnement à la professionnalisation (ateliers CV, séminaires, visites de site, etc.), en lien avec la formation, pourraient être utiles à tous les étudiants, quel que soit leur projet professionnel.
- Poursuivre, les actions mises en place pour ouvrir la formation à l'international afin d'avoir une ouverture effective.

MASTER BIOLOGIE STRUCTURALE, GÉNOMIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Biologie structurale, génomique* est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU). La première année comprend un tronc commun au semestre 1 puis deux parcours : *Biochimie structurale* (BS) et *Génomique et analyse des données* (GAD). Un troisième parcours, *Compétence complémentaire en informatique*, partagé par plusieurs mentions du domaine Sciences et technologies, est accessible depuis ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en lien avec la stratégie de l'établissement et dispose de plusieurs financements structurants (TIGER et A*Midex). Ces financements d'AMU permettent entre autres le financement de travaux pratiques de pointes, sur des plateformes technologiques ou l'achat de cluster de calcul pour les analyses de big data. La maquette est construite selon l'approche par compétences préconisée par l'établissement et mutualise un grand nombre d'unités d'enseignement des masters de biologie de l'UFR Faculté des sciences d'AMU. La transdisciplinarité est traitée en cours et travaux pratiques par des études de cas biologiques issus de différents champs disciplinaires. Les responsables pédagogiques envisagent dans la prochaine maquette de mettre plus en avant les problématiques de développement durable au sein de la formation.

La formation ne présente pas d'offre spécifique à l'international. Une seule mobilité entrante est recensée sur la période. Le dossier fait référence à un développement vers l'international pour la prochaine accréditation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Douze pour cent des enseignements sont assurés par des chercheurs et 84 % par des enseignants-chercheurs. Certains enseignements se font sur les plateformes technologiques (de l'université et des EPST locales) ce qui permet aux étudiants d'être au plus près des chercheurs. Cependant, les laboratoires d'appui ne sont pas précisés dans le dossier. La formation comprend un stage de sept semaines en première année et un stage de six mois en seconde année de master majoritairement réalisés dans les laboratoires de rattachements des intervenants.

La formation entretient des relations fortes avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La construction de la maquette a été réalisée en se basant sur les compétences recherchées en entreprises et laboratoires croisées à celles mobilisées ou manquantes chez les diplômés. Une vingtaine d'entreprises et d'instituts publics de recherche disposant de plateformes technologiques, sont impliqués dans la formation à diverses échelles (accueil de stagiaire, vacations...) et contribuent à accompagner les étudiants dans la réflexion et la construction de leur parcours professionnel. Ces professionnels interviennent dans la formation à travers le conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est pas complètement finalisée, mais elle est engagée. La maquette est construite par blocs de compétences, mais il n'y a pas d'évaluation par compétence ni d'outil de portefeuille de compétences adossé au diplôme.

La formation, grâce aux financements obtenus d'AMU diversifie ses pratiques pédagogiques. Les financements obtenus d'AMU permettent le financement de travaux pratiques sur des plateformes technologiques. Sans être de fait des pratiques pédagogiques innovantes, cela permet de proposer aux étudiants de se familiariser avec les technologies de pointe.

La formation évolue vers une ouverture à l'international. Un co-diplôme est en cours de préparation avec l'université de la Sapienza à Rome pour le parcours : *Biochimie structurale* et avec le projet d'étendre un projet de co-diplomation également pour le parcours *Génomique et analyse des données*. Cela permet à la formation d'investir les opportunités de l'alliance CIVIS.

Des cours d'anglais et des enseignements en anglais sont dispensés en première et en deuxième année ; il n'y a pas de certification payante prévue dans la maquette.

La formation est peu adaptée au public autre qu'en formation initiale. En moyenne un étudiant par promotion est inscrit en formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive auprès des étudiants. Les effectifs des deux parcours sont équilibrés (exemple du nombre d'inscrits en 2021 : 25 inscrits en tronc commun, 13 inscrits en parcours BS et 19 inscrits en parcours GAD pour une capacité d'accueil de 32 places et 328 dossiers de candidatures reçus). Des enseignements spécifiques préparatoires au master (génomique et biologie structurale) sont proposés aux étudiants de licence d'AMU afin de leur faire connaître la formation. L'équipe cherche à diversifier son recrutement. Ainsi plus de la moitié des étudiants du master est issue de formations autres que la licence d'AMU (25 % d'autres universités françaises, 30 % d'universités étrangères).

La réussite des étudiants est bonne. Le pourcentage de réussite est en moyenne de 92 %. La formation suit également les pourcentages de réussite de chaque unité d'enseignement et analyse les résultats en tenant compte du retour des étudiants sur les difficultés rencontrées et/ou sur l'évolution des pratiques pédagogiques mises en œuvre.

La formation a une bonne vue de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés, par les retours de l'évaluation d'une partie de ses unités d'enseignement organisée par l'OVE, et les conclusions du conseil de perfectionnement. Le taux d'insertion professionnelle est de 87,5 % à 30 mois, ce qui est plus faible que la moyenne des masters d'AMU. En fonction du parcours suivi, les diplômés continuent en doctorat ou s'insèrent dans des contextes non académiques (chef de projet, ingénieur d'études...). Toutefois, les éléments sur lesquels se fonde l'analyse reposent sur une enquête qui n'a rencontré que 15 réponses (60 % de l'effectif concerné). Les responsables pédagogiques disposent d'un suivi des diplômés sur plusieurs années (5) mais manquent de données quantitatives et qualitatives sur le suivi des diplômés par parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est correct (42) aux vues de la capacité d'accueil de la formation, ce qui se justifie par le besoin d'interventions pointues dans la formation sur des spécificités technologiques. Les enseignants peuvent suivre un grand nombre de formations leur permettant de développer leurs pratiques pédagogiques. Il n'est pas possible d'apprécier plus précisément la soutenabilité de la formation.

Le processus d'évaluation interne est bien mis en place mais n'est pas optimisé. Chaque année, l'établissement propose l'organisation d'enquête évaluant la qualité des enseignements d'une formation. Les résultats peuvent être analysés puis discutés en conseil de perfectionnement pour servir de base à l'évolution de l'offre de formation. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, mais seul le compte-rendu du conseil de perfectionnement du parcours GAD est disponible, ce qui laisse à penser que cette instance n'est pas constituée à l'échelle de la mention. Celui-ci ne fait pas mention d'étudiants dans la composition du conseil, ce qui est un autre problème à corriger.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement de la formation à la recherche ;
- Une identification des compétences nécessaires pour les futurs diplômés.

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international ;
- Une formation non ouverte à l'alternance ;
- Un manque d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur les évaluations des enseignements ;

- Un processus de suivi du devenir des diplômés dont la structuration doit être renforcée.

Recommandations

La formation doit développer son ouverture à l'international, notamment en favorisant la co-diplomation pour les deux parcours du master. Les dispositifs d'accompagnement doivent être renforcés et communiqués aux étudiants ainsi qu'aux enseignants pour encourager les mobilités entrantes et sortantes.

Les liens avec le tissu économique doivent être renforcés pour améliorer l'insertion professionnelle et pour inclure davantage les acteurs du monde socio-économique dans la démarche d'amélioration continue. Ces interactions devront permettre de conforter la grille des compétences recherchées chez les diplômés. L'ouverture de la formation à l'alternance peut également être un levier d'action à mobiliser dans ce domaine.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* d'Aix-Marseille Université est une formation comprenant neuf parcours : *Conseil en génétique et médecine*, *Génétique humaine et médicale*, *Maladies infectieuses et microbiote*, *Maladies métaboliques et vasculaires*, *Oncologie*, *Recherche clinique et simulation en santé*, *Santé et environnement*, *Sciences de la santé et du développement à l'international* et *Technologies de la santé*. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales de Marseille. La formation s'appuie sur différents Instituts (Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection, Institut d'Immuno-Oncologie, Institut MarMara, Institut Marseille Imaging et Institut Laënnec).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit bien dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation propose une offre de formation innovante et pluridisciplinaire et elle participe aux appels à projet de l'établissement. Ses différents parcours ont obtenu des financements Tiger et la mention est impliquée dans l'appel à projet TRIP Data Managing. Elle a une place totalement cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Les étudiants proviennent de différentes licences ou d'études de santé, la formation doit alors s'adapter à ces profils variés. La formation s'articule bien avec les poursuites d'études en doctorat.

La formation s'inscrit dans des projets européens ou d'établissements afin d'élargir son ouverture à l'international. La formation intègre de moins en moins d'étudiants internationaux (passage de 104 à 44 étudiants en 2 ans), cela peut s'expliquer par la crise sanitaire, mais la baisse avait commencé dès 2019. Aucune analyse de cette baisse n'a été proposée. La formation fait état de très peu de mobilités entrantes et sortantes. La formation dépose divers projets pour récupérer des financements : demande en cours pour un parcours européen sur l'Intelligence artificielle en Santé porté par AMU ainsi que pour une labellisation de la mention au sein de Civis. Le parcours *Sciences de la santé et du développement à l'international* s'inscrit parfaitement dans la stratégie à l'international d'AMU en proposant une offre de formation cohérente autour de la méditerranée et des pays du Maghreb (co-diplôme avec les Universités d'Hassan II au Maroc et de El Senas en Algérie). La formation développe des partenariats avec d'autres pays. À Wuhan, elle a proposé ces deux dernières années, une mention proposant un programme d'enseignement en première année du master (M1) et en deuxième année (M2) au sein de WUT-AMU. La formation mène une politique active dans ce domaine, qui doit permettre d'augmenter à nouveau le nombre d'étudiants internationaux dans la formation ainsi que le nombre de mobilités entrantes ou sortantes.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Quatre-vingt-dix pour cent environ des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs d'unités reconnues et pour certains parcours, des hospitaliers interviennent. La majorité des enseignements intègre de la recherche et tous les étudiants inscrits dans la mention effectuent un stage de six à huit semaines en M1 et six mois en M2. Les étudiants du parcours *Conseil en génétique* doivent effectuer plusieurs stages à l'hôpital pour valider leur diplôme.

La formation possède peu de partenariats forts avec le monde socio-économique. La formation a relevé de nombreux freins pour développer des partenariats avec les acteurs socio-économiques : le temps, la difficulté à faire évoluer de manière continue la maquette et le peu d'unités d'enseignement (UE) professionnalisantes présentes dans la maquette. Ces difficultés font que, pour l'instant, la formation n'est pas ouverte à l'alternance alors qu'il y a de la demande, tout au moins de la part des étudiants de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est en train de développer son approche par compétences. L'équipe pédagogique annonce que la prochaine maquette devrait être déclinée en blocs de compétences et qu'elle a la volonté de faire évoluer la mention vers une approche tournée vers l'évaluation des compétences. Cependant, la présentation de la

maquette en UE ne permet pas d'évaluer leur avancée dans cette approche. Les compétences acquises dans le master sont en cohérence avec les besoins socio-économiques, une grande partie des étudiants trouvant rapidement un travail.

La formation ne précise pas ses pratiques pédagogiques. La formation présente son enseignement à distance pour le parcours à l'international : elle a obtenu un financement pour l'achat d'un dispositif permettant l'enseignement à distance. D'autres demandes de financements via le projet Tiger sont en cours. Cinquante à soixante-dix pour cent des enseignements des autres parcours sont enregistrés et disponibles à la demande, ce qui permet de flexibiliser la formation. La formation réfléchit à intégrer un peu de présentiel dans le parcours à distance afin de lever certaines difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants en revanche, les oraux de master se feront en présentiel.

La formation ne propose pas d'enseignements d'anglais ni de dispositifs pour faciliter les mobilités. La formation ne propose pas de cours d'anglais alors que le niveau en anglais est très variable d'un étudiant à un autre et que l'anglais est devenu incontournable au niveau master. Pour remédier un peu à ce problème, la formation recourt de plus en plus à de l'anglais scientifique (sous forme d'oral, d'étude de texte, de poster, etc.) dans les enseignements disciplinaires.

La formation est ouverte aux stagiaires de la formation continue mais pas à l'alternance. Le dispositif d'enseignement « à la demande » permet l'ouverture de la formation aux stagiaires de la formation continue, mais ce type de formation nécessite souvent de la disponibilité de la part des enseignants en dehors des créneaux conventionnels de formation qui alors doit être valorisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une forte visibilité, son nombre de candidatures a doublé en deux ans : de 570 à 950 entre 2018 et 2020 sans prendre en compte les candidatures Études en France qui sont également exponentielles. La formation déplore la faible lisibilité du site internet et souhaite une vraie politique d'établissement au niveau de la communication sur les formations. Le nombre d'admis augmente mais le nombre d'inscrits diminue. En fonction des parcours, les effectifs varient de cinq à une cinquantaine d'inscrits. En première année de master, tous les étudiants viennent d'une licence scientifique alors qu'en seconde année il y a 50 % d'étudiants de sciences et 50 % d'étudiants de santé.

La formation affiche des taux de réussite élevés. Aucune analyse de ces taux n'a été présentée. Des rencontres mensuelles sont organisées entre les étudiants et les responsables de la mention, ce qui peut, peut-être, justifier des taux de réussite se situant entre 90 % et 97 %.

La formation est trop récente pour avoir un recul important sur les taux d'insertion professionnelle et les poursuites d'études. La formation a mis en place différents dispositifs pour suivre le devenir de ses étudiants (association d'étudiants, page Facebook et compte Twitter), car les enquêtes sur le devenir des étudiants sont limitées. De plus, l'analyse des taux d'insertion professionnelle doit différencier les étudiants médecins, des étudiants scientifiques. Un grand nombre d'étudiants poursuit également en thèse. Le taux d'insertion professionnelle est analysé en conseil de perfectionnement avec la participation active de professionnels.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation nécessite des moyens supplémentaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est légèrement faible avec 43 enseignants-chercheurs permanents pour actuellement 275 étudiants en master. De plus la formation a besoin de soutiens administratifs pour développer la communication du master, aider à l'ouverture à l'alternance.

La formation possède un processus d'évaluation interne permettant d'être dans une démarche d'amélioration continue. Des rencontres mensuelles sont organisées entre les étudiants et les responsables de la mention. L'organisation des étudiants en association les fait participer activement à la vie du master. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite élevé ;
- Un nombre important de parcours permettant la spécialisation des étudiants ;
- Un fort appui à la recherche ;
- Une forte attractivité de la formation.

Points faibles

- Des partenariats avec le monde socio-économique à développer ;
- Une approche par compétences non présentée.

Recommandations

Le dossier manque d'informations, surtout pour une formation comprenant autant de parcours.

La formation devrait envisager de mettre en place des UE de pré professionnalisation ou des ateliers sur les débouchés métiers, et se rapprocher des acteurs des secteurs socio-économiques pour accompagner les étudiants vers la professionnalisation.

L'approche par compétences est abordée, mais n'est pas présentée, or celle-ci pourra aussi être un atout pour l'insertion professionnelle des étudiants. Enfin, la formation doit envisager de renforcer les enseignements d'anglais afin de faciliter les mobilités sortantes.

MASTER CHIMIE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Chimie*, pour lequel Aix-Marseille Université (AMU) et l'École centrale de Marseille sont co-accréditées, comprend quatre parcours : *Analyse chimique et spectroscopies (ACS)*, *Chimie pour le Vivant (CV)*, *Synthèse organique et chimie verte (SOCV)* et *Compétences complémentaires en informatique (CCI)*, parcours commun à tous les masters de sciences). La formation est rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Sciences et les trois parcours ACS, CV et SOCV relèvent des deux instituts AMUTECH et l'Institut Microbiologie, bioénergies et biotechnologie (IM2B).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'intègre parfaitement dans les projets de l'établissement. La formation propose des parcours pluridisciplinaires (CV et CCI), tenant compte des enjeux du développement durable (SOCV) et participe au programme d'investissements d'avenir PIA – TIGER. Les trois parcours ACS, CV et SOCV relèvent des deux instituts d'établissement AMUTECH et IM2B. Ce master est complémentaire des autres formations du cycle. Il est en continuité de la licence *Chimie* ainsi que des licences *Physique-chimie* et *Mathématiques, physique, chimie, informatique*.

La formation est peu ouverte à l'international. La formation intègre régulièrement des étudiants internationaux (entre 7 et 11 % de l'effectif étudiant). La formation ne fait état d'aucune mobilité entrante. En revanche, la mise en place de bourses a permis de motiver des étudiants à réaliser des mobilités sortantes (3 en 2020-2021). Les étudiants sont aussi fortement encouragés à réaliser leur stage de M2 à l'étranger. Le dossier n'évoque aucun double diplôme ni aucun partenariat avec des universités étrangères. L'équipe pédagogique a conscience de cet état au vu de l'autoévaluation réalisée, mais l'obtention de CIVIS par AMU doit permettre de dynamiser les échanges avec les autres universités européennes du réseau.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation intègre une solide formation à et par la recherche via des enseignements non disciplinaires (méthodologie de recherche bibliographique), des projets tutorés et des mises en situation expérimentale. Quatre-vingts pour cent des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs d'unités reconnues qui intègrent des étudiants de ce master en stage de première (M1) et/ou deuxième année (M2). Les étudiants suivent les conférences de la Fédération de Chimie pendant leur formation ainsi que les séminaires de laboratoire s'ils effectuent leur stage en laboratoire universitaire.

La formation possède des partenariats forts avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation s'appuie sur une convention avec NOVACHIM et un accord-cadre avec SANOFI. Des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation sont proposées aux étudiants. Des industriels participent aux enseignements disciplinaires (à hauteur de 10 % environ) ainsi qu'aux UE de professionnalisation et à l'UE Illustrations des métiers. La formation est ouverte à l'alternance, avec un nombre croissant d'alternants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent avec les objectifs de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'approche par compétences est encore trop peu développée. Au vu de son autoévaluation, l'équipe pédagogique en a conscience. La prochaine maquette sera élaborée en bloc de connaissances et de compétences, et une réflexion devra être faite sur l'évaluation des compétences. De plus en plus d'étudiants de la formation créent leur portfolio, outil qui permet de valoriser les compétences acquises tout au long de la formation (hausse de 12 à 50 étudiants en 2 ans). Cet élément devrait être intégré à la formation.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation met en place diverses pratiques telles que l'approche par projet, elle met à disposition des salles dédiées à la pédagogie active. Grâce au projet TIGER,

des plateformes technologiques et scientifiques pourront être mises à disposition de la formation par les Instituts d'établissement permettant aux étudiants de se former sur les technologies de pointe. Les enseignements se font tous en présentiel, rien n'est pour l'instant envisagé pour permettre l'accueil de différents publics.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais, mais pas de dispositifs pour préparer à la mobilité. Les enseignements de l'anglais sont à renforcer, cela a été également souligné par le conseil de perfectionnement. Aucun enseignement disciplinaire n'est donné en anglais et aucun dispositif spécifique d'accueil n'est mis en place, ce qui peut expliquer l'absence de mobilités entrantes.

Les contenus et les dispositifs sont très bien adaptés à l'ouverture de la formation à l'alternance. Le calendrier de la formation est adapté à l'alternance. Le nombre de contrats de professionnalisation est en hausse (de 4 à 14 en 2 ans). La formation est ouverte à la formation continue mais sans dispositif particulier. Des demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) ont été accordées ces dernières années (4 VAE et 1 VAP en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation met en place divers dispositifs pour attirer et suivre ces différents publics, lui permettant ainsi de jouir d'une bonne attractivité. Le nombre de dossiers a connu une baisse importante entre 2018 et 2019 avant de remonter en 2020 (551 dossiers). Le nombre d'inscrits est en hausse (60 étudiants en 2020-2021 pour 132 admis) mais demeure en deçà de la capacité d'accueil du master (80 étudiants). Aucune analyse n'est proposée pour expliquer ces fluctuations. L'équipe pédagogique reste mobilisée en participant à plusieurs salons (masters, apprentissage) et en informant les étudiants tout au long de leur parcours universitaire, aidé par le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO).

La formation affiche des taux de réussite relativement élevés. Il a évolué sur les trois années de 78 à 95 %, mais la crise sanitaire a rendu impossible l'analyse de cette évolution. Aucun dispositif particulier n'a été mis en place pour accompagner les étudiants.

La formation suit les taux d'insertion professionnelle de la formation ainsi que les poursuites d'études en doctorat afin de maintenir son offre de formation en adéquation avec les besoins socio-économiques. L'équipe pédagogique utilise les enquêtes de l'OVE AMU à 18 ou 30 mois de l'insertion professionnelle des étudiants qui sont complétées par des enquêtes menées par l'équipe pédagogique. Ces enquêtes permettent de connaître les métiers exercés par les étudiants en sortie de master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants-chercheurs (73 permanents), de salles dédiées, et le nombre d'alternants en hausse sont des facteurs aidant à la réalisation des objectifs de la formation et à la maîtrise de la soutenabilité de la formation.

La formation possède un processus d'évaluation interne avec un nombre élevé d'intervenants professionnels y participant, mais des améliorations peuvent être apportées. Le conseil de perfectionnement, constitué uniquement de l'équipe pédagogique et d'intervenants professionnels, a fait des propositions pour faire évoluer les enseignements et améliorer l'insertion professionnelle. Il convient d'ouvrir sa composition à des représentants étudiants. Quarante pour cent des étudiants répondent au questionnaire sur l'évaluation des enseignements, mais aucun n'est présent au conseil de perfectionnement. L'autoévaluation de la formation est lucide, certains critères doivent encore être perfectionnés dans la démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats forts avec le monde socio-économique avec une politique en matière d'alternance très développée ;
- Une formation à et par la recherche solide.

Points faibles

- Une approche par compétences peu développée ;
- Une ouverture à l'international quasi inexistante ;
- L'absence d'étudiants dans la composition du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Mettre en place une vraie réflexion sur l'approche par compétences et sur l'évaluation par compétences.
- Développer son ouverture à l'international en s'appuyant sur le réseau développé par AMU.
- Intégrer des étudiants au conseil de perfectionnement afin de leur permettre d'évoquer directement les difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés.

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel* propose sept parcours bien différenciés : un parcours recherche *Écritures critiques, recherche et didactique de l'image* et six parcours professionnalisants en *Écritures documentaires : Recherche et création ; Ingénierie de l'image et de la prise de vue ; Ingénierie du montage et post-production ; Ingénierie du son à l'image ; Métiers de la musique pour l'image ; Production et métiers de la réalisation*. Il est rattaché à deux unités de formation et de recherche (UFR) : la Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) et la Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement inscrite dans plusieurs axes de la stratégie de formation de l'établissement malgré les limitations imposées par sa jeunesse. En effet, la formation se distingue par l'attention qu'elle accorde à l'approche par compétences, à la logique de professionnalisation et d'internationalisation, ainsi qu'aux partenariats avec le monde socio-économique. Du fait de sa création récente (2017), l'implication de la formation dans les dispositifs CIVIS et TIGER (Transformer et innover dans la formation graduate via la recherche) est à conforter. Le master est en continuum avec les licences *Arts du spectacle* et *Sciences et technologies*, tout en présentant un recrutement diversifié au plan national et international. L'équipe pédagogique provient de deux UFR (ALLSH et Sciences), ce qui se traduit par une forte dimension d'interdisciplinarité et une pédagogie par projets en lien avec les besoins du secteur d'activité. Ce double rattachement administratif peut cependant occasionner des difficultés de coordination de plannings. La formation participe à plusieurs projets d'excellence en lien avec le monde socio-économique et elle a déposé une demande de soutien TIGER. Ces projets ne sont cependant pas détaillés.

La formation est ouverte à l'international par ses partenariats, mais plus faiblement en matière de mobilité. La formation affiche une forte dimension internationale, notamment par son inscription dans le dispositif CIVIS avec des partenariats avec l'université libre de Bruxelles, l'université du Québec à Montréal (double diplomation pour le parcours *Musique à l'image*), l'université du Bauhaus à Weimar, l'Institut national supérieur des arts du spectacle et des techniques de diffusion (INSAS) à Bruxelles et la Haute école d'art et de design (HEAD) à Genève, ainsi que l'université Abdelmalek Essaadi au Maroc (projet de double diplomation). La formation collabore également avec plusieurs écoles de cinéma européennes dans le cadre de l'événement « Regards Croisés » du festival Music et Cinéma. La mobilité entrante est faible (un seul étudiant en 2018-2019, aucun depuis), tandis que la mobilité sortante est assez significative (2 à 5 étudiants, hors année 2020-2021 où le COVID a empêché toute mobilité).

L'adossement à la recherche du master *Cinéma et audiovisuel* est insuffisant pour les parcours professionnalisants et à renforcer dans le domaine de la recherche-crédation. La formation est adossée aux laboratoires PRISM (Perception, représentations, image, son, musique) et LESA (Laboratoire d'études en sciences des arts). La formation à la recherche et par la recherche, sous sa forme académique classique, concerne au premier chef le parcours recherche *Écritures critiques*, les autres parcours privilégiant la recherche-crédation. La formation à la recherche est insuffisante dans ces parcours comme en atteste l'absence d'éléments probants sur les modalités de la recherche-crédation mises en œuvre dans la formation et dans ses laboratoires de rattachement. Seule la moitié des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs, tandis que l'autre l'est par des professionnels (56) : la vocation professionnalisante de la plupart des parcours s'accompagne donc d'une moindre prise en compte de la dimension recherche.

La formation valorise fortement la dimension professionnalisante en lien avec le monde socio-économique. La formation a été conçue avec des professionnels qui participent eux-mêmes aux enseignements et au conseil de perfectionnement. Elle est particulièrement attentive au retour d'expérience sur les stages, qui représentent 24 semaines dans le cursus. Des partenariats existent avec de nombreux acteurs socio-économiques, notamment des associations professionnelles du secteur audiovisuel et des institutions et événements culturels, principalement en Région Sud. La formation prévoit des parcours personnalisés dans le cadre de la formation continue : six parcours sur sept ont accueilli des étudiants en formation continue. L'ouverture à l'alternance est

à l'étude mais supposerait que la formation adapte ses plannings aux contraintes des alternants. Il n'y a pas de crédit ECTS spécifiquement dédié à la formation à l'entrepreneuriat, mais la préparation à l'insertion en lien avec les entreprises du secteur est au cœur de la formation des parcours professionnalisants, notamment grâce aux projets tutorés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées, mais avec une trop grande autonomie de chacun des parcours. Elle offre en première année (M1) un tronc commun sur l'histoire du cinéma et la connaissance du milieu et des institutions, qui ne représente que 60 heures au premier semestre (S1) ce qui constitue un volume horaire limité. Chacun des sept parcours apparaît très autonome, bien que des passerelles existent pour les étudiants qui veulent changer de parcours à leur entrée en deuxième année (M2).

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques innovantes qui s'accompagnent d'une démarche d'autoévaluation. Elle développe des approches collaboratives innovantes, notamment des jeux de rôles plaçant l'étudiant dans des situations professionnelles. Des comptes rendus à l'issue des différentes actions pédagogiques placent également l'étudiant dans une démarche d'autoévaluation. La formation est délivrée uniquement en présentiel, car elle requiert des matériels de pointe qui ne se trouvent que dans les locaux universitaires qui disposent d'importants équipements dédiés : plateau de tournage, salles de montage, auditorium, etc.

La formation propose des enseignements en anglais dont le volume horaire pourrait être renforcé afin de faciliter son ouverture à l'international. La formation comprend 36 heures d'enseignement d'anglais technique ; 24 heures d'enseignements théoriques sont également dispensées en anglais. La formation ne prévoit pas la délivrance de certifications de langue. Au total, le volume horaire en anglais représente 60 heures, soit moins de 10 % du volume total de la formation, ce qui est modeste.

La formation est fortement attractive pour les publics de la formation continue, mais n'est pas ouverte pour l'instant à l'alternance. La formation prévoit des parcours personnalisés dans le cadre de la formation continue : 6 parcours sur 7 ont accueilli des étudiants en formation continue, avec un nombre croissant de stagiaires (5 en 2018-2019, 11 en 2020-2021). L'attractivité du master pour ce type de publics en reprise d'étude se traduit également par le nombre de jurys de validation des acquis de l'expérience VAE (5 en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une forte attractivité, mais devrait diversifier davantage les profils de ses étudiants. La formation accueille en principe des étudiants issus de licences d'arts du spectacle et de diverses licences du domaine des sciences humaines, mais il semble, d'après le compte rendu du conseil de perfectionnement, qu'une bonne partie des étudiants de M1 provienne du parcours *Sciences, arts et techniques de l'image et du son* de la licence *Sciences et technologies* d'AMU. La formation a une forte attractivité qui s'accroît au fil des années, avec 487 candidats pour 107 admis en 2020-2021.

La formation a mis en place un dispositif de suivi efficace de ses étudiants et bénéficie d'un taux de réussite élevé. La formation accompagne ses étudiants de manière à la fois individuelle et collective par des bilans en fin de semestre, chaque étudiant ayant un enseignant-référent. Le taux de réussite est très élevé : un seul étudiant n'avait validé aucun crédit ECTS en 2020-2021.

La formation ne dispose que de données partiellement représentatives de l'insertion professionnelle de ses diplômés qui font apparaître un taux d'insertion élevé, mais une poursuite en doctorat qui ne concerne que les diplômés d'un seul parcours. La formation effectue une enquête d'insertion professionnelle à 6 mois et à 30 mois. Il est demandé par ailleurs aux étudiants d'indiquer leur parcours professionnel 12 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de réponse moyen est de 61 % avec des disparités importantes selon les parcours : 78 % de répondants dans le parcours *Ingénierie du montage et post-production*, 37 % dans le parcours *Production et métiers de la réalisation*. Le taux moyen de diplômés en emploi à 30 mois est particulièrement élevé (91 %). Environ 30 % des diplômés du parcours *Écritures critiques, recherche et didactique de l'image* poursuivent en doctorat en *Études cinématographiques*. En revanche, les étudiants des autres parcours ne poursuivent qu'exceptionnellement en doctorat, ce qui confirme le déséquilibre de la place ménagée à la recherche dans les différents parcours signalés plus haut.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe d'enseignants-chercheurs assez restreinte et d'un très grand nombre de vacataires. Elle compte 15 enseignants-chercheurs et enseignants permanents, ainsi que 56 vacataires professionnels, ce qui constitue un atout pour ces parcours à vocation professionnalisante. La formation a également permis à certains de ses enseignants-chercheurs et ingénieurs d'études de bénéficier de formations techniques complémentaires (formation à un logiciel de post-production).

Des enquêtes d'autoévaluation sont mises en place et les préconisations du conseil de perfectionnement ont été prises en compte. Le taux de répondants aux enquêtes organisées par AMU a été très faible au cours des dernières années ; la formation met en place en parallèle des bilans d'autoévaluation par parcours et pour l'ensemble de la formation à l'issue de chaque semestre. Le conseil de perfectionnement joue un rôle important et a notamment permis de relever des failles dans l'organisation pédagogique : des enseignements jugés insuffisants ou manquants ont pu ainsi être intégrés à la formation et des rencontres ont été organisées entre actuels et anciens étudiants. Le lien avec le réseau d'anciens a également été développé par la création d'un site Alumni.

Conclusion

Points forts

- Forte dimension professionnalisante et pédagogie par projet ;
- Caractère pluridisciplinaire de la formation, associant arts et sciences ;
- Nombreux partenariats internationaux.

Points faibles

- Insuffisance de la formation à et par la recherche dans la quasi-totalité des parcours, déjà signalée dans la précédente évaluation du Hcéres ;
- Trop grande autonomie de chacun des parcours ;
- Mobilité entrante faible.

Recommandations

- Développer la formation à et par la recherche dans les parcours professionnalisants et formaliser les modalités de mise en œuvre de la recherche-crédation en lien avec les équipes de recherche d'adossent.
- Mettre davantage en évidence la complémentarité et les interactions entre les parcours en renforçant le tronc commun.
- Mettre en place des dispositifs d'information et d'accueil permettant de favoriser la mobilité entrante.

MASTER ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Électronique, énergie électrique, automatique* de Aix-Marseille Université (AMU) est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences et comporte trois parcours propres : *Automatique* ; *Génie électrique* ; *Systèmes en électronique, électrotechnique et automatique*. La mention donne également accès à un parcours transversal avec les autres masters de la Faculté des Sciences : *Compétences complémentaires en informatique*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Électronique, énergie électrique, automatique* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais ne développe pas assez de partenariats académiques. La formation est la suite logique du parcours *Électronique, énergie électrique, automatique* (EEA) de la licence *Science pour l'ingénieur*. La formation ne cultive pas de fortes intentions d'interactions multidisciplinaires allant au-delà du périmètre de la formation classique, dite EEA.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucun partenariat international n'est mentionné. Durant la période de référence, aucune mobilité entrante n'a été recensée et une seule mobilité sortante d'étudiant est mentionnée. Il n'y a *a priori* aucun verrou à l'ouverture de la formation à l'international.

La formation dispose d'un bon adossement à la recherche. Cet adossement repose sur le laboratoire d'informatique et système, unité mixte AMU/CNRS. La formation à et par la recherche est assurée par les enseignants-chercheurs de cette unité.

La formation est tournée vers le monde socio-économique et incorpore des éléments de professionnalisation. Une quinzaine d'intervenants professionnels externes participent à la formation. Le conseil de perfectionnement associe des acteurs du monde industriel à l'amélioration continue de la formation. L'ensemble des parcours sont *a priori* ouverts à la formation en alternance. Durant la période de référence, le parcours *Génie électrique* a été ouvert en apprentissage et le parcours *Automatique* en contrat de professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec le domaine concerné, cependant l'approche par compétences n'a pas été mise en place. Bien que les compétences à acquérir semblent avoir été définies, l'approche par compétences est différée à la prochaine accréditation.

Les pratiques pédagogiques, sans être innovantes, sont bien adaptées à la formation. La formation utilise les différentes actions comme la possibilité de participer aux projets GIFT-Aéronautique. La formation n'est pas construite pour être assurée à distance, les enseignements dépendent de matériels techniques et logiciels propriétaires spécifiques.

La formation est peu adaptée à l'ouverture à l'international. Outre les enseignements d'anglais jalonnant les différentes années, et une récente mise en place d'une certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) pour le parcours *Génie électrique*, pratiquement aucun enseignement n'est assuré en anglais. Aucun dispositif concret de préparation à la mobilité entrante ou sortante des étudiants n'existe.

La formation est totalement adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. L'emploi du temps de la formation est adapté au calendrier d'alternance. L'équipe pédagogique collabore étroitement avec les services de formation continue de l'établissement afin d'accompagner les futurs candidats à la formation par alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, mais il n'est pas fait état d'un suivi ou d'une analyse de la provenance des étudiants. La formation traite annuellement plus d'un millier de candidatures. La promotion de la formation n'est plus à faire. Cependant, une analyse fine de la provenance des étudiants aiderait à améliorer la qualité des nouveaux recrutements.

La formation ne propose pas de réel dispositif de suivi de la réussite des étudiants. Il est à noter cependant le faible nombre d'abandons, ce qui peut expliquer cette absence de dispositif.

La formation analyse le suivi de cohorte réalisé par l'observatoire de la vie étudiante d'AMU. Ce suivi indique que la quasi-totalité des étudiants obtiennent un emploi stable à l'issue de la formation. Les informations sont tout de même fragmentaires pour effectuer une analyse plus fine.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains raisonnables pour son bon fonctionnement. On compte une centaine d'étudiants inscrits pour une quinzaine d'enseignants-chercheurs du laboratoire d'informatique et système, augmentés d'enseignants d'autres départements comme celui de physique, et d'une quinzaine d'intervenants extérieurs. Il est à noter le relatif manque d'intérêt des enseignants-chercheurs de cette formation pour l'offre de formations sur les pratiques pédagogiques déployée par l'université, notamment à l'approche par compétences.

Un processus d'amélioration continue est amorcé. La formation n'organise pas elle-même l'évaluation des enseignements par les étudiants, mais analyse les résultats fournis par l'observatoire de la vie étudiante. Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois dans l'année en distinguant le traitement entre le parcours en alternance et les deux autres parcours. La composition est représentative des acteurs de la formation, y compris des étudiants en formation initiale et en formation continue.

Conclusion

Points forts

- Une excellente attractivité ;
- Une excellente insertion professionnelle ;
- Une formation par alternance de qualité ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'international, que ce soit en mobilité entrante ou sortante d'étudiants ;
- Une approche par compétences reportée à la prochaine accréditation.

Recommandations

- Compléter les données de suivi de cohorte fournies par l'établissement en élaborant un réseau d'anciens étudiants de la formation.
- Réfléchir au sein de l'équipe pédagogique à une approche par compétences adaptée à la formation.
- Identifier des modalités pertinentes d'ouverture internationale de la formation, adaptée à ses finalités.

MASTER GÉNIE DES PROCÉDÉS ET DES BIO-PROCÉDÉS

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille ; Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN)

Présentation de la formation

Le master *Génie des procédés et des bio-procédés* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant un seul parcours : *Génie des procédés*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences. Aux côtés d'AMU, l'École centrale de Marseille et l'institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) sont co-accrédités pour délivrer ce diplôme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Génie des procédés et des bio-procédés* s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement, notamment en matière de transformation pédagogique mais questionne en matière de cohérence dans l'offre de formation de master de l'établissement. En effet, cette formation offre des points de similitudes avec d'autres formations sur la prévention des risques technologiques, notamment nucléaires, avec le master *Gestion de l'environnement* et le master *Ingénierie de la santé*. Pourtant, aucune passerelle ou enseignement mutualisé avec des formations d'AMU n'est proposé. La formation est construite en continuum avec la licence *Chimie* parcours *Génie des procédés* pilotée qui constitue son vivier principal de candidats en première année. La formation développe un partenariat académique fort avec l'INSTN. Le master participe en outre à l'institut de mécanique et d'ingénierie (IMI).

La formation est peu ouverte à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, le parcours compte des mobilités sortantes uniquement en lien avec la période de stage (entre 0 et 14 par an) et très peu de mobilités entrantes (entre 0 et 3 par an). Au regard des perspectives internationales d'évolution professionnelle, les étudiants devraient être davantage incités à mener des mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche avec une forte implication d'une équipe d'enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs disciplines scientifiques. L'ouverture des laboratoires aux étudiants est une réalité tout au long du cursus, notamment par le biais des stages de première et deuxième année.

La formation intègre quelques éléments de professionnalisation en lien avec le monde socio-économique. La formation intègre les professionnels extérieurs aux enseignements (100 heures sur le cursus), mais aussi aux processus de pilotage. La formation est ouverte aux contrats de professionnalisation et à l'apprentissage, répondant ainsi aux besoins du monde socio-économique. Les périodes de stage constituent une part importante de la formation, avec au moins 8 semaines (3 crédits ECTS) en première année et au moins 18 semaines (30 crédits ECTS) en deuxième année. Il s'agit d'un dispositif de professionnalisation important, en complément de l'offre d'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'approche par compétences est tout juste esquissée. La maquette de formation ne présente aucun bloc de compétence formalisé. Comme l'équipe l'a indiqué dans le dossier d'autoévaluation, elle n'a pas encore finalisé sa réflexion sur le référentiel de compétences de la formation, ni sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences, et ni sur une évaluation des compétences.

Les méthodes pédagogiques sont variées et en cohérence avec l'équilibre proposé entre les cours magistraux et les enseignements dirigés. Différentes modalités sont mobilisées telles que l'apprentissage par projets, par problèmes, par exemple sous la forme de jeux de rôles pour mettre les étudiants en situation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, grâce à la pratique de la langue anglaise et la possibilité de mobiliser des aides à la mobilité. La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais, présents sur trois semestres, pour un total de 60 heures et 9 crédits ECTS. Cela paraît cohérent au regard des besoins pour une poursuite d'études en doctorat et les attentes du monde socio-économique. Des enseignements disciplinaires sont donnés en langue anglaise sur la base du volontariat des intervenants (actuellement à hauteur de 12 heures sur le cursus). Les étudiants du master peuvent bénéficier d'aides à la mobilité sortante, pour leurs stages, notamment grâce aux instituts d'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue. Les stagiaires de formation continue sont actuellement intégrés à la formation sans dispositif d'accompagnement spécifique, sans validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP). Ces dispositifs sont proposés par la formation et des candidats prennent régulièrement contact avec les responsables de la formation, sans beaucoup de succès (deux VAP et aucune VAE accordées sur la période 2018-2021). La maquette de formation n'est pas adaptée spécifiquement au public de formation continue, elle l'est en revanche pour l'alternance (10 à 12 contrats par an sur la période 2019-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, comme tend à le démontrer le nombre important de candidatures (en moyenne 400 candidatures pour une capacité d'accueil de 36 places). Les supports de communication sont mobilisés de manière pertinente sur les réseaux institutionnels comme en témoigne le taux de volatilité faible à ce niveau (moins de 30 % des candidats acceptés ne s'inscrivent pas).

Le dispositif de suivi de la réussite des étudiants est peu opérant pour cette formation. Bien que l'équipe annonce un taux de réussite élevé pour les deux années de formation, les données fournies ne permettent pas d'évaluer finement ces taux.

Les taux d'insertion professionnelle sont moyens (57,1 % à 6 mois et 72,7 % à 30 mois). Cette donnée se fonde toutefois sur seulement huit répondants. L'absence d'analyse, notamment par le conseil de perfectionnement, des taux et de la participation moyenne des diplômés aux enquêtes ne permet pas de comprendre ces faits. De plus, le dossier n'analyse pas la nature des débouchés professionnels. La question de l'adéquation entre la formation, les débouchés visés et les métiers exercés par les diplômés ne fait pas l'objet d'échanges au sein du conseil de perfectionnement. La formation affiche un taux de poursuite d'études important (environ 20 %), notamment vers le doctorat, ce qui tend à confirmer le très bon adossement à la recherche souligné précédemment.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs avec un total de 11 enseignants-chercheurs pour 36 étudiants. L'équipe bénéficie d'un environnement propice à l'évolution des pratiques pédagogiques.

La formation suit un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'enjeu de l'évaluation des enseignements est bien compris par les étudiants, comme le prouvent leur participation aux processus d'évaluation *via* des questionnaires et leur présence au conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit annuellement, avec une composition équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Les personnels administratifs en charge de la formation y sont représentés. Des évolutions substantielles ont eu lieu en cours de contrat, en particulier en matière d'alternance, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans cette démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité ;
- Des liens forts et pérennes avec le monde socio-économique ;

- L'ouverture à l'alternance avec la possibilité de contrats de professionnalisation et de contrats d'apprentissage.

Points faibles

- Une approche par compétences non finalisée ;
- Une place trop faible de l'international ;
- Un taux d'insertion professionnelle moyen, ne faisant pas l'objet d'un suivi et d'une analyse efficace.

Recommandations

- Accompagner l'équipe pédagogique pour que le master devienne une formation ancrée dans l'approche par compétences.
- Mettre en place des dispositifs efficaces permettant d'améliorer l'insertion professionnelle.
- Faire de l'analyse des données un point de discussion systématique des conseils de perfectionnement.
- Encourager davantage les mobilités internationales, notamment en promouvant les dispositifs d'accompagnement à la mobilité.

MASTER GÉNIE MÉCANIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Génie mécanique* propose deux parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Conception de structures composites* (CSC), *Conception de systèmes mécaniques* (CSM), ainsi que le parcours transversal aux autres masters de la Faculté des sciences *Compétences complémentaires en informatique* (CCI), parcours s'effectuant à l'issue du M2. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU). L'École centrale de Marseille et AMU sont co-accréditées pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention *Génie mécanique* est articulée de manière cohérente avec la stratégie de formation de l'établissement. Ce master est la continuité du parcours *Ingénierie mécanique* de la licence *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) d'AMU. Cette mention a porté un projet A*Midex en 2016 et a obtenu le financement d'un Fablab qui est très utilisé pour prototyper des systèmes mécaniques et des outillages pour la mise en œuvre des matériaux composites. Ce master est aussi partie prenante du projet PIA4 CISAM+ (Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille), dans le cadre duquel elle a mis en place un bureau d'études et de prototypage. Il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations sur cette structure et son apport à la formation de cette mention.

L'ouverture de la formation à l'international est une réalité. En effet, la collaboration avec l'université de Ferrare (Italie) permet de proposer la préparation d'un double diplôme. En revanche, les informations sur ce sujet ne sont pas assez détaillées. On ne sait pas comment est organisée cette double diplomation. Les flux d'étudiants concernés ne sont pas non plus renseignés.

Un adossement à la recherche riche et de qualité. Le Laboratoire de mécanique et d'acoustique (LMA) accueille pour des stages de recherche des étudiants de M1, pour une durée de trois mois, et des stagiaires de M2 pour une durée de six mois. De plus, certains travaux pratiques (TP) sont réalisés sur du matériel de la plateforme composite qui se trouve dans ce laboratoire. Des projets de recherche sont également proposés aux étudiants de ce master dans le cadre de leurs études. En complément, les étudiants qui le souhaitent peuvent également suivre une unité d'enseignement (UE) recherche optionnelle durant le premier semestre de M2.

Une participation soutenue du monde socio-économique à la professionnalisation. La formation entretient des liens avec le tissu socio-économiques du territoire qui accueille des étudiants au cours de leurs stages. De plus, pas moins de huit industriels participent activement au conseil de perfectionnement. Trois-cent-dix-neuf heures de formation sont dispensées par des intervenants du monde socio-économique, préparant ainsi efficacement l'insertion professionnelle des futurs diplômés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il est difficile d'évaluer si les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. Cette mention a essayé de mettre en place l'approche par compétences et de valoriser ces compétences au moyen d'un portfolio. Toutefois, en raison d'une implication de l'équipe pédagogique jugée disproportionnée en regard des résultats obtenus, l'expérience a été abandonnée après deux années. Il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit là d'une attente forte à considérer en vue du projet.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques de manière satisfaisante. Elle le fait en mettant en place notamment une démarche par projets. Dans un premier temps, certains TP (le nombre n'est pas précisé) ont été remplacés par des mini-projets : les étudiants réalisent ainsi un projet intégrateur en fin de M1 et un autre tout au long de l'année de M2. Un projet de recherche est également prévu dans la maquette en fin de M2.

Un dispositif de formation insuffisant pour acquérir des compétences linguistiques à la hauteur de l'ouverture internationale de la mention. En effet, seules deux unités d'enseignement (UE) proposent des cours d'anglais :

une UE de 24 heures en M1 et une autre de 24 heures en M2. L'équipe pédagogique est consciente de cette insuffisance, mais ne propose pas de pistes d'amélioration. Ce sujet, ainsi que ceux qui sont connexes de l'enseignement en langue étrangère et des certifications en langues, reste à travailler dans le cadre de la prochaine offre de formation.

Une trop faible réponse de la mention aux besoins de la formation tout au long de la vie. Au cours des trois années renseignées, la formation n'a recensé dans ses rangs que quatre stagiaires de la formation continue. Elle n'est pas ouverte à l'alternance, bien qu'ayant été sollicitée en ce sens. Elle n'a pas la capacité de proposer cette modalité d'études par manque de moyens humains.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit efficacement son attractivité. Ce master est très attractif à l'échelle nationale : sur 482 candidatures en 2020-2021, l'équipe pédagogique a retenu 54 candidats pour parvenir finalement à 47 inscrits, excédant en cela la capacité d'accueil qui a évolué à la baisse en passant de 40 à 30 étudiants. Les raisons de cette diminution de la capacité d'accueil ne sont pas exposées. Le très bon taux de conversion des candidatures admises en étudiants inscrits résulte principalement de ce que cette mention propose des enseignements de génie mécanique alignés sur ceux dispensés en premier cycle.

La formation suit classiquement la réussite de ses étudiants, mais ne propose d'accompagnement que dans les cas très particuliers liés à la santé de ses étudiants. De fait, les taux de réussite sont particulièrement élevés. En M1, 100 % des étudiants du tronc commun valident toutes leurs UE et, en M2, les taux de réussite des deux parcours de conception (structures et systèmes) présentent des taux de réussite proches de 100 %, hors période de Covid durant laquelle certains n'ont pas pu trouver de stages. Les quelques cas d'étudiants ne réussissant aucune des UE auxquelles ils sont inscrits sont en fait des cas d'abandon de la formation.

L'insertion professionnelle des diplômés fait l'objet d'un suivi, mais il est inégal selon les parcours. L'insertion professionnelle des diplômés des deux parcours est suivie classiquement à partir des données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) avec un taux de réponse qui n'excède pas 60 % en moyenne. Toutefois, pour cette raison, un suivi plus précis avec LinkedIn est réalisé, sur près d'une décennie, par l'un des deux parcours. Cette initiative est à encourager à l'échelle de la mention. On note que 100 % des diplômés sont en emploi 30 mois après le master. Peu de diplômés sont en poursuite d'études l'année suivant la diplomation, montrant ainsi que ce master atteint pleinement ses objectifs de professionnalisation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de peu de moyens humains. L'équipe pédagogique est constituée de quatre enseignants-chercheurs de génie mécanique, deux enseignants-chercheurs de mécanique, un professeur associé en service temporaire (PAST), deux professeurs agrégés (PRAG). L'équipe de formation est réduite, ce qui génère des faiblesses dans le fonctionnement quotidien. Par exemple, il n'est pas possible de proposer un parcours en alternance alors qu'il y a une réelle demande que ce soit en M1 ou en M2. Les moyens humains sont insuffisants pour assurer correctement l'ensemble des enseignements et pour répondre aux besoins en matière de formation continue.

La démarche d'amélioration continue présente des faiblesses. Le dossier est très vague sur le dispositif d'évaluation des enseignements. Il est signalé qu'une enquête a été réalisée à l'occasion d'une unique année universitaire pour évaluer les premiers semestres du M1 et des M2 relatifs à chacun des parcours. Néanmoins, aucun résultat de cette enquête n'est commenté. Il existe un conseil de perfectionnement qui est commun avec celui du parcours *Étude et mise en œuvre des produits composites* (MOPC) de la licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*. Ce conseil comprend des personnels d'AMU, huit industriels, d'anciens étudiants, mais un seul étudiant. La représentation étudiante est insuffisante et les raisons motivant un conseil de perfectionnement commun aux deux formations ne se sont pas exposées. Cette situation est d'autant plus surprenante que les étudiants diplômés d'une licence professionnelle n'ont pas vocation première à intégrer un master. Le compte rendu proposé est très succinct et difficilement exploitable.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité et une sélection efficace ;
- Une adéquation précise des contenus aux besoins des emplois visés et une très bonne insertion professionnelle ;
- La qualité de l'adossement à la recherche.

Points faibles

- Une équipe pédagogique réduite ;
- Plusieurs lacunes dans le processus d'évaluation interne de la qualité ;
- L'insuffisante ouverture à la formation continue et l'absence d'alternance dans un domaine où la demande est pourtant importante.

Recommandations

- Envisager de revoir le fonctionnement de cette mention et proposer, par exemple, des mutualisations avec le master *Mécanique*, voire envisager la création d'un parcours supplémentaire *Génie mécanique* dans la mention *Mécanique*.
- Développer une offre de formation adaptée aux publics de la formation continue et mettre en place une modalité de formation en alternance.
- Combler les lacunes du dispositif d'amélioration continue en organisant une évaluation systématique et régulière des enseignements par les étudiants.
- Résoudre l'anomalie que présente le périmètre du conseil de perfectionnement qui intègre une licence professionnelle, mais ni la licence, ni le master *Mécanique*.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement* (GEE) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant trois parcours dès le premier semestre de la première année (M1) : *Gestion territoriale des risques naturels et technologiques – sciences du risque* (GERINAT-SR), *Valorisation et analyse – sciences et technologies de l'environnement* (MAEVA-STE) et *Sciences de l'eau* (SCE). La formation est portée par l'observatoire des sciences de l'univers (OSU) Institut Pythéas.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement* s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement, notamment en matière de développement international. La formation est construite en continuum avec les licences du domaine sciences et technologies, notamment des mentions *Sciences de la vie et de la terre* (SVT) et *Physique et Chimie*, mais aussi avec la licence *Géographie*. Pour les parcours *Valorisation et analyse – sciences et technologies de l'environnement* (MAEVA-STE) et *Sciences de l'eau* (SCE), il faut noter la proposition de deux modalités de cursus (master ou ingénieur) proposé aux étudiants grâce à la labellisation CMI depuis 2015. Des passerelles entre parcours, mais également entre mentions sont possibles pour d'éventuelles réorientations entre la première et la deuxième année de master, grâce aux enseignements communs de première année et aux collaborations dans le cadre des écoles de terrain. Cette formation offre des points de similitudes avec d'autres formations sur la prévention des risques technologiques, notamment nucléaires, avec le master *Ingénierie de la santé* et le master *Génie des procédés et des bio-procédés*. Malgré cela, aucune passerelle ou enseignement mutualisé avec des formations d'AMU n'est proposé. Tout cela questionne le positionnement de cette mention dans l'offre générale de deuxième cycle d'AMU.

La formation présente une ouverture internationale importante, avec des partenariats ciblés et un encouragement aux mobilités entrantes et sortantes. Des partenariats forts avec les universités de Tunis El Manar et de Carthage en Tunisie, ainsi qu'avec l'université Saint-Esprit Kaslik (Liban) ont permis la création de deux doubles diplômes. Il faut noter que par définition, le label CMI rend obligatoire une mobilité internationale au cours de leur cursus, celle-ci intervient préférentiellement en master.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche avec une forte implication d'une équipe d'enseignants-chercheurs pluridisciplinaires (plus de 80 % des interventions), cette pluridisciplinarité étant primordiale à la compréhension des phénomènes étudiés dans ce master. L'ouverture des laboratoires aux étudiants est une réalité tout au long du cursus, notamment par le biais du projet environnemental de première année, et des stages de première et deuxième année.

La formation intègre des éléments pertinents de professionnalisation en lien avec le monde socio-économique. La formation intègre les professionnels extérieurs aux processus formatifs (retour d'expériences), mais aussi aux processus de pilotage. Les trois parcours sont ouverts à la formation continue avec une attractivité stable dans ce domaine (environ 10 étudiants par an). La part très importante laissée aux stages (8 semaines - 6 crédits ECTS en première année de master et 24 semaines - 30 crédits ECTS en seconde année de master) ne doit pas masquer l'absence de dispositif formalisé pour l'alternance, pourtant plébiscitée par les acteurs socio-économiques de ce secteur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les méthodes pédagogiques s'appuient sur un environnement riche et varié de situations d'apprentissage telles que des écoles de terrain et l'utilisation de plateformes d'expérimentation de pointe. Comme l'équipe l'a indiqué dans le dossier d'autoévaluation, elle n'a pas encore finalisé sa réflexion sur le référentiel de compétences de la formation, sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences, ou sur une évaluation des compétences.

Même si la formation diversifie ses pratiques pédagogiques, elle doit renforcer son accompagnement de l'étudiant dans la définition de son projet professionnel. En effet, la formation propose à la fois des enseignements traditionnels, mais aussi des formats en pédagogies actives, et apprentissage par projets ou par problèmes. Cependant, les interventions davantage tournées vers l'accompagnement à la définition du projet professionnel telles que des conférences-métiers, des visites d'entreprises, ou des ateliers autour de la recherche d'emplois sont absentes.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais, présents chaque année à défaut de l'être chaque semestre, pour un total de 36 heures et 6 crédits ECTS, crédits partagés avec des enseignements sur la valorisation des compétences en première année et en communication en deuxième année. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère actuellement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont disponibles pour un public de la formation continue, mais ne proposent pas d'alternance. Le nombre de stagiaires en formation continue est en augmentation. Ils sont actuellement intégrés à la formation sans validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP). Ces dispositifs sont existants et ont déjà été activés avec succès précédemment. La maquette de formation n'est pas adaptée spécifiquement au public de formation continue, mais l'équipe pédagogique l'accompagne au travers de modules à suivre en candidat libre et de cours de soutien. Cette formation n'étant pas ouverte à l'apprentissage ou aux contrats de professionnalisation, l'indication dans le dossier de l'inscription de deux étudiantes dans ces modalités pose question.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité nationale et internationale avec une croissance importante du nombre de dossiers de candidature sur les trois dernières années, et ce, pour les trois parcours (1117 candidatures reçues pour 299 dossiers acceptés). Il faut noter un taux de volatilité important, mais attendu à ce niveau de formation et compte tenu du large vivier entre les dossiers acceptés et les étudiants finalement inscrits (de 35 à 60 % selon les parcours). Cette attractivité trouve notamment son origine dans les actions de communication dans lesquelles l'équipe pédagogique prend une part très importante (salon de l'étudiant, journée portes ouvertes, site internet).

Les taux de réussite à la mention sont globalement satisfaisants au regard de la moyenne d'AMU, mais présentent une grande disparité entre les parcours. Le parcours MAEVA-STE présente un taux de réussite sur deux ans inférieur de 12 à 25 points aux autres parcours de la mention. Une différence est également à remarquer sur les taux d'insertion à 8 mois après la diplomation : le parcours SCE a un taux inférieur de 30 à 40 points aux taux des autres parcours de la cohorte 2019-2020. On peut regretter l'absence de dispositif formalisé de suivi des taux de réussite au regard de certains aménagements (par exemple, situation des sportifs de haut niveau, des stagiaires en formation continue. Ces disparités ne sont pas analysées par l'équipe tant au niveau du dossier, que du conseil de perfectionnement.

L'insertion professionnelle des diplômés est suivie, mais les analyses sont peu approfondies. Le conseil de perfectionnement indique que les résultats sont satisfaisants, sans préciser le contexte des différences entre les parcours. À 6 mois, le taux d'insertion professionnelle est de 47 % après un parcours SCE, de 75 % après un parcours MAEVA-STE et de 90 % après un parcours GERINAT-SR.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe pédagogique solide, constituée pour moitié de titulaires qui assurent 80 % des enseignements. Les principaux partenaires des mobilités sortantes sont les universités de Carthage et de Tunis El Manar. Sans que leur nombre soit indiqué, certains membres de l'équipe suivent des formations aux pratiques pédagogiques innovantes.

La formation a défini un processus d'évaluation interne pertinent et mène une réflexion critique sur les évolutions à conduire, notamment en matière d'ouverture à l'alternance et de liens avec les acteurs socio-économiques. Le premier conseil de perfectionnement s'est réuni, avec une composition équilibrée au niveau des trois collègues : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Les personnels administratifs en charge de la formation y sont invités. Celui-ci s'est saisi de manière approfondie des retours des étudiants pour formuler des pistes d'amélioration. La mise en place de ce processus est récente, et demande donc à être renforcée.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats internationaux forts ;
- Une évaluation interne solide ;
- Une formation à et par la recherche de bonne qualité.

Points faibles

- Un taux de réussite et une insertion professionnelle faibles sur certains parcours ;
- Une approche par compétences quasi inexistante ;
- L'absence d'alternance.

Recommandations

L'équipe pédagogique a su développer des partenariats internationaux importants qu'elle doit maintenir. Le processus d'amélioration continue fonctionne bien et doit perdurer. La formation à et par la recherche est aussi un point fort de la formation, qui doit donc se développer dans le temps.

La professionnalisation de la formation doit être renforcée, notamment au travers d'actions ciblées (ateliers thématiques, visites, etc.) pour augmenter l'insertion professionnelle des diplômés. L'ouverture à l'alternance pourrait être un levier d'action dans ce domaine.

L'évolution de cette formation traditionnelle vers une formation ancrée dans l'approche par compétences doit être menée à terme. La formation de l'équipe pédagogique dans ce domaine pourrait être complétée.

MASTER HUMANITÉS MÉDICALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Humanités médicales* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose une première année (M1) tronc commun ouvrant lors du semestre 2 sur des enseignements spécifiques en lien avec les quatre parcours proposés en deuxième année (M2) : *Addictologie*, *Anthropologie évolutive*, *Anthropologie médico-légale et bioarchéologie*, et *Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques de la santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales de Marseille (SMPM).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master intègre une formation à dominante en sciences humaines et sociales dans l'UFR de sciences médicales et paramédicales, et se situe ainsi à l'interface entre deux thématiques importantes de l'établissement. La formation a des liens avec deux instituts d'établissement (Marseille maladies rares—MarMaRa, et Archéologie Méditerranée—ARKAIA). La mention de master ne s'inscrit pas dans la continuité d'un cycle de licence particulier (les cycles de licence de l'UFR concernent les professions de santé), mais recrute en première année dans différentes mentions de licence de l'établissement ou d'autres établissements (sciences de la vie, anthropologie et ethnologie, ou archéologie, par exemple), et en deuxième année des étudiants provenant de formations de santé. La part de ces recrutements complémentaires à l'entrée en seconde année n'est pas précisée. La formation mutualise un certain nombre d'unités d'enseignement (UE) avec d'autres formations de master de l'UFR ou d'autres UFR. À l'interface de la santé et des sciences humaines (anthropologie, archéologie, éthique), accueillant un public diversifié, la mention revendique une forte pluridisciplinarité.

L'engagement étudiant pour le développement durable est pris en compte à travers un bonus pédagogique chaque semestre de première année, et les enjeux du développement durable sont abordés dans la formation sous le prisme de la santé humaine. La formation n'a pas bénéficié jusqu'à présent des moyens de l'initiative d'excellence de l'établissement, mais des projets sont déposés pour les appels à projets en cours.

L'ouverture à l'international est inégale selon les parcours. La formation n'a pas d'offre spécifique à l'international, mais a construit un projet de parcours *Anthropologie évolutive* avec le Sénégal, pour l'instant non retenu pour un financement. Un des parcours propose une formation en anglais partagée avec plusieurs universités. Un accord d'échange d'étudiants avec l'université de Coimbra au Portugal existe aussi, et quelques étudiants effectuent leur stage de M2 dans un laboratoire à l'étranger. Dans l'ensemble, on note donc une volonté d'internationalisation de la formation, mais pas de politique claire, ou affichée en lien avec la stratégie de l'établissement.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, notamment par les liens avec des unités de recherche de l'établissement. Des enseignants-chercheurs et chercheurs assurent la grande majorité des enseignements (presque 90 %), et tous les étudiants de M2 effectuent un stage en unité de recherche. En première année, certaines UE permettent aussi aux étudiants d'aborder les problématiques de la recherche, et une UE stage est devenue obligatoire. En dehors du parcours *Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques de la santé* qui est centré sur l'éthique et la déontologie, une formation à l'intégrité scientifique et la déontologie est assurée dans plusieurs enseignements : une UE comprend même une demi-journée de formation, version courte de celle proposée aux doctorants. Deux UE permettent aux étudiants de se former aux méthodes documentaires, mais l'implication de personnels des services de documentation de l'établissement n'est pas rapportée.

La formation entretient des liens avec des professionnels du secteur socio-économique notamment à travers leur implication dans l'enseignement (environ 10 % du volume horaire dispensé) et leur participation au conseil de perfectionnement qui permet de prendre en compte leurs besoins. Par ailleurs, une UE de professionnalisation est obligatoire dans le tronc commun en première année. L'ensemble de la mention est

ouvert à la formation continue. On ne note pas de formation spécifique à l'entrepreneuriat, mais les débouchés de la formation ne s'y prêtent pas vraiment.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. La mention de master est récente (création en 2018) et l'équipe pédagogique a choisi une approche programme pour la construction de la formation. Une approche par compétence a été initiée dans certaines UE, mais demeure inaboutie. Le dossier mentionne qu'il s'agit là d'un objectif du prochain contrat. On ne note pas de dispositif particulier pour valoriser les compétences des apprenants.

Les méthodes pédagogiques ne sont pas suffisamment détaillées pour permettre d'évaluer leur variété et la stratégie de leur choix. Les enseignements semblent majoritairement dispensés de façon classique (cours magistraux, travaux dirigés, projets tutorés) mais des classes inversées ou l'utilisation des TICE sont mentionnées, sans détails. La formation n'a pas participé aux actions prévues par l'Idex A*Midex, mais les liens récents avec les instituts d'établissement et le souhait affiché de participer au dispositif TIGER permet d'envisager des changements à ce niveau. La quasi-totalité des UE est désormais enseignée selon un mode hybride présentiel/distanciel (ce dernier ayant été mis en place pour répondre à la crise sanitaire COVID-19). Une réflexion pourrait être engagée sur les enjeux de l'enseignement hybride et son adéquation pour les différents objectifs de la formation.

L'ouverture à l'international est limitée. Quelques interventions dans des UE sont en anglais et une présentation orale en anglais est effectuée pour l'UE de communication scientifique. Il n'y a en revanche pas d'enseignement de langue étrangère obligatoire ni de certification proposée. Les étudiants ont toutefois accès au dispositif 7speaking proposé par l'établissement via l'ENT et qui permet l'apprentissage de cinq langues (dont le français) en autonomie. Un accompagnement personnalisé à la mobilité internationale pour les stages est proposé aux étudiants qui le souhaitent, mais il n'est pas fait mention de dispositifs formalisés d'aide et de promotion à la mobilité internationale, sortante comme entrante.

La formation est ouverte en formation continue (cela concerne sept à huit stagiaires par an), sans qu'un dispositif de facilitation particulier soit mis en place. La formation n'est pas ouverte en alternance et il ne semble pas que cela soit envisagé. Un certain nombre de diplômes d'établissement (Certificat d'études supérieures universitaires CESU pour 6 crédits ECTS ou Diplôme d'études supérieures universitaires DESU pour 12 crédits ECTS) sont proposés en lien avec le master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation semble bénéficier d'une bonne attractivité : le nombre de candidatures a augmenté de plus de 60 % sur les trois dernières années. Le nombre d'admis en M1, plutôt stable, tend cependant à montrer que le nombre de candidatures dont le profil correspond aux attentes de la formation demeure constant. Le nombre d'étudiants inscrits est en baisse sur les trois années (de 34 à 24 étudiants), et se situe très en deçà de la capacité d'accueil de la mention en M1 (60 places). Les effectifs sont très variables selon les parcours, et souvent très faible : seul le parcours *Anthropologie médico-légale et bioarchéologie* recrute plus de 20 étudiants par promotion, et certains parcours en ont moins de 10. Les effectifs sont complétés à l'entrée en M2 par un nouveau recrutement et dépassent les 60 étudiants (65 inscrits en M2 en 2020-2021). La formation utilise les moyens mis en place par l'établissement pour publiciser son offre de formation (site internet, Facebook, salon des masters).

Les taux de réussite sont importants (entre 80 et 100 % selon le parcours et l'année), ce qui peut s'expliquer à la fois par une procédure de sélection efficace, et par le très petit nombre d'étudiants de certains parcours.

Le taux d'insertion professionnelle rapporté est plutôt bon (83 % d'emploi à 30 mois du master), à nuancer par un taux de réponse inférieur à 50 %. L'insertion professionnelle est analysée à partir des données fournies par l'établissement dans le cadre du suivi par l'Office de la Vie Étudiante (OVE). On notera que la part des emplois stables est plutôt faible (33 % à 18 mois, moins de 50 % à 30 mois), alors que la part des cadres et professions intermédiaires, qui correspond à des emplois en adéquation avec le niveau master, dépasse 90 % à 30 mois. L'analyse de l'insertion professionnelle par parcours ne peut être réalisée étant donné les effectifs limités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie d'un nombre important d'enseignants de disciplines diverses. Il n'y a pas eu de mobilité sortante ou d'accueil d'enseignants invités sur les dernières années. L'établissement a mis en place des formations à l'enseignement à distance dont les enseignants peuvent bénéficier. Le dossier ne permet pas de saisir la façon dont la soutenabilité de la formation est appréciée. Le nombre parfois très faible d'étudiants dans certains parcours pose néanmoins la question du seuil d'ouverture des formations.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation non obligatoire par les étudiants, avec un taux de réponse autour de 45 %. Les résultats de ces enquêtes constituent des supports pour les discussions en conseil de perfectionnement. Ce dernier se réunit une fois par an et comprend des étudiants, sans que sa composition soit détaillée. Le compte-rendu fourni n'est cependant pas celui correspondant à la formation considérée. Les programmes d'enseignements sont ajustés en fonction des recommandations du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale et pluridisciplinaire ;
- Une démarche d'implication dans les projets structurants de l'établissement, notamment les instituts d'établissement.

Points faibles

- Des effectifs à l'entrée en M1 qui sont en baisse et très en deçà de la capacité d'accueil ;
- Une place insuffisante faite à l'ouverture internationale ;
- Des démarches d'innovation pédagogique encore peu déployées ;
- Une démarche par compétences inaboutie.

Recommandations

Une réflexion sur le sens et les finalités que peut prendre l'internationalisation mériterait d'être conduite afin d'accompagner la dynamique d'ouverture en cours. Le prolongement de la démarche par compétences doit inclure cette réflexion, ainsi que la remise à plat de la stratégie de recrutement. En effet, en l'état, la formation s'apparente à deux années partiellement autonomes en raison du complément d'effectifs survenant chaque année à l'entrée en M2. Cette impression est renforcée par les effectifs en baisse à l'entrée en M1.

MASTER IMMUNOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Immunologie* ne présente qu'un parcours (un second parcours, *Compétences complémentaires en informatique*, commun à plusieurs mentions de master ne sera pas évalué ici). Cette mention est unique nationalement et a été créée en 2018. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU). L'objectif de la formation est de former des spécialistes en immunologie fondamentale et/ou appliquée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'insère dans la suite d'un historique important de la recherche en immunologie à Marseille, en phase avec la stratégie de l'établissement. La formation est ainsi adossée au Centre d'immunologie de Marseille (CIML) au sein de l'Institut Cancer Immunologie d'AMU (ICI). La formation de master immunologie a bénéficié la première année d'un renforcement à la recherche et à la l'international (AMI). Elle s'inscrit dans une phase de transformation : Appel à projets TIGER (Transformer et Innover dans la formation Graduate via la Recherche) financé par le Plan d'Investissement d'Avenir de l'État. Le master est de plus, associé à une demande de TRIP A*Midex portée par l'institut ICI.

La formation présente des interactions fortes avec différentes autres formations. Des unités d'enseignement sont mutualisées avec des masters en sciences et santé, il y a une co-diplomation avec Polytech et un cursus master en ingénierie (CMI) est adossé à la formation.

Le master est ouvert à l'international et favorise des mobilités sortantes de ses étudiants. S'il n'est pas impliqué dans un double diplôme international, il bénéficie du réseau des universités européennes CIVIS au sein de l'Institut Cancer Immunologie, qui a un périmètre international de formation. Hormis la période Covid, entre 8 et 10 étudiants par an de première année (M1) ou deuxième année (M2) ont pu bénéficier grâce à ce réseau d'une mobilité sortante à l'occasion de leur stage.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche important grâce à son lien privilégié avec le CIML et l'intervention de chercheurs/ingénieurs dans la formation et l'accueil de stages. Plusieurs unités d'enseignement proposent aux étudiants de travailler sur des projets de recherche avec un accès aux plateformes technologiques. Un workshop « CIML week : immunology today » en anglais est dédié. Le master est le socle d'un CMI immunologie qui demande une immersion en recherche dès le niveau licence et qui est poursuivi en master.

Il existe un partenariat fort avec le tissu industriel via Marseille-Immunopôle. Ces liens permettent d'organiser pour les étudiants des visites et ateliers sur site, mais aussi des projets sur les plateformes technologiques avec implication des ingénieurs dans l'encadrement. Des scientifiques de la recherche et développement interviennent en cours. Les entreprises de biotechnologies accueillent les stagiaires et constituent un bassin de recrutement ou de financement de thèse CIFRE. Le CMI immunologie prépare les futurs diplômés également au monde de l'entreprise via diverses unités d'enseignement

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'est pas mise en œuvre selon une approche par compétences. L'équipe pédagogique en immunologie est composée d'enseignants-chercheurs qui interviennent aussi bien en licence qu'en master, ce qui crée un continuum dans les contenus pédagogiques entre les cycles. Le master permet à l'étudiant de développer et/ou mettre en pratiques ses compétences acquises tout au long de la formation par des contextes variés : projet expérimental en travaux pratiques (TP) au sein des plateformes technologiques du centre d'immunologie ; immunodiagnostic à l'hôpital ; immersion en laboratoire de recherche et en entreprise ; production d'anticorps à l'école d'ingénieurs Polytech... Cependant, la formation n'appuie pas sa démarche

sur une approche par compétence et n'utilise pas de e-portfolio pour le suivi et la valorisation de ces acquisitions.

Des approches pédagogiques diversifiées viennent enrichir les pratiques pédagogiques. Le master a mis en place des approches pédagogiques variées, illustrées par : un apprentissage par projet et pédagogie inversée : workshop « CIMLweek : immunology today » avec compte rendu en anglais ; un projet expérimental incluant les plateformes (comme par ex la reproduction d'anticorps) et la rédaction d'un article scientifique ; des immersions sur plateformes en biotechnologie avec exposé des résultats ; des travaux de recherche tutorés (recherche bibliographique, synthèse et présentation orale). Les étudiants peuvent bénéficier de salles de high tech (Hexagone) sur le campus de Luminy favorisant le travail en mode projet.

Les dispositifs de la formation sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international et les mobilités sortantes. Une unité d'enseignement d'anglais de 18 heures est dispensée en première année de master et certains projets tutorés de seconde année se font en anglais. Un niveau B2 en anglais est aussi requis pour l'admission en master. La formation n'inclut cependant pas d'enseignements disciplinaires en anglais, et le master ne recrute que des candidats francophones. Les étudiants du master participent aux écoles d'été et bénéficient de la « blended mobility » mise en place avec les partenaires internationaux. Les réponses à l'appel à projets TIGER permet d'augmenter le nombre d'étudiants sortant. Le conseil de perfectionnement soutient l'objectif d'un M2 totalement en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'inscription en master en formation continue reste possible en revanche la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Une alternative proposée est un DESU en immunologie, plus réduit en heures, qui s'appuie sur l'enseignement du master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Ouvert en 2018, le master a su développer une visibilité et une attractivité importantes, ce qui se traduit par une augmentation nette du nombre de candidatures avec jusqu'à 350 dossiers en 2020-2021 (et 488 l'année suivante) pour 41 étudiants avec un avis favorable et 23 inscrits pour une capacité d'accueil de 24 places. Parmi ces étudiants, environ 60 % viennent de la troisième année de licence parcours *Biologie cellulaire* AMU. D'autres étudiants ayant les prérequis en immunologie viennent d'autres universités en France, et plus ponctuellement via Campus France. Peu de médecins intègrent le master en deuxième année (M2), principalement pour des raisons de faible disponibilité qui ne conviennent pas aux exigences de la formation.

La mention de master est associée à un CMI, ce qui renforce son attractivité. Les étudiants en CMI suivent les mêmes enseignements que les étudiants inscrits en master plus d'autres unités d'enseignement, soit disciplinaires, soit orientées vers les sciences humaines et sociales (gestion de projet, management, etc.), ainsi qu'un renforcement du nombre de stages et une mobilité à l'internationale. Sur les quatre CMI proposés par AMU, près de 50 % des étudiants sont inscrits dans le CMI *Immunologie*, mais il n'est pas précisé combien d'étudiants diplômés du master *Immunologie* ont également le label CMI par an.

La formation obtient un taux de réussite important. Hormis un redoublement la première année de mise en place de l'offre de formation, le master obtient 100 % de réussite en M1 et M2. La formation bénéficie d'un groupe LinkedIn de formation limité aux étudiants et Alumni afin de favoriser la mise en contact et il existe une association d'étudiants pour le CMI.

La formation suit le devenir de ses diplômés, à la fois par les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'établissement et par un groupe LinkedIn mis en place par l'équipe du master. Le master offre une expertise en immunologie et un fort apprentissage pratique pour des diplômés qui se destinent à poursuivre en thèse ou avoir un profil ingénieur dans des laboratoires de recherche publics ou privés. La répartition est relativement équilibrée à 12 mois post-master avec environ 40 % d'étudiants en thèse via l'école doctorale *62 Sciences de la vie* ou d'autres universités (répartition 30 % à AMU, 10 % hors AMU/international) et 40 % en CDD dans des laboratoires de biotechnologie, dont 30 % locaux. De façon minoritaire, des étudiants peuvent faire des passerelles en M2 vers d'autres mentions comme par exemple en enseignement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains importants et d'horizons variés. L'équipe pédagogique comprend 38 enseignants-chercheurs et chercheurs complétés par des médecins, « seniors scientist » en entreprise, ingénieurs des plateformes techniques pour environ 900 heures maquettes.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement efficace. À la suite de la création de la formation en 2018, un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2020, mais il ne s'est réuni qu'une seule fois en 2022. Malgré tout, le compte rendu rédigé est très fourni attestant d'échanges riches entre les membres du conseil de perfectionnement. Il permet une analyse et un bilan de la formation, et il est force de proposition, ce qui peut présager de son utilité et de son efficacité dans une démarche d'amélioration continue. Sa composition nominative est connue, et il comprend des personnalités extérieures à l'établissement et des étudiants (sans que le nombre exact de chacune des catégories soit explicite). D'autres éléments viennent contribuer à la démarche d'amélioration de la formation tels que des échanges entre enseignants et avec les étudiants en M1 et M2, les retours des évaluations sur les enseignements et la formation menés par l'Observatoire de la Vie Étudiante permettant de faire évoluer la formation dans sa pédagogie et dans son accompagnement de l'étudiant.

Conclusion

Points forts

- Seul master avec association dans un même parcours de la formation d'immunologistes de recherche fondamentale et appliquée pour une implantation professionnelle dans les laboratoires et les entreprises de recherche et développement ;
- Formation de CMI immunologie adossée au master qui enrichit la formation des étudiants et augmente sa visibilité.

Points faibles

- Place de l'international relativement peu développée, avec des mobilités entrante et sortante limitées ;
- La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

Recommandations

- Développer le volet international notamment en s'appuyant sur le réseau CIVIS. Le passage de la seconde année totalement en anglais devrait favoriser les mobilités internationales tant sortantes qu'entrantes et augmenter l'attractivité du master.
- Envisager de développer la formation en alternance afin de renforcer les relations extérieures au sein de la formation et permettre aux étudiants d'en profiter également non seulement dans le cadre de leur formation, mais aussi pour leurs débouchés professionnels.

MASTER INFORMATION ET MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Information et médiation scientifique et technique* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant trois parcours : *Information scientifique et médiation en environnement* (ISME), *Veille technologique et innovation* (VTI) et *Compétences complémentaires en informatique* (CCI, parcours commun à tous les masters de sciences). La formation est rattachée principalement à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences et co-portée par l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU) Pythéas. Ce rapport évalue les deux premiers parcours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation étant pluridisciplinaire, elle s'inscrit très bien dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation offre une double compétence à des étudiants scientifiques et elle associe écologues, sociologues, épistémologues, pédagogues et spécialistes des sciences d'information et professionnels. Elle développe les pédagogies actives et l'approche par compétences. Pour ce dernier point, rien dans le dossier ne permet de déterminer à quel stade de la démarche est la formation : déclinaison de la future maquette en blocs de compétences, mise en place de l'évaluation par compétences. Le master fait partie du Réseau des masters Communication, médiation et journalisme scientifique (CMJS), regroupant une dizaine de formations de niveau master en France. Ce réseau est un atout pour la formation puisqu'il permet de mutualiser les bonnes pratiques et les tissus socio-économiques liés à la médiation. La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et ce master est un continuum possible pour les différentes licences de la Faculté de Sciences.

La formation doit réfléchir à son ouverture à l'international. La formation n'a pas souhaité développer ce point. Pourtant, elle intègre régulièrement des étudiants internationaux (entre 5 et 15 % de l'effectif étudiant). La formation ne fait état d'aucune mobilité entrante ni sortante. Ce point est à améliorer pour la prochaine accréditation, d'autant plus que la formation peut s'appuyer sur le réseau d'AMU avec son programme d'universités européennes CIVIS, en lien également avec des établissements des régions méditerranéennes et africaines.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Plus de 60 % des enseignements sont effectués par des enseignants-chercheurs. Les étudiants suivent des modules d'initiation à la recherche même si le master est plutôt à vocation professionnelle.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et le parcours VTI possède de plus des partenariats forts avec les acteurs de la médiation scientifique et de la veille. Un nombre conséquent d'intervenants professionnels enseignent dans les unités de professionnalisation de la formation qui représentent déjà pour chaque parcours sept crédits ECTS en première année de master. Les étudiants réalisent leurs stages de deuxième année (M2) en entreprise uniquement. Le parcours VTI est en lien régulier avec des organismes de recherche, des collectivités territoriales pour la médiation et des éditeurs de logiciels de veille, réseaux des professionnels de la veille technologique pour l'innovation. Pour l'autre parcours, aucune information n'est disponible dans le dossier permettant l'évaluation de ce point. Le parcours VTI est ouvert à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a entamé une réflexion sur l'approche par compétences qui nécessite encore des pistes d'amélioration au vu de leur auto-positionnement. L'équipe pédagogique a suivi plusieurs formations sur l'approche par compétences et l'établissement des grilles critériées. Il manque dans le dossier les pistes envisagées pour la déclinaison de la prochaine maquette en bloc de compétences et sur l'évaluation de ces compétences, en utilisant par exemple ces grilles critériées. Cette déclinaison en blocs de compétences va

faciliter les procédures de validation des acquis professionnels (VAP) et la détermination des compétences restant à acquérir. Le nombre d'étudiants utilisant le eportfolio développé par AMU est en augmentation (passage de 17 à 32 étudiants en 2 ans), cet outil doit être plus exploité par la formation et valoriser le travail réalisé en M2 sur le module d'insertion professionnelle dans lequel les étudiants travaillent sur la valorisation des compétences transversales développées hors du cadre scolaire et professionnel.

La formation met en place un grand nombre de pratiques pédagogiques afin d'améliorer la réussite des étudiants. La formation diversifie ces pratiques pédagogiques : classique, classe inversée, apprentissage par problème, apprentissage par projet, jeu de rôles. La formation utilise tous les outils numériques mis à disposition par l'université : plateforme d'enseignement à distance (EAD), outil de sondage avancé, visioconférence utilisée lors des regroupements synchrones. Un bilan sur ces diverses pratiques pourrait être présenté en conseil de perfectionnement. La formation permet de flexibiliser l'accueil des différents publics, car le parcours VTI est une formation totalement en enseignement à distance (EAD) avec trois semaines de regroupement présentiel par année. Les deux parcours ayant un tronc commun, celui-ci est donc également en EAD avec quelques regroupements. Pour le parcours ISME, des sorties terrain sont organisées et sont l'occasion de rencontrer des professionnels de l'environnement.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais, mais pas de dispositifs pour préparer à la mobilité. Trente-six heures de cours d'anglais sont dispensées pendant les deux ans et aucune certification en anglais n'est proposée aux étudiants. La formation rappelle que les étudiants peuvent s'autoformer sur la plateforme AMULangue (7 speaking) qui propose de s'autoformer à trois autres langues (italien, allemand, espagnol).

Le parcours VTI de la formation est totalement adapté à la formation continue et est ouvert à l'alternance. Le parcours VTI est une formation presque totalement en EAD et il a été audité lors de l'audit du service central de formation continue. Ce parcours est également adapté à l'accueil des contrats de professionnalisation, mais le nombre d'alternants est très faible (un en 2019 et un en 2020). Diverses pistes sont à envisager pour augmenter ce nombre : améliorer les liens avec le monde socio-économique du domaine, contacter les alumni qui sont en emplois.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation augmente ces dernières années. Le nombre de dossiers a augmenté de 14 % en deux ans. La présence de l'équipe pédagogique au salon des masters ainsi que le fait de rendre visible la formation sur les différentes plateformes d'information d'AMU et sur les réseaux sociaux peuvent expliquer cette augmentation. L'équipe pédagogique souhaite renforcer sa présence sur les salons nationaux dédiés à la veille. La formation analyse en équipe pédagogique les candidatures en fonction de l'origine disciplinaire et géographique des étudiants et l'évolution de celles-ci.

Le parcours ISME affiche des taux de réussite très élevés alors que le parcours en EAD affiche des taux de réussite faibles mais cohérents avec le type de public. Le taux de réussite du parcours ISME est proche de 100 %, un seul abandon sur les 3 ans dû à des problèmes de santé liés au COVID. Le taux de réussite en M2 est passé de 30 % à près de 60 % en 2021. Ce taux s'explique par le fait que les stagiaires de la formation continue sont en activité professionnelle et choisissent d'étaler la formation sur deux ans. L'équipe pédagogique s'investit vraiment dans la réussite étudiante et afin d'améliorer le taux de réussite, un bulletin d'alerte a été développé : les étudiants reçoivent un bilan mensuel de leurs activités et ils doivent avoir réalisé plus de 80 % des tests demandés. Les étudiants en décrochage sont reçus par les responsables. Ce dispositif a déjà donné de bons résultats en M2 avec le doublement du taux de réussite.

La formation analyse les évaluations des enseignements par les étudiants et les taux d'insertion professionnelle en conseil de perfectionnement. Environ 50 % des étudiants participent aux enquêtes. Les taux d'insertion professionnelle sont élevés (90 %, 30 mois après l'obtention du master et 88,9 % des répondants ont trouvé leur premier emploi dans les 3 mois suivant la fin de formation. L'équipe pédagogique suit l'évolution de la profession et analyse les résultats des enquêtes ainsi que les débouchés de la formation pour adapter la formation aux compétences requises pour ces métiers.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains un peu insuffisants pour atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est faible (27 enseignants –chercheurs pour 65 à 80 étudiants environ). La formation maîtrise sa soutenabilité en mutualisant différents modules entre les deux parcours. Un renfort de l'équipe pédagogique serait le bienvenu pour aider au développement par exemple de l'alternance.

La formation possède un processus d'évaluation interne solide. Le parcours VTI fait l'objet d'évaluations des enseignements. Pour les deux parcours, une réunion annuelle étudiants/enseignants est organisée pour apporter des améliorations à la formation. Le conseil de perfectionnement est déjà bien installé : la composition est équilibrée entre l'équipe pédagogique, les intervenants professionnels et les étudiants. Le conseil n'a pu se réunir qu'une fois par parcours, du fait de la crise sanitaire. Il aborde en particulier les enseignements à adapter au regard des dynamiques d'insertion professionnelle des étudiants. Ce conseil devra se réunir chaque année afin d'entrer dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne formation interdisciplinaire ;
- Une flexibilisation importante de la formation permettant l'accueil de stagiaires de la formation continue ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé à 30 mois et des débouchés en adéquation avec les finalités de la formation ;
- Une bonne diversification des pratiques pédagogiques facilitant l'apprentissage des étudiants avec un taux de réussite proche de 100 % pour le parcours ISME.

Points faibles

- Une ouverture à l'international quasi inexistante ;
- Des réunions de conseil de perfectionnement par parcours et non pour la mention dans sa globalité.

Recommandations

- Une grande attention doit être portée au développement à l'international, afin d'accroître les possibilités de mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants et pour les enseignants. Une première possibilité serait de se baser sur le réseau d'AMU.
- Afin d'avoir une vue d'ensemble, le conseil de perfectionnement devra se réunir chaque année à l'échelle de la mention et non du parcours afin de compléter une démarche d'amélioration continue.
- La formation doit avancer dans sa réflexion sur l'approche par compétences de la formation.

MASTER INFORMATIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Informatique* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose cinq parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Fiabilité et sécurité informatique* (FSI), *Géométrie et informatique graphique* (GIG), *Intelligence artificielle et apprentissage automatique* (IAAA), *Ingénierie du logiciel et des données* (ILD) qui se déroule sur deux sites d'enseignement à Marseille (Luminy et Saint-Jérôme), *Informatique et mathématiques discrètes* (IMD) qui est partagé avec le master *Mathématiques et applications*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences. L'École centrale de Marseille et AMU sont co-accréditées pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Informatique* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation est la suite logique de la licence *Informatique* d'AMU, mais aussi de la licence *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* - MIAGE (pour un nombre plus faible d'étudiants toutefois). Plusieurs mutualisations existent : entre la mention de master *Sciences cognitives* et le parcours IAAA, entre certaines unités d'enseignement (UE) du parcours IAAA et l'École centrale de Marseille, et aussi avec le parcours *Data Science* du master *Mathématiques et applications*. Le parcours IMD est quant à lui intégré également au Master *Mathématiques*. Le master *Informatique* s'appuie sur l'Institut Mathématique - Informatique Archimède, ce qui lui permet de s'inscrire dans la dynamique des projets stratégiques de l'établissement. Les parcours du master *Informatique* ont demandé à intégrer la labélisation TIGER dès le printemps 2021, et ont servi de parcours « pilotes ».

L'ouverture à l'international n'est pas le point fort de cette formation. Il n'existe pas de parcours ciblés vers l'international, certains d'entre eux s'appuient sur leur réseau de recherche via les enseignants-chercheurs (82 % des intervenants sont enseignants-chercheurs/chercheurs) pour que les étudiants partent en stage à l'étranger. La direction des relations internationales et les financements TIGER sont utilisés pour permettre ce type de mobilité.

La formation dispose d'un bon adossement à la recherche, mais cela varie selon les objectifs des parcours. En M1, année de tronc commun, tous les étudiants ont une formation à la recherche et aux aspects fondamentaux de l'informatique. Les laboratoires partenaires à la formation comme le LIS (Laboratoire d'Informatique et Systèmes) accueillent régulièrement des étudiants en stage de recherche.

La formation est tournée vers le monde socio-économique et incorpore des éléments de professionnalisation. Des intervenants du monde socio-professionnel interviennent partiellement ou totalement dans des UE et accompagnent les étudiants dans leur recherche de stages en entreprise, en adéquation avec leurs compétences. Cette formation organise également des rencontres étudiants - entreprises pour faire découvrir le secteur de l'informatique et aussi pour aider les étudiants à trouver stages et projets. Cette mention permet aussi à ses étudiants de participer au réseau Pépite en Provence, pôle labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation comme pôle de référence pour sensibiliser, initier et accompagner les jeunes dans leur envie d'entreprendre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Cette formation se caractérise par un tronc commun en M1, ce qui permet de garantir, dans un premier temps, un niveau homogène et cohérent ainsi que des compétences essentielles dans un master d'informatique généraliste. D'autre part, cette formation a été en partie construite partiellement selon l'approche par compétences.

La formation voudrait développer et diversifier ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique regrette le manque d'espaces (salles de travaux pratiques [TP], lieu commun et dédié à tous les étudiants, salles

collaboratives) pour innover dans les pratiques pédagogiques qui pourraient évoluer plus profondément grâce au dispositif TIGER.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que trop partiellement adaptés pour une ouverture à l'international. Seul l'anglais (qui est par définition, le langage de l'informatique) est enseigné en tant que langue étrangère. Les documentations, notice, etc. étant souvent en anglais en informatique, les étudiants se doivent d'acquérir des compétences de lecture et d'écriture dans cette langue. Aucune certification n'est délivrée à l'issue de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation ont été adaptés aux publics pour développer l'alternance. Un gros travail a été mené en 2020-2021 pour faire évoluer la formation vers l'alternance. Ainsi, deux parcours en M2 (IDL et SID) proposent ce dispositif depuis la rentrée 2021, et servent de pilote pour poursuivre cette évolution dès le M1 et dans d'autres parcours pour la future habilitation. Le dossier ne parvient pas à expliquer la chute des effectifs en formations continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive. En 2020-2021, la formation a reçu 1151 candidatures. Le processus de recrutement donne à voir une bonne maîtrise des flux puisque l'équipe a retenu 169 candidats pour atteindre 114 étudiants inscrits en M1, ce qui est confirmé avec la capacité d'accueil fixée à 120 places. La formation accueille environ une dizaine d'étudiants chaque année à mobilité réduite ou nécessitant une scolarité adaptée.

La formation est très sensible à la réussite de ses étudiants. Des remises à niveau ciblées vers certains publics (étrangers, licence spécifique...) sont mises en place. Il conviendrait de donner des précisions sur cette harmonisation. Les taux de réussite sont très bons, mais ont baissé lors de la crise sanitaire sans que les situations de non-validation soient réellement analysées.

La formation analyse par elle-même le devenir de ses diplômés. Un questionnaire est envoyé à chaque étudiant pour suivre les cohortes, en plus des questionnaires de l'OVE (trop faible taux de réponse donc résultats difficilement exploitables). Il apparaît toutefois que, à l'issue de la formation, les étudiants sont pour la plupart immédiatement recrutés, généralement en CDI dans des entreprises. Chaque année, entre 10 et 20 étudiants poursuivent en thèse avec financements, au LIS et dans d'autres laboratoires. Le taux d'insertion à 30 mois est excellent (94 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose partiellement des moyens nécessaires, notamment en matière de locaux. Les tensions éventuelles sont générées par le besoin en locaux adaptés pour mettre en œuvre la formation qui propose de nombreux TP.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Tous les enseignements sont évalués, certains selon une grille classique, d'autres en fonction de leur spécificité (ex. classe inversée, UE à base de séminaires, etc.). La marge de manœuvre pour prendre en compte les retours des étudiants repose essentiellement sur l'amélioration de la pédagogie, sur des aspects logistiques et de communication interne. Le conseil de perfectionnement rassemble de nombreux industriels, des étudiants, d'anciens étudiants. Si les échanges sont efficaces, l'équipe pédagogique regrette le faible nombre de présents.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive ;
- Des dispositifs de remise à niveau ciblés vers certains publics ;
- Un conseil de perfectionnement très efficace grâce à la présence d'un grand nombre de professionnels ;

- Un très bon taux d'insertion (94 % après 30 mois).

Points faibles

- Une ouverture à l'international insuffisante ;
- Une ouverture à la formation continue et à l'alternance qui n'est pas assez réfléchie.

Recommandations

Cette formation a un réel dynamisme. Cependant, il serait souhaitable d'envisager d'ouvrir au moins un parcours à l'alternance et de réfléchir aux enjeux d'une plus forte ouverture à la formation continue, car la demande est assez forte dans ce domaine. L'ouverture à l'internationale pour les étudiants et les enseignants est également à intensifier.

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant deux parcours-type dès la première année (M1) *Médicaments et produits de santé* et *Prévention des risques et nuisances technologiques*. Chaque parcours-type permet en deuxième année (M2) un choix de parcours amenant l'étudiant à un haut niveau de spécialisation. Pour le parcours de M1 *Médicaments et produits de santé*, quatre parcours de M2 sont proposés : *Pharmacocinétique*, *Dermo-cosmétique*, *Drug design* et *Innovative diagnostic and therapeutic drug product*. Pour le parcours de M1 *Prévention des risques et nuisances technologiques*, deux parcours de M2 sont proposés : *Risques professionnels et industriels* et *Risques nucléaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Pharmacie.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement, notamment en participant aux appels à projets dans le cadre d'A*Midex et de TIGER mais questionne en matière de cohérence dans l'offre de formation de master de l'établissement. En effet, cette formation se positionne clairement sur les sciences du médicament, mais offre des points de similitudes avec d'autres formations sur la prévention des risques technologiques, notamment nucléaires, avec le master *Gestion de l'environnement* et le master *Génie des procédés et des bio-procédés*. Malgré cela, aucune passerelle ou enseignement mutualisé avec des formations d'AMU n'est proposé, à l'exception des cours mutualisés au sein de la mention. Les étudiants admis en première année sont issus de licences scientifiques, sans qu'il soit fait mention de licence privilégiée ou de grands domaines pour les prérequis. En deuxième année, sont également accueillis des étudiants de pharmacie, de médecine ou d'écoles d'ingénieurs. Le caractère pluridisciplinaire de la formation est avéré sur les enseignements en lien avec les compétences-métiers mais aussi sur les enseignements en lien avec des compétences transversales (communication, management, marketing, droit et éthique, etc.) permettant aux futurs cadres de mieux appréhender leur écosystème.

La formation est très peu ouverte à l'international et ne présente pas de dispositif facilitant les mobilités. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, le parcours compte peu de mobilités sortantes (douze au cours de la période) et aucune mobilité entrante. Ce constat ne prend pas en compte les étudiants internationaux qui n'entrent pas dans un dispositif spécifique.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche avec une forte implication d'une équipe d'enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs disciplines scientifiques. L'ouverture des laboratoires aux étudiants est une réalité tout au long du cursus, notamment par le biais des stages et projets de première et deuxième année.

La formation intègre de nombreux éléments pertinents de professionnalisation en lien avec le monde socio-économique. La formation intègre les professionnels extérieurs aux enseignements (95 intervenants sur l'ensemble du cursus). Deux parcours de formation sont ouverts aux contrats de professionnalisation et à l'apprentissage, répondant ainsi aux besoins du monde socio-économique. Le master est ouvert à la formation continue, mais un seul parcours (*Prévention des risques et nuisances technologiques*) accueille effectivement des stagiaires (10 par an). La part très importante laissée aux stages (huit semaines [6 à 10 crédits ECTS] en première année et 24 semaines [15 à 24 crédits ECTS] en deuxième année) est un dispositif de professionnalisation important, en complément de l'offre d'alternance. Le taux d'insertion professionnel à 30 mois est excellent (100 %), démontrant l'adéquation entre les compétences acquises par les diplômés et les attentes du monde socio-économique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec la fiche RNCP. Comme l'équipe l'a indiqué dans le dossier d'autoévaluation, elle n'a pas encore finalisé sa réflexion sur

le référentiel de compétences de la formation, sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences, ou sur une évaluation des compétences.

Les méthodes pédagogiques sont variées et s'appuient sur plusieurs approches complémentaires telles que les projets tutorés, la création de posters scientifiques, l'apprentissage par problème, la pédagogie inversée, et les enseignements coordonnés entre unités d'enseignement (UE). On peut noter également l'opportunité donnée aux étudiants d'assister à des interventions tournées vers l'accompagnement à la définition du projet professionnel telles que des conférences-métiers, des visites d'entreprises, ou des ateliers autour de la recherche d'emplois.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais, présents chaque semestre, pour un total de 120 à 130 heures et 12 crédits ECTS, ce qui apparaît comme adéquat au regard des besoins pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Certains enseignements sont donnés en langue étrangère actuellement et certains parcours permettent aux étudiants de passer la certification TOEIC, sans qu'une stratégie à l'échelle de la mention soit actée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue. Les stagiaires de formation continue sont actuellement intégrés à la formation sans validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP), compte tenu de dossiers évalués comme trop incomplets par l'équipe pédagogique. La maquette de formation n'est pas adaptée spécifiquement au public de formation continue. Les données fournies ne permettent pas une analyse des flux concernant l'alternance : sans distinction entre les 2 parcours ouverts sur ces modalités (PRNT et DC), 65 apprentis et 8 étudiants en contrat de professionnalisation étaient inscrits en 2020-2021, dépassant les effectifs totaux affichés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, comme le montrent le nombre de candidatures en augmentation et le faible nombre d'admis et d'inscrits. L'équipe pédagogique s'investit dans une communication principalement *via* les réseaux institutionnels. Chaque année, le nombre de candidatures est multiplié par 1,5 alors que le nombre de candidatures retenues reste stable (environ 120 admis par an). De plus, il existe un nombre important de démissions avec 49 à 66 étudiants inscrits en M1 ces 3 dernières années. Plusieurs parcours de M2 accueillent 10 étudiants ou moins, parfois de manière récurrente. La stratégie soutenant cette situation n'est pas clairement explicitée dans le dossier ou dans les comptes rendus des conseils de perfectionnement.

La formation suit la réussite de ses étudiants et affiche un taux de réussite en fin de premier et de deuxième cycle supérieur à 80 %. Les échecs sont analysés comme un manque de maîtrise des pré-requis, sans qu'une remédiation soit proposée hormis une sélection plus drastique.

La formation suit l'insertion professionnelle des diplômés au travers des données d'AMU, mais également en produisant ses propres données en complément de celles produites par AMU, sans expliciter le processus de collecte de ces dernières. Le taux d'insertion professionnelle à l'échelle de la mention est excellent (100 %), 30 mois après la diplomation. Les étudiants en poursuite d'études sont nombreux aussi bien au sein d'AMU (64) qu'en dehors de cette université (13) sans que soient parfaitement identifiés le nombre de poursuites en doctorat et le nombre de parcours court de sur-spécialisation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais le faible effectif dans certains parcours de M2 pose la question de leur soutenabilité sur le long terme. L'équipe souligne que les collègues nouvellement nommés bénéficient d'une formation et font part de leur retour d'expérience à l'équipe. Cependant, les enseignants-chercheurs titulaires ne s'intègrent pas dans les dispositifs de formation proposés par l'établissement pour la transformation des pratiques pédagogiques, notamment par manque de temps, compte tenu de leur implication dans le pilotage de la formation.

Les parcours inscrits dans la mention *Ingénierie de la santé* sont investis de manière inégale dans le processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les parcours *Prévention des risques et nuisances technologiques* et *Dermo-cosmétique* sont certifiés ISO 9001 sur le champ « développement et réalisation de prestation de formation universitaire professionnelle ». Tous les parcours ont été audités à l'occasion de la démarche d'amélioration continue CIDPHARMEF (Conférence Internationale des Doyens des facultés de Pharmacie d'Expression Française). L'enjeu de l'évaluation des enseignements est bien

compris par les étudiants, comme le prouve leur participation aux questionnaires (80 %). Les conseils de perfectionnement du parcours *Médicaments et produits de santé* se sont tenus de manière inconstante selon les parcours, d'après les documents fournis (un conseil à la mention en 2018, un conseil pour les parcours *Pharmacocinétique* et *Drug design* en 2019, aucun pour les parcours *Dermo-cosmétique* et *Innovative diagnostic and therapeutic drug product*). Aucun conseil ne s'est tenu depuis 2019. Le conseil de perfectionnement du parcours *Prévention des risques et nuisances technologiques* se tient régulièrement. Les comptes rendus font état d'au moins 15 membres, sans préciser leur fonction et leur qualité, rendant impossible l'évaluation des équilibres entre les collègues étudiants, enseignants, administratifs et représentants du monde socio-économique. Les comptes rendus fournis n'apportent pas un degré de précision suffisant, notamment concernant les recommandations émises par le conseil.

Conclusion

Points forts

- Une excellente insertion professionnelle ;
- Des méthodes pédagogiques variées et novatrices.

Points faibles

- Un adossement à la recherche inégal entre les parcours de la mention *Ingénierie de la santé* ;
- Une démarche d'amélioration continue non aboutie dans certains parcours ;
- Une place trop faible de l'international.

Recommandations

Une réflexion est à mener sur le regroupement de M2 à faibles effectifs. La formation par et à la recherche doit être renforcée, notamment par une approche transversale entre les parcours de la mention. Le processus d'amélioration continue doit être déployé à l'ensemble des parcours et maintenu à un haut niveau de manière durable.

La formation des enseignants doit être renforcée pour faciliter la transformation de la maquette vers une approche par compétence et un alignement pédagogique formalisé.

La mise en place de dispositifs incitatifs pour des mobilités internationales au profit des étudiants et des enseignants impliqués dans le cursus doit être poursuivie, intensifiée.

MASTER INSTRUMENTATION, MESURE, MÉTROLOGIE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; Institut national des sciences et techniques nucléaires - INSTN

Présentation de la formation

Le master *Instrumentation, mesure, métrologie* comprend quatre parcours propres, *Ingénierie en instrumentation industrielle*, *Instrumentation des moyens d'essai*, *Commercialisation en instrumentation scientifique*, *Microcapteurs et systèmes de détection*, et un parcours transversal aux autres masters de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences, *Compétences complémentaires en informatique* (non évalué ici). AMU et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) sont co-accrédités pour délivrer ce diplôme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Instrumentation, mesure, métrologie* s'insère pleinement dans la stratégie de formation de l'établissement notamment en matière de qualité de la formation et d'interaction avec le monde socio-économique. La formation regroupe les enseignements de second cycle dans le domaine de l'instrumentation et de la métrologie. La formation s'inscrit dans le continuum du parcours *Physique appliquée et instrumentation* de la licence *Sciences pour l'ingénieur* de la Faculté des Sciences. La formation bénéficie de partenariats académiques réels, notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire. La formation, par nature pluridisciplinaire, est assurée par des enseignants-chercheurs faisant partie de sept sections CNU différentes. Les enjeux du développement durable sont de fait pris en compte dans la certification système qualité ISO 9001 octroyée à 3 parcours de la formation.

La formation répond de manière satisfaisante à l'internationalisation soutenue par l'établissement. La formation s'est dotée à la rentrée 2022 d'un nouveau parcours international dans le domaine de l'instrumentation et de la métrologie pour les grands équipements nucléaires soutenu par 23 partenaires nationaux et internationaux, académiques et industriels. Ce parcours devra muer en Erasmus Mundus Joint Master ou en Diplôme en Partenariat International. La mobilité sortante concerne une quarantaine d'étudiants par an.

La formation possède un bon adossement à la recherche cohérent avec la finalité du master. La formation est adossée à deux unités mixtes de recherche AMU/CNRS et développe un partenariat avec l'institut national des sciences et techniques nucléaires du CEA. Des enseignants-chercheurs (AMU) et chercheurs (CNRS ou CEA) assurent 44 % des heures, la partie complémentaire étant assurée par des professionnels et des vacataires. Suite aux dernières recommandations du Hcéres, la formation s'est dotée d'une unité d'enseignement spécifique d'initiation à la recherche.

La formation est ancrée dans le tissu socio-économique local et national. La quasi-totalité des parcours de la formation sont ouverts à la formation continue, à l'alternance et à la validation d'acquis de l'expérience. Des partenariats avec des entreprises telles que, par exemple, EDF et SNEF, ont été formalisés par une convention. La formation fait évoluer ses programmes en collaboration avec des experts métiers. Des modules d'enseignements sont consacrés à l'insertion professionnelle, à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place un programme cohérent et en adéquation avec les objectifs visés, notamment en termes de compétences. L'alignement programme-compétences est en accord avec les besoins du monde socio-économique. L'équipe pédagogique travaille à l'approche par compétences en déclinant la prochaine maquette en blocs de compétences. L'utilisation du e-portfolio est à développer parmi les étudiants de la formation.

La répartition des différentes méthodes pédagogiques est équilibrée pour la formation. En complément des usuels cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), la formation propose des enseignements plus innovants par projet/étude de cas, classe inversée, *escape game*... Ces différentes méthodes permettent aux étudiants de participer plus activement durant leur cursus.

L'ouverture à l'international est présente, mais perfectible. La formation possède un volant d'heures d'enseignement en langue adéquat (en première année, 6 crédits soit 56 heures équivalent TD - ETD d'enseignement de l'anglais, en deuxième année, 4 à 6 crédits ECTS selon les parcours d'enseignements donnés en anglais), cependant le taux de réussite à la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) est faible. Également, un ou plusieurs parcours enseignés en anglais permettraient une diversification des recrutements étrangers cantonnés pour l'instant à des étudiants étrangers francophones.

La formation est construite de manière à totalement intégrer les étudiants en formation continue et les alternants. Outre les étudiants en formation initiale, la formation accueille des étudiants en formation continue (8 à 9 % selon les années), des alternants en contrat d'apprentissage (34 à 46 %), des alternants en contrat de professionnalisation (5 à 6 %), et des étudiants en validation d'acquis de l'expérience. L'ensemble de ces étudiants hors formation initiale constitue environ 60 % du total des effectifs sur les deux années de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit et analyse son attractivité auprès des différents publics. Cette démarche, s'inscrivant *de facto* dans les trois parcours certifiés qualité ISO9001, profite à l'ensemble de la formation. L'attractivité est telle que le taux d'admissibilité varie de 12 à 20 % selon les années.

Du fait de la certification qualité de la formation, celle-ci suit la réussite des étudiants. Le taux d'abandons parmi les inscrits est de l'ordre de 3 %.

La formation développe une démarche volontariste de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants. La formation fixe des objectifs d'insertion professionnelle qui, s'ils ne sont pas atteints, donnent lieu à une réflexion interne. La formation procède à des enquêtes d'insertion professionnelle à 6, 18 et 30 mois et analyse ces dernières en fonction du type de public. Sur l'ensemble des parcours de la formation, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 90 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens mis à disposition de la formation lui permettent d'atteindre ses objectifs. Le ratio enseignants-chercheurs (44 %) / intervenants professionnels (51 %) est équilibré pour ce type de formation. La mobilité enseignante entrante (6 enseignants-chercheurs étrangers la dernière année de référence) et sortante (quatre enseignants-chercheurs la dernière année de référence) est à soutenir voire à développer davantage.

La formation s'évalue dans l'objectif d'une amélioration continue de la qualité des enseignements. Les étudiants sont systématiquement interrogés sur la qualité des enseignements à la fin de ceux-ci et « à froid » six mois après l'obtention du diplôme. La direction de la formation met en œuvre les pistes d'amélioration issues de l'analyse des enquêtes auprès des étudiants. Le conseil de perfectionnement est conforme à ce que l'on peut attendre d'une formation de cette qualité, mêlant membres du milieu académique, professionnels et acteurs sociaux.

Conclusion

Points forts

- Très bonne professionnalisation ;
- Bon ancrage de la formation dans le tissu socio-économique local et national ;
- Démarche qualité profitant à tous les parcours.

Points faibles

- Niveau en anglais des étudiants insuffisant ;
- Faibles poursuites d'études en doctorat.

Recommandations

- Maintenir ses efforts sur l'adossement de la formation à la recherche afin d'augmenter le nombre d'étudiants poursuivant en thèse de doctorat académique ou en lien avec une entreprise.
- Diversifier la provenance des étudiants étrangers et améliorer le niveau d'anglais des étudiants.
- Travailler sur l'approche par compétences afin de décliner la future maquette en blocs de compétences et de permettre ainsi aux étudiants de s'approprier cette approche pour une meilleure insertion professionnelle.

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Intervention et développement social* (IDS) d'Aix-Marseille Université (AMU) propose un unique parcours *Handicap et dépendance*. Il est accessible en formation initiale et continue, et en alternance. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences, mise en œuvre sur le campus Saint-Charles à Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans l'une des actions fortes du schéma directeur de l'offre de formation de l'établissement, les Groupements interdisciplinaires de Formations Thématiques (GIFT). Elle est rattachée à deux GIFT (*Vieillesse* et *Handicap*). Le GIFT *Handicap* a permis aux étudiants du master de participer à des événements comme des colloques avec des étudiants d'autres formations. Le master est un débouché possible pour de nombreuses licences de différents secteurs, comme les sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie), les sciences (biologie, neurosciences), la santé (infirmier, sciences sanitaires et sociales), voire le droit. La formation est fortement pluridisciplinaire, et a noué des partenariats académiques locaux et nationaux pour des enseignements spécialisés (par exemple psychologie sociale, psychologie cognitive, économie de la santé). La sensibilisation des étudiants aux enjeux du développement durable et sa prise en compte s'effectuent principalement par un choix d'utilisation des supports numériques pour réduire la consommation de papier, et par une charte graphique. Il pourrait être envisagé plus largement de récompenser l'engagement étudiant dans des projets de développement durable (par exemple organisés par l'établissement) par des points bonus (ce qui est autorisé par l'université).

L'ouverture à l'international est très limitée, et les tentatives de partenariats avec des établissements à l'étranger n'ont pas été pérennisées. Un seul enseignement de l'anglais est proposé, mais il est thématique sur la formation (approches internationales du handicap et du vieillissement). On notera qu'un soutien financier a été attribué pour des stages à l'étranger.

Le master a une orientation professionnelle et n'intègre pas de dimension recherche dans sa formation. Des enseignants-chercheurs ou chercheurs de certaines disciplines participent aux enseignements (pour environ 25 %), mais il n'y a pas de lien clair avec des unités de recherche, par exemple. Une formation à la déontologie est mentionnée, en lien avec les pratiques professionnelles, mais il ne semble pas que les aspects de déontologie et d'intégrité scientifique soient abordés. Une unité d'enseignement (UE) de recherche documentaire fait partie du programme de première année (M1), à laquelle des personnels du service de documentation de l'établissement participaient jusqu'en 2020.

La professionnalisation et la préparation à l'insertion professionnelle constituent des finalités importantes du master IDS. Il intègre notamment de nombreux professionnels à la formation (intervention dans le master, participation au conseil de perfectionnement). La formation est organisée autour d'une approche par compétences, qui ont été définies avec des professionnels, membre du conseil de perfectionnement. L'adéquation des compétences visées par la formation à la fiche du master IDS du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui présente les blocs de compétences de la formation n'est cependant pas mentionnée. La formation est accessible dans le cadre de la formation continue et en contrat de professionnalisation, et est ouverte aux contrats d'apprentissage depuis 2021. La préparation à l'insertion professionnelle se fait par le biais de stages, d'une UE d'engagement civique en M1, et à travers les contrats d'apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour d'une approche par compétences, avec des méthodes pédagogiques tournées vers la pédagogie active (par exemple les classes inversées). La façon dont les compétences sont

valorisées, en particulier celles acquises en dehors du cursus, n'est pas mentionnée alors que l'approche par compétences est affichée. Un nombre croissant d'étudiants disposent d'un e-portfolio, mais pas tous.

Les méthodes pédagogiques sont variées et mettent l'accent sur la responsabilisation des étudiants (organisation d'un colloque par les étudiants, évaluation par les pairs à partir de grilles standardisées, etc.) La formation est dispensée exclusivement en présentiel, bien que certains enseignements aient été conçus pour être accessibles en distanciel, et cela résulte d'un choix de l'équipe responsable de la formation à la suite de la pandémie de COVID-19. Des interactions entre étudiants d'horizons différents (formation initiale, formation continue) sont organisées dans le cadre de classes inversées et de travaux d'équipe.

L'ouverture à l'international est limitée. Elle est exclusivement tournée vers une mobilité sortante (possibilité de stage de M1 ou de deuxième année de master (M2) à l'étranger, avec un soutien financier), et l'apprentissage de l'anglais dans une UE thématique sur le domaine de formation. Il n'existe pas de dispositif favorisant une mobilité entrante.

La formation peut être suivie en formation initiale ou continue, et le master a été conçu pour être compatible avec l'alternance. Certains choix pédagogiques (classes inversées présentées par les étudiants en formation initiale sur des thématiques abordées en M1 auxquels participent des étudiants admis directement en M2 en formation continue) visent à favoriser les interactions et l'enrichissement mutuel des différents publics du master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maîtrise son processus de recrutement et son attractivité est avérée. Le nombre de candidatures est en augmentation sur les trois années, alors que les capacités d'accueils ont été plutôt revues à la baisse (de 20 à 15 places - promotion de 12 étudiants en 2020-2021) pour permettre un meilleur accompagnement des étudiants. La formation publicise son offre de formation en participant notamment au salon des masters et au salon de l'alternance, et en tirant parti du colloque organisé par les étudiants de M2 chaque année.

Les taux de réussite sont très élevés (supérieurs à 95 %), ce qui peut s'expliquer par la sélection des étudiants à l'entrée, et les mesures de suivi individualisé que permet la taille restreinte de la promotion. Un suivi de la réussite des étudiants en fonction de leur provenance est mis en place pour monitorer les actions de publicité de la formation dans certaines licences.

L'insertion professionnelle est de niveau correct. L'insertion professionnelle est analysée à partir des données fournies par l'établissement dans le cadre du suivi par l'OVE, et par l'équipe de la mention qui suit le devenir des diplômés, leurs retours et ceux des professionnels. D'après les données disponibles, 65 % des étudiants ont un emploi avant l'obtention du diplôme. Les données d'insertion professionnelles à plus long terme sont moins claires, entre les données rapportées par l'OVE (67 % d'emploi à 30 mois, dont uniquement la moitié en tant que cadre ou profession intermédiaire), mais sur un échantillon très faible de répondants, ou 80 % à 18 mois, dont 75 % de cadres.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est adapté. L'équipe pédagogique repose sur 15 enseignants-chercheurs ou chercheurs (sans mention des effectifs de chacune de ces catégories) et 60 professionnels. On note peu ou pas de mobilité internationale ou d'échanges universitaires internationaux. La méthode d'appréciation de la soutenabilité n'est pas précisée.

La démarche d'amélioration continue pourrait être renforcée, notamment compte tenu de la taille modérée des promotions. La formation organise une évaluation de l'ensemble des enseignements de façon répétée, mais pas chaque année. Les résultats sont discutés en conseil de perfectionnement, qui comprend des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs, des professionnels en nombre important, et un représentant des étudiants (un étudiant de la promotion précédente est aussi invité). Ce conseil de perfectionnement est donc bien en place et semble remplir convenablement son rôle.

Conclusion

Points forts

- Formation professionnalisante dans un domaine d'importance croissante ;
- Formation construite autour d'une approche par compétences ;
- Accompagnement efficace des étudiants.

Points faibles

- Données sur l'insertion professionnelle insuffisamment fiables ;
- Effectifs limités.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif de suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.
- Développer un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle qui soit fiable et continu.

MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* propose quatre parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Data science (DS)*, *Ingénierie mathématique et sciences actuarielles (IMSA)*, *Mathématiques appliquées et sciences sociales - analyse des populations (MASS Pop)* ainsi que deux parcours transversaux, le premier *Computational and Mathematical Biology (CMB)* est un parcours commun à deux autres mentions de master : *Bio-informatique* et *Mathématiques et applications*, et le deuxième *Compétences complémentaires en informatique (CCI)* est commun à tous les autres masters de l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des sciences qui porte le master au sein d'Aix-Marseille Université (AMU). AMU et l'École centrale de Marseille sont co-accréditées pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Une place cohérente et même fédératrice dans l'offre de formation de l'établissement, mais un défaut de lisibilité de l'offre en mathématiques. De manière générale, les étudiants qui accèdent à cette mention proviennent de licences ayant un fort contenu en mathématiques telles que, selon les parcours, les licences *Mathématiques*, *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)*, *Mathématiques, physique, chimie, informatique (MPCI)* et *Sciences et humanités* d'AMU. De plus, quelques étudiants de troisième année de l'École centrale de Marseille sont accueillis chaque année dans les M2 des parcours DS et MASS Pop. Ces étudiants viennent chercher une formation à et par la recherche et des enseignements complémentaires à leur formation d'ingénieur.

On note que cette formation entretient des interactions pluridisciplinaires allant au-delà du périmètre de la formation classique. En effet, le parcours CMB est un parcours qui apparaît également dans les mentions de master *Mathématiques et applications* et *Bio-informatique*. Pour sa part, le parcours MASS Pop est orienté en direction du traitement des grandes enquêtes. En lien avec le secteur des sciences humaines et sociales (SHS), il ouvre sur les questions quantitatives en démographie, géographie, etc., offrant ainsi à cette formation un positionnement quasi unique. Enfin, le parcours IMSA est axé vers l'actuariat.

Cette mention est soutenue par le LabEx/Institut d'Établissement Archimède et, pour le parcours CMB, par l'Institut de convergence CenTuri.

Le cœur de cette formation se trouve de toute évidence dans le domaine des statistiques. Cependant, son intitulé prête à confusion aux côtés de la mention *Mathématiques et applications* pour laquelle AMU est également accréditée, en sorte que, pour les étudiants du premier cycle, la lisibilité de l'offre de formation en mathématiques du second cycle s'en trouve altérée. Ainsi en est-il de la difficulté à faire la distinction entre la mention *Mathématiques et applications* et son parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques*, d'une part, et la mention *Mathématiques appliquées, statistiques*, d'autre part.

Une réelle ouverture à l'international en appui sur un institut de convergence et des partenariats internationaux.

Le parcours CMB est un parcours interdisciplinaire, en anglais, et international hautement sélectif, animé par l'Institut de convergence CenTuri. Cet institut finance 50 % des heures d'enseignement, ainsi que des bourses entrantes (cinq par an) et une école d'été. Par ailleurs, le parcours MASS Pop a deux accords internationaux, l'un avec l'université de Montréal et l'autre avec l'université catholique de Louvain La Neuve.

La formation dispose d'un fort adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs participants à la formation sont principalement issus des unités mixtes de recherche (UMR) en mathématiques et en informatique d'AMU et des UMR partenaire de l'institut CenTuri. La formation inclut dès le M1 un travail de recherche encadré et les étudiants sont formés aux méthodes les plus récentes en matière de traitement et d'analyse de données. La formation bénéficie en outre des soutiens de plusieurs unités de recherche labélisées ainsi que de deux instituts (CenTuri et Archimède). Ces structures contribuent ensemble à la formation par la recherche en

accueillant des stagiaires non seulement en M2, mais aussi en M1, voire en offrant des bourses de stages. Il est prévu de renforcer l'intégration de la formation par la recherche, dès septembre 2021 grâce au projet SFRI TIGER. La particularité du parcours CMB est qu'il vise à former des étudiants qui poursuivront leurs études en doctorat.

Une politique volontaire de prise en compte des besoins de professionnalisation. La formation est attentive aux besoins de son environnement socio-économique et elle incorpore des éléments de professionnalisation. Elle le fait principalement par la mise en place de l'alternance dans les trois parcours de M2 (DS, IMSA, MASS Pop), avec apprentissage en IMSA (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage). De plus, vingt-quatre professionnels issus du monde socio-économique interviennent dans la formation, mais la proportion en volume horaire par étudiant n'est pas précisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Une volonté claire de faire évoluer le programme de formation en cohérence avec le 1^{er} cycle et avec les finalités de la formation, mais une méthodologie à reconsidérer. Cette formation, encore jeune, car ouverte en 2018, mène une réflexion annuelle sur les programmes de ses UE, mais elle le fait sans recourir à un conseil de perfectionnement dument constitué. Des compétences à acquérir ont été définies partiellement, pour les besoins de l'alternance, mais l'approche par compétences généralisée pour tous les parcours est différée à la prochaine période d'accréditation.

Les pratiques pédagogiques sont fort bien adaptées à la formation. Une approche par projet en pédagogie active est mise en place, avec de nombreux projets réalisés en groupe tout au long du cycle. Le parcours CMB s'appuie sur des projets en lien avec les thématiques de l'Institut de convergence CentUri.

La formation prépare bien ses étudiants en cohérence avec son ouverture internationale.

La langue anglaise est enseignée au cours des deux années pour un volume horaire total de 54 heures réparties sur 3 semestres, ce qui est satisfaisant. Il faut souligner que l'enseignement en anglais du parcours interdisciplinaire CMB essaime dans trois autres parcours pour lesquels certains enseignants dispensent leurs cours en anglais. La formation offre aussi aux étudiants de M2 la possibilité de passer le TOEIC. En revanche, l'enseignement du Français pour les néo-entrants étrangers reste à mettre en place par l'établissement.

La formation poursuit un effort continu d'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance, mais la validation d'acquis reste au point mort. Deux parcours (MASS Pop et DS) accueillent des stagiaires de la formation continue en contrat de professionnalisation, DS étant également appelé à ouvrir en apprentissage prochainement. La tendance de ces effectifs est clairement croissante. Le parcours IMSA est ouvert à l'apprentissage depuis 2019. Toutefois, malgré la professionnalisation de la formation et ses modalités adaptées à ces publics spécifiques, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), totale ou partielle, n'a été délivrée et il en est de même de la validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation très attractive est active dans sa communication et analyse très correctement son attractivité. Les moyens classiques de promotion de la formation par site web, au niveau de la mention et de ses parcours, sont utilisés. L'implication de l'équipe pédagogique se traduit par une réunion d'information spécifique pour les étudiants du 1^{er} cycle d'AMU dans les différentes mentions du périmètre des mathématiques, la participation aux forums locaux, mais aussi nationaux. Il en résulte que cette formation, qui accueille une cinquantaine d'étudiants en M1, suscite un nombre de candidatures en augmentation de plus de 50 % en trois ans. Le bassin de recrutement est national pour MASS Pop, car ce parcours est assez rare en France. Il faut souligner que cette formation analyse les filières d'origines de ses flux entrants ainsi que les bassins géographiques.

Le dispositif de suivi de la réussite des étudiants n'est pas décrit précisément. Il est à noter un faible taux d'échec chaque année (moins de 2 % d'échec total en M1), certainement en raison de la bonne qualité des candidats admis. Les taux de réussites sont élevés, tout particulièrement en M1 (de 90 % à 95 %), mais aussi en M2 (de 85 % à 90 %). Un aménagement d'études est proposé dans les rares cas où la situation de l'étudiant ou ses besoins spécifiques ne lui permettent pas de suivre la totalité des UE en un an. Quelques étudiants bénéficient de ce dispositif.

Le suivi de l'insertion professionnelle est satisfaisant, mais les poursuites d'études ne sont pas analysées. La qualité de l'insertion professionnelle est un point fort de cette mention. Le suivi réalisé par l'observatoire de la vie étudiante indique que la totalité des étudiants obtiennent, dans les 18 mois, un emploi de niveau cadre, pour plus des deux tiers en dehors de la région Sud. Toutefois, ces résultats sont à relativiser du fait du faible taux

de réponse à l'enquête (50 % environ). Les responsables des parcours de M2 y remédient partiellement en suivant l'insertion des cohortes d'alternants. Il est appréciable que, pour le parcours IMSA, une association d'anciens élèves ait été créée impliquant un dynamisme de ce parcours à travers diverses rencontres (retour d'expériences, propositions de stages et d'offres d'emplois, etc.) organisées entre élèves et anciens étudiants. Il est regrettable que les poursuites d'études ne soient pas analysées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe pédagogique suffisante pour son bon fonctionnement. L'équipe enseignante est composée à parts sensiblement égales d'enseignants-chercheurs (EC), issus des UMR dans son périmètre scientifique, et d'enseignants temporaires. Elle compte environ 60 EC dont plus d'une vingtaine participent de manière très active.

Une évaluation des enseignements qui est bien en place, mais une analyse qui reste en dehors du cadre réglementaire. Le dispositif d'amélioration continue est défaillant malgré la mise en place de l'évaluation de la formation par les étudiants grâce aux outils de l'UFR. En effet, un conseil de perfectionnement existerait, mais aucun document de preuve ne vient en attester la constitution et la composition. De plus, il est regrettable que, n'ayant jamais été convoqué au-delà d'une réunion de mise en place au début de la période évaluée, ce conseil ne soit pas opérationnel. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation (de bonne qualité) est incomplet car il n'y a pas de compte rendu de cette unique réunion du conseil. Notons qu'à l'issue des soutenances de stages de M1 ou de M2, les retours des intervenants du monde socio-économique sont recensés et pris en compte dans l'offre de formation pour se caler sur leurs attentes et besoins.

Conclusion

Points forts

- Fort adossement à la recherche ;
- Internationalisation de la formation avec notamment un parcours en anglais (CMB) ;
- Trois parcours (DS, IMSA, MASS Pop) conduisant à une insertion professionnelle dans des domaines pointus.

Points faibles

- Problème de lisibilité de l'offre de formation entre le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS) de cette mention et la mention *Mathématiques appliquées, statistiques* ;
- Absence de conseil de perfectionnement opérationnel.

Recommandations

- Améliorer la lisibilité de l'offre de formation entre la mention *Mathématiques appliquées, statistique* et le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS) de la mention *Mathématiques et applications*. Une réflexion globale est à engager au sein du département de mathématiques.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dument constitué, ayant une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Un tel conseil de perfectionnement est indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Envisager également l'alternance en M1 dans les parcours où l'alternance est proposée en M2, ce qui serait peut-être de nature à favoriser les demandes de VAE ou VAP.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; Avignon Université ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose cinq parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Computational and Mathematical Biology* (CMB), *Didactique des mathématiques* (DM), *Informatique et mathématiques discrètes* (IMD) (aussi adossé au master *Informatique*), *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS), *Mathématiques fondamentales* (MF), *Préparation à l'agrégation de mathématiques* mais aussi le parcours transversal aux autres masters de la faculté des sciences *Compétences complémentaires en informatique* (CCI). La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences.

Aix-Marseille Université est co-accréditée pour cette mention avec Avignon Université et l'École centrale de Marseille (ECM).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Une bonne appropriation de la stratégie de formation en matière d'interdisciplinarité, mais une insuffisante mobilisation des projets structurants de l'établissement et un défaut de lisibilité de l'offre en mathématiques. La formation s'inscrit à la suite de la licence de mathématiques proposée à AMU. Deux des parcours sont mutualisés avec d'autres masters : CMB est un parcours qui apparaît également dans les mentions de master *Mathématiques appliquées, statistiques, et Bioinformatique*. Le parcours IMD est quant à lui adossé au master *Informatique*. Les parcours MF et MA-CEPS sont fortement orientés recherche ouvrant sur une poursuite en doctorat. Les étudiants ayant pour projet professionnel l'enseignement peuvent profiter du parcours *Préparation à l'agrégation de mathématiques*. Le parcours *Didactique des mathématiques* s'adresse essentiellement à des personnes souhaitant s'orienter vers l'enseignement et la recherche en didactique. La formation participe à deux instituts (Archimède et Century), ce qui lui permet de bénéficier de la dynamique interdisciplinaire de l'établissement. Cependant, l'équipe pédagogique mentionne qu'elle ne mobilise pas les opportunités offertes par les projets structurants de l'établissement comme TIGER (Transformation des Formations par la Recherche). Il existe une réelle difficulté pour les publics étudiants concernés, relative au défaut de lisibilité de l'offre du deuxième cycle en mathématiques. Il est difficile en effet de distinguer entre la mention *Mathématiques appliquées, statistiques* et le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS) de la mention *Mathématiques et applications*.

Une indéniable ouverture à l'international via une double diplomation. Le parcours IMD propose un double diplôme établi avec Roma Tor Vergata. La formation accueille un nombre important d'étudiants internationaux chaque année. En revanche, sur la période évaluée, seulement trois mobilités sortantes sont recensées et aucune mobilité entrante.

La formation dispose d'un bon adossement à la recherche. Elle est portée par l'institut de mathématiques de Marseille (I2M) qui fournit l'essentiel de l'équipe enseignante mais également les stages et poursuites en doctorat. Les enseignements sont très majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs. L'adossement aux unités de recherche est fort. Ces dernières constituent des espaces de prolongement de la formation en accueillant des étudiants en stage de recherche. En cela, la mobilisation du dispositif TIGER serait appropriée.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique. On note que 18 heures d'enseignement seulement sont dispensées par des intervenants extérieurs, ce qui est peu.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec les finalités définies, mais l'approche par compétences n'est pas mise en place. Il est envisagé de la mettre en place à l'occasion de la définition du projet d'offre de formation qui sera déposé. Les différents parcours sont assez spécifiques (agrégation, recherche, didactique des mathématiques) de ce fait, peu d'unités d'enseignement (UE) sont mutualisées. Il n'est pas précisé s'il existe des mutualisations avec le master *Mathématiques appliquées, statistique*.

Les pratiques pédagogiques sont adaptées à la formation, diversifiées, et valorisent le travail en autonomie des étudiants (Travail d'étude et de recherche notamment). La formation propose deux parcours (MF, MA-CEPS) en enseignement à distance complet. Le parcours CMB s'appuie sur des projets en lien avec les thématiques de l'institut d'établissement CenTuri.

La formation est bien adaptée à l'ouverture internationale. Outre l'accord de double diplomation avec l'université de Rome Tor Vergata, un parcours est dispensé entièrement en anglais. Cela constitue, en complément des cours d'anglais durant 2 ans (20 heures chaque année), une base solide d'adaptation à l'international. Les étudiants ont également la possibilité de suivre des séminaires de laboratoires avec des intervenants internationaux. En revanche, aucun dispositif de certification n'est décrit.

Cette mention n'a pas de dispositif spécifique d'alternance ou de formation continue au-delà de l'aménagement du M2 sur deux ans. Le parcours *Didactique des mathématiques* accueille par exemple des enseignants du secondaire en proposant un tel aménagement. L'enseignement à distance (EAD) des deux parcours pourrait pourtant constituer une opportunité d'étoffer l'offre adaptée à ce public spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

En raison de sa renommée, cette formation reste attractive. En 2020-2021, la formation a reçu 1184 candidatures pour une capacité d'accueil de 95 places. L'équipe pédagogique a retenu 387 candidats dont 108 se sont finalement inscrits. Les effectifs excèdent ainsi légèrement la capacité d'accueil. Une grande disparité dans la répartition des effectifs entre les parcours est constatée en M2. Ce constat ne trouve pas d'éléments d'explication dans l'autoévaluation. Cela participe du manque de lisibilité de l'offre et caractérise le manque identifié d'explicitation du positionnement des différents parcours de la mention, vis-à-vis de l'autre mention de master en mathématiques d'AMU.

Un suivi incertain de la réussite des étudiants et des taux de réussite constatés par l'établissement dramatiquement faibles. Les taux de réussite issus des données validées par l'établissement en M1 [25 % à 35 %] et en M2 [32 % à 52 %] sont beaucoup trop faibles, et en baisse. L'équipe pédagogique identifie qu'il s'agit là d'un problème majeur, mais n'apporte pas d'autre explication que le nombre important « d'étudiants fantômes » et elle conteste ces taux de réussite qu'elle situe pour sa part en M1 dans l'intervalle de 50 % à 60 % et en M2 dans une fourchette de 80 % à 90 %. Étant donné qu'aucun dispositif précis d'accompagnement des étudiants en difficulté n'est décrit, il s'agit là d'un point de faiblesse de cette formation, car un étudiant entrant n'a guère plus de 50 % de chance d'être diplômé en deux ans.

Les débouchés à l'issue du M2 sont nombreux et très diversifiés. On peut noter un taux d'insertion professionnelle de plus de 90 % dans les 30 mois après l'obtention du diplôme, dans le secteur des nouvelles technologies ou du calcul scientifique principalement, mais également dans l'enseignement secondaire après passage des concours de recrutement. Ce bon taux d'insertion des diplômés doit cependant s'interpréter à l'aune du faible taux de réussite. De nombreux étudiants souhaitent également poursuivre leurs études en doctorat, mais le nombre de bourses doctorales n'est pas suffisant pour tous.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour son fonctionnement. Les quelque 113 enseignants et enseignants-chercheurs permanents, sur un effectif total de 140, intervenants qui participent à cette mention proviennent dans leur très grande majorité du département de mathématiques. Avec un enseignant permanent pour 2 étudiants environ, il est clair que les ressources humaines satisfont le besoin d'encadrement.

La démarche d'amélioration continue est inconsistante et défailante. L'évaluation interne de la qualité n'est pas structurée comme en atteste le dossier d'autoévaluation qui reste très vague sur les démarches d'évaluation des enseignements. De plus, bien qu'un conseil de perfectionnement ait été formé, il ne s'est réuni qu'une seule fois le 3 mai 2017 et sa composition n'est pas fournie. Il est regrettable que le compte rendu requis

ne soit pas non plus disponible et que ce conseil ne se soit plus jamais réuni ensuite. Cette instance indispensable au pilotage de cette mention devra être rendue opérationnelle.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une bonne insertion professionnelle dans des domaines variés.

Points faibles

- Un problème de lisibilité de l'offre de formation entre le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS) de cette mention et la mention *Mathématiques appliquées, statistiques* ;
- La défaillance du dispositif de suivi de la réussite étudiante et le taux d'échec trop élevé en première année ;
- L'absence de conseil de perfectionnement opérationnel ;
- L'absence de mobilisation du dispositif TIGER.

Recommandations

- Améliorer la lisibilité de l'offre de formation entre la mention *Mathématiques appliquées, statistique* et le parcours *Mathématiques appliquées, calcul scientifique, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques* (MA-CEPS) de la présente mention. Une réflexion globale est à engager au sein du département de mathématiques.
- Remédier au taux d'échec beaucoup trop important, en particulier en première année. Une véritable analyse de la réussite, peut-être à l'échelle des parcours, s'impose avant de mettre en place les dispositifs d'accompagnement nécessaires à la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dument constitué, ayant une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Ce conseil devrait être une force de propositions pour remédier aux faiblesses de la formation.
- Intensifier l'aspect professionnalisation et mobiliser des dispositifs comme TIGER.

MASTER MÉCANIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Mécanique* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose quatre parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Aéronautique et transport (AT)*, *Fluids and Solids (FS)*, *Sciences du feu et ingénierie de la sécurité incendie (ISI)*, *Waves, Acoustics, Vibrations, Engineering and Sound (WAVES)* ainsi que le parcours transversal aux autres masters de la faculté des sciences *Compétences complémentaires en informatique (CCI)*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences. AMU est co-accréditée avec l'École centrale de Marseille pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Mécanique* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et peut s'inscrire dans plusieurs axes stratégiques de la politique de formation d'AMU. Il participe au Groupement interdisciplinaire de formations thématiques (GIFT) aéronautique. Cependant, on peut se poser la question si la distinction, pour les étudiants, entre les masters *Génie mécanique* et *Mécanique* est très nette et franche.

L'ouverture à l'international est très présente dans ce master. Deux parcours sont entièrement dispensés en anglais : le jeune parcours *Fluids and Solids* et le parcours WAVES qui est un Erasmus Mundus, en partenariat avec une université portugaise (Coimbra) et une université espagnole (Valencia). Son organisation est la suivante : le semestre 7 se déroule au Portugal, le semestre 8 en Espagne et le semestre 9 à Marseille. Ce parcours bénéficie d'un financement A*Midex. En plus de cela, des bourses de mobilités, entrantes et sortantes peuvent être financées par TIGER. Mais du fait de la crise sanitaire, on ne compte qu'une seule mobilité sortante en 2020-2021. Les modalités d'information et d'accompagnement des mobilités internationales ne sont pas présentées dans le dossier.

L'adossé à la recherche est un point fort de la formation qui profite du projet TIGER mis en place par AMU. La formation est adossée sur quatre laboratoires de l'Institut de Mécanique et d'Ingénierie (M2P2, LMA, IUSTI, IRPHE). Dans ce cadre, ces laboratoires d'adossé de la formation accueillent chaque année de nombreux étudiants en stage. On peut noter que 57 % des heures d'enseignement sont effectuées par des enseignants-chercheurs. La suite logique du parcours *Fluids and Solids* est le doctorat, parcours ayant une orientation recherche.

La professionnalisation et plus largement la préparation à l'insertion professionnelle constituent des finalités importantes de la formation. Les étudiants suivent durant les deux années de master deux unités d'enseignement (UE) de professionnalisation (soit 36 heures d'enseignement). Dix professionnels interviennent dans la formation. En complément cette mention prévoit deux stages : quatre semaines en M1 (surtout en laboratoire) et un stage de quatre à six semaines en M2. Ces stages peuvent aussi bien s'effectuer dans les laboratoires d'appui que dans l'industrie. Le parcours ISI, via la formation continue, est en partenariat avec l'École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers (ENSOSP). On note cependant qu'aucun parcours n'est proposé en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est en adéquation avec les compétences et finalités visées. La formation est en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) notamment en ce qui concerne les compétences. La structuration de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences n'est pas mise en place, mais il est signalé qu'elle le sera pour la prochaine accréditation. La formation couvre un large spectre thématique : de la mécanique du solide à la mécanique des fluides.

Les pratiques pédagogiques ne sont pas assez diversifiées, mais une dynamique est engagée en la matière. L'approche par problèmes (APP) est utilisée dans le parcours ISI et, à la vue des résultats pédagogiques obtenus,

il est prévu d'étendre cette approche aux autres parcours. Cet aspect est à intensifier. L'aspect numérique est bien visible sur la formation. Deux UE sur la maîtrise de l'usage du numérique sont obligatoires : *Calcul scientifique* (M1) et *Outils numériques* (M2).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre l'ouverture à l'international. Comme la plupart des formations du domaine sciences et technologies, la formation compte deux UE d'anglais sur les deux années du master. De plus, les étudiants de cette mention doivent suivre une UE en anglais. On ne trouve pas dans le dossier, si une certification en langue anglaise est proposée en fin de cycle aux étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est particulièrement attractive, notamment du fait de sa particularité et de spécificités identifiées de ses parcours. La sélection est très marquée puisque seuls 12 % des dossiers sont retenus. En 2020-2021, la formation a reçu 312 candidatures, un nombre en forte baisse sur les trois années considérées. L'équipe pédagogique a retenu 38 d'entre elles qui se concrétisent en 21 inscriptions qui sont en deçà de la capacité d'accueil fixée à 45 places. Le nombre d'inscrits est lui aussi en baisse au long des trois années considérées sans que cela soit expliqué précisément.

L'équipe pédagogique suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est correct mais pourrait être augmenté, notamment en M1.

Le devenir professionnel des diplômés fait l'objet d'un suivi via les enquêtes de l'OVE. Le taux d'insertion à 30 mois est de 94,4 %, mais le taux de réponse à l'enquête est assez faible (42,9 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement de cette mention. L'équipe pédagogique est composée de 28 enseignants/enseignants-chercheurs permanents issus pour les enseignants-chercheurs des laboratoires d'appui. Le conseil de perfectionnement du master est commun avec celui de la licence *Mécanique* et compte 35 % d'acteurs socio-économiques et aucun d'étudiants. Ce conseil ne s'est réuni qu'une seule fois en 2019.

La démarche d'amélioration continue est à renforcer. Le dossier est très évasif sur les démarches d'évaluation des enseignements. Une évaluation anonyme des UE est organisée par l'établissement. Cependant, cette démarche n'a pas été réalisée lors des années 2019-2020 et 2020-2021.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture internationale effective avec deux parcours en anglais dont un Erasmus mundus ;
- Des débouchés professionnels conformes aux finalités de formation.

Points faibles

- Une approche par compétences inaboutie ;
- Une absence d'ouverture à l'alternance ;
- Des pratiques pédagogiques peu diversifiées ;
- La trajectoire du nombre de candidatures et d'inscrits qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie.

Recommandations

Cette mention, à large de spectre, voit son attractivité questionnée. La concurrence est en effet grande, notamment avec les écoles d'ingénieurs. Une ouverture de la formation à l'apprentissage ainsi qu'en formation continue permettrait peut-être de renforcer la formation face à cette concurrence. Cette réflexion doit être conduite en lien avec la mise en place d'une réelle approche par compétences qui peut également être

l'occasion de s'interroger sur l'opportunité d'une diversification des pratiques pédagogiques proposées voire une ouverture à l'alternance. Une autre voie serait peut-être d'envisager un regroupement avec le master *Génie mécanique* qui pourrait renforcer le caractère professionnalisant de la formation (alternance, formation continue).

MASTER MICROBIOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Microbiologie* porté par l'unité de formation et de recherche (UFR), Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU) propose deux parcours *Microbiologie intégrative et fondamentale* (MIF) et *Ingénierie et biotechnologie microbienne* (IBM) dont la finalité professionnelle est différente, ainsi qu'un parcours *Compétences complémentaires en informatique* ouvert à tout titulaire d'un master scientifique ou un diplôme d'ingénieur obtenu en France. Ce dernier parcours ne fera pas l'objet de cette évaluation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien positionnée dans la stratégie formation de l'établissement, ce qui se traduit par un développement de l'international et de la diversification des pratiques pédagogiques. Les objectifs de formation sont en phase avec les défis liés au développement durable et les enjeux des biotechnologies.

La formation est ouverte à la mobilité entrante et sortante. Dans les projets de l'alliance CIVIS qui réunit 10 universités européennes, la formation a participé à l'appel à projets « hub environnement et énergies renouvelables » qui a permis la prise en charge des frais de mobilité à l'international des étudiants. Par ailleurs, la formation a bénéficié de cinq bourses de mobilités entrantes et quatre de mobilité sortante dans le cadre d'A*Midex et a été retenue dans le premier appel à projets Tiger AMI. Dans ce cadre la formation a obtenu 8 bourses d'excellence de 10 000 € par an et par étudiant pour renforcer son attractivité.

La formation présente un appui à la recherche solide. La formation est adossée à l'institut de recherche et de formation Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B) AMU/CNRS. Les étudiants sont formés pour et par la recherche dès la première année de master via des unités d'enseignement d'initiation à la recherche, de conception de projets, et de stage en laboratoire de recherche. La participation de 30 % de chercheurs parmi les intervenants appuie cette approche des métiers de la recherche. La majorité des étudiants de la formation font leurs stages de première année (M1) et de deuxième année (M2) au sein de l'institut IM2B.

La formation accompagne les étudiants vers la professionnalisation par des contenus ciblés. La formation comprend des enseignements de sciences expérimentales et apporte également des notions de droit, du travail et propriété intellectuelle, management, qualité et risques professionnels d'entrepreneuriat et des compétences en gestion de projet. Le parcours *Ingénierie et biotechnologie microbienne* compte des intervenants du monde socio-économique au sein de l'équipe enseignante et a pour objectif de permettre l'intégration des diplômés dans les secteurs agroalimentaires, santé, environnement et industrie aussi bien en recherche et développement qu'en contrôle qualité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée de manière à développer chez les étudiants les compétences visées. La formation, structurée en Y, est composée d'un tronc commun (M1) et de deux parcours *Microbiologie intégrative et fondamentale* (MIF) et *Ingénierie et biotechnologie microbienne*. Le M1 débute par une semaine d'immersion sur les approches expérimentales, ce qui permet de renforcer les compétences scientifiques et techniques, mais aussi de créer une cohésion de groupe importante au sein de la promotion. La majorité des étudiants issus du parcours MIF poursuivent en doctorant alors qu'à l'inverse la majorité des étudiants du parcours IBM s'insèrent professionnellement à l'issue du master. La formation a été élaborée sur la base d'une approche par programmes mais non de l'évaluation des compétences.

La formation développe ses pratiques pédagogiques pour renforcer l'autonomie et les points forts individuels des étudiants. L'expérimentation de l'enseignement en distanciel appliqué pendant les confinements n'a pas été poursuivie, car il a été estimé peu adapté aux formations comportant des manipulations en travaux pratiques nécessitant donc le présentiel. Plusieurs étudiants participent chaque année à la compétition internationale de biologie synthétique iGEM soutenue par A*Midex.

La formation a su déployer l'ouverture à l'international. La première année de master inclut un enseignement d'anglais (18 heures) pour lequel la validation atteste d'un niveau B2. Des entretiens en Anglais sont réalisés en début de formation pour sensibiliser les étudiants à la nécessité de la maîtrise de l'Anglais. La mention *Microbiologie* est labellisé « Diplôme Partenariat International » avec le *Laurea Magistrale in Biologia e Tecnologia Cellulari* de l'université de Rome Sapienza. Dans ce cadre, la formation a accueilli une étudiante en 2019-2020 et deux en 2021-2022. La formation a la volonté de développer également un parcours international avec les universités de Namur (Belgique) et de Marburg (Allemagne). La formation a obtenu un soutien financier d'A*Midex pour l'organisation d'une école thématique commune aux trois établissements avec un soutien logistique du service des relations internationales d'AMU pour son organisation. Les cours du parcours *Ingénierie et biotechnologie microbienne* sont entièrement dispensés en Anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu ou pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le master n'est pas ouvert à l'alternance, mais il n'est pas précisé pourquoi la formation n'est pas adaptée à ce dispositif. Seuls deux étudiants étaient inscrits en formation continue pour le parcours *Microbiologie intégrative et fondamentale*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe sa visibilité par divers moyens (participation aux salons d'orientation, témoignages d'anciens étudiants sur les sites, réseaux sociaux des étudiants...) et doit renforcer son attractivité. Le nombre de candidatures avec 620 candidatures en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 35 places présage une forte attractivité ; cependant les désistements sont également très importants et font chuter les effectifs sous la capacité d'accueil (28 inscrits en M1 et 28 en M2 en 2020-2021). Quatre-vingts pour cent des étudiants du master proviennent d'une licence *Sciences de la vie* d'AMU, parcours *Biologie cellulaire*, *Biochimie* et *De la molécule à l'organisme*.

Un dispositif de suivi individuel permet d'accompagner les étudiants vers la réussite et de mettre en évidence les forces et les faiblesses individuelles. La formation incite ses étudiants à s'approprier leur portfolio de compétences.

La formation dispose d'une bonne analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La majorité des étudiants du parcours *Microbiologie intégrative et fondamentale* choisissent de poursuivre en doctorat ce qui démontre une bonne préparation de ce parcours pour le cycle supérieur. Certains diplômés du parcours *Ingénierie et biotechnologie microbienne* (moins de 10 %) choisissent de faire une poursuite d'étude en M2 dans un autre master pour acquérir une double compétence en management ou innovation. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées à 18 et 30 mois et montrent 100 % des diplômés en emploi 30 mois après diplôme validé en 2019 pour 56 % de répondants, ce qui inclue la partie des diplômés qui poursuivent en doctorat. Les métiers occupés n'apparaissent pas dans les résultats d'enquête, mais sont précisés dans le compte rendu du conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité des deux parcours de la formation interpelle. L'équipe pédagogique contient 30 enseignants dont un tiers de non permanents. Les effectifs sont inférieurs aux capacités d'accueil (28 inscrits pour l'année 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 35 étudiants) et répartis sur 2 parcours : entre 10 et 14 inscrits ces 3 dernières années pour *Ingénierie et biotechnologie microbienne* et entre 14 et 13 inscrits ces 3 dernières années pour *Microbiologie intégrative et fondamentale*.

Le processus d'évaluation interne est présent. La formation participe aux campagnes d'évaluation par les étudiants organisées par l'établissement. Elles portent sur l'organisation des formations et sur les unités d'enseignement. Le master s'appuie sur les évaluations de la formation et des enseignements mises en place par l'établissement mais n'a pas déployé d'évaluation propre en particulier pour la formation en distanciel. Le conseil de perfectionnement s'est réuni en 2021 et a permis de faire une analyse de la formation dans son ensemble et des spécificités de chaque parcours.

Conclusion

Points forts

- Volet international important avec le label de double diplôme (co-diplomation avec l'université Sapienza de Rome) et des projets d'autres associations à niveau européen ;
- Un parcours (MIF) de master enseigné entièrement en anglais ;
- Lien fort formation / recherche.

Points faibles

- Malgré les dispositifs existants au sein de la formation, peu d'échanges d'étudiants à l'international (il faut tenir compte du contexte sanitaire de ces dernières années) ;
- Peu de visibilité sur le devenir des diplômés via les enquêtes des diplômés ;
- Faibles effectifs posant la question de l'attractivité de la formation et de sa soutenabilité ;
- Formation limitée à la formation initiale.

Recommandations

- La poursuite de la dynamique d'ouverture à l'international de la formation doit être maintenue.
- L'accompagnement des étudiants au déploiement de l'e-portfolio devrait favoriser l'après formation tant sur une poursuite en doctorat qu'en insertion professionnelle directe.
- Les objectifs du parcours IBM, les projets réalisés au cours de la formation, la diversité des intervenants et des lieux d'insertion des diplômés devraient permettre de développer les relations avec les Alumni pour favoriser les réseaux des étudiants, de réfléchir à la possibilité d'ouvrir ce parcours à l'alternance et d'augmenter l'attractivité.

MASTER NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES

Établissements

Aix-Marseille université – AMU ; Institut Mines-Télécom

Présentation de la formation

Le master *Nanosciences et nanotechnologies* d'Aix-Marseille Université (AMU) comporte trois parcours propres, *Chemical nano-engineering*, *Ingénierie des matériaux et nanotechnologies*, *Nano-ingénierie et dispositifs quantiques*, et un parcours transversal aux masters de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences, *Compétences complémentaires en informatique*. AMU est co-accréditée avec l'Institut Mines-Télécom pour délivrer ce diplôme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Nanosciences et nanotechnologies* s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement. La formation puise les deux tiers de ses effectifs dans ceux des licences *Chimie*, *Physique*, *Physique-chimie*, *Mathématiques-physique-chimie-informatique* ou *Sciences pour l'ingénieur* de la faculté des sciences. La continuité pédagogique est assurée entre la formation et les niveaux licence et doctorat du fait de l'implication des enseignants-chercheurs sur les trois cycles. La pluridisciplinarité des enseignements est assurée puisque la formation est portée par les deux départements d'enseignement de physique et de chimie. Par ailleurs, les diplômés poursuivant en doctorat s'inscrivent dans l'une des trois écoles doctorales associées à la formation. La formation bénéficie de partenaires académiques nationaux et internationaux dont l'apport apparaît réellement bilatéral.

L'internationalisation de la formation est bien avancée même si elle pourrait concerner l'ensemble des parcours. L'ouverture à l'international se fait par le parcours *Chemical nano-engineering*, labellisé Erasmus Mundus Joint Master. Le parcours *Nano-ingénierie et dispositifs quantiques* devra à terme devenir un diplôme en partenariat international avec les universités participant au programme CIVIS. Les parcours cités ci-avant bénéficient de bourses de mobilités entrantes et sortantes provenant du dispositif programme d'investissements d'avenir (PIA) TIGER. On note l'absence de financement des mobilités pour le troisième parcours propre à la formation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est associée à l'institut AMUtech qui regroupe, entre autres partenaires, neuf unités mixtes de recherche CNRS/AMU accueillant pour la plupart les étudiants en stage. Vu la grande diversité des profils d'enseignants-chercheurs s'impliquant dans la formation, un risque éventuel de morcellement des unités d'enseignement peut advenir.

Les débouchés définis par la formation sont en accord avec les besoins du monde socio-économique, cependant l'ouverture récente à l'alternance est à développer. L'alternance par contrat d'apprentissage et de professionnalisation, ayant débuté respectivement en 2021 et 2019, doit faire l'objet d'une meilleure publicité auprès des publics visés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme et les méthodes pédagogiques de la formation sont en cohérence avec l'acquisition des compétences visées. L'approche par compétence a été mise en place par l'équipe pédagogique. Il est à noter une très large utilisation du e-portfolio par les étudiants de l'un des parcours, cet usage devra être généralisé à l'ensemble de la formation.

La formation utilise des pratiques pédagogiques diverses ainsi que des lieux d'enseignements associés, cependant le budget d'utilisation de salles de travaux pratiques adaptées et des plateformes technologiques doit être pérennisé. La formation fait usage notamment de pédagogies actives telles que l'apprentissage par projets et l'apprentissage collaboratif.

La formation dispense une grande partie des enseignements en anglais sans pour autant avoir développé de réel dispositif de mobilité pour les étudiants. Seuls des outils numériques sont mis à disposition de l'étudiant pour

faire face à d'éventuelles difficultés en anglais en début de première année de cycle. L'évaluation de la formation par les étudiants indique une note relativement faible (inférieure à 2 sur 4 pour 2018-2019 et 2,4/4 pour 2020-2021) concernant l'« information sur les études à l'étranger ».

La formation accueille des étudiants en formation initiale et par alternance, mais n'est pas pensée pour accueillir des personnes en activité en formation continue. La récente ouverture de la formation à l'alternance devra être consolidée et une réflexion devra être engagée sur la possibilité d'un accueil plus large d'étudiants en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en constante augmentation au cours de la période de référence. La formation n'a pas de suivi spécifique de son attractivité mais analyse néanmoins les données provenant de l'établissement et des plateformes de recrutement.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le comité de pilotage de la formation organise des entretiens individuels au premier semestre de la première année du cycle. D'autres entretiens sont organisés avec les étudiants en cas de difficulté tout au long du cursus. Le très faible taux d'abandon sur la période de référence suggère un bon processus de recrutement.

La formation affiche une bonne insertion professionnelle et une poursuite d'étude en doctorat satisfaisante. La formation complète et analyse les suivis de cohorte réalisés par l'observatoire de la vie étudiante. Les questionnaires adressés aux étudiants devront être rédigés en anglais pour obtenir un meilleur taux de réponse auprès des étudiants étrangers.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, cependant les dispositifs actuels d'aide à la mobilité entrante et sortante des enseignants devront être plus utilisés et développés. Également, les collègues désirant suivre une formation pédagogique proposée par l'établissement devront être encouragés.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne qui reste cependant à améliorer. Le taux de réponses aux questionnaires d'évaluation interne, de 20 % à 40 % selon les années, est à fortement améliorer car non représentatif. Les taux de réponse apparaissent disparates selon les parcours.

Conclusion

Points forts

- Formation à et par la recherche de très bonne qualité ;
- Offre spécifique de formation à l'international en fort développement.

Points faibles

- Apparentes disparités de qualité entre les trois parcours propres à la formation ;
- Réels dispositifs d'aides aux mobilités étudiantes sortantes et de perfectionnement à l'anglais font défaut.

Recommandations

- Susciter une émulation entre les parcours afin d'homogénéiser les pratiques de qualité à l'ensemble des parcours.
- Améliorer les dispositifs permettant aux étudiants d'envisager une poursuite ou un complément d'étude à l'international.
- Réfléchir à la possibilité d'une meilleure intégration des étudiants en formation continue (hors alternance).

MASTER NEUROSCIENCES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Neurosciences* d'Aix-Marseille Université (AMU) forme des futurs chercheurs et professionnels dans différents domaines des neurosciences. Le master propose quatre parcours : deux parcours enseignés en présentiel (*Neurosciences moléculaire cellulaire et intégrative* (NMCI) et *Neurosciences intégrative cognitive et comportementale*) (NICC) qui sont proposés en deuxième année (M2) après le tronc commun en première année (M1), un parcours *Euro-Mediterranean master's degree in Neuroscience and biotechnology* (EMN) en anglais sur deux années, proposé en partenariat avec d'autres établissements internationaux, et exclusivement à distance, et un parcours *Compétence complémentaire en informatique*, proposé uniquement en M2 et commun à d'autres masters, qui ne fait pas l'objet de ce rapport. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences, avec un rattachement secondaire à l'UFR Faculté des Sciences médicales et paramédicales de Marseille. Les enseignements des parcours enseignés en présentiel sont regroupés sur le campus Saint-Charles.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation, portée conjointement par deux UFR d'AMU s'inscrit pleinement dans les actions prioritaires de l'établissement en tant que programme de l'école universitaire de recherche (EUR) Neuroschool financée par le programme d'investissements d'avenir PIA3 et A*Midex, et a des liens forts avec l'institut d'établissement NeuroMarseille. Le parcours NICC apparaît comme étant intégré à l'offre de formation de l'institut d'établissement Laënnec – Sciences numériques et intelligence artificielle pour la santé, bien que cela ne soit pas mentionné dans le dossier fourni. Une labellisation par le programme TIGER (Transformer et innover dans la formation Graduate via la Recherche) est aussi en cours. Enfin, le nouveau parcours EMN (est organisé en partenariat avec plusieurs universités d'Europe (neuf) et du bassin méditerranéen (cinq), rejoignant ainsi l'un des axes stratégiques géographiques de l'établissement.

La formation a été développée en cohérence avec les cycles précédents (parcours *Neurosciences* de la troisième année de licence-L3 *Sciences de la vie*) et suivants (programme doctoral en neurosciences), et en complémentarité avec d'autres formations de niveau master (*Sciences cognitives, Biologie intégrative et physiologie*, par exemple). Certains ateliers sont mutualisés avec le niveau licence ou doctorat (ateliers en relation avec le milieu socio-économique, Certificat d'études supérieures universitaires [CESU] *Expérimentation animale*).

En plus de ses liens naturels avec l'EUR Neuroschool dont elle fait partie et NeuroMarseille, la formation a mis en place des accords ciblés pour améliorer la formation de ses étudiants : par exemple avec l'UFR de Pharmacie pour l'expérimentation animale et l'école de journalisme de Marseille pour la communication scientifique. La maquette de la formation montre une certaine pluridisciplinarité, dans la mesure où elle aborde à la fois les aspects moléculaires et cellulaires, mais aussi cognitifs et comportementaux des neurosciences. Grâce à des financements accordés par l'EUR Neuroschool, des étudiants peuvent en plus avoir accès à des formations transdisciplinaires à travers des diplômes d'établissement (Diplôme d'études supérieures universitaires [DESU] *Data science* ou DESU *Communication scientifique*, par exemple). Les enjeux du développement durable ne sont pas encore inclus dans la formation, mais les responsables de la formation ont le projet de les intégrer.

L'ouverture à l'international est importante, avec des accords d'échanges de stagiaires avec d'autres universités en Europe ou au Canada. Plus récemment, elle a profité de la création de l'alliance d'universités européennes CIVIS, à laquelle participe Aix-Marseille Université, pour s'associer avec deux autres établissements de cette alliance et permettre aux étudiants de réaliser des semestres dans ces trois universités pour valider leur diplôme. Il n'est pas précisé s'il s'agit juste d'échanges d'étudiants ou si une co-diplomation est envisagée. Enfin, le nouveau parcours EMN est enseigné presque entièrement en anglais et est organisé en partenariat avec plusieurs universités d'Europe et du bassin méditerranéen. Grâce à l'EUR Neuroschool, des bourses de mobilité entrante et sortante sont proposées (huit de chaque par an pour les trois dernières années), notamment pour des stages. L'EUR finance aussi la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) pour

les étudiants de la formation qui le souhaitent. Enfin, il est envisagé de faire évoluer la formation vers un enseignement en anglais, ce qui renforcera sans aucun doute son positionnement international.

La formation bénéficie d'un environnement de recherche remarquable, auquel elle est fortement adossée (école universitaire de recherche, laboratoires de recherche de l'institut NeuroMarseille). Cette valence recherche se traduit aussi par la place des stages de recherche (sept mois et demi sur l'ensemble du cursus), et des enseignements particuliers. Les unités de recherche locales sont fortement impliquées dans la formation à laquelle participent leurs personnels, qu'ils soient enseignants-chercheurs ou chercheurs (ces derniers représentant presque un tiers des intervenants dans le master). La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est abordée dans le cadre d'enseignements de deuxième année, et font aussi partie du CESU en expérimentation animale financée pour tous les étudiants par l'EUR Neuroschool. Les services de documentation de l'établissement assurent huit heures de formation aux étudiants sur les ressources documentaires et leur accès.

Malgré son fort adossement à la recherche, la formation ne néglige pas la professionnalisation et les relations avec le monde socio-économique. Les étudiants ont accès à des ateliers pour apprendre à rédiger leur CV ou faire un bilan de compétences, ainsi qu'à des rencontres avec des entreprises du domaine. Le réseau d'alumni est aussi mobilisé pour permettre aux étudiants de mieux connaître le secteur privé. L'EUR Neuroschool permet aussi l'accès à une formation/atelier autour de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

La formation est essentiellement tournée vers la formation initiale, mais il est possible de la suivre en formation continue, pour laquelle un contrat pédagogique personnalisé et valorisant les acquis de l'expérience ou professionnels est pris en compte. Le nouveau parcours à accès intégralement à distance facilite aussi l'inscription en formation continue. Le développement d'une offre de formation ouverte à l'alternance n'est pas mentionné.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. Elle vise à développer les connaissances et compétences méthodologiques et techniques des étudiants, mais aussi leur savoir-faire et leur savoir-être en tant que chercheur (sens critique, gestion de projets, interaction en équipe et autonomie, communication scientifique). L'approche par compétences semble toutefois perfectible, et pourrait être mieux formalisée (objectifs en matière de compétences, portfolio, etc.). Des compétences informelles (créativité, capacité de synthèse, etc.) sont valorisées par exemple lors de la soutenance de stage, mais pourraient aussi être mieux formalisées. On soulignera aussi la mise en place d'un « *cum laude* », sous la forme d'un prix permettant de participer à une école d'été ou un colloque scientifique.

La formation utilise des méthodes pédagogiques diverses mais met l'accent sur l'innovation pédagogique, en mettant en œuvre des méthodes fondées sur l'apprentissage actif (par exemple apprentissage par problèmes) ou collaboratif. On notera aussi un nombre important d'approches pédagogiques moins usuelles au niveau master : colloques scientifiques en M1 (une journée) et en M2 (international, organisé par l'EUR Neuroschool) et la mise en place d'un groupe d'innovation pédagogique en lien avec le centre d'innovation pédagogique de l'établissement. La formation a aussi mis en place des dispositifs d'aide à la réussite, comme la semaine de remise à niveau avant la rentrée officielle de la première année. Si le tronc commun de première année et deux parcours de deuxième année sont enseignés de façon présentielle, le troisième parcours EMN, qui débute dès la première année, est enseigné en distanciel.

L'ouverture à l'international est un point fort de la formation. Elle est assurée d'une part par le parcours EMN, majoritairement en anglais, et organisée en partenariat avec des universités européennes et du bassin méditerranéen, et d'autre part par la place importante de la formation en anglais (certification TOEIC offerte par l'EUR Neuroschool, cours de langues, enseignements dispensés en anglais) et la facilitation des stages à l'étranger. Des bourses de mobilité, entrante et sortante, sont offertes chaque année avec plusieurs universités partenaires.

Les parcours enseignés en présentiel sont accessibles en formation continue, mais aucun aménagement n'est prévu. Le parcours enseigné en distanciel permet d'accueillir plus facilement des étudiants qui ont déjà une activité professionnelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et sélective (entre 50 et 60 admis sur plus de 550 candidatures en moyenne). La formation publicise son offre de formation par différents moyens, et notamment via le web et en participant à des salons ou à des colloques européens pour augmenter son attractivité à l'international. La formation est très sélective (elle reçoit à peu près dix fois plus de candidatures qu'elle ne retient de candidats), mais il est difficile d'évaluer combien proviennent de l'établissement et de l'extérieur, et en particulier combien proviennent du parcours *Neurosciences* de la licence *Sciences de la vie* d'AMU. Un tiers des étudiants provient d'un recrutement international. Les responsables de la formation assurent aussi un suivi des résultats pour piloter leur stratégie de recrutement.

Les taux de réussite se situent entre 75 % et 100 % selon les années et les parcours, ce qui peut s'expliquer par la forte sélectivité de la formation. Le suivi des résultats individuels permet de repérer les étudiants en difficulté et de mettre en place des actions individualisées d'aide à la réussite, sous la coordination d'un groupe de travail spécifique 'Suivi des étudiants' instauré dans l'EUR Neuroschool. Un projet de parrainage par des étudiants de l'année supérieure (y compris le doctorat pour le M2) est en réflexion.

La formation organise un suivi actif de ses diplômés. Ce suivi est effectué à la fois par le groupe de travail 'Suivi des étudiants' mentionné ci-dessus, en tirant parti du réseau d'alumni, et par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) dans le cadre des enquêtes ministérielles. Le taux d'emploi à 30 mois du master est presque de 90 % (63 % de réponse à l'enquête), et dans 89 % des cas, l'emploi est bien au niveau cadre ou profession intermédiaire. Par contre, la part des emplois stables à peine d'un tiers. Ce résultat pourrait éventuellement s'expliquer par des poursuites des études en doctorat, qui sont nombreuses et représentent plus de 15 % des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le nombre d'enseignants et d'intervenants semble adapté pour la formation. Au-delà des ressources humaines, des moyens importants ont cependant été alloués à la formation dans le cadre de l'Idex ou du PIA. Peu de mobilités sortantes et entrantes sont observées sur la période d'évaluation, mais ces mobilités devraient devenir plus fréquentes à l'avenir dans le cadre des collaborations dans l'alliance CIVIS. Il ne semble pas que des enseignants aient suivi les formations mises en place par l'établissement jusqu'ici, mais la formation a répondu récemment à des appels d'offres de l'établissement qui comprennent un volet de formation des enseignants. Il n'est pas facile de comprendre comment la formation est pilotée en ce qui concerne les coûts, par exemple, ni si l'établissement donne les moyens à la formation pour un tel pilotage.

Le processus d'évaluation interne est relativement complexe. Plusieurs instances internes sont mobilisées : une assemblée générale à laquelle participent les étudiants (apparemment tous) et l'équipe pédagogique est en charge des discussions sur l'adéquation et les adaptations des enseignements, le conseil de perfectionnement se réunit annuellement et analyse le fonctionnement de la formation et les résultats des étudiants, et enfin le conseil de direction de l'EUR Neuroschool, comprenant des représentants des étudiants, les responsables de la formation et des membres de l'administration, se réunit mensuellement et étudie les problèmes éventuels des formations et des pistes d'amélioration. L'articulation entre ces différentes instances et leur rôle spécifique pourraient être clarifiés.

Conclusion

Points forts

- Formation d'excellence fortement adossée à la recherche ;
- Dimension professionnelle et entrepreneuriale non négligée ;
- Formation très bien intégrée dans les initiatives d'excellence de l'établissement ;
- Place de l'international importante, à la fois pour les mobilités entrantes et sortantes des étudiants ;
- Moyens mis en soutien à la mobilité des étudiants ;
- Dispositifs d'aide personnalisée à la réussite.

Points faibles

- Processus de pilotage de l'évaluation interne apparemment complexe ;
- Approche par compétences insuffisamment formalisée ;
- Encore peu d'efforts pour la formation et la mobilité des enseignants au regard des moyens mis dans la formation.

Recommandations

- Formaliser le suivi de l'acquisition des compétences et veiller à mettre en place les outils permettant ce suivi.
- Mettre en place des outils facilitant le pilotage de cette formation qui montre un réel dynamisme.

MASTER PHYSIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille ; Institut national des sciences et techniques nucléaires - INSTN

Présentation de la formation

Le master *Physique* est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences à Aix-Marseille Université (AMU). Il se décline en six parcours propres à la formation : *Préparation à l'agrégation, Physique, Physique - European Master in Nuclear Fusion and Engineering Physics, Physique* (diplôme en partenariat international avec l'université de Gênes), *Physique* (télé-enseignement), *Europhotonics*. Cette formation donne également accès à un parcours transversal à plusieurs formations de la Faculté des Sciences : *Compétences complémentaires en informatique*. AMU, l'École centrale de Marseille et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) sont co-accrédités pour cette mention.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Physique* est articulé de manière cohérente avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est la continuation naturelle de la licence *Physique* de la Faculté des Sciences. L'apport pluridisciplinaire est réel et provient des sciences de l'Univers, des technologies de la fusion, des matériaux avancés, de l'imagerie et photonique, des sciences du vivant et des systèmes complexes. Les effets de la co-accréditation d'une part avec l'École centrale de Marseille, proposant le parcours *Europhotonics* aux élèves ingénieurs, et d'autre part avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, dans le cadre du parcours *European Master in Nuclear Fusion and Engineering Physics*, sont à davantage concrétiser.

L'ouverture internationale est résolument un point fort de la formation. On compte deux Erasmus Mundus Joint Master Degree, à savoir le parcours *Physique - European Master in Nuclear Fusion and Engineering Physics*, et le parcours *Europhotonics*, ainsi qu'un diplôme en partenariat avec l'université de Gênes. Ces deux programmes Erasmus Mundus regroupent chacun des dizaines d'universités européennes partenaires avec de nombreux soutiens matériels et financiers pour la mobilité des étudiants. Vingt pour cent des étudiants inscrits dans la formation sont étrangers, la mobilité sortante doit continuer à être développée notamment en direction du partenaire génois.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. Les laboratoires participent activement à la formation en accueillant les étudiants lors de différents stages et projets tutorés, en mettant à disposition des plateformes expérimentales et des moyens de calcul. Il existe un dispositif d'alternance recherche avec l'École centrale de Marseille.

La formation entretient des liens avec le monde socio-économique du territoire. En plus du caractère fondamental de la formation, idéal pour la préparation d'un doctorat et/ou d'une agrégation, la formation propose depuis deux ans une ouverture à l'alternance en prenant en compte les besoins des acteurs économiques régionaux, notamment dans les secteurs de la gravure par jets d'ions, traitements plasma, et la photonique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est articulée autour d'un programme cohérent avec des compétences à acquérir clairement définies. Celles-ci ne sont toutefois évaluées qu'au travers des travaux pratiques, projets et stages. Le programme est cohérent en termes de connaissances, cependant la valorisation des compétences acquises à l'extérieur et à l'intérieur de la formation doit être développée.

La formation s'empare des projets lauréats du programme d'investissements d'avenir (PIA) pour parfaire ses pratiques pédagogiques. La formation utilise les dispositifs TIGER (Transform & Innovate in Graduate Education with Research) et TRIP (Training and Research Interdisciplinary Platform) permettant une immersion des étudiants au sein des unités de recherche en privilégiant l'enseignement par problèmes et permettant la rapide

mise en pratique des connaissances acquises en cours magistraux et travaux dirigés. Une version intégralement à distance de la formation, stage de recherche compris, est proposée.

La formation est dotée de dispositifs permettant l'ouverture à l'international. Hors agrégation, l'ensemble des cours sont donnés en anglais. Le niveau B2 est requis et des cours de français langue étrangère sont proposés pour les étudiants internationaux accueillis. Les deux Erasmus Mundus Joint Master Degree et le diplôme en partenariat international imposent de facto des mobilités internationales. Une préparation des étudiants à la mobilité serait la bienvenue.

La formation doit développer son offre de formation continue et en alternance. Même si celles-ci ont le mérite d'exister au sein d'une formation fondamentale, les effectifs sur la période de référence ne concernent qu'une demi-douzaine d'étudiants. Il est nécessaire d'établir un catalogue d'offres bien défini pour la formation continue et l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne dispose pas d'outils élaborés d'analyse de la provenance des étudiants. Malgré l'implication réelle des collègues dans la promotion de la formation au travers de différents canaux, une analyse statistique chiffrée de la provenance des étudiants permettra, si besoin est, d'améliorer la qualité du recrutement et d'identifier les publics vers lesquels il faut concentrer la publicité du master.

Même s'il existe, le suivi de la réussite des étudiants de la formation est à parfaire. Celui-ci est délégué à la faculté des sciences. Les questionnaires remplis par les étudiants donnent satisfaction à l'équipe pédagogique. Une dissonance semble toutefois exister entre les données, à partir desquelles nous pouvons déduire un taux d'abandon de l'ordre de 25 % en première année, expliqué de manière conjoncturelle par la formation à distance, et l'auto-positionnement de la formation qui avance des « taux de réussite au master [...] généralement assez hauts ».

La formation dispose d'un suivi de cohorte. Le taux d'insertion à 30 mois est de 95,5 %, mais le salaire net mensuel moyen constaté est de 1620 euros, suggérant que la plupart des répondants aux questionnaires de suivi de cohorte sont des doctorants. Les étudiants des parcours les plus appliqués peinent à répondre.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires aux ambitions pédagogiques qu'elle s'est fixées. Le potentiel de ressources humaines est en adéquation avec le nombre d'étudiants inscrits dans la formation. Le coût a été évalué par la faculté des sciences à partir du cadrage de l'université.

La formation a débuté un processus d'évaluation interne. Les données indiquent que les étudiants n'ont été interrogés sur la qualité de la formation qu'à l'occasion de la dernière année de la période de référence. Les réponses ont été peu nombreuses. Ce mode d'évaluation est à développer en incitant les étudiants à répondre afin d'accompagner l'amélioration continue de la formation. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement comprenant également des étudiants, des responsables de licence, des acteurs du monde socio-économique et des collectivités locales.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche d'excellente qualité ;
- Un adossement solide aux laboratoires et instituts de recherche d'Aix-Marseille Université ;
- Une grande ouverture de la formation à l'international.

Point faible

- Une faible attractivité de l'offre de formation continue et en alternance.

Recommandations

- Renforcer les potentielles interactions avec les acteurs du monde socio-économique afin d'alimenter une carte de formation continue attractive.

MASTER QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Qualité, hygiène, sécurité* (QHS) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant deux parcours dont un disciplinaire : *Système de management et excellence opérationnelle*. Elle propose également le parcours *Compétences complémentaires en informatique* (CCI, parcours commun à tous les masters de sciences). La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit très bien dans la politique qualité et la stratégie de formation de l'établissement notamment en matière d'interaction avec le monde socio-économique. La formation a fait évoluer ses pratiques pédagogiques (approche par projets et problèmes - APP) afin de développer une approche centrée sur les apprenants, interdisciplinaire et répondant aux enjeux du développement durable, qui est au cœur des débouchés du master. Elle entretient d'excellentes relations avec les acteurs socio-économiques, ainsi qu'avec des acteurs en lien avec l'espace méditerranéen. La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, elle s'articule avec l'ensemble des licences et masters. L'ajout du E d'environnement dans l'intitulé national a tout son sens au vu des objectifs définis dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation possède la certification ISO 9001, ce qui est un réel atout pour la formation.

La formation réfléchit à son ouverture à l'international, la réflexion ayant été amorcée en conseil de perfectionnement. La formation étant tournée vers l'alternance, les mobilités n'étaient pas envisagées. La nouvelle réglementation permet aux alternants de partir en mobilité et le centre de formation d'apprentis (CFA) auquel est rattachée la formation est le porteur du consortium européen *Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe* dans lequel des mobilités sortantes pourraient être proposées aux alternants. La formation développe des partenariats avec différents pays dont la Tunisie et le Maroc, en cohérence avec la stratégie internationale d'AMU et des actions dans le cadre de l'université européenne Civis. La formation intègre une semaine de séjour pédagogique à l'étranger et réfléchit autour d'une année complémentaire en mobilité, proposée par les étudiants lors du conseil de perfectionnement. Cette année supplémentaire va nécessiter un cadre juridique et la réalisation d'accords avec d'autres universités.

La formation, étant tournée plutôt vers le monde professionnel, bénéficie d'un adossement à la recherche correct. Environ 40 % des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs dont l'activité de recherche est reconnue. Au semestre 2, les étudiants suivent un module sur la recherche appliquée, mais aucun étudiant ne poursuit en doctorat. Il est prévu d'ajouter une option recherche à la prochaine accréditation.

La formation entretient des liens forts avec le tissu économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est totalement en alternance et ses objectifs sont définis à partir des compétences nécessaires à la réalisation des métiers dans le domaine de la qualité, l'hygiène et la sécurité, et présentes dans la fiche RNCP. Les alternants sont informés des compétences qu'ils doivent acquérir avant chaque début d'APP. Les approches par projets et problèmes sont encadrés par un binôme enseignant-chercheur permanent et intervenant professionnel. De nombreux intervenants professionnels enseignent donc dans la formation (15 pour 12 enseignants-chercheurs permanents), ils font quasiment partie de l'équipe pédagogique et sont force de proposition pour améliorer de façon continue la formation et pour l'évolution du profil des diplômés. De nombreux enseignements sont consacrés à la professionnalisation (approche de l'entrepreneuriat, acquisition de compétences en gestion d'entreprise et en stratégie des organisations, etc. pour 9 crédits en première année - M1 et 12 en deuxième année - M2). L'hybridation de la formation est en cours de réflexion pour accueillir plus facilement des stagiaires de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent avec les objectifs de la fiche RNCP et s'appuie sur l'approche par projets et problèmes pour développer son approche par compétences. Le programme de la

formation a été défini à partir des compétences présentes dans la fiche RNCP. L'approche par projets et problèmes permet d'acquérir des compétences générales et spécifiques, plutôt techniques en M1 et managériales en M2. L'étudiant acquiert également des compétences transversales telles que l'autonomie, la communication, la conduite de projet. Toutes ces compétences sont valorisées dans un eportfolio pour chaque alternant. Il manque dans le dossier le lien entre cette approche et l'approche par compétences, les réflexions sur la déclinaison de la prochaine maquette en bloc de compétences et sur l'évaluation de ces compétences, certaines étant communes à plusieurs APP.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite des étudiants et accueillir différents types de public. La formation utilise l'apprentissage par projets et problèmes comme nouvelle méthode de pédagogie, ce qui permet de détecter rapidement les difficultés de certains étudiants et de pouvoir ensuite les accompagner pour réussir. La formation dispose de locaux et de mobiliers à roulettes, facilitant le passage d'une configuration de travaux dirigés classique en travaux par petits groupes. Des réflexions sur de nouveaux aménagements sont menées pour réaliser des mises en situation des étudiants (par exemple, une salle de management visuel), ce qui va bien dans le sens d'une évaluation par compétences. Les enseignements sont réalisés en présentiel mais de nouvelles modalités sont envisagées pour permettre la flexibilisation de la formation. En effet, la crise sanitaire a permis de définir les enseignements qui étaient réalisables à distance sans perte d'efficacité et ceux qui devaient rester en présentiel pour maintenir un haut niveau de compétences des étudiants.

La formation inclut des contenus corrects d'enseignement en anglais et réfléchit au développement de dispositifs pour préparer à la mobilité ses étudiants. La formation considère que l'apprentissage des langues reste un point faible du master même si les étudiants suivent des enseignements d'anglais au semestre 2 et au semestre 4 et qu'un enseignement disciplinaire est dispensé en anglais. Des réflexions sont menées afin d'augmenter la part de l'anglais dans les enseignements, notamment dans les projets. Les étudiants passent le TOEIC, financé par la formation, en fin de cycle. La formation ne fait état d'aucune mobilité entrante ou sortante, mais cela se justifie par le fait que la formation était totalement ouverte à l'alternance et qu'il n'était donc pas possible de faire une mobilité. La réglementation évolue, les mobilités sont autorisées mais cela signifie à nouveau un important travail pour l'équipe pédagogique (afin d'échanger avec leur CFA, leurs entreprises partenaires et/ou leurs universités partenaires pour mettre en place ces mobilités soit dans une entreprise, soit dans une université) et un travail administratif supplémentaire avec des suspensions de contrat et des conventions à mettre en place. La formation propose déjà une mobilité courte (séjour pédagogique d'une semaine) organisée pour tous les étudiants en même temps.

Les contenus et les dispositifs de formation sont totalement adaptés aux publics en alternance et des efforts sont réalisés pour accueillir de nouveau des stagiaires de la formation continue. Cent pour cent des étudiants de la formation sont des alternants, majoritairement des apprentis à 90 % environ. Les alternants sont dans les mêmes groupes, quel que soit le type de contrat alors que les stagiaires de la formation continue sont en horaires décalés. Il était donc impossible de mixer les publics, créant un groupe supplémentaire et des difficultés logistiques. Le dispositif a donc été suspendu en 2020-2021 et une réflexion sur l'ingénierie de la formation a été menée afin qu'un nouveau dispositif soit finalisé en 2022-2023. Celui est fondé sur l'investissement important et sur l'expérience acquise par l'équipe pédagogique sur l'approche par projets et problèmes ainsi que sur la déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences, ce qui facilitera les procédures de validation des acquis professionnels et la détermination des compétences restant à acquérir.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation met en place de nombreux dispositifs pour attirer et suivre ces différents publics, lui permettant ainsi de jouir d'une bonne attractivité. L'équipe pédagogique réalise un important travail de communication (Journées portes ouvertes, salons, réseaux, entretiens, capsules vidéo), ce qui a entraîné une augmentation régulière des candidatures d'année en année (323 en 2018, 447 en 2020 et 502 en 2021). La tension est donc assez forte sur ce master qui a 70 places. La formation étant ouverte à l'apprentissage, le suivi des candidatures est important pour réaliser le suivi des apprentis (choix de l'entreprise d'accueil, validation des missions et mise en place des contrats). La formation considère que des efforts doivent encore être effectués envers le public de formation continue.

Les taux de réussite sont très élevés, entre 95 et 100 %. Chaque étudiant est suivi individuellement (eportfolio, entretiens) grâce au processus « accompagner vers la réussite », lié au système qualité. Ce suivi ainsi que l'enseignement par apprentissage par projets et problèmes avec une évaluation par les pairs permettent d'anticiper les difficultés des apprentis et de mettre en place des actions correctives. Les seuls abandons (au nombre de trois en M1) sont dus pour deux apprentis à une inadéquation entre la formation et leurs attentes personnelles et pour le troisième à des raisons de santé.

Les taux d'insertion professionnelle de la formation sont très élevés montrant une bonne adéquation entre la formation et les besoins socio-économiques. Le taux d'insertion professionnelle est de 100 % 30 mois après l'obtention du diplôme, avec une stabilisation rapide en CDI et un niveau de satisfaction élevé. Ces taux sont analysés lors du conseil de perfectionnement (localisation, niveau de salaire en particulier chez les femmes) dans le but d'améliorer la réussite professionnelle des étudiants de la formation. Les étudiants ne poursuivent pas en doctorat car ce master est, de toute évidence, tourné vers le monde professionnel. Cependant, l'ouverture d'une option recherche a été évoquée en conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de peu de moyens humains mais de beaucoup de ressources propres pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement d'enseignants-chercheurs est faible (12 enseignants-chercheurs permanents pour une soixantaine d'étudiants en moyenne). La formation a le soutien d'une ingénieure pédagogique et qualité, ce qui permet de pallier certaines difficultés liées à ce manque de moyens humains. Cela provient du fait que ce master est pluridisciplinaire et que de nombreux intervenants professionnels enseignent dans la formation. Le nombre important d'alternants permet de maîtriser la soutenabilité de la formation et de maintenir les objectifs de la formation à un haut niveau, mais cela nécessite un investissement très important de l'équipe pédagogique, il faudra être vigilant à la renforcer.

La formation est totalement dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est déjà bien installé : la composition est équilibrée entre l'équipe pédagogique, les intervenants professionnels, les partenaires institutionnels et administratifs et les étudiants ; ce conseil se réunit une fois par an et le compte-rendu est diffusé à tous ses membres. La formation étant certifiée ISO 9001, ce conseil doit aborder un certain nombre de points, analyser les indicateurs de l'année antérieure et vérifier que les actions décidées lors du conseil précédent ont pu être mises en place et démontrer leur efficacité. Pendant ce conseil, sont également analysés les questionnaires sur l'évaluation des enseignements afin d'améliorer de manière continue la formation. Plus de 75 % des étudiants répondent aux questionnaires. La formation est auditée chaque année, en interne puis par un organisme certificateur, ce qui explique la mise en place de cette solide démarche d'amélioration continue bien autoévaluée dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats forts avec le monde socio-économique avec une politique en matière d'alternance très développée ;
- Une approche par projets et problèmes très développée et très formatrice pour les étudiants ;
- Une formation interdisciplinaire permettant une adaptation rapide des étudiants à divers métiers ;
- Une démarche d'amélioration continue très solide ;
- Un fort investissement de l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Un taux d'encadrement un peu faible ;
- Une ouverture à l'international faible.

Recommandations

- Une attention doit être portée au développement à l'international, afin d'accroître les possibilités de mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants et pour les enseignants. L'équipe peut se baser sur le réseau d'AMU et sur le projet du CFA.
- La formation doit davantage mobiliser les étudiants sur l'importance de la recherche dans le domaine QHS et doit concrétiser sa réflexion à l'intégration de l'option recherche dans la formation.

MASTER RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Réseaux et télécommunication* est une formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences comportant deux parcours propres, *Architecture et sécurisation des réseaux* et *Internet of Things*, ainsi qu'un parcours transversal aux autres masters, *Compétences complémentaires en informatique* (non évalué ici).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Réseaux et télécommunication* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, plus spécifiquement en matière de formation et d'insertion professionnelle des étudiants. La formation est sollicitée par des étudiants provenant aussi bien de licences générales comme la licence *Informatique*, la licence *Mathématiques*, voire la licence *Physique*, que de licences professionnelles (LP) comme la LP *Administration et sécurité des systèmes et des réseaux* et la LP *Réseau sans fil et haut débit*. Le programme de la formation est construit en continuité avec les licences professionnelles citées ci-avant et avec la licence *Informatique*. L'attractivité, le taux de réussite, ainsi que le taux d'insertion professionnelle sont remarquables. La formation est pluridisciplinaire du fait de la participation d'enseignants-chercheurs des départements d'enseignement de physique, d'informatique et de mathématiques. Tous les aspects environnementaux du développement des réseaux et télécommunications sont traités et pris en compte au travers des enseignements proposés par la formation.

La formation est peu ouverte à l'international malgré les dispositifs d'aide mis à disposition par l'établissement pour les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants. Même si le taux d'insertion des diplômés est remarquable, la formation doit tout de même susciter l'intérêt d'une partie des étudiants à compléter leur formation à l'étranger. La formation ne fait état d'aucune mobilité entrante ou sortante alors qu'elle est reconnue par l'académie mondiale CISCO Netacad. Actuellement, seuls des étudiants strictement francophones s'inscrivent dans la formation.

La formation dispose d'un faible adossement à la recherche. La formation n'est pas spécifiquement associée à un ou plusieurs laboratoires de l'établissement. Même si ces derniers peuvent recruter ponctuellement des étudiants de la formation en stage de fin d'études, il n'y a pas de formalisation de partenariat entre la formation et les laboratoires. Les enseignants-chercheurs des départements d'enseignement de physique, mathématiques et informatiques assurent la majorité des enseignements de la formation.

La formation noue des liens étroits avec le monde socio-économique et intègre des unités d'enseignement spécifiques à la professionnalisation. Cependant, la formation à l'entrepreneuriat est absente. Les trois parcours de la formation sont tous ouverts à la formation continue, à l'alternance, à la validation d'acquis de l'expérience et à la validation d'acquis professionnels. Une douzaine de représentants de grandes entreprises du domaine participent au conseil de perfectionnement de la formation. Au moins trois crédits d'enseignement par semestre sont consacrés à la professionnalisation. La formation à l'entretien professionnel compte parmi ceux-ci. Des entretiens professionnels sont réalisés par une entreprise de conseil et service en informatique. Même si le taux d'insertion professionnelle est élevé, cela ne devrait pas constituer un frein à la formation à l'entrepreneuriat des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont cohérentes avec les compétences visées par la formation. Les compétences sont évaluées tout au long de la formation, l'étudiant étant mis en situation au moyen de travaux pratiques (TP) et de projets. Cependant rien dans le dossier ne permet d'évaluer le référentiel de compétences de la formation, ni si l'approche par compétences est aboutie. L'intérêt du e-portfolio n'a pas encore été compris par une grande majorité des étudiants de la formation, seuls 8 à 12 étudiants l'utilisent sur 66 à 70 étudiants inscrits.

Des pratiques pédagogiques spécifiques ont été développées pour la formation. Une grande place est faite à l'enseignement par projet. Un financement Académie d'Excellence a été obtenu par les deux parcours de la formation afin de mettre en place deux fablabs permettant une mise en situation idéale des étudiants. La formation dispense 25 % du volume d'heures étudiant à distance afin de réduire l'impact environnemental de la formation et de réaliser des économies aux étudiants. Un ordinateur portable est prêté aux étudiants dont les ressources matérielles informatiques ne sont pas suffisantes.

Les contenus et dispositifs de la formation sont inadaptés pour permettre une ouverture à l'international. La formation ambitionne tout au plus de maintenir le niveau initial d'anglais des étudiants à l'aide d'une unité d'enseignement généraliste dispensée par la Faculté des Sciences. Aucune volonté affirmée de mise en place de dispositif d'aide à la mobilité entrante ou sortante d'étudiant n'est exprimée par la formation. L'équipe pédagogique semble être satisfaite de la situation puisque la note maximale a été attribuée à cet aspect dans le dossier d'autoévaluation.

Les contenus et les dispositifs mis en place par la formation permettent une très bonne intégration des publics de la formation continue et en alternance. L'ensemble du master est ouvert à la formation continue, à la formation par alternance, et aux validations d'acquis de l'expérience et professionnels. Grâce à un effort de duplication des enseignements, les volumes d'enseignement ainsi que les méthodes pédagogiques sont identiques pour la formation initiale et la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une excellente attractivité. Le nombre de candidats a plus que doublé sur les trois années de références. Pour la dernière année de référence, 730 candidats ont convoité les trente places disponibles en première année de cycle, soit un taux d'admissibilité de 4 %. La formation suit et analyse la provenance des candidatures et des inscriptions à l'aide des outils mis en place par les différentes plateformes de recrutement.

La formation ne développe pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite pour les étudiants. L'attractivité de la formation permet un recrutement de qualité qui explique en partie le très bon taux de réussite de la formation, par exemple en première année la quasi-totalité des étudiants ont validé tous les crédits.

L'excellente qualité de l'insertion professionnelle des diplômés est suivie et analysée par la formation. Le jour de la soutenance de stage de fin d'année, plus de quatre-vingt-dix pour cent des étudiants ont déjà signé un contrat de travail à durée indéterminée. Ce taux est de cent pour cent trois mois après l'obtention du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie de ressources humaines suffisantes pour mener à bien ses objectifs. La formation dispose d'un enseignant permanent pour environ sept étudiants. Ce taux d'encadrement est amélioré d'un facteur deux en comptant les intervenants extérieurs.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement équilibré entre les membres issus de l'équipe pédagogique et ceux issus d'entreprises du secteur économique concerné. Ce conseil, en revanche, ne comporte pas d'étudiants, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Le conseil de perfectionnement en lien avec le tissu socio-économique régional et national pilote de manière efficace la formation en proposant une amélioration continue basée sur l'analyse en continu des besoins et évolutions du secteur des réseaux et télécommunications.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité et excellente insertion professionnelle ;
- Liens étroits avec le monde socio-économique ;
- Très bonne intégration des étudiants en formation continue et en alternance.

Points faibles

- Ouverture à l'international insuffisante ;
- Adossement à la recherche ténu ;
- Absence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Mettre en place un enseignement en anglais spécifique au domaine et inciter les étudiants à la mobilité.
- Réfléchir à une offre spécifique à l'international en ne considérant pas exclusivement les partenaires académiques francophones.
- Formaliser l'adossement à la recherche avec un ou plusieurs laboratoires de l'établissement, cela pourrait peut-être inciter des étudiants à poursuivre leurs études en doctorat, une autre possibilité étant de développer à ce niveau de formation des partenariats université-entreprise.
- Étayer l'approche par compétences afin de permettre aux étudiants de se l'approprier.

MASTER SANTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Santé* d'Aix-Marseille Université (AMU) se compose de deux parcours en deuxième année (M2) après une première année en tronc commun : *Cadre et formateur dans le secteur sanitaire medico-social et social* et *Coordination de parcours complexes de soins*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales (FSMP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans la politique d'universitarisation des professions paramédicales de l'établissement, conduisant à l'intégration de ces formations dans l'université. Elle est construite avec une forte complémentarité avec les formations professionnelles de santé du cycle antérieur ou du même cycle (diplômes d'état d'infirmier, kinésithérapeute, ergothérapeute et d'infirmier en pratique de santé, cadre de santé, avec des mutualisations ou des co-diplomations dans ces deux derniers cas). Elle est réalisée avec des partenaires locaux (Institut de Formation des Cadres de Santé, Agence Régionale de Santé, établissements de santé). La formation est assurée par un ensemble d'enseignants et de professionnels qui intègrent l'ensemble du spectre du domaine paramédical, ce qui comprend des intervenants ou enseignants d'autres disciplines que la santé (par exemple, droit, management). Il n'est pas fait mention d'autres disciplines qui pourraient être pertinentes (par exemple, sociologie, psychologie). La formation s'appuie peu sur des moyens obtenus dans le cadre de l'initiative d'excellence, mais elle mentionne néanmoins une subvention « Académie d'excellence » (A*Midex) pour favoriser des séjours internationaux entrants ou sortants.

Une ouverture à l'international peu développée. Les objectifs de la formation sont tournés vers l'exercice de cadres de santé qui sont fortement liés à la réglementation et à l'organisation du système de santé en France, ce qui limite les possibilités de mobilité entrante et sortante d'étudiants. D'autres aspects de l'internationalisation comme la possibilité de se former à différentes cultures ne sont pas mentionnés. On notera tout de même une subvention A*Midex obtenue (ou demandée, ce point n'est pas parfaitement clair dans le dossier) pour favoriser des séjours internationaux, mentionnée ci-dessus, même s'il n'apparaît pas que ces leviers ont été encore utilisés.

L'adossement à la recherche est encore limité, mais en évolution. Il s'agit d'une formation principalement professionnelle, dans laquelle la place de la recherche a été très limitée, et il n'y a pas d'adossement à une ou plusieurs unités de recherche. Néanmoins, on note un changement de politique récent vis-à-vis de la recherche, avec (1) la mise en place du parcours « recherche » à la rentrée 2022, et (2) la possibilité pour les étudiants d'effectuer leur stage dans une unité de recherche. Une formation à l'éthique et à la déontologie est dispensée dans une unité d'enseignement (UE) spécifique, en lien avec les débouchés de la formation, et une UE recherche aborde en première année les notions d'intégrité scientifique. Cette formation doit être renforcée en deuxième année. Les étudiants sont formés à la recherche documentaire et ont accès aux ressources de la bibliothèque universitaire. Pour leur formation à la recherche documentaire, les étudiants suivent un module distanciel proposé par la bibliothèque universitaire en première année.

Une vocation professionnelle affirmée qui constitue un point fort de la formation. La formation est fortement orientée par les besoins des acteurs du monde socio-économique ; cela est notamment assuré par les partenariats forts noués avec les institutions du territoire à la fois pour les enseignements et les stages. Il s'agit d'une formation essentiellement professionnelle pour des professionnels, suivie très majoritairement dans un cadre de formation continue. Les parcours s'organisent soit en alternance de l'activité professionnelle, soit en alternant des stages et des enseignements. Si l'insertion professionnelle est au cœur de la formation, on pourra regretter que les étudiants n'aient pas accès à une formation à l'entrepreneuriat, au moins pour ceux que cela peut intéresser, même s'il ne s'agit pas d'un débouché « naturel » de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités. Pour la plupart des parcours, la formation suit en outre des référentiels de formation fixés par des textes réglementaires (qui peuvent imposer des modalités d'évaluation) qui limitent la latitude des responsables de la formation pour définir des objectifs pédagogiques et des objectifs d'apprentissage pour leur formation. Le contenu de la formation tient compte des compétences requises pour les métiers visés (management et coordination en santé, par exemple), mais il n'est pas clair comment l'acquisition des compétences et sa progression sont monitorées pendant la formation (portfolio, etc.).

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, mais restent majoritairement traditionnelles (cours magistraux, travaux dirigés, séances de bibliographie), avec toutefois des enseignements utilisant des classes inversées ou des capsules vidéos. Seuls quelques enseignements sont réalisés à distance). L'apprentissage par simulation n'est pas encore mis en place, mais une structure de simulation est prévue pour 2023.

L'apprentissage de l'anglais est prévu dans le programme de formation, et les étudiants ont accès à une plateforme pour un apprentissage individualisé, proposée par l'université. Les stages à l'international n'ont pas encore été mis en place mais sont prévus dans le cadre d'un projet financé par une initiative d'excellence (A*Midex). Il n'y a pas d'enseignement réalisé en anglais, mais cela est justifié par les objectifs de la formation et le public (niveau d'anglais très hétérogène).

La formation est principalement organisée pour s'adapter à un public en formation continue. L'organisation pratique est de plus revue en fonction des retours des étudiants évalués par le conseil de perfectionnement. Les responsables de la mention sont conscients que l'organisation est mieux adaptée à un public en formation continue exerçant dans un établissement de santé plutôt qu'en libéral, et une réflexion dans ce sens a été amorcée. De nombreuses validations des acquis professionnels (VAP) et quelques validations des acquis de l'expérience (VAE) sont accordées chaque année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, avec un nombre de candidatures qui a augmenté de 50 % en trois ans. Les responsables de la formation publicisent le master auprès du public-cible du territoire, en particulier pour présenter les évolutions de la formation. Un dispositif de réponse aux questions et d'orientation des candidats potentiels a été mis en place. Le nombre de candidats en première année du master est par ailleurs en nette augmentation sur les trois dernières années, pour des effectifs qui restent stables, et possiblement en deçà des capacités d'accueil, en raison principalement d'une inadéquation du profil des candidats. L'information pourrait donc peut-être être améliorée sur ce point (profil attendu). La formation analyse bien l'évolution des candidatures et les souhaits d'orientation vers les différents parcours. À noter un fort déséquilibre entre les deux parcours : environ 70 étudiants ces 3 dernières années pour le parcours *Cadre et formateur dans le secteur sanitaire, médico-social et social* et moins de 10 étudiants pour le parcours *Coordinateur de parcours complexe de soins*. Cela pose la question de la soutenabilité de ce deuxième parcours. Par ailleurs, la répartition des effectifs au sein des trois sous-parcours du premier parcours n'est pas indiquée.

Les taux de réussite présentés sont très élevés (pratiquement 100 %). Ils sont analysés lors des jurys de semestre et de fin de cursus, et des dispositifs d'accompagnement personnalisés d'étudiants en difficulté sont prévus, bien que leur formalisation ne soit pas présentée.

Le taux d'insertion professionnelle rapporté est élevé, à un niveau conforme avec les ambitions de la formation (supérieur à 95 % d'emploi stable à 30 mois du master selon l'observatoire de la vie étudiante). L'insertion professionnelle est analysée à partir des données fournies par l'établissement dans le cadre du suivi par l'Office de la Vie Étudiante (OVE). L'excellent taux d'insertion professionnelle est à mettre en relation avec la forte valence professionnelle du master et son recrutement en formation continue. Le taux de réponse à l'enquête est cependant inférieur à 60 %, ce qui peut limiter l'interprétation des données rapportées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le nombre d'enseignants et d'intervenants semble adapté pour la formation. La formation est aussi renforcée par l'universitarisation des sciences infirmières, mais il n'est pas clair dans quelle mesure les besoins réels de formation ont été pris en compte par l'établissement. La demande de financement A*Midex déjà mentionnée concerne aussi la mobilité internationale des enseignants, qui bénéficient par ailleurs des possibilités de

formation proposée par l'établissement. Il n'est pas clair comment la formation est pilotée en matière de coûts, par exemple, ni si l'établissement donne les moyens à la formation pour un tel pilotage.

Le processus d'amélioration continue repose sur le conseil de perfectionnement qui est en place et joue son rôle. Les enseignements font l'objet d'une évaluation non obligatoire par les étudiants, avec un taux de réponse faible, inférieur à 30 %, qui font l'objet de discussions en conseil de perfectionnement. Ce dernier comprend un étudiant de chaque parcours, des enseignants, et des professionnels. Il se réunit une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Formation en adéquation avec les besoins du territoire ;
- Mutualisation et co-diplomation avec d'autres formations ;
- Taux d'insertion professionnelle élevé.

Points faibles

- Nombre d'étudiants limité en première année ;
- Évaluation de la formation perfectible.

Recommandations

- Mettre en place des outils permettant de suivre l'acquisition de compétences.
- Renforcer l'internationalisation de la formation, par exemple en en proposant des formations à la diversité culturelle.
- Développer une formation sur l'entrepreneuriat, au moins optionnelle.
- Mettre en place des outils facilitant le pilotage de la formation et les processus d'amélioration continue.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Santé publique* d'Aix-Marseille Université a pour objectif de former des futurs professionnels exerçant des métiers d'encadrement dans le domaine de la santé, des établissements de santé, de l'épidémiologie ou de la recherche clinique, et des futurs chercheurs en santé publique, couvrant une grande partie du spectre de la discipline. La mention propose huit parcours, dont trois enseignés à distance (en mode synchrone et asynchrone) : *Encadrement des organisations en santé ; Épidémiologie ; Handicap et santé ; Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique ; Qualité et gestion des risques en santé ; Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé (EISIS) ; Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé (MQERS) ; Santé publique, société et développement (SPSD)*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales de Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit bien dans les priorités et orientations de l'établissement, notamment par l'interdisciplinarité qui est très développée, par un ensemble de thématiques abordées (déterminants de la santé, inégalités de santé, prévention), et par des parcours enseignés à distance qui ont des liens forts avec des Pays du Sud francophones et un partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie. Le master *Santé publique* permet de recruter des étudiants dans des licences diverses de l'établissement allant des mathématiques aux sciences économiques et de gestion, en passant par les sciences sociales et les formations de santé (par exemple, médecine, licence infirmière). Des unités d'enseignements de certains parcours sont mutualisées avec des diplômes d'université, et restent acquises lors d'une inscription au master après avoir validé ces diplômes d'université. On ne note pas de mutualisation avec d'autres mentions de master. La formation est très insérée dans le tissu académique local, et implique des enseignants-chercheurs et des chercheurs y compris à l'international (en particulier Pays du Sud). L'implication de partenaires régionaux ou nationaux n'est pas décrite. La formation est aussi très bien intégrée dans les différents dispositifs et actions d'excellence de l'établissement, avec des parcours labellisés Académie d'Excellence par A*Midex, d'autres labels ou réponses aux appels à projets Idex/PIA de l'établissement, notamment TIGER (transformation de la formation par la recherche) et DREAM-U. Enfin la formation trouve entièrement sa place dans l'institut d'établissement ISSPAM (Institut des Sciences de la Santé Publique).

La formation n'offre pas de parcours avec un label européen ou international, mais elle garde néanmoins une forte dimension internationale avec un partenariat de longue date avec l'Agence Universitaire de la Francophonie. Ce partenariat est un élément très structurant pour une partie des parcours à distance, qui peuvent être suivis par des étudiants à l'étranger, notamment dans les Pays du Sud. En matière de mobilité entrante, on notera aussi la possibilité pour ces étudiants d'obtenir une bourse d'études à distance qui avait été mise en place lors des programmes précédents (A*Midex) et qui est reprise dans le cadre des nouveaux programmes (TIGER). À noter un fort recrutement international avec en moyenne 101 étudiants internationaux en première année (M1) ces 3 dernières années sur un total de 185 étudiants de M1 (soit 54 % d'internationaux) et 40 internationaux en deuxième année (M2) sur 158. Si certains étudiants effectuent des stages à l'étranger (la pandémie de COVID-19 a rendu cela plus difficile ces dernières années), et notamment dans des terrains de stages obtenus par le réseau des enseignants, aucun dispositif spécifique formalisé pour des mobilités sortantes, et notamment de soutien financier, n'est mentionné. Cela est prévu dans les nouvelles actions dont le financement est demandé à l'Idex.

L'adossement à la recherche, en particulier à l'UMR SESSTIM et à l'UR CEReSS, est un point fort de la formation. Les étudiants sont ainsi formés à la recherche et par la recherche. Cela se retrouve au niveau de l'équipe pédagogique, qui est multidisciplinaire et comprend à la fois des enseignants-chercheurs (majoritairement associés à ces unités de recherche), des chercheurs des établissements publics scientifiques et techniques (EPST) et des professionnels. L'implication des chercheurs des EPST est toutefois variable entre les parcours. La formation par la recherche est aussi assurée par les stages en unité de recherche (du site ou ailleurs, en France comme à l'étranger). La formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est variable en fonction des parcours. Elle peut s'appuyer sur des ressources de l'établissement (outil anti-plagiat, charte de signatures, favorisation

de la science ouverte), la réglementation de la recherche sur la personne humaine est abordée dans certains parcours, alors que d'autres parcours ont mis en place des formations sous forme de webinaire. Une formation de l'école doctorale est aussi mentionnée. Dans l'ensemble, la formation à l'intégrité scientifique, dont le cadre dépasse la recherche sur la personne humaine et la réglementation sur les données personnelles, pourrait être mieux formalisée et uniformisée. Une unité d'enseignement (UE) forme les étudiants à la recherche documentaire et bibliographique, mais il n'est pas précisé si des personnels de la documentation sont impliqués.

La professionnalisation et la préparation à l'insertion professionnelle sont prises en compte par la formation. De nombreux acteurs socioéconomiques ou « acteurs de terrain » sont associés à la formation, que ce soit comme membre de l'équipe pédagogique ou comme tuteur de stage. On notera aussi que de nombreux enseignants-chercheurs impliqués sont aussi des professionnels (généralement à l'hôpital), et donc apportent aussi ce point de vue à la formation. Le modèle pédagogique de différents parcours permet de suivre ces parcours en formation continue, mais pour l'instant, la formation ne peut pas être suivie en alternance, mais une réflexion à ce sujet est conduite, sans qu'il ne soit clair si cela peut être favorisé par l'établissement ou s'inscrit dans une politique d'établissement. Des formations sont organisées pour faciliter l'insertion professionnelle (rédaction de CV et lettre de motivation, comment passer des entretiens, etc.), mais aucune formation à l'entrepreneuriat n'est proposée. La santé publique a longtemps peu débouché sur la création d'entreprises, mais aujourd'hui, la mutation des systèmes de santé avec la médecine digitale ou la santé connectée, et le développement de l'intelligence artificielle en santé ont changé le paysage, et des formations à l'entrepreneuriat pourraient être organisées pour certains parcours, ou au moins proposées à des étudiants de ces parcours. La formation apparaît bien répondre aux besoins du monde socio-économique, comme l'attestent les taux d'emplois élevés, mais il est aussi noté des difficultés à anticiper ou à s'adapter aux besoins des acteurs locaux pour les formations à distance qui recrutent beaucoup à l'international.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements, pour lesquels des objectifs en matière de connaissances et de compétences sont définis. Toutefois, il n'est pas fait mention de dispositifs spécifiques d'évaluation des compétences par rapport aux connaissances, au-delà d'actions ciblées comme le concours « mon stage en 180 secondes » organisé pour certains parcours. Il n'est pas non plus fait mention d'un portefeuille de compétences (bien que des étudiants, mais pas tous, aient un e-portfolio). La mise en place d'un *cum laude* aurait gagné à être explicitée (qu'est-il envisagé ? Pour combien de lauréats ? Quelles procédures ?)

Les méthodes pédagogiques mobilisées pour la formation sont diverses et varient aussi selon les parcours. Par exemple, un certain nombre d'enseignements reposent sur des classes inversées, des groupes tutorés, des enseignements en distanciel synchrone et asynchrone (pour une partie dans les parcours en présentiel, et pour l'ensemble des parcours en distanciel). Les espaces d'enseignements sont adaptés à ces différentes modalités d'enseignement, et on peut souligner les parties pratiques dans des salles informatiques, et l'existence d'un forum pédagogique asynchrone pour les parcours à distance. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est particulièrement développée pour les parcours à distance, avec des outils pédagogiques innovants comme des vidéos interactives pouvant donner lieu à une visualisation adaptée au niveau de connaissances et de compétences de l'étudiant.

Les contenus d'enseignement en anglais constituent un point à consolider. L'ouverture à l'international et la poursuite d'études à l'international, ou la possibilité de trouver un emploi à l'étranger nécessitent aujourd'hui une bonne connaissance de l'anglais et généralement une certification. Sur ce point, la formation devrait développer la place des langues étrangères, et en particulier de l'anglais, y compris dans les parcours bénéficiant d'un partenariat avec l'AFU. La formation assure un enseignement de l'anglais, avec la possibilité de se présenter au TOEFL laissée au choix des étudiants, mais ne comprend pas d'enseignements en anglais. Il pourrait être envisagé que certains enseignements soient proposés en anglais, au moins pour les parcours à forte vocation recherche ou avec un potentiel de recrutement à l'étranger. L'enseignement de l'anglais pourrait aussi être validé par l'obtention d'une certification reconnue internationalement.

La formation est ouverte à la formation continue, mais pas à l'alternance. La formation continue ne concerne toutefois que moins d'une vingtaine d'étudiants par an, sur environ 130 au total. On notera en particulier l'utilisation innovante des TICE dans les formations à distance. Sur la période concernée par l'évaluation, aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été déposée, mais chaque année quelques validations des acquis professionnels (VAP) sont accordées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, avec un nombre de candidatures supérieur à 1000 par an, mais de nombreux candidats admis ne s'inscrivent pas. Les responsables de la formation ont mis en place un certain nombre d'actions pour publiciser la formation et améliorer son attractivité (présence sur les réseaux sociaux, participation à des salons étudiants, mobilisation du réseau d' alumni). L'effet de ces mesures est cependant difficile à mesurer, et il n'est pas clairement précisé comment cela a pu améliorer la qualité ou la diversification du recrutement, par exemple.

Les taux de réussite sont de l'ordre de 80 %. Ils sont suivis par le conseil de perfectionnement, et les résultats peuvent donner lieu à des ajustements au niveau des enseignements ou des projets, mais il n'y a pas de formalisation de dispositifs d'accompagnement autres que des mesures individualisées au cas par cas.

Les taux d'insertion professionnelle rapportés sont élevés (supérieurs à 85 % à 6 mois et à 95 % à 30 mois). Ils résultent d'une part des résultats de l'enquête fournis par l'établissement et d'autre part d'un suivi plus individualisé réalisé par les équipes pédagogiques des parcours. Les taux d'emploi sont élevés dans l'ensemble, bien qu'obtenus à partir des réponses d'environ la moitié des diplômés enquêtés seulement. Il est notamment plus difficile d'obtenir des données pour les étudiants internationaux inscrits dans les parcours à distance. Un nombre important de diplômés poursuivent en doctorat à AMU (plus de 12 %, les données rapportées étant limitées à la promotion 2018-2019), avec des différences notables entre les parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique permanente est assez resserrée et ne comprend pas un nombre d'enseignants-chercheurs élevé au regard des formations offertes. Les capacités d'accueil, fixées à 150, sont dépassées en M1 (en moyenne 185 étudiants par an ces 3 dernières années) et en M2 (en moyenne 158 étudiants par an). De nombreux enseignants vacataires assurent par conséquent des enseignements. Cela enrichit l'équipe pédagogique de professionnels (de santé ou chercheurs EPST, par exemple), mais ne compense toutefois pas la charge d'enseignement et administrative importante des personnels statutaires. Cela limite les possibilités de mobilité sortante, mais pourrait aussi s'avérer délétère pour le développement de nouveaux enseignements pour s'adapter au paysage changeant de la santé publique, et pour l'innovation pédagogique. Le soutien ou l'accompagnement pédagogique apparaissent aussi insuffisants. Il reste un doute sur le fait que l'établissement ait mis à disposition de l'équipe de pilotage des outils spécifiques pour mesurer les coûts des formations ou maîtriser sa soutenabilité. Il existe des disparités importantes d'effectifs entre les parcours de M2 allant de 35 à moins de 10, ce qui pose la question de la soutenabilité de certains parcours. De façon plus générale, le pilotage de la formation est assuré par l'équipe responsable de l'enseignement, avec un support administratif central pour l'évaluation des enseignements et les outils du système d'information.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation non obligatoire par les étudiants (taux de réponse d'environ 40 %), qui font l'objet de discussions en conseils de perfectionnement. Il apparaît toutefois qu'il existe deux conseils de perfectionnement différents (un pour les parcours en présentiel, un pour les parcours à distance). Ces conseils comprennent des étudiants de chaque année de la formation, des enseignants, et des professionnels. Ils se réunissent une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Offre de formation en santé publique variée, couvrant une grande partie des besoins en santé publique ;
- Formation reconnue ;
- Modalités pédagogiques originales pour les formations en distanciel ;
- Implication de nombreux professionnels ;
- Utilisation des TICE importante ;
- Ouverture à la formation continue.

Points faibles

- Approche par compétences insuffisamment formalisée (portfolio, etc.) ;
- Place de l'international limitée par l'absence de labellisation et le peu d'enseignement en anglais, malgré une ouverture indéniable vers les Pays du Sud ;
- Dispositifs d'accompagnement perfectibles.

Recommandations

- Augmenter la place de l'anglais, notamment à travers des UE disciplinaires enseignées en anglais.
- Développer les outils de suivi de l'acquisition des compétences.
- Envisager de réunir les conseils de perfectionnement en un conseil unique pour l'ensemble de la mention.

MASTER SCIENCES DE LA MER

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la mer* (MER) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant deux parcours dès le deuxième semestre de la première année (M1), après un semestre en tronc commun : *Océanographie physique et biogéochimique* (OPB) et *Océanographie biologique et écologie marine* (OBEM). La formation est portée par l'observatoire des sciences de l'univers (OSU) Institut Pythéas. Il est également adossé à deux instituts d'établissement (ITEM et OCEANS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Sciences de la mer* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, en offrant une poursuite d'études pertinente aux étudiants de la licence *Science de la vie et de la terre* (SVT), parcours *Sciences de la mer*, portée par l'établissement. Cependant, elle s'inscrit peu dans les orientations de celui-ci, notamment en matière de développement international et de transformation pédagogique. La formation participe aux appels à projets du SFRI - TIGER. L'absence de partenariats académiques locaux limite les possibilités de passerelles entre la première et la deuxième année. Seul un faible nombre d'élèves ingénieurs est autorisé à entrer directement en deuxième année. Le caractère pluridisciplinaire de la formation pourrait être renforcé par des enseignements en lien avec l'insertion professionnelle et les sciences humaines, tels que le management et la gestion de projet, permettant aux futurs cadres de mieux appréhender leur écosystème.

La formation est peu ouverte à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, le parcours compte un faible nombre d'étudiants internationaux (4 à 5 sur 116 à 123 étudiants inscrits sur la période 2018-2021), de mobilités sortantes (7 étudiants pour 2020-2021) et aucune mobilité entrante. Au regard des perspectives internationales d'évolution professionnelle, les étudiants devraient être davantage incités à mener des mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Grâce à une forte implication d'une équipe d'enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs disciplines scientifiques, les étudiants bénéficient d'une formation à et par la recherche s'appuyant sur les dernières recherches des laboratoires partenaires. L'ouverture des laboratoires aux étudiants est une réalité tout au long du cursus, notamment par le biais des stages facultatifs en première année et obligatoires en deuxième année.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation en lien avec le monde socio-économique. La formation est explicitement orientée vers la recherche, mais un équilibre doit être maintenu pour garantir une insertion professionnelle de bon niveau quantitatif et qualitatif. La formation intègre peu les professionnels extérieurs aux enseignements (moins de 20 % des heures d'enseignements). Seul un stage est obligatoire sur le cursus, en deuxième année (30 crédits ECTS, 22 semaines). La formation n'est pas ouverte aux contrats de professionnalisation et à l'apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec la fiche RNCP. Bien que l'équipe ait indiqué l'approche par compétences finalisée, appliquée et évaluée dans le dossier, le référentiel de compétences de la formation, les blocs de connaissances et compétences, et leur évaluation ne sont pas formalisés dans les documents apportés. On peut regretter l'absence d'interventions davantage tournées vers l'accompagnement à la définition du projet professionnel telles que des conférences-métiers, des visites d'entreprises, ou des ateliers autour de la recherche d'emplois. Les étudiants de la formation ne sont pas encouragés à créer leur e-portfolio pour valoriser leurs compétences (évolution de 13 à 16 étudiants sur la période 2018-2021).

Les méthodes pédagogiques sont variées et s'appuient sur un équilibre cohérent de cours magistraux, d'enseignements dirigés et de travaux pratiques. Les modalités permettant les mises en situation telles que

l'expérimentation *in situ*, les jeux sérieux (*serious games*), et les sorties terrain sont présentes tout au long du cursus.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais, en proposant un passage facultatif de certification TOEFL. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est en cohérence avec la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone. Ces enseignements sont présents exclusivement en première année, chaque semestre, pour un total de 48 heures (6 crédits ECTS). Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère et aucune préparation à la mobilité n'est prévue, ce qui confirme la faible ouverture à l'international et explique sans doute le faible nombre de mobilités relevé plus haut.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue. Le master peut accueillir des stagiaires en formation continue, avec une faible attractivité (moins de trois étudiants par an), sans dispositif d'accompagnement spécifique. Les stagiaires de formation continue sont actuellement intégrés à la formation sans validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP). La maquette de formation n'est pas adaptée spécifiquement au public de formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité correcte et l'équipe pédagogique s'investit dans une communication via les réseaux institutionnels et des actions spécifiques telles que les salons et les forums. Le nombre de candidatures est en augmentation sur les trois dernières années (326, 363 puis 459 candidatures pour une capacité d'accueil stable de 70 places). Cette augmentation n'est pas analysée par l'équipe pédagogique. Les deux parcours accueillent un nombre inégal d'étudiants (en deuxième année, 46 étudiants dans le parcours *Océanographie biologique et écologie marine* et 13 dans le parcours *Océanographie physique et biogéochimique*), sans que l'équipe n'indique d'explications.

La formation suit la réussite de ses étudiants en indiquant des taux de réussite à la mention satisfaisants au regard de la moyenne d'AMU. Ces taux sont fluctuants selon les années et les parcours, sans que l'équipe pédagogique n'apporte d'informations sur la situation ou sur l'existence de dispositif spécifique.

Tant l'insertion professionnelle des diplômés que leurs poursuites d'études sont excellentes. En effet, le taux d'insertion à 30 mois est voisin de 94 % et environ 30 % des diplômés poursuivent leurs études en doctorat. Cela tend à confirmer le très bon adossement à la recherche souligné précédemment. L'adéquation entre la formation, les débouchés visés et les métiers exercés par les diplômés est décrite dans le dossier d'autoévaluation sur la base des chiffres fournis par l'OVE. Cependant, l'équipe pédagogique ne s'appuie pas sur un conseil de perfectionnement pour analyser ces chiffres et les confronter aux évolutions possibles de ces métiers.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs avec un total de 35 enseignants-chercheurs pour 130 étudiants. L'équipe est complétée par 15 contractuels et une dizaine d'intervenants extérieurs. L'équipe souligne que les collègues nouvellement nommés bénéficient d'une formation, mais les enseignants-chercheurs titulaires ne s'intègrent pas dans les dispositifs de formation proposés par l'établissement pour la transformation des pratiques pédagogiques.

La formation a débuté un processus d'évaluation interne, mais celui-ci n'est pas opérationnel. L'évaluation des enseignements n'est réalisée que tous les deux ans, avec un très faible taux de participation étudiante (19 répondants en 2019-2020). Aucun conseil de perfectionnement ne s'est tenu pour cette formation bien que l'équipe pédagogique indique dans le dossier que cette action est mise en place avec des résultats satisfaisants. La substitution du conseil de perfectionnement par une commission intégrant des étudiants et des partenaires du monde socio-économique est mentionnée sans détail sur sa composition et sur les modalités de réunion.

Conclusion

Points forts

- Une excellente formation à et par la recherche ;
- Une volonté d'innovation pédagogique importante.

Points faibles

- Une démarche d'évaluation interne inopérante ;
- L'absence de conseil de perfectionnement dûment constitué et opérationnel ;
- Une place trop faible des dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle ;
- Une place trop faible de l'international.

Recommandations

- Intégrer davantage les acteurs du monde socio-économique dans les processus de pilotage et dans des dispositifs de découverte professionnelle.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dûment constitué, ayant une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions, ce conseil de perfectionnement étant indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Évoluer vers une approche par compétence complète et un alignement pédagogique formalisé. Une formation des enseignants renforcée pourrait faciliter cette transformation.
- Structurer la politique internationale au profit des étudiants et des enseignants impliqués dans le cursus, afin d'améliorer la visibilité internationale de cette formation et d'encourager les mobilités entrantes et sortantes.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* (STPE) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant deux parcours : *Géosciences, réservoirs, eau, climat, surfaces continentales* (GRECC) et *Compétences complémentaires en informatique* (CCI, parcours commun à tous les masters de sciences). La formation est rattachée à l'Observatoire des sciences de l'univers (OSU) Institut Pythéas (OSU-Pythéas).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et dans les projets de l'établissement. Elle tient compte des enjeux du développement durable et participe au programme d'universités européennes CIVIS ainsi qu'au projet SFRI - TIGER. Ce master est en interaction forte avec différents instituts d'établissement d'AMU tels que OCEAN, ITEM, ARKAIA et ORIGINES. Il est complémentaire des autres formations du cycle et s'inscrit notamment en continuité de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* et de la licence *Géographie*.

La formation a mis en place une dynamique permettant d'accroître son ouverture à l'international. La formation intègre régulièrement des étudiants internationaux (entre 10 et 40 % de l'effectif étudiant). La formation ne fait état d'aucune mobilité entrante et de peu de mobilités sortantes, mais a obtenu des bourses pour les années à venir. De nombreux efforts sont faits par l'équipe pédagogique : dépôt de projets *Erasmus Mundus* ou encore un module de formation intégré dans un projet Erasmus +.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Plus de 70 % de la formation sont assurés par des enseignants-chercheurs et 20 % par des chercheurs du Centre de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE). Le master intègre une solide formation à et par la recherche via l'apprentissage par projets et l'accès aux plateaux analytiques du CEREGE. Ce laboratoire accueille de nombreux étudiants du master en stage chaque année. Un lien intense existe entre le master et le laboratoire, celui-ci étant un prolongement de l'espace de formation.

La formation ne possède pas de partenariats forts avec le monde socio-économique. La formation est bien consciente de la nécessité de travailler sur ce critère afin d'augmenter le taux d'insertion professionnelle non académique de ses étudiants. De même, en s'appuyant sur l'expertise des quatre intervenants extérieurs, un nombre plus important d'éléments de professionnalisation doivent être ajoutés à la maquette. L'orientation résolument recherche de la formation ne devrait en effet pas conduire à négliger la préparation à l'insertion non académique. La formation est théoriquement ouverte à la formation continue mais n'a accueilli qu'un seul stagiaire au cours des trois années considérées. La formation n'est pas proposée en alternance. Le nombre de semaines de stage n'est pas renseigné, bien que cette activité compte pour 42 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Un programme cohérent avec les objectifs de certifications professionnelles, mais une approche par compétences qui reste à mettre en place. L'équipe pédagogique indique qu'elle a déjà réfléchi à la transformation de la maquette en blocs de connaissances et de compétences mais n'apporte aucun élément de preuve. En revanche, 13 à 14 étudiants par an créent leur eportfolio pour valoriser leurs compétences.

Les pratiques pédagogiques sont bien diversifiées, mais les modalités d'accès à l'enseignement demeurent basiques. La formation met en place diverses pratiques pédagogiques telles que l'approche par projet. Des salles dédiées à la pédagogie active et des espaces de co-working sont mis à disposition. Elle développe également des pédagogies innovantes à l'échelle internationale : création de groupes de travail internationaux, rédaction de paper-works évalués par les étudiants. Ces développements ont été possibles grâce à l'obtention d'un projet A*Midex (Projet INDICES). La prochaine étape sera l'introduction des fab-lab

pour renforcer l'offre et les modalités pédagogiques. Cette diversité de pratiques contraste avec le fait que les enseignements soient proposés uniquement en présentiel. Rien n'est envisagé pour permettre l'accueil de publics aux besoins plus variés.

L'ouverture internationale de la formation doit être consolidée. En l'état, l'internationalisation repose essentiellement sur les 18 heures obligatoires d'anglais et sur la possibilité de passer le TOEIC avec une prise en charge assurée par la formation grâce à un soutien financier obtenu par A*Midex. L'internationalisation constitue un axe d'évolution de la formation pour la prochaine accréditation avec des opportunités identifiées à travers le dispositif TIGER.

Les dimensions de l'alternance et de la formation continue sont des impensées. La formation n'identifie pas l'ouverture à l'alternance et le renforcement de son ouverture à la formation continue comme des enjeux alors que des possibilités existent. Cela confirme la faiblesse des relations établies avec le monde socio-économique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation mérite d'être consolidée. Le nombre de dossiers a augmenté entre 2018 et 2020 (de 278 à 311) entraînant la hausse des admis (de 69 à 83) pour maintenir un effectif de 23 inscrits, bien en deçà de la capacité d'accueil (32 places). Cette situation n'est pas suffisamment analysée dans le dossier d'autoévaluation (DAE) même si l'équipe pédagogique indique se mobiliser pour promouvoir la formation dans divers salons.

La formation affiche des taux de réussite élevés grâce à un suivi individuel des étudiants. Le taux de réussite en première année du master (M1) est compris entre 75 et 95 % et celui de deuxième année (M2) entre 85 et 100 %. Ces taux ont été analysés et il en ressort que les échecs sont liés à de mauvais choix d'orientation, en particulier pour les étudiants étrangers, et à des lacunes accumulées en M1. L'équipe pédagogique suit individuellement les étudiants (entretiens au cours des semestres 2 et 3, échanges sur les méthodes de travail) et a également mis en place un bureau des étudiants afin de renforcer encore cet accompagnement personnel.

La formation suit les taux d'insertion non académique qui demeurent trop faibles, en contre point de la poursuite en études doctorales. Le taux de poursuite en doctorat est en effet élevé (50 % environ), confirmant l'orientation générale de la formation. Le taux d'insertion professionnelle non académique est en revanche faible et peu analysé, confirmant la négligence concernant la chaîne de professionnalisation non académique. Le dossier est d'ailleurs peu documenté sur le devenir des diplômés. Il devrait être analysé afin de pouvoir améliorer l'adéquation de la formation avec les besoins socio-économiques et la réussite professionnelle des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement (28 enseignants-chercheurs permanents pour une cinquantaine d'étudiants en moyenne sur le cycle) est très correct. La mise à disposition de plateaux techniques par l'unité de recherche CEREGE aide la formation à réaliser ses objectifs, notamment au niveau de la formation à la recherche et de l'apprentissage des technologies utilisées dans le domaine.

La formation ne possède pas de processus d'évaluation interne. L'absence persistante de conseil de perfectionnement doit impérativement être corrigée, sans attendre l'échéance de 2023 comme indiqué dans le DAE. Des questionnaires sur l'évaluation des enseignements ont été proposés aux étudiants en 2019 et 2020 mais pas en 2021, environ 25 % y ont répondu ce qui est peu au regard des effectifs et de la capacité de l'équipe à les encadrer. Les résultats des enquêtes ont été discutés par l'équipe pédagogique mais rien n'est précisé sur d'éventuelles actions à mettre en place. Ce point est à corriger et l'équipe pédagogique en est bien consciente au vu de son auto-positionnement sur ce critère.

Conclusion

Point fort

- Une formation à et par la recherche solide qui se concrétise par un important taux de poursuite en doctorat.

Points faibles

- Des partenariats inexistant avec le monde socio-économique ;
- Une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat très insuffisante, impensée ;
- Une absence de volonté en matière d'ouverture à l'alternance et à la formation continue ;
- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle non académique ;
- Une absence de démarche d'amélioration continue organisée, en particulier une absence de conseil de perfectionnement ;
- Une approche par compétences à l'état de réflexions.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement dûment constitué, ayant une activité effective attestée par des comptes rendus réguliers portant date, participants, ordre du jour et relevé de décisions. Ce conseil de perfectionnement est indispensable en vue du projet d'offre de formation à venir.
- Mettre en place, à tous les niveaux, l'indispensable professionnalisation de la formation. Il faudra pour cela ouvrir la formation sur le monde socio-économique avec une participation effective de ses acteurs à la formation des étudiants. Des unités d'enseignement de professionnalisation seront à mettre en place afin de faciliter l'insertion professionnelle non académique des diplômés qui devra être suivie avec précision.
- Évoluer vers une approche par compétences complète qui se décline au travers des pratiques pédagogiques, notamment d'évaluation.

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissements

Aix-Marseille Université ; Avignon Université

Présentation de la formation

Le master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (ST2AE)* forme des étudiants à bac + 5 dans le domaine des agrosociétés et hydrosociétés. Il cible une professionnalisation par la formation aux besoins des grandes industries, petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) implantées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) à vocation agroalimentaire, agronomique, environnementale ou de la gestion de l'eau. Six parcours sont proposés : *Hydrogéologie, sol et environnement (HSE)*, *Gestion de la qualité des productions végétales (GQPV)*, *Ingénierie filière fruits et légumes (I2FL)*, *Ingénierie de la production alimentaire (IPA)*, *Qualité et sécurité en alimentaire (QSA)* et *Biologie et biotechnologies environnementales (BBE)*. La formation est partagée avec quatre parcours à Avignon Université (AU) et deux parcours à Aix-Marseille Université (AMU). Trois parcours sont labellisés cursus master en ingénierie (CMI) ; un parcours est certifié Qualiopi.

L'autoévaluation fait apparaître des manques d'informations dans les parcours d'AMU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement dans la stratégie de l'établissement. Elle œuvre dans l'axe stratégique Agrosociétés d'AU et assure un continuum licence-master-doctorat (LMD). Le master permet aux étudiants issus (d'AU ou d'un autre établissement) d'une licence en sciences (dont *Sciences de la vie et de la terre (SVT)* ou *Chimie*) de prolonger leurs études. De même, la poursuite en doctorat à l'issue du master se pratique fréquemment : six au sein d'AU pour 2020-2021, mais aucune précision sur le nombre exact de doctorants hors AU (AMU ou autre). Des partenariats académiques forts existent avec plusieurs centres techniques et des organismes nationaux de recherche (ONR), plus spécifiquement avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). La formation est soutenue par le pôle de compétitivité Innov'Alliance. Compte tenu de la thématique abordée, la pluridisciplinarité est fondamentale et se décline par un socle commun à tous les parcours de première année (M1) et par des projets appliqués en deuxième année (M2).

L'ouverture à l'international est présente, mais la stratégie globale n'est pas définie. La proximité avec AMU ne peut expliquer à elle seule le faible taux (6 %) de mobilités entrantes et sortantes (l'année 2020 étant bien entendu écartée compte tenu des conditions sanitaires). Pour autant des initiatives existent, comme le parcours *BBE*, qui propose un double diplôme avec deux universités au Liban et au Brésil (enseignement dispensé exclusivement en anglais et à distance).

La formation est alignée thématiquement avec les activités de recherche d'AU et d'AMU. Plus de la moitié des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs (EC). Le contenu dispensé prend racine dans les projets de recherche. Les thématiques du master sont celles des huit unités mixtes de recherche (UMR) avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des organismes de recherche publics de la région PACA. Les étudiants reçoivent une sensibilisation à la recherche dans l'ensemble du programme du master et peuvent réaliser leur stage au sein d'un des ONR partenaires (mais seuls cinq à dix étudiants sont concernés).

La formation répond parfaitement aux besoins du tissu socio-économique et bénéficie de cette professionnalisation auprès de ses étudiants. Les compétences affichées et les unités d'enseignement (UE) associées sont cohérentes. 50 % de la formation est assurée par des professionnels, y compris l'encadrement des stages. On souligne la volonté de professionnalisation du master par la mise en place de deux stages obligatoires pour préparer à l'insertion professionnelle ainsi que des cours qui sont dispensés par les branches professionnelles et un encouragement de l'entrepreneuriat (sans pour autant être valorisé sous la forme de crédits *European Credit Transfer and System* (crédits ECTS)). Les professionnels participeraient au conseil de perfectionnement, mais le compte-rendu du conseil du 10 juin 2021 ne le mentionne pas, à l'exception des

ONR. L'alternance et la formation continue (FC) sont proposées. Les demandes industrielles d'alternants dans un des parcours (I2FL) sont croissantes chaque année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont alignées avec les compétences visées. La mise en œuvre de l'approche par compétences est en cours. 80 % du M1 est commun à tous les parcours. Le M1 comporte un stage court et le M2 un stage long. L'ensemble des étudiants bénéficie d'un portefeuille de compétences et d'expériences, mais le dossier ne précise pas s'il s'agit du dispositif « e-portfolio » mis en place par AU. Il n'est pas précisé non plus si les actions liées à l'entrepreneuriat donnent lieu à des crédits ECTS.

La formation innove dans ses pratiques pédagogiques. Les lieux et modalités de formation sont adaptés en fonction des besoins pédagogiques. Il est à souligner que de nombreux travaux de terrain ainsi que l'utilisation courante de l'espace numérique de travail (ENT) sont utilisés comme support ou enrichissement des contenus. De même, il est à remarquer que le développement des pratiques pédagogiques a permis des expériences d'hybridation sur deux parcours menées en appui avec la cellule spécialisée d'AU.

L'ouverture à l'international est à développer. La formation fait figurer un volume horaire trop faible d'anglais, qui est la seule langue proposée. Dans l'un des deux parcours co-accrédités avec AMU (BBE), le M2 est dispensé exclusivement en anglais et à distance, mais ce choix n'est pas argumenté. Cependant, pour tous les autres parcours, aucun enseignement n'est réalisé en anglais sauf cas rare de soutenances de projets ou de bibliographies fournies. L'anglais technique propre aux domaines enseignés n'est pas assez renforcé. Les mobilités sont anecdotiques, tout comme le recrutement international, de l'ordre de 5 %.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés à l'alternance et la formation continue (FC). L'autoévaluation révèle des confusions entre alternance et FC, mais pour autant le master s'adapte aux besoins : le dossier ne permet pas d'apprécier si tous les parcours du master peuvent être réalisés en FC (un chiffre de 14 est annoncé pour 2020-2021, mais sans préciser s'il est commun à l'ensemble des six parcours). La FC est proposée comme un cursus individualisé et adapté suite à une analyse du besoin avec le stagiaire. Il est à souligner que le parcours I2FL s'effectue uniquement en alternance et l'un des deux parcours co-accrédités avec AMU (QSA) propose également son M2 uniquement en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics, mais n'adapte pas sa capacité d'accueil. L'information sur le master est fournie par les canaux usuels sur les deux universités, l'apprentissage et les alumni étant deux autres canaux complémentaires. L'attractivité de la formation est bonne et globalement constante avec un nombre de candidats conséquents et un taux de sélection proche de 10 %. On note une forte hétérogénéité dans les parcours entre le nombre d'étudiants inscrits et les capacités d'accueil fixées. On regrette l'absence d'analyse sur le parcours IPA, qui connaît une très forte demande alors que le nombre d'étudiants inscrits est faible voir baisse (les chiffres diffèrent entre les différentes preuves apportées au dossier) et que le taux d'insertion professionnelle est bon.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est proche de 100 %. Les cas d'abandon sont exceptionnels, comme les stages non validés. Mais ces derniers faits ne sont pas analysés, ni les moyens d'y remédier. Un accompagnement individualisé pour les étudiants en difficulté est proposé dans plusieurs parcours, mais sans préciser l'impact de ce dispositif sur les résultats.

La formation suit le devenir de ses diplômés. Elle bénéficie d'un taux d'insertion professionnelle moyen : 85 %. La poursuite en doctorat est courante, mais sans précision supplémentaire (cf. *supra*). La faiblesse du dossier, avec l'absence de données ou des chiffres incertains sur les formations co-accréditées par AMU, ne permet pas une appréciation positive du suivi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité actuelle de la formation est manifestement assurée. Le nombre d'EC impliqués dans la formation n'a pas évolué depuis plusieurs années, mais permet d'assurer 60 % des enseignements. Le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) requis pour chaque parcours n'est pas précisé dans le dossier et la charge des EC sur chaque parcours ne l'est pas non plus. La répartition des EC entre AU et AMU n'est pas fournie. De plus, le dossier évoque des liens avec les formations agronomiques à Montpellier et notamment des

échanges d'enseignants, mais sans plus de détail. Un défaut de personnel administratif est souligné, mais sans explication supplémentaire.

La démarche d'amélioration continue est à approfondir. Des enquêtes en fin de M1, M2 et post-diplôme sont réalisées par chaque parcours. Un conseil de perfectionnement commun à tous les parcours se réunit une fois par an et prétend prendre en compte ces retours, mais le compte-rendu du conseil du 10 juin 2021 n'en fait pas mention. Le dossier ne permet pas de savoir si une réelle boucle de rétroaction d'amélioration des enseignements est mise en place. À l'exception des ONR, il n'y a pas d'entreprises industrielles présentes au sein du conseil alors qu'elles représentent un bassin d'emploi pour les diplômés. Un parcours possède, à son initiative, un comité de pilotage, mais cette pratique n'est pas diffusée à l'ensemble de la mention.

Conclusion

Points forts

- Les thématiques enseignées et l'attractivité des parcours en accord avec les besoins du tissu socio-économique.
- La co-accréditation avec AMU qui élargit l'offre des métiers possibles.
- La présence active de partenariats avec des ONR et des centres techniques.

Points faibles

- Des parcours non homogènes dans le nombre d'étudiants qui postulent et sont accueillis.
- Une faiblesse ressentie dans la coordination entre AU et AMU (remontée des informations dans l'autoévaluation, précisions apportées sur les formations portées par AMU).
- Un processus d'amélioration continue trop imprécis.

Recommandations

- Augmenter globalement les capacités d'accueil et interroger les parcours dont le taux d'admis est en deçà de la moyenne du master.
- Une politique de ressources humaines à aligner pour des objectifs plus ambitieux en matière de capacité d'accueil.
- Développer une stratégie pour l'international : mobilité entrante et sortante, double diplomation, anglais technique à renforcer pour assurer une meilleure insertion professionnelle et la mobilité.

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; Avignon Université ; Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APAS) forme des cadres et de futurs chercheurs dans le domaine de l'activité physique adaptée, et plus généralement des professionnels dans le secteur de la santé, du sport-santé ou éducatif et social pour des publics à besoin spécifique.

Le master est organisé en un parcours unique qui est enseigné dans les trois établissements co-accrédités (Aix-Marseille Université - AMU, Avignon Université, Université de Toulon), avec des options qui peuvent être suivies sur un des sites. Pour AMU, il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond à un besoin de formation réel, sans toutefois s'inscrire dans les priorités stratégiques spécifiques de l'établissement. Elle ne s'inscrit pas non plus pour l'instant dans les projets stratégiques d'AMU, mais il est prévu de candidater à des appels à projets dans le cadre des initiatives d'excellence comme TIGER (Transformer et Innover dans la formation Graduate via la Recherche, financée par le programme d'investissements d'avenir [PIA]). Le projet n'est cependant pas détaillé. La formation suit la licence STAPS APAS, dans laquelle elle recrute principalement ses étudiants, et il existe une possibilité de poursuite en doctorat. L'articulation des programmes ou un continuum master/doctorat ne sont cependant pas mentionnés. La formation est co-organisée avec deux autres établissements de la région (universités d'Avignon et de Toulon), sous la forme d'une équipe pédagogique commune. D'autres partenaires locaux ou régionaux ne sont pas explicitement mentionnés. Le programme de formation est construit en intégrant les différents domaines de connaissances ou de compétences nécessaires à ses objectifs, et montre une bonne pluridisciplinarité. La formation comprend une unité d'enseignement (UE) d'économie sociale et solidaire, et les responsables font attention à la parité, par exemple pour les intervenants, et à l'égalité des chances lors des entretiens de recrutement en visioconférence.

La formation est peu tournée vers l'international, à la fois en matière de mobilités entrante et sortante. Les enseignements sont dispensés en français, ce qui diminue sa capacité à recruter à l'international, et il ne semble pas que des partenariats avec des établissements à l'étranger soient noués ou envisagés. On note quelques mobilités sortantes, mais le dossier ne rapporte pas de soutien institutionnalisé, en particulier financier.

L'adossement à la recherche de la formation reste limité. La maquette de la formation comprend plusieurs formations à la recherche comme des UE spécifiques (méthodologie de la recherche ou approche scientifique, par exemple) ou des séminaires de recherche, et par la recherche, notamment pendant le stage de recherche en quatrième semestre (deuxième année – M2). Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour 60 % du total, environ, mais la part entre enseignants-chercheurs et chercheurs des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) n'est pas connue. Des liens particuliers avec des équipes ou unités de recherche labellisées ne sont pas mentionnés, mais des visites de laboratoires et un tutorat de stage font partie du programme de la formation. Les notions de déontologie et d'intégrité scientifique sont abordées dans les enseignements de méthodologie de la recherche, sans plus de détails. L'implication des services de documentation de l'établissement dans la formation, par exemple pour la recherche documentaire, n'est pas mentionnée.

La formation a des liens importants avec le monde socio-économique, mais est actuellement centrée sur la formation initiale. Des professionnels interviennent dans les enseignements (pour environ 40 % du volume), et des UE spécifiques abordent les politiques sport-santé à différents niveaux (collectivités territoriales, politique régionale et rôle de l'ARS, par exemple). La formation n'est pas ouverte en alternance, et les inscriptions dans le cadre de la formation continue sont exceptionnelles. L'existence dans le programme de formation d'un séminaire abordant la création d'entreprise est à souligner.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation correspond aux objectifs affichés et aux contenus attendus du diplôme en termes de compétences, qui sont alignés sur le référentiel du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation n'est toutefois pas organisée par blocs de compétences, et la différence entre l'évaluation des connaissances et des compétences n'est pas claire. Le dossier ne fait pas non plus mention de portefeuilles des compétences mis en place de manière formalisée pour tous. Des compétences informelles peuvent être valorisées, par exemple lors de la soutenance de stage, mais aucune stratégie de valorisation ou de prise en compte des compétences acquises, notamment en dehors du cursus, n'est mise en avant.

Les enseignements reposent sur des approches pédagogiques classiques (cours magistraux, travaux dirigés), en présentiel. Pour l'instant, aucune réflexion sur l'utilisation d'approches pédagogiques innovantes, ou plus diversifiées, ne semble avoir été menée à son terme. L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) est dans l'ensemble réservé à l'UE centrée sur ce sujet, et quelques enseignements sont assurés en visioconférence. L'usage de plateformes de type Moodle n'apparaît pas non plus. Cela peut être partiellement expliqué par la répartition de la formation sur trois établissements, avec des environnements numériques de travail différents.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La maquette comprend une UE de formation en langues étrangère (Anglais), et l'anglais est utilisé pour le séminaire de recherche en M2 ; les autres enseignements sont en français et nécessitent un niveau C1 pour les suivre, ce qui limite l'accueil d'étudiants internationaux. Les étudiants ont aussi accès aux plateformes d'apprentissage des langues des établissements partenaires, mais on ne note aucun dispositif particulier incitant à une certification (type *Test of English for International Communication* - TOEIC, par exemple). Il n'existe pas non plus de dispositif d'aide à la mobilité internationale pour les étudiants, mais cela est projeté.

La formation est accessible en formation continue, mais cela reste exceptionnel en pratique. Elle n'est pas adaptée à l'alternance. Il existe un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) en place à AMU, qui a déjà été utilisé pour une VAE totale. Les responsables de la formation n'ont pas mis en place d'enseignements spécifiques pour le public en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, avec un nombre de candidatures qui a plus que doublé en trois ans (de 182 à 432), alors que les capacités d'accueil sont inférieures à 60 places. La sélection est effective puisque l'équipe pédagogique n'a retenu que 56 candidatures qui se convertissent au final en 39 inscriptions en première année (M1) en 2020-2021. Les capacités d'accueil ne sont donc pas remplies. On pourra regretter une absence d'analyse de l'évolution des candidatures et de leur provenance, qui permettrait notamment de vérifier l'adéquation entre le nombre d'étudiants formés en licence et les débouchés qui s'offrent à eux en master, et plus encore de comprendre la stratégie de sélection à l'œuvre. La formation est visible sur le web, et participe à diverses manifestations comme des journées portes ouvertes, salon des masters, etc.

Les responsables de la formation ne semblent pas non plus suivre et analyser les résultats des étudiants, en particulier en fonction de leurs parcours antérieurs, ce qui permettrait pourtant, en retour, d'optimiser le recrutement. Des dispositifs d'accompagnement particuliers existent pour les étudiants en activité, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap, mais apparemment pas en fonction de leurs difficultés dans la formation. Les taux de réussite sont proches de 100 % en M2. En M1, il est indiqué qu'il n'y a pas de redoublement, mais les nombres d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS ne correspondent pas au nombre d'inscrits.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois du diplôme est de 75 %, tous les emplois étant stables et au niveau cadre ou professions intermédiaires, correspondant au niveau master. Ces résultats sont toutefois à nuancer par le petit nombre d'étudiants enquêtés et un taux de réponse juste supérieur à 33 % dans les enquêtes conduites par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Les poursuites en doctorat apparaissent limitées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le rapport nombre d'enseignants - nombre d'heures étudiant est rapporté comme conforme aux préconisations de l'établissement en termes d'équilibre et de soutenabilité. Le nombre d'intervenants dans le master est important, à la fois en termes d'enseignants-chercheurs impliqués et d'intervenants contractuels. Il n'y pas eu

de mobilité d'enseignants à l'étranger ni d'accueil d'enseignants invités sur la période analysée. Il n'apparaît pas que les enseignants ont suivi les formations mises en place par l'établissement, mais une telle possibilité existe, dans au moins un des établissements partenaires de la formation. La stratégie de pilotage et les indicateurs utilisés en ce qui concerne les coûts, par exemple, et le positionnement de l'établissement ne sont pas clairement explicités.

La démarche d'amélioration continue est en place, mais appelle encore quelques ajustements. L'évaluation de l'ensemble de la formation est assurée de façon centrale par l'établissement, avec un taux de réponse élevé, et les responsables de la formation organisent aussi l'évaluation de deux UE par semestre (sans que l'on sache comment ces enseignements sont choisis, par exemple). Le conseil de perfectionnement est en place, et se réunit annuellement. Sa composition affichée comprend des étudiants, des enseignants, des membres du personnel administratif et des professionnels, mais le compte-rendu fourni ne fait apparaître que des enseignants et des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une coordination effective et efficace au niveau régional (formation commune à trois universités de la région) ;
- Une formation qui répond à des besoins professionnels en développement.

Points faibles

- Des effectifs limités au regard du nombre de candidatures et d'une capacité d'accueil non remplie ;
- Une approche par compétences insuffisamment formalisée ;
- Une ouverture internationale insuffisante ;
- Une mobilisation des technologies de l'information et de la communication trop peu développée ;
- Une absence de suivi et d'analyse des flux d'étudiants et des facteurs de leur réussite /difficultés ;
- Une évaluation incomplète des enseignements.

Recommandations

- Poursuivre la transformation pédagogique afin de formaliser l'approche par compétences et mettre en place les outils permettant le suivi de leur acquisition (e-portefeuille de compétences, par exemple).
- Engager une réflexion sur la diversification des approches et méthodes pédagogiques et renforcer l'aide à l'obtention d'une certification en langue étrangère (par exemple en accordant des crédits d'enseignement).
- Renforcer la démarche d'amélioration continue par le développement de l'évaluation des enseignements et la mise en place d'outils de pilotage.
- Envisager de proposer un parcours accessible en alternance, si cela peut correspondre à des attentes du secteur professionnel et faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

MASTER STAPS : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissements

Aix-Marseille Université ; Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* est co-accrédité avec Aix-Marseille Université (AMU) depuis 2018. L'université de Toulon est le porteur principal de ce master. Le nombre d'étudiants est limité à 15 par année et par établissement. Les compétences transversales sont assurées par chaque établissement alors que les enseignements spécifiques sont mutualisés sur le site de l'université de Toulon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master EOPS n'est pas en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, mais il a de nombreuses relations avec d'autres formations de l'établissement. La formation du master EOPS est en cohérence avec la licence *Entraînement sportif* de l'université de Toulon. D'autre part, des cours sont mutualisés avec un autre master STAPS co-accrédité (université de Toulon, AMU et université d'Avignon). L'interdisciplinarité est présente essentiellement sur les cours méthodologiques, mais la pluridisciplinarité est active sur l'ensemble des autres cours.

La formation est très peu ouverte à l'international. Seuls quatre étudiants (trois mobilités sortantes et une entrante) ont bénéficié du dispositif international. De plus, les trois mobilités sortantes recensées sont essentiellement des stages de fin d'études à l'étranger, ce qui réduit d'autant le nombre réel de mobilités sortantes. Pourtant, à un niveau master, les étudiants doivent pouvoir dialoguer et converser avec un public international. Il est regrettable qu'aucune politique concrète et formelle d'ouverture à l'international ne soit exprimée par l'équipe pédagogique.

Le master EOPS est fortement adossé à la recherche. 70 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs qui sont issus des laboratoires attachés à la formation du master. L'ensemble des cours nécessite l'utilisation de références bibliographiques scientifiques. D'autre part, chaque année, certains étudiants font leur stage directement en laboratoire et certains poursuivent en doctorat.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Le master EOPS fait appel à des acteurs du monde socio-économique (huit au total). Ce master est bien implanté dans le monde socio-économique. Un stage professionnel est significatif au sein de la formation puisque 20 semaines de stage lui sont consacrées (quatre semaines en première année de master (M1) et 16 semaines en deuxième année de master (M2)). À cela s'ajoute un stage tutoré. Enfin à l'exception de deux unités d'enseignement (UE) dédiées aux compétences transversales chaque semestre, toutes les autres UE sont dévolues aux compétences professionnelles. Cependant, les données statistiques ne renseignent aucune formation par alternance ni même de formation continue, ce qui est paradoxal pour un master professionnalisant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente un programme cohérent dans ses objectifs, mais sans précision sur les méthodes pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre et sans mise en adéquation avec les blocs de compétences. L'approche par compétence n'est pas développée pour ce master à l'exception de quelques enseignements (mais aucune donnée sur la nature ni sur le nombre de ces enseignements n'est renseignée). Toutefois, une expérience professionnelle de terrain au sein du milieu sportif est requise pour intégrer le master EOPS. On peut regretter que ce master ait choisi d'attendre de passer aux blocs de compétences seulement à la suite des trois années des licences STAPS. Le master étant un diplôme différent de la licence, l'équipe pédagogique peut tout à fait mettre en œuvre rapidement la formation par blocs de compétences sans lier cela à la feuille de route

de la licence. Peu d'informations fournies par l'équipe pédagogique permettent de renseigner les méthodes pédagogiques employées pour les appliquer aux compétences visées.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques, mais utilise des environnements pédagogiques variés.

Les méthodes pédagogiques sont traditionnelles pour l'ensemble des cours théoriques. Cependant, les cours méthodologiques et numériques nécessitent des méthodes pédagogiques diversifiées dans des environnements variés (laboratoire, technosport, etc.). Du fait de la co-accréditation sur deux sites différents, des cours en distanciel sont maintenus depuis la crise sanitaire. On peut, malgré tout, regretter que d'autres dispositifs innovants ne soient pas développés dans cette formation, comme, par exemple, des jeux de rôles, des mises en situations, etc.

La formation n'a pas de dispositif d'ouverture à l'international et l'enseignement en anglais est peu développé.

Entre 18 heures et 12 heures de cours sont dédiées au développement de l'anglais appliqué. Ceci est peu au regard de l'importance de l'anglais dans le monde professionnel auquel prépare le master *EOPS*. Les cours scientifiques en anglais sont très peu présents. Bien que des échanges linguistiques soient mis en place, ils ne sont pas basés sur des dispositifs pérennes et formels, ni même sur une volonté d'ouverture internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance et les données fournies sont incomplètes.

Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein du master ou dans des formations complémentaires (Diplômes universitaires (DU), blocs de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)). D'autre part, les données quantitatives sont incomplètes. Aucune validation des acquis professionnels (VAP) ni de VAE, de formation continue ou d'alternance ne sont renseignées. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de contrat d'alternance pour les étudiants du master *EOPS* dans la mesure où ceux-ci sont parfaitement en adéquation avec les besoins des centres de formation et des clubs de haut niveau.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe fortement et suit de très près son attractivité auprès de ses différents publics. Comme pour la majorité des masters *STAPS*, la formation est très attractive (446 candidats pour une capacité d'accueil de 30 places pour les deux établissements). De plus, son attractivité est en constante augmentation tous les ans. Les candidats viennent de la licence *Entraînement sportif* de l'université de Toulon et d'autres licences *STAPS* de France. La formation parvient à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. Cependant, aucun dispositif d'information particulier n'est recensé. Une mesure de l'attractivité de la formation est établie lors de la commission d'admission sélective en première année, mais l'outil et la variable de mesure ne sont pas renseignés.

La formation suit très précisément la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique analyse très finement les taux de réussite de la M1 et de la M2, en allant jusqu'à les différencier par site (AMU et université de Toulon). Ces taux sont stables sur les dernières années (23 étudiants ont réussi sur l'université de Toulon en 2018-2019, 26 en 2019-2020 et 22 en 2020-2021). Du fait du faible nombre d'étudiants en master *EOPS*, l'équipe pédagogique est en mesure de suivre la réussite de ces étudiants de façon individuelle bien qu'aucun dispositif d'accompagnement spécifique précis n'ait été mis en œuvre.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés et leur insertion professionnelle de manière approximative. Les données sur l'insertion professionnelle sont partielles puisque la formation est très récente (ouverture du master en 2018). Pourtant, une enquête par email a été réalisée et le suivi des étudiants est possible du fait du petit nombre d'étudiants à contacter (par exemple, 16 étudiants sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme). La plupart des étudiants désirant poursuivre en doctorat, ils sont facilement traçables dans la mesure où ces derniers sont dans le laboratoire dont sont issus les enseignants du master *EOPS* à Toulon.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Près de 70 % de la formation est assurée par des titulaires. Plusieurs professionnels interviennent non pour pallier le manque de titulaires, mais pour des raisons de professionnalisation. Il est regrettable que l'équipe pédagogique n'ait pas suivi de formation continue ni de mobilité internationale sortante, ce qui pourrait renforcer la veille scientifique appliquée à l'optimisation de la performance à l'ensemble de celle-ci.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique du master est un relais efficace de l'évaluation des enseignements par les étudiants, comme le prouve le taux de réponse aux questionnaires en constante augmentation au fur et à mesure des années. Les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.), sont finement analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et dont la composition est équilibrée sur les quatre collèges : les enseignants, les étudiants, les personnels administratifs et les professionnels. Le compte rendu du dernier conseil montre, par exemple, que des évolutions substantielles ont eu lieu, en particulier en matière de suivi des étudiants, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une grande attractivité du master
- Une implantation conséquente dans le monde socio-économique
- Un taux de réussite important
- Un adossement à la recherche important

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international
- La formation continue et l'alternance pas assez développées
- Une absence d'outils précis de suivi de l'insertion

Recommandations

- Diversifier les publics d'étudiants (international, formation continue, contrat d'apprentissage) afin d'offrir de plus grandes opportunités d'action dans le monde socio-économique.
- Développer des dispositifs pédagogiques permettant de passer d'une formation traditionnelle à une formation plus innovante, incluant des pédagogies interactives tout en développant des outils de suivi de l'insertion.

MASTER STAPS : INGÉNIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* d'Aix-Marseille Université (AMU) propose trois parcours en deuxième année (M2) après une première année (M1) en tronc commun : *Bio-ingénierie des tissus et des implants* (BTI), *Facteurs humains des interactions avec l'environnement* (FHIE), *Ingénierie et ergonomie du mouvement humain* (IEMH). La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS). AMU est co-accréditée avec l'École centrale de Marseille pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Ce master est la suite logique de la licence *ESPM* (ergonomie du sport et performance motrice). Ce master pluridisciplinaire s'ouvre également au recrutement d'étudiants provenant d'autres domaines (STAPS, physiologie, neurosciences, mécanique, biologie, école d'ingénieurs ou médecine). Le premier semestre de cette mention est commun à l'ensemble des trois parcours. Certains enseignements du second semestre de M1 sont mutualisés, soit en totalité, soit sous la forme de majeure-mineure. Notons que deux parcours de ce master servent de base au cursus master en ingénierie (CMI) *Ingénierie du mouvement humain*, labélisé depuis 2012.

La formation est ouverte à l'international à travers des collaborations et partenariats comme le rapprochement du parcours BTI et du master *Biomécanique* de Tunis. On peut aussi noter que sur la période, 14 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante, ce qui est particulièrement élevé au regard des contraintes de déplacement imposées en lien avec la Covid-19.

Cette mention bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. La formation à et par la recherche représente 70 % des heures proposées. Quatre-vingts pour cent des enseignements reposent sur l'intervention de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Ce master a servi d'appui à un financement FabLab auprès de la fondation A*Midex avec pour but de proposer aux étudiants un espace de mise en pratique et de formation aux dispositifs expérimentaux qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle future.

La formation entretient des relations suivies avec le monde socio-économique au service d'une professionnalisation effective. Des rencontres avec les acteurs du monde socio-économique au travers d'interventions et séminaires d'industriels sont proposées au cours de la formation. Un partenariat avec le SNITEM (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales) est en cours de discussion et concernera avant tout le parcours BTI. Par ailleurs, l'entrepreneuriat est envisagé, sous forme d'interventions réalisées par le pôle entreprendre Pépité Provence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est très cohérent avec le domaine et les finalités de cette mention. On relève une réelle diversité des pratiques pédagogiques. On peut retrouver un enseignement classique, un enseignement par projet en groupe et individuel. Les lieux de réalisation de ces enseignements sont également variés (salle de cours, Fablab, plateformes technologiques, laboratoires, etc.) afin de mettre l'étudiant dans une configuration qui se rapprochera de ses futures conditions professionnelles.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Cette mention propose au moins deux unités d'enseignement (UE) de 20 heures d'anglais, et également une préparation au TOEIC. Il est précisé que des actions sont mises en place afin d'intégrer la langue anglaise au sein de la formation, mais sans apporter de précisions sur ces actions.

Le bassin de recrutement du master STAPS : **ingénierie et ergonomie de l'activité physique** repose fortement sur la formation initiale. Une évolution vers l'alternance pour certains parcours est envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Cette formation est attractive et sélective. On note une progression du nombre de dossiers reçus, ce qui témoigne de l'attractivité de cette mention. Ainsi, en 2020-2021, la formation a reçu 244 candidatures pour une capacité d'accueil de 55 places. Cinquante-sept étudiants ont été admis pour atteindre finalement 41 inscrits. Les candidatures retenues sont diversifiées et d'origine nationale (Physique, Biologie, Sciences pour l'ingénieur). En seconde année de master des élèves ingénieurs d'écoles partenaires peuvent rejoindre la formation ce qui explique que les effectifs de M2 sont supérieurs à ceux de M1.

Chacun des parcours propose un suivi régulier de la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est particulièrement élevé en M1. Les éléments ne sont cependant pas renseignés concernant le M2.

Les débouchés à l'issue du M2 sont nombreux et diversifiés. Le taux d'insertion à 30 mois est de 89,3 %. Cette donnée est obtenue sur la base d'un questionnaire présentant un taux de réponse de 56 %, ce qui demeure faible. La poursuite en doctorat est effective.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas d'apprécier la soutenabilité de la formation.

La démarche d'amélioration continue est structurée et efficiente. La formation bénéficie des moyens d'évaluation de la formation par les étudiants effective à l'échelle de l'établissement et également des parcours. En complément, les responsables font des points réguliers avec les promotions. Le conseil de perfectionnement existe et se réunit annuellement. Un compte rendu joint à ce dossier très complet (support de diapositives et rapport) donne une vue globale de la formation. Cependant, il n'est pas organisé au niveau de la mention, mais des parcours, ce qui en préambule est précisé et justifié par le fait que les parcours forment les étudiants à des compétences spécifiques et à des débouchés spécialisés. Un temps de coordination à l'échelle de la mention est cependant nécessaire et attendu.

Conclusion

Points forts

- Une formation en phase avec ses finalités, ce qui se manifeste par un bon taux de réussite et d'insertion professionnelle ;
- Une démarche d'amélioration continue efficiente ;
- Une formation à la recherche qui débouche sur des poursuites en doctorat.

Point faible

- Une ouverture à l'alternance encore en réflexion.

Recommandations

La formation peut capitaliser sur sa démarche d'amélioration continue pour interroger l'opportunité d'une éventuelle ouverture à l'alternance.

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport* (STAPS MS) d'Aix-Marseille Université est une formation comprenant un seul parcours *Management du sport*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master STAPS : management du sport a une place cohérente dans l'offre globale de formation de l'établissement en s'inscrivant dans un champ spécifique. Elle est en droite ligne avec les orientations de la faculté, mais le dossier n'apporte pas d'indications quant à des projets ou des actions relevant de la stratégie d'établissement, notamment en matière d'innovation pédagogique. Par nature pluridisciplinaire, le master offre un enseignement équilibré entre les sciences de gestion, économiques, politiques et psycho-sociales. La maquette de formation ne présente aucun bloc de compétences formalisé. Le vivier de recrutement en première année de master est large, allant bien au-delà de la seule continuité avec la licence STAPS : *management du sport* (STAPS MS) pilotée par la faculté. Le dossier ne mentionne pas la possibilité d'entrée directe en deuxième année de master par une passerelle avec une autre formation. La formation ne développe pas de partenariats académiques à l'extérieur de la faculté, mais elle propose des enseignements communs avec deux autres mentions portées par la faculté, sans possibilité de passerelles entre ces mentions.

Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, la formation est très peu ouverte à l'international. Le parcours compte très peu de mobilités sortantes (en moyenne deux par an) et aucune mobilité entrante. Au regard de l'internationalisation des événements sportifs, les étudiants devraient être davantage incités à mener des mobilités sortantes.

Le master intègre une solide formation à et par la recherche, adaptée aux domaines de compétences ciblés. La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, avec des enseignements de méthodologie de la recherche présents à chaque semestre et un travail de mémoire en deuxième année de master. La formation développe l'accueil en laboratoire (stage, alternance), permettant une poursuite d'études en doctorat.

La formation intègre de nombreux éléments pertinents de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques, mais qui sont majoritairement limités au périmètre régional. La part importante de professionnels extérieurs intervenant dans le cursus (représentant 54 % des heures d'enseignement dispensées) et de longues périodes d'expériences professionnelles sur les deux années de formation (stages aux deux semestres pairs, ouverture récente à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation) permettent aux étudiants d'enrichir leur connaissance du milieu professionnel dans lequel ils vont exercer. On peut s'étonner toutefois que chaque stage obligatoire (un par an) soit crédité d'un seul crédit ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais l'alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques ne peut être évalué en l'absence de précision sur ces dernières. Si le programme est globalement cohérent et en adéquation avec la fiche RNCP, la réflexion de l'équipe pédagogique n'a encore porté ni sur le référentiel de compétences de la formation, ni sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences, ni sur une évaluation des compétences. Bien qu'indiquant que cette démarche serait déployée dans le prochain plan quadriennal, l'équipe a indiqué dans son dossier d'autoévaluation qu'elle considère que l'action est mise en place et que les résultats sont satisfaisants.

Bien que s'appuyant sur une forte représentation des cours magistraux, la formation diversifie ses pratiques pédagogiques en proposant des conférences-métiers, des visites de structures sportives, et des ateliers thématiques sur les compétences transversales autour de la recherche d'emplois. Des pratiques innovantes comme les classes inversées, les jeux d'entreprises et la pédagogie par projet sont également mentionnées.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités ou proposer un passage de certification. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est en cohérence avec la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone. Des enseignements sont présents chaque semestre, pour un total de 75 heures, ce qui reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est très majoritairement en France. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère et aucune préparation à la mobilité n'est prévue, ce qui confirme la faible ouverture à l'international et explique sans doute le faible nombre de mobilités relevé plus haut.

La formation est théoriquement ouverte aux publics de la formation continue et en alternance. Bien que la formation présente des dispositifs spécifiques (validation des acquis de l'expérience [VAE], validation des acquis professionnels [VAP]) et puisse être adaptée pour les stagiaires en formation continue, leur nombre reste faible et peu stable au cours du temps (entre zéro et quatre stagiaires par an). Les dispositifs de la formation ont récemment évolué pour être adaptés à l'alternance. Le caractère récent de cette ouverture (2021-2022) ne permet pas l'analyse d'indicateurs en lien avec la pertinence de cette modalité pour ce parcours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité auprès de différents publics et sur l'ensemble du territoire national.

Comme pour la majorité des masters en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), la formation est très attractive (400 candidats pour une capacité d'accueil de 30 places). L'équipe pédagogique s'investit dans une communication via les réseaux institutionnels et des canaux spécifiques à la formation (notamment les réseaux sociaux). Le nombre et la pertinence des dossiers de candidatures tendent à démontrer l'efficacité des dispositifs. Il faut également noter la part de plus en plus importante des étudiantes dans ce master.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants très élevés dans les deux années de formation. Ces taux sont présentés en conseil de perfectionnement et analysés par l'équipe pédagogique comme la résultante d'un recrutement efficace.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est d'un très bon niveau, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Le fort taux et la grande qualité de l'insertion professionnelle tendent à démontrer l'adéquation entre les compétences acquises par les diplômés et les besoins du territoire, en cohérence avec la fiche RNCP. Bien que l'équipe pédagogique soit engagée dans le maintien d'une relation durable avec les étudiants et les diplômés, aucun dispositif n'est formalisé pour le suivi et l'analyse des taux de réussite, des poursuites d'études et des niveaux d'insertion professionnelle au regard de certains aménagements (par exemple, situation des sportifs de haut niveau, des stagiaires en formation continue).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs avec un total de 6 enseignants-chercheurs pour 60 étudiants, cette équipe étant renforcée par 16 contractuels de différents statuts, tels qu'attachés temporaires à l'enseignement et la recherche (ATER) et professeurs agrégés (PRAG). Les échanges au sein de l'équipe pédagogique sont nombreux sur leurs pratiques, mais sans lien avec la stratégie de l'établissement quant à la formation des enseignants et la transformation des pratiques pédagogiques, la capacité d'accueil limitée à 30 étudiants par année offrant pourtant des conditions intéressantes pour déployer davantage les pédagogies interactives.

La formation suit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'enjeu de l'évaluation des enseignements est bien compris par les étudiants, comme le prouve le taux élevé de réponse aux questionnaires (79 %). Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement, avec une composition équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Les personnels administratifs chargés de la formation y sont également présents ainsi qu'un représentant de la licence constituant le vivier principal de candidatures internes à l'université. Des évolutions substantielles ont eu lieu en cours de contrat, en particulier en matière d'alternance et d'évolution des modalités d'évaluation, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans cette démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation très bien adaptée ;
- Des résultats excellents en matière de réussite étudiante et d'insertion professionnelle ;
- Une formation à et par la recherche de bonne qualité.

Points faibles

- Une place trop faible de l'international ;
- Des partenariats extrarégionaux très limités.

Recommandations

La formation doit évoluer vers une formation ancrée dans l'approche par compétences. L'équipe pédagogique, accompagnée par un service universitaire d'innovation pédagogique, pourrait renforcer ses compétences dans ce domaine pour accélérer le processus.

Une réflexion approfondie doit être menée pour accroître l'ouverture de la formation à l'international, afin d'encourager les mobilités entrantes et sortantes et renforcer ainsi l'attractivité de la formation.

MASTER TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

Le master *Traitement du signal et des images* est une formation nouvellement créée en 2018, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences. Il comporte trois parcours (*Images, modèles et vision*, *Interactions physique signaux image*, et *Signaux et images biomédicaux*) ainsi qu'un parcours transversal commun aux autres masters de la Faculté des Sciences (*Compétences complémentaires en informatique*). L'École centrale de Marseille et Aix-Marseille Université (AMU) sont co-accréditées pour délivrer ce master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation à la stratégie de formation de l'établissement est insuffisante. Le master *Traitement du signal et des images* est une formation qui répond à certains objectifs de la stratégie de formation de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'approche par compétences. Le master recrute principalement des étudiants provenant de licences générales telles que la licence *Mathématiques*, la licence *Physique*, la licence *Informatique* et la licence *Sciences pour l'ingénieur* ainsi que des étudiants provenant d'universités étrangères.

L'ouverture de la formation à l'international est pour l'instant inexistante. Dans les documents fournis, des projets non clairement définis sont mentionnés. Certains de ces projets pourraient éventuellement bénéficier de l'investissement d'AMU dans l'alliance CIVIS. Une seule mobilité entrante et une seule mobilité sortante sont mentionnées. Ces faits sont en décalage avec l'auto-positionnement plutôt positif proposé par l'équipe pédagogique.

L'adossement à la recherche est classique. La majorité des intervenants sont des enseignants-chercheurs des départements d'enseignement de physique, mathématiques et informatique. Les étudiants de la formation effectuent plusieurs stages et projets au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) Institut Fresnel. Le document de présentation mentionne une douzaine de laboratoires auxquels est adossée la formation sans pour autant préciser quels types de partenariats existent entre la formation et ces laboratoires et sans préciser quels sont les dispositifs d'accueil des étudiants en leur sein.

La formation intègre des enseignements de professionnalisation. Les étudiants doivent choisir deux modules professionnalisants proposés par la faculté des sciences correspondant à un volume de 36 heures d'enseignements. Les étudiants ont en deuxième année (M2) un stage obligatoire de quatre à six mois ainsi que deux projets industriels (semestre 2 de la première année (M1) et semestre 4 avant le stage).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation correspond aux objectifs définis. Les réponses du document d'autoévaluation sont cependant laconiques. Il est mentionné que la formation a été réfléchiée et construite par une approche par compétences, mais les éléments de preuve ne sont pas fournis.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Outre une unité d'enseignement (UE) qui adopte une approche de classe inversée, la formation semble peu encline à développer de nouvelles pratiques pédagogiques, différentes des usuels cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Le programme comporte un nombre important d'UE d'informatique, de traitement des signaux et des images qui pourraient certainement être réalisées en partie à distance en offrant l'opportunité de penser des complémentarités entre les modalités d'enseignement.

Les contenus pédagogiques de la formation sont peu adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Des UE d'anglais dont les objectifs ont été définis par l'équipe de formation et les enseignants d'anglais, sont proposées aux étudiants, mais ni certification ni dispositif d'aide à la mobilité étudiante ne sont mentionnés.

Les contenus et dispositifs de la formation sont peu adaptés à la formation continue. Sur la période de référence, on dénombre un seul étudiant en formation continue. La formation n'a pas été spécialement réfléchi pour ce type de public. Seule une adaptation du rythme de validation est proposée pour permettre aux étudiants en formation continue de suivre chacune des deux années du cycle en deux ans.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation utilise les dispositifs standards d'information sans chercher à finement analyser le niveau des candidats. Aux dernières rentrées de la période de référence, la sélection à l'entrée de la formation a été assez lâche puisqu'environ 40 % des candidats ont été admis. Parmi la population admise, de 27 à 48 % des étudiants selon les années s'inscrivent finalement à la formation, ce qui dénote un manque d'attractivité de cette formation.

Un suivi défaillant de la réussite étudiante et un taux d'échec anormalement élevé. Même si la formation propose aux étudiants provenant des licences générales une UE de remise à niveau, le taux d'abandon est élevé et la réussite à la première année ne concerne qu'un étudiant sur deux. Environ un quart des étudiants ne valident aucun crédit ECTS en première année. Le taux d'étudiants ayant obtenu la totalité des crédits de la formation est d'environ 50 %. L'équipe pédagogique n'a pas pris la mesure de ces contre-performances dans le document d'autoévaluation puisqu'elle considère positivement son action en matière d'aide à la réussite des étudiants.

La formation suit l'insertion professionnelle des diplômés à l'aide des instruments de l'établissement. La formation ayant été créée la première année de référence, seul le devenir de la première cohorte a pu être analysé et l'on constate que 100 % des diplômés ont un emploi 30 mois après l'obtention du master (taux de réponse de 67 %), la grande majorité étant des emplois stables, de niveau cadre.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens adéquats pour atteindre ses objectifs. Selon les années, la formation dispose d'un enseignant pour environ deux à trois étudiants, en 2020-2021, 64 intervenaient dans la formation pour 118 étudiants.

Pas de dispositif d'amélioration continue fonctionnel sur la période évaluée. La formation n'a pas eu de dispositif d'autoévaluation propre. Le conseil de perfectionnement existe et s'est tenu pour la première fois que très récemment (avril 2022). On peut cependant regretter qu'aucun étudiant (uniquement des anciens étudiants) ne fasse partie de cette entité.

Conclusion

Points forts

Aucun point fort n'est relevé pour la formation.

Points faibles

- Des taux de réussite trop faibles et un trop fort taux d'abandon ;
- Une démarche d'amélioration continue embryonnaire ;
- Un master peu adapté à la formation continue ;
- Pas d'étudiants dans le conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Améliorer la qualité du dispositif de sélection des étudiants et travailler à renforcer l'attractivité de la formation.
- Ouvrir la formation sur le monde socio-économique, entre autres en faisant participer ses acteurs à des enseignements au cœur de métiers visés. La professionnalisation de la formation devra être effective pour s'assurer de l'insertion professionnelle des diplômés qui devra être analysée avec soins.

- S'assurer que le conseil de perfectionnement aura désormais une activité effective attestée par des comptes rendus annuels comme indiqué dans sa première édition, portant date, participants (dont des étudiants), ordre du jour et relevé de décisions.
- Inciter les étudiants à la mobilité internationale.
- Réfléchir à adapter la formation actuelle au public de la formation continue et par alternance.

Observations de l'établissement

Le Président

Madame Lynne FRANJIE

Directrice

Département d'évaluation des formations
Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

Objet : Observations au rapport d'évaluation du HCERES
sur le bilan du 2^{ème} cycle
N/Réf. : DEVE/LN/SDC/NA

Marseille, le jeudi 16 février 2023

Madame la Directrice,

Aix-Marseille Université remercie le comité d'experts pour son travail et ses avis sur le deuxième cycle de l'établissement. Dans ce sens, quelques observations sont à apporter pour éclairer le rapport sur différents thèmes.

Observations de l'établissement :

- 1) L'absence de généralisation de l'alternance.

Le rapport évoque le fait que l'ouverture des formations à l'alternance n'est pas généralisée en Master. Si cette remarque est exacte, elle ne saurait être assimilée à un jugement de valeur négatif tant la part des Master en alternance a considérablement augmenté à AMU depuis 2020. Le rapport oublie également de mentionner que le projet TIGER permettant la transformation des Masters comprend un volet destiné à renforcer les liens avec le MSE.

- 2) Faiblesse des demandes de VAE et VAP.

Compte tenu des années concernées par l'évaluation (période du Covid), il est logique de constater une faiblesse des demandes de VAE même si plus largement le constat d'une amélioration de la FTLV est exact.

- 3) Fiabilité des données de pilotage.

Le rapport interroge la fiabilité des données soumises au comité pour l'évaluation et la contestation par les responsables de formation des données fournies par les services centraux. En l'absence de système d'information décisionnel (entrepôt de données), encore en cours de construction, comme le recommande le rapport, la production de plusieurs milliers de données s'est effectivement avérée compliquée. Cela résulte à la fois du nombre de données à fournir, mais également de la difficulté à comprendre certaines d'entre elles.

- 4) L'absence de présentation des critères d'appréciation de la soutenabilité de la mise en œuvre de l'offre de formation.

Le rapport est sur ce point paradoxal car le questionnement du maintien de certains parcours à faibles effectifs n'apparaît pas dans l'analyse des formations comme en témoigne la lecture du rapport de la formation LLCER. Toutefois, conscient des enjeux, le VP Formation a pris une

circulaire précisant les critères d'ouverture des formations à faibles effectifs dans l'offre de formation AMU à compter de la rentrée 2024.

- 5) Les questions d'intégrité scientifique et d'éthique de la recherche sont également abordées dans de nombreuses formations, mais pas toujours de manière structurée et identifiable en tant que telles.

Le projet TIGER et plus largement « Transformation de la formation par la recherche » (TFR) avec l'existence, dans chaque Master d'une UE « mener un projet de recherche selon une démarche scientifique » représentant a minima 12 ECTS (M1 + M2) rend cette remarque obsolète même si ce projet ne concerne pas les années évaluées. Le Service commun de documentation (SCD) est associé à la construction de cette UE.

- 6) Fiabilité des données d'insertion professionnelle.

Le rapport pointe le manque de fiabilité des données. Celles-ci reposent sur des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Vie Etudiante et sont grandement tributaires des taux de réponse des anciens étudiants, ce qui explique les variations. Or, conformément à une tendance nationale, les taux de retour aux enquêtes sont en baisse, et ce depuis plusieurs années. La sur sollicitation des étudiants (en tant qu'étudiant, diplômés, consommateurs, etc.) n'aide pas à atteindre des taux de retour tels qu'ils l'étaient au début des dispositifs de suivis de l'insertion professionnelle. Malgré les efforts de modernisation, la multiplication des process de relances (SMS par exemple) : le constat est à la baisse (-10 points sur l'enquête en cours par rapport aux retours de l'an dernier date à date).

En outre, conformément à l'arbitrage effectué par la Vice-Présidence Formation, l'OVE a complété les fichiers d'autoévaluation (indicateurs DQT12) avec les données à 30 mois pour l'année de référence 2018-2019. Les données 2019-2020 et 2020-2021 sont inexistantes car les enquêtes à 30 mois n'ont pas eu lieu. Il a été décidé que l'année de référence était l'année de diplomation et non l'année de passation de l'enquête car par exemple, l'enquête passée en 2018-2019 ciblait les diplômés 2015-2016 (hors quinquennal évalué).

Il peut également être ajouté que si l'OVE est destinataire depuis 2021 du fichier national SISE non crypté dont les données permettent de faire du suivi de cohorte au niveau national, le service n'a pas les moyens humains nécessaires afin d'exploiter ces données comme le sont les services comparables des autres universités françaises. Toutefois, l'embauche récente d'une chargée d'étude expérimentée sur ces bases de données, en plus de la formation au logiciel R d'une chargée d'étude OVE, devrait permettre de travailler sur ces données dès 2022-2023.

Enfin, en ce qui concerne l'absence de coordination dans le suivi de l'insertion professionnelle, l'OVE propose systématiquement depuis 2 ans, un temps d'échanges avec les responsables de mentions et la présentation des données produites lors des conseils de perfectionnement. Les efforts de communication (diffusion, esthétique des rendus) sont un axe de travail permanent au sein de l'Observatoire de la Vie Etudiante. Malheureusement, peu de formations saisissent encore l'opportunité offerte par l'OVE. A tout le moins, si des difficultés peuvent sans doute être pointées, elles ne sauraient provenir de la qualité du travail de l'OVE.

- 7) L'accueil des étudiants internationaux.

Le rapport pointe l'absence de programme spécifique d'accueil des étudiants internationaux ce qui paraît révélateur d'une méconnaissance de nos dispositifs. AMU a obtenu le label « Bienvenue en France » pour l'accueil des étudiants internationaux en 2019, faisant ainsi partie des 25 premiers établissements labellisés en France. Ce label, attribué par Campus France, récompense les établissements dont la qualité élevée de l'accueil de ses étudiants s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Plus spécifiquement, un pôle a été créé en 2021 au sein de la Direction des Relations Internationales afin d'appréhender le sujet de façon structurée. L'équipe en place pilote désormais l'ensemble des dispositifs d'accueil des internationaux déployés sur les 5 campus de l'université avec le soutien des DRI de campus. Ces dispositifs s'étendent de la phase amont de l'arrivée de l'étudiant jusqu'à son intégration complète au sein de la communauté universitaire. Ainsi, dès leur admission, les étudiants sont pris en charge en distanciel, avec des échanges par mails ou sur les réseaux sociaux et des conférences thématiques de préparation au départ. A leur arrivée, les étudiants peuvent effectuer l'ensemble de leurs démarches sur l'un des guichets d'accueil en campus. Ils se voient également remettre un pack d'accueil incluant un livret complet. Ils sont conviés à des événements d'intégration ainsi que des soirées et peuvent s'inscrire à des cours de FLE ou trouver un Buddy sur une plateforme dédiée. Enfin, l'intégralité des étudiants en échange est logée par l'intermédiaire de la DRI dans les résidences du CROUS et un projet de guichet pérenne doit prochainement voir le jour dans le cadre de la « Maison de l'étudiant ».

Observations des composantes :

Faculté des Sciences :

- Il est prématuré de considérer que le PIA TIGER a déjà permis de modifier notre offre de formation des masters. En effet les appels à projets ont eu lieu l'année dernière (2021-2022) et les lauréats n'ont pas encore entrepris les modifications de l'offre de formation.
- Il est important pour nous de préciser ici, que même si TIGER est un bel outil de progression et d'amélioration de nos formations, la présente évaluation repose l'offre de formation initiée en 2018 et sur la volonté de la composante d'ouvrir à l'international et de mieux préparer nos étudiants à l'entrée dans l'emploi.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de mes sincères salutations.



Éric Berton

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)